This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Arc 2.1.2

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

FRANCIS B. HAYES

Class of 1839

This fund is $10,000 and its income is to be used
"For the purchase of books for the Library"

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN
ARCHÉOLOGIQUE

DU

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES

Digitized by Google

Digitized by Google

MINISTÈRE

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

DU

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

ANNÉE 1905

GP
PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MDCCCCV

Digitized by Google

1884-83 ~~Arc 2.1~~
Arc 2.1.2

HARVARD COLLEGE
OCT 11 1907
LIBRARY.

Hayes fund
(1905)

Digitized by Google

Arc 2.1
(CIV.4)

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN
ARCHÉOLOGIQUE
DU
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES

ANNÉE 1905
1re livraison

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MDCCCCV

Digitized by Google

SOMMAIRE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PRÉSENT NUMÉRO.

Liste des membres de la Section d'archéologie, p. I-III.
Liste des membres de la Commission de l'Afrique du Nord, p. III-IV.
Liste des membres de la Commission des musées, p. V-VI.
Liste des membres non résidants du Comité, p. V à X.
Liste des correspondants honoraires du Comité, p. X à XVII.
Liste des correspondants du Comité, p. XVII à XXVII.

PROCÈS-VERBAUX DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Séance du 16 janvier 1905, p. XXXI à XXXVI.

Rapport de M. Philippe Berger sur neuf inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun à Sidon, communiquées par M. le Dr Rouvier, p. XXXIV-XXXV.

Communication de M. Héron de Villefosse sur un fragment de poterie portant l'image du dieu au maillet, p. XXXV-XXXVI.

Séance du 13 février 1905, p. XXXVII à XLV.

Rapport de M. le Dr Capitan sur deux mémoires de M. Ulysse Dumas, relatifs aux tumulus de Belvezet (Gard), et à des huttes de l'époque hallstatienne, p. XXXVIII-XXXIX.

Rapport de M. Héron de Villefosse sur des inscriptions chrétiennes trouvées à Lyon et communiquées par M. l'abbé J.-B. Martin, p. XL à XLV.

Séance du 20 mars 1905, p. XLVI à XLVIII.

Rapport de M. Jules Guiffrey sur une peinture de la Chartreuse de Pesio, communiquée par M. de Laigue, p. XLVII-XLVIII.

Rapport de M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur un mémoire de M. Ch. Portal relatif à des fondeurs de cloches de l'Albigeois, p. XLVIII.

Rapport de M. Salomon Reinach sur une communication de M. de Laigue relative à l'exploration d'une caverne à ossements à Nabresina, près de Trieste, p. XLVIII.

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS.

Dalles funéraires avec cupules, trouvées près de Collorgues (Gard). Rapport de M. le Dr Capitan sur une communication de M. Ulysse Dumas, p. 3-4.

Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (Seine-Inférieure). Fouilles de 1904, par M. Léon de Vesly, p. 5 à 15. (*Planche I.*)

Notes archéologiques sur Narbonne, par M. le capitaine Molins, p. 16 à 31. (*Planche II.*)

(*Voir la suite à la troisième page de la couverture.*)

Digitized by Google

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

DU

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE,
DES MEMBRES NON RÉSIDANTS,
DES CORRESPONDANTS ET DES CORRESPONDANTS HONORAIRES
DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES.

MEMBRES DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Président :

M. Héron de Villefosse (Antoine), membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, rue Washington, 16, VIIIe.

Vice-président :

M. Saglio, membre de l'Institut, directeur honoraire du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, rue de Sèvres, 85, VIe.

Secrétaire :

M. Lasteyrie (Robert de), membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, VIIe.

Digitized by Google

Secrétaire adjoint :

M. Prou (Maurice), professeur à l'École nationale des Chartes, rue des Martyrs, 51, IXe.

Membres :

MM.

Babelon, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale, chargé de cours au Collège de France, rue de Verneuil, 30, VIIe.

Berger (Philippe), membre de l'Institut, sénateur, professeur au Collège de France, quai Voltaire, 3, VIIe.

Blanchet (Adrien), bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, avenue Bosquet, 40, VIIe.

Cagnat (René), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue Stanislas, 10, VIe.

Capitan (Le docteur L.), professeur à l'École d'anthropologie, rue des Ursulines, 5, Ve.

Grandjean (Charles), contrôleur des Monuments historiques, boulevard Saint-Germain, 119, VIe.

Guiffrey, membre de l'Institut, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, avenue des Gobelins, 42, XIIIe.

Homolle (J.-Th.), membre de l'Institut, directeur des Musées nationaux, Cour du Louvre, Ier.

Lefèvre-Pontalis (Eugène), membre résidant de la Société nationale des antiquaires de France, rue de Phalsbourg, 13, XVIIe.

Longnon (Auguste), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Bourgogne, 52, VIIe.

Maspero (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24, XIVe.

Perrot (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur honoraire de l'École normale supérieure, quai Conti, 25, VIe.

Digitized by Google

MM.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, rue de Lisbonne, 38, VIIIe.

Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, avenue d'Antin, 37, VIIIe.

Thédenat (L'abbé Henry), membre de l'Institut, ancien président de la Société nationale des antiquaires de France, rue de Bourgogne, 54, VIIe.

COMMISSION DE PUBLICATION

DES DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES DE L'AFRIQUE DU NORD.

Président honoraire :

M. Perrot (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur honoraire de l'Ecole normale supérieure, quai Conti, 25, VIe.

Président :

M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, rue Washington, 16, VIIIe.

Secrétaire :

M. Cagnat (René), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue Stanislas, 10, VIe.

Membres :

MM.

Babelon, membre de l'Institut, chargé de cours au Collège de France, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Verneuil, 30, VIIe.

Ballu (Albert), architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie, rue Blanche, 80, IXe.

Digitized by Google

MM.

Berger (Philippe), membre de l'Institut, sénateur, professeur au Collège de France, quai Voltaire, 3, VIIe.

Berthaut (Le général), directeur du Service géographique de l'armée, rue de Grenelle, 140, VIIe.

Boeswilwald (Paul), inspecteur général des Monuments historiques, boulevard Saint-Michel, 6, VIe.

Diehl, correspondant de l'Institut, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, square du Roule, 4, VIIIe.

Gauckler, correspondant de l'Institut, directeur du Service des antiquités et des arts de la Régence, à Tunis.

Grandjean (Charles), contrôleur des Monuments historiques, boulevard Saint-Germain, 119, VIe.

Gsell (Stéphane), correspondant de l'Institut, inspecteur des Antiquités de l'Algérie, professeur à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

Houdas, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 29, XVIIe.

La Martinière (H. de), consul général de France à Buda-Pesth.

Lasteyrie (Robert de), membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, VIIe.

Maspero (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24, XIVe.

Monceaux (Paul), professeur au Lycée Henri IV, rue de Tournon, 12, VIe.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, rue de Lisbonne, 38, VIIIe.

Saladin, architecte diplômé du Gouvernement, boulevard de Courcelles, 69 *bis*, VIIIe.

Toutain (Jules), maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, rue du Four, 25, VIe.

Digitized by Google

COMMISSION

DES MUSÉES SCIENTIFIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES.

Président :

M. Boissier (Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, professeur au Collège de France, quai Conti, 23, vi^e^.

Vice-président :

M. Lasteyrie (Robert de), membre de l'Institut, professeur à l'École nationale des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, viie.

Secrétaire :

M. Babelon, membre de l'Institut, chargé de cours au Collège de France, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Verneuil, 30, viie.

Membres :

MM.

Cagnat (René), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue Stanislas, 10, vi^e^.

Guimet, directeur du Musée Guimet, avenue d'Antin, 49, viiie.

Hamy (Le docteur), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur au Muséum d'histoire naturelle, conservateur du Musée d'ethnographie, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36, v^e^.

Héron de Villefosse (Antoine), membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, rue Washington, 16, viiie.

Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24, xive.

Oustalet, professeur au Muséum d'histoire naturelle, rue de Buffon, 55, v^e^.

Digitized by Google

MM.

PERROT (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, directeur honoraire de l'École normale supérieure, quai Conti, 25, VIe.

REINACH (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, rue de Lisbonne, 38, VIIIe.

TRUTAT (E.), docteur ès sciences, ancien conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse, rue du Lycée, à Foix.

MEMBRES NON RÉSIDANTS DU COMITÉ.

MM.

ARDAILLON (Édouard), recteur de l'Académie de Besançon.

BABEAU (Albert), membre de l'Institut, à Troyes.

BASSET (René), correspondant de l'Institut, directeur de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

BAYE (Joseph DE), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Baye, par Montmort (Marne).

BEAUREPAIRE (Charles DE ROBILLARD DE), correspondant de l'Institut, archiviste honoraire du département de la Seine-Inférieure.

BERTHELÉ (Joseph), archiviste du département de l'Hérault.

BOISSONNADE, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

BRUN-DURAND (Justin), à Crest (Drôme).

BRUTAILS, correspondant de l'Institut, archiviste du département de la Gironde.

BUREAU (Le docteur Louis), directeur du Muséum d'histoire naturelle, à Nantes.

CAILLEMER, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Lyon.

CARTAILHAC, correspondant de l'Institut, à Toulouse.

Digitized by Google

MM.

Carton (Le docteur), médecin-major du 4e régiment de tirailleurs algériens, villa Stella, à Kereddine (Tunisie).

Chantre (Ernest), sous-directeur du Muséum des sciences naturelles de Lyon.

Châtellier (Paul du), archéologue, au château de Kernuz, par Pont-l'Abbé (Finistère).

Chauvet, archéologue, à Ruffec (Charente).

Chevalier (Le chanoine Ulysse), correspondant de l'Institut, à Romans (Drôme).

Clément-Simon, ancien magistrat, au château de Bach, près Tulle.

Clerc (Michel), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, conservateur du musée Borély, à Marseille.

Déchelette (Joseph), conservateur du musée archéologique de Roanne (Loire).

Delattre (Le P.), correspondant de l'Institut, à Carthage.

Demaison, archiviste de la ville de Reims (Marne).

Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut, rue Vital-Carles, 11, à Bordeaux.

Durand (Georges), correspondant de l'Institut, archiviste du département de la Somme.

Duval, archiviste du département de l'Orne.

Espérandieu (Le capitaine), du 84e régiment d'infanterie, détaché à la direction de la *Revue du Cercle militaire*, correspondant de l'Institut, route de Clamart, 59, à Vanves (Seine).

Finot (Jules), archiviste du département du Nord.

Foureau (Fernand), explorateur, à Biskra (Constantine).

Fournier (Paul), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Grenoble.

Gauckler, correspondant de l'Institut, directeur du Service des antiquités et des arts de la Régence, à Tunis.

Digitized by Google

MM.

GAUTHIER (Jules), correspondant de l'Institut, archiviste du département de la Côte-d'Or.

GOSSELET, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Lille.

GSELL, correspondant de l'Institut, inspecteur des antiquités de l'Algérie, professeur à l'Ecole préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

GUYOT, directeur de l'École nationale des eaux et forêts de Nancy, président de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.

HARMAND (Le docteur), ministre plénipotentiaire de France, à Tokio.

HAUTREUX, ancien directeur des mouvements du port, à Bordeaux.

JADART, secrétaire général de l'Académie nationale de Reims (Marne).

JULLIAN (Camille), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

KERVILER (René), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, rue de l'Hôpital, 36, à Lorient (Morbihan).

LE CLERT (Louis), conservateur du Musée archéologique de Troyes.

LENNIER, directeur du Muséum du Havre.

LEROUX, archiviste du département de la Haute-Vienne.

LOISNE (MENCHE DE), membre de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, au château de Beaulieu, par Saint-Venant (Pas-de-Calais).

MAÎTRE (Léon), archiviste du département de la Loire-Inférieure.

MARCHAND, directeur de l'Observatoire du Pic du Midi (Hautes-Pyrénées).

MIREUR (F.), archiviste du département du Var.

Digitized by Google

MM.

Morgan (De), délégué général à la Direction des fouilles archéologiques en Perse.

Œhlert, correspondant de l'Institut, conservateur du musée d'histoire naturelle de Laval.

Papier (Alexandre), président de l'Académie d'Hippone, conservateur du Musée de Bône (Constantine).

Pélissier, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Petit (Ernest), ancien président de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Châtel-Gérard (Yonne).

Pfister, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy.

Piette, archéologue, à Rumigny (Ardennes).

Pilloy (Jules), ancien agent voyer d'arrondissement, à Saint-Quentin.

Prudhomme, archiviste du département de l'Isère, secrétaire perpétuel de l'Académie delphinale.

Richard (Alfred), archiviste du département de la Vienne.

Roschach, correspondant de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Rostand (Eugène), membre de l'Institut, à Marseille.

Rouvier (Le docteur), professeur à la Faculté française de médecine de Beyrouth (Turquie d'Asie).

Rupin (Ernest), président de la Société historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.

Sabatier (Armand), correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Montpellier.

Saige (Gustave), correspondant de l'Institut, conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais de Monaco.

Salefranque (Léon), directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre du département des Landes.

Digitized by Google

MM.

Sauvage (Le docteur), conservateur du musée et secrétaire perpétuel de la Société académique de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Souchon, archiviste du département de l'Aisne.

Steenackers (Francis), consul de France, à Yokohama (Japon).

Swarte (Victor de), à Lille.

Thiollier, membre de la Société historique et archéologique du Forez, *la Diana*, à Saint-Étienne.

Thoulet, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Nancy.

Toussaint (Le commandant), chef de bataillon d'infanterie, breveté, hors cadres, à Courbevoie (Seine).

Trutat (E.), ancien conservateur du Musée d'histoire naturelle de Toulouse, rue du Lycée, à Foix.

Villey, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Caen.

Waille, professeur à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

CORRESPONDANTS HONORAIRES DU COMITÉ.

MM.

Alric, consul de France, à Scutari d'Albanie (Turquie d'Europe).

André (Édouard), archiviste du département de l'Ardèche.

Arbaumont (Jules d'), président de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon.

Aubépin, archiviste départemental honoraire, à Aurillac.

Aubert (L'abbé), curé de Balleroy (Calvados).

Autorde, archiviste du département de la Creuse.

Digitized by Google

MM.

Barbaud, archiviste du département de la Vendée.

Barckhausen, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux.

Bardey, à la Lambertière, par Saint-Geoire (Isère).

Barry (Georges), administrateur de la commune mixte de Collo (Constantine).

Bazin de Bezons, proviseur du lycée Lakanal, à Sceaux (Seine).

Beauchet, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Nancy.

Beauvois, à Corberon (Côte-d'Or).

Ben Attar (César), avocat, à Tunis.

Bernard (Fernand), archéologue, à Saïgon (Indo-Chine).

Bertholon (Le docteur), à Tunis.

Bigarne (Charles), membre de la Société archéologique de Beaune, à Chorey (Côte-d'Or).

Bled (L'abbé), président de la Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Bloch (Camille), inspecteur général des bibliothèques et archives, rue Donizetti, 3, à Paris, XVIe.

Borrel, architecte, à Moutiers (Savoie).

Boulard (Gustave), directeur des contributions directes en retraite, rue de la Bienfaisance, 4, à Paris, VIIIe.

Brocard (Le commandant), chef de bataillon du génie en retraite, à Bar-le-Duc.

Brune (L'abbé), curé de Mont-sous-Vaudrey (Jura).

Bry (Georges), doyen de la Faculté de droit de l'Université d'Aix-Marseille, à Aix.

Cardaillac (De), juge au tribunal de première instance de la Seine.

Cau-Durban (L'abbé), rue Bellegarde, 3, à Toulouse.

Digitized by Google

MM.

Cazalis de Fondouce, secrétaire général de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Chatel (Eugène), archiviste départemental honoraire, rue Vavin, 5, à Paris, VIe.

Chavanon, archiviste départemental honoraire, rue de Varenne, 23, Paris, VIIe.

Chénon, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

Chevreux, archiviste du département de la Seine-Inférieure.

Clerval (L'abbé), docteur ès lettres, à Chartres.

Closmadeuc (Le docteur de), président de la Société polymathique du Morbihan, à Vannes.

Colin (Gabriel), professeur au lycée d'Alger.

Combarieu, ancien archiviste départemental, à Cahors.

Corre (Le docteur), ancien archiviste de la ville de Brest (Finistère).

Courant (Maurice), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Dejeanne (Le docteur), à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

Deloume, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Toulouse.

Denis (Charles), capitaine au 51e régiment d'infanterie, à Beauvais.

Desdevises du Dézert, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont-Ferrand, président de la Société d'émulation de l'Auvergne.

Desplanque, conservateur de la Bibliothèque de Lille.

Dion (A. de), président de la Société archéologique de Rambouillet, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Dissard, conservateur des musées de la ville de Lyon.

Digitized by Google

MM.

Domergue, à Saint-Geniez-sur-Lot (Aveyron).

Dortel (Alcide-Étienne), avocat, conseiller général de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Duhamel, archiviste du département de Vaucluse.

Dumoulin (Maurice), professeur de l'enseignement secondaire, en congé, aux Mureaux (Seine-et-Oise).

Fabre, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

Farges (Le commandant), ancien chef de service des affaires indigènes, à Amplepuy (Rhône).

Favier, conservateur de la bibliothèque de la ville de Nancy.

Finot (Louis), directeur honoraire de l'École d'Extrême-Orient, à Paris.

Flamare (Henri de), archiviste du département de la Nièvre.

Fleury (Paul de), ancien archiviste départemental, à l'Isle-Jourdain (Vienne).

Fourdrignier, ancien receveur des contributions indirectes, avenue de Wagram, 24, à Paris.

Fréminville (De), archiviste du département de la Loire.

Garnier (Le chanoine), curé de Heuilley-le-Grand, par Heuilley-Cotton (Haute-Marne).

Garrigou (Le docteur), président de l'Association pyrénéenne, à Toulouse.

Gautier (L'abbé), curé de Saint-Cyr-l'École (Seine-et-Oise).

Gide, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

Girault (Arthur), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Poitiers.

Godard (Ch.), professeur au lycée du Puy.

Gonnard, ingénieur des arts et manufactures, à Lyon.

Guénot, secrétaire général de la Société de géographie de Toulouse.

Digitized by Google

MM.

Guesnon, professeur honoraire de l'Université, rue du Bac, 93, à Paris, VIIe.

Guigue (Georges), archiviste du département du Rhône.

Habasque, conseiller honoraire à la Cour d'appel, rue Émile-Fourcaud, 21, à Bordeaux.

Hérelle, professeur au lycée de Bayonne (Basses-Pyrénées).

Hubert (Eugène), archiviste du département de l'Indre.

Hugues, archiviste du département de Seine-et-Marne.

Jouan (Le commandant), capitaine de vaisseau en retraite, à Cherbourg.

Joubin, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, Ve.

Lacroix, archiviste du département de la Drôme.

Laugardière (De), membre de la Société des antiquaires du Centre, à Bourges.

Leblanc, ancien conservateur du Musée de Vienne, à Saint-Laurent-de-Chamousset (Rhône).

Le Boeuf (Le capitaine), au 121e régiment d'infanterie, à Montluçon (Allier).

Le Breton (Gaston), correspondant de l'Institut, directeur du Musée des antiquités de la Seine-Inférieure et du Musée céramique de Rouen.

Ledieu (Alcius), bibliothécaire de la ville d'Abbeville.

Lemire (Charles), résident honoraire de France, rue de Condé, 15, à Amiens.

Leroy, bibliothécaire de la ville de Melun.

L'Espinasse-Langeac (De), rue Fabert, 50, à Paris, VIIe.

Letteron (L'abbé), professeur au lycée de Bastia (Corse).

Leymarie (Camille), conservateur de la bibliothèque communale, à Limoges.

Digitized by Google

MM.

Libois, archiviste du département du Jura.

Liégeois, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Nancy.

Lisle du Dreneuc (Pitre de), conservateur-directeur du Musée archéologique de Nantes

Luret, contrôleur civil, à Gabès (Tunisie).

Maignien, bibliothécaire de la ville de Grenoble.

Malavialle, secrétaire général de la Société languedocienne de géographie, à Montpellier.

Méloizes (Des), membre de la Société des antiquaires du Centre, à Bourges.

Mély (De), membre résidant de la Société nationale des antiquaires de France, au château du Mesnil-Germain, par Fervacques (Calvados).

Mercier (Ernest), président de la Société archéologique du département de Constantine.

Monlezun, colonel en retraite, rue du Montparnasse, 18, à Paris, VIe.

Montégut (De), ancien magistrat, à La Rochefoucauld (Charente).

Morel (Léon), receveur particulier des finances, en retraite, à Reims (Marne).

Moris, archiviste du département des Alpes-Maritimes.

Ottavi, consul de France, à Zanzibar.

Pagart d'Hermansart, secrétaire de la Société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Paty de Clam (Du), administrateur adjoint chargé du Cercle de Béréby (Côte d'Ivoire).

Paul, professeur au lycée d'Alais (Gard).

Pérathon (Cyprien), à Aubusson (Creuse).

Piche (Albert), à Pau.

Digitized by Google

MM.

Pinatel (Philippe), bibliothécaire et conservateur du musée de Cannes (Alpes-Maritimes).

Prarond (Ernest), membre de la Société d'émulation d'Abbeville.

Privat (Le général), commandant la 32e division d'infanterie, à Perpignan.

Rabouin, notaire honoraire, à Châteaudun (Eure-et-Loir).

Raffray, consul général de France, au Cap.

Rebillet, lieutenant-colonel en retraite, à Mateur (Tunisie).

Requin (L'abbé), à Avignon.

Revon (Michel), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Reymond (Marcel), à Grenoble.

Ricouart, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras.

Rocher, consul général de France, à Tien-tsin (Chine).

Roman (Joseph), rue Casimir-Perier, 27, à Paris, VIIe.

Roserot (Alphonse), ancien archiviste départemental, rue Servandoni, 11, à Paris, VIe.

Rouchon, archiviste du département du Puy-de-Dôme.

Sabatier (Camille), inspecteur général des services administratifs au Ministère de l'intérieur, en retraite, allées La Fayette, à Toulouse.

Saleilles, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

Saurel (L'abbé), membre de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Schirmer, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Schmidt, archiviste à la direction des Archives, rue des Francs-Bourgeois, 60, à Paris, IIIe.

Digitized by Google

MM.

Soucaille (Antonin), secrétaire de la Société archéologique de Béziers (Hérault).

Soulice, conservateur de la bibliothèque de la ville de Pau.

Teulet, archiviste du département des Landes.

Tholin, archiviste départemental honoraire, à Concarneau (Finistère).

Thomas, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Trihidez (Le chanoine), ancien aumônier du lycée de Reims (Marne).

Vallée (Georges), député du Pas-de-Calais.

Verlaque (L'abbé), à Fréjus (Var).

Vidal, bibliothécaire de la ville de Perpignan.

Vignat (Gaston), ancien président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.

Vilbert, secrétaire général des Phares de l'Empire ottoman, à Constantinople (Turquie d'Europe).

Vissière, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

CORRESPONDANTS DU COMITÉ.

MM.

Adam (Georges), administrateur de 2e classe en Mauritanie, à Saint-Louis (Sénégal).

Arnaud, notaire à Barcelonnette (Basses-Alpes).

Arnaud d'Agnel (L'abbé G.), archéologue, rue Montaux, 10, à Marseille.

Auerbach (Bertrand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy.

Bardey (Pierre), négociant à Aden (Arabie).

Digitized by Google

MM.

Bardy, président de la Société philomathique vosgienne, à Saint-Dié (Vosges).

Barrière-Flavy, membre de la Société archéologique du Midi de la France, à Puydaniel (Haute-Garonne).

Beauvais (Joseph), interprète de 1re classe à Yun-Nan-Sen (Chine).

Benzacar, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux.

Bernard, lieutenant au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, à Tunis.

Bertrand (Louis), conservateur du musée de Philippeville (Constantine).

Beylié (De), membre de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère, à Grenoble.

Bizot, conservateur du Musée de Vienne (Isère).

Blossier, professeur au collège de Honfleur (Calvados).

Bobeau, à Cormery (Indre-et-Loire).

Bondurand (Bligny-), archiviste du département du Gard.

Bonneroy, conseiller général du canton d'Ennezat (Puy-de-Dôme).

Bonno (L'abbé), curé de Chelles (Seine-et-Marne).

Bordier (Le commandant), contrôleur civil en retraite, à Hammamet (Tunisie).

Boucher (L'abbé H.), recteur de l'établissement de Zi-Ka-Wei, près Chang-Haï (Chine).

Boulanger (C.), conservateur honoraire du musée de Péronne (Somme).

Boyé (Pierre), membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy.

Braquehaye, directeur de l'École municipale de dessin, à Bordeaux.

Brouilhet, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lyon.

Digitized by Google

MM.

Bauchet (Max), archiviste du département de la Haute-Savoie.

Cabanès, secrétaire général de la Société d'horticulture du Gard, à Nîmes.

Caména d'Almeida (P.), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

Carrière, président de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes.

Chaillan (L'abbé), desservant de Beaurecueil, près Aix (Bouches-du-Rhône).

Charléty, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Charrier, membre de la Société archéologique du département de Constantine, rue Lavigerie, à Saint-Eugène (Alger).

Chauvigné, vice-président de la Société de géographie de Tours.

Chetlud (Émile), pharmacien, à la Roche-Chalais (Dordogne).

Claudon, archiviste du département du Pas-de-Calais.

Collard (G.), archéologue, rue de Metz, 46, à Auch.

Collignon (Le docteur), médecin-major au 25e régiment d'infanterie, à Cherbourg (Manche).

Coquelle (Pierre), membre de la Société des études historiques de Paris, à Meulan.

Coüard, archiviste du département de Seine-et-Oise.

Courmontagne, conservateur du Musée de Lambèse (Constantine).

Coutil (Léon), ancien président de la Société normande d'études préhistoriques, aux Andelys (Eure).

Cozette (Paul), membre du Comité historique et archéologique de Noyon (Oise).

Dangibeaud (Charles), conservateur du Musée de peinture et du cabinet d'antiquités de Saintes (Charente-Inférieure).

Dannreuther (Henri), pasteur de l'église réformée, à Bar-le-Duc.

Digitized by Google

MM.

Debruge (A.), commis des Postes et Télégraphes, à Bougie (Constantine).

Deglatigny, vice-consul de Russie, à Rouen.

Degrand, consul de France, à Philippopoli (Bulgarie).

Denisart (Raoul), vice-président de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, cloître Notre-Dame, à Chartres.

Deslandes (Le chanoine), à Bayeux.

Destandau, pasteur de l'église réformée, à Mouriès (Bouches-du-Rhône).

Donau (Le capitaine), commandant du cercle supérieur de Kébilli (Tunisie).

Doublet (G.), professeur au lycée de Nice.

Doutté (Edmond), chargé de cours à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

Drappier (Louis), secrétaire de la Direction des antiquités et des arts de la Régence, à Tunis.

Drioux, avocat général, près la Cour d'Orléans.

Drouault (Roger), receveur de l'enregistrement à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne).

Dubarat (L'abbé), curé de Saint-Martin, à Pau.

Dujarric-Descombes, vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord, à Périgueux.

Dumas (F.), doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

Dumas (Ulysse), archéologue, à Baron, par Saint-Chaptes (Gard).

Duprat, professeur au lycée de Rochefort (Charente-Inférieure).

Durancel, conducteur des ponts et chaussées, à Mahdia (Tunisie)

Duvernoy, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle.

Eck (Théophile), conservateur du musée de Saint-Quentin (Aisne).

Eckel, archiviste du département de la Haute-Saône.

Digitized by Google

MM.

Fayolle (De), conservateur du musée scientifique et archéologique de Périgueux, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

Ferrand (Gabriel), consul de France à Stuttgart (Allemagne).

Flahaut (Charles), professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montpellier.

Flamand, chargé de cours à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences d'Alger.

Fleury (Gabriel), membre de la Société historique et archéologique du Maine, à Mamers (Sarthe).

Foucher (Le chef de bataillon), commandant supérieur du cercle de Médenine (Tunisie).

Fouquet (Le docteur), archéologue, au Caire.

Fournier (Joseph), archiviste adjoint du département des Bouches-du-Rhône.

Gassies (Georges), professeur au collège de Meaux (Seine-et-Marne).

Gauthier (Gaston), instituteur public, à Murlin, par Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

Gautier (Émile), chargé de cours à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des lettres d'Alger.

Gazier (Georges), conservateur à la Bibliothèque municipale, à Besançon.

Gérin-Ricard (Henry de), secrétaire de la Société de statistique de Marseille.

Giraud (J.-B.), conservateur du Musée archéologique de la ville de Lyon.

Gombeaud (Le capitaine), du 4e régiment de tirailleurs algériens, à Sousse (Tunisie).

Gouvet (E.), conservateur du musée archéologique de Sousse (Tunisie).

Digitized by Google

MM.

Grand (Roger), ancien archiviste adjoint départemental, rue Copernic, 20, à Nantes.

Grandmaison (Louis Loizeau de), archiviste du département d'Indre-et-Loire.

Guillaume (L'abbé), archiviste du département des Hautes-Alpes.

Haillant, secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges, à Épinal.

Hannezo, major au 144e régiment d'infanterie, à Bordeaux.

Hénault, bibliothécaire de la ville de Valenciennes (Nord).

Hermann (Gustave), sous-préfet honoraire, à Excideuil (Dordogne).

Hilaire (Jean), capitaine au 2e régiment étranger, détaché au bataillon étranger de Madagascar, à Sokaramy.

Hinglais, conservateur du musée de Constantine.

Isnard, archiviste du département des Basses-Alpes.

Jacotin, archiviste du département de la Haute-Loire.

Jacquetton, administrateur de la commune mixte de Michelet (Alger).

Joly (Alexandre), professeur à la Médersa de Constantine, en congé, à l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences d'Alger.

Joly (Charles), conservateur du musée de Guelma (Constantine).

Jourdanne (Gaston), membre de la Commission archéologique de Narbonne, à Carcassonne.

Jovy (Ernest), professeur au collège de Vitry-le-François (Marne).

Julien, contrôleur civil suppléant, en disponibilité, aux Mées (Basses-Alpes).

Kilian, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Grenoble.

Digitized by Google

MM.

Kleinclausz, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Künstler (J.), professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Bordeaux.

Labande, conservateur de la bibliothèque de la ville et du Musée Calvet, à Avignon.

Labat (Gustave), ancien président de la Société des archives historiques de la Gironde, à Bordeaux.

Lacroix (Francisque), conservateur du musée d'histoire naturelle de Mâcon.

Lafon, conducteur des ponts et chaussées, à Souk-el-Arba (Tunisie).

La Grasserie (Raoul de), juge au tribunal civil de Nantes.

Lahondès (De), président de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.

Laigue (De), consul général de France, à Trieste (Autriche).

Lanore (Maurice), archiviste du département des Basses-Pyrénées.

La Rogerie (Bourde de), archiviste du département du Finistère.

Lauby (Ant.), préparateur à la Faculté des sciences de l'Université de Clermont.

Laurent, archiviste du département des Ardennes.

Lechevalier (A.), instituteur public, à Cuverville-en-Caux (Seine-Inférieure).

Leclerc (René), professeur au collège de Médéa (Alger).

Legras (Jules), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon.

Lempereur, archiviste du département de l'Aveyron.

Lesort (André), archiviste du département de la Meuse.

Letainturier (Gabriel), publiciste, sous-préfet de Châteaudun (Eure-et-Loir).

Digitized by Google

MM.

Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire.

Loriny, conservateur du musée archéologique de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Lorin (Henri), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

Lumière (Auguste), photographe, rue Saint-Victor-Monplaisir, 21, à Lyon.

Lumière (Louis), photographe, rue Saint-Victor-Monplaisir, 21, à Lyon.

Macon, archiviste du château de Chantilly (Oise).

Mallard (Gustave), avocat, à Saint-Amand (Cher).

Marçais (William), directeur de la Médersa, à Alger.

Martonne (Emmanuel de), maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes.

Masson, professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, à Aix.

Mercier (Gustave), secrétaire de la Société archéologique du département de Constantine.

Merlet (René), archiviste du département d'Eure-et-Loir.

Métais (L'abbé), secrétaire-archiviste de l'évêché, à Chartres.

Mingaud (Galien), secrétaire général de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes.

Monchicourt, contrôleur suppléant, sous-chef du bureau des Contrôles, à la Résidence générale, à Tunis.

Morel (Le chanoine), desservant de Chevrières (Oise).

Morin (Louis), typographe, rive droite du Canal, 74, à Troyes.

Mourlot (Félix), inspecteur d'Académie, à Alençon.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de la Rochelle.

Novak (Dominique), archéologue, à Sfax.

Ogereau (François), proviseur du lycée de Toulouse.

Digitized by Google

MM.

Oursel, bibliothécaire de la ville de Dijon.

Parisot (Le docteur Pierre), professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy.

Pascaud, conseiller à la Cour d'appel de Chambéry.

Pasquier, archiviste du département de la Haute-Garonne.

Pawlowski (Auguste), membre de la Société de géographie, d'agriculture, lettres, sciences et arts de Rochefort, à Fouras (Charente-Inférieure).

Péron (Pierre-Alphonse), correspondant de l'Institut, président de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.

Pérouse, archiviste du département de la Savoie.

Petit (Auguste), archiviste du département de la Corrèze.

Pézières (Angély), instituteur public, à Ferrières (Hérault).

Philippe (André), archiviste du département de la Lozère.

Plancouard, membre de la Commission départementale des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, à Cléry-en-Vexin, par Magny (Seine-et-Oise).

Pontbriand (Le lieutenant de), chef du bureau des affaires indigènes, à Zarzis (Tunisie).

Porée, archiviste du département de l'Yonne.

Porée (L'abbé), desservant de Bournainville (Eure).

Portal (Charles), archiviste du département du Tarn.

Pottier (Le chanoine), président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Poulaine (L'abbé), desservant de Voutenay (Yonne).

Poupé (Edmond), professeur au collège de Draguignan.

Poux, archiviste du département de l'Aude.

Pradère (Bertrand), conservateur du Musée du Bardo, à Tunis.

Digitized by Google

MM.

Prentout, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen.

Quignon, professeur au lycée de Beauvais.

Regnault (Félix), rue de la Trinité, à Toulouse.

Régnier (Louis), archéologue, rue du Meilet, 9, à Évreux.

Renault (Henri-Eugène), officier d'administration du génie, à Tunis.

Richemond (Meschinet de), archiviste du département de la Charente-Inférieure.

Robert, administrateur de la commune mixte des Maâdid, à Bordj-Bou-Arréridj (Constantine).

Roule, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

Sabarthès (L'abbé A.), desservant de Leucate (Aude).

Sabatier (Paul), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse.

Sadoux (Eugène), inspecteur du Service des antiquités et des arts de la Régence, à Tunis.

Sainson (Camille), vice-consul de France, à Mong-Tseu, Yun-Nan (Chine).

Saint-Venant (De), inspecteur des eaux et forêts, à Nevers.

Sarran d'Allard (Louis de), membre de la Société des lettres, sciences et arts «la Haute-Auvergne», avenue de la République, 3, à Aurillac.

Sée (Henri), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes.

Soyer (Paul), archiviste du département du Loiret.

Thiers (Paul), conservateur du Musée archéologique, à Narbonne (Aude).

Thoison (Eugène), membre de la Société historique et archéologique du Gâtinais, à Larchant (Seine-et-Marne).

Digitized by Google

MM.

Tribalet (Le capitaine), chef du bureau des affaires indigènes, à Zarzis (Tunisie).

Triger (Robert), président de la Société historique et archéologique du Maine, au Mans.

Trouillard, archiviste du département de Loir-et-Cher.

Urseau, chanoine titulaire de la cathédrale d'Angers.

Valran (Gaston), professeur au lycée d'Aix.

Vaschalde (Henri), à Vals-les-Bains (Ardèche).

Véran (Auguste), architecte des monuments historiques, à Arles (Bouches-du-Rhône).

Vernier, archiviste du département de l'Aube.

Vesly (Léon de), correspondant du Comité des sociétés des beaux-arts des départements, rue des Faulx, 21, à Rouen.

Vidal (Auguste), chef de bureau à la préfecture du Tarn.

Villeneuve (L'abbé Léonce de), archéologue, au palais de Monaco.

Villepelet (Ferdinand), archiviste du département de la Dordogne.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE

ET

DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD

Digitized by Google

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX

DES SÉANCES

DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE

ET

DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

---

16 JANVIER 1905.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Homolle prie le Comité d'excuser son absence.

M. l'abbé J.-B. Martin, correspondant du Comité, à Lyon, envoie une note sur des inscriptions et fragments d'inscriptions provenant des fouilles du quartier Saint-Irénée à Lyon. — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

M. Ulysse Dumas, à Baron (Gard), adresse au Comité deux notes, l'une sur les tumulus de Belvezet, de Baron, et d'Aigaliers (Gard), l'autre sur des huttes de l'époque hallstatienne. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. de Laigue, correspondant du Comité, à Trieste, envoie une

Digitized by Google

notice des découvertes d'antiquités préhistoriques faites à Nabresina, près de Trieste. — Renvoi à M. Salomon Reinach.

M. de Saint-Arroman communique une lettre de M. le Directeur des Beaux-Arts, par laquelle il informe la Section que le bas-relief qui surmonte la porte de l'église paroissiale de Nantouillet, et dont il a été question dans la dernière séance, a été classé parmi les Monuments historiques par arrêté ministériel en date du 19 juillet dernier.

Sont déposés sur le Bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

Le Mont-Saint-Michel en Carnac, par M. Aveneau de la Grancière, président de la Société polymathique du Morbihan;

L'archéologie préhistorique à l'Exposition de 1900, par le même;

Quelques statuettes de bronze inédites, par le même;

Statuette en bronze d'orateur, au Musée de la Société polymathique, par le même;

Explorations archéologiques dans le centre de la Bretagne armorique, par le même;

Les chambres souterraines artificielles armoricaines, par le même;

Le gardien du trésor, légende, par le même;

A Notre-Dame de Quelven, par le même;

Les villages préromains en Bretagne armorique, par le même;

Histoire d'un clocher, légende, par le même;

Les villes englouties des côtes du Morbihan, par le même;

Dernières fouilles et trouvailles (août-septembre 1902), par le même;

Deux statuettes en bois : saint Pierre et saint Paul, par le même;

Le tumulus du Nêtre, par le même;

Un moule antique en terre cuite, par le même;

Dernières explorations dans la région montagneuse de Quénécan entre le Blavet et le Sar (1899-1900), par le même;

La région de la Roche-Bernard aux époques préromaine, gallo-romaine et mérovingienne, par le même;

Une promenade archéologique à Bulry, par le même;

Montaigu-les-Troyes, par M. Forgeot-Tardy;

La chapelle du château du Champ-de-Bataille, par M. Victor Quesné;

Digitized by Google

Jean Goujon, architecte. Les colonnes de Saint-Maclou et du mausolée de Louis de Brézé à Rouen, par M. Léon de Vesly, correspondant du Comité, à Rouen.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale, et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. le Dr Capitan lit un rapport sur une station de l'époque acheuléenne, à Rosereuil-Igornay, près d'Autun, signalée et décrite par M. Victor Arnon. Ce rapport sera publié *in extenso* dans le *Bulletin archéologique*.

M. le Dr Capitan expose au Comité les raisons qui lui ont fait surseoir à la rédaction du rapport dont il était chargé sur les fouilles de M. Félix Régnault à Marsoulas (Haute-Garonne). Le rapporteur attend l'envoi que M. Régnault doit faire de photographies et d'un choix d'objets recueillis dans ses fouilles.

M. Prou lit un rapport sur une demande de subvention formée par M. Léon de Vesly, correspondant du Comité, à Rouen, en vue de poursuivre l'exploration archéologique du plateau de Boos (Seine-Inférieure).

Le Comité estime qu'il y a lieu de demander à M. de Vesly un supplément d'informations.

M. Salomon Reinach lit un rapport sur une demande de subvention formée par la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, pour permettre à M. le Dr Meunier de poursuivre à Lavoye (Meuse) les fouilles dont il a consigné les résultats dans un mémoire adressé au Comité :

« Les recherches de M. le Dr Meunier dans les ateliers céramiques de Lavoye paraissent avoir été conduites avec beaucoup de méthode, et je n'hésiterais pas à demander l'impression de la notice qu'il a envoyée à ce sujet au Ministère, si l'ouvrage de M. Déchelette, publié dans l'intervalle, ne devait obliger M. le Dr Meunier à remanier en partie son texte. Mais je suis d'avis qu'il est très opportun de lui accorder une subvention qui lui permette de poursuivre des fouilles si bien commencées. » — Adopté.

M. Salomon Reinach lit un second rapport sur une demande de

Digitized by Google

subvention formée par M. Raoul Bouillerot, à Dijon, en vue d'achever l'exploration du tumulus de La Fortelle, à Boux-sous-Salmaise (Côte-d'Or) :

« M. Bouillerot a commencé des recherches du plus grand intérêt dans le vaste tumulus de La Fortelle, appartenant au premier âge du fer. La relation qu'il nous adresse de ses fouilles est écrite avec une incontestable compétence et accompagnée d'excellents dessins. Je prie instamment le Comité et la Direction compétente de lui accorder la subvention qu'il sollicite; il y a nécessité de mener à bonne fin les fouilles commencées, ne serait-ce que pour éviter la destruction ou la dispersion d'objets précieux pour la science, soit par des éboulements de terres, soit par des chercheurs de trésors ou des marchands d'antiquités. » — Adopté.

M. de Lasteyrie présente une notice de M. Amédée Boinet, archiviste paléographe, sur une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich, représentant les travaux des mois, et en propose l'insertion au *Bulletin archéologique*. — Adopté.

M. Philippe Berger lit un rapport sur un mémoire de M. le Dr Rouvier, correspondant du Comité, à Beyrouth, sur neuf inscriptions phéniciennes relatives au temple d'Echmoun à Sidon :

« M. le Dr Rouvier a adressé au Comité des travaux historiques un nouveau rapport sur les fouilles du temple d'Echmoun, auprès de Sidon.

« Depuis la publication de ses précédents rapports, neuf nouvelles inscriptions ont été trouvées sur des pierres de fondation. Elles sont toutes identiques et reproduisent le texte de l'inscription que j'ai communiquée l'année dernière à l'Académie d'après une lettre du Dr Schrœder, le savant orientaliste qui est consul général de l'Empire d'Allemagne à Beyrouth.

« La comparaison de ces différents textes a permis de combler les lacunes de celui que nous avions seul sous les yeux, il y a un an

« M. Rouvier a annexé à son rapport une lettre du Dr Schrœder, dans laquelle ce savant établit le texte de ces inscriptions.

« La lecture et la traduction de M. Schrœder justifient les conjectures ingénieuses proposées par M. Clermont-Ganneau au sujet du nom du père du roi Bodastart, le fondateur du temple. Ce roi s'appelait non pas Sydykjaton, mais Jatoonmelek.

Digitized by Google

«En ce qui concerne la date de tout cet ensemble de textes, M. Rouvier combat l'hypothèse de M. Clermont-Ganneau qui les fait descendre jusqu'à l'époque ptolémaïque, et il soutient que le début au moins de la dynastie d'Echmounazar appartenait à l'époque de la domination perse.

«Je demande l'impression du rapport de M. Rouvier et de la lettre du Dr Schrœder dans le *Bulletin* du Comité.» — Adopté.

M. Héron de Villefosse appelle l'attention du Comité sur un fragment de poterie provenant d'Orange et conservé au Musée de Saint-Germain (n° 31697) :

«Ce fragment vient d'être publié dans l'ouvrage de M. J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II, p. 305, n° 141. L'auteur l'a classé avec raison parmi les médaillons à reliefs d'applique et à légendes explicatives, mais l'intérêt du relief n'a pas été suffisamment reconnu. Il est resté confondu avec les menus fragments indéterminés; il mérite d'être mis en lumière.

«Quoique très petit et d'apparence modeste, ce fragment ouvre une série nouvelle dans la classification des médaillons en question, celle des représentations relatives à notre mythologie nationale dont on pouvait s'étonner de ne rencontrer aucun souvenir sur les vases ornés sortis des ateliers de la vallée du Rhône. Tous les médaillons signalés jusqu'ici avec des sujets d'un caractère religieux se rapportent, en effet, aux légendes des mythologies grecque, gréco-égyptienne ou romaine. Quelques cultes particuliers et locaux de la vallée du Rhône, ceux des Villes, des Tutelles ou des Génies de villes y trouvant place, il n'y avait pas de raison pour supposer que les fabricants de poteries ornées avaient négligé de parti pris la reproduction des types des divinités d'origine purement gauloise, des dieux populaires et nationaux auxquels le peuple était resté fidèle sous la domination romaine. Le fragment en question prouve que les potiers ne méritent à cet égard aucun reproche, car il appartient à un médaillon au centre duquel était représenté le buste du *Dieu au maillet*.

«Ce qui subsiste du sujet est peu de chose; l'éclat provient du bord du relief. On y voit cependant d'une manière très nette une main droite ouverte, soutenant un vase ovoïde, sans anse; près du vase, on lit les trois lettres ...PRO..., restes d'une légende en grande partie disparue; au-dessus du vase apparaît la moitié d'une

Digitized by Google

guirlande de feuillage. Une partie de la couronne en feuilles de laurier qui encadrait le médaillon subsiste. Le vase ovoïde, sans anses, tenu dans la main droite, est une des particularités caractéristiques des figures divines connues sous le nom de *Dieu au maillet*. Il ne peut y avoir aucun doute sur la représentation à laquelle se rapporte le fragment trouvé à Orange.

« Les lettres . . . PRO . . . appartiennent au début du mot PRO[*pitium*] qui entrait dans une légende inscrite autour du buste du dieu. La composition du médaillon était analogue à celle des médaillons de Vienne et d'Orange (Déchelette, *ibid.*, nos 2 et 3) offrant le buste de Jupiter entouré de la légende [*Jovem pro*]PITI[*um nobis*]. Si un doute pouvait subsister à cet égard, il serait immédiatement levé par la production d'un autre médaillon découvert à Vichy en 1885 et qui m'a été signalé par M. A. Blanchet. On y voit un personnage à mi-corps, coiffé du *pileus*, tenant une *olla* dans la main droite. Autour du buste on lit :

▨VM · PROPITIVM
NOBIS

« Il est fâcheux que la légende du médaillon de Vichy soit incomplète. On peut supposer [*de*]VM; mais les lettres VM peuvent aussi bien appartenir au nom spécial, attribué au *Dieu au maillet*. Rien n'empêche de penser à [*Silvan*]VM ou à [*Sucell*]VM, en attendant qu'un médaillon plus complet apporte la solution de ce petit problème. Nous avons donc le ferme espoir de retrouver sur les médaillons céramiques à relief non seulement des représentations curieuses pour notre mythologie nationale, mais aussi des légendes explicatives qui contribueront à faire avancer nos études. C'est pour ce motif que j'engage les correspondants du Comité à ne négliger aucun fragment de poterie, même les plus insignifiants en apparence, à les recueillir avec soin et à les signaler. »

La séance est levée à 5 heures et quart.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'Archéologie,

Maurice Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

13 FÉVRIER 1905.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Ch. Portal, correspondant du Comité, à Albi, envoie des notes sur quelques fondeurs de cloches du XVe au XVIIIe siècle. — Renvoi à M. Eugène Lefèvre-Pontalis.

MM. Salomon Reinach et Guiffrey sont chargés de rapports sur des ouvrages pour lesquels une souscription a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

Seraincourt. Étude archéologique, par M. Coquelle, correspondant du Comité, à Meulan;
Le portrait de Louis XI conservé à Béhuard, par M. le chanoine Ch. Urseau, correspondant du Comité, à Angers;
L'exposition des primitifs français en 1904, par le même.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale, et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. le docteur Capitan lit un rapport sur une demande de subvention formée par M. Félix Régnault, correspondant du Comité à

Digitized by Google

Toulouse, à l'effet de poursuivre les fouilles qu'il a entreprises dans la caverne de Marsoulas (Haute-Garonne).

Le rapporteur rappelle les travaux de déblaiement opérés et les résultats obtenus par notre correspondant au cours des fouilles précédemment subventionnées par le Ministère : aménagement d'une terrasse devant la grotte; découverte d'un grand nombre de silex, parmi lesquels des burins qui ont pu être utilisés pour graver les figures des parois de la grotte; creusement d'une tranchée dans laquelle on a recueilli de l'ocre rouge qui a dû servir à faire les peintures; la moitié d'un godet de pierre, et des dents de renne, de cheval et de bœuf.

Le Comité émet le vœu que M. le Ministre de l'Instruction publique accorde à M. Régnault une nouvelle subvention qui lui permette d'achever le déblaiement de la grotte et de pousser les fouilles jusqu'à la base des parois.

M. le docteur Capitan lit un second rapport sur une communication de M. Ulysse Dumas, de Baron (Gard), qui fait la suite de communications précédemment adressées par lui sur les tumulus de Belvezet (Gard) :

« L'auteur signale les résultats que lui a fournis d'abord la fouille d'un tumulus à Belvezet. Il y a trouvé des fragments d'os brûlés, des débris de fer, une fusaïole et la moitié d'un vase orné d'un fort curieux dessin géométrique consistant en deux rangées de losanges séparés par une succession de deux parallélogrammes inclus l'un dans l'autre et réunis par deux bandes parallèles.

« Près d'Aigaliers, au sommet de la colline de Caux, au Nord-Ouest du hameau de Marignac, il existe une série de tumulus. M. Dumas en a fouillé un de 8 mètres de diamètre sur 0 m. 45 de hauteur. Il y a trouvé une clochette (?) de fer et un rasoir de bronze. C'est la première fois qu'il rencontre dans ses fouilles un objet semblable.

« Jadis il avait fouillé à côté de ce tumulus deux sépultures superposées. L'inférieure, hallstatienne (à incinération), avec nombreux fragments de poterie; la supérieure, avec squelette entier, contenait une amphore de 0 m. 50 de hauteur, de terre jaune pailletée de mica, que l'auteur considère comme étant d'époque mar-

Digitized by Google

nienne, et enfin un galet de schiste et un fragment de hache polie naturellement adventice en un pareil milieu.

« Dans la forêt de Tardre, près de Baron, M. Dumas a fouillé un tumulus à la partie supérieure duquel il a également trouvé des os inhumés et une bouteille qui, d'après la figure qu'il en donne, est gallo-romaine. Au-dessous, et sur un dallage formant le fond du tumulus, il y avait une sépulture hallstatienne à incinération, un fragment de grand anneau de fer et les débris de plusieurs vases dont un à décor en dents de loup, identique à celui des vases de Belveset, de Lussan et de la Baume-Longue [1].

« M. Ulysse Dumas a adressé un second travail intitulé : *Huttes ou cabanes de l'époque hallstatienne.* Ce mémoire renferme le résumé d'un grand nombre d'observations personnelles qui ont permis à l'auteur de conclure que l'habitat des populations du premier âge du fer devait se trouver au pied des collines en haut desquelles s'élèvent les tumulus.

« C'est en ce point qu'il a trouvé les vestiges de ces habitations sous forme de petites cases carrées construites en pierres brutes, de 2 mètres de côté. Il y a recueilli un fragment de fibule de bronze et des poteries identiques à celles des tumulus.

« Il pense aussi que les *oppida* ont été construits par ces populations et utilisés plus tard par divers peuples, successivement. En somme, au premier âge du fer, les habitants de cette région construisaient leurs maisons à la lisière des forêts, au pied des montagnes en haut desquelles ils brûlaient leurs morts, puis les ensevelissaient sous des tumulus.

« Les hommes de l'époque néolithique, au contraire, inhumaient toujours leurs morts au sommet de l'éminence la plus rapprochée, soit sous des abris sous roche naturels ou dans des abris artificiels, ou des hypogées souterrains.

« Ce mémoire, plein d'observations personnelles faites sur place, mériterait d'être inséré *in extenso* dans le *Bulletin,* mais l'auteur se proposant de présenter à la prochaine réunion des Sociétés savantes, à Alger, un travail d'ensemble sur toutes ces recherches, il paraît préférable d'en attendre l'achèvement pour le publier, s'il

[1] Voir *Bulletin archéologique*, 1904, p. 251.

Digitized by Google

y a lieu, en tout ou en partie, et de déposer le présent mémoire dans nos archives, en adressant à l'auteur les remerciements du Comité. » — Adopté.

M. de Lasteyrie présente un rapport sur l'autel chrétien de Sainte-Croix, près de Salon (Bouches-du-Rhône), dont M. de Gérin-Ricard a transmis la photographie au Comité.

M. Léon de Vesly ayant fait parvenir au Comité les renseignements supplémentaires qui lui avaient été demandés sur le projet qu'il a formé de pratiquer des recherches archéologiques sur le plateau de Boos (Seine-Inférieure), M. Prou présente un nouveau rapport sur la demande de subvention que notre correspondant a adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique. Les vestiges d'antiquités signalés depuis longtemps et à plusieurs reprises sur ce territoire permettent d'espérer que des fouilles méthodiquement conduites auront pour l'archéologie de fructueux résultats.

Le Comité estime qu'il y a lieu de seconder l'exécution du projet de M. de Vesly et de lui accorder une subvention, d'autant plus que les sociétés locales et de généreux donateurs se déclarent prêts à couvrir la plus grande partie des frais de l'entreprise.

M. Héron de Villefosse lit un rapport sur quatre inscriptions chrétiennes, dont M. l'abbé J.-B. Martin, correspondant du Comité, à Lyon, a transmis au Comité des frottis à la mine de plomb et des copies :

« Les trois premières proviennent des tranchées faites pour l'établissement d'une cave dans la maison de M. Ferla, quartier Saint-Irénée, rue des Macchabées, à Lyon. Elles sont conservées chez le propriétaire avec celles qui ont été précédemment découvertes[1] :

[1] *Bulletin archéologique*, 1904, p. XLI.

Digitized by Google

I

«Hauteur, 0 m. 68; largeur, 0 m. 42. — Les lettres sont gravées très légèrement et mesurent environ 0 m. 02 ·

(colombe tenant un rameau dans le bec) (rosace à quatre pétales) — (grande croix pattée avec A et Ш sous la traverse) — (colombe) (rosace à cinq pétales)

CONIVXQ·PLACIDAM CAPIS QVIETEM
MVNDI TRISTITIAS EXHORRVISTI
DVM CLARAS PROPERAS ADIRE SEDES
DIGNO QVAS RECIPIS ELECTA FRVCTV
5 INNOSMET GRAVITER SEIVNCTAS AEVIS
NATI QVAM NEOAEVNT VIDERE NOSTRI (*sic*)
CAELESTE POTIVS AMPLEXA MVNVS
NOSTRVM LENIAS QVA*esu*MVS DOLOREM
CHRISTO SI QVOTIENS ORATIONES
10 SANCTIS SAEPE LOCIS ADSVMTA DEFERS

(colombe) — (grand vase cannelé à deux anses) — (colombe)

«La branche principale de la croix placée en tête du texte mesure 0 m. 16; la traverse mesure 0 m. 13.

«Ce petit poème funéraire de 10 lignes se compose de vers de 11 syllabes; il ne renferme qu'une seule abréviation à la ligne 1, *conjux q(uae)*. Il contient des idées et des expressions qu'on retrouve dans les textes contemporains de Lyon et de la région [1]. Il ne nous donne pas le nom de la défunte.

«A la ligne 6, le marbrier a gravé un O au lieu d'un Q dans le mot *neq[u]aeunt*.

[1] Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n° 2359, *quae mundana reliquit*; n° 2395, *jam saecla relinquens*; t. XII, n° 2114, *electa Deo*, etc.

Digitized by Google

II

«Hauteur, 0 m. 38; largeur, 0 m. 32. — La hauteur des lettres est de 0 m. 03; les lettres des deux premières lignes sont inscrites entre deux doubles traits. Fragment :

C C O^N C L· N E T V R P A T
*me*M B R A S E P V L C·
Q V I^x I T I N T A C T A *per*
*anno*S X V I I I I E T M E N*ses*
D I E S X X I I D E F V N C*ta*
obii T D I E I I I I I D V S I V N I A S
*domi*N O N O S T R O A V I T O *aug*

(restes d'un monogramme
du Christ entouré d'un cercle)

«Ce fragment appartient à l'épitaphe d'une jeune fille morte à 19 ans.

«A la première ligne, le graveur a ajouté un petit N au-dessus du O ; il est probable que le groupe de lettres ainsi complété appartient au verbe *concludere*. Ce qui suit reste cependant obscur : N est douteux, ETVR est certain. Il semble toutefois permis de songer à une formule analogue à celle du début d'une inscription métrique trouvée à Saint-Just, c'est-à-dire dans le même quartier de Lyon :

Hic cujus in hoc conduntur membra sepulchro.

«En tout cas, le début du fragment est métrique :

[*Ho*]*c conc*[*udun*]*tur ? pat*[*erno m*]*embra sepulc*(*hro*).....
q(*uae*) *vixit intacta* [*per anno*]*s*

«L'intérêt du texte réside surtout dans la date; *IIII idus junias* [*domi*]*no*, ou [*dom*]*no nostro Avito.*

«M. l'abbé Martin pense qu'il s'agit de Fl. Avitus Marinianus, préfet du prétoire en 422 et consul d'Occident en 423. Mais le

Digitized by Google

consul de 423 est toujours désigné par son surnom *Marinianus;* de plus, il faut remarquer que le nom d'Avitus est précédé ici du titre impérial *dominus noster*. Dès lors il s'agit d'un empereur; il ne peut être question que d'Eparchius Avitus, préfet du prétoire des Gaules sous Valentinien III en 439, proclamé empereur en 455 à la mort de Petronius Maximus et consul d'Occident en 456 [1]. De Rossi [2] a démontré qu'en Occident, à la fin d'octobre et au commencement de novembre 456, l'année avait été désignée par le consulat d'*Eparchius Avitus;* notre texte prouve que cette désignation a eu lieu dès le mois de juin. En outre, c'est la première fois que le nom de l'empereur Avitus est rencontré en Gaule sur un document épigraphique.

«L'inscription est ainsi datée du 10 juin 456.

III

«Hauteur, 0 m. 30; largeur, 0 m. 21. — Les lettres sont belles et bien gravées aux quatre premières lignes; elles ont 0 m. 04 de hauteur. Fragment de la partie gauche; début des lignes :

EPYFANIATI[redacted]
FVNEREDVRo[redacted] *rapuit*
MORSIMPIAC*ursu* [redacted]
TISNOTAIH[redacted]
5 BILIS A[redacted]

«L'épitaphe d'*Epyfania* était en vers. Cf. l'épitaphe du diacre Emilius, trouvée à Andance [3], où on lit :

. . . . . Emilium quem funere duro
Eu nimium celere rapuit more impia cursu.

[1] Borghesi, *Œuvres*, t. X, p. 733-736.
[2] *Inscr. chr.*, vol. I, n° 795.
[3] *Corp. inscr. lat.*, t. XII, n° 5862.

Digitized by Google

IV

«Hauteur, 0 m. 32; largeur, 0 m. 26. — La hauteur des lettres est de 0 m. 03. Fragment gauche; début des lignes :

(rinceau de lierre)

IN HOC TVMVLO *requies*
CIT BONE MEM*orie*
CONSTANT *vixit*
IN PACE ANN*ob*
5 *i*IT PRIDE KAL (*sic*)
THEVDORY

«Le même nom, *Constantius*, se retrouve sur une inscription contemporaine, conservée à Lyon dans la crypte de Saint-Irénée[1]. Il est impossible de savoir s'il s'agit ici d'un homme ou d'une femme et si on doit compléter *Contant*[*ius*] ou *Constant*[*ia*].

«La formule du début, *in hoc tumulo requiescit bone memorie*, se lit fréquemment sur les marbres du cimetière de Saint-Irénée; les exemples datés se placent entre les années 492 et 567[2]. D'après la forme des lettres, notre inscription paraît bien appartenir à la première moitié du VIe siècle. Elle ne provient pas du même endroit que les précédentes qui paraissent remonter au Ve siècle et dont la seconde en tout cas est datée. Le mot THEVDORV doit appartenir au nom *Theudoru*[*cus*]. L'inscription devait donc être datée par l'année du règne de Thierry I ou de Thierry II[3]. Il est regrettable que M. l'abbé Martin, auquel le Comité doit des remerciements pour ses excellentes communications, n'ait pas pu indiquer d'une manière précise la provenance de ce dernier texte.»

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n° 2411.

(2) *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n°s 2364 à 2390.

(3) Cf. les inscriptions de Coudes, *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n°s 1531 et 1534, qui débutent par la même formule et qui se terminent également par une date portant le nom d'un Thierry, *anno XV regno domni Theudorici; indictione quinta regis Teudorici.*

Digitized by Google

M. Saglio lit un rapport sur un ouvrage pour lequel une souscription a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'Archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

20 MARS 1905.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Blanchard, de la Société historique, archéologique et scientifique de Soissons, envoie au Comité une notice sur les découvertes d'antiquités romaines faites au lieu dit «le Château-d'Alebastre», de 1903 à 1905. — Renvoi à M. Salomon Reinach.

M. de Saint-Venant, correspondant du Comité, à Nevers, adresse un mémoire sur le vieux château de Barbarie, à La Machine (Nièvre), dans la forêt des Minimes. — Renvoi à M. Eugène Lefèvre-Pontalis.

M. l'abbé Cazauran, archiprêtre de Mirande, transmet au Comité la photographie d'une inscription du moyen âge. — Renvoi à M. Prou.

M. Ulysse Dumas, de Baron (Gard), envoie une note relative aux tumulus de Belvezet (Gard). — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. de Lasteyrie dépose un mémoire de M. Coquelle sur les clochers romans de l'arrondissement de Dieppe et en propose l'insertion au *Bulletin archéologique*. — Adopté.

M. Salomon Reinach est chargé d'un rapport sur un ouvrage

Digitized by Google

pour lequel une souscription a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

La grotte des Fées et les petites grottes de l'Anse, par M. l'abbé Parat;

La grotte du Trilobite, *l'Égouttoir*, *les Nomades*, *la Roche aux chats*, par le même;

La Chaise-Dieu, par M. Rouchon.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. Jules Guiffrey lit un rapport sur une communication de M. Louis de Laigue, consul général de France à Trieste, relative à une fresque du xve siècle à la Chartreuse de Pesio :

« Dans son étude sur la fresque de la Chartreuse de Pesio, située sur le Pesio, à 28 kilomètres Sud de Cuneo, M. de Laigue se propose de faire connaître une peinture murale ou fresque peu connue, car elle se trouve dans un pays que ne visitent guère les touristes, de fixer la date approximative de cette œuvre d'art, enfin d'identifier un des personnages représentés avec un chartreux d'origine française, ayant joué un certain rôle politique au milieu du xve siècle.

« La description détaillée de la peinture à demi dévorée par l'humidité, jointe à la photographie de cette Vierge protectrice des Chartreux, remplit assez bien le premier but que s'est proposé l'auteur, sans toutefois nous édifier bien exactement sur la valeur de l'œuvre.

« Certains rapprochements risqués par M. de Laigue pour expliquer la coiffure de la Vierge, appelée, dit l'auteur, un « bicoquet », comme pour justifier la division des Chartreux, abrités par le manteau protecteur en moines barbus, groupés à gauche, et en moines imberbes, placés à droite, nous paraissent un peu hasardés. En faisant toutes réserves sur cette deuxième partie de la note de notre correspondant et sur ses recherches relatives au rôle joué par le Père Lecoq, chartreux d'origine française, mort en 1458, c'est-à-dire à une date bien antérieure à l'exécution de la

Digitized by Google

fresque en question, nous proposerions cependant de l'imprimer dans le *Bulletin* si la photographie qui accompagne le texte pouvait être reproduite. Il serait, en effet, bien difficile de comprendre les explications et commentaires de l'auteur sans avoir sous les yeux la reproduction de la peinture. » — Adopté.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis lit un rapport sur une liste de fondeurs de cloches du xve au xviie siècle, communiquée par M. Ch. Portal, archiviste du Tarn, correspondant du Comité :

« Notre correspondant, M. Portal, nous adresse des notes biographiques sur vingt-trois fondeurs de cloches qui ont travaillé dans l'Albigeois du xve au xviiie siècle. C'est une courte liste qui mérite d'être imprimée dans le *Bulletin archéologique*, car elle résulte du dépouillement de pièces d'archives dont la cote est soigneusement indiquée. L'auteur ne dit pas si quelques-unes de ces cloches existent encore aujourd'hui, mais il apporte de nouveaux documents pour la vaste enquête campanaire dont M. Berthelé a pris l'initiative. » — Adopté.

M. Salomon Reinach rend compte d'un mémoire de M. le Dr Meunier sur l'établissement céramique de Lavoye (Meuse) et conclut à l'impression dans le *Bulletin archéologique*. — Adopté.

M. Salomon Reinach lit un rapport sur une communication de M. Louis de Laigue, relative à l'exploration d'une caverne à ossements sise à Nabresina, près de Trieste :

« M. de Laigue, consul général de France à Trieste, signale au Comité l'exploration récente, par M. le professeur Moser, d'une caverne à ossements située à Nabresina, près de Trieste. On y a recueilli des restes d'*Ursus spelaeus*, de *Bos primigenius*, de *Felis spelaea*, de loup, de cerf. Plusieurs os paraissent porter des traces d'utilisation par l'homme. La caverne, qui a été habitée à diverses époques, a donné aussi des tessons de poterie grossière, des outils de silex, de petits morceaux de charbon de bois; enfin, M. Moser y a trouvé une mâchoire humaine pourvue de ses molaires, dont l'une, à peine développée, prouve que le sujet est mort avant l'âge adulte. »

Digitized by Google

Le mémoire de M. de Laigue sera déposé aux archives du Comité.

MM. Philippe Berger, Jules Guiffrey et Salomon Reinach lisent des rapports sur des ouvrages pour lesquels une demande de souscription a été adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

M. Cagnat annonce au Comité, de la part de M. le capitaine Molins, que cet officier, aidé de deux de ses camarades, MM. le capitaine Confortini et le lieutenant Sautriau, a découvert dans les fouilles qu'il a faites sur le territoire de Montfort, près de Narbonne, une statue d'Hercule brisée à hauteur du genou.

Dans les mêmes fouilles, il a trouvé deux fragments d'une inscription funéraire ainsi conçue :

OCTAVI
MARITVM
L·SVAVIS
SIBI·ET·PAT

IV
VIV

De très nombreux morceaux de vases, avec sujets figurés ou marques de fabrique, continuent à être recueillis au même lieu.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

RÉUNION ANNUELLE

DES

DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

À ALGER.

SÉANCE GÉNÉRALE D'OUVERTURE.

La 43e réunion des délégués des Sociétés savantes de la France s'est ouverte le mercredi 19 avril, à 2 heures précises, à l'École de médecine et de pharmacie d'Alger, sous la présidence de M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, et de la Commission archéologique de l'Afrique du Nord, conservateur au Musée du Louvre, assisté de M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, et de M. Raoul de Saint-Arroman, chef du bureau des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique.

Étaient présents : MM. Darboux, René Cagnat, Paul Meyer, membres de l'Institut; Vidal de La Blache, Henri Cordier, Maurice Prou, Gazier, le docteur Capitan, Houdas, G. Harmand, Toutain, Albert Ballu, le docteur Ledé, Gaston de Bar, membres du Comité des travaux historiques et scientifiques; Jeanmaire, recteur de l'académie d'Alger; Christian, directeur de l'Imprimerie nationale; le commandant Lacroix; le baron Hulot, secrétaire général de la Société de géographie de Paris; Ulrich de Fonvielle, L. Salefranque, Bonet-Maury, Boyé, Coquelle, le docteur Dejeanne, A. Besnard, Couton, Barnett, Berg; Mlles Marie Bouchez, Générès; Mme de Salberg; MM. Chouet, Chalande, Buret, Crancioni, Cros, Debruge, Devaux, U. Dumas, A. Fage, le marquis de Fayolle, l'abbé Levis,

Digitized by Google

Ch. Griffon, le baron Jules de Guerne, Lebègue, Lesacq, Lanissol, Hauser, M. et Mme Kuntz; MM. Israël Lévi, Charles Letort, H. Lemoine, Lasnier, Isidore Lévy, Lafon, Leunier, de Laprade; M. et Mme Mertz; MM. Rodolphe Rey, Pilloy, Rocheblave, Pawlowski, l'abbé Richard, Maguelonne, Jean Mélia, Henri Muteau, Gerviez, E. Olivier; Mme Blanche Rey; MM. E. Rupin, docteur Vidal, Paul Servonnet, Truffault, Sautereau, Taride, de Valois, le lieutenant-colonel de Villars, de Motylinski, directeur de la Medersa de Constantine; MM. le docteur Curtillet, directeur, et le docteur Bruch, directeur honoraire de l'École de médecine et de pharmacie d'Alger; MM. Trabut, Battandier, Scherb, Malosse, Beulaygue, Grimal, professeurs à la même école; MM. Thévenet, directeur de l'École des sciences d'Alger; Trépied, Mège, Pouget, Bounhiol, Flamand, Viguier, professeurs à la même école; Mesplé, directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger; de Peyrimhoff, directeur de l'Agriculture et du Commerce au gouvernement général de l'Algérie; Lamourette, inspecteur d'Académie; Audran, Woltz, Suberbie, professeurs au lycée d'Alger; Charpentier, professeur à l'École supérieure de droit d'Alger; le lieutenant-colonel Laquière, Emile Broussais, Hinglais; Mme Gounet; MM. Auger, Pescheux, Piat, Dotiau, Nicollet, etc.

Au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Héron de Villefosse déclare ouvert le Congrès des Sociétés savantes et donne lecture de l'arrêté qui constitue les bureaux des sections.

Le bureau de la Section d'archéologie est ainsi constitué :
Président de la Section : M. Héron de Villefosse;
Secrétaire : M. de Lasteyrie;
Secrétaire adjoint : M. Prou;
Présidents de séances : MM. Héron de Villefosse, de C. Motylinski, Georges Perrot, Paul Gauckler, René Cagnat, Waille, de Lasteyrie, Marçais, le docteur Capitan, Robert.

M. Héron de Villefosse prononce ensuite l'allocution suivante :

« Messieurs, la date choisie pour la réunion d'un Congrès archéologique à Athènes nous prive aujourd'hui d'un certain nombre de nos confrères : ce qui peut nous consoler de leur absence, c'est la

Digitized by Google

pensée qu'ils travaillent à cette heure avec une ardeur égale à la nôtre et qu'ils poursuivent le même but que nous, dans une contrée où la France vient d'accomplir la grande œuvre des fouilles de Delphes.

« Cette année, pour la première fois, la ville d'Alger a été désignée comme le siège du Congrès des sociétés savantes. Ai-je besoin de vous dire que cette décision a été partout accueillie avec une véritable joie. Ceux d'entre nous qui, déjà, avaient appris à aimer l'Algérie et qui conservaient au fond du cœur l'espérance de la revoir, ne pouvaient manquer de saisir une occasion aussi favorable à leur désir; ceux qui n'avaient pas encore eu la bonne fortune d'admirer un pays vers lequel ils se sentaient attirés depuis longtemps se sont réjouis d'y venir.

« Aussi nous arrivons nombreux. De tous les points de la France nous accourons, soucieux d'apporter un témoignage de notre estime et de notre reconnaissance aux hommes distingués qui travaillent ici à faire aimer nos idées, à augmenter le prestige et le renom de la patrie. Notre première pensée est d'exprimer à nos confrères algériens les sentiments que nous inspirent à la fois leurs travaux et leur dévouement. En leur adressant avec une émotion très sincère un affectueux salut, je me félicite d'être votre interprète auprès d'eux; c'est un honneur que je n'oublierai pas. Ils appartiennent pour la plupart aux grandes associations qui, depuis un demi-siècle, se sont librement développées sur la terre d'Afrique et qui méritent à tant de titres nos cordiales félicitations. Celles d'Alger, de Constantine, d'Oran et de Bône comptent parmi les plus anciennes et les plus importantes.

« Ce sont elles qui nous font connaître chaque jour le butin nouvellement conquis et qui le mettent en valeur. Elles sont ici comme l'avant-garde de la science. Si leur marche laborieuse s'est quelquefois un peu ralentie, elles ont retrouvé promptement des forces nouvelles. Les hommes qui les ont fondées, ceux qui les ont dirigées avec un zèle admirable, ont su grouper et retenir autour d'eux les meilleurs ouvriers de notre pénétration intellectuelle.

« L'accueil de la ville d'Alger, Messieurs, vous montre assez combien elle est sensible à votre visite. Vous êtes les bienvenus dans ce pays qui s'apprête à vous conquérir. Les représentants les plus autorisés des sciences que vous cultivez, les hommes renommés par leur maîtrise en tant de domaines divers, sont venus de tous côtés

Digitized by Google

au-devant de vous; ils vous entourent, heureux de vous recevoir, heureux de vous montrer tout ce qui a été fait ici pour le progrès de la science et pour l'amélioration du sort de l'humanité. Ils se disposent à échanger avec vous des communications destinées à répandre la lumière sur les sujets les plus variés.

« Certainement, c'est avec une impression d'espérance que vous avez déjà parcouru le programme des travaux du Congrès : il est comme le reflet de nos intentions actuelles. Aux généreux efforts des savants qui s'attachent à élargir le champ de l'activité humaine, à encourager les combattants de la vie, à les diriger vers des voies nouvelles, nous applaudissons sans réserve. L'exploitation des richesses naturelles du sol, l'amélioration de la santé publique et du bien-être général, le développement moral de l'individu, préoccupent à juste titre chacune de nos sections. Nous leur souhaitons de traiter avec un plein succès ces grandes questions d'un intérêt vital et pratique.

« Pour nous qui cherchons surtout à interroger le passé et à y recueillir des enseignements, le terrain de nos recherches s'agrandit sans cesse. Votre concours assidu nous oblige à étendre indéfiniment ce domaine, car vous nous apportez, sans vous lasser, les éléments épars de la vaste enquête scientifique sans laquelle toute généralisation serait stérile. Les titres des mémoires dont nous devons entendre la lecture nous ont déjà donné l'assurance que l'histoire, la géographie, les antiquités, le langage, les mœurs et les institutions des différents peuples qui nous ont précédés fournissent à vos investigations de nouveaux et de nombreux projets d'études.

« Le moment est donc venu, Messieurs, de commencer nos travaux. En examinant en commun tant de questions attachantes, nous en découvrirons plus facilement la solution et nous gagnerons à notre cause de nouveaux adeptes. Des liens étroits s'établiront entre les hommes de science et les hommes de bonne volonté. Une telle collaboration ne peut produire que des fruits heureux. Nous avons le ferme désir de faire aboutir nos recherches qui se lient au progrès de la civilisation. Mettons-nous donc à l'œuvre avec une entière confiance, avec une pleine liberté d'esprit, avec cette passion de la vérité dont nous sommes tous animés. Lorsque notre tâche sera accomplie, chacun de nous éprouvera la satisfaction intime d'avoir utilement travaillé pour la grandeur de la France et pour sa glorieuse renommée. »

Digitized by Google

Le Président invite les délégués des Sociétés savantes à se rendre dans les locaux qui ont été affectés aux diverses sections.

La séance est levée à 2 heures et demie.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SÉANCE DU 19 AVRIL 1905.

SOIR.

PRÉSIDENCE DE MM. HÉRON DE VILLEFOSSE
ET DE C. MOTYLINSKI.

M. Toutain, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, lit un mémoire sur le *limes Tripolitanus*. Il expose, en s'appuyant sur les découvertes faites dans le Sud-Tunisien par plusieurs officiers, et en Tripolitaine, par M. de Mathuisieulx, quel était le tracé du *limes* entre Telmine (*Turris Tamalleni*) et Lebda (*Leptis magna*). Le *limes* franchissait, au Sud du pays des Ahouaya, la crête montagneuse qui sépare le Sahara de la région du littoral, en suivait le pied oriental depuis le Djebel-Tlalet jusqu'aux environs de Dehibat, puis remontait sur le plateau saharien dont il longeait l'extrémité septentrionale jusqu'à Lebda.

Du *limes* partaient des routes stratégiques qui reliaient cette voie principale aux forts construits en plein désert à Ghadamès, Gharia-el-Gharbia, Bondjem. M. de Mathuisieulx a retrouvé l'une des bornes milliaires de la route qui conduisait à Gharia-el-Gharbia. Cette borne porte le nom de Caracalla et est datée de l'année 216 après Jésus-Christ.

M. Paul Gauckler, directeur des antiquités de la Tunisie, donne lecture d'un mémoire dans lequel M. le capitaine Le Bœuf a consigné les résultats de ses dernières recherches sur le tracé de la voie romaine de *Tacape* (Gabès) à *Aquae Tacapitanae* (El-Hamma). Il a relevé une série de ruines romaines sur une ligne droite de dix-huit milles dont il a marqué le tracé sur une carte annexée à son mémoire.

Lecture est donnée d'un mémoire de M. Ernest Mercier, prési-

Digitized by Google

dent de la Société archéologique du département de Constantine, correspondant honoraire du Ministère, consacré à l'histoire de la race berbère. L'auteur passe en revue et discute tous les textes des auteurs anciens relatifs aux Berbères; il examine les relations que ceux-ci ont eues avec les autres peuples et spécialement avec l'Égypte. Il dresse un tableau de toutes les tribus berbères, discute les diverses théories sur les origines de cette race. Puis il nous montre les Berbères sous la domination romaine : la romanisation ne dépassa pas la surface et ne modifia pas les mœurs ou le caractère de la race. Enfin l'auteur recherche les conditions faites aux Berbères par la conquête arabe. En résumé, les Berbères ont maintenu leur civilisation propre aussi bien vis-à-vis des Arabes que des Romains.

M. Cagnat donne lecture d'un mémoire de M. Paul Monceaux. L'auteur discute le récit martyrologique appelé *Passio Felicis* ou *Acta Felicis* (évêque de Thibiuca) et montre comment la relation primitive a été altérée par des additions.

M. Louis Poinssot, élève diplômé de l'École des hautes études, lit une notice sur les stèles de la Ghorfa. Dans un mémoire qui n'a paru qu'après sa mort, M. du Coudray de La Blanchère a étudié longuement des stèles conservées jadis pour la plupart à la Manouba, dans les collections du prince Mohammed, fils du Khaznadar.

Sans discuter ici les commentaires peu probants, inspirés par les figurations de ces stèles, on essaie de rectifier ce qui a été dit de leur origine. On doit renoncer à l'origine thuggensienne comme à l'origine carthaginoise; la présence d'une stèle de cette série à Dougga n'est pas une objection. Les indigènes déclarent, en effet, qu'elle y a été apportée par les soldats du Khasnadar. Il y a lieu, au contraire, de tenir compte de l'indication donnée à M. de La Blanchère par les soldats du Khasnadar, indication qui concorde avec les mentions de l'inventaire du Musée du Louvre (année 1876), et il faut attribuer à la Ghorfa (Bahiret-el-Ghorfa), plaine située entre Maktar et Dougga, ces curieux monuments. M. Poinssot cherche à dresser la liste de ces stèles, dont plusieurs ont été jusqu'ici mal décrites. Il n'y a pas lieu d'y rattacher, comme on l'a

Digitized by Google

fait, une série de stèles du Musée Britannique, qui présentent avec celles-ci quelques analogies.

M. Toutain présente quelques observations tendant à faire ressortir l'importance des stèles de la Ghorfa au point de vue de l'histoire des religions africaines.

M. Gauckler ajoute sur l'origine de ces stèles quelques renseignements qui renforcent les hypothèses de M. Poinssot.

M. le Président rappelle que la provenance de la Ghorfa lui avait été indiquée dès l'année 1875 par Malaspina, l'ancien guide de Victor Guérin en Tunisie, qui connaissait mieux que personne toutes les découvertes archéologiques faites à cette époque pour le compte du Khaznadar.

M. Cagnat lit un rapport de M. l'abbé Leynaud sur les fouilles que celui-ci a faites, d'abord en collaboration avec M. le docteur Carton, puis seul, de 1903 à 1905, dans les catacombes chrétiennes d'Hadrumète (Sousse), dont la première galerie avait été découverte en 1889 par M. le colonel Vincent, avec le concours de MM. le commandant de Lacomble et le lieutenant Hannezo. Ensuite, MM. le capitaine de Bray, le lieutenant Tailhade et le capitaine Ordioni en avaient continué l'exploration.

Les galeries, dont plus de quarante et une ont été jusqu'ici reconnues, sont taillées dans le tuf; la largeur varie de 0 m. 70 à 2 mètres; la hauteur ne dépasse pas 2 m. 50. Elles présentent la même disposition que les galeries des cimetières romains. Les *loculi*, qui s'étagent le long des parois verticales, sont fermés par trois grandes tuiles; les inscriptions, très concises, sont tracées en noir sur les tuiles, ou gravées à la pointe sur la chaux, rarement gravées sur marbre.

Les fouilles les plus récentes ont fait découvrir une chambre avec *loculi* et *arcosolium*, à laquelle aboutissaient cinq galeries. Dans le voisinage, M. l'abbé Leynaud a trouvé une inscription d'un certain *Longinus* ornée de deux symboles, le Bon Pasteur et la Colombe.

M. le Secrétaire donne lecture d'une étude de M. Saladin, membre

Digitized by Google

de la Commission de l'Afrique du Nord, sur le développement de l'art musulman.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SEANCE DU 20 AVRIL 1905.

MATIN.

PRÉSIDENCE DE MM. DE LASTEYRIE ET PAUL GAUCKLER.

M. Ben-Attar, correspondant honoraire du Ministère, à Tunis, lit un mémoire intitulé : *L'esprit libéral du Coran*, et dans lequel il montre que, pendant les premiers siècles de l'Islam, le Coran a été interprété dans un sens libéral, et qui a contribué au développement de la civilisation musulmane.

Le Prophète avait proclamé l'obligation de l'instruction, même pour les femmes. Tout croyant doit puiser la science partout où il la trouve. Du Coran, il résulte que les femmes devaient avoir le visage découvert, mener une vie décente, être instruites. Mais, comme toutes les femmes n'avaient pas une vertu austère, les commentateurs décidèrent que les femmes se couvriraient le visage et se tiendraient enfermées dans les maisons. Ces prescriptions eurent des résultats désastreux pour les mœurs.

Les hommes purent se livrer à la débauche et dissiper leur fortune sans être rappelés au devoir par leur compagne.

C'est sous l'influence des Perses que les pratiques de l'astrologie et de la magie s'introduisirent chez les musulmans. Malgré tout, la civilisation se développa et atteignit un degré de développement plus étendu que chez aucun autre peuple. Mais survinrent les Croisades; à l'intolérance des chrétiens répondit celle des musulmans. La croyance à la puissance des saints et des cheiks fondateurs des confréries religieuses supprima tout effort, toute vie active chez les musulmans, puisqu'il suffisait d'un vœu pour obtenir le résultat désiré.

M. Ben-Attar examine les relations que le Coran impose à ses fidèles avec leur prochain, croyant ou non. Ces rapports doivent être empreints de tolérance, amicaux, pleins de sincérité, de confiance et d'affection. C'est là l'interprétation la plus vraie du Coran, et l'interprétation contraire, dictant la haine, l'ignorance et le fanatisme, doit être repoussée.

Digitized by Google

M. Poinssot rend compte d'un mémoire de M. le capitaine Benet, du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, sur un monastère de femmes à Tabarka. Le capitaine Benet a pratiqué des fouilles dans une nécropole située entre l'église actuelle et le fort espagnol connu sous le nom de Bordj Messaoudi. Il a découvert une basilique dont l'abside est entière. Autour du chœur, on a trouvé deux étages de tombes, au-dessous du sol de la basilique. L'idée vient tout naturellement de supposer que là se trouvait le monastère de femmes voisin de celui des hommes, dont parle Victor de Vite.

La mosaïque de la religieuse *Castula*, découverte, il y a quelques années, au pied de la colline du camp, a pu appartenir au monastère de femmes. La basilique et les constructions adjacentes ont été détruites, et une nécropole byzantine prit leur place; les tombes en furent faites avec les matériaux provenant de la basilique. M. le capitaine Benet a joint au compte rendu de ses fouilles une description détaillée des mosaïques et un catalogue comprenant le relevé des inscriptions.

M. Gauckler insiste sur l'intérêt que présentent quelques-unes des mosaïques découvertes par M. le capitaine Benet : entre autres, celle qui représente la basilique elle-même, et encore la figure d'un notaire écrivant la vie d'un martyr.

M. Gauckler rend compte d'un mémoire de M. le lieutenant Maurice Bernard, correspondant du Comité, à Tunis, sur le cheval dans l'Afrique romaine. Sur les mosaïques du Nord africain, le cheval, sujet accessoire de scènes décoratives ou de la vie réelle, est reproduit pendant cinq siècles en diverses phases de son utilisation, avec ses formes, couleur, toilette, nom, allures et harnachement. Sa figuration diffère. Elle a naturellement suivi les évolutions de l'art : réaliste à l'époque antoninienne, elle passe peu à peu à des représentations conventionnelles aux époques chrétienne et byzantine. C'est dire que la valeur documentaire des silhouettes diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'antiquité. M. le lieutenant Maurice Bernard a joint à son mémoire un catalogue des 110 représentations de cheval qui figurent sur les mosaïques.

M. le docteur Capitan insiste sur l'intérêt qu'il y aurait à faire le relevé des chevaux « rayés » sur les mosaïques. Car c'est là un carac-

Digitized by Google

tère d'où on pourrait tirer d'utiles éclaircissements pour la détermination des races de chevaux.

M. Cagnat rend compte d'un rapport de M. le docteur Carton sur les fouilles qu'il a faites ou suivies dans une nécropole à Henchir-Zoura, au bord de la sebkha de Sidi-el-Hani. Ce cimetière très humble offre cette caractéristique que les tombes romaines y sont superposées à des tombes de traditions libyque et punique; il y a aussi des traces de sépulture chrétienne. Cette petite nécropole offre en quelque sorte un résumé de l'évolution de la sépulture en Afrique.

M. Gauckler présente quelques observations.

Lecture est donnée d'une note très intéressante du R. P. Delattre, membre non résidant du Comité, dans laquelle l'auteur raconte les différentes péripéties des fouilles faites par lui dans un caveau carthaginois à Carthage, la visite de toutes les chambres successives dudit caveau, la découverte d'un grand sarcophage de marbre blanc peint, et énumère les différents objets qu'il y a recueillis.

M. Gauckler rend compte de la découverte par M. Lafon, correspondant du Comité, d'une maison romaine à *Bulla Regia*. C'est la seule maison actuellement connue en Afrique qui soit aussi complètement conservée.

M. le Président fait passer sous les yeux de l'assemblée une série de plans et de photographies.

M. Gauckler analyse ensuite le mémoire de M. H.-E. Renault, correspondant du Comité, architecte des travaux publics, à Tunis, consacré à la description d'un grand mausolée découvert à Jemajeur (Tunisie). Cet édifice est sur plan rectangulaire, mesurant dans œuvre 8 m. 65 en profondeur et 7 m. 74 en largeur. L'entrée, mesurant 3 m. 54 d'ouverture, est située à l'Est; elle ne comporte ni chambranle, ni feuillure. La construction est faite de belle pierre, taillée avec soin, et d'un grand appareil irrégulier. Les vestiges consistent en une partie du mur oriental, le mur au Sud jusqu'à la corniche, et le mur occidental, dans toute sa hauteur,

Digitized by Google

amorti par un fronton triangulaire; la façade septentrionale est entièrement écroulée. A l'intérieur, deux grandes niches sont creusées dans le mur occidental; une entaille qui y est pratiquée laisse deviner la forme de la voûte en plein-cintre, qui s'appuyait sur un entablement de grandes dalles probablement supportées par des colonnes d'où proviennent sans doute plusieurs bases retrouvées dans les ruines.

M. Renault a découvert et déblayé le caveau destiné à recevoir les sarcophages; il était couvert de dalles.

L'auteur a joint à son mémoire de nombreuses photographies, des plans et des coupes remarquables et un essai de restauration.

M. Louis Poinssot donne lecture d'un mémoire de M. Robin, conducteur des ponts et chaussées, à Enfidaville, sur les fouilles qu'il a exécutées sous les auspices et aux frais du service des Antiquités dans la basilique byzantine d'*Upenna* (Henchir-Chegarnia, près d'Enfidaville). Cet édifice, qui semble avoir été construit au début du VIe siècle, fut considérablement agrandi plus tard. Il comporte, à côté du sanctuaire proprement dit, un baptistère à immersion carré qui fut remplacé plus tard par une cuve étroite. Toute la basilique était pavée de mosaïques avec de nombreuses épitaphes de fidèles, de catéchumènes, d'évêques, de religieuses qui s'étaient fait inhumer *ad sanctos*, auprès de reliques de seize martyrs qui subirent le dernier supplice tous ensemble et paraissent avoir été victimes non pas des empereurs païens, mais des Vandales ariens. La mosaïque qui recouvrait les restes des martyrs a été retrouvée intacte en face de l'abside et à l'autre extrémité de la grande nef, près de la grande porte d'entrée.

La séance est levée à 4 heures et demie.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SÉANCE DU 20 AVRIL 1905.

SOIR.

PRÉSIDENCE DE M. RENÉ CAGNAT.

M. le Secrétaire donne lecture d'un mémoire de M. l'abbé Arnaud d'Agnel, correspondant du Comité, à Marseille, sur les relations entre *Massalia* et Carthage, d'après les récentes découvertes faites à Marseille. Comme on doit s'y attendre, les divers objets d'importation africaine recueillis dans le sous-sol de Marseille n'ont trait qu'à la Carthage de la domination romaine et à celle du christianisme. Il n'y a pas la moindre preuve qu'un courant d'affaires se soit établi entre la Carthage des Phéniciens et la jeune colonie de Phocée. Les données de l'archéologie confirment ici celles de l'histoire qui montrent ces deux cités se livrant à cette époque un duel à mort en vue de la conquête de la Méditerranée. Parmi les innombrables tessons de poteries sigillées provenant des fouilles de Marseille, beaucoup révèlent des officines africaines; c'est ainsi que l'on trouve souvent reproduite la marque S M F propre à Carthage. Ce fait et d'autres encore montrent combien étaient fréquentes sous l'Empire les relations commerciales entre les deux grands ports méditerranéens. Au IIIe siècle, ces relations d'affaires deviennent rares et font place à des rapports d'un nouvel ordre. Il s'agit de l'influence religieuse qu'exercent les nombreux chrétiens de Carthage et de l'Afrique du Nord sur les quelques fidèles de Marseille, influence attestée par plusieurs séries de découvertes. Ce sont huit lampes recueillies lors du percement de la rue de la République dans des tombeaux dont le mobilier funéraire se composait uniquement de vases d'importation africaine. Ce sont des fragments de plats et de carreaux d'une céramique rouge à décor chrétien absolument identiques à ceux qui ont été trouvés en Tunisie par M. Gauckler et le R. P. Delattre. Ce sont enfin des olpès et des balsamaires de formes très typiques, tels que ceux recueillis récemment par M. Gauckler à Sidi-Daour en Tunisie. Les documents archéologiques

Digitized by Google

d'importation africaine découverts à Marseille sont d'autant plus importants que l'histoire ne dit rien des rapports entre *Massalia* et Carthage.

Il est donné communication d'un recueil de documents sur l'antique *Rusicade* formé par M. Louis Bertrand, conservateur du Musée de Philippeville, correspondant du Comité. Ce recueil consiste en une série de belles photographies de ruines et monuments antiques découverts dans le domaine de M. Georges Lesueur, compris entre la mer, la crête du mont Beni-Melek, et deux ravins connus sous le nom d'El-Mouader et de Bou-Farka. Les antiquités les plus remarquables recueillies au cours des fouilles, et dont M. Bertrand envoie les photographies au Congrès, sont : un piédestal de statue avec une inscription mentionnant un *praeses provinciae Numidiae consularis;* deux bustes; un tronçon de borne milliaire; trois stèles votives; une statuette de marbre représentant Latone ou la Fécondité, tenant sur sa poitrine deux enfants nus; une autre statuette de terre cuite représentant une femme bossue et au ventre énorme; des sarcophages, des colonnes, des chapiteaux, des lampes et des monnaies. Ces objets ont été réunis dans un bâtiment dit le Bordj, que M. Lesueur a transformé en musée.

Quant aux monuments que M. Bertrand a dégagés, ce sont deux mausolées et un édicule voûté. Il a, en outre, mis au jour une nécropole chrétienne dont 131 tombes ont été reconnues. On y remarque un certain nombre de piliers monolithes avec chrismes et graffites.

M. Besnier, professeur adjoint à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, dans une note très nourrie, a étudié les productions naturelles de la Maurétanie Tingitane : minéraux, végétaux, animaux de toute espèce, surtout des éléphants, des singes et des chevaux. Il a recherché ensuite quelles relations commerciales les habitants entretenaient avec l'Europe, Italie et péninsule Ibérique; pour cette dernière province, il y a eu depuis les temps les plus reculés jusqu'au moyen âge un échange constant entre l'Espagne et le Maroc.

M. le Secrétaire donne lecture d'un mémoire de M. Déchelette, conservateur du Musée archéologique de Roanne, correspondant

Digitized by Google

du Comité, relatif aux antéfixes céramiques de fabrique gallo-romaine.

L'auteur dresse un premier inventaire de ces objets conservés dans diverses collections publiques et privées de la France centrale, et qui n'avaient pas encore été soumis à une étude d'ensemble. Il donne la liste des marques et s'attache à rechercher les principaux centres de fabrication.

De l'étude des types de l'ornementation, il ressort que les exemplaires d'origine gallo-romaine ne sont que des copies contaminées de modèles gréco-romains. Les masques et les palmettes des tuiles frontales décorant les édifices de Vienne et de Clermont, à l'époque romaine, apparaissent déjà sur les anciens antéfixes des temples grecs archaïques.

M. Gauckler, directeur des Antiquités de Tunisie, rend compte des travaux entrepris récemment à Dougga par le service qu'il dirige pour dégager et restaurer le temple de Caelestis. Ce sanctuaire présente un intérêt exceptionnel au point de vue de l'histoire des religions et de l'histoire de l'art : c'est le seul temple antique où la *cella* centrale soit entourée d'un portique demi-circulaire, dont la forme était sans doute destinée à rappeler celle du croissant de la lune, que représente la déesse punico-romaine Caelestis. Les recherches exécutées en 1904 par M. Sadoux, inspecteur des antiquités, ont établi que le temple central était d'ordre corinthien hexastyle et périptère, que le portique corinthien du pourtour était voûté de voûtes d'arête, enfin que le temple de Caelestis était précédé d'un nymphée à ciel ouvert que le Service des antiquités doit commencer à dégager cette année.

M. Cagnat insiste sur le très grand intérêt que présente la disposition du temple de Caelestis et sur l'importance de la restauration entreprise par M. Gauckler.

M. le commandant Coignerai, de Rennes, émet l'opinion que le temple dont on a retrouvé les ruines doit s'élever sur l'emplacement d'un sanctuaire plus ancien.

M. Maguelonne, vice-président de la Société de Constantine, donne lecture d'un mémoire de M. le docteur Rouquette, de la So-

Digitized by Google

ciété de géographie de l'Afrique du Nord, consacré à la description d'une lanterne de bronze, trouvée par lui dans une nécropole antique, voisine de Thagaste (Souk-Ahras). Cette lanterne, très bien conservée, comprend un corps proprement dit, destiné à contenir la mèche et l'huile, un couvercle en forme de calotte et un appareil de suspension. La calotte pouvait être soit suspendue en l'air, soit abaissée, de façon à fermer la partie supérieure du corps de la lanterne. Le système de suspension se compose de deux poignées et de trois chaînes. M. le docteur Rouquette en explique le fonctionnement. Quant aux parois mêmes du corps de la lanterne, aucun débris n'en a été retrouvé.

M. Gauckler, directeur des Antiquités de Tunisie, rend compte des fouilles qu'il dirige depuis un an dans le théâtre romain de Carthage. Les ruines de cet édifice, qui disparaissaient presque entièrement sous un énorme amas de décombres, avaient été faussement identifiées avec celles de l'Odéon de *Vigellius Saturninus*, jusqu'au moment où M. Gauckler retrouva, en 1900, ce dernier monument au sommet de la colline dont le théâtre occupait le flanc oriental, faisant face à la mer. Les fouilles actuelles complètent donc celles qui ont été commencées par le Service des antiquités, il y a cinq ans. Elles ont eu pour premier résultat de démontrer l'étroite parenté qui existait dans les cités antiques entre les deux théâtres, l'un couvert, l'autre découvert; l'un réservé aux représentations dramatiques, l'autre aux concerts et à la musique.

Le théâtre de Carthage était célèbre dans l'antiquité par son luxe et ses dimensions. Les premières découvertes par M. Gauckler prouvent que cette réputation était pleinement justifiée.

Le monument mesurait plus de 104 mètres de diamètre et se classe par suite, pour la grandeur, au second plan des théâtres antiques. La différence de niveau entre la galerie supérieure du pourtour et du fond de l'orchestre dépassait 25 mètres. Il y avait quatre étages de gradins ou *mœniana*, et les gradins étaient faits de blocs massifs de marbre blanc. Le mur de fond de la scène était décoré de trois étages superposés de colonnades composites ou corinthiennes, des marbres les plus précieux et les plus rares; au-dessus des trois portes du fond, des niches abritaient trois statues colossales, dont deux ont été retrouvées : un Apollon antique et un Hercule; d'autres statues décoraient le fond de la scène et le pro-

Digitized by Google

scenium. Seize d'entre elles ont déjà été retrouvées, notamment deux Mercure, un Apollon, un Bacchus, un Hermès tenant Dionysos enfant, une Vénus accompagnée de l'Amour, un portrait de Lucius Verus en costume héroïque. M. Gauckler a retrouvé, en outre, une tête de personnage barbu qui semble un poète grec, et une tête d'acteur masqué, qui jouait le rôle d'acrotère au-dessus de la galerie de pourtour. Parmi les nombreux textes épigraphiques recueillis au cours des travaux, le plus important est une dédicace à *Virius Audentius Æmilianus* qui fut proconsul d'Afrique en 382 et prit l'initiative de restaurer les statues du théâtre : *redintegrationem theatralibus signis adhibuit.*

M. le Secrétaire donne lecture d'un mémoire de M. Audollent, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont, sur les *tabellas defixionum* d'Afrique.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SÉANCE DU 22 AVRIL 1905.

MATIN.

PRÉSIDENCE DE M. MARÇAIS.

M. le Secrétaire donne lecture d'une notice de M. l'abbé Arnaud d'Agnel, de la Société de statistique de Marseille, correspondant du Comité, consacrée à la description des objets du trésor de la cathédrale de Marseille.

On y remarque tout d'abord un coffret d'ivoire rectangulaire, cerclé d'armatures de cuivre doré. Cette boîte, de dimensions moyennes et de lignes gracieuses, porte une inscription en caractères arabes : c'est un souhait de bonheur tiré du Coran. Le décor se compose de cercles ornés d'arabesques à l'intérieur, de paons portant dans le bec un rameau feuillu, de bouquetins et d'autres animaux. Sur le couvercle, un médaillon central est occupé par un être à la tête humaine large et aplatie, mais dont le corps se termine en queue de poisson. Tous ces sujets sont peints en teintes douces vert et jaune pâle, relevées de quelques traits noirs et or. Ce coffret artistique rappelle le petit meuble d'ivoire du trésor d'Apt publié par M. Arnaud d'Agnel dans le *Bulletin archéologique* de 1904; mais, tandis que ce dernier provient de Constantinople, l'autre a été fabriqué en Perse au xve siècle.

Une pièce plus récente, mais d'un travail d'orfèvrerie très remarquable, est un reliquaire de la Renaissance italienne, imitation gothique. Cette pièce est en forme de tombeau rectangulaire à toiture à quatre rampants, couronnée par la statue du Christ portant un étendard. La boîte repose sur quatre pieds en forme de grenades entr'ouvertes. Cette pièce représente la Résurrection. Le sépulcre richement orné de ciselures et d'émaux est gardé par des soldats qui sont endormis tout autour sur des degrés. Cette merveille d'orfèvrerie religieuse appartient au xvie siècle et porte plusieurs des caractères de l'art italien bien accusés.

A citer encore un Christ d'ivoire, d'une anatomie défectueuse, mais d'une belle expression, œuvre du xve siècle.

Digitized by Google

M. le Président fait observer que le coffret d'ivoire du trésor de Marseille, par son décor et la forme des lettres de l'inscription, paraît avoir une origine syrienne et rappelle certains monuments du temps de Saladin.

Lecture est donnée d'une étude de M. Émile Bonnet, de la Société archéologique de Montpellier, sur le sarcophage antique dit «de saint Aphrodise», à Béziers, et dont l'auteur fait remarquer les analogies avec un sarcophage de l'église Saint-Félix, à Girone. L'un et l'autre sont ornés d'un bas-relief représentant une chasse au lion.

M. le Secrétaire rend compte d'un mémoire de M. Léon Coutil, correspondant du Comité, aux Andelys, sur le cimetière franc et carolingien de Criel (Seine-Inférieure). Il fait passer sous les yeux de l'assemblée les photographies jointes au travail de M. Coutil.

Le cimetière de Criel a été découvert en 1848, en extrayant des cailloux, puis, en 1866, des ouvriers occupés au même travail trouvèrent une large boucle accompagnée d'une plaque de bronze ajourée, ornée d'une figure humaine en relief, autour de laquelle sont groupés des monstres dévorant les bras et les jambes du personnage; cette plaque fort intéressante rappelle celle de Cugny (Aisne), de la collection de M. Jules Pilloy. Une garniture de fourreau de scramasaxe en argent offre aussi un décor de style scandinave et se termine par une tête d'oiseau; enfin un chaton de bague ou de boucle d'oreille d'or, orné de grenats, termine la série des objets les plus intéressants de cette seconde découverte, suivie d'une plus récente, mais moins importante, en 1874, qui a donné notamment des cuvettes de bronze de forme ronde et deux fibules ornées de cercles, ayant pu supporter une plaque estampée d'or ou d'argent.

Au mois d'octobre 1904, M. Cottel entreprit des fouilles méthodiques sur le même emplacement. Les renseignements pris lors de ces fouilles et l'examen des objets, presque tous acquis par M. Coutil, lui ont permis d'en donner une description complète. Environ cent trente tombes, limitées par des moellons offrant parfois trois sépultures superposées, ont fourni cinquante-six vases, quelques cupules et une fiole de verre, dix scramasaxes, cinq framées, quinze couteaux, dix fers de flèche, de très grandes plaques de fer avec leurs

Digitized by Google

boucles recouvertes de damasquinures d'argent, une garniture de fourreau de sabre, en fer, avec incrustations d'argent rappelant le fourreau de l'épée de Childéric, et une chaînette de fer de 1 mètre au moins de longueur, dont les tiges sont recouvertes de bronze, et d'un modèle jusqu'ici inédit.

Le bronze est représenté par une plaque carrée ornée d'une chimère ailée, deux plaques rondes, une plaque avec sa boucle portant des incrustations d'argent, deux autres de style un peu scandinave, beaucoup de petites boucles carrées et plates, d'autres rondes, une pince à épiler, deux grandes épingles, une fibule à quatre lobes, deux autres ansées, une petite balance, deux paires de boucles d'oreilles et trois bagues; enfin, une sorte d'oiseau avec parties dorées et des grenats insérés sur le dos, dont l'usage reste indéterminé.

Ce qui ajoute à l'intérêt de ce mobilier funéraire, ce sont les deux lions d'or, couchés, dont les poils sont simulés par des filigranes, la crinière et l'œil par des plaquettes de grenats ou d'émeraudes alternant, serties dans des cloisons d'or; une très riche boucle de fer, avec ardillon de bronze, ainsi qu'un briquet, ornés tous deux de cloisons d'or avec verroteries; un petit ferret de courroie porte en son centre une pellicule d'or. Enfin une grande épingle d'argent, dont la tête ornementée est recouverte d'une feuille d'or, se termine par une plaquette d'or triangulaire et mobile, ornée de filigranes; elle ressemble à celle de Vermand (Aisne), sauf l'ornementation de la plaquette. La croix et certains décors de ces objets ainsi que les damasquinures permettent de considérer les plus riches comme remontant au VIIe ou VIIIe siècle.

M. Jules Pilloy appelle l'attention des membres du Congrès sur une plaque de suspension, qui est au nombre des objets provenant des fouilles de Criel et étudiés par M. Coutil. On connaît trois exemplaires sortis du même moule : l'un, trouvé dans le département de l'Oise et conservé au Musée de Saint-Germain; l'autre, trouvé par M. Pilloy dans l'arrondissement de Saint-Quentin, et le troisième, celui de Criel. Ces plaques étaient dans des sépultures carolingiennes nettement caractérisées.

A propos de la décoration d'une des boucles décrites par M. Coutil, M. Debruge présente quelques observations sur les animaux stylisés.

Digitized by Google

Un numismate inconnu, à ce titre du moins, fait l'objet de la communication de M. Maurice Raimbault, sous-archiviste du département des Bouches-du-Rhône. Il s'agit de Machault d'Arnouville, contrôleur général et garde des sceaux de Louis XV, dont aucune des biographies qu'a pu consulter l'auteur n'a signalé le goût pour les médailles anciennes. Un dossier conservé aux archives des Bouches-du-Rhône nous apprend que ce personnage avait fait une collection de monnaies royales françaises et que, pour l'enrichir, il avait chargé les directions des Monnaies et les changeurs de retenir au passage les pièces qui pouvaient l'intéresser, en même temps qu'il priait les intendants de faire rechercher celles qui pouvaient se trouver dans leur Généralité.

Les instructions qu'il avait envoyées aux uns et aux autres montrent que M. de Machault était plus qu'un simple curieux, plus qu'un collectionneur de vieux sous. Les indications qu'il donne sur les sols et triens mérovingiens ainsi que sur les deniers carolingiens dénotent des connaissances scientifiques sérieuses.

La liste des pièces envoyées par les divers délégués des divers points de la Provence, liste parfois accompagnée d'un dessin du motif principal, donne lieu à d'intéressantes remarques et permet de les identifier à peu près toutes avec les descriptions données par Hoffmann.

M. Pilloy rappelle qu'à Saint-Quentin, lors de la construction des fortifications modernes à la place des murs du moyen âge, on découvrit un cimetière des IIe et IIIe siècles de notre ère, qui contenait un très grand nombre de vases, et des monnaies en quantité considérable. Un mayeur de Saint-Quentin, Caignard, s'en forma une collection, et pour pouvoir les déterminer il n'hésita pas à faire le voyage de Rome, afin de s'instruire à ce sujet. Une grande partie des antiquités de Caignard furent achetées pour le compte du cardinal de Richelieu et ont probablement passé au Cabinet de France.

M. le Secrétaire rend compte d'un mémoire de M. Léon de Vesly, correspondant du Comité à Rouen, consacré aux fouilles qu'il a commencées sur le plateau de Boos (Seine-Inférieure), dont M. de Saulcy et l'abbé Cochet signalèrent jadis l'intérêt archéologique. Après avoir décrit le vallon de Brunval, qui creuse le plateau, et

Digitized by Google

l'ancien chemin de Pitres à Rouen, qui le traverse, M. de Vesly expose le résultat des fouilles qu'il a faites au Thuit de Celloville, dans la propriété de M. J. Mulot. M. de Vesly a recueilli là un un grand bronze d'Hadrien, et de nombreux débris de poterie rouge avec dessins, dont un était érotique et sort de l'atelier de La Graufesenque. Il a pu lire les marques des potiers gallo-romains: CARATILLI, GEMEN, MLLIACI, TACITVS et VAGIRO. Une statuette de déesse mère, de belles fibules à émaux semblables à celles du Musée de Namur, des épingles de bronze et d'os sont sorties des fouilles.

Le plan de murailles chaînées de briques a pu être dressé; et, remarque curieuse, des squelettes de l'époque franque, avec les vases caractéristiques, ont été trouvés couchés le long des murailles. Un des squelettes avait même été sectionné pour le passage d'une muraille construite postérieurement à la création de la villa gallo-romaine.

En poursuivant son exploration, M. de Vesly a recueilli chez un habitant d'Inglemare, petit hameau dépendant de la commune de Belbeuf, une fort jolie agrafe de bronze, à disque et à têtes de génisses. C'est un type encore inconnu et qui paraît dater du IVe siècle de notre ère.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SEANCE DU 25 AVRIL 1905.

MATIN.

PRÉSIDENCE DE MM. LE DOCTEUR CAPITAN
ET ACHILLE ROBERT.

M. Gay, directeur d'école à Marengo, donne lecture d'un mémoire de M. le docteur Chassaigne, médecin de colonisation, et de M. Louis Levistre, instituteur public, à Duvivier, dans lequel ils exposent les résultats des fouilles entreprises aux dolmens du Nador et de l'Oued-Frarah. La nécropole du Nador s'étend sur une vaste surface. Elle occupe le flanc de la montagne exposé à l'Est, depuis les environs immédiats de la gare jusqu'à l'extrémité de la gorge, à son débouché dans la plaine de Duvivier.

Les sépultures sont nombreuses et la plupart intactes. A l'origine, les dolmens ont tous été enfouis. On creusait une fosse rectangulaire dont les parois verticales étaient soutenues par quatre dalles dégrossies. Le cadavre était placé accroupi dans ce coffre de pierre, et la sépulture était fermée par une table horizontale. On recouvrait parfois le tout d'un tumulus de terre ou d'un galgal de pierres sèches. Le caveau funéraire ne présente guère en moyenne qu'une surface inférieure à 1 mètre carré.

Les auteurs présentent une série d'hypothèses sur la race des constructeurs de ces tombeaux et sur leur antiquité.

MM. Pallary, le commandant Martin et M. le Président échangent quelques observations sur les conclusions de M. le docteur Chassaigne et de M. Levistre.

M. Gay rend compte d'un travail très considérable de M. Louis Levistre, instituteur public à Duvivier, sur les sépultures et stèles libyques des environs de Duvivier. L'auteur insiste surtout sur les différents types de dolmens, dont il présente de nombreuses et très intéressantes photographies.

Digitized by Google

M. Debruge, de la Société archéologique du département de Constantine, correspondant du Comité, lit une étude sur l'époque de transition de la pierre aux métaux dans l'Afrique septentrionale, d'après l'exploration qu'il a faite d'une station de pêche au Pic des Singes, près de Bougie. M. Debruge présente un certain nombre d'objets provenant de cette station : poterie, os travaillés, et particulièrement des dents, ivoire, os polis, perles et rondelles d'os, silex taillés, perles de terre émaillée, tiges de cuivre, etc. M. Debruge donne aussi la description d'un dolmen voisin de la station.

MM. Pallary, Flamand, le commandant Martin présentent quelques observations.

M. le Président fait ressortir les points intéressants des trouvailles de M. Debruge : l'association de petits silex avec le cuivre, la présence de perles émaillées qui sont tout à fait analogues aux perles égyptiennes.

M. le Président rend compte d'un travail de M. le docteur Devrolle, de la Société archéologique de Sousse, consistant en deux statistiques, l'une des stations néolithiques, l'autre des monuments mégalithiques, dans la région du cap Bon.

M. Ulysse Dumas résume l'ensemble des recherches qu'il a faites dans plus de onze cents tumulus des environs de Belvezet (Gard). Ces tumulus sont d'époques très différentes. Les premiers recouvrent des dolmens avec beau mobilier néolithique et quelques traces de métal. Les seconds sont de l'époque du bronze. Enfin les derniers se rapportent à l'époque hallstattienne et même gauloise, et ont fourni de belles séries de bracelets de bronze, d'armes de fer et de très belles poteries avec ornements géométriques profondément incisés. L'auteur insiste sur la très grande variété de construction de ces monuments : tantôt dolmens, tantôt caissons, tantôt simples urnes ou encore amas d'os brûlés sur place.

M. le Président félicite M. Ulysse Dumas de ses fouilles si bien conduites et si heureuses dans leurs résultats.

Digitized by Google

M. le Président rend compte du mémoire de M. René Lemoine, de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, consacré à l'étude d'une sépulture à char, qu'il a découverte l'an dernier.

M. René Lemoine, au cours des fouilles qu'il pratique depuis 1901 dans un cimetière gaulois, à Châlons-sur-Marne, avenue de Strasbourg, a découvert, le 7 mars 1904, une sépulture à char, analogue à celles qui ont été précédemment reconnues dans le département de la Marne, et particulièrement semblable à celle de la Gorge-Meillet.

La fosse où reposait le guerrier mesurait 3 mètres de long sur 1 m. 65 de large et 65 centimètres de profondeur; celle où avaient été déposés les mors de brides, 75 centimètres de largeur sur 50 centimètres de longueur et 40 centimètres de profondeur; la rigole qui reliait ces deux fosses avait 50 centimètres de longueur sur 10 centimètres de largeur. Deux tranchées de 40 centimètres de profondeur avaient été pratiquées le long des parois à la hauteur de la tête de l'inhumé pour recevoir les roues du char, de façon que l'essieu portât sur le sol de la fosse. La sépulture était remplie d'une terre noire dont la nature n'a pu être déterminée.

L'auteur du mémoire, après avoir indiqué soigneusement la place qu'occupait dans la sépulture chacun des objets qui en constituaient le mobilier, décrit une à une les pièces de ce mobilier. Du char on n'a retrouvé que les débris des cercles des roues, les frettes des moyeux, les crochets d'attelage, les mors des chevaux, c'est-à-dire les parties qui étaient de fer, le reste étant de bois. L'épée à bouterolle appartient au type de la *Tène I*. Le casque de bronze était de forme conique. Le guerrier portait un bracelet d'or. Quatre anneaux de bronze étaient alignés aux pieds. La céramique était représentée par quinze vases, qui garnissaient le côté droit de l'inhumé. On a recueilli un couteau d'une longueur de 37 centimètres, et aussi les restes des aliments destinés au mort. Enfin, à 1 mètre de la sépulture, à hauteur de la tête, se trouvait une fosse contenant le squelette d'un sanglier.

M. le Président rend compte d'un travail présenté par M. Félix Sorgues, instituteur public à Vitry-en-Charolais. L'auteur a dressé le catalogue des objets préhistoriques que ses élèves et lui ont

Digitized by Google

recueillis sur le sol de la commune de Vitry. Une carte jointe au mémoire indique le point précis où les diverses pièces ont été recueillies. Ce sont des silex des époques acheuléenne, moustérienne, solutréenne, néolithique. Le nombre des nucleus et des éclats de toute sorte trouvés au lieu dit «la Croisette» semblent indiquer qu'il y a eu là un atelier.

M. Achille Robert lit une étude palethnologique sur la commune mixte des Maadid. L'auteur, après avoir donné la géographie de la commune et présenté certaines considérations sur la préhistoire, signale trente stations où il a trouvé, à côté de silex taillés, des fragments de calcaire, dont quelques-uns portent des gravures représentant des chasseurs et divers animaux.

La station d'Oulaoul, dans le douar Sidi-Embarek, lui a fourni huit pierres gravées; celle de Bir-Si-Maberek, trois pierres également gravées. Trente-six planches sont jointes au mémoire de M. Robert. Les diverses pièces recueillies par M. Robert ont été offertes au Musée des antiquités africaines d'Alger.

M. le Secrétaire donne communication d'une notice de M. Louis Charrier, répondant à la huitième question du programme du Congrès : «Dresser le catalogue des trouvailles de monnaies puniques». M. Charrier décrit une trouvaille de monnaies faite, il y a quelques années, sur le territoire de la commune de Châteaudun.

M. Jules Chabassière fait déposer sur le bureau des exemplaires d'un livre intitulé la *Genèse du Monde*.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SÉANCE GÉNÉRALE DU 26 AVRIL 1905.

Le mercredi 26 avril a eu lieu à Alger, dans le hall du palais consulaire, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes, l'assemblée générale qui clôt, chaque année, le Congrès des sociétés savantes de Paris et des départements.

Le Ministre est arrivé à 2 heures, accompagné de M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, et de MM. Renard et Félix, chef du secrétariat particulier et secrétaire particulier du Ministre. Il a été reçu par M. Altairac, maire d'Alger; Jeanmaire, recteur de l'Académie; Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, et M. de Saint-Arroman, chef du bureau des travaux historiques et des sociétés savantes. M. le Ministre de l'Instruction publique a pris place sur l'estrade, ayant à sa droite M. le Gouverneur général, M. René Basset, président du Congrès des orientalistes; M. Bayet, MM. Philippe Berger, René Cagnat, membres de l'Institut; le docteur Capitan, Salefranque, Gauckler, membres du Comité des travaux historiques et scientifiques; Thévenet, Mesplé, professeurs aux écoles d'enseignement supérieur; à sa gauche, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, président du Congrès des sociétés savantes; MM. le Recteur de l'académie d'Alger, Gsell, directeur du Musée des antiquités algériennes; MM. Vidal de La Blache, Cordier, Gazier, Prou, Georges Harmand, Gaston de Bar, membres du Comité des travaux historiques; MM. Bruch, le docteur Curtillet, directeur honoraire et directeur de l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie; M. le commandant Drogue, M. le lieutenant de vaisseau Boissière, M. le lieutenant Ali-Chérif, de la maison militaire du gouverneur; MM. Ficheur, le docteur Trabut, Battandier, Waille, Müller, Lefébure, professeurs des écoles d'enseignement supérieur; MM. Pelleport, le commandant Lacroix, Marçais, de Motylinski, Robert, Duc ont également pris place sur l'estrade.

En face de M. le Ministre : MM. le général Servières, comman-

Digitized by Google

dant en chef du 19e corps; le général Bailloud, commandant la division d'Alger; Vacher, premier président; Coste, procureur général; Varnier, secrétaire général du Gouvernement général; Rostaing, préfet d'Alger; le Président du tribunal de première instance; Jourdan, président du tribunal de commerce; Charles Jourdan, président de la commission des finances des délégations financières; Chenot, président du consistoire protestant; le Président du consistoire israélite; Castan, président de la chambre de commerce; Senart, membre de l'Institut; Lamounette, inspecteur d'Académie; Dujarrier, directeur de l'École de droit; Jouve, Tachet et Rouyer, adjoints au maire; Port, proviseur du lycée; Luciani, conseiller de gouvernement, directeur des affaires indigènes; Houdas et Barbier de Meynard, Toutain, le docteur Ledé.

Dans l'assistance on remarquait : MM. Coquelle, le docteur Dejeanne, Ulysse Dumas, le marquis de Fayolle, le baron de Guerne, A. Kuntz, Lafon, le commandant Coignerai, E. Lebègue, Gazier, H. Lemoine, L. Mertz, Nicollet, Pawlowski, Pécheux, Piat, Pilloy, Bonnardot, Rocheblave, Trihidez, Servonnet, Suberbie, Tardre, Mme de Salberg, Mme Rey, membres des sociétés savantes de Paris et des départements; Botiau, Émile Broussais, Debruge, Flamand, Gay, Mme Gonnet, U. Hinglais, Maguelonne, R. Rey, membres des sociétés savantes locales, etc.

La musique du 1er régiment de zouaves prêtait son concours à cette cérémonie.

M. le Ministre a ouvert la séance et donné la parole à M. Héron de Villefosse, qui a lu le discours suivant :

« Monsieur le Ministre,
« Monsieur le Gouverneur général,
« Messieurs,

« Au nom du Comité des travaux historiques, au nom des Sociétés savantes dont les délégués nous entourent, je salue l'Algérie et son gouverneur général; je salue les représentants des grands établissements publics et des associations privées dont les efforts, sans cesse renouvelés, ont contribué à répandre dans ce pays l'amour de

Digitized by Google

la science et le goût des recherches; je salue la cité qui nous accueille avec tant d'empressement et de cordialité.

« En 1899, j'avais le grand honneur de présider, à Toulouse, le premier Congrès des société savantes tenu en dehors de la Sorbonne. En me réjouissant de l'innovation heureuse qui devait nous permettre de parcourir la France, d'en mieux connaître les richesses, de stimuler le zèle et l'activité de nos associations régionales, je me permettais d'exprimer un vœu, celui de voir bientôt le Congrès des sociétés savantes, élargissant encore le champ de ses recherches, franchissant la mer et se transportant en Afrique. Il me semblait qu'une contrée si riche en souvenirs de l'antiquité, qui depuis plus d'un demi-siècle offre à l'activité de nos savants un terrain d'études d'une fécondité extraordinaire, méritait de recevoir notre visite, et que nous devions un témoignage particulier de notre sympathie à ce coin si vivant de la patrie. Le vœu que je formulais il y a six ans est exaucé. Mon premier devoir est d'adresser aujourd'hui à M. le Ministre de l'Instruction publique l'expression de notre respectueuse reconnaissance; en le faisant, je suis certain d'être l'interprète de tous ceux qui assistent à ce Congrès.

« Plusieurs de nos confrères viennent ici pour la première fois. Ce n'est pas seulement poussés par une curiosité légitime qu'ils ont entrepris ce grand voyage : il leur tardait d'éprouver le sentiment de fierté et de joie qui nous étreint tous en mettant le pied sur cette terre africaine, devenue par l'héroïsme de nos soldats et de nos colons une terre si profondément française. Ils voulaient s'associer aussi à la manifestation scientifique à laquelle ils étaient conviés; tous se réjouissent d'une occasion si favorable à l'expression des sentiments qui le animent.

« Si, depuis cinquante ans, la connaissance des antiquités romaines a pris chez nous un développement particulier, si l'histoire de notre Gaule elle-même et celle du monde romain tout entier ont pû être étudiées avec plus de profit, c'est grâce aux grandes découvertes faites en Afrique et aux travaux qu'elles ont provoqués. Parmi les sciences qui sont représentées à ce Congrès, l'archéologie antique tient assurément la plus grande place; c'est elle qui a contracté envers ce pays la dette la plus importante. Hâtons-nous de dire qu'elle en a payé les intérêts avec un noble empressement et que les publications des archéologues ont contribué d'une façon

Digitized by Google

particulière à faire connaître, à faire aimer l'Algérie, à y attirer les curieux, les étrangers et les savants.

« Vous me pardonnerez donc de vous en entretenir un instant.

« Nous ne sommes pas les premiers qui soient venus des contrées « du Nord s'établir en Afrique; nous avons eu, sur cette terre, des « prédécesseurs illustres qui l'ont conquise comme nous l'avons fait « et qui l'ont gouvernée avec gloire pendant plus de cinq siècles. Ils « y ont rencontré à peu près les mêmes difficultés que nous; il leur « a fallu vaincre les mêmes résistances de la nature, qui n'était pas « alors plus clémente qu'aujourd'hui; les mêmes oppositions de « races guerrières qui occupaient le sol et ne voulaient le partager « avec personne. Comment y sont-ils parvenus? Par quels miracles « de courage, de patience, d'habileté ont-ils fait de ce pays aride « une des provinces les plus riches de leur empire et du monde? « De quels procédés se sont-ils servis pour implanter leur civilisa- « tion au milieu de ces peuples barbares, et l'y rendre si florissante « que l'Afrique a fini par produire en abondance des écrivains latins « et qu'à un moment elle a paru plus romaine que l'Italie même et « que Rome. Tout cela, il nous importait de le savoir; nous ne pou- « vions donc pas négliger les leçons et les exemples que le passé « pouvait nous fournir. »

« C'est ce qu'écrivait, il y a dix ans, un maître éminent qui, mieux que personne, sait rendre l'archéologie aimable en la dépouillant de son appareil un peu rude. Vous avez reconnu M. Gaston Boissier. Lorsque vous visiterez Timgad ou Carthage, emportez avec vous les *Promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie*, vous serez heureux de voyager avec un compagnon aussi agréable, avec un guide aussi charmant et aussi fidèle.

« L'enquête dont M. Boissier a tiré tant de pages exquises, qui a fourni à son esprit sagace mille occasions de nous instruire, est commencée depuis près de trois quarts de siècle, depuis le jour où, comme le dit l'inscription de Sidi-Ferruch, l'armée française est venue rendre la liberté aux mers et donner l'Algérie à la France.

« L'exploration scientifique débuta avec la conquête. A mesure que nos soldats avançaient dans l'intérieur, des ruines nombreuses s'offraient à leurs yeux, des sculptures et des inscriptions de tout genre éveillaient leur curiosité. Certains d'entre eux les dessinaient et les copiaient à la hâte entre deux alertes; les plus avisés ce-

Digitized by Google

sayaient de les interpréter, mais il fallait sans cesse repartir, abandonner le crayon pour reprendre le fusil, il fallait avant tout se défendre et pénétrer plus avant. Plus d'un de ces premiers carnets, malgré la hâte avec laquelle ils ont été rédigés, a fourni de précieuses indications qu'on ne saurait retrouver ailleurs.

«Vers la fin de l'année 1839, le Gouvernement institua une commission scientifique destinée à faire connaître les richesses de l'Algérie. Malheureusement, elle commença ses travaux à un moment où les hostilités avec Abd-el-Kader ne laissaient guère d'autre champ à ses investigations que quelques parties du littoral; pendant les opérations militaires il était impossible de s'écarter des sentiers ouverts par nos colonnes, il fallait se borner à glaner sur les traces de l'armée. La période active de cette commission fut close en 1842, alors que les succès du maréchal Bugeaud rouvraient le pays à tous les genres de recherches. Le chef d'escadron d'artillerie Delamarre, dont le nom demeure attaché aux premières explorations de Lambèse et de la province de Constantine, l'ingénieur Fournel et l'architecte Ravoisié furent les meilleurs ouvriers de ces premières recherches officielles.

«C'est vers la même époque qu'on expédie à Paris quelques monuments destinés à former au Musée du Louvre le fonds de la galerie algérienne qui est devenue aujourd'hui la salle des antiquités du Nord de l'Afrique. Un arrêté du duc de Dalmatie décide presque en même temps que l'arc de triomphe de Djimila sera transporté en France pour être rebâti sur une des places de la capitale! Pensée discutable qui, du reste, ne fut pas mise à exécution. On était encore dans la période un peu confuse des tâtonnements et des essais; la pacification n'était pas complètement assurée; des soucis de tout genre préoccupaient l'autorité militaire. On comprenait cependant en haut lieu que l'Algérie ne devait pas être dépouillée de toutes ses richesses et qu'il fallait en organiser la mise en valeur pour en assurer le respect. On introduisit dans les actes de concession une clause destinée à sauvegarder les droits de l'État sur les objets découverts; on créa un fonctionnaire chargé de veiller sur les monuments historiques. Charles Texier, connu par ses explorations en Asie Mineure, reçut cette importante mission. D'autres soins absorbaient son temps; la Révolution de 1848 ne tarda pas d'ailleurs à le rendre à ses travaux de prédilection.

«En 1850, Léon Renier débarque en Algérie. Il y vient avec

Digitized by Google

une mission du Gouvernement pour rechercher les inscriptions latines, en particulier pour étudier le camp de la 3e légion à Lambèse et les nombreux textes qui s'y trouvent. Accompagné du commandant Delamarre, il parcourt l'Algérie à deux reprises. Il centralise les trouvailles, vérifie les textes déjà publiés, en recueille de nouveaux, les explique et les commente. A tous ceux qui travaillent isolément et sans profit, il apporte une direction et une méthode. De tous côtés lui arrivent des collaborateurs; l'armée lui fournit les meilleurs et les plus actifs, parce qu'elle parcourt sans cesse le pays et qu'elle pénètre la première sur les points encore inexplorés. Officiers, soldats, fonctionnaires, propriétaires ou industriels, que la vue et l'amour des monuments ont rendus archéologues, rivalisent de zèle pour l'aider dans sa grande entreprise. Bientôt paraît le *Recueil des inscriptions latines de l'Algérie*, accueilli avec d'autant plus de faveur qu'il offre aux travailleurs et aux curieux les transcriptions de 4,500 textes inédits.

«La mission de Renier eut immédiatement une conséquence des plus heureuses. Dès 1852, l'un de ses meilleurs auxiliaires, le colonel du génie Creuly, secondé par un jeune professeur d'arabe, Auguste Cherbonneau, fondait à Constantine la première société archéologique de la colonie. Elle est restée la première aussi par l'importance et la valeur de ses travaux. Ses membres rivalisent d'ardeur pour faire connaître tout ce qui sort de terre dans la riche province dont elle devient le centre intellectuel. Cherbonneau, le commandant Payen, l'inspecteur des domaines Poulle y publient leurs plus intéressants mémoires; le docteur Judas y tente l'interprétation des textes puniques, Victor Reboud y signale l'ensemble des inscriptions libyques. Les années n'ont pas ralenti son activité : elle sert toujours la science. Sous la présidence de M. Ernest Mercier, l'historien de l'Afrique septentrionale, la Société archéologique de Constantine continue dignement la tâche laborieuse qu'elle s'est assignée.

«Alger ne devait pas rester en arrière. Là aussi des hommes de bonne volonté éprouvaient le besoin de se grouper et de s'unir. En 1856, à l'instigation du maréchal Randon, la Société historique algérienne était fondée. Berbrugger, qui venait d'accomplir une importante mission dans le Sahara et de recevoir le titre d' «inspecteur général des monuments historiques et des musées archéologiques de l'Algérie», en prend la direction. La

Digitized by Google

même année paraît la *Revue africaine;* son premier article est signé d'un nom qui nous est cher, celui de Charles Tissot, alors jeune attaché à la légation de France à Tunis. Les découvertes de Cherchel y sont signalées; elles n'étaient que le prélude de nombreuses trouvailles d'un intérêt puissant pour l'histoire de l'art antique, dont la source n'est pas encore tarie. Mac Carthy, Letourneux, Féraud, Hanoteau, Ch. de Vigneral et tant d'autres secondaient le zèle de Berbrugger. Depuis plusieurs années, la *Revue africaine* a fait à l'histoire moderne, et en particulier à celle de l'Algérie, une place considérable; elle demeure à la tête du mouvement scientifique algérien,

« L'Académie d'Hippone et la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran ne tardèrent pas à soutenir ces premiers efforts en marchant sur les traces de leurs sœurs aînées. Entre temps, le musée d'Alger et celui de Philippeville s'organisent; à Constantine, le génie encastre dans les murs de la Casbah les plus belles inscriptions; à Cherchel, on réunit tant bien que mal, sous un abri provisoire, les statues qui sortent de terre; d'autres musées s'installent en plein air, dans les promenades publiques ou à l'ombre des monuments romains, en attendant des locaux plus sûrs et mieux appropriés.

« Toutes ces fondations étaient les résultats du mouvement produit par les voyages et les travaux de Léon Renier. Malheureusement, des devoirs impérieux et des occupations trop nombreuses l'absorbaient à Paris; il lui fut impossible de reprendre le chemin de l'Algérie. Il continuait pourtant à réunir les matériaux destinés au supplément de son recueil épigraphique. Un moment, on put croire qu'il allait compléter son œuvre; mais la guerre survint, elle anéantit cette espérance. Après nos malheurs, il refusa de collaborer au *Corpus inscriptionum latinarum;* le volume qui lui avait été réservé dans l'élaboration de ce grand travail fut confié à d'autres mains.

« Dans le département de Constantine s'élève un village qui porte aujourd'hui le nom de *Renier*. Cet hommage était dû au plus célèbre de nos explorateurs algériens, à celui qui fut en France le maître de l'épigraphie latine et le fondateur de son enseignement. Ce sont les antiquités africaines qui lui ont fourni ses plus pénétrantes observations. Dans le souvenir de ses disciples, de ses admirateurs et de tous ceux qui l'ont connu, Léon Renier est resté

Digitized by Google

comme un type de droiture, de désintéressement et d'extrême bienveillance. Il a été le conseil et le guide des savants qui ont tenté d'accroître en Algérie ou en France le trésor de l'antiquité. Un demi-siècle a passé sur son œuvre; elle ne peut être oubliée. Vous tous, Messieurs, qui l'avez si brillamment continuée et développée, vous avez suivi la route ouverte à votre activité par le père de l'archéologie africaine.

« Après les événements de 1870, une insurrection violente bouleversa l'Algérie. Lorsque le calme eut succédé à la tempête, une ère de prospérité s'ouvrit pour nos études. La création rapide de nouveaux villages en territoire civil, sur des points occupés précédemment par les Romains, la facilité des communications devenue de plus en plus grande, l'appui que les pouvoirs publics prêtaient aux recherches contribuèrent à favoriser cet élan scientifique. Les Algériens, tous ceux que les hasards de leur carrière civile ou militaire avaient fixés dans ce pays, mirent leur honneur à signaler et à respecter les souvenirs des civilisations disparues. Une génération nouvelle de savants, formés par les travaux et par l'expérience de leurs devanciers, se présenta pour faire fructifier l'héritage de Léon Renier. Les uns avaient suivi au Collège de France les leçons du maître, d'autres arrivaient de l'École normale, de l'École des langues orientales vivantes ou de nos Écoles françaises d'Athènes et de Rome. Mieux armés que leurs prédécesseurs pour tirer parti des documents découverts, ils en démontrèrent l'importance avec une force nouvelle. L'activité devint si grande, les découvertes se multiplièrent avec une telle rapidité, qu'il est bien difficile de retracer aujourd'hui les phases de ce grand mouvement sans risquer de paraître injuste ou d'être inexact.

« L'événement scientifique qui imprima la plus vigoureuse impulsion à ces généreux efforts fut l'apparition du *Corpus* latin. Presque au lendemain de la guerre, un jeune professeur, envoyé par l'Académie de Berlin, parcourait l'Algérie et la Tunisie, afin de préparer le volume réservé aux inscriptions d'Afrique. Ses explorations durèrent quatre années; le docteur Wilmanns mourut prématurément à Bade, en 1878, avant d'avoir achevé le recueil qui lui avait coûté tant de soins; Mommsen termina sa tâche; le nouveau répertoire d'épigraphie africaine, riche de plus de 11,000 textes, vit le jour en 1881. Continué par notre confrère, M. René Cagnat, par Johannes Schmidt, que la mort est venue frapper

Digitized by Google

avant l'heure et par M. Hermann Dessau, ce grand travail ne sera entièrement terminé que le jour où la terre aura cessé de nous rendre tout ce qu'elle nous réserve encore. Dès maintenant, les inscriptions classées dépassent 23,000 et le nombre en augmente chaque jour. Aucune province de l'Empire romain ne nous a laissé une telle abondance de souvenirs; l'Afrique est la terre classique de l'épigraphie latine. Ce n'est pas seulement le nombre de ces documents qu'il faut admirer, c'est aussi la variété qu'ils présentent; ils intéressent aussi bien l'histoire générale, la géographie, la religion, l'histoire militaire, le droit, l'administration des provinces que la vie municipale, le commerce ou la vie privée des Romains. C'est une grande satisfaction pour nous de constater que presque tous ont été découverts par des Français. On devine les services qu'un instrument de travail de cette nature a pu rendre; on comprend quelles furent les conséquences heureuses de l'apparition de ce vaste recueil. Dès lors, la science allait pouvoir profiter d'une grande partie des résultats acquis par les fouilles.

« Deux fondations, l'École des lettres d'Alger et la Commission de l'Afrique du Nord, contribuèrent puissamment à étendre le mouvement archéologique et à en diriger les efforts.

« Si l'École des lettres d'Alger existe avec son haut enseignement, si elle a pu exercer une salutaire influence, elle le doit à Albert Dumont. Celui qui avait régénéré notre enseignement supérieur a entouré sa naissance de la plus vive sollicitude : il lui portait une affection paternelle. Trois mois avant sa mort, il lui en donnait la preuve en venant lui rendre visite. Son savant directeur, M. René Basset, qui en a suivi, pour ainsi dire, jour par jour le développement, qui a joui de ses succès auxquels il a tant participé lui-même, pourrait mieux que tout autre en parler devant vous et rendre hommage à ses dévoués collaborateurs si passionnément épris de la vérité. Pourquoi ai-je le douloureux devoir de rappeler aujourd'hui ceux qui ne sont plus et qui avaient si efficacement contribué, dès la première heure, à établir la réputation de cette institution scientifique?

Emile Masqueray, son premier directeur, est tombé sur la brèche après avoir fondé le *Bulletin de correspondance africaine*, aussi important pour les arabisants que pour les amis de l'histoire romaine. Il se multiplia pour servir l'École; rien de ce qui pouvait l'intéresser ne lui était étranger, il l'aimait, comme il aimait l'Al-

Digitized by Google

gérie, d'une ardente affection. Les montagnes de l'Aurès l'attirèrent, il y établit le centre de ses recherches; il en scruta les ruines avec bonheur; il étudia les races, les coutumes et le langage des tribus qui les peuplaient. Il formait de beaux projets d'avenir, quand il fut enlevé d'une manière inattendue. Pendant sa trop courte carrière il a bien servi la science, il nous a laissé d'unanimes regrets.

« René de La Blanchère avait fait en Italie sa première éducation archéologique. Un voyage dans la province d'Oran le mit en contact avec l'Afrique. Il n'eut pas de peine à comprendre et à aimer ce pays; il voulut le servir; il lui consacra ses forces et son intelligence. A un âge où, d'ordinaire, on connaît rarement les souci set les dangers de la responsabilité, il fut placé à la tête des antiquités de la Tunisie. Il entreprenait la description des musées organisés par ses soins, lorsqu'une mort prématurée et singulièrement regrettable est venue subitement priver les études africaines d'un de leurs plus actifs initiateurs.

« Si l'École des lettres a éprouvé des pertes cruelles, elle a su les réparer. N'est-ce pas à l'ombre de ses murs que M. Paul Monceaux a commencé ses belles études sur la littérature africaine? Un de ses plus anciens professeurs, M. Victor Waille, s'est fait une spécialité des travaux sur la Maurétanie et se consacre avec une sage persévérance aux antiquités de Cherchel. Depuis de longues années il poursuit dans cette calme cité des fouilles toujours heureuses; sa constance, que le succès encourage, nous promet encore d'agréables surprises.

« L'Ecole des lettres possède surtout un travailleur incomparable, dont les explorations dans toutes les parties de l'Algérie ont été particulièrement fructueuses, dont la volonté, servie par un vaste savoir archéologique, l'a rendu digne d'accomplir une tâche des plus laborieuses. Sous les auspices du Gouvernement général, M. Gsell a publié sur les *Monuments antiques de l'Algérie* un ouvrage qui marque exactement l'état de nos connaissances actuelles et qui devient le point de départ de toutes les nouvelles recherches. Précieux manuel, dans lequel rien n'est négligé, qui nous fait connaître les monuments indigènes ou puniques aussi bien que les édifices romains, les basiliques chrétiennes, les forteresses byzantines, qui apporte enfin de l'ordre et de la clarté dans la masse énorme et confuse de matériaux accumulés depuis la conquête. C'est le travail d'ensemble le meilleur et le plus considé-

Digitized by Google

rable dont l'archéologie de l'Algérie ait été encore l'objet. M. Gsell achève aujourd'hui un *Atlas archéologique* dont le Gouvernement général lui a confié la rédaction, et dont les premières livraisons permettent d'apprécier la haute valeur. Le jour où il a été nommé inspecteur des antiquités de l'Algérie, tous ceux qui prennent quelque souci de nos richesses ont applaudi à un choix si conforme à leurs espérances.

« A côté de l'École des lettres, les sociétés savantes poursuivirent sans se lasser le but qu'elles s'étaient depuis longtemps proposé. Leurs membres, appartenant à toutes les classes de la société, disséminés sur tous les points de l'Algérie, pouvaient exercer sur les fouilles une salutaire influence. Stimulant les bonnes volontés locales, défendant les monuments en péril, inspirant partout le respect du passé, elles contribuèrent efficacement à la protection des antiquités. Le dévouement de ces sociétés, les services si nombreux qu'elles ont rendus à la cause de l'histoire et de l'archéologie, sont de ceux qu'on ne saurait oublier.

« Quelques vocations particulières se firent jour; celle de Julien Poinssot fut malheureusement de trop courte durée. Indépendant par caractère et par situation, il joignit à l'honneur d'accomplir d'utiles explorations le mérite de faire connaître un grand nombre de textes inédits en créant un Bulletin des antiquités africaines, sous le patronage de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran. Il le dirigea avec le regretté commandant Demaeght, fondateur du Musée d'Oran, dont les fouilles heureuses ont apporté à nos travaux de très utiles contributions. C'est dans ce bulletin que parurent les premiers essais de M. Pallu de Lessert, qui se préparait à nous donner plus tard, dans ses *Fastes des provinces africaines*, les biographies des grands fonctionnaires, dépositaires de la puissance romaine en Afrique.

« Un souvenir est dû aussi à ce jeune professeur du lycée de Constantine, qui s'élançait plein d'ardeur et d'espérance pour accomplir de fructueuses missions dans le haut Sahara et qu'aucune difficulté ne semblait devoir arrêter. Paul Blanchet avait fondé l'Association historique de l'Afrique du Nord et en était devenu le secrétaire général, lorsqu'il fut enlevé, au Sénégal, par la fièvre jaune au retour d'une périlleuse expédition, organisée et conduite par lui avec un plein succès.

« L'établissement du protectorat français ouvrit la Tunisie aux

Digitized by Google

recherches de toute nature. Le premier soin du Gouvernement fut d'instituer au Ministère de l'Instruction publique une commission spéciale, rattachée à la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et chargée d'examiner, au point de vue de leur publication, les communications relatives à ce pays. Vous savez combien elles ont été nombreuses; elles ont porté sur les sujets les plus variés de l'archéologie antique depuis l'époque des Phéniciens jusqu'à celle des Arabes.

«Il ne saurait entrer dans ma pensée de retracer devant vous, même à grands traits, l'histoire de l'exploration de la Tunisie; je ne puis me dispenser pourtant de proclamer qu'elle a été conduite avec autant de clairvoyance que de succès et qu'elle continue à donner de merveilleux résultats. Pour en exposer la marche avec quelque intérêt, il faudrait de longs développements, dans lesquels il m'est impossible d'entrer. Les documents exhumés dans la Régence de Tunis ont été mis à la disposition des savants avec une rare libéralité et avec le plus grand empressement, beaucoup ont déjà pris place dans les grands recueils; ils y sont classés à côté de ceux qui proviennent de nos fouilles algériennes, formant avec eux un tout homogène qu'on désigne sous le nom d'«Antiquités africaines». Qui oserait aujourd'hui aborder un sujet relatif à l'histoire des différentes civilisations qui se sont succédé en Afrique, sans interroger l'ensemble de ces documents? Les deux explorations se complètent l'une par l'autre; elles sont sœurs, mais la Tunisie a été privilégiée. Dès le début, les recherches y ont été dirigées par des hommes expérimentés et soutenues par d'importantes ressources, double avantage dont l'exploration de l'Algérie n'a ressenti que tardivement les bienfaisants effets.

«Ernest Renan fut nommé président de la Commission de Tunisie. La raison commandait de renvoyer à l'examen de cette commission tout ce qui concernait l'Algérie: on s'en aperçut bien vite. Dès lors, son domaine fut agrandi et elle reçut un titre plus conforme à son but, celui de Commission de publication des documents archéologiques de l'Afrique du Nord.

«Après Renan, M. G. Perrot, le délicat historien de l'art antique, en accepta la direction : ses beaux travaux lui donnaient déjà de nombreux droits à notre reconnaissance, il s'en est acquis de nouveaux. La *Description archéologique de l'Afrique du Nord*, l'*Atlas archéologique de la Tunisie*, la *Bibliothèque d'archéologie africaine* et

Digitized by Google

cette précieuse suite de grands catalogues illustrés qui mettent sous nos yeux les richesses conservées dans nos musées d'Algérie et de Tunisie, parlent assez éloquemment en faveur du but poursuivi par la commission pour qu'il soit inutile d'insister sur le dévouement de ses membres. Il en est un cependant qui, depuis vingt ans, lui a consacré toute son énergie, toute sa volonté; c'est son secrétaire, M. René Cagnat. Par de nombreux et d'excellents travaux, M. Cagnat a contribué plus que personne à mettre en lumière les documents sortis du sol africain. Pendant quatre années, à une époque où il y avait quelque mérite à le faire, il a parcouru la Tunisie; il en a rapporté des textes précieux. Dans un magnifique ouvrage sur l'armée romaine, dédié à notre armée française d'Algérie et de Tunisie, il a montré le parti qu'un historien de sa valeur pouvait tirer des documents découverts; il a retracé l'histoire de la 3e légion et celle des troupes auxiliaires chargées, sous l'Empire romain, de garder les provinces africaines. Ce ne sont pas là les seuls services qu'il nous ait rendus. Il s'est attaché à l'Afrique, il l'a aimée comme l'aiment ceux qui la connaissent; chaque année il y est revenu pour continuer ses travaux, encourager ceux des autres, inspecter les musées, veiller à leur développement; il s'est enfin consacré tout entier à l'étude de ses antiquités. Il avait rapporté une moisson si abondante d'inscriptions nouvelles, que l'Académie de Berlin l'a associé à ses travaux, et nous avons ainsi la grande joie de voir un nom français, le sien, figurer parmi les collaborateurs du *Corpus* latin. Après avoir recueilli la succession de Léon Renier dans sa chaire du Collège de France, il est devenu, comme lui, le véritable maître des études africaines. C'est sous ce double titre que nous aimons à le saluer aujourd'hui.

«M. Cagnat a publié une monographie excellente de la ville de Timgad, nom magique qui évoque dans nos esprits le souvenir de Pompéi. Je me rappelle avoir visité Timgad, il y a plus de trente ans. Le blé poussait sur l'emplacement de la ville, encore cachée sous une épaisse couche de terre. Seul, le fort byzantin dominait la plaine; il fallait se mettre à genoux pour passer sous l'arc de triomphe. Aujourd'hui, quel changement prodigieux! Les rues sont déblayées; le forum avec les grands édifices qui le bordent et les statues qui le décorent, le marché, le Capitole, le théâtre, les temples, la cité tout entière, ses maisons et leurs dépendances

Digitized by Google

donnent au visiteur charmé l'illusion de la vie antique. C'est le Service des Monuments historiques de l'Algérie, dirigé avec tant de talent par M. Albert Ballu, qui a opéré cette transformation. Et nous avons beaucoup d'autres motifs encore pour lui témoigner notre gratitude.

« Le Service géographique de l'armée a prêté aux recherches un concours empressé. Si nous connaissons exactement le tracé des voies romaines du Sud, les ruines qu'elles traversent et les moindres vestiges relevés dans les parages lointains où notre colonisation n'a pris qu'une extension restreinte, nous le devons à ces officiers laborieux qui travaillent avec patience à rectifier la carte de l'État-Major. Comme leurs aînés, comme leurs camarades des affaires indigènes ou des troupes actives, ils nous communiquent leurs découvertes, ils nous envoient les résultats de leurs observations. A maintes reprises, ils ont pu résoudre sur place plus d'un problème difficile. Le général Berthault, qui représente ce grand service, sait que nous apprenons chaque jour à estimer davantage leurs travaux et à nous louer de leur précieuse collaboration. Dès les premiers temps de la conquête, à l'époque héroïque de l'exploration algérienne, notre armée s'est passionnée pour l'archéologie, et cette noble passion ne s'est jamais éteinte.

« Je ne puis rappeler les nombreux travaux entrepris, patronnés ou encouragés par la Commission de l'Afrique du Nord. Cette énumération serait d'ailleurs inutile devant un auditoire qui les connaît si bien. Mais j'ai, du moins, l'agréable mission d'exprimer aujourd'hui, en son nom, les sentiments de reconnaissance qu'elle conserve à ses correspondants, à tous ceux qui l'ont secondée dans sa tâche. Parmi les hommes distingués qui lui ont donné des preuves multiples de leur dévouement, il en est un que je me reprocherais de ne pas féliciter avec vous. Il appartient à l'Algérie par ses premiers travaux; la trace de l'ardeur qu'il y a déployée pendant ses belles années de jeunesse s'y retrouve toujours. Je veux parler de M. Paul Gauckler, actuellement directeur du service des antiquités et des arts dans la Régence de Tunis. Vous irez en Tunisie, Messieurs, vous admirerez sur place les résultats de ses efforts et de son activité. Vous applaudirez à l'œuvre à laquelle il s'est donné sans réserve et qu'il poursuit avec une vaillance inlassable. Elle vous apparaîtra sous son véritable jour, dans son complet développement, dans toute son utilité pratique. Vous verrez le Musée

Digitized by Google

magnifique installé au Bardo; les monuments trouvés sur tous les points du pays y parleront à vos yeux et à vos esprits. Les grands musées de l'Europe envient au Musée de Naples une admirable suite de peintures sorties des fouilles de la Campanie; ils envient également aux musées tunisiens une série incomparable de mosaïques, dont aucun d'eux ne parviendra jamais à réunir un pareil ensemble. L'une de ces mosaïques présente une valeur inappréciable, elle nous a fait connaître le portrait de Virgile!

«Peut-être aurez-vous le désir de visiter Dougga? N'hésitez pas à succomber à cette tentation. M. Gauckler y fait revivre en ce moment une des plus vieilles cités de l'Afrique, une cité où les souvenirs de la civilisation punique se mêlent à ceux de l'époque romaine. Vous y contemplerez le grand théâtre, déblayé jadis par le docteur Carton, le magnifique sanctuaire de la déesse Céleste avec ses colonnades rétablies en place et sa riche épigraphie, le nymphée, le capitole et le forum. Et vous rendrez un hommage mérité à l'intelligente initiative du savant qui dirige ce travail, à ses collaborateurs, au zèle éclairé qu'ils déploient en commun dans l'accomplissement de leurs fonctions.

«Oui, la Tunisie vous espère et vous attend. Avant tout, vous voulez voir Carthage dont le grand nom vous attire. Vous n'y retrouverez ni les traces de Didon, ni les souvenirs d'Annibal. Du haut de l'acropole de Byrsa, sur la colline où le roi saint Louis rendit le dernier soupir, vous apercevrez devant vous le promontoire d'Apollon et les hautes montagnes qui encadrent le golfe; à vos pieds, les emplacements des ports marchand et militaire, où se réunissaient jadis les grandes flottes de Carthage, vous paraîtront bien petits. Vous jouirez du spectacle enchanteur que la nature vous y réserve et, devant l'horizon grandiose, vous oublierez un instant le passé pour ne penser qu'au présent. Du côté de la terre, le pays est occupé par des jardins et des maisons de campagne; de la ville, il ne reste que quelques pans de murs, des citernes et des trous aux endroits où l'on a fait des fouilles. Pendant des siècles, Carthage a été exploitée comme une carrière. Là encore, cependant, ont eu lieu de mémorables découvertes : si nous connaissons quelque chose de la topographie de la ville à l'époque romaine, si le voile qui nous a caché pendant longtemps la civilisation punique commence à se soulever, il faut encore en remercier M. Gauckler.

«A côté de lui, le P. Delattre a poursuivi patiemment, depuis de

Digitized by Google

longues années, un travail méthodique d'exploration. A l'endroit même où ils ont été recueillis, les moindres débris antiques conservent comme une saveur particulière. Aussi vous jouirez doublement d'une visite au Musée Lavigerie; c'est là que vous verrez et que vous comprendrez le mieux Carthage, en admirant les monuments que le P. Delattre s'est efforcé d'y réunir. A côté des souvenirs des premiers temps chrétiens se trouve un ensemble étonnant de textes puniques, sur le sens et la valeur desquels M. Ph. Berger nous a heureusement édifiés; la grande dédicace du temple d'Astarté et de Tanit en est le morceau capital. Vous y admirerez surtout un groupe de sarcophages de marbre blanc, ornés de peintures, dont le plus beau présente l'image en relief d'une prêtresse carthaginoise, revêtue de ses habits sacerdotaux, entièrement rehaussés d'or et de couleurs encore vives. Le langage, les croyances et les mœurs des Carthaginois vous apparaîtront avec une clarté nouvelle. Heureusement, les nécropoles puniques, creusées dans le rocher à plusieurs mètres de profondeur, avaient échappé à la fureur des soldats de Scipion; la vieille Carthage qu'on croyait entièrement anéantie sort lentement des profondeurs de la terre.

« Ainsi partout où la France a mis le pied sur ce rivage, elle a tiré de sa conquête un large profit scientifique. Un tel mouvement de fouilles et de découvertes devait avoir, pour notre enseignement supérieur, un avantage pratique. L'Afrique du Nord est devenue comme un vaste terrain d'études ouvert à l'ardente curiosité de nos professeurs et de nos savants. Ils y ont acquis une connaissance plus approfondie des monuments, ils ont appris à étudier les textes sur la pierre elle-même, à interroger les ruines, à faire parler les monuments figurés. Après un séjour en Afrique, ils ont mieux compris l'antiquité qui leur est apparue avec plus de vérité et de précision. L'examen patient du document indique sûrement à l'historien la voie qu'il doit suivre. M. Diehl avait parcouru l'Afrique avant d'écrire son *Histoire de la domination byzantine;* M. Audollent, après ses missions, nous a donné un livre excellent sur *Carthage à l'époque romaine;* M. Toutain était venu recueillir sur place les éléments de ses recherches concernant le culte du Saturne africain et la colonisation antique; grâce enfin aux voyages de M. l'architecte Saladin, nous avons appris à mieux connaître l'art musulman et les mosquées qui en conservent les plus curieux spécimens. Combien d'autres noms faudrait-il citer parmi ceux qui se sont servis avec

Digitized by Google

bonheur des documents africains et dont les ouvrages ont fait avancer la science!

« Et si j'osais parler des études arabes devant leurs représentants les plus qualifiés, je devrais encore exprimer toute notre reconnaissance à MM. Basset, Houdas, Doutté, de Motylinsky, Gabriel Colin, Gustave Mercier et Marçais, chefs de cette laborieuse phalange qui s'applique à réunir le trésor des inscriptions musulmanes ou à publier des documents sur l'histoire de la domination antérieure à la nôtre.

« Renan a eu bien raison de dire que l'exploration scientifique de l'Algérie serait un des titres de gloire de la France au dix-neuvième siècle. Elle a été conduite avec un succès qui est bien notre œuvre et dont la France peut, à bon droit, se montrer fière. Elle se complète et s'achève. La plupart des grandes ruines ont maintenant livré leurs secrets, une abondance incroyable de matériaux en est sortie; ils n'ont qu'un tort, celui d'être un peu dispersés. En parcourant nos provinces africaines, en admirant les édifices antiques qui en forment la parure et l'attrait, en visitant les musées organisés par les soins de nos confrères algériens, on peut apprécier plus complètement les efforts accomplis depuis trente ans pour sauvegarder les richesses archéologiques dont se glorifie l'Algérie. Le gouvernement de la République a mis tout en œuvre pour activer l'exploration et la rendre plus féconde; elle est conduite avec une méthode, avec une sollicitude que vous serez unanimes à reconnaître. Les hommes éminents qui ont été investis tour à tour du gouvernement général ont compris la grandeur et l'intérêt d'une tâche dont ils ont favorisé l'accomplissement de tout leur pouvoir. Depuis le soldat, depuis le colon le plus modeste jusqu'aux fonctionnaires de tout rang et aux officiers de tout grade, chacun est venu apporter son concours à ce grand ouvrage. L'humble travailleur qui exhume un monument inédit a droit à notre reconnaissance aussi bien que le savant qui l'explique.

« Après des années de labeur, il était sans doute permis de jeter un regard en arrière et de contempler un instant le chemin parcouru. La satisfaction intime que procure l'œuvre scientifique vient de l'assurance que l'on a de travailler à une œuvre durable, à une œuvre que toutes les nations éclairées poursuivent par les mêmes méthodes. Celle qui s'accomplit en Algérie revêt maintenant ce caractère de stabilité et de durée. Les hommes qui la continuent

Digitized by Google

aujourd'hui ont quelque droit d'en être fiers; ils travaillent d'un effort commun au profit de la science et de la civilisation. Empruntant le langage des textes romains, on peut dire qu'ils ont bien mérité du pays, ceux-là surtout qui, pour se consacrer plus entièrement à la résurrection scientifique, objet de leurs patients efforts, et par conséquent pour mieux servir la France, ont fait de l'Afrique leur seconde patrie. »

M. le Ministre donne ensuite la parole à M. Stéphane Gsell, qui s'exprime en ces termes :

« Monsieur le Ministre,
« Monsieur le Gouverneur général,
« Mesdames, Messieurs,

« La réunion à Alger des congrès des Sociétés savantes et des Orientalistes est pour nous un honneur qu'il paraissait présomptueux d'espérer. Après les illustres cités de Toulouse, de Nancy et de Bordeaux, sur lesquelles les lettres et les arts ont jeté et jettent tant d'éclat; après les capitales de la vieille Europe, où toutes les sciences se groupent dans une ordonnance harmonieuse, œuvre d'une longue suite de siècles, vous avez voulu visiter notre Afrique qui n'est encore qu'un grand chantier, où travaillent beaucoup plus d'apprentis que de maîtres. Vous êtes venus très nombreux, sans craindre les fatigues d'un long voyage. Nous vous en sommes reconnaissants.

« Ce que l'Algérie peut surtout vous offrir, ce que vous lui demandez sans doute, ce sont les sensations fortes et précises que provoque la vision directe du passé, et que ne donnent ni les plus belles collections d'art, ni les ouvrages d'érudition les plus exacts.

« A quelques heures d'Alger, vous avez pu voir se dresser le mausolée des rois de Maurétanie, vaste amoncellement de pierres, semblable aux tumulus des Africains primitifs, et que déguise mal un placage d'architecture classique. Près de là, la gracieuse Tipasa vous a montré les débris de ses anciennes églises et ces grands cimetières chrétiens où, sur les roes battus des flots, des centaines de tombes mêlent leurs taches grises aux bouquets de lentisques. A Cherchel, vous avez admiré des restes majestueux de thermes et, dans un coin de la petite ville qui remplace aujourd'hui l'Athènes du roi Juba, un véritable entassement de beaux marbres, arrachés

Digitized by Google

à la terre par des fouilles heureuses. Bientôt, dans la province de Constantine, vous pourrez visiter des villes romaines presque entières, avec leurs temples, leurs arcs, leurs places, leurs bains publics et leurs forêts de colonnes, et ces rues, et ces marchés, et ces maisons d'où sort l'écho de la vie d'autrefois.

« Ici même, vous avez aimé à vous perdre dans les ruelles tortueuses de la vieille Casbah, que malheureusement l'on n'a pas assez respectées, dans ces ruelles d'un pittoresque charmant, où des formes blanches passent avec lenteur dans une ombre lumineuse, où des pans étroits de ciel bleu découpent les hautes silhouettes et les lignes heurtées des maisons mauresques. Vous êtes entrés dans ces deux grandes mosquées qui élèvent leurs minarets de chaque côté de l'édifice où nous sommes en ce moment réunis et qui sont les monuments les plus précieux d'Alger d'avant la conquête : l'une, avec ses longues galeries, d'une monotonie majestueuse, qui rappellent les plus anciennes mosquées de l'Islam; l'autre, avec sa coupole soutenue par les branches d'une croix, sanctuaire de type byzantin qui symbolise la prise de possession de la cité berbère par les Turcs, maîtres de Constantinople.

« *Semper aliquid novi ex Africa*, disaient les Latins. Et, de fait, l'originalité de l'Afrique du Nord se marque par des traits fortement accusés, par de brusques contrastes qui laissent à l'esprit des impressions profondes.

« Pour le géographe, c'est le pays où les grandes plaines fertiles, les montagnes abruptes, les vastes espaces impropres à la culture s'enchevêtrent dans un désordre qui étonne les yeux accoutumés au bel équilibre des régions de notre France, où le climat a des caprices déconcertants, où l'été chasse subitement l'hiver, où, en certains lieux, les oliviers et les palmiers croissent les uns auprès des autres.

« Pour l'historien, c'est le pays où l'Orient et l'Occident se sont livré de terribles batailles, le pays des conquêtes rapides et des empires éphémères, des civilisations raffinées et des barbaries tenaces, vivant côte à côte, du travail acharné qui dompte les sols les plus rebelles et des sauvages destructions. C'est la patrie de ces écrivains qui se détachent si nettement sur le fond un peu uniforme de la littérature latine et qui forcent l'attention autant par leurs défauts bizarres que par le relief puissant de leur style et l'ardeur de leur enthousiasme. C'est le pays où les voyageurs sont séduits

Digitized by Google

par la bigarrure des costumes, la variété des langues et des mœurs et les changements soudains des paysages.

«Et pourtant, malgré ces incohérences et ces disparates, malgré le parfum d'exotisme qu'on se plaît à venir respirer ici, vous savez, Messieurs, que l'Afrique du Nord est une terre classique, que tout l'isole du reste du continent africain, qu'elle est un des anneaux de cette longue chaîne de contrées fortunées qui entourent la mer intérieure, berceau de notre civilisation. Elle est, comme elles, la nourrice de l'olivier et de la vigne. Elle a les larges plateaux et les cimes dentelées de l'Espagne, et, çà et là, des rivages enchanteurs qui paraissent avoir été ravis au golfe de Naples. Elle a la lumière pure et les grandes nuits calmes de l'Égypte.

«Les restes du passé que vous êtes venus étudier ici, vous les avez déjà rencontrés ailleurs : ce sont des pages des deux livres de la civilisation antique et de la civilisation musulmane effeuillées et portées en Afrique par le vent de la conquête. Ces sépultures en grosses pierres brutes, ces dolmens qui couvrent les rochers de Bou-Nouara, de Roknia et de cent autres lieux, vous les avez vus dans tout l'Ouest de l'Europe et jusqu'en Palestine. Ces cryptes funéraires creusées par les Carthaginois, vous les retrouvez en Phénicie. Les monuments romains de l'Afrique septentrionale offrent bien quelques particularités de construction qui les distinguent parfois de ceux de l'Italie, mais il n'est pas nécessaire de vous dire qu'ils se rattachent étroitement à cet art hellénique qui sut s'accommoder aux besoins des maîtres du monde. Les mosaïques africaines dérivent, comme les autres, de l'art alexandrin, et les plus belles statues de Cherchel sont des copies exactes d'œuvres nées dans les ateliers de la Grèce.

«Les édifices de l'époque chrétienne sont apparentés aux églises de l'Égypte et de la Syrie. Le style d'ornementation qui s'est alors implanté en Afrique, et que beaucoup de Berbères ont conservé dans leurs sculptures sur bois, s'est répandu à la même époque dans tous les pays méditerranéens et a eu probablement son origine en Orient.

«Sous la domination musulmane, les architectes et les décorateurs qui ont travaillé à Tlemcen se sont sans doute inspirés de modèles andalous. Plus tard encore, les humbles artisans, les femmes d'intérieur dont les mains habiles ont fabriqué ces armes, ces cuivres, ces tapis et surtout ces belles broderies d'Alger, d'un

Digitized by Google

style à la fois si large et si souple, surent apprécier les ouvrages orientaux et y puiser des leçons; ils ne dédaignèrent pas non plus les enseignements des arts industriels de l'Italie et de la France chrétiennes.

« Ces relations séculaires et multipliées entre l'Afrique et les autres contrées de la Méditerranée intéresseront vivement les historiens. Ceux qui aiment les belles choses, sans se soucier de savoir comment elles ont été faites, et qui ne demandent aux œuvres d'art que des satisfactions esthétiques, seront peut-être plus difficiles. Après avoir accordé grâce à quelques-unes de ces statues de marbre, répliques d'originaux grecs aujourd'hui perdus, à ces élégantes dentelles de plâtre qui revêtent de leurs réseaux ténus les parois des sanctuaires de Tlemcen, à certaines de ces broderies dont je vous parlais à l'instant, ils nous diront qu'ils font bon marché du reste, amas de documents archéologiques, ouvrages exécutés par des praticiens de second ordre, par des copistes pressés et médiocres, et qu'ils donneraient volontiers tout cela pour un marbre taillé par le ciseau d'un maître grec, pour un de ces tapis persans d'une idéale harmonie de couleurs. Je n'oserais pas trop contredire ces délicats.

« Cependant je voudrais vous rappeler ce qu'un de nos savants les plus illustres disait, il y a quelques années, dans une séance d'un de vos congrès. Il vous montrait que, dans l'Afrique du Nord, l'étude du passé n'est pas toujours une simple curiosité d'archéologue et qu'elle peut offrir de précieuses leçons aux hommes d'aujourd'hui. Tirer des vestiges qui s'étalent sur le sol ou que les fouilles font sortir de terre des témoignages précis de la prospérité de l'Afrique romaine; déterminer les emplacements que les anciens ont choisis pour élever leurs fermes, leurs villages, leurs villes, en tenant compte des conditions d'hygiène et des convenances de l'exploitation du sol; rechercher ce qu'ils ont fait pour l'aménagement des eaux (question vitale en ce pays); étudier la répartition des diverses régions agricoles et des différentes cultures à cette époque, les moyens mis en œuvre pour la fabrication du vin et de l'huile; recueillir les restes les plus intéressants de ces vieilles industries algériennes; y chercher des modèles et des règles de conduite pour ranimer chez les populations indigènes le goût des choses d'art et leur rouvrir des sources de profits appréciables : tout cela n'est point vaine érudition. Vous ne l'ignorez pas, Messieurs, et, loin

Digitized by Google

de vous rendre inattentifs au présent, le vif intérêt que vous portez à l'histoire de l'ancienne Afrique, la connaissance exacte que vous avez de son passé vous ont permis de mesurer la grandeur de la tâche accomplie ici par la France depuis trois quarts de siècle et d'escompter les magnifiques promesses de l'avenir.

« Après nous avoir quittés, vous garderez bien des souvenirs dans votre mémoire.

« Vous reverrez par la pensée ces paysages dont la beauté vous aura émus : Alger étincelant comme une perle, dans la couronne d'éternelle verdure qui festonne au-dessus de cette baie d'une sérénité voluptueuse; et les montagnes fauves, aux lignes sculpturales de lions couchés, qui entourent Constantine; et l'immense forêt de palmes qui scintille dans l'air vibrant du Sud, au débouché des gorges d'El-Kantara!

« Les grandes scènes de l'histoire de notre Afrique vous apparaîtront avec plus de force quand vous songerez aux lieux où elles se sont déroulées : Sophonisbe, symbole de Carthage expirante, recevant dans le palais de Cirta le fatal présent de noces de son nouvel époux; la paix romaine transformant les plaines de la Numidie en d'immenses champs de blé, faisant monter les vignobles le long des coteaux, alignant les vastes plantations d'oliviers, élevant à sa gloire ces arcs de triomphe dont les silhouettes délabrées ont encore si grand air; Sidi Okba, le conquérant impétueux du Maghreb, surpris et tué près de la palmeraie qui garde son tombeau; Charles-Quint vieilli, s'éloignant, tête baissée et sous la rafale, des murs d'Alger devant lesquels la fortune commença à le trahir.

« Mais nous souhaitons que vous emportiez de votre voyage d'autres souvenirs encore. Rentrés dans nos vieilles villes, où les voix du passé vous parlent en amies, où tant de lieux vous rappellent vos douleurs et vos joies, près de ces écoles où s'est écoulée votre enfance, près de ces cimetières où vos morts dorment auprès des nôtres, vous vous direz peut-être que ceux qui ont quitté tout cela pour se faire ici un nouveau foyer, au prix de mille fatigues, qui se sont penchés sur cette terre presque morte et qui, par leur labeur obstiné, l'ont rendue à la vie, qui ont renoué les liens par lesquels l'Afrique fut jadis attachée si fortement au monde latin, qui ont associé à leurs travaux les vaincus d'hier et qui n'ignorent pas qu'on ne fonde rien de durable que sur la bonté : vous vous direz que ceux-là méritent un peu de votre affection.

Digitized by Google

« Enfin, vous qui aimez la science et savez ce qu'elle peut pour l'éducation morale des peuples, vous suivrez peut-être avec quelque sympathie les efforts de vos confrères africains. Eux aussi apportent leur pierre à cette grande œuvre de l'édification d'une nouvelle France. »

M. le Ministre prend ensuite la parole en ces termes :

« Messieurs,

« Je n'avais garde d'oublier la tradition qui réserve au Ministre de l'instruction publique l'honneur de présider votre séance générale : le choix que vous aviez fait de cette ville comme siège de votre Congrès fournit, en effet, au Gouvernement de la République l'occasion vraiment unique de manifester sa sollicitude pour les sociétés qui vous ont délégués et d'apporter en même temps à nos frères d'Algérie le salut affectueux de la mère patrie.

« Tout vous conviait à vous réunir sur cette terre d'Afrique : les restes imposants du monde antique qui vous offrent tant de sujets d'étude, les souvenirs héroïques de notre propre histoire, le fortifiant spectacle de l'activité déployée par notre race pour féconder le pays qu'elle a conquis et y faire régner, à l'abri d'institutions libérales, la paix et la prospérité.

« Et puis Alger n'est pas seulement la cité pittoresque aux charmes captivants, elle est devenue un grand centre universitaire, un brillant foyer de vie intellectuelle ; et si l'objet de vos congrès est d'instituer entre les savants de tout ordre, des plus illustres aux plus modestes, une solidarité étroite qui ne laisse aucun effort inutile, n'était-il pas juste que les savants de France, qui sont les aînés, vinssent apporter à leurs jeunes émules leurs encouragements et s'associer à leurs recherches ? D'un côté de la Méditerranée comme de l'autre, c'est toujours la science française que vous honorez.

« Le Congrès de 1905 marquera dans vos annales par l'intérêt et la riche variété de ses travaux.

« Vous avez, comme il convenait, fait une large part aux sujets intéressant l'Algérie, soit qu'Algériens vous-mêmes vous ayez voulu faire à vos hôtes les honneurs de votre propre domaine, soit que, venus de France, vous ayez désiré payer le tribut de l'hospitalité en contribuant à l'étude du pays qui vous reçoit.

Digitized by Google

« Au surplus, vous y étiez invités par les ressources que ces contrées si attachantes en leurs aspects divers offraient à vos investigations. Pour un congrès de sociétés savantes, l'Algérie est comme une terre promise. Nulle part, dans vos réunions futures, vous ne retrouverez autant de matériaux réunis à pied d'œuvre. Je devine avec quelle joie avide votre curiosité s'en est emparée, les a réunis et classés pour les présenter en reconstitutions lumineuses.

« Dans votre section d'archéologie, vous avez fouillé les sépultures carthaginoises et romaines, étudié le commerce de la Maurétanie avec *Massilia*, fait revivre le théâtre de Carthage, la maison romaine avec ses habitants, les monuments de l'art musulman. De ces choses mortes vous avez fait sortir la vie.

« Le présent de l'Algérie, si plein de promesses, ne vous a pas moins sollicités que son passé si riche en souvenirs. Quel merveilleux chantier d'étude pour qui veut saisir les points de contact et les zones d'influence des civilisations superposées que cette partie du monde, si vieille et si jeune, où tant de races se sont succédé, qui, après des périodes de prospérité puissante, a traversé les sommeils inertes et les longues décadences pour renaître sous l'influence du génie français !

« Votre section des sciences économiques et sociales a su associer aux recherches locales ou particulières les généralisations qui embrassent un horizon plus étendu. En étudiant le régime de la propriété du sol en Algérie et en Tunisie, les essais de colonisation militaire, le rôle des Italiens en Tunisie d'une part, et de l'autre les institutions de l'Empire britannique, les réformes à apporter au Code civil et aux lois protectrices de l'enfance, les logements à bon marché, les expériences comparées de la France et de l'étranger en matière de prévoyance, vous avez collaboré à la solution de ces problèmes sociaux qui, dans une organisation démocratique comme la nôtre, s'imposent plus qu'ailleurs à la sollicitude des citoyens comme des pouvoirs publics.

« Vos sections de sciences et de géographie historique et descriptive ont eu, elles aussi, leur large part dans l'œuvre collective du Congrès, œuvre remarquable et qui atteste une fois de plus la fécondité des recherches libres et du travail désintéressé.

« Les écoles supérieures d'Alger ont été le siège du Congrès; leurs professeurs en ont été des membres actifs. C'est là pour elles comme une consécration des efforts accomplis depuis que la loi

Digitized by Google

de 1879 les a organisées. Elles sont, elles doivent rester un foyer de haute culture. Mais elles doivent aussi s'adapter de plus en plus au pays où elles vivent et pousser dans le sol algérien des racines vigoureuses. Il faut que l'enseignement supérieur ait ici sa physionomie propre, qu'il collabore à tout ce qui s'y fait, dans l'intérêt de la grandeur et de la prospérité du pays. A des titres divers, toutes les écoles peuvent y contribuer. Ses professeurs l'ont déjà compris et leurs travaux ont éclairé d'une vive lumière l'histoire, la géographie, la géologie, la flore de l'Algérie. Je tiens à leur dire combien le Ministre de l'Instruction publique sera heureux de les voir marcher de plus en plus activement dans cette voie.

« Par une fortune singulière, et dont je tiens à me féliciter, la ville d'Alger, qui acclamait ces jours derniers la venue d'un souverain ami de la France, recevait en même temps un grand nombre de savants étrangers qu'appelait ici le Congrès international des Orientalistes. Je suis heureux de remercier, au nom du Gouvernement de la République, les nations qui s'y sont fait représenter par des délégués dont le nom et les travaux font autorité : l'Angleterre, la Russie, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Hollande, la Suisse, les Etats-Unis, l'Égypte, la Perse, la Chine. La liste des communications qui ont été faites au Congrès prouve combien son activité a été heureuse et variée.

« Vous me permettrez d'ajouter que la réunion du Congrès à Alger, la présidence confiée à M. Basset, le savant directeur de l'École des lettres, sont des faits dont je tiens à noter la signification. Ils indiquent que l'École des lettres est et doit devenir de plus en plus un centre d'études arabes, qu'il s'agisse de l'histoire, de la civilisation, de la littérature, des langues de l'Afrique du Nord. Elle doit aussi, et à ce même point de vue, se préoccuper du présent et de l'avenir autant que du passé. Elle ne peut mieux payer sa dette envers l'Algérie qu'en formant à la connaissance pratique de l'arabe ceux qui, dans des situations diverses, auront à développer les ressources de ce pays, à faire comprendre aux indigènes les avantages de notre civilisation.

« Pour la première fois, le Congrès des Orientalistes a organisé une section d'art musulman. C'est une initiative dont je tiens à le louer. Cette section a tenu ses séances à la Médersa, où, grâce à la protection éclairée de M. le Gouverneur général, s'est ouverte une exposition d'art musulman. En quelques semaines, M. Gsell a su y

Digitized by Google

grouper des œuvres nombreuses et d'un grand intérêt. Le savant professeur de l'École des lettres d'Alger, qui a si largement contribué à faire connaître l'Afrique romaine, a ainsi montré que l'étude de l'art antique ne doit pas faire négliger celle de l'art musulman. En Algérie d'ailleurs, l'archéologie n'est pas uniquement la science du passé; elle peut être, dans une certaine mesure, la conseillère du présent. Retrouver les traces des cités, des exploitations agricoles, des villas antiques, constater ce que Rome avait fait dans ce pays, c'est nous rappeler ce qu'on y peut faire et quel doit y être notre rôle; mais, d'autre part, recueillir, étudier les œuvres si originales, d'un goût si souvent exquis, de l'art musulman, c'est encourager ceux qui croient avec raison que cet art n'est point épuisé, qu'il y a lieu d'en provoquer le renouveau, que les tapis, les broderies, les faïences, les bijoux peuvent redevenir ici un titre de gloire artistique en même temps qu'une des formes de l'activité industrielle. Là où on commence à s'en occuper dans les écoles, l'ardeur avec laquelle les élèves s'y appliquent prouve que les traditions de la race ne sont point perdues. A Alger même, il me serait facile de citer d'heureuses et intelligentes initiatives.

« Messieurs, cette partie du monde a subi bien des vicissitudes. Les travaux du Congrès vous ont conduits à travers les phases changeantes des sociétés disparues jusqu'à l'état présent de l'Algérie; ils vous ont initiés aux efforts persévérants que la France fait à son tour depuis plus d'un demi-siècle pour mettre en valeur les admirables richesses naturelles qu'elle renferme, pour répandre le bien-être matériel et moral parmi ses habitants. Certes il y a dans l'histoire des recommencements, mais notre œuvre trouve dans l'esprit d'humanité qui la guide, dans notre mission civilisatrice, enfin dans les progrès infinis de la science, des garanties de pérennité qui ont manqué aux brillants conquérants de l'antiquité et du moyen âge.

« Que de chemin déjà parcouru dans la voie que nous nous sommes tracée : des villes en plein essor, la production du sol accrue, les communications multipliées, la sécurité garantie, la protection et l'assistence assurées aux indigènes, sans parler de l'instruction dont nous leur faisons connaître les bienfaits et qui leur permettra, sans rien sacrifier de leurs croyances et de leurs coutumes, de s'approprier tout ce qui, dans notre civilisation, est capable de rendre leur vie plus facile et plus heureuse! Et, comme

Digitized by Google

Ministre de l'Instruction publique, il m'est particulièrement agréable de signaler les progrès si rapides et si remarquables réalisés à ce dernier point de vue : près de 30,000 élèves indigènes fréquentent dejà nos écoles! M. Bayet, l'éminent directeur de l'enseignement supérieur, qui vient de visiter les écoles kabyles, a trouvé des classes remplies d'enfants attentifs et montrant par l'intelligence de leurs réponses qu'ils avaient su s'assimiler les leçons du maître. Ces élèves ne seront pas des déclassés; attachés à leurs montagnes, ils les feront profiter des connaissances pratiques qui leur ont été données; grâce à l'influence de l'école, l'exploitation du sol est partout en progrès : les cultures anciennes s'améliorent, les cultures nouvelles apparaissent. La part qui revient dans ces progrès aux instituteurs et au recteur de l'Académie, M. Jeanmaire, qui les inspire et les dirige, est considérable, et je suis heureux de les en féliciter publiquement.

« Ce rapide coup d'œil jeté sur le présent montre que si l'œuvre entreprise est immense, les résultats acquis autorisent toutes les espérances : ils témoignent de la vaillance de nos colons, de l'activité féconde des conseils locaux, du labeur incessant et de l'initiative de ses gouverneurs et, en particulier, de l'éminent gouverneur général actuel qui préside aux destinées de notre grande colonie méditerranéenne avec tant d'autorité; c'est un vieil ami de l'Algérie, il en connaît les besoins et il met à la servir toutes les qualités d'un rare esprit et d'un cœur épris de justice. »

M. de Saint-Arroman donne lecture d'arrêtés ministériels nommant des officiers de l'Instruction publique et d'Académie.

Sont nommés[1] :

Officiers de l'Instruction publique.

MM. Bertrand (l'abbé Louis), bibliothécaire du grand séminaire de Bordeaux;

Chiris (Marcellin), archéologue, rédacteur à la direction des Postes et des Télégraphes de Nice;

[1] Nous n'indiquons que les nominations qui intéressent les sections d'archéologie et d'histoire.

Digitized by Google

MM. Coquelle (Pierre), membre de la Commission des antiquités de Seine-et-Oise, correspondant du Ministère de l'Instruction publique;

Ébert, chef de bureau au Gouvernement général de l'Algérie;

Lorimy (Clément-Auguste-Henri), président de la Société archéologique du Châtillonnais, conservateur du Musée archéologique de Châtillon;

Merlet (Henri-Lucien-Georges-René), archiviste départemental, correspondant du Ministère de l'Instruction publique;

Molins, capitaine au 100e régiment d'infanterie, à Narbonne;

Pépin-Donat (Albert-Toussaint), chef graveur de 1re classe au Service géographique de l'armée, collaborateur à la Carte archéologique de la Tunisie;

Sabarthès (l'abbé Antoine-Auguste), curé de Leucate (Aude), membre de plusieurs sociétés savantes.

Officiers d'Académie.

MM. Aubertin (Léon-Louis), capitaine d'artillerie, détaché au Service géographique de l'armée;

Béchade (Charles), archéologue, contrôleur principal des tabacs, à Périgueux;

Benet, capitaine au 3e bataillon d'Afrique, à Tabarka. — Recherches archéologiques en Tunisie;

Bernard, lieutenant au 4e chasseurs d'Afrique, à Tunis. — Travaux archéologiques et topographiques en Tunisie;

Berthet (Arsène-Auguste), lieutenant au 80e régiment d'infanterie, à Tulle. — Travaux topographiques en Algérie et en Tunisie;

Bertrand (François), conservateur adjoint du Musée de Philippeville;

Bisson (Henri-Louis), dessinateur au Service géographique de l'armée, collaborateur à la Carte archéologique de la Tunisie;

Blondel (Daniel-Pierre-Alfred), lieutenant au 136e régiment d'infanterie, à Saint-Lô. — Travaux archéologiques en Algérie;

Boiton (Hippolyte-Émile), graveur principal de 1re classe au Service géographique de l'armée, collaborateur à la Carte archéologique de la Tunisie;

Brezzo (Jean-Louis), dessinateur au Service géographique de l'armée, collaborateur à la Carte archéologique de la Tunisie;

Cognier (Alexis), architecte du Gouvernement général de l'Algérie pour les Monuments historiques, à Alger;

Coquidé (Théophile), imprimeur lithographe au Service géographique de l'armée, collaborateur à la Carte archéologique de la Tunisie;

Digitized by Google

MM. Derrugie (Arthur-Adolphe), commis des postes et des télégraphes, à Bougie, membre de la Société archéologique de Constantine;

Dehay, chef de bataillon au 4e régiment de tirailleurs;

Dubois (Pierre-Louis-Albin-Marcel), négociant, membre de la Société des antiquaires de Picardie, lauréat de la Faculté de droit de Paris;

Durancel, conducteur des ponts et chaussées à Mahidia, collaborateur du Service des antiquités de la Régence de Tunis;

Ennigro (Mohammed-ben-Sliman), architecte arabe, collaborateur de la Commission de publication des documents archéologiques de l'Afrique du Nord;

Fournereaux (Henri-Auguste), lieutenant au 11e régiment d'artillerie, à Versailles. — Travaux topographiques en Algérie et en Tunisie;

Godard (Charles-Laurent), géomètre dessinateur, à Alger;

Godin, lieutenant au 4e régiment de tirailleurs, à Bizerte. — Dons au Musée du Bardo;

Hamard (l'abbé Jean-Baptiste), archéologue, curé de Hermes (Oise);

Jacques, lieutenant au 4e régiment de tirailleurs. — Recherches archéologiques en Tunisie;

Jaubert (le chanoine), secrétaire de l'évêché, membre de la Société archéologique de Constantine;

Jouanne, lieutenant au 4e régiment de tirailleurs. — Dons au Musée du Bardo;

Julliand (Claude-Maurice), capitaine du génie, détaché au Service géographique de l'armée. — Travaux topographiques en Algérie et en Tunisie;

Lafon, conducteur des ponts et chaussées à Souk-el-Arba. — Fouilles archéologiques en Tunisie;

Lautaires, sous-intendant militaire de 2e classe, à Gabès. — Dons au Musée du Bardo;

Lejeune (Léon-Pierre), graveur principal de 1re classe au Service géographique de l'armée, collaborateur à la Carte archéologique de la Tunisie;

Levnaud (l'abbé), curé de Sousse, membre de la Société archéologique de Sousse (Tunisie);

Marc (Ferdinand-Prosper-Henri), garde principal des forêts, membre de l'Académie d'Hippone, à Orléansville;

Marquis (Léon-Henri), membre de la Société historique et archéologique du Gâtinais et de la Commission départementale des antiquités de Seine-et-Oise, à Étampes;

Masse (Charles-Eugène), commissaire de police, à Batna;

Maumy (Félix-Eugène), instituteur public, à Saint-Domet (Creuse), collaborateur du Comité des travaux historiques et scientifiques;

Digitized by Google

MM. Moneau, lieutenant attaché au service des affaires indigènes, à Médenine. — Fouilles archéologiques en Tunisie;

Péricaud, lieutenant attaché au service des affaires indigènes, à Matmata. — Fouilles archéologiques en Tunisie;

Pidoutet (Maurice-Octave), archéologue, à Salins (Jura). — Dons aux musées archéologiques;

Pollacchi (Paul), capitaine au 51e régiment d'infanterie, détaché au Service géographique de l'armée;

Poyet (Marie-Henri-Louis-Georges-Joseph), délégué cantonal, membre de la Société archéologique du Châtillonnais;

Samouel (Charles), bibliothécaire de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy;

Sarrail (Maurice-Marie-Xavier-Gustave), capitaine au 12e régiment d'infanterie, détaché au Service géographique de l'armée.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

d. Il est entendu que cette subvention ne peut être
905, mais qu'elle pourra être prélevée sur le budget

sion départementale des Monuments historiques du
sollicite une subvention qui lui permette de pour-
ssion de l'*Épigraphie du Pas-de-Calais*. — Renvoi à
fèvre-Pontalis.

tre de l'Agriculture présente une demande de sub-
ue de permettre de continuer les fouilles archéolo-
ées dans le parc de Grignon au lieu dit « Le Fond de
La lettre de M. le Ministre de l'Agriculture est accom-
rapport de M. Stanislas Meunier. — Renvoi à M. le
tan.

s-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes pré-
mande de subvention en vue de permettre à M. Mi-
aire d'Izernore, de poursuivre dans cette commune ses
archéologiques. — Renvoi à M. Cagnat.

s-Secrétaire d'État des Postes et des Télégraphes pré-
autre demande de subvention en vue de permettre à
professeur au lycée de Bourg, de poursuivre ses fouilles
ques sur le territoire de La Cluse et de Montréal (Ain).
à M. Cagnat.

ard, correspondant du Comité, à Auch, adresse au Co-
notes : l'une sur les hachettes de Houchet, près de
e (Gers); l'autre sur l'amphore de Languiot, commune
oulet (Gers). — Renvoi à M. Salomon Reinach.

en Mingaud, correspondant du Comité, à Nîmes, signale
erte à Vers (Gard) d'une cachette de l'époque du bronze.
i à M. le docteur Capitan.

assies, correspondant du Comité, à Meaux, adresse un
sur les fouilles exécutées par les soins de la Société his-
et littéraire de la Brie sur le territoire de la commune de
d (Seine-et-Marne). — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

Digitized by Google

ges seront déposés à la Bibliothèque nationale, et des
ts sont adressés aux auteurs.

teur Capitan lit un rapport sur une communication de
umas, de Baron (Gard), relative aux tumulus de Bel-
aron et d'Aigaliers :

que M. Dumas explore en ce moment, avec la persévé-
oin et la compétence qu'on lui connaît, les très nom-
lus qui, sur les territoires des communes de Belvezet,
d'Aigaliers, de Seynes, de Vallerargues, de Bouquet, de
ussan et de Lussan, occupent un espace que l'auteur
plus vaste que celui d'un arrondissement de moyenne
a pu constater en ce point l'existence de plus de onze
ulus. Il a d'ailleurs fait déjà sur ces explorations plusieurs
ications intéressantes au Comité.

dernières fouilles ont porté sur sept tumulus. Cinq des
umineux ne renfermaient que des fragments de poteries
mélangés à des terres brûlées et à des ossements carbo-
eux étaient plus intéressants. L'un, sur la colline de Tardre
ne de Baron), mesurait 9 mètres de diamètre sur 1 m. 10
teur. On avait utilisé des blocs sortant de terre pour former
d'un caisson recouvert de pierres plates placées intention-
ent. Ce tumulus ne renfermait que quelques débris de pote-
eux dents de cheval et un oursin fossile. Ce dernier point
oter : il y a là un nouvel exemple d'une pratique rituelle
usieurs fois signalée. Vers le bord Nord-Est du tumulus, il
une sépulture postérieure par incinération.

quartier du Commel, commune de Belvezet, M. Dumas a
un autre tumulus de 6 mètres de diamètre sur 0 m. 25 seu-
de hauteur, limité sur tout son pourtour par des dalles à
centre, entre les rochers saillants du sous-sol, sur une
de 1 mètre sur 1 m. 50 environ, M. Dumas a recueilli
neaux de bronze disséminés sans ordre. Ces anneaux ont
2 centimètres de diamètre et une épaisseur de 3 à 4 milli-

tumulus renfermait également un petit galet siliceux avec
turel aménagé pour faire un grain de collier et une grosse

Digitized by Google

conclut à l'impression de la notice de
lletin archéologique. — Adopté.

résente un autre rapport sur un ouvrage
ation a été demandée à M. le Ministre de

5 heures.

Le Secrétaire de la Section d'archéologie,

R. DE LASTEYRIE,

Membre du Comité.

Digitized by Google

sur le bureau deux ouvrages offerts au Comité par
stave Chauvet :

rend l'analyse des bronzes préhistoriques ?
des haches de bronze de la Charente, en collaboration
eau.

es seront déposés à la Bibliothèque nationale, et des
s seront adressés à M. Chauvet.

Jour appelle la désignation de la sous-commission
diger le programme du Congrès des Sociétés savantes

nés : MM. Babelon, Cagnat, Capitan et Longnon.

étaire donne lecture d'un rapport de M. Adrien Blan-
ompte rendu adressé au Comité, par M. le capitaine
Ouilles qu'il a faites à Montfort, près de Narbonne :

er que M. le capitaine Molins a adressé au Comité, par
re de M. Cagnat, est intitulé *Notes archéologiques* (*Nar-*
it suite à une communication envoyée antérieurement.
an inventaire succinct des nombreux débris recueillis
apitaine Molins, au milieu des substructions de deux
découverts sur le territoire de Montfort. Parmi ces
ns des débris de lampes, de vases de verre et de terre
e nombreux clous en bronze et en fer, deux fibules en
fragments de miroir en bronze, des épingles en os ou
s nombreuses défenses de sanglier, une statue d'Hercule
de la dépouille du lion (coupée au-dessus du genou;
ant 1 m. 02 de hauteur).
ont été découverts les débris d'inscriptions qui ont été
Comité par M. Cagnat (séance du 20 mars 1905).
olte céramique a été particulièrement abondante et
aine Molins signale environ 1,000 marques de potiers
grouper sous 498 numéros, 800 ornements divers,
de personnages et d'animaux.
que LICIN est la plus fréquente (25 spécimens); vient
le de COCI (15). Certaines estampilles se présentent
ormes très diverses. Par exemple, *Silvanus* est écrit de

Digitized by Google

: reproduire les types inédits les
ts de vases découverts. » — Adopté.

ure d'un autre rapport de M. Blan-
structions romaines près de Saint-
:), signalée par M. Jacquet :

en retraite à Saint-Martin-le-Vieux
découvertes faites par lui sur le ter-
rès du village du Breuil. Dans des
rcher des matériaux de construction,
le plusieurs murs et recueilli plus de
rie, dont quelques-uns sont probable-
acquet a remarqué sur des parois de
leurs et de feuillages » et recueilli une
conservée. Les ruines couvriraient une
ectares.
que les substructions sont celles d'une
es pièces étaient décorées de peintures
ait encourager M. Jacquet à continuer
moins, à lever un plan des substructions
hier les murs décorés de peinture ainsi
ie les plus complets, et à donner des
et des monnaies recueillies. » — Adopté.

t sur deux demandes de subvention pré-
rétaire d'Etat des Postes et Télégraphes,
illard, maire d'Izernore, l'autre au nom
au lycée de Bourg :

voir poursuivre des recherches qui, com-
sur le territoire de sa commune, y ont
nple romain et des restes de thermes.
un rapport détaillé, accompagné d'un
ation archéologique qu'il a commencée à
e Nantua. Il a reconnu les ruines d'une
établissement de bains, semble-t-il, et

noges; à 17 kilomètres de cette ville.

Digitized by Google

raie, au lieu dit « le Fond de Thiverval ».
ıne dalle de pierre grossièrement équarrie
it le manteau général de 1 m. 20 de terre
ɔn ce point depuis des siècles.
thodiquement poursuivi a permis de con-
; chambre très habilement creusée dans la
ɔher est à 4 m. 10 au-dessous de la surface
en forme de coupole percée par la cheminée
uite a conduit à la découverte, présente en
niches avec banquettes très régulières. Elle
ıplie de terre noire toute pareille à celle de
quelle étaient disséminés des débris qui ont
ɔcueillis. Ce sont des fragments de poteries
ıt sans doute de différents âges, déchets de
ınt de silex, des os d'animaux parmi lesquels
chien, le bœuf, le cheval, le lapin, un oiseau
rdinaire, etc.
ımbre une fois dégagé, on y a rencontré des
tituant un foyer, encore noircis par la fumée
, conservant entre eux quelques fragments de
u voisinage du foyer, se trouvait un polissoir
se voient des traces significatives de frotte-

ɔntôt que cette première chambre communique,
s, avec une salle de dimension plus vaste, pré-
en haut une ouverture couverte d'une large
ıt le remplissage s'est fait spontanément par le
chutes de plaques de craie provenant du plafond
le terres amenées du dehors par l'eau de pluie;
stratification très particulière.
ıt commencé, à l'heure actuelle, le déblaiement
salle, qui réserve, sans doute, de nouvelles dé-
t le monde sera très désireux que le travail d'ex-
restes, sans analogues dans la région, soit con-
n méthodique. On regretterait, sans doute, bien
voir pas fait profiter l'histoire locale des circon-
s en face desquelles nous nous trouvons. »
, M. le Ministre de l'Agriculture, dans sa lettre,
ɔrêt qu'il y aurait à continuer ces fouilles opérées

Digitized by Google

y aurait certainement un réel intérêt à continuer des
ui permettraient de voir s'il n'y a pas de prolongements
errain et, d'autre part, de découvrir peut-être de nouveaux
s.

pose donc au Comité, après avoir pris l'avis de M. Sta-
nier, d'attribuer une subvention à M. le Directeur de
Grignon pour poursuivre ces fouilles. » — Adopté.

docteur Capitan lit un autre rapport sur une notice de
Mingaud, correspondant du Comité, conservateur du
le Nîmes, relative à la découverte à Vers (Gard) d'une
le l'époque du bronze :

gît de la découverte, en un seul coup de pelle, de onze
ngles de bronze, de 0 m. 20 à 0 m. 40 de longueur, à
ormes variables. J'ai l'honneur de proposer au Comité la
on dans le *Bulletin archéologique* de la note de M. Mingaud,
res des pièces les plus intéressantes. » — Adopté.

Heuffrey rend compte d'une lettre de M. de Laigue, corres-
du Comité, contenant des renseignements complémen-
r la fresque de la Chartreuse de Pesio, dont il a envoyé
nment une notice et une photographie.
correspondant fait connaître un passage d'une chronique
hartreuse qui justifie l'hypothèse qu'il avait émise, que l'un
gieux figurés dans la fresque était le Père Lecoq, et qui
ème à prouver que celui-ci est l'auteur de cette peinture.
ote de M. de Laigue sera ajoutée au mémoire qu'il a rédigé
le Comité a décidé l'insertion au *Bulletin archéologique*.

Prou lit un rapport sur une notice de M. l'abbé Hamard,
à la description du mobilier funéraire d'une sépulture de
e barbare, découverte à Hermes (Oise) :

tte sépulture a été découverte par M. l'abbé Hamard, le
vier 1905. Le corps, dont il ne restait plus qu'un peu de
re et une dent, mais qui, d'après le mobilier, était probable-
celui d'une femme, avait été simplement déposé dans une
reusée dans la craie.

Digitized by Google

eil [1]. Le rapprochement des deux sortes de fibules contrôle
ervation faite par M. l'abbé Cochet [2], et ensuite par M. Bar-
avy [3], que les fibules à rayons sont presque toujours par
; accompagnées, dans les sépultures de femmes, de deux
fibules, souvent en forme d'S; ici, toutefois, on n'a trouvé
seule de ces dernières.
a hauteur du col, un collier de onze perles d'ambre rouge,
s en forme d'œuf, les autres taillées à facettes.
milieu de la sépulture, un silex taillé, triangulaire, dont
côtés présentait une série de petites dents très fines.
Comité ne peut manquer de remercier M. l'abbé Hamard
intéressante communication, qui vient s'ajouter à tant
qu'il nous a déjà faites, et qui, une fois de plus, porte
age de la méthode qu'il met à poursuivre, avec un zèle qui
se pas, les fouilles qu'il a entreprises au mont de Hermes,
sultats desquelles l'archéologie a si largement tiré profit.
ouhaiterait qu'il fît parvenir au Comité une bonne photo-
l'une des grandes fibules qu'il nous a signalées et dont on
utilement insérer le dessin dans le procès-verbal de notre
Adopté.

ou lit un autre rapport sur une note de M. Léon de Vesly,
ndant du Comité, à Rouen, relative à une inscription ré-
t trouvée à Pîtres (Eure) :

le Vesly nous informe que M. Louis Lebert, qui, depuis
les ans, pratique des fouilles à Pîtres, a procédé dernière-
trois sondages : le premier, dans un jardin situé au triège
liers, et qui lui a fait reconnaître un mur de petit appa-
second, au sud de l'église, et qui a mis à jour un gros mur
e de moyen appareil, près duquel on a trouvé : un frag-
colonnette muni d'une base, laquelle, comme le remarque
rrespondant, indique un travail du moyen âge; et une
ion, qui est le morceau que M. de Vesly signale spéciale-
notre attention. « Cette inscription est gravée sur un mor-

le dessin de ce type dans Barrière-Flavy, *ouvrage cité*, t. I, p. 126,
n° 11, fibule provenant de Courbes (Aisne).
bé Cochet, *La Normandie souterraine*, p. 226.
rrière-Flavy, *ouvrage cité*, t. I, p. 111.

Digitized by Google

mobilier qu'il était un amateur passionné de livres rares, de tableaux, d'estampes, de médailles. Outre un grand nombre de livres rares, il avait réuni 900 estampes dont 253 de Callot, 75 tableaux, 206 médailles, 34 médaillons, 5 jetons et quelques antiquités romaines.

« Il ne semble pas cependant qu'il soit utile de publier cet inventaire dans le *Bulletin archéologique*, car les descriptions de tableaux sont trop sommaires pour en permettre l'identification. On en dira autant des monnaies romaines; ou bien, quand le rédacteur de l'inventaire a indiqué, outre le nom de l'empereur, le type du revers, on constate que la monnaie est connue des numismates. » — Adopté.

Le Comité remercie M. Vidal de lui avoir communiqué un document qui est un nouveau témoignage du zèle que les hommes cultivés du XVIIIe siècle apportaient à la recherche et à la conservation des antiquités. Il pense que l'inventaire de cet amateur albigeois pourrait prendre place dans une revue locale, comme document à utiliser par quelque futur historien de l'archéologie provinciale aux siècles passés.

M. Héron de Villefosse fait un rapport sur la découverte d'une mosaïque romaine à Penchard, près de Meaux. Cette découverte est signalée par M. Georges Gassies, correspondant du Comité, qui adresse à ce sujet une note accompagnée d'un dessin. La partie mise au jour ne comporte que des ornements géométriques se composant surtout de grands losanges qui se présentent alternativement, les uns en largeur, les autres en hauteur, et qui sont remplis par des feuilles de lierre ou d'autres motifs végétaux disposés en croix. Les souvenirs de l'époque romaine, et en particulier les mosaïques, sont extrêmement rares dans le pays meldois. Le rapporteur propose l'impression de la note de M. G. Gassies et la reproduction du dessin qui l'accompagne. Il demande, en outre, au Comité d'accorder une subvention pour opérer quelques sondages dans le champ où cette trouvaille a été faite.

M. Héron de Villefosse rend compte d'un rapport de M. Mallard sur les fouilles du théâtre romain de Drevant. Il propose l'insertion de ce travail dans le *Bulletin archéologique*, après que l'auteur aura bien voulu y apporter quelques modifications. — Adopté.

Digitized by Google

MM. Babelon, Philippe Berger et Guiffrey lisent des rapports sur des ouvrages pour lesquels une souscription a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

10 JUILLET 1905.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. SAGLIO.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Héron de Villefosse écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance.

MM. Schlumberger et Lefèvre-Pontalis sont chargés de rapports sur des ouvrages pour lesquels une demande de souscription a été adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants offerts au Comité par leurs auteurs :

Revue de la Haute Auvergne, septième année (1905), 2e fascicule.

Notice historique et archéologique sur l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, par M. Fernand Blanchard, de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale, et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. Blanchet envoie un rapport sur une découverte de monnaies à Gérocourt (Seine-et-Oise), signalée par M. Léon Plancouard, correspondant du Comité, à Cléry-en-Vexin.

« M. Léon Plancouard signale la démolition de l'église Saint-Pierre

Digitized by Google

à Gérocourt (c^on et arrond. de Pontoise, Seine-et-Oise). Au cours des travaux, on a découvert d'intéressants débris de constructions des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Dans un angle de la voûte d'une chapelle, on a trouvé un vase de grès contenant un écu d'or de Charles IX, frappé à Rouen en 1570, et onze pièces d'argent portant les dates de 1575, 1580, 1586 et 1589. Il s'agit évidemment d'une cachette faite pendant la période troublée contemporaine de l'assassinat d'Henri III. Ces monnaies ont été déposées à la mairie de Gérocourt, où elles formeront peut-être l'embryon d'un musée local.

« Il est utile de déposer la note de M. Plancouard dans les archives du Comité. » — Adopté.

M. le Dr Capitan lit un rapport sur une communication de M. Collard, correspondant du Comité, à Auch :

« M. Collard nous a adressé trois planches de dessins avec légendes explicatives. Sur la première sont figurées deux haches polies, en fort mauvais état, de schiste bleuâtre compact (?), disons diorite; sur la seconde planche, une hache de grès gris, bien entière; ces trois pièces trouvées dans le département du Gers.

« Sur la troisième planche sont dessinées deux monnaies : l'une de bronze, de grand module, « d'origine grecque ou phénicienne », dit l'auteur, et qui ressemble beaucoup aux pièces de la Narbonnaise à légende celtibérienne; l'autre, petite pièce d'argent des Tectosages, du type ordinaire. Ces deux pièces ont été découvertes à Auch. »

Les planches envoyées par M. Collard seront déposées dans les archives du Comité.

M. de Lasteyrie envoie un rapport sur une demande de subvention formée par la Société des sciences, lettres et arts de la Corrèze à l'effet d'entreprendre des fouilles au lieu dit le Puy du Tour, près d'Argentat (Corrèze) :

« Des recherches préliminaires poursuivies par les membres de la Société ont permis de reconnaître l'existence en ce lieu, aujourd'hui désert, de restes qui paraissent remonter à l'époque gauloise. Quelques débris de vitrification recueillis par eux donnent à penser qu'il a dû y avoir là un de ces forts vitrifiés comme on en a trouvé plusieurs dans le Haut Limousin et la Marche. Il serait fort intéres-

Digitized by Google

sant de s'en assurer et de dégager ce qui peut en rester. Il y a donc lieu d'accorder à cet effet une subvention à la Société de la Corrèze. » — Adopté.

M. Lefèvre-Pontalis lit un rapport sur une demande de subvention adressée au Ministre de l'Instruction publique par la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais, en vue de poursuivre l'impression de *L'Epigraphie du Pas-de-Calais*.

Le Comité décide, après discussion, qu'il n'y a pas lieu d'accorder, pour l'instant, la subvention demandée.

M. Salomon Reinach lit un rapport sur une demande de subvention formée par M. l'abbé Breuil en vue de procéder à des fouilles dans la grotte des Fadets (Vienne) :

« M. l'abbé Breuil signale l'intérêt que présenterait l'exploration de cette grotte, où l'on a recueilli autrefois plusieurs belles gravures sur os. Il est très désirable que l'on puisse accueillir favorablement la proposition de M. l'abbé Breuil d'y faire des fouilles; les objets découverts reviendraient, suivant l'usage, aux musées nationaux. » — Adopté.

M. Reinach rend compte d'une notice de M. Collard, correspondant du Comité, à Auch, qui signale au Comité, avec dessins à l'appui, les objets suivants : 1° onze hachettes polies, de grès compact, découvertes à Houchet près de Roquelaure (Gers); 2° un morceau de bronze, décoré d'une rosace incisée, trouvé sur le mamelon de Couloumé, commune de Montégut (Gers); 3° deux fibules gallo-romaines, de bronze, dont l'une décorée de fils d'argent, trouvée en décembre 1903 au cours des fouilles de la route de Pessan, à Auch, près de l'usine Lartigue; 4° un fond de coupe de terre sigillée, trouvé à Auch, et portant la marque SABIN.

Le rapporteur demande que les dessins de M. Collard soient déposés au Musée de Saint-Germain. — Adopté.

M. Reinach présente une note de M. Collard sur une amphore romaine découverte à Languiot, commune de Nougaroulet (Gers), remarquable par une ouverture rectangulaire pratiquée dans la

Digitized by Google

panse. Cette note devrait être publiée, avec le dessin de M. Collard, dans le *Bulletin archéologique*. — Adopté.

M. Reinach annonce ensuite qu'il a exposé au Musée de Saint-Germain, dans la chapelle, le moulage d'une inscription latine de très basse époque relevée par M. l'abbé Cazauran dans une église de l'arrondissement de Mirande, et dont il a été question à la séance de juin. La lecture et la paléographie de ce texte présentent de grandes difficultés; il se propose d'y revenir ultérieurement.

M. Reinach rend compte d'une lettre de M. Henry Corot, relative aux dernières fouilles qu'il a pratiquées dans les tumulus de Minot. Ces fouilles ont donné des résultats intéressants qui feront l'objet d'un rapport détaillé de M. Corot.

La note de M. Henry Corot sera déposée dans les archives du Comité.

M. Reinach lit un rapport sur un mémoire de M. l'abbé Poulaine relatif à des sépultures gallo-romaines et burgondes découvertes à Voutenay (Yonne) et exprime l'avis qu'il peut être publié dans le *Bulletin archéologique* avec les photographies qui l'accompagnent.

M. Saglio lit un rapport sur une notice de M. Alfred Leroux, archiviste du département de la Haute-Vienne, membre non résidant du Comité, relative au don fait par Charles VII, en 1449, au prieuré de Saint-Léonard de Noblac, d'un reliquaire d'argent doré représentant la Bastille Saint-Antoine de Paris :

« Ce reliquaire et le don du roi n'étaient connus que par la mention faite en 1760 par l'abbé Oroux dans son *Histoire de Saint-Léonard*. M. Leroux confirme ce témoignage en produisant une proclamation des consuls de Saint-Léonard de Noblac, du 21 septembre 1449, extraite des archives de la Haute-Vienne, et trois mentions relatives à la translation des reliques dans la châsse envoyée par le roi, qui permettent d'en fixer la date au 23 septembre de ladite année.

« J'ai l'honneur de proposer la publication intégrale de ces documents et de la note de M. Leroux dans le *Bulletin archéologique*. » — Adopté.

Digitized by Google

M. Prou lit un rapport sur un ouvrage pour lequel une souscription a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

13 NOVEMBRE 1905.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. de Saint-Arroman donne lecture d'un arrêté ministériel en date du 11 juillet 1905, nommant MM. Durrieu, Jullian et Michon membres de la Section d'archéologie du Comité.

M. le Président adresse aux nouveaux membres des compliments de bienvenue.

Il communique des lettres par lesquelles MM. Jullian et Thédenat s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Thiers, conservateur du Musée de Narbonne, correspondant du Comité, dans laquelle celui-ci expose les raisons qui l'ont empêché de porter à la connaissance du Comité les dernières découvertes archéologiques faites à Narbonne.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

La Société archéologique du Midi de la France adresse une demande de subvention en vue de terminer les recherches archéologiques entreprises à Toulouse et dans les environs. — Renvoi à M. Babelon.

M. l'abbé Arnaud d'Agnel, correspondant du Comité, envoie une notice sur une châsse de bois ornée de peintures, provenant de l'abbaye de Lérins. — Renvoi à M. Saglio.

Digitized by Google

M. Jules Beaupré, correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, à Nancy, adresse au Comité une notice sur une station funéraire à mobilier néolithique et sur l'allée couverte de Bois-l'Abbé (Meurthe-et-Moselle). — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. le Préfet des Basses-Alpes écrit pour signaler au Comité la découverte, par MM. Col et Leroy, d'une station préhistorique à Revest-des-Brousses. — Renvoi à M. Salomon Reinach.

M. Collard, correspondant du Comité, à Auch, envoie une note sur la mosaïque d'Orbessan (Gers) et une planche de dessins d'objets recueillis sur le territoire de la commune d'Ordan-Larroque (Gers). — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

Le même correspondant envoie une note sur la découverte de trois haches de bronze aux environs d'Auch. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. Henry Corot, à Savoisy, adresse une demande de subvention en vue de poursuivre ses fouilles dans les tumulus du groupe de Bauges, près de Minot (Côte-d'Or). — Renvoi à M. Salomon Reinach.

M. Desforges, instituteur public, à Fléty (Nièvre), envoie des notes sur l'âge de pierre dans la vallée de l'Alène. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. Destandau, correspondant du Comité, adresse la copie d'un acte relatif à la construction, en 1583, de l'hôpital des Baux. — Renvoi à M. Grandjean.

M. l'abbé Hermet, à L'Hospitalet (Aveyron), sollicite une subvention en vue de poursuivre les fouilles de La Graufesenque, près de Millau. — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

M. de Loisne, membre non résidant du Comité, envoie une note sur la découverte d'un cimetière franc, à Béthune. — Renvoi à M. Prou.

M. le commandant Pinet, bibliothécaire de l'École polytechnique, adresse une note sur la découverte, au cours des travaux entrepris à l'École polytechnique, d'une sépulture gallo-romaine. — Renvoi à M. Jullian.

Digitized by Google

M. Albert Terrade, à Saint-Florentin (Yonne), demande une subvention en vue de poursuivre des fouilles sur l'emplacement du cimetière mérovingien du Vau-Donjon. — Renvoi à M. Prou.

M. le chanoine Urseau, correspondant du Comité, à Angers, envoie une note relative à une gravure sur bois du XVIe siècle. — Renvoi à M. Guiffrey.

M. de Vesly, correspondant du Comité, à Rouen, envoie des notes sur la découverte de tombeaux antiques à Charleval et à Morgny-la-Forêt (Eure). — Renvoi à M. Babelon.

M. de Ville d'Avray, conservateur des Musées de Cannes, adresse au Comité des notes sur *Pomponiana*, et le dessin d'une inscription funéraire relevée à Hyères. — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

M. Villepelet, correspondant du Comité, à Périgueux, envoie une notice sur les peintres de bannières de Périgueux aux XIVe et XVe siècles. — Renvoi à M. Durrieu.

M. de Saint-Arroman donne communication d'une lettre de M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts à M. le Directeur de l'enseignement supérieur, lui faisant savoir que, pour répondre aux vœux émis par la Section d'archéologie, dans la séance du 14 novembre 1904, il a chargé M. Formigé, architecte en chef des Monuments historiques, de lui adresser un rapport sur les deux questions qui préoccupaient le Comité, c'est-à-dire la recherche des fragments d'une inscription latine, dont un premier fragment avait été trouvé à Orange, et les mesures à prendre pour assurer la conservation des antiquités de cette ville.

Sont déposés sur le bureau les ouvrages suivants, offerts au Comité par leurs auteurs :

Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France, 1re année, n° 1;

Monographie de l'église de Maule, par M. Coquelle, correspondant du Comité;

La fouille du grand tumulus de Lantilly (*Côte-d'Or*), par M. Henry Corot, en collaboration avec M. de Virien;

Les bas-reliefs gallo-romains du Musée et de la cathédrale du Puy, par M. Joseph Déchelette, membre non résidant du Comité;

Digitized by Google

Notice-étude sur une statère découverte dans une sépulture du cimetière franc de Bury (*Oise*), par M. Houlé;

Quelques anciennes statues des églises rurales du diocèse de Reims, par M. Henry Jadart, membre non résidant du Comité;

La maison des musiciens de l'Académie de Reims du mois d'avril 1905, par le même;

Musée de Troyes. Archéologie monumentale. Supplément au Catalogue, par M. Louis Le Clert, membre non résidant du Comité;

Le culte des fontaines dans Seine-et-Oise, par M. Plancouard, correspondant du Comité;

Étude critique sur le nom et l'emplacement de deux oppida celtiques mentionnés par César, par M. Soyer, correspondant du Comité;

Trois nouveaux documents inédits sur Jean Boucher, peintre berruyer (*1568-1633*), par le même;

Tombeau du maréchal d'Ornano, à Aubenas, monument historique de l'Ardèche, par M. Vaschalde, correspondant du Comité.

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale, et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. le Secrétaire donne lecture d'un rapport de M. de Lasteyrie sur une notice de M. Henry Vaschalde, correspondant du Comité, à Vals-les-Bains (Ardèche), relative à une métairie sise au Crouzet et ayant appartenu à l'abbaye des Chambons, en Vivarais :

« Il y reste un bâtiment en belles pierres de taille avec les armes de l'abbaye, dont M. Vaschalde ne donne pas la date, mais qu'on peut attribuer, si les photographies qu'il a pris la peine d'en faire ne sont pas trompeuses, à la fin du XVIe siècle. Nous proposons de déposer cette notice aux archives du Comité et d'adresser des remerciements à l'auteur. » — Adopté.

M. Héron de Villefosse communique au Comité une note de M. le docteur V. Leblond, président de la Société académique de l'Oise. Elle concerne une marque de verrier relevée sur le fond d'un vase en forme de barillet, trouvé à Beauvais. Cette marque rentre dans la série, déjà très nombreuse, des marques de la fabrique Frontinienne. Les observations et les renseignements recueillis par le docteur Leblond à propos de ce petit monument contribueront certainement à faire avancer la question du déchif-

Digitized by Google

frement et de la transcription de ces timbres de verriers. Il serait utile de publier cette note dans le *Bulletin* du Comité avec le dessin qui l'accompagne. — Adopté.

MM. Lefèvre-Pontalis et Schlumberger lisent des rapports sur des ouvrages pour lesquels une demande de souscription a été adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

M. Prou,

Membre du Comité.

Digitized by Google

11 DÉCEMBRE 1905.

SÉANCE DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président adresse à M. Camille Jullian des compliments de bienvenue.

Il communique des lettres par lesquelles MM. Babelon et de Lasteyrie s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. de Saint-Arroman donne communication d'une lettre de M. le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts à M. le Directeur de l'Enseignement supérieur, à laquelle est joint un rapport de M. Formigé, architecte en chef des Monuments historiques, sur la recherche d'une inscription et la conservation des antiquités de la ville d'Orange. Il résulte de l'enquête ouverte par M. Formigé que, lors de la découverte du fragment de cadastre de l'ancienne colonie d'Orange, on a étendu l'excavation à droite et à gauche dans le dessein de retrouver les restes de l'inscription. Cependant l'inspecteur du service des Monuments historiques examinera s'il n'y a pas lieu de pratiquer de nouvelles fouilles.

Pour ce qui regarde la conservation des antiquités d'Orange, M. le Maire a fait savoir à M. l'architecte des Monuments historiques que le déplacement d'une école maternelle, sise en face du théâtre antique, laisserait un espace libre où il serait possible d'installer un musée. Il a promis de saisir le Conseil municipal de la question.

Le Comité remercie M. le Sous-Secrétaire d'État et M. l'architecte en chef des Monuments historiques de l'attention qu'ils ont donnée à cette double question. Il enregistre avec satisfaction la

Digitized by Google

promesse de M. le maire d'Orange. Il demande que la Commission des Monuments historiques donne suite à l'affaire et prenne le plus tôt possible, d'accord avec la municipalité d'Orange, les mesures nécessaires à l'installation d'un musée en vue de sauvegarder les antiquités.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Ulysse Dumas, correspondant du Comité, à Baron (Gard), envoie une note sur un fragment de statue découvert à Saint-Jean-de-Ceyrargues (Gard). — Renvoi à M. Michon.

Le même correspondant envoie quatre notes sur les dalles percées dans les sépultures souterraines; sur un mode nouveau de sépulture néolithique; sur les gisements du Cros de Peyrolles et de Foissaguet; et sur l'usage du croissant à l'époque préhistorique. — Renvoi à M. le Dr Capitan.

M. le chanoine Métais, correspondant du Comité, à Chartres, demande une subvention pour exécuter des fouilles sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Josaphat. — Renvoi à M. Eugène Lefèvre-Pontalis.

M. Henry de Gérin-Ricard, correspondant du Comité, à Marseille, envoie une notice de diverses antiquités trouvées dans la la vallée de l'Huveaune. — Renvoi à M. Jullian.

M. de Loisne, membre non résidant, adresse au Comité une note sur les fonts baptismaux de grès, dans l'arrondissement de Béthune. — Renvoi à M. de Lasteyrie.

M. Véran, architecte des Monuments historiques, correspondant du Comité, envoie une notice sur le temple de Diane à Arles. — Renvoi à M. Héron de Villefosse.

MM. le Dr Capitan et Perrot sont chargés de rapports sur des ouvrages pour lesquels une souscription a été demandée à M. le Ministre de l'Instruction publique.

L'ordre du jour appelle l'examen et l'établissement de la liste de propositions des distinctions honorifiques à l'occasion du prochain congrès des Sociétés savantes.

Digitized by Google

M. le Secrétaire donne lecture d'un rapport de M. Babelon sur une demande de subvention formée par la Société archéologique du Midi de la France en vue de terminer les recherches archéologiques entreprises à Toulouse et dans les environs.

Le Comité décide qu'il y a lieu d'accorder cette subvention.

Lecture est donnée d'un autre rapport de M. Babelon relatif à la découverte de tombeaux antiques à Charleval et à Morgny (Eure), et concluant à l'impression dans le *Bulletin archéologique* de la note que M. Léon de Vesly a écrite à ce sujet. — Adopté.

M. le Dr Capitan lit un rapport sur un mémoire de M. Jules Beaupré, de Nancy, relatif à la station funéraire à mobilier néolithique et à l'allée couverte du Bois-l'Abbé, commune de Sexey-aux-Forges (Meurthe-et-Moselle).

« Cette station, découverte par M. Jules Beaupré, comprend deux groupes de sépultures sous tumulus, très surbaissés, distants d'environ trois cents pas l'un de l'autre.

« Le premier groupe était recouvert d'un tumulus haut seulement de 1 m. 40 au centre et large de 24 et 20 mètres. Presque au centre existait une allée couverte formée de dalles verticales mesurant 0 m. 50 à 1 mètre de large reposant sur le sol naturel, allée longue de 10 m. 50, large de 0 m. 90 et haute de 0 m. 80 à 0 m. 90, et recouverte de grandes dalles. Elle contenait une terre noire fine et, disséminés sans ordre, quelques fragments osseux humains, un grattoir de silex et un os apointé. Le sol était recouvert de pierres plates. Les os reposaient en général sur une mince couche de petits galets de quartz ou de quartzite. A l'Ouest de la galerie, on remarquait l'amorce de deux caissons de pierre.

« Cinq caissons isolés se rencontraient aussi sous le même tumulus : quatre au Sud de la galerie et un au Nord. Ils mesuraient en général 2 mètres à 2 m. 50 de longueur, sur 0 m. 80 à 0 m. 90 de largeur. Leur construction était la même que celle de l'allée couverte. Ces caissons renfermaient au milieu d'une terre noirâtre, le premier une pointe de lance et une pointe de flèche de silex, le second quelques fragments d'os et de poteries; de même dans le troisième, qui présentait cette particularité curieuse d'être fermé à une extrémité par une dalle percée d'un trou naturel qui avait été

Digitized by Google

bouché par une pierre introduite dans cet orifice. Dans les quatrième et cinquième caissons, il n'y avait que des débris d'os et de charbon, et les débris d'un vase écrasé.

«Entre ces caissons, M. Beaupré a découvert et fouillé huit amas de pierres sous lesquels il a trouvé des fragments de vases et d'ossements humains; en un point même, un squelette presque entier, puis un os apointé, plusieurs silex taillés, soit éclats, soit racloirs (2). Ces amas de pierres ne sont autre chose que les ruines de petits caveaux sépulcraux, voûtés, construits en pierres sèches et dans lesquels avaient été inhumés les cadavres. Les infiltrations, le tassement des terres, les animaux fouisseurs, ont fini par détruire ces petits monuments et par les transformer en amas de pierres informes où on ne retrouve qu'exceptionnellement quelques pierres plates en place, permettant de restituer hypothétiquement ce qu'étaient ces constructions.

«Le second groupe est constitué par un tumulus plus surbaissé que le précédent et renfermant deux caissons, dont l'un, divisé en deux, de 3 m. 50, et l'autre de 1 mètre seulement de longueur, construits tous deux en gros matériaux, et un long pierrier. Le premier caisson renfermait les débris de deux squelettes et un morceau de calcaire naturel en forme de hache (hache votive?), particularité d'ailleurs plusieurs fois observée déjà dans des dolmens, puis des fragments de poterie. Dans l'autre caisson, il y avait les restes d'un squelette ayant été couché sur le côté. Au centre du pierrier, il y avait cinq grandes dalles debout et trois blocs assez volumineux. Il semble qu'elles aient constitué une des parois de caveaux voûtés, qui auraient ainsi recouvert trois corps, dont les squelettes ont été retrouvés par M. Beaupré avec un grand éclat de quartzite, un racloir, deux belles pointes de flèche triangulaires et une hache polie, le tout de silex. On peut admettre qu'il y a eu là les mêmes causes de destruction que dans l'autre groupe.

«En somme il s'agit là d'un ensemble très curieux de sépultures néolithiques, un peu particulières dans leur groupement, mais rentrant néanmoins dans les types qu'on a observés en Bretagne, par exemple. Leur très grand intérêt résulte de ce que c'est la première fois qu'on observe dans l'Est un pareil ensemble sépulcral néolithique, les innombrables tumulus de la région ayant toujours donné des mobiliers de l'époque du bronze ou de l'époque hallstattienne. On peut ajouter aussi que le soin extrême apporté par

Digitized by Google

M. Beaupré à ses fouilles, joint à sa grande compétence, lui ont permis d'arriver à une exactitude tout à fait remarquable dans ses observations et ses descriptions. On ne peut que l'en féliciter très vivement. »

M. le Dr Capitan fait un rapport sur les reproductions que M. Collard, correspondant à Auch, a adressées au Comité, de pièces préhistoriques recueillies dans la région qu'il habite :

« Aujourd'hui notre correspondant envoie les figures de trois haches de bronze et de trois haches polies. Ces planches prendront place dans les archives du Comité à côté de celles qu'il nous a précédemment transmises, pour constituer un intéressant inventaire local. » — Adopté.

M. Desforges, instituteur public à Fléty (Nièvre), avait adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique une demande de subvention en vue de poursuivre des recherches sur l'âge de pierre dans la vallée de l'Alène (Nièvre).

M. le Dr Capitan ayant besoin de renseignements complémentaires ne présentera son rapport qu'à la prochaine séance.

M. Durrieu lit le rapport suivant sur une communication de M. Ferdinand Villepelet, correspondant du Comité, relative aux peintres de bannières à Périgueux aux XIVe et XVe siècles :

« Les archives communales de Périgueux renferment une riche série de comptes en langue romane. M. Ferd. Villepelet a eu l'idée de rechercher dans cette série ce qui pouvait concerner les peintres et enlumineurs. La pensée était bonne; malheureusement, la moisson est restée maigre. En effet, antérieurement aux XVIIe et XVIIIe siècles, M. Villepelet n'a pas rencontré plus de six ou sept noms à relever.

« La première mention date de 1320, et parle de deux enlumineurs appelés, l'un maître « Johan », l'autre maître « Guilhem ». Le document est relatif à des amendes imposées pour un échange d'injures publiques [1], nouvelle preuve, indiquons-le en passant,

[1] Archives communales de Périgueux, série CC 42, année 1320, fol. 4 verso.

Digitized by Google

que les peintres et enlumineurs, au XIVe siècle, formaient un petit monde parfois assez turbulent.

«Dans une pièce de procédure, il est question, en 1329, d'un maître «Michael lo penheder», c'est-à-dire Michel le peintre, dont la femme est citée comme témoin dans un procès[1].

«A Périgueux, d'après les comptes, les artistes employés par la ville ne peignaient pas seulement des bannières; ils étaient aussi chargés de placer les armes du maire en exercice sur les pennons, qui étaient renouvelés tous les ans, des trompettes affectées aux sergents de la ville.

«En 1325, un contingent de sergents d'armes que la ville de Périgueux envoie rejoindre l'armée du roi à La Réole porte une riche bannière de soie violette, garnie de franges d'or, qui est l'œuvre du peintre (*penhedor*) Mondotz. Ce même Mondotz peignit aussi une bannière que le contingent de Périgueux porta à Saintes en 1330[2].

«A côté de lui, apparaît un autre peintre nommé Raoul (*Radulphus*), dont la femme s'appelait Huguette. En 1325, ce Raoul peint des pennons de trompettes. En 1329, il est poursuivi judiciairement par un certain Arnaud Texier qui, fait intéressant à noter, lui réclamait douze émaux («ab impetratione duodecim emauxs [*sic*] proposita per Arn. Textoris contra dictum Radulphum»). En 1334, il exécute d'autres pennons de trompettes. Des travaux analogues lui furent encore payés en 1336 et 1340[3].

«En 1375, à propos d'une nouvelle commande de pennons, les comptes parlent d'un Jean Maubot. Mais, comme le conjecture M. Villepelet d'après le document, ce Jean Maubot paraît avoir été plutôt un doreur[4].

«La coutume de peindre sur les pennons les armoiries du maire entraînait forcément des renouvellements fréquents, et par conséquent des frais. En 1379, les maires et consuls décidèrent que dorénavant on ne peindrait plus les écussons des maires sur les pennons des trompettes comme on le faisait «d'antiquitat», mais seulement les armes de la ville de Périgueux[5].

(1) Archives communales de Périgueux, FF 203, fol. 122 recto et 124 verso.
(2) *Ibid.*, CC 46, p. 67, et CC 50.
(3) *Ibid.*, CC 47, années 1325-1326; FF 203, fol. 108; CC 53, fol. 1; CC 56, années 1336-1337; et CC 59, années 1340-1341.
(4) *Ibid.*, CC 67, fol. 3.
(5) *Ibid.*, BB 13, fol. 8 (*Petit Livre noir* de l'Hôtel de Ville).

Digitized by Google

« Postérieurement à cette date, M. Villepelet n'a plus rencontré, avant d'arriver aux époques relativement modernes des XVIIe et XVIIIe siècles, qu'un seul peintre, Jean Retieu ou Retiff.

« En 1468, ce « Johan Retieu » peignait pour la ville des pennons et des écussons. Il était chargé aussi de mettre en état (*adobar*) les deux vitres de la chambre du Consulat, ce qui peut donner à penser qu'il s'occupait de vitraux peints. En 1478, sous la désignation de « Johan Retiff », il peint des écussons aux armes de la ville à l'occasion d'une grande procession [1].

« A propos de ces divers travaux exécutés pour la ville de Périgueux, M. Villepelet cite, dans le texte original, les extraits de comptes qui s'y rapportent. L'auteur expose aussi à quelles circonstances historiques se rattachent les causes des commandes. Cette partie du commentaire est très soigneusement faite. Mais l'exposé minutieux des détails a surtout un intérêt local. C'est dans une *Revue* du pays que ces développements trouveraient le mieux leur place. Pour les faits dignes d'être notés au point de vue de l'histoire générale de l'art en France, le résumé précédent suffit à dégager tout ce qui mérite l'attention. J'ai donc l'honneur de vous proposer le dépôt, dans les archives du Comité, de la note envoyée par M. Villepelet. » — Adopté.

M. Guiffrey lit un rapport sur une note de M. le chanoine Urseau, correspondant du Comité à Angers, concernant les débris d'une vieille gravure sur bois, soigneusement recueillie par lui dans la doublure de deux vieilles dalmatiques achetées en 1904.

« Disons tout de suite que notre correspondant destine généreusement cette petite trouvaille au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale.

« Il n'y a rien à ajouter à la note qui accompagne cet envoi. Comme M. le chanoine Urseau, nous estimons que cette image xylographique appartient au règne de François Ier. Comme lui, nous serions fort embarrassé pour en préciser la destination. M. Urseau y voit un en-tête d'affiche. Ne pourrait-on pas la considérer comme une gravure religieuse ou de confrérie pieuse ? »

Voici la note de M. le chanoine Urseau :

« En 1904, je fis l'acquisition de deux vieilles dalmatiques, gar-

[1] Archives communales de Périgueux, CC 90 et CC 91.

Digitized by Google

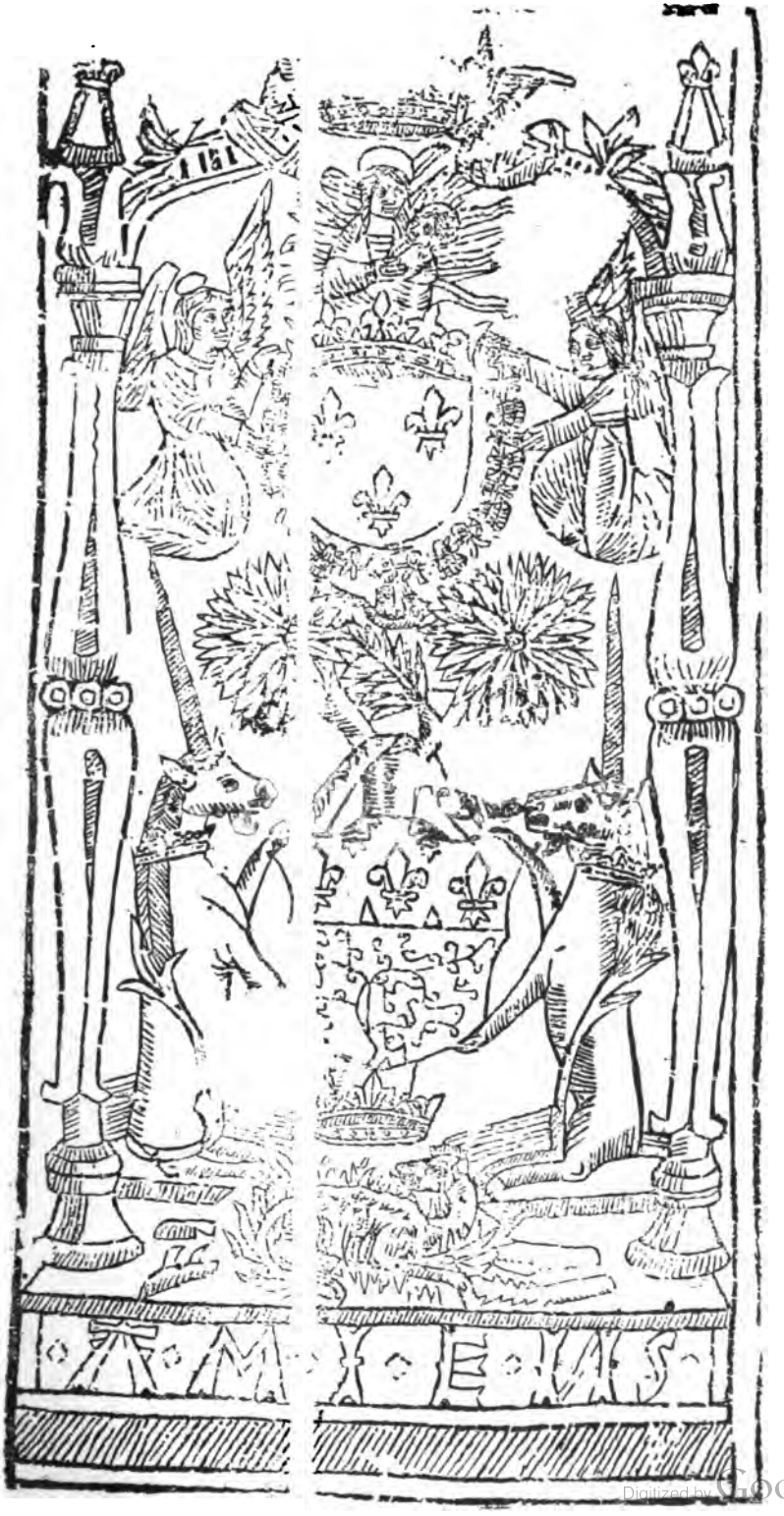

Digitized by Google

GRAVURE SUR BOIS DU XVIe SIÈCLE.

Digitized by Google

nies de larges bandes sur lesquelles sont brodés divers personnages, apôtres, martyrs, moines et vierges, placés sous un dais dont la partie supérieure est ornée d'une coquille. Ces bandes étaient appliquées sur un fond de soie violette, complètement usé, qu'il fallut remplacer. L'ouvrier que je chargeai du travail enleva soigneusement le papier sur lequel les broderies avaient été collées et m'en remit tous les fragments. C'est là, parmi des manuscrits sans intérêt, que je trouvai la curieuse gravure qui fait l'objet de cette notice : elle avait été coupée, dans le sens de la longueur, en deux parties inégales et utilisée, à défaut de bougran, pour augmenter la rigidité des bandes. Sauf quelques centimètres qui manquent, du haut en bas, sur le côté gauche, aux deux tiers de la largeur, elle est presque entière. Malgré son aspect peu séduisant, c'est un précieux spécimen de l'art du graveur sur bois, dans le premier tiers du XVIe siècle. (Pl. XXVIII.)

« Cette naïve image mesure, bordures comprises, 0 m. 217 de largeur sur 0 m. 421 de hauteur. Dans la partie inférieure, au-dessus d'un long rectangle couvert de hachures obliques, on lit ce nom, en lettres hautes de 0 m. 021 :

AMIENS

« Deux balustres renflés soutiennent une arcade surbaissée et servent d'encadrement au reste de la composition. Sur le plan même où s'appuient les balustres, la salamandre entourée de flammes, emblème cher à François Ier, porte une couronne royale, d'où sort une tige d'arbre à laquelle sont suspendus deux écussons. D'abord, celui de la ville d'Amiens, avec deux licornes pour supports : *diapré de gueules, au chef d'azur, semé de fleurs de lis d'or*; mais déjà le champ de gueules commence à se charger de feuillages, qui deviendront plus tard deux lierres d'argent. Puis, celui de France, entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel et soutenu par deux anges, « pour monstrer que les anges sont les génies et appuits des armes de nos roys, les tenans et gardiens de leurs couronnes[1] ». Entre les deux écussons, le tronc de l'arbre donne naissance à deux branches, qui se terminent par un énorme bouquet.

« Au-dessus des armes royales, figure une Vierge, en buste, tenant entre ses bras l'Enfant-Jésus. La mère et l'enfant sont nimbés

[1] Palliot, *La vraye et parfaite science des armoiries*, p. 595.

Digitized by Google

et entourés d'une auréole de rayons et de flammes. Deux anges soutiennent une large couronne, qu'ils vont déposer sur la tête de leur reine.

« Des couleurs, appliquées à la main, atténuent légèrement la rudesse des traits et égayent le tableau.

« A quelle date faut-il attribuer cette planche? La question est facile à résoudre. Les procédés employés par l'artiste et qui sont ceux des fabricants de tarots du commencement du XVIe siècle, la présence de la salamandre couronnée, les broderies sous lesquelles on a découvert la gravure, tout rappelle l'époque de François Ier.

« Le nom et les armes d'Amiens sembleraient indiquer que le travail y a été exécuté. Mais, sous François Ier, Amiens, paraît-il, ne possédait ni tarotiers ni imprimeurs. Bien que le premier livre sorti des presses de cette ville ait été imprimé peu après 1507 [1], il faut descendre jusqu'au dernier quart du XVIe siècle pour en retrouver un autre.

« A quelle occasion cette vieille estampe a-t-elle été faite? A quel usage a-t-elle pu servir? Je l'ignore. Les dimensions et le format ne permettent pas de s'arrêter à l'hypothèse d'un frontispice de livre. J'admettrais plus volontiers l'idée d'un en-tête d'affiche. François Ier est allé plusieurs fois à Amiens, notamment en 1517; il y fut reçu avec beaucoup d'éclat : qui sait si cette vénérable image n'ornait pas le programme d'une fête donnée en l'honneur du roi?

« Quoi qu'il en soit de ces détails, le document paraît absolument inconnu. Je le destine à la Bibliothèque nationale, pour laquelle M. Bouchot, l'éminent conservateur du Cabinet des estampes, m'a prié de le réserver. »

M. Prou donne lecture d'une note de M. de Loisne, membre non résidant du Comité, sur la découverte d'un cimetière de l'époque barbare à Béthune (Pas-de-Calais) :

« Un cimetière franc qui paraît remonter au VIe ou au VIIe siècle, écrit M. de Loisne, a dernièrement été mis au jour sur le terri-

[1] C'est une *Coutume du Bailliage d'Amiens*, imprimée par Nicolas Le Caron. On n'en connaît que deux exemplaires. — Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Durand, archiviste de la Somme, correspondant de l'Institut.

Digitized by Google

toire de Béthune, au faubourg de Lille, en exploitant une sablière.

« Trente-cinq tombes ont, jusqu'à ce jour, été ouvertes. Les corps étaient inhumés par rangées parallèles à 2 mètres environ l'un de l'autre et à 1 m. 20 de profondeur, couchés sur le dos, les pieds tournés vers l'Orient et la tête légèrement relevée par un petit amas de sable. Comme dans les cimetières francs du Boulonnais[1], les inhumations avaient été faites directement dans le sol, sans cercueils. Un grès plat, aux quatre angles[2], indiquait la place de la fosse, et les ossements étaient tellement décomposés, qu'il a été impossible d'en recueillir un seul.

« La grande majorité des tombes contenait des cadavres du sexe masculin, avec une arme, au côté droit, et un vase de terre, aux pieds

« Parmi les armes, ce sont, comme d'ordinaire, les scramasaxes qui dominent. On en a trouvé plus de vingt, d'une longueur variant de 40 à 55 centimètres. Il faut y ajouter une belle francisque à tranchant largement ouvert et à marteau, plusieurs framées, dont l'une longue de 45 centimètres depuis la pointe jusqu'à l'extrémité de la douille à pince; un *umbo* de bouclier, en plusieurs morceaux; une plaque de baudrier en potin; un disque évidé qui était appliqué sur la tôle d'un bouclier; plusieurs rivets de cuivre rouge à bords étampés; une petite pierre à aiguiser, etc.

« Chaque tombe contenait en outre un ou plusieurs vases de terre grise à couverte noirâtre assez fine, ornés de traits et de points empreints à la roulette, formant des rinceaux; un seul est de terre rouge. Beaucoup de ces poteries étaient en morceaux; d'autres ont été brisées par négligence; une dizaine d'échantillons ont été conservés presque intacts. Leur hauteur varie entre 17 et 9 centimètres; les uns sont renflés à la panse, avec bords légèrement évasés; les autres sont de petites coupes à base d'un très petit diamètre et affectent la forme d'un cône renversé.

« Comme bijoux, on n'a jusqu'à présent recueilli qu'une belle fibule de forme ronde, composée d'une plaque d'or montée sur cuivre et ornée de filigranes avec tables de verre transparent et de grenat

[1] Voir Haigneré, dans *Mém. de la Société Académique de l'arrond. de Boulogne-sur-Mer*, p. 5.

[2] Ces grès limitent une fosse de 2 m. 50 de côté sur 1 m. 30.

Digitized by Google

insérées dans des bates; plus un anneau de cuivre et un collier de grosses perles de formes diverses. Ce collier comprend une trentaine de grains d'ambre, de mastic coloré à stries, de verre bleu ou de terre de forme sphérique, lenticulaire ou cylindrique. La technique en est bien connue.

« En résumé, nous n'avons rencontré, jusqu'à ce jour, aucun objet particulièrement intéressant dans le cimetière franc de Béthune, mais l'exploitation de la sablière se poursuit et il n'est pas douteux qu'elle n'amène d'autres découvertes. Dès maintenant nous avons voulu signaler au Comité celles qui ont été faites, regrettant qu'il ne nous ait pas été permis de diriger méthodiquement les fouilles, de façon à obtenir des résultats plus complets. »

M. Prou lit un rapport sur une demande de subvention formée par M. Albert Terrade, agent voyer cantonal à Saint-Florentin (Yonne), membre de la Société des Sciences de l'Yonne et de la Société d'études d'Avallon, en vue de poursuivre les fouilles qu'il a commencées dans un cimetière de l'époque barbare au Vaudonjon, commune de Montillot (Yonne).

Le Comité décide de surseoir à la décision.

M. Saglio lit un rapport sur une châsse provenant de l'abbaye de Lérins, et dont M. l'abbé Arnaud d'Agnel a transmis la notice :

« M. l'abbé Arnaud d'Agnel, correspondant du Comité à Marseille; communique une notice accompagnée de trois photographies d'une châsse de bois sculpté et peint, provenant du trésor de l'abbaye de Lérins, actuellement à l'église paroissiale de Grasse. Le travail en est grossier et la peinture très dégradée; néanmoins elle est intéressante par les sujets représentés; trois paraissent se rapporter à la légende de saint Honorat, fondateur de l'abbaye de Lérins, un quatrième qui décore le devant du faîte de la châsse, qui est à deux rampants, aurait trait, selon M. l'abbé Arnaud d'Agnel, à une visite faite par un pape à Lérins. Les photographies méritent d'être reproduites avec la notice qui les accompagne. Toutefois, avant l'impression, l'attention de notre correspondant pourrait être appelée sur quelques points douteux. Il faudrait avoir l'objet même sous les yeux pour émettre un avis

Digitized by Google

différent du sien. La photographie ne fait pas voir certains détails que la peinture précise peut-être.

« Je dois dire que la date de 1350 environ, assignée à l'exécution de la châsse (ailleurs il est dit qu'elle a pu être faite à l'occasion de fêtes qui eurent lieu en 1360), n'est pas celle que je lui aurais attribuée d'après ce que je peux voir. Volontiers je la ferais descendre jusqu'au XVe siècle, à cause de la manière de présenter et de traiter les sujets et de certains détails de costume qu'il faudrait pouvoir examiner de près.

« Je n'y trouve pas la naïveté et la prédominance des éléments symboliques qui, d'après notre correspondant, la ferait croire, au premier aspect, même antérieure à 1200. La gaucherie seule de l'exécution donne aux figures un aspect très ancien. Il faudrait voir la face postérieure de la châsse, décorée, à ce qu'il paraît, de tiges fleuries dont le style fournirait peut-être une indication. L'auteur de la notice en tire une de la forme des écussons suspendus à la base. Leurs côtés sont parallèles jusqu'à la moitié au moins de la hauteur : c'est la forme qui prévaut à la fin du XIVe siècle, mais qui persiste pendant presque tout le XVe siècle. Le blason est de gueules à la bande d'or. Quelques recherches pourraient faire connaître le donateur qui fit faire et orner cette châsse et éclairciraient par suite la question posée par l'auteur de la notice. »

Le rapporteur conclut à l'impression de la notice de M. l'abbé Arnaud d'Agnel dans le *Bulletin archéologique*. — Adopté.

M. Héron de Villefosse fait un rapport sur une demande de subvention formée par M. l'abbé Hermet, curé de l'Hospitalet (Aveyron), pour continuer les fouilles de La Graufesenque :

« M. Joseph Déchelette, dans son ouvrage sur les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, a démontré l'importance exceptionnelle des ateliers de potiers établis à La Graufesenque près de Millau (Aveyron) et a constaté la diffusion extraordinaire de leurs produits. Les Rutènes avaient conquis la suprématie dans la fabrication des vases à pâte rouge; ils avaient réussi à substituer, sur les principaux marchés de l'empire romain, leurs propres poteries à celles des ateliers d'Italie. Il serait donc extrêmement intéressant de continuer les fouilles déjà si fructueuses, entreprises par M. l'abbé

Digitized by Google

Hermet, afin d'établir d'une façon complète et définitive l'histoire d'une grande industrie nationale. C'est un devoir pour le Comité d'encourager encore des recherches qui ont été entreprises sous son patronage et qui ont donné de si précieux résultats. Les fouilles sont assez dispendieuses à cause de la profondeur à laquelle on est obligé d'atteindre et qui est souvent de 4 mètres. »

Le rapporteur propose d'accorder à M. l'abbé Hermet la subvention qu'il sollicite. — Adopté.

M. Héron de Villefosse lit un autre rapport sur une communication de M. le colonel H. de Ville d'Avray, conservateur des Musées de Cannes, intitulée : *Notes sur Pomponiana et dessin d'une inscription funéraire relevée à Hyères :*

« La station de *Pomponiana* inscrite sur l'Itinéraire maritime [1] entre *portus Alconis* (au fond de la baie de Cavalière) et *Telone Martio* (Toulon) doit-elle être recherchée au nord de la presqu'île de Giens, comme le veulent Bonstetten et Desjardins? Ou bien occupait-elle un point de la côte près de Carqueiranne?

« Au cours de travaux récemment exécutés pour la construction de la nouvelle voie ferrée, qui relie Hyères à Toulon en passant par Carqueiranne et la côte, on a découvert des vestiges romains. M. le colonel H. de Ville d'Avray, conservateur des Musées de Cannes, s'est rendu sur les lieux en août 1905. Il résulte de ses observations que le port de *Pomponiana* était probablement situé entre la pointe Péro (village de Carqueiranne), La Martine, La Valérane et Saint-Vincent; sur tous les coteaux environnants, et en particulier sur ceux qui sont au nord de Carqueiranne, étaient placées les villas formant *Pomponiana* qui s'échelonnaient vers l'Est jusqu'à Al-Manar. Ces ruines ont été signalées dès 1843 par Frédéric VII de Danemark; on y a trouvé des substructions antiques et de nombreux débris. M. le colonel H. de Ville d'Avray y a recueilli, cette année même, un fragment de mosaïque à cubes blancs et noirs, des poteries rouges, des débris de marbre blanc, rouge, noir ou multicolore, un poids romain de terre cuite dure, percé d'un trou, un fragment de poterie grise, un autre fragment de poterie ornée d'une peinture brune.

[1] Éd. Parthey et Pinder, n° 505, 8.

Digitized by Google

« Quant à l'inscription conservée à Hyères et dessinée par notre correspondant, elle est connue depuis longtemps; un texte irréprochable en a été inséré au *Corpus inscriptionum latinarum* [1]. »

Le rapporteur propose de déposer cette notice aux archives du Comité et d'adresser des remerciements à l'auteur. — Adopté.

M. Héron de Villefosse rend compte d'un envoi de M. Collard, correspondant du Comité, à Auch (Gers). Cet envoi comprend :

1° Une planche reproduisant en couleurs divers objets. *a*. Une hache polie, en ophite, qui, par sa matière, sa facture et sa parfaite conservation, constitue une pièce importante; trouvée en décembre 1892 à Ordan-Larroque, dans la propriété de M. Saint-Pierre (Jean), elle mesure 0 m. 155 de long sur 0 m. 007 de large au biseau. *b*. Un petit bronze de Trajan Dèce, au revers de l'*Abundantia Aug.*, trouvé en août 1905 au lieu-dit à Mézérac, commune d'Ordan-Larroque. *c*. Une clef de fer, oxydée, trouvée en même temps que la monnaie.

2° Les dessins en couleur de quatre fragments d'une mosaïque romaine trouvée à Orbessan, qui malheureusement a été détruite au fur et à mesure de sa découverte. Ces dessins sont accompagnés d'une note, dont le rapporteur propose l'insertion au *Bulletin*. — Adopté.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Le Secrétaire adjoint de la Section d'archéologie,

Maurice Prou,

Membre du Comité.

[1] *Corpus inscript. latin.*, t. XII, n° 385.

Digitized by Google

17 JANVIER 1905.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Gsell a fait parvenir la copie prise ou vérifiée par lui sur les originaux de presque toutes les inscriptions d'Algérie qui ne figurent pas au huitième volume du *Corpus* et de beaucoup même de celles qui y sont insérées et dont le texte avait besoin d'être revu. — Renvoi à M. Cagnat.

M. Gauckler envoie un inventaire dressé par M. Gouvet, ingénieur du chemin de fer de Gafsa, relatif à une importante collection d'antiquités diverses, que celui-ci a recueillies au cours des travaux de construction de la voie ferrée et qu'il vient de donner au Musée de Sousse. Ce travail est accompagné de quelques dessins et photographies exécutés par M. Gouvet, frère du donateur et conservateur du Musée de Sousse :

«La collection, — qui comprend des poteries, des lampes, une petite tête en marbre, des bulles byzantines, des pièces de monnaie et divers bibelots, — renferme quelques objets de valeur, notamment des lampes figurant, l'une, un chariot passant devant une maison romaine, l'autre, un type inédit de la déesse Afrique figurée sous les traits et dans l'attitude de Pallas-Athéné; une petite tête de Dioscure d'un joli style; et une veilleuse tronconique à anse, d'une forme inédite.

Digitized by Google

« Cette collection est essentiellement locale; tous les objets qui la composent proviennent du Bled-Maknassi, à une centaine de kilomètres à l'Ouest de Sfax, région aujourd'hui désertique mais où abondent les restes de la colonisation agricole romaine. Ces ruines, à peu près inconnues, et dont il m'était impossible d'assurer la surveillance d'une façon efficace, ont été saccagées par les entrepreneurs du chemin de fer, que j'ai dû poursuivre et faire condamner en justice pour leurs actes de vandalisme.

« M. C. Gouvet n'en a que plus de mérite à avoir sauvegardé les nombreux objets qu'il vient d'offrir au Musée de Sousse; leur présence dans un pays qui, il y a moins de dix ans, était entièrement livré à l'abandon, prouve que celui-ci a pu nourrir une population assez dense et prospère; c'est un précieux encouragement pour les courageux pionniers français qui viennent de s'établir dans la région de Maknassi et tentent d'y restaurer l'œuvre de colonisation jadis accomplie par les Romains. » — Renvoi à M. Toutain.

M. Gauckler annonce, en outre, la découverte à *Upenna* de deux nouvelles inscriptions chrétiennes sur mosaïque :

« C'est d'abord l'épitaphe de l'évêque Honorius, dont j'ai envoyé une copie à M. Monceaux, qui vient de la communiquer de ma part à la Société des Antiquaires de France.

« La mosaïque tumulaire, surmontée d'une belle croix latine, ansée et accostée de l'alpha et de l'oméga, le tout entouré de l'*orarium*, est de style purement byzantin, mais de la meilleure époque (Justinien). L'encadrement gemmé, en losanges alternant avec des rectangles, est simple et très bien compris. Il isole l'épitaphe du grand tableau pittoresque dans lequel elle a été insérée après coup. Ce dernier pavement, attenant au baptistère étoilé, était divisé en deux registres : en bas, dans de riches guirlandes entrelacées, des médaillons occupés par divers animaux; en haut, le motif typique et traditionnel du cerf et de la biche buvant aux quatre fleuves. Il reste les croupes et arrière-trains des deux quadrupèdes, la base de la montagne sacrée et quelques-unes des plantes fleuries qui animaient le paysage. La première mosaïque, d'un excellent travail, me paraît antérieure à l'époque vandale; la seconde, postérieure, mais de bien peu, à la chute du royaume arien et au triomphe de la foi orthodoxe. Cet Honorius me semble être le seul évêque que

Digitized by Google

nous connaissions jusqu'ici d'*Upenna*, sans doute parce que ce fut le plus illustre et qu'il fut l'objet d'une vénération spéciale après sa mort. Exilé par Hunéric, gracié par Gunthamund, il rentra sans doute à *Upenna* après l'amnistie définitive de 454, et y vécut probablement encore assez longtemps pour voir la ruine de ses persécuteurs, puisqu'il ne mourut qu'à l'âge très avancé de 90 ans. La mosaïque tumulaire est encastrée dans le pavement le plus ancien, au niveau de la mosaïque des seize martyrs. Elle est antérieure aux remaniements qui ont transformé une deuxième fois et considérablement rétréci la basilique au VIIe siècle. Je la daterais volontiers de 525 à 540 au plus tard.

« Voilà donc un évêque. Voici la mention d'un autre, trouvée tout près d'*Upenna*, dans une petite basilique à baptistère admirablement conservée que vient de déblayer M. Coyetaux, directeur de l'Enfida, à 2 kilomètres et demi au nord de Dar-el-Bey, sur le chemin d'*Upenna*. L'église, à trois nefs avec autel central, est entièrement pavée de mosaïque.

« Au fond de l'abside, le siège de l'évêque, un banc de pierre. Derrière, le baptistère, cruciforme étoilé comme celui de l'Oued-Ramel. A l'ouest de la cuve, de biais dans un coin de la salle, la mosaïque tumulaire suivante :

✝ PAVLVS
EPISCOPVS
PRIME SE
DIS PROVIN
CIE MAVRE
TANIE IN PA
CE REQVIE
BIT SA XV
KAL · MAR
TIAS

« Voici donc un primat de la province de Maurétanie qui est venu mourir près d'*Upenna*, nous ne savons pourquoi, ni quand, ni comment.

Digitized by Google

« Je n'ai pas encore vu la mosaïque. Je ne puis donc me prononcer d'une façon précise sur sa date. *A priori*, étant données la simplicité de l'épitaphe et la forme constantinienne du chrisme qu'entoure une couronne d'épines, je la daterais du ve siècle au plus tard. Mais alors comment expliquer la mention *provinci(a)e Mauretani(a)e* tout court, alors que les provinces ecclésiastiques de Maurétanie Césarienne et Sitifienne ne semblent s'être confondues en une seule que sous Justinien, après la chute de la domination vandale [1] ?

« Les actes du concile de Latran tenu en 649 sous le pape Martin Ier (lettre écrite au nom des *trois* conciles d'Afrique) mentionnent un certain Reparatus, évêque primat de *la* Maurétanie. La mosaïque serait donc contemporaine de l'époque de Justinien, et Paulus serait peut-être un évêque maurétanien qui se serait réfugié en Byzacène au moment des troubles qui bouleversèrent la Maurétanie pendant toute la fin de la domination vandale : promu primat au moment de la réunion des deux provinces en une seule, il serait mort avant d'avoir pu regagner sa province ? Mais tout cela n'est qu'une hypothèse ! Un fait certain et intéressant à noter est la confirmation par le texte de notre mosaïque de ce que nous savions déjà du caractère tout personnel de la primatie des provinces africaines, attachée à l'évêque et non à l'évêché. Y avait-il des primats sans évêché spécial ? C'est possible, mais si le mosaïste n'a pas mentionné le nom de l'évêché qu'administrait en propre Paulus, cette omission assez fréquente dans les textes ecclésiastiques et surtout dans les actes des conciles de cette époque ne suffit pas à démontrer que l'évêque Paulus n'avait pas d'évêché. »

M. Ballu entretient la Commission des découvertes faites à Timgad, au courant des fouilles de 1904. Son rapport sera imprimé au *Bulletin* [2].

M. Cagnat fait connaître le résultat des recherches opérées cette année par MM. les officiers des brigades topographiques de l'Algérie et lit un rapport de M. le commandant Toussaint sur les découvertes effectuées [3].

[1] Cf. *Morcelli-Toulotte*, t. I, p. 61.
[2] Voir plus loin, p. 75, le texte *in extenso* de ce rapport.
[3] Voir plus loin, p. 56, le texte *in extenso* de ce rapport.

Digitized by Google

M. Diehl lit le rapport suivant :

« M. le lieutenant Jacques envoie une note sur plusieurs ouvrages militaires situés dans la région d'Hadjeb-el-Aïoun. La plupart sont de petits fortins du type connu et habituel à l'époque byzantine. L'ouvrage d'Aïn-el-Ghorab semble plus important. De dimensions assez considérables (28 mètres sur 47 mètres), il commandait le passage de l'Oued-Merguellil, vers le pont où la route d'*Althiburus* au littoral par *Assuras*, *Zama*, *Uzappa*, franchissait la rivière, assez proche de l'important carrefour que marquait la position d'*Aquae Regiae*. La disposition de cet ouvrage avec sa double enceinte flanquée de tours et son réduit central, la rareté, d'autre part, dans cette région, d'ouvrages de cette importance à l'époque romaine inclinent à attribuer cette citadelle à l'époque byzantine. Je propose d'en publier le plan au *Bulletin* avec les notes transmises par le lieutenant Jacques[1]. » — Adopté.

M. Héron de Villefosse communique de la part du R. P. Delattre, membre non résidant du Comité, une note relative à la découverte d'une inscription à Carthage :

« Dans les derniers jours de décembre, une découverte avait lieu à La Marsa dans le vignoble de l'archevêché. A 150 mètres environ du palais archiépiscopal, dans la direction du Nord et de la montagne de Gamart, les ouvriers chargés de défoncer le sol trouvaient au pied d'un talus une sépulture romaine formée de deux vases funéraires, l'un, supérieur, renfermant les os calcinés, l'autre, inférieur, ne contenant que des cendres. Au-dessous de ces deux récipients, on recueillit dans la terre une patère de terre rouge avec plusieurs clous de fer et un miroir de bronze, simple disque de bronze de 0 m. 095 de diamètre, puis une lampe à anneau ornée d'une couronne de chêne et portant au revers, imprimée en creux, la marque :

LMVNSVC
Croissant.

« A côté de cette sépulture était encastrée, dans une maçonnerie, une dalle de marbre large de 0 m. 30, haute de 0 m. 17, à revers

[1] Voir plus loin, p. 107, le texte *in extenso* de cette communication.

Digitized by Google

lisse. Un espace long de 0 m. 25 et haut de 0 m. 135 était seul visible. On y lisait l'épitaphe suivante :

FELICVLA · P · LVRI · DEXTRI
SER · PIA · VIX · AN · XXV ·
H · S · E

« Hauteur des lettres : 0 m. 025.

Felicula, P(ublii) Luri(i) Dextri serva pia vixit annis XXV. H(ic) s(ita) e(st).

« Monseigneur l'archevêque a bien voulu me montrer lui-même l'endroit de la découverte. On y trouve beaucoup de pierres et de débris de tuiles romaines qui indiquent les ruines d'une habitation.

« Jusqu'à présent, on n'a rencontré dans ce quartier du faubourg de Carthage que des sépultures isolées ou groupées en petit nombre. Les premiers colons de la ville romaine inhumaient leurs morts sur le terrain même qu'ils occupaient.

« L'ensemble des découvertes réalisées durant ces trente dernières années conduit naturellement à cette conclusion. »

M. Héron de Villefosse rappelle à ce propos une tablette de marbre, à peu près de mêmes dimensions, découverte en 1903, par le P. Delattre, dans le mur d'enceinte de l'amphithéâtre de Carthage, où elle avait été probablement employée à une basse époque, lors d'une réparation. Cette tablette, chargée d'une inscription votive, mentionne un individu qui porte le même gentilice, *Cn. Lurius Abascantianus*[1]. La présence du miroir de bronze dans la sépulture est à noter. On trouve souvent des miroirs dans les tombes de femmes en Afrique aussi bien que dans d'autres provinces; quelquefois un miroir était représenté sur le monument près de l'épitaphe.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

[1] *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus*, 1903, p. 106.

Digitized by Google

14 FÉVRIER 1905.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

M. Gauckler lui a fait savoir, dans une lettre reçue le matin même, qu'il vient d'être fait dans le théâtre de Carthage plusieurs découvertes de statues :

« Une femme drapée et voilée, tenant des épis et des pavots de la main droite, probablement un portrait d'impératrice romaine en Cérès ou en Proserpine. La sculpture est intacte, sauf la tête qui manque malheureusement. Joli travail du temps des Antonins, du type dit « pudicité » ;

« Une statuette d'Amour. Les pieds manquent ;

« Une petite tête d'Amour rieur, en marbre de Chemtou, du type de celles d'El-Djem et d'Utique ;

« Une tête de faune, qui se raccordera peut-être avec un des torses déjà recueillis ;

« Plusieurs fragments importants de statues colossales drapées.

« A *Upenna*, on a trouvé une vingtaine de mosaïques tumulaires nouvelles, toujours du même genre, notamment les suivantes :

Digitized by Google

a. (Chrisme à croix latine.)

B A L E R I O
L Y S E P I S C O
P Y S V I X I T
A N N I S ꝺꝺ II
D E P O S I T Y S
D I E S II ꝼ · A · L ·
O C T O B R E S

b. (Chrisme à croix latine; deux colombes becquetant un rameau d'olivier.)

A N N I S ꝺ I I I I
I N P A C E V I X I T
P R E S V I T E R
E M E R I T V S

« *c.* Texte dont M. Robin me garantit la lecture, malgré les doutes dont je lui ai fait part :

I V L I V S
H O N O
R I V S
ꝼ · L · M · ·
P · P · I N
P A C E
B I X I T
A N N I S
ꝺ I I · ·

« A la ligne 4, M. Robin me garantit un ꝼ. Je crois plutôt, d'après son dessin, que c'est un ꝼ : *Kalendas M(aias)* ou *M(artias)*, les deux points suivants ayant une signification que j'ignore; puis peut-être *D(e)p(ositus)*. Il faudra que je voie la mosaïque. »

Digitized by Google

M. Roy, secrétaire général du Gouvernement tunisien, écrit à M. le Secrétaire à propos de la monnaie signalée le 13 décembre à la Commission que, pour lui, les caractères du revers ne sont pas coufiques, mais maughrébins. Quant à la tête du droit, ce serait celle du Christ ou d'un souverain espagnol; si elle est authentique, la monnaie daterait de l'occupation de Tlemcen par les chrétiens.

M. Gauckler a fait parvenir :

1° Une note sur les fouilles d'Hadjeb-el-Aïoun rédigée par M. le lieutenant Godin du 4e tirailleurs. — Renvoi à M. Monceaux.

2° Un rapport de M. le lieutenant Péricaud sur ses fouilles à l'Henchir-el-Gueciret. — Renvoi à M. Toutain.

3° Une nouvelle *tabella devotionis* trouvée à Sousse. — Renvoi à M. Audollent, professeur à la Faculté des lettres de Clermont.

4° Deux notes relatives à des découvertes récentes.

M. Gauckler annonce d'abord que M. Chavannes, horloger à Tunis, vient de faire plusieurs nouveaux dons au Musée du Bardo :

Une lampe antique en argile brun clair, sans couverte, se rattachant à la série dite *rhodienne*, mais d'un type inédit. L'objet a été trouvé à Carthage, sans doute dans un tombeau punique;

Huit épingles d'argent, les unes intactes, les autres endommagées, longues de 0 m. 07 à 0 m. 075, dont la tête est chaque fois formée d'une *boule* parfaitement sphérique de 0 m. 015 de diamètre. Ces bijoux appartiennent à une parure féminine trouvée dans un tombeau romain des environs de Mateur;

Une collection de monnaies romaines provenant d'une trouvaille unique faite par un ouvrier italien aux ruines de Metlaoui, entre Tozeur et Gafsa. Ce petit trésor se compose de huit deniers d'argent et d'un moyen bronze, datant tous des Antonins; enfin une intéressante série de monnaies de bronze de la tétrarchie, trouvées toutes ensemble.

M. le capitaine Angé, du 4e tirailleurs, continue-t-il, vient d'adresser au Musée du Bardo quelques objets recueillis par lui dans ses fouilles de la nécropole punico-romaine du camp Sabattier à Sousse, en 1904 :

Deux fragments d'une même statuette dont nous possédons déjà

Digitized by Google

au Musée du Bardo un spécimen de même provenance, également incomplet [1];

Une lampe punique de la dernière période, coupe à trois becs faisant corps avec la patère qui lui sert de base.

De son côté, M. Renault, architecte des travaux publics, a offert au Musée du Bardo une anse d'œnochoé en bronze provenant d'un tombeau punique de Carthage du IVe siècle avant notre ère. Le sommet de l'anse qui était fixé au goulot du vase se termine par une tête de femme à coiffure grecque, peut-être Ariadne. L'autre extrémité appliquée sur la panse s'aplatit et s'étale en un large masque de Silène barbu.

M. Renault a également remis à M. Gauckler un fléau de balance en bronze recueilli par lui dans les fouilles du mausolée (et non temple, comme on l'avait dit) de Djemajeur, qu'il poursuit en ce moment pour le compte de la Direction des Antiquités de Tunisie.

Enfin M. Gauckler commente, ainsi qu'il suit, une inscription trouvée au Djebel-Mansour :

« J'ai déjà signalé, il y a cinq ans, en 1900, la découverte faite au Djebel-Mansour, dans les ruines de l'antique *Gales*, d'un intéressant monument funéraire en forme de cippe, sculpté de bas-reliefs sur trois de ses faces, et présentant sur la quatrième, la principale, une inscription bilingue, latine et néo-punique, gravée dans deux cartouches à queues d'aronde superposés, que sépare un simple filet, et que surmonte un buste de génie ailé, figuré d'une façon naïve et grossière dans une niche cintrée. Je n'avais pu, à ce moment, étudier ce texte que sur des estampages très effacés qui ne m'avaient permis de déchiffrer qu'une partie de l'inscription latine, tandis que les caractères néo-puniques demeuraient à peu près illisibles.

« J'ai réussi, l'an dernier, non sans difficultés, à faire transporter le cippe du Djebel-Mansour au Musée du Bardo, où j'ai pu l'étudier à loisir; et je crois être enfin parvenu à une interprétation satisfaisante du texte latin qu'il présente. J'ai été aidé dans ce travail par les observations de M. Clermont-Ganneau, qui étudiait de son côté le texte néo-punique, presque identique au latin, paraît-il, et qui doit le publier prochainement.

[1] La Blanchère et Gauckler, *Cat. du Musée Alaoui*, p. 133, nos 12 et 13, pl. XXIX.

Digitized by Google

«Une première lecture, publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1900, p. 106, n° 46, me paraît devoir être corrigée et complétée de la façon suivante :

QVARTA · NYPTANIS · F · G
ALESIS · VXSOR · CELERIS
MNTIS · F · SACERDOS · MAGN
CONDITIV · S · P · F · CVRATORIB
VS · SATVRVM ROGATV · BRVTI
ONE MANIV NAMPAMONE
VALENTE CELERIS · F · STRV · RVFV
IMILCONE TVLESES VIXIT ANIS LIX

Quarta, Nyptanis f(ilia), Galesis, uxsor Geleris, Mantis f(ilii), sacerdos magn(a ou *um) conditiu[m] s(ua) p(ecunia) f(ecit), curatoribus Saturum, Rogatu, Brutione, Maniu, Nampamone, Valente, Celeris f(ilio)* ou *f(iliis)*; *stru[ctoribus]* : *Rufu, Imilcone, Tuleses. Vixit an[n]is LIX.*

«Remarques. — Lignes 1-2. La lecture *Gale(n)sis* m'a été suggérée par M. Clermont-Ganneau, qui a pu déchiffrer l'ethnique dans le texte néo-punique.

«Ligne 3. Il en est de même du patronymique de *Celer*. M. Clermont-Ganneau m'a dit avoir lu : QLR·HMA'NN. Ceci devait donner en latin : *Mannis*, et non *Mantis* qui pourtant est certain. D'autre part, *Mantis* de la ligne 3 et *Maniu* de la ligne 6 ne seraient, d'après le texte néo-punique, qu'un seul et même nom.

«Ligne 7. J'ai restitué : STRV*ctoribus* par analogie avec la dédicace d'un temple à Mercure découverte en 1904 au Djebel-Mansour, à peu de distance de la basilique et dont j'ai communiqué à l'Académie des Inscriptions[1], dans sa séance du 18 mars 1904, par l'obligeante entremise de M. Philippe Berger, la lecture suivante :

Templu[m] Mercurio f(ecerunt) civitas Galesis, sufetes Aris et Manius, Celeris f(ilius) ou *f(ilii)*; *scripsit Satur, Celeris f(ilius), structores C. Manium et C. Aemilium.*

[1] *Académie des Inscriptions, Comptes rendus*, 1904, p. 157 et suiv. J'ai fait transporter au Musée du Bardo ce texte gravé sur un linteau de porte monolithe à mouluration très originale.

Digitized by Google

« Plusieurs des personnages mentionnés sur cette dédicace sont déjà nommés par le texte bilingue.

« Ligne 8. *Tule(n)ses*. Le mot, dont la lecture est encore incertaine, est un ethnique. — *vixit a[n]nis LIX*. Je n'ai pu déchiffrer la fin de la ligne, très effacée, qu'en m'aidant de l'indication fournie par le texte néo-punique. Le chiffre de l'âge n'est pas absolument certain.

« Voici enfin quelques corrections ou additions à faire à la description que j'ai donnée du cippe lui-même dans le *Bulletin archéologique*. La pierre est haute de 0 m. 79 et non de 0 m. 70, comme il a été imprimé par erreur.

« La prêtresse figurée sur la face latérale de gauche est debout sur un socle[1], vue de face, les pieds tournés de profil à gauche. Elle porte une corbeille en équilibre sur la tête, tandis que de ses deux mains dressées, et qui me paraissent soutenir le récipient, elle présente deux épis. Elle est coiffée à la mode africaine, avec les deux courtes nattes habituelles encadrant la tête de leurs courbes divergentes qui retombent à droite et à gauche du cou, sans atteindre les épaules. Son costume se compose d'une simple tunique, sorte de sac, à manches, serrée à la taille par un cordon.

« La corbeille renferme sans doute la nourriture des deux serpents sacrés, deux grands pythons, dont les têtes affrontées se rejoignent au-dessus du récipient, et dont les corps ondulés descendent à droite et à gauche, encadrant, de leurs courbes allongées, la prêtresse.

« Celle-ci reparaît sur la face latérale de droite, mais sans les serpents, ni les épis. Le motif est d'ailleurs fortement endommagé, de même que celui de la face opposée à celle de l'inscription. Ce dernier présente à la partie inférieure un large cratère, ou plus exactement un *oxybaphon* à deux anses, posé sur une tablette à trois pieds, et surmontée d'une sorte de fronton en zigzag sur lequel reposent en biais deux génies ailés. Ceux-ci, s'inclinant tous deux vers un second *oxybaphon* placé au centre, semblent vêtus d'un

[1] La présence de ce socle m'avait d'abord fait supposer que le bas-relief représentait, non une prêtresse, mais une statue de la divinité elle-même. Dans ce cas, l'on s'expliquerait mieux la présence des deux motifs à peu près identiques figurés sur les faces opposées. Ce seraient les images de deux déesses étroitement unies l'une à l'autre, comme Déméter et Cora, les *Cereres*.

Digitized by Google

costume très léger, dont on ne distingue plus guère que la ceinture qui la fixe à la taille.

«Somme toute, ce cippe, d'aspect tout à fait barbare, a pour nous tout l'intérêt d'une sculpture indigène, le lapicide qui a gravé l'épitaphe bilingue et ciselé les bas-reliefs, n'ayant subi que dans une très faible mesure l'influence de l'art gréco-romain, de même que l'architecte qui avait construit le monument funéraire, *conditium*, abritant le cippe de la prêtresse *Quarta*. Quant au culte officiel et municipal dont celle-ci était obligée de célébrer les rites, c'était, à en juger par les attributs et l'attitude qui lui sont donnés sur les deux bas-reliefs, celui de la *Ceres Africana*, ou plutôt des *Cereres*, Déméter et Cora, dont le culte s'était confondu à Carthage, avec celui de la phénicienne Tanit.

«La date de ce monument funéraire se rapproche certainement beaucoup de celle de la dédicace du temple de Mercure, construit par les soins de quelques-uns des membres de la famille de la prêtresse Quarta, femme de Celer, au temps où la *civitas Gale(n)sis* était encore administrée par des suffètes, comme d'ailleurs la plupart des petites villes agricoles de la même région[1] : selon toute apparence, à la fin du premier siècle ou au commencement du second siècle de notre ère.»

M. Waille, correspondant du Comité, communique la photographie d'une inscription sur base de statue qu'il vient de trouver à Cherchel :

SEX CORNELIO
EVCARRIANO
MVNICIPIVM
HADRIANVM
DROBETENSE
EX DACIA

M. Babelon lit le rapport suivant :

«La pièce de bronze communiquée par M. Gauckler est, suivant moi, une monnaie ancienne et authentique, mais retouchée à une

[1] Cf. la liste que j'ai donnée de ces cités de la région du Fahs dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1899, p. 163 et suiv.

Digitized by Google

époque récente sur l'une de ses faces, par un artisan d'ailleurs peu habile, et du fait de ces retouches, sans intérêt ni valeur.

« L'une des faces, — celle qui, je crois, n'a pas subi de véritables retouches, mais seulement un nettoyage à la pointe, — a conservé intacte son ancienne légende arabe que les spécialistes traduisent : *Frappé à Tlemcen*. L'autre côté de la médaille portait originairement aussi des inscriptions arabes, sentences empruntées au Coran, suivant l'usage. Mais le faussaire a fait disparaître ces légendes à la lime; les traces du travail à la lime sont encore parfaitement reconnaissables, même sans le secours de la loupe. Au milieu du champ, le métal n'a pas été limé; dans cette partie demeurée en relief, le faussaire a gravé à la pointe et à l'acide une tête de face, barbare, dans laquelle il paraît avoir voulu représenter soit un Jupiter Ammon avec les cornes de bélier (les cornes ne sont pas certaines), soit une tête de Christ, soit plutôt une effigie inspirée de la tête de face de l'empereur Héraclius, telle qu'on la voit sur les pièces d'or byzantines.

« Conclusion : il n'y a aucun parti scientifique à tirer de cette pièce, qui doit être reléguée parmi les *spuria*. Une pièce authentique de ce genre avec effigie, et frappée à Tlemcen, ne saurait exister. »

M. Cagnat dépose une étude sur les inscriptions trouvées en Algérie au cours des fouilles de 1905, qu'il a demandée à M. Carcopino, membre de l'École française de Rome. Cette étude est destinée au *Bulletin* (1).

M. Gauckler envoie pour l'impression un rapport de M. le commandant Hannezo sur les fouilles que cet officier a dirigées dans les ruines du Capitole de *Segermes* (Henchir-Haratt), en les accompagnant d'une introduction. — Rapport et introduction seront insérés au *Bulletin* (2).

A ce propos, M. Saladin rappelle que M. Couderc de Fonlongue, capitaine du génie, qui a exécuté des fouilles à *Segermes*, il y a quelques années, a signalé au Comité l'existence, dans cette ruine, d'un édifice qu'il a exploré en partie, et dans lequel il a reconnu l'existence d'un grand radier en charpente sur lequel reposaient les fondations du monument. Il serait intéressant d'y voir poursuivre

(1) Voir plus loin, p. 218, le texte *in extenso* de cette étude.
(2) Voir plus loin, p. 246, le texte *in extenso* de ce rapport.

Digitized by Google

des recherches, afin qu'on puisse se rendre compte exactement du mode de construction de ce radier dont les pièces de bois sont, paraît-il, dans un état de conservation remarquable. Une étude exacte et détaillée de ce mode de fondation dont aucun exemple antique n'est parvenu intact jusqu'à nous, serait très précieuse au point de vue archéologique, puisqu'elle permettrait un commentaire exact du texte de Vitruve à ce sujet.

Parmi les inscriptions dont M. Gsell a fait parvenir les estampages pour la préparation du supplément au *Corpus inscriptionum latinarum*, figure la suivante qui provient de M'rikeb-Thala (*Macomades*). Elle est gravée sur une pierre longue de 1 m. 06, haute de 0 m. 73, en lettres de dimension variant entre 0 m. 04, 0 m. 03 et 0 m. 02. La pierre avait été employée par les chrétiens dans une église, comme couvercle d'un coffre à reliques placé sous l'autel. Elle a été trouvée par M. de Montille, qui en a envoyé l'estampage à M. Gsell. Celui-ci a lu ce qui suit :

DEDI
CATVM
VI·KAL·
IAN·

D E O P L V T O N *i* · A V G · S A C
P R O S A L V T E · D̄ · N̄ · I M P · C A E S [redacted]
[redacted]
C · V A L E R I V S · V A L E N T I N V S · [redacted]
T E M P L V M · M O D C V M A N T Q V A V E T *us* Æ
D I L Æ S V M M P L I A T O S P A T I O C O L V M N S
E T R E G I I S D V A B V S P I C T V R S O R N A T V M.
P E C V N I A S V A E X · H S ₭ V I I · M I L · D̄ N̄
A S O L O C O E P T V M P E R F E C I T E T D E O
V I C T I M I S R E D D I T I S E T P O P V L Æ B *u* S
E P V L O E X H I B I T O S T A T V T *o* F T I M
P E R P E T V O E P V L O A N N V O S A *c* E R D O T I
B V S D E D I C A V I T · C V R A A G E N *ti* S C · L O L L I O H O
N O R A T O E T · Q · S E P T I M I O V I T A L E · S A *c* E R D O T I B · F · C · A C

V A L E
R I A V O
II E T L V
C I L L O
C O S

Lignes 2 et 3. Les noms de l'empereur martelés doivent être restitués : *P. Licini Egnati Gallieni.*

Ligne 8. Au lieu du chiffre D après le mot MIL et avant le dernier N, on avait d'abord gravé un N qui a été surchargé.

Les consuls sont ceux de l'année 265 après J.-C.

Digitized by Google

M. Toutain dépose pour l'impression dans le *Bulletin* une note de M. Gouvet sur diverses poteries et lampes romaines trouvées dans le Bled-Makrassi, entre Sfax et Gafsa [1].

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

[1] Voir plus loin, p. 119, le texte *in extenso* de cette communication.

Digitized by Google

21 MARS 1905.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

Le Gouvernement général de l'Algérie a fait parvenir la troisième livraison de l'*Atlas archéologique de l'Algérie*, par M. Gsell.

M. Gauckler fait connaître la découverte d'un atelier de poteries chrétiennes à Henchir-es-Srira :

«M. A. Deniau, colon tunisien, vient de découvrir, à 17 kilomètres à l'Ouest d'Hadjeb-el-Aïoun, sur le flanc Est du Djebel-Mrilah, dans les ruines désignées sous le nom d'*Henchir-es-Srira* sur la carte au 100 000e, un groupe d'établissements de potiers romains, renfermant encore dans leurs magasins de nombreux approvisionnements de vases, plats, lampes de terre cuite qui n'ont jamais servi. Les fours semblent avoir été abandonnés en plein fonctionnement, à la suite de troubles ayant bouleversé le pays, à une époque qui ne me paraît pas, à en juger par la qualité de la terre, la forme et l'ornementation des vases, pouvoir être reportée avant le règne de Constantin, ni après l'invasion vandale.

«M. Deniau a bien voulu me remettre, pour le Musée du Bardo, trente pièces choisies parmi les plus intéressantes de celles qu'il a recueillies dans ses premières recherches.

«Je l'ai vivement engagé à continuer celles-ci et à relever le plan

Digitized by Google

complet des diverses fabriques de potiers groupées à cet endroit, et des ruines qui les avoisinent.

« Les vases retrouvés sur place sont presque tous brisés : le plus grand nombre n'offre aucune particularité remarquable. Le seul à citer jusqu'ici est un fragment d'entonnoir hémisphérique avec un goulot central. Il présente sur sa convexité : d'une part, deux trous rapprochés où l'on pouvait passer un lien qui permettait de le suspendre et, d'autre part, un visage humain, d'aspect tout barbare, surmonté du croissant et grossièrement figuré en pastillage.

« Les lampes sont très nombreuses et très variées de types. Elles sont presque toutes faites de cette terre rouge, très compacte et très solide, qui caractérise les poteries de la période chrétienne : la forme est massive, plus haute et moins régulière que celle des lampes païennes, moins allongée que celles de l'époque chrétienne proprement dite. La queue est tantôt pleine, tantôt forée. Au pourtour se développe toujours une guirlande d'épis, de stries ou de rinceaux. Au centre, entre deux trous forés pour l'aération, apparaît une figure moulée et non appliquée en pastillage, comme c'est, au contraire, le cas pour la majeure partie des lampes chrétiennes.

« Le motif est tantôt païen, tantôt chrétien. En voici la liste :

« *Divinités païennes.* — Buste de Sérapis ou de Pluton, coiffé d'un calathos, ceint d'un bandeau et tenant de la main gauche un court sceptre se terminant au sommet par une boule; terre brunâtre trop cuite. La lampe est crevée à la partie inférieure : c'est un raté.

Autre raté, trop cuit ; 3 fragments de lampes défoncées et soudées l'une à l'autre.

Buste d'Hélios radié, à gauche.

Buste de Proserpine, à droite. Au revers, croix en relief, appliquée après coup sur une palmette en creux.

Buste de femme, à gauche.

Bacchus nu, tenant le thyrse et une grappe de raisin.

Femme nue, ou enfant potelé, passant à droite, tenant une couronne et une bandelette. Rinceaux au pourtour. Au revers, un ornement rappelant, par sa forme, un Y.

Autre, analogue, mais d'un moule différent; épis au pourtour. Au revers, un simple trait.

Amour assis à gauche, sujet assez effacé.

Digitized by Google

Amour assis à droite sur un tabouret, présentant de la main droite un objet indistinct, peut-être une colombe. Au revers, M.

Amour debout, tourné à droite.

Personnage debout, à droite, vêtu d'une courte tunique et qui semble un charpentier en train de tailler une quille d'embarcation. Au revers, ABCT, la quatrième lettre douteuse.

Animaux divers :

Lion galopant à droite; queue pleine.

Sujet analogue; queue forée.

Cerf galopant à droite.

Lion galopant à droite.

Cheval galopant à droite.

Levrier galopant à droite.

Chien courant à gauche.

Monstre à grosses griffes, se ramassant pour bondir.

Coq très grossier, à droite.

Lièvre (?) très grossier, à gauche.

Fragment de lampe sur laquelle était figuré un lion couché, en fort relief, épousant le contour de la lampe et tenant lieu de poignée.

Ornements divers :

Chrisme de la forme constantinienne. Au revers, palmette.

Rosace.

Autre rosace, avec croix en relief au revers.

Lampe plus grande que les précédentes, de la forme dite *de transition*, sujet indistinct. Au revers, croix en relief.

«Enfin les pièces les plus curieuses de la collection sont deux des moules qui ont servi à fabriquer ces lampes : ils sont tous deux en plâtre assez impur, de forme ovale, longs de 0 m. 15 à 0 m. 16, larges de 0 m. 12, épais de 0 m. 04 environ. La guirlande de pourtour formée, d'une part, de stries, et de l'autre de rinceaux, est encore très apparente; par contre, le sujet central est malheureusement plus effacé et ne peut être déterminé avec certitude.

«Ces deux moules avaient été choisis par M. Denian, au milieu d'une quantité d'autres, qu'il m'a promis de recueillir à notre intention à sa prochaine visite à Henchir-es-Srira.»

Digitized by Google

M. Gauckler annonce également que des fouilles continuent à El-Djem et à Henchir-Chigarnia (*Uppenna*). A El-Djem, on a découvert des mosaïques. L'une représente, dans un encadrement formé de rinceaux de vigne s'échappant de quatre cratères placés aux quatre coins, quatre sujets : le principal est un triomphe de Bacchus sur un char attelé de tigresses; les trois autres montrent des panthères et un Amour chevauchant un tigre. Une autre mosaïque se compose d'une trentaine de médaillons renfermant chacun une tête différente.

A *Uppenna*, on a rencontré de nombreuses tombes chrétiennes avec inscriptions funéraires. Celles-ci sont renvoyées à l'examen de M. Monceaux.

Enfin M. Gauckler envoie un rapport sur les travaux exécutés par lui à Dougga en 1904 :

« Les travaux, dont j'ai constamment conservé la haute direction, ont été conduits sur place, avec la compétence et le dévouement que l'on connaît, et au prix de très grandes fatigues, par M. Sadoux, inspecteur des Antiquités et Arts; il a été secondé dans sa tâche par M. Bertagnolio, contremaître du Service des Monuments historiques d'Algérie, dont M. A. Ballu avait bien voulu, avec sa bonne grâce et son obligeance habituelles, nous assurer la collaboration.

« Le programme des travaux comportait trois parties : en premier lieu, la consolidation du Capitole suivant le plan qui avait reçu l'approbation de la Commission de l'Afrique du Nord;

« 2° Le dégagement des abords immédiats du temple et de la place dallée qui s'étendait à l'Est;

« 3° La mise en état du temple de *Caelestia*.

« La première partie de ce programme a été accomplie de telle façon qu'il n'y aura plus, je l'espère du moins, à y revenir. Les murs de la *cella* ont été relevés d'après les dispositions exactes qu'ils présentaient encore au siècle dernier, et que nous ont fait connaître les dessins de plusieurs voyageurs anglais. La porte de la *cella*, solidement encadrée, ne court plus aucun risque. Le portique du temple, désormais agrafé à la masse inerte et compacte de la *cella* par de solides tenons de fer forgé qui enserrent l'entablement,

Digitized by Google

ne peut plus osciller sous la poussée des ouragans ; par suite, les colonnes ne fatiguant plus à la base ne s'effriteront plus à l'avenir. Enfin, nos sondages ayant confirmé l'exactitude des renseignements pessimistes consignés par M. Saladin dans son *Second rapport sur une mission archéologique en Tunisie*, en ce qui concerne le mauvais état du soubassement, au coin gauche de l'escalier qui précède le portique, sous la colonne d'angle, qui était la plus menacée, nous avons entrepris et mené à bonne fin, sans aucun tassement, la tâche difficile de reprendre en sous-œuvre tout l'angle gauche du soubassement et de remplacer les blocs qu'avaient décomposés le feu et le fumier des bestiaux, par de solides masses de pierre calcaire parfaitement ajustées.

« Par contre, nous avons poussé activement le déblaiement de la place latérale dallée qui commence devant le sanctuaire, se prolonge à sa droite en se développant, et se termine à l'Est par un hémicycle à trois degrés, dont les fouilles de 1902, conduites par M. Merlin, nous avaient révélé l'existence. La place elle-même a été presque entièrement déblayée : au Sud, M. Sadoux a retrouvé toute une série de compartiments, dallés et séparés par des cloisons de pierre qui la bordaient sur toute la longueur ; au fond, l'hémicycle s'adosse à un imposant monument, placé de biais, et qui semble bien antérieur à l'installation du Forum sous Marc-Aurèle. Il n'en reste plus guère qu'un soubassement à superbes bossages, et il sera difficile de dégager le monument lui-même, dont l'emplacement est actuellement occupé par une maison arabe et la mosquée du village. Il semble que c'est à cette construction qu'il faille rapporter la dédicace du temple consacré à la Fortune Auguste, à Véhus, à la Concorde, à Mercure Auguste, qui fut construit en l'an 119 de notre ère, la troisième année du règne d'Hadrien, par Q. Martius Severus, patron du *pagus* et de la *civitas* de *Thugga*. La première partie de ce texte important a été découverte en 1902 et publiée par M. Merlin [1] ; les deux fragments, se rajustant exactement, qui la terminent ont été trouvés par nous en juin et octobre 1904, et me permettent de reconstituer dans son ensemble, d'une manière tout à fait précise, cette belle inscription, l'une des plus anciennes et des plus explicites de l'épigraphie thuggensienne.

[1] *Rapport sur les fouilles de Douggga en 1902*, dans *Archives des Missions*, 1904, p. 60 et suiv., n° 8.

« L'hiver que nous venons de subir, le plus rigoureux que, de mémoire d'homme, l'on ait encore constaté en Tunisie, s'est chargé de démontrer l'utilité et la bonne exécution des travaux accomplis en 1904. Le sauvetage du Capitole de Thugga peut être aujourd'hui considéré comme assuré.

« 5° Nous pouvons donc maintenant nous risquer, sans compromettre la sécurité du monument lui-même, à en dégager les abords. En 1904, le temple a été débarrassé, sur trois de ses faces, de l'épaisse couche de décombres, atteignant parfois 4 mètres de hauteur, qui l'enveloppait et masquait entièrement le soubassement. A l'Est et au Nord, le dallage antique a été retrouvé à sa base. La porte cintrée de la citadelle byzantine, qui s'ouvre encore intacte sur le côté Nord, immédiatement à gauche du Capitole, a été déobstruée, et permettra d'établir à travers le mur byzantin la voie Decauville qui servira au déblaiement de la partie du Forum qu'enserrent les murs de la forteresse. Pour le moment, nous avons dû renoncer à porter notre effort de ce côté, car le terrain est encore occupé par une grande ferme indigène qu'il faut d'abord exproprier; aussi avons-nous laissé en place les terres accumulées à la base du Capitole sur la face Ouest, pour éviter de créer à cet endroit un cloaque sans écoulement possible, qui aurait affouillé le sol. Nous nous sommes contentés de dégager l'escalier qui descend à gauche du temple; ce travail a fait découvrir, au Nord des degrés, un socle massif qui est adjacent au soubassement du portique, mais sans lui être accolé, et dont la destination n'a pu être encore précisée. Ce ne peut être un piédestal de statue colossale, car il est évidé au centre. Ce ne peut être une tribune, car il faudrait un escalier pour y monter. Ce monument mystérieux présente d'étroites analogies avec celui du Forum de *Gighti* et devait servir au même usage.

« Enfin, au Nord de la place, nous avons découvert et dégagé dans son entier un nouveau sanctuaire, d'un type original et inédit. Précédé d'un portique de dix colonnes, qui borde exactement la place au-dessus des quatre degrés prolongeant ceux de l'hémicycle, le temple se compose d'une *cella* centrale rectangulaire, que fermait une porte dont les gonds et rainures subsistent, et au fond de laquelle s'ouvrait une grande niche, abritant sans doute la statue de la divinité; puis, à droite et à gauche de deux *cellae* plus petites

Digitized by Google

et de plan différent; chacune d'elles forme une demi-rotonde cintrée, s'ouvrant sur le portique par une large baie, entre deux colonnes de superbe marbre rouge, veiné de quartz émeraude, et munies également, au fond, d'une niche de statue. Le sol était dallé de calcaire bleuâtre; les murs étaient plaqués de marbre; les voûtes, stuquées, étaient ornées de rinceaux en bas-relief d'un joli travail. Dans la *cella* de gauche, a été retrouvé un petit piédestal avec une dédicace à *Mercurius Silvius;* sur le sol du portique gissient plusieurs débris de la frise d'entablement, portant diverses parties de la dédicace. Celles-ci, se raccordant plus ou moins exactement, complètent les divers fragments trouvés en 1902 au même endroit par M. Merlin; elles m'ont permis de reconstituer le texte dans son ensemble et d'identifier le sanctuaire. C'est un temple à Mercure, construit sous Marc-Aurèle, par Q. Pacuvius Saturus et sa femme Nahania Victoria : le premier, augure de la colonie de Carthage, et flamine perpétuel; la seconde, flaminique, comme exécuteurs testamentaires de leur fils, M. Pacuvius Felix Victorianus, et aussi en l'honneur de leur propre flaminat perpétuel.

«Le temple de *Mercurius Silvius* fait partie intégrante des monuments du *Forum :* toutes les particularités de sa construction prouvent qu'il a été bâti à la même époque que le Capitole et pour concourir au même ensemble. A-t-il été établi sur l'emplacement d'un sanctuaire plus ancien, remontant à l'époque où *Thugga* était la capitale d'une dynastie indigène, au second siècle avant notre ère? La découverte en cet endroit d'une dédicace bilingue, libyque et punique, relative à un temple de Masinissa divinisé, et d'une inscription libyque encore inexpliquée, permettrait de le supposer. Aussi ai-je résolu de procéder pour le *Forum* de Dougga comme les Italiens le font actuellement pour celui de Rome, et de soulever le dallage de la place établie sous Marc-Aurèle, pour relever le plan des substructions antérieures, qui ne peuvent manquer de présenter un grand intérêt et nous réservent peut-être de curieuses découvertes. Ce sera la tâche des fouilles de 1905, qui doivent en outre achever le dégagement de la place en hémicycle du côté Sud et rechercher le ou les monuments publics qui la bordaient et faisaient face au temple de Mercure.

«3° Enfin nous avons abordé en 1904 une nouvelle tâche, qui est déjà en bonne voie d'achèvement. C'est la mise en état du

Digitized by Google

temple de *Caelestis*, dont les innombrables morceaux d'architecture gisaient à pied d'œuvre dans un lamentable chaos. La principale difficulté, avant de relever les colonnes, était de déterminer la place exacte qu'elles devaient occuper, soit dans le temple lui-même, soit dans le portique circulaire qui l'entoure, développant son vaste fer à cheval autour d'un *témenos* à ciel ouvert. Après de minutieuses et patientes recherches, M. Sadoux est arrivé à préciser d'une façon certaine toutes les dispositions architecturales du sanctuaire. Le temple central était périptère hexastyle; le portique, diptère, comportait trois rangées de colonnes, la première de six, les deux autres de quatre. Toutes les colonnes du temple, une grande partie des colonnes du portique de pourtour ont pu être remises en place sur leurs bases, et le pilier de la porte d'entrée de gauche a été entièrement reconstitué avec des éléments antiques; même la statue qui l'ornait a pu être replacée dans sa niche.

« Le résultat le plus important des recherches de M. Sadoux a été la découverte, à l'Est du temple de *Caelestis*, en avant de la porte d'entrée faisant face à la ville, et attenante à elle, d'une longue construction rectangulaire que bordent des bassins à ciel ouvert, rangés à droite et à gauche de la voie dallée qui conduisait au sanctuaire. Ces bassins étaient alimentés par une canalisation partant des grands réservoirs publics placés un peu plus haut et en arrière. Il semble bien qu'ils faisaient partie de ce *nymphée*, dont MM. Carton et Merlin ont découvert une partie de la dédicace, brisée en morceaux nombreux et dispersés de tous côtés. Il faudrait entreprendre un déblaiement méthodique de tout le monument pour s'en assurer. J'avoue que j'hésite encore à m'y résoudre, car il serait indispensable pour cela d'arracher bon nombre de ces oliviers séculaires dont les troncs tourmentés et les frondaisons touffues donnent tant de charme et de poétique couleur aux ruines du temps de *Caelestis* qu'ils encadrent.

« Tels sont les principaux résultats de notre activité à Dougga en 1904, au point de vue monumental. Les découvertes épigraphiques que les fouilles ont amenées sont nombreuses et importantes, ainsi qu'on en pourra juger par le mémoire détaillé que je joins à ce rapport. »

Ce mémoire sera imprimé au *Bulletin* [1].

[1] Voir plus loin, p. 280, le texte *in extenso* de ce mémoire.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse communique, de la part du P. Delattre, les copies de deux inscriptions trouvées récemment à l'amphithéâtre de Carthage :

« 1. Sur une des extrémités d'un marbre rectangulaire haut de 0 m. 075, large de 0 m. 16 et long de 0 m. 25, inscription gravée en petits caractères très réguliers, dans un cartouche haut de 0 m. 06 et large de 0 m. 125.

AEMILIVS · PRIMI
GENIANVS · ET · POM
PEIVS · SISINNVS ·
QVINTASI · V · S ·

« Hauteur des lettres : elles atteignent à peine 1 centimètre à la première ligne et sont plus petites encore aux autres lignes.

« La face supérieure du marbre, à moins de 0 m. 02 de la tête antérieure, a été creusée sur une longueur de 0 m. 13 et une largeur de 0 m. 07. Cette excavation est rectangulaire et profonde de 0 m. 007. Elle est en partie remplie du plomb qui avait servi sans doute à y fixer une pièce qui s'élevait au-dessus du marbre, peut-être une statuette.

« 2. Sur un fragment de plaque de marbre blanc à veines bleuâtres, à tranche inférieure bien dressée, épaisse de 0 m. 04, à revers brut, on lit le commencement des trois dernières lignes d'une autre inscription votive :

S[illegible]
STABI[illegible]
VOTO · Posu[illegible]

« Lettres bien gravées, hautes de 0 m. 035. »

M. Monceaux fait un rapport sur une communication de M. le lieutenant Godin : « Cet officier a envoyé une note intéressante sur la nécropole d'Hadjeb-el-Aïoun, dont il a fouillé plusieurs parties dans l'été de 1904. Il y a étudié avec soin les divers genres de sé-

Digitized by Google

pultures : tombes à incinération, restes de mausolées, tombes païennes à inhumation, tombes chrétiennes. Il y a découvert une épitaphe, une *mensa* funéraire, avec des images de plats ou d'ustensiles figurés en creux, une tête sculptée en relief, provenant d'un couvercle de sarcophage, quelques monnaies, et un assez riche mobilier funéraire, surtout des lampes et des vases de types très variés. Au mémoire sont jointes deux planches très soignées, où sont réunis des plans de tombes et divers dessins. Ces deux planches, comme la note de M. Godin, nous paraissent mériter d'être reproduites dans le *Bulletin* [1]. »

M. Toutain lit la note suivante :

« La Commission m'a renvoyé deux travaux :

« 1° Le rapport de M. le lieutenant Péricaud sur les fouilles faites par lui dans une ferme fortifiée du Sud Tunisien (massif des Matmata);

« 2° Le commentaire écrit par M. Gauckler sur les découvertes de M. le lieutenant Péricaud.

« Bien qu'il y ait dans les deux études des renseignements communs, je propose l'impression des deux notes en un seul et même article.

« Un plan tout à fait précis et clair a été dressé par M. le lieutenant Péricaud. J'en propose également la publication [2]. » — Adopté.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

[1] Voir plus loin, p. 270, le texte *in extenso* de cette communication.
[2] Voir plus loin, p. 259, le texte *in extenso* de cette communication.

Digitized by Google

30 MAI 1905.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

Les ouvrages suivants sont offerts par les auteurs au Comité :

Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie (tome II, fascicule III), par M. P. Gauckler, membre non résidant du Comité;

Mégalithe de Bougie, par M. A. Debruge, correspondant du Ministère, à Bougie;

L'homme préhistorique sur les hauts plateaux de l'Atlas (*Aumale*), par le même;

Abri sous roche, à Bougie, par le même;

Compte rendu sur les fouilles de divers abris sous roche des aiguades (*Bougie*), par le même;

La parure dans l'extrême sud, sur les hauts plateaux de l'Atlas et sur le littoral algérien, à l'époque préhistorique, par le même;

La nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses de Carthage, par le R. P. Delattre, membre non résidant du Comité.

Ces brochures seront déposées à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. Bertrand, conservateur du Musée de Philippeville, annonce les découvertes suivantes :

« 1° On voit dans la propriété de MM. Auguste et Lucien Laf-

Digitized by Google

fond, située à Lannoy, arrondissement de Philippeville, à 40 kilomètres de cette ville, les murs rasés près du sol d'un grand édifice de l'époque romaine. Ces ruines ont servi, à une date plus rapprochée, mais cependant sous la domination romaine, à édifier dans l'enceinte de la première construction une autre moins spacieuse et qui a dû servir au même usage, c'est-à-dire probablement comme établissement de bains, car l'eau y était abondante.

« A l'issue d'une sorte de bassin se trouve une plaque de marbre, très détériorée et percée d'un trou pour écoulement d'eau; elle porte l'inscription suivante :

DMS
PAV◯VS (?)
IANVARIVS
VAXXIII MV
B M P F

« A deux ou trois mètres de ces ruines, en pleine vigne, se trouve un tombeau dans lequel ont été recueillis un bracelet et une boucle d'oreille en bronze, que MM. Laffond ont bien voulu nous donner pour le Musée.

« 2° En creusant des trous pour plantations d'arbres dans la propriété de M. Lesueur, qui recouvre l'ancienne nécropole chrétienne de *Rusicade*, on a mis au jour un cercueil de plomb, contenant quelques ossements : longueur; 2 m. 10; hauteur; 0 m. 70.

« Les feuilles de plomb sont assez épaisses et rabattues au marteau; le dessus, en forme de toit, est intact ainsi que les coins, aussi en plomb, dont plusieurs ont conservé les clous à tête plate qui fixaient le cercueil de plomb à un autre sans doute en bois.

« Tout près, on a recueilli et j'ai fait entrer au Musée, en même temps que ce cercueil : un petit vase à bec, une grande assiette et un objet ayant la forme d'une gourde, le tout de terre cuite.

« 3° J'ai aussi recueilli dans le jardin de Mme de Dumas, quartier Ouest de la ville, l'inscription suivante :

CRESCENS
VIXIT AN XX
XVIII

Digitized by Google

M. Bertrand envoie, en outre, une note sur un tronçon de voie romaine découverte aux environs de Philippeville. — Cette note sera insérée au *Bulletin archéologique* (1).

M. Gauckler a donné à la Commission de bonnes nouvelles des fouilles de Dougga, commencées depuis le 1er mai sous la direction de M. Louis Poinssot. Elles ont pour but de dégager le milieu de la place dallée en hémicycle devant le temple de *Mercurius Silvius* et de rechercher ensuite, de l'autre côté de la place, l'édifice qui devait faire face au temple déblayé l'an dernier.

La première partie de ce programme est dès maintenant exécutée. Le dallage de la place a été retrouvé intact. Il présente, au centre, une grande circonférence très soigneusement pavée de plus de sept mètres de diamètre. Cette circonférence est divisée en sections égales par de nombreux diamètres et sur le pourtour sont symétriquement disposés les douze noms des douze vents : « *Septentrio*, *Aquilo*, *Euroaquilo*, ...*s*, *Eurus*, *Leuconotus*, *Auster*, *Libonotus*, *Africus*, *Fa*[*v*]*oni*[*us*], *Argestes*, *Circius*, très nets et bien conservés. Dougga avait donc, à l'époque romaine, sinon sa tour du vent comme Athènes, du moins sa *rose des vents* officielle. La découverte de M. Poinssot est curieuse et vaut la peine d'être citée sans retard.

Il a été trouvé en outre divers textes intéressants, notamment :

1° Un ex-voto à Mercure provenant du temple déjà connu;

2° Une seconde dédicace surmontant l'une des portes latérales, et identique à la première :

Q·PACVVIVS SATVRVS FL *perp. augur c. i. k.*
ET NAHANIA VICTORIA *ejus fl. perp. p. f.*

3° Une dédicace gravée sur un énorme bloc épais de 1 mètre, large de 2 m. 85 :

C. Juli Martialis Catapalae, fl. perp., nepotes et heredes a vita opera consummaverunt et dedicaverunt.

4° Enfin un texte en vers, difficile à lire, où M. Poinssot n'a

(1) Voir plus loin, p. 366, le texte *in extenso* de cette note.

Digitized by Google

déchiffré encore d'une manière certaine que le membre de phrase suivant :

artem pictoris amabilis

Puis encore d'autres fragments, notamment un nouveau morceau de l'inscription à Gallien et Salonine dont il avait déjà recueilli des morceaux inédits qui ont permis à M. Merlin de tenter la restitution de l'ensemble.

Somme toute, cette première partie de la campagne d'été débute bien, et les trouvailles faites jusqu'ici justifient amplement les dépenses engagées.

M. Gauckler a envoyé, en outre, une note très intéressante sur un sanctuaire récemment découvert à Bône :

« Je crois devoir attirer l'attention de la Commission de l'Afrique du Nord sur une découverte récemment faite à Bône, et dont je ne me permets de l'entretenir que parce que celle-ci, demeurée presque inaperçue, me paraît présenter beaucoup plus d'importance qu'on ne lui en a accordé jusqu'ici.

« La colline isolée qui paraît avoir joué le rôle d'acropole de l'antique Hippone présente sur son versant Nord-Ouest des pentes abruptes qui dévalent brusquement vers l'Oued Boudjima, lequel baigne le pied du mamelon. Dans les premiers mois de cette année, un jardinier italien entreprit le défrichement de ces terres incultes et garnies de broussailles qu'il défonça pour planter de la vigne. Au cours de ce travail, il découvrit une quantité de pierres sculptées dont il fit de la caillasse, et des milliers de poteries intactes ou brisées qu'il réduisit en tessons.

« M. le chanoine Leroy, chapelain de la basilique voisine, prévenu tardivement de ces actes de vandalisme, put cependant intervenir encore à temps pour assurer la conservation d'un certain nombre de stèles, de vases, de menus objets divers, qu'il recueillit et déposa au secrétariat de la basilique, où il a eu l'extrême obligeance de me les laisser étudier.

« La présence de nombreux tombeaux, d'ossements humains et d'une inscription funéraire dans le terrain défriché au bas des pentes avait fait croire à M. le chanoine Leroy que tous ces objets antiques appartenaient à une seule et même nécropole de

Digitized by Google

l'époque romaine. C'est comme tels qu'il en signala la découverte d'abord dans l'*Écho d'Hippone*, puis, il y a quelques jours à peine, dans une *Notice sur Hippone*, p. 57 et suivantes, qu'il vient de faire paraître à Bône [1].

«En réalité, si bon nombre de poteries vulgaires, de monnaies et de menus objets proviennent réellement du mobilier funéraire de quelques tombes romaines de l'époque païenne, quatorze stèles, sur quinze recueillies en tout, et toute une série de vases de forme caractéristique, remplis d'ossements d'animaux incinérés, ont un caractère punique et non romain, votif et non funéraire.

«Les stèles, en pierre calcaire du pays sommairement dégrossie, sont toutes anépigraphes, mais ornées de dessins et de figures symboliques, le plus souvent en relief, rarement en creux, qui ne laissent aucun doute sur leur destination. Il y en a jusqu'ici quatorze : trois sont seules de leur espèce : 1° une dalle avec une couronne entourée de quatre palmes; 2° une stèle triangulaire avec le symbole dit *de Tanit*, flanqué du caducée; 3° une dalle gravée en creux d'un bélier couché entre deux palmes, au-dessous de trois rosaces disposées en triangle.

«Les onze autres stèles forment une série très typique. Dix n'offrent de figures que sur une de leurs faces; une seule est sculptée sur les deux faces. Toutes présentent l'image d'un dédicant, le plus souvent un homme (10), rarement une femme (2), généralement vêtu (8) d'une tunique, parfois au contraire entièrement nu avec le sexe très accusé (4). Ce personnage, debout au centre du tableau, tient toujours d'une main, sauf une fois, une grappe de raisin (11), puis de l'autre main des attributs divers : le gâteau en croissant à extrémités croisées (5), la palme (1), la couronne (2), le vase. A ses pieds est souvent un bélier (?) couché, ou à demi tourné vers lui, ou sautant après lui pour grappiller les raisins qu'il tient dans un pan de sa tunique. Le plus souvent, le travail est très barbare. La stèle la mieux sculptée, qui dénote un art assez avancé et contemporain de l'époque romaine (premier ou second siècle de notre ère), représente, dans une niche arrondie, un dédicant debout et bien drapé, portant dans un pan de son vêtement, qu'il relève et serre contre son ventre, un amas de grappes de raisin. A ses pieds est figuré à droite, un gâteau en ☿ appuyé

[1] Imprimerie Thomas, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

contre un cep; à gauche, un bélier (?) est couché auprès d'un autre cep.

«En même temps que ces stèles, ex-voto qui devaient être fichés verticalement en terre dans le *temenos* à ciel ouvert qui entourait le sanctuaire punico-romain occupant le sommet de la colline d'Hippone, ont été recueillis un grand nombre de vases présentant une forme caractéristique, qui n'a rien de romain, et qui rappelle au contraire les poteries proto-puniques des nécropoles primitives de Carthage, sans pourtant se confondre avec aucune d'elles. Ce sont des pots sans anse en terre rouge bien cuite, de forme ovoïde et trapue sans col. L'orifice, assez large, est cerné d'un bourrelet plat et horizontal, qui recevait un couvercle fait d'un disque légèrement bombé, la concavité tournée vers l'extérieur.

«Beaucoup de ces vases ont été trouvés remplis d'ossements incinérés, provenant de menues victimes, principalement d'oiseaux.

«En résumé, de la présence sur un même point de tous ces ex-voto se rattachant à une même série très caractéristique, l'on peut conclure, à ce qu'il me paraît, à l'existence au sommet de la colline d'Hippone d'un sanctuaire punico-romain; la fondation de ce temple remonte sans doute bien avant l'occupation romaine, au temps où sur les lieux hauts et bien dégagés qui dominaient les riches plaines à blé de l'Afrique et de la Numidie se dressaient des autels à ciel ouvert où les prêtres de Baal Haman égorgeaient les victimes fournies par la piété des fidèles. Mais il semble être resté très longtemps fréquenté et avoir servi à la célébration du culte de la divinité africaine, sans doute romanisée sous le nom de Saturne, mais gardant ses rites et son individualité propres, jusqu'au milieu du IIIe siècle de notre ère.

«Les documents recueillis jusqu'ici ne nous renseignent pas davantage. Mais peut-être pourrait-on en augmenter le nombre et faire quelques trouvailles plus explicites, en reprenant les fouilles faites à fleur de terre et sans aucune préoccupation archéologique par le propriétaire actuel du terrain, et en recherchant méthodiquement toutes les traces de constructions qui pourraient déceler l'existence du temple ou de l'autel autour duquel devaient être groupés les ex-voto.»

M. Gauckler a communiqué en outre les photographies et estam-

Digitized by Google

pages de trois stèles puniques trouvées à Carthage. — Renvoi à M. Berger.

M. le commandant Hannezo a envoyé des notes sur les environs de Zaghouan avec photographies et dessins. — Renvoi à M. Monceaux.

M. L. Jacquot, juge à Thonon, a fait parvenir une note avec plan relative à une grotte-refuge de Dar-el-Gaïna (département de Constantine). — Renvoi à M. Salomon Reinach.

M. Audollent, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, a achevé la lecture de deux *tabellae defixionis* trouvées à Sousse. Il y a déchiffré :

I. *Tabella defixionis*, trouvée dans les fouilles de la nécropole, et conservée au Musée du Bardo.

Hauteur, 0 m. 155; largeur, 0 m. 09.

Un personnage nu, représentant sans doute Archélaos, est gravé au trait sur la plaque de plomb, dont il occupe toute la hauteur; la tête a disparu : peut-être même n'a-t-elle jamais existé. L'inscription couvre le corps, depuis la poitrine jusqu'aux pieds.

La plaque est percée de quelques trous qui semblent purement accidentels.

Les points sous les lettres indiquent une lecture douteuse; les points à côté des lettres existent tous sur l'original.

Ἀρχέλαος· ὁ ἡνίο·
χος· πρασίνου·
Θ ΖΕ Ο⊏ Υ
χαρων· λαγάθα·
ουλιθκμνοπα·
κενβραωθ·
φιρινκιβρα·
ζαπτικαιβαλ·
σιμα· κρητην·
θαμβαλβαυαυτι
σρωμ
βαβαω· γνω
θη· εαω·
σαβαωσ
ποιήσατε Αρχέλα[1]
ον· τὸν ἡνίοχον·
πείπτειν ἐν τῷ
κίρκῳ· δι' ὅλης

[1] Le groupe de lettres Αρχελα en recouvre un autre écrit sans doute d'abord par erreur; on distingue : αχ-αω.

Digitized by Google

τῆς ἡμέρας
πείπτεται[1] σὺν τού-
τοις τοῖς ἵπποις ἐν
οἷς ἐλαύνει
Φαμῶσον·
Δηρεισῶρε·
Πρωουιδέν-
[τ]ε· Γένιον·
ἤδη· ἤδη·
ταχὺ· τα-
χύ.

II. *Tabella defixionis* découverte et conservée avec la précédente. Hauteur, 0 m. 032; longueur, 0 m. 058.

[2] . . . *acanaξatrasamacna*
[3] [*Basi*]*lius Amor Pretiosus*
Profugus Pelops Clarus Salutaris

M. Gauckler, présent à la Commission, annonce la découverte à Tunis d'ex-voto à Saturne et de stèles funéraires païennes ou chrétiennes, au Djebel-Djelloud, près du marabout de Sidi-bel-Hassen. Il se réserve de revenir ultérieurement sur cette question.

M. Héron de Villefosse communique, de la part du R. P. Delattre, plusieurs inscriptions latines relevées en Tunisie :

«I. Près de Sidi-Zehili. — Inscription trouvée par le capitaine Petitjean et communiquée par lui à un de mes confrères de Saint-Joseph de Thibar, sur le bord de la Medjerda, dans les ruines d'une ancienne ville, situées, selon les renseignements qui m'ont

(1) Plutôt *αι* que *ω*.
(2) Manquent trois ou quatre lettres au plus.
(3) Je complète d'après mes *Defixionum tabellae*, 272, 10; 273, 4; 274, 3-4. Dans ces trois inscriptions, provenant de Sousse comme celle-ci, se retrouvent les six noms de chevaux complets qu'elle contient; il est donc naturel d'y rechercher le septième; il n'y en a qu'un dans toute la série qui se termine en *lius*, celui que je propose.

Digitized by Google

été donnés, à près d'un kilomètre de la station de Sidi-Zéhili. Je transcris ici cette inscription d'après la copie qui m'a été remise :

[redacted]

SAC
PAGVS ET CIVI
TAS AVENSE
SIS· SPF

« Comme on le voit, le début de l'inscription manque. Il devait renfermer le nom d'une divinité. Ce texte nous fournit le nom ancien d'une localité de la vallée de la Medjerda.

« II. — Avec cette inscription, deux épitaphes m'ont été communiquées. Voici la principale :

D·M·S·
C·MAGO
NIVS HO
NORATVS
AELINNVS
P·V·A LXXI
M·X· HSE

« La lecture de la 5e ligne me paraît douteuse.

« L'autre épitaphe est incomplète :

[redacted]

VIXIT A
NNIS XXXIII
MEN[redacted]DI[redacted]

« Les dimensions des pierres ne m'ont pas été données.

Digitized by Google

« IV. Thibar. — Épitaphes trouvées à Thibar :

D · M · S
CN · CORNE
LIVS · CN · F
ARN SEDA
TVS · PIVS · VIX
AN · LXXXXVI
H · S · E

« V. — Sur une autre pierre dont le sommet est brisé :

PIA · VIXIT
ANN · LX
H · S · E
O · T · B · Q ·
T · T · L · S ·

M. Héron de Villefosse informe aussi la Commission que, dans les premiers jours de ce mois, en traversant Lambèse avec M. Albert Ballu, il a pu examiner à la hâte dans un terrain appartenant à M. François Bac trois mosaïques nouvellement découvertes. Ces mosaïques, d'une exécution fine et délicate, sont d'un dessin particulièrement soigné.

Dans la première pièce, trois panneaux rectangulaires attirent les regards. Le premier représente une femme drapée, assise, tenant un roseau de la main droite et s'appuyant sur une urne du côté gauche; elle est placée entre un édifice blanchâtre en forme de tour carrée et un arbre au feuillage vert. Le second panneau est rempli par un groupe : une femme nue, simplement parée d'une ceinture, et un Satyre portant un thyrse sur l'épaule. Le troisième est occupé par une figure d'homme, barbu, aux formes vigoureuses (Hercule?), à demi drapé et appuyé sur le coude gauche.

Digitized by Google

La seconde pièce est ornée d'un pavage à dessins géométriques. Au milieu se trouve un compartiment ovale autour duquel étaient disposés, en forme de croix, quatre compartiments carrés, occupés par les bustes des *Quatre Saisons*. Il ne reste plus qu'un buste, celui de l'*Été* ou du *Printemps*, sous les traits d'une femme encore jeune qui tient un rameau fleuri. Les autres figures ont été enlevées avec soin à une époque ancienne et difficile à préciser; les bordures sont demeurées intactes.

La mosaïque qui décore la troisième pièce est placée au-dessus d'un hypocauste. Par suite des infiltrations d'eau venant du sol supérieur, plusieurs piliers de l'hypocauste ont été renversés, de sorte que le pavage, inégalement soutenu, n'a pas pu résister partout à la poussée des terres et des débris qui le recouvraient. Heureusement, s'il a faibli en certains endroits, il ne s'est pas effondré, mais offre aujourd'hui un aspect vraiment lamentable. La surface ressemble à celle d'une mer agitée. Une plante à larges feuilles sépare la mosaïque en deux parties. A gauche est représenté Silène couché, la jambe gauche repliée sous la jambe droite, tenant l'enfant Bacchus debout sur ses genoux et lui tendant la main. A droite une Neréïde, nue, est assise sur un hippocampe; un Amour debout sur la queue du monstre tient un des coins de l'écharpe qui, soulevée par la brise, passe au-dessus de la tête de la jeune femme; un tigre marin s'avance en face de l'hippocampe. Sous la patte du tigre, on lit la signature de l'artiste, en cubes blancs sur fond verdâtre :

ΑCΠΑCIOY ΚΜ

Il serait très important que le service des Monuments historiques pût faire exécuter une reproduction de ces belles mosaïques, qui sont d'une finesse surprenante et d'une remarquable exécution. Elles font le plus grand honneur à l'artiste *Aspasios*, dont la nationalité se cache probablement dans les deux lettres qui accompagnent son nom.

C'est dans la maison ornée de ces mosaïques qu'a été découverte la belle statue en bronze d'un enfant tenant un aiglon, dont il a été question dans une séance précédente. On y a trouvé également plusieurs statuettes et les débris d'un grand brasero en bronze, dont la décoration très élégante est malheureusement fort altérée par le feu.

Digitized by Google

M. Monceaux entretient la Commission des inscriptions chrétiennes qui ont été découvertes dans l'Enfida depuis l'automne dernier :

« Ces inscriptions, presque toutes sur mosaïque, ont été trouvées soit dans la basilique d'Henchir-Chigarnia (*Uppenna*), déblayée aux frais de la Direction des Antiquités par M. Robin, conducteur des ponts et chaussées; soit dans la basilique voisine d'Henchir-Sidi-Habich, entre Enfidaville et Henchir-Chigarnia, par M. Coeytaux, directeur de la Compagnie franco-africaine. Tous ces documents ont été adressés à la Commission par M. Gauckler, qui les a lui-même copiés ou revus, et qui a dirigé les fouilles d'*Uppenna*. M. Gauckler a montré récemment, en commentant le mémoire de M. Robin qu'il a communiqué au Congrès d'Alger, le grand intérêt que présentent les deux basiliques et leur décoration en mosaïque. Les inscriptions constituent également un ensemble fort important pour l'épigraphie chrétienne d'Afrique. Celles dont nous avons eu jusqu'ici connaissance sont au nombre de soixante-deux, y compris les cinq ou six qui ont été antérieurement publiées. On y relève deux ex-voto à Saturne, qui proviennent d'un édifice plus ancien; une belle liste des martyrs, absolument intacte, et sans doute les débris d'une autre; l'épitaphe d'un primat de Maurétanie; deux épitaphes d'évêques, trois de prêtres; les épitaphes d'un *lecteur*, d'un ermite, d'une religieuse, de deux catéchumènes enfants, etc. Les formules sont assez variées. Quelques-unes sont entièrement nouvelles en Afrique, comme les titres de l'*episcopus prime sedis Mauritaniae*, du *famulus Dei eremita*, des *audientes*, comme les formules *in pace Christi vixit annis N*, ou *vixit annis N in Christo*, ou comme l'exclamation *(H)ic qui digni sunt sic accipiant*. D'autres reproduisent le formulaire des tombes trouvées dans les cités voisines, ou encore le formulaire des nécropoles de Carthage ou d'Ammaedara. Ces découvertes de l'Enfida, qui font tant d'honneur à M. Gauckler et à ses collaborateurs, complètent en bien des points nos données sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique. »

Les principales de celles qui sont encore inédites sont mentionnées dans les pages suivantes.

Digitized by Google

1° Dans la basilique des martyrs d'*Uppenna* :

a

q V I N T
u S L E C
t O R V I X
A N N O
s X X I I E
t M E N S E
s V DIES XCI

b

IVLIA SA
NTISSIM
APVELLA
IN PA
CE

c

BONIFATIA AVDI
ENS IN PX VI
XIT ANNV
VNV ET M·IIII

d

S AVDIEN
s VIX AN
is · DVO
m X IN ✠

e

APRILIS (*sic*)
IN PACE
VIXIT AN
NIS XVI

f

A P I M E C I V S
L A R Z I O
IN PACE VIXIT
ANNIS LX
I C QVI DIG
NI SVNT SIC
ACCIPIANT

g

CILONIA
GRATAINP
BIXIT ANNIS·LX
MENSES GD·XX·

2° Dans la basilique de Sidi-Habich :

h

FAVSTINV
S PRESBT
IN PACE VI
XIT ANN L
ET REQIE
BIT·SD X
FEBS

i

FELICISSI
MVS PRSB
IN PACE
POSITVS
V·KL·IVN

Digitized by Google

k

VITALIS
FAMVLVS
DEI EREMITA
VIXIT IN
PACE ANN
LXXV DEPO
SITVS EST
SD VII ID MAIS

Dans les murs de cette même basilique de Sidi-Habich ont été découvertes deux stèles dédiées à Saturne, rentrant dans la même série que les trois ex-voto trouvés précédemment au même endroit par M. Coeytaux, et publiés par M. Gauckler dans les *Procès-verbaux* de la séance de la Commission de l'Afrique du Nord du 21 février 1899.

1° Cippe à sommet demi-cylindrique. Dans le fronton, un grand croissant renversé; au-dessous, dans un registre rectangulaire, la dédicace suivante, gravée sens dessus dessous :

C·OCTAVI
BASSI
VOTVM
SACE·SOLVIT (*sic*)

Enfin, dans le registre inférieur, deux pommes de pin en bas-relief.

2° Cippe brisé en haut et en bas; il ne subsiste que la partie médiane, avec la dédicace suivante :

L·OCTAVI·SEVERVS (*sic*)
SACERDOS SATV
RNI SATVRNO
AVG ✦ V·S·

La présence de ces ex-voto païens réemployés, dans les murs de la basilique chrétienne de Sidi-Habich, permet de supposer

Digitized by Google

que cet édifice a été construit, comme le fait semble s'être souvent produit dans l'Afrique romaine, sur l'emplacement et aux dépens d'un ancien temple à Saturne désaffecté.

Peut-être en fut-il de même pour la basilique des martyrs d'*Uppenna;* car on y a trouvé le fragment de marbre opistographe suivant :

a. SATVR *b.* OB

qui semble bien avoir fait partie, à l'origine, d'un ex-voto au dieu païen Saturne, et non de l'épitaphe d'un *Satur*[*ninus*] ou d'une *Satur*[*nina*].

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

20 JUIN 1905.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HOUDAS.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

Le R. P. Delattre, membre non résidant du Comité, fait hommage des ouvrages suivants :

Un cercueil de bois à couvercle anthropoïde, et *Carthage : La nécropole voisine de Sainte-Monique, groupe de figurines.*

Ces brochures seront déposées à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés à l'auteur.

M. Gauckler remet une note de M. le lieutenant du Breil de Pontbriand sur une inscription punique de Zian. — Renvoi à M. Philippe Berger.

M. Philippe Berger dépose un rapport sur trois stèles votives puniques découvertes dans les ruines du théâtre romain de Carthage. Ce rapport sera imprimé dans le *Bulletin archéologique*.

M. Gauckler communique à la Commission le texte de trois inscriptions latines. La première provenant du Khanguet-el-Hadjaj a déjà été signalée ailleurs par M. Gauckler. La seconde, trouvée à Thala, et qui n'est point non plus tout à fait inédite, porte, d'après l'estampage (lettres de 0 m. 025, d'assez mauvaise époque) :

Digitized by Google

PRO SALVTEM
DOMINI NOSTRI
CVLTORES · IOVIS
OPTIMI MAXIMI
PAGANICVMSVMSV
APQNIA FECERVN
MAGISTR·IV....ATVCI

La troisième, envoyée par M. Renault, a été trouvée aux environs de Tunis, sans doute au Djebel-Djelloul (lettres de 0 m. 02 à 0 m. 025).

D M S
Q MAEVIVS FELIX
ALIQVANDAS · VIXIT
ANNIS · LV · MES · III
DIEBVS XVII

Il annonce ensuite le résultat de quelques fouilles qui se font en ce moment en Tunisie. A Dougga, M. L. Poinssot a terminé ses recherches. Les résultats qu'il a obtenus, et qui ont été déjà signalés à la dernière séance, feront l'objet d'un rapport plus détaillé. A Sousse, M. l'abbé Leynaud a continué l'exploration des catacombes. Dans une des chambres, entourée d'*arcosolia*, il a trouvé, se détachant au milieu d'un de ces *arcosolia*, un buste qui paraît représenter le défunt enseveli en cet endroit. A Henchir-Fragha (*Uppenna*), en soulevant la mosaïque qui était présumée recouvrir les reliques, on en a découvert une seconde, plus ancienne, à un niveau inférieur, — assez détériorée d'ailleurs; au-dessous, on a recueilli un flacon de verre et une petite cassette contenant quelques fils d'or.

M. Monceaux lit un rapport sur une notice envoyée par M. le commandant Hannezo :

« M. le commandant Hannezo a envoyé une notice intéressante sur des antiquités romaines qu'il a découvertes aux environs immédiats de Zaghouan, dans le bois d'oliviers qui s'étend au-dessous et au Nord du bourg moderne. Il a dégagé une série de chambres rectangulaires, avec bases, fûts et chapiteaux de colonnes; plusieurs

Digitized by Google

salles de bains, avec dépendances et restes de canalisations; des pavements de mosaïques grossières à dessins géométriques; les ruines d'une fabrique de carreaux de terre cuite; enfin une cuve circulaire (2 m. 57 de diamètre; 1 m. 06 de profondeur), à trois gradins et huit alvéoles, qui est certainement une cuve baptismale, et qui rappelle nettement les baptistères octogonaux de la région, naguère étudiés par M. Gauckler. Parmi les objets découverts, citons des sarcophages monolithes; des débris de sculpture, surtout une belle tête de marbre blanc; des monnaies carthaginoises, romaines, byzantines; des carreaux de revêtement de terre cuite, ornés de reliefs estampés (rosace, lion, cerf). Dans le cadre d'un de ces carreaux, qui représente une rosace, on distingue une croix monogrammatique, tracée à la pointe.

La notice de M. le commandant Hannezo peut être insérée au *Bulletin archéologique*.

M. Hannezo a envoyé encore un estampage d'une épitaphe chrétienne, très mutilée, qui a été trouvée l'an dernier à Zaghouan. Le texte de cette inscription n'est pas transcrit dans le mémoire. Voici notre lecture :

Marbre blanc brisé à gauche. Hauteur de l'inscription, 0 m. 16; largeur maxima, 0 m. 13. Hauteur des lettres, 0 m. 02 à 0 m. 025.

DELIS
ACEAN
SITVS
MV

. . . . . *fi*]*delis*
[*vixit in p*]*ace an-*
[*nis . . depo*]*situs*
[. . .*idus* ou *Kal*(*endas*)] *ianu*(*arias*)

D'après les formules et la forme des lettres, cette épitaphe doit dater du ve ou du vi^e siècle.

La séance est levée à 5 heures

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

11 JUILLET 1905.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. PERROT.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance, n'ayant pas été imprimé à temps, ne peut être lu. M. le Secrétaire dégage à cet égard sa responsabilité.

M. le docteur Carton, membre non résidant du Comité, envoie une brochure intitulée : *Troisième chronique archéologique Nord-Africaine* (1904).

Elle sera déposée à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés à l'auteur.

M. Hinglais, correspondant du Ministère, à Constantine, annonce des découvertes survenues récemment dans cette ville :

« La ville de Constantine transforme la partie en façade sur la place Valée de son grand Marché aux légumes, en un hôtel destiné à un établissement financier. Les fouilles faites pour creuser les caves mettent au jour des fondations de murs construits en pierres de taille de grande dimension, et une énorme quantité de larges dalles carrées en poterie (de 0 m. 65 de côté), de briques et de tuiles romaines, semblables à celles que l'on trouve partout où l'on remue le sol de la ville. Ni celles-ci, ni les pierres de taille ne portent aucune marque de fabrique ou inscription.

« Par-dessus ces premières fondations, s'en trouvent d'autres des époques byzantine et arabe, et pour lesquelles ont été utilisés des matériaux provenant de constructions plus anciennes. Elles ont fourni jusqu'ici quatre fragments d'inscriptions dont le dernier

Digitized by Google

seul offre un véritable intérêt; les autres ne donnent que quelques lettres insuffisantes à une interprétation plausible. Ce sont :

« 1° Un fragment de bandeau en calcaire blanchâtre, à cordons perlés :

L

« La lettre L, d'une fort belle gravure, est haute de 0 m. 13. Elle faisait partie d'une inscription dont les lettres étaient évidemment très espacées.

« 2° Pierre très fruste, à surface non polie, de calcaire gris; elle porte le bas d'un I suivi des lettres MO (*Maximo?*). Hauteur des lettres : 0 m. 10; gravure grossière et irrégulière.

« 3° Fragment de calcaire bleu, surface très polie. Très belles lettres de l'époque antonine; hauteur, 0 m. 055. Le creux des lettres conserve des traces très apparentes de peinture rouge :

INI PII
NNIC

« 4° Fragment de calcaire bleu, de 0 m. 63 de hauteur sur 0 m. 47 de largeur, à surface très polie, cassé lui-même en quatre morceaux se rajustant très exactement.

« Ce fragment représente moins de la moitié de la pierre entière, peut-être seulement le tiers si l'inscription se terminait par trois D au lieu de deux.

ELICISAVGFILI
OPVBLICOEX
TATVAMCVM
ISSILIBVSQVOS
TER HSXXNQVAE
EDICAVITQVE
D

« De la première ligne ne restent que les traces inférieures de quelques caractères qu'il paraît impossible de reconstituer d'après ce qu'on en voit.

« A la seconde ligne, FILI est suivi d'un martelage sous lequel apparaît la marque de quelques lettres indéchiffrables.

Digitized by Google

«Le commencement de la troisième ligne conserve la trace supérieure de la branche droite d'un V (EQVO PVBLICO EXORNATVS?).

«Il s'agit dans cette inscription de la dédicace d'une statue accompagnée de jeux (?) et de largesses. Le reste de l'inscription se retrouvera peut-être au cours des fouilles que l'on reprendra incessamment pour creuser de nouvelles caves. Que ne peut-on espérer retrouver aussi la statue elle-même dont il est question, comme il est arrivé pour celle de Bacchus, actuellement au Musée de Constantine!»

M. Gauckler fait connaître différentes acquisitions des musées tunisiens :

«Le Musée du Bardo vient de recevoir en don :

«1° De M. Chavanne, horloger-antiquaire à Tunis, une fort belle intaille sur émeraude ovale, de grande dimension, représentant Mercure assis, et provenant probablement de Carthage. La gemme est malheureusement brisée, la partie inférieure n'existe plus.

«2° De M. le lieutenant de Kindt, du 4e tirailleurs algériens, une lampe romaine provenant des fouilles que cet officier a récemment pratiquées dans la nécropole d'Hadjeb-el-Aïoun. C'est une lampe de forme chrétienne, mais ayant encore la queue forée; sur le disque sont figurés deux lièvres broutant une large feuille. Au revers, le graffite suivant, en cursive, qui semble inédit :

EX OFI
CINA
NABIGI

Ex of[f]icina Nabigi pour *Navigi*(i)?

«3° De M. le commandant Dehay, du 4e tirailleurs algériens à Sousse, un lot de statuettes et de lampes romaines de terre cuite, provenant des fouilles que cet officier exécute depuis six mois dans la nécropole punico-romaine d'Hadrumète, et qui ont considérablement enrichi le Musée de Sousse. Les pièces les plus intéressantes de ce lot, qui fera l'objet d'une note spéciale, sont :

«1° Une très remarquable statuette de Vulcain assis, tenant à la main le marteau et les tenailles;

Digitized by Google

« 2° Un dieu barbu portant sur l'épaule gauche la hache à double tranchant, dont l'image se retrouve assez souvent à Carthage dans la nécropole des IIe et IIIe siècles avant notre ère, sans qu'on soit encore parvenu à l'identifier d'une façon précise. Le dieu est figuré ici dans un édicule à fronton triangulaire et accosté de deux autres divinités (?) plus petites et d'ailleurs assez mal conservées, toutes deux coiffées d'un bonnet conique. Un second exemplaire de ce même groupe a été déposé au Musée de Sousse;

« 3° Un petit récipient de terre cuite, de forme hémisphérique avec large ouverture circulaire et tubulure cylindrique à la base, ayant exactement l'apparence d'un foyer de pipe et ayant probablement joué un rôle analogue. Ce curieux objet a été trouvé dans un tombeau romain. Nombre de récipients semblables ont été recueillis cette année par M. le commandant Dehay dans la nécropole de Sousse. L'origine antique de ces « pipes romaines » ne saurait plus être mise en doute.

« Le Musée de Sousse a reçu d'autre part :

« 1° Une tête de stuc presque intacte, portrait de jeune homme aux cheveux courts et à la barbe rase, provenant des catacombes d'Hadrumète (voir le procès-verbal de la dernière séance);

« 2° Une très intéressante dédicace romaine mentionnant un *paganicum* (voir le procès-verbal de la dernière séance);

« 3° Une tête romaine de marbre et diverses poteries arabes recueillies par M. Gresse dans les travaux de construction du nouveau groupe scolaire à Kairouan;

« 4° Un lot de trente-trois stèles votives à inscriptions dédicatoires latines et figures symboliques au trait, provenant du sanctuaire punico-romain de Battaria; presque toutes ont déjà été publiées, au moment de leur découverte, par M. Gauckler dans le *Bulletin archéologique* de 1897.

M. Gauckler ajoute :

« Les travaux de dérasement du Djebel-Djelloud continuent à fournir en abondance des épitaphes généralement païennes, rarement chrétiennes, très bien conservées, mais grossières de facture et banales de rédaction. De la centaine de textes inédits qui ont été transportés au Musée du Bardo depuis la dernière séance de la Com-

Digitized by Google

mission, il n'y a guère à citer qu'une épitaphe hybride où le *Dis manibus sacrum* païen est suivi de la formule chrétienne *in pace* :

D·M·S
DECIVS
IN PACE

« Une épitaphe chrétienne, gravée en grandes lettres de 0 m. 095 sur une longue dalle recouvrant un sarcophage qui ne renfermait aucun mobilier funéraire :

INNOX DECE
FOLLES IN·PACE

et le texte suivant, qui paraît être une dédicace païenne égarée, ou peut-être remployée comme dalle tumulaire dans la nécropole du Djebel-Djelloud :

D·M·D
V·RED
C·SAB
INVS

D(eo) M(ercurio?) D(omino)?? v(otum) red(didit) C(aius) Sabinus.

« Lettres hautes de 0 m. 06 à 0 m. 08. Estampage. »

M. Salomon Reinach rend compte d'une notice de M. L. Jacquot, juge à Thonon, qui signale, au Sud-Est d'Oudjel (*Uzalis*), un abri sous roche, dit *Dar-el-Gaïma*, en recommandant l'exploration de ce refuge aux archéologues. Renvoi aux archives. — Adopté.

La séance est levée à 5 heures moins un quart.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

14 NOVEMBRE 1905.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Gauckler a remis plusieurs notes de M. le capitaine Donau, dont l'examen est renvoyé à MM. Héron de Villefosse, Diehl et Toutain. Une note, relative à l'occupation de la rive Nord du Chott-el-Fedjedj, est réservée jusqu'à plus ample information.

Les ouvrages suivants ont été envoyés comme hommage au Comité :

1° Par le P. Delattre : *Lettre à M. Ph. Berger; Les Otholites d'ombrine dans les sépultures puniques de Carthage; Nécropole punique de Carthage, série de figurines, etc.; Marques céramiques recueillies sur la colline voisine de Sainte-Monique;*

2° Par M. le commandant Hannezo : *Notes sur les nécropoles anciennes de Bizerte; Bizerte, histoire et description; Notes sur les ruines marquées «mégalithiques» sur la carte des environs de Bizerte;*

3° Par M. Hinglais : *Catalogue général du Musée de Constantine.*

Ces ouvrages seront déposés à la Bibliothèque nationale et des remerciements seront adressés aux auteurs.

M. Cagnat entretient la Commission des levés qui seront exécutés cette année par les brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie.

Il lit ensuite une note envoyée par M. Hinglais sur une inscription nouvellement trouvée à Constantine :

Digitized by Google

« Une nouvelle inscription, écrit notre correspondant, a été découverte le 24 juillet dernier, au cours des fouilles opérées dans le sol du marché aux légumes de Constantine.

P·IVLIVS·P·F
QVIR
NORICVS
EQVOPVB
EXORNATVS
OBHONOREM
AEDILITATIS
DEDIT

« Elle est gravée en huit lignes sur une pierre de calcaire blanchâtre, à grain fin, qui servait de piédestal au monument (une statue, peut-être?) offert par un certain Publius Julius Noricus, fils de Publius, de la tribu Quirina, en reconnaissance de sa nomination à l'édilité.

« Elle couvre la surface antérieure du dé. Les trois autres surfaces sont nues, celles de côté polies; celle de derrière simplement bouchardée et sans base, ce qui montre qu'elle était appliquée contre un mur ou une paroi quelconque.

« La corniche a été mutilée à coup de masse, probablement pour abattre les saillies qui pouvaient gêner dans la nouvelle destination donnée à la pierre; il en reste une hauteur de 17 centimètres environ au-dessus du dé. Le dé lui-même mesure 83 centimètres sur 50. La base est haute de 27 centimètres.

« Les lettres de la première ligne sont hautes de 0 m. 05, celles des autres lignes de 0 m. 045.

« La gravure, ainsi qu'on peut le voir par l'estampage qui accompagne mon rapport, est de la belle époque et très soignée.

« Le nom du chevalier *P. Julius* ne se rattache, ce me semble, à aucun fait historique ou local de la république cirtéenne, et son surnom de *Noricus* n'a encore été relevé qu'une fois dans l'épigraphie africaine[1] où il se rapporte à un Q. Auidius, mort à Théveste, à l'âge de 53 ans, 2 mois et 21 jours. »

[1] *Corp. inscr. lat.*, n° 1912.

Digitized by Google

M. Cagnat analyse une communication de M. Besnier, professeur à l'Université de Caen, relative à une inscription latine de Ksar-el-Kebir (Maroc). Le travail de M. Besnier sera inséré au *Bulletin*.

M. Héron de Villefosse communique, de la part du R. P. Delattre, diverses inscriptions relevées par M. l'abbé Bonnel aux environs du Kef.

1. A douze kilomètres au Sud-Est du Kef, M. l'abbé Bonnel, curé du Kef, a copié et estampé l'inscription suivante, gravée sur une pierre longue de 1 m. 50 et haute de 0 m. 50 :

IVNONI · CAELESTI · AVG · SAC · [redacted]
CII ↓ SATVRNINVS · FAVSTVS · RO[redacted]
TEMPLVM · EXVOTO · FECERVnt

Beaux caractères, haut de 0 m. 06.

La pierre est brisée aux deux extrémités.

2. Au même endroit, l'abbé Bonnel a vu plusieurs pierres funéraires portant toutes, au-dessus de la première ligne, divers motifs. En voici une dont le sommet est occupé par le croissant, les cornes en haut :

D · M · S
P ♦ AEMILIVS
GERMANVs
PIVS · VIXIt
ANNIS
♦ N ♦ LX

Hauteur des lettres, 0 m. 05. La pierre est brisée à droite.

3. M. l'abbé Bonnel a envoyé au R. P. Delattre les estampages de deux autres textes. Le premier a déjà été publié. L'autre épitaphe est gravée sur la face d'une pierre assez informe, mais dans

Digitized by Google

un cadre très régulier, haut de 0 m. 21 et large de 0 m. 18. La pierre a été trouvée par M. l'abbé Bonnel, au Kef même, dans un champ près du cimetière catholique.

♦D♦M♦S♦
L♦IVLIVS
SEVERVS
VIX♦ANIS
LXXXV♦H♦S♦E

Hauteur des lettres, 0 m. 035.

La Commission prie M. Héron de Villefosse de rédiger une note sur la statue d'enfant trouvée récemment à Lambèse.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

12 DÉCEMBRE 1905.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. HÉRON DE VILLEFOSSE.

La séance est ouverte à 4 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Excusés : M. le Directeur de l'Enseignement supérieur et M. Ballu.

M. le Secrétaire donne lecture de la correspondance :

Il a reçu deux lettres de savants étrangers, relatives à des antiquités africaines. La première lui a été adressée par M. le professeur Dessau, de Berlin :

« Je crois de mon devoir de vous signaler un petit monument d'origine africaine qui s'est égaré à Berlin. Il s'agit d'une petite pierre gravée, d'une cornaline de dimensions minimes, qui existait jadis dans la collection de M. de Montigny, et qui, en 1887, est passée au musée de Berlin; elle porte l'inscription, publiée par feu Le Blant dans son recueil de *750 inscriptions de pierres gravées*, n° 377, et par M. Furtwängler dans le catalogue des pierres gravées du musée de Berlin, n° 8106; nous l'avons revue, M. Zahn et moi-même; on y lit :

C·C·I·
KARTAGI
NI·F

ce qui veut dire, sans doute : *colonis, coloniae Juliae Kartagini, feliciter!* C'était, sans aucun doute, un habitant de Carthage qui a fait graver cette acclamation sur son anneau, et le petit monument doit

Digitized by Google

avoir été trouvé en Afrique. On peut comparer l'inscription d'un anneau d'or, trouvé à Zaragoza, où on lit[1] : CCA PACGAL, c'est-à-dire *coloniae Caesaraugustae*, puis un nom :

« Je profite de cette occasion pour soumettre à votre jugement une observation sur une autre pierre gravée, publiée par Le Blant. Le n° 525 du recueil de Le Blant porte l'inscription : Q FOLNIVS | A·F·ROM | FVSCVS. Or c'est aussi le nom d'un habitant d'Arezzo (*Arretium*, en Étrurie) dont les cendres furent déposées dans une urne avec double inscription étrusque et latine, copiée au xve siècle et publiée, d'après des copies anciennes, au *C. I. L.*, t. XI, n° 1870. Cet habitant d'Arezzo doit avoir vécu aux temps de la République, car l'usage de la langue étrusque sur les inscriptions funéraires ne dura plus longtemps. Or ce serait une coïncidence curieuse de trouver, sur une pierre gravée, le nom d'un citoyen d'Arezzo des temps de la République dont nous avons aussi l'urne funéraire, et ce nom écrit au nominatif avec la désignation du père (Q·F·) et la tribu romaine (ROM·, *Romilia*), précisément comme sur l'urne funéraire. Mais je crains fort que l'inscription vue par Le Blant ne soit fausse : elle a pu être copiée par un graveur moderne d'après un des recueils qui ont reproduit l'urne d'Arezzo, par exemple celui de Doni ou de A. Fabretti. Qu'est devenu le petit monument, un quartz améthyste, vu par Le Blant à Paris chez un marchand d'antiquités ? »

La seconde lettre vient de M. Franz Cumont, de Bruxelles :

« On sait qu'au début de 1905, un colon de Lambèse découvrit une belle statue de bronze représentant un enfant serrant un aigle contre sa poitrine.

« Au mois d'avril de cette même année, ce propriétaire continuant ses fouilles dans le même terrain déblaya plusieurs salles pavées de fines mosaïques et décorées de fresques ; dans l'une d'elles il recueillit une série de nouveaux bronzes. L'édifice mis au jour a dû être incendié : les bronzes, qui me furent cédés tels qu'ils étaient sortis du sol, — ils sont aujourd'hui au musée d'Alger, — avaient souffert du feu. Des restes de bois carbonisé y adhéraient encore, et une concrétion formée d'une cendre noire, combinée avec l'oxydation du métal, en couvrait une partie d'une gangue épaisse.

[1] *Corpus inscript. latin.*, t. II, n° 4976, 4.

Digitized by Google

«La plupart de ces bronzes sont des pièces d'applique qui ont été fixées sur des plaques rectangulaires dont des débris sont conservés. Le creux de ces pièces, travaillées en relief, était comme il arrive souvent, rempli de plâtre pour leur donner plus de solidité.

«L'ensemble a vraisemblablement servi à décorer un édicule consacré aux divinités égyptiennes. Il constitue une série d'images sacrées, empruntées à la religion de l'Egypte, telle qu'on n'en a peut-être jamais trouvée dans un autre pays de langue latine.

«L'édicule était supporté par : 1° deux figures de Silène barbus, penchées en avant, accroupies sur des griffes de lion. Les angles inférieurs du meuble étaient insérés dans le dos de ces personnages. Les angles supérieurs semblent avoir été ornés de : 2° deux feuilles d'acanthe ajourées. 3° Deux petits sphinx ont aussi été placés aux coins de ce tabernacle.

Les autres pièces décoratives étaient :

«4° Quatre fragments d'une plaque de bronze coulée sur laquelle étaient fixées trois appliques : au milieu Harpocrate tenant une massue, et, de chaque côté, un personnage anguipède analogue à des types déjà connus[1].

«Puis, des appliques détachées de la plaque qui les supportait autrefois : 5° un bœuf Apis; 6° un Uraeus; 7° un dieu Bès; 8° une tête de chat. Enfin diverses statuettes : 9° un Anubis accroupi; 10° un Osiris; 11° un Hermès-Thot; 12° un personnage debout vêtu d'une longue robe; 13° un Silène très oxydé; 14° deux petites patères.

«Je ferai observer, pour ajouter au moins une remarque à ce bref inventaire, que le type d'édicule ou de tabernacle, auquel appartenaient les bronzes de Lambèse, a dû se retrouver fréquemment chez les fidèles des dieux égyptiens. La collection De Clercq possède trois appliques de bronze trouvées ensemble en Syrie (ancienne collection Pérétié) et qui figurent, outre une Isis, un Uraeus et un Bès semblables à nos numéros 6-7, mais de dimensions plus grandes[2].»

M. Hinglais, Conservateur du Musée de Constantine, a envoyé une note et un estampage. La note est la suivante :

«Le tome XVIII (année 1876-77) du *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine* contient un certain

[1] Cf. *Rev. archéol.*, *N. S.*, t. XXXVII, pl. IX, 2, et Roscher, *Lexikon Myth.*, s. v. Isis, col. 538.

[2] Cf. De Ridder, *Bronzes de la coll. De Clercq*, n°s 212, 214.

Digitized by Google

nombre de planches où sont reproduites des stèles néo-puniques découvertes à Constantine et transportées depuis à Paris.

«L'une d'elles (n° 11 de la planche IV) a échappé à l'expatriation. On vient de la retrouver enfouie dans un jardin et de la déposer au Musée.

«J'ai pu ainsi constater des inexactitudes dans la planche qui la reproduit. Elle donne, sous l'inscription, une table à trous disposés en deux séries de quatre, tandis que la pierre n'en comporte qu'une, et comme elle ne paraît pas avoir subi de nouvelles mutilations depuis qu'elle a été dessinée, on peut croire qu'il y a là une erreur du dessinateur.» — Renvoi de l'estampage à M. Ph. Berger.

M. Ph. Berger, après avoir examiné un rapport de M. le lieutenant du Breil de Pontbriand sur un texte épigraphique punique trouvé à Ziane, conclut, comme l'avait déjà fait cet officier, à la présence sur l'inscription du nom de Dagon.

M. Diehl rend compte d'une communication de M. le capitaine Donau :

«Au cours de l'hiver de 1904-1905, M. le capitaine Donau a déblayé au lieu dit Henchir-Bel-Aïd, près de la piste qui unit Kebili à Matmata par Bou-Ghorfa, un poste fortifié carré de 16 m. 85 de côté, qui ne présente aucune particularité caractéristique et où aucune inscription n'a été relevée. Auprès des ruines de cette construction un tombeau offre des sculptures qui, malgré leur exécution grossière, semblent intéressantes. On y voit représentés des animaux, bœufs à bosse, ânes, chevaux, méhari, et surtout deux curieuses silhouettes d'édifices à tourelles et à créneaux, figurant peut-être le *burgus* voisin. Il y aurait intérêt à publier au *Bulletin* cette partie de la note de M. le capitaine Donau.»

M. Héron de Villefosse fait un rapport sur une note du capitaine Donau. La première partie est relative à une sépulture sous tumulus, située près de la piste romaine de *Tacapes* à *Turris Tamelleni* et qui paraît remonter à une assez haute antiquité; dans la seconde partie sont signalées deux inscriptions libyques relevées, l'une au village de Negga au Nord-Ouest de Telmine, l'autre au Sud-Ouest de l'Henchir-Remtia. Il est nécessaire de faire connaître

Digitized by Google

ces textes mêmes sans les expliquer : c'est le seul moyen de les signaler à l'attention des linguistes qui auraient la volonté d'en tenter le déchiffrement. Le rapporteur conclut à l'insertion au *Bulletin*. — Adopté.

M. Héron de Villefosse annonce également qu'il a reçu de M. le Dr Carton communication de plusieurs inscriptions latines.

Le premier monument a été découvert sur la ligne du Kef, non loin de Gaffour. C'est un fragment de stèle en calcaire blanc, haut de 0 m. 38, large de 0 m. 34, arrondi en arrière, c'est-à-dire présentant l'aspect d'une demi-colonne dont la face plane porterait les bas-reliefs et l'inscription. Il est divisé en trois registres; les lettres de l'inscription mesurent 0 m. 014 :

Registre supérieur :

(tête radiée)	(tête barbue et chevelue)	(tête diadémée avec croissant)
SOL	IVPITER	LVNA

Registre central :

Triangle entourant un triscèle dont le centre est une figure humaine. Sur les côtés allongés du triangle, l'espace libre est rempli par une fleur de lotus d'où s'échappent de petits disques, de sorte que cette fleur a l'apparence d'une corne d'abondance. En dehors, à gauche, est figuré un gâteau. Sous la base du triangle, un bandeau, qui semble vide dans sa moitié gauche assez abîmée, offre à droite le mot :

.....FORTVNA

Registre inférieur :

En grande partie brisé; trois têtes dont le corps n'existe plus. La tête de droite porte un bonnet phrygien surmonté d'un croissant et flanqué d'un objet ovoïde surmonté d'une croix. La tête centrale est chevelue; il semble qu'on distingue une main gauche à côté. La tête de gauche, coiffée du bonnet phrygien, est flanquée d'un objet indécis qui pourrait être une tête de cheval.

Digitized by Google

M. Héron de Villefosse fait remarquer que la disposition du monument signalé par le docteur Carton rappelle beaucoup celle des stèles votives africaines à plusieurs registres, élevées à Saturne. Le dieu principal, — ici Jupiter remplacerait Saturne d'après l'inscription, — est souvent représenté entre le Soleil et la Lune, notamment sur de nombreux ex-voto recueillis au Nord de l'Aurès, à Lambèse et à Timgad [1]. Les deux personnages du registre inférieur coiffés d'un bonnet (est-il sûrement phrygien?) sont probablement les Dioscures, comme on peut les voir au Louvre au bas d'une stèle à Saturne provenant de Sétif [2], séparés par l'image d'un lion de face. Un monument trouvé à Tschermembl, dans la Pannonie supérieure, semble présenter des analogies avec le monument de Gaffour [3]; une base trouvée à Mayence en 1877 présente sur ses quatre faces les images de Jupiter, du Soleil, de la Lune et de la Fortune [4].

Les autres inscriptions sont des fragments qui paraissent inédits et qui ont été relevés à la Goulette :

a. Marbre blanc, formant marche devant le seuil d'une maison située dans une ruelle derrière la caserne Saint-Cyprien. Elle a une forme parallélépipédique. Deux des longues faces seulement sont visibles. La supérieure présente des traces de moulures très effacées. Elle devait appartenir à une architrave. L'antérieure, moins large, constituait le soffite.

Elle est ornée d'un faisceau de lauriers entouré d'une bandelette en spirale.

Longueur, 1 m. 30; largeur du soffite, 0 m. 50; épaisseur, 0 m. 35 environ. La face inférieure enfouie n'a pas permis de la mesurer exactement. Hauteur des lettres, 0 m. 09. L'extrémité gauche de la pierre est unie et présente le texte ci-contre, placé entre deux palmettes, l'une au-dessus, l'autre au-dessous de lui. Les lettres sont très élégantes, mais un peu grêles :

REPARATAS

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 2349.

(2) Delamare, *Exploration*, pl. 82, n° 3.

(3) Premerstein, *Arch.-epigr Mittheilungen*, XIV (1891), p. 95; *Corp. inscr. lat.*, t. III, n° 10822.

(4) Hettner, *Westdeutsche Zeitschrift*, 1885, p. 368; cf. 1891, p. 57; *Corp. inscr. lat.*, t. XIII, n° 6722.

Digitized by Google

b. Dans une maison située à côté de la précédente, une pierre formant dalle en avant du seuil a la même forme et la même ornementation que la précédente. Ses dimensions et celles des lettres sont également les mêmes :

SALVISL
THERIS
ET CANCE

C'est une dédicace impériale chrétienne ayant trait à une construction dans laquelle il y avait des balustres : *et cancellis.*

M. Merlin lit la note suivante :

«M. le lieutenant Bouchard, du service des Affaires indigènes, a exécuté récemment à Ziane, près de Zarzis, diverses recherches au sujet desquelles il a bien voulu transmettre un rapport à la Direction des antiquités tunisiennes.

«En fouillant un mamelon isolé, situé à 300 mètres environ du Forum, en dehors de l'enceinte de la ville, M. Bouchard a dégagé un petit temple, de plan très intéressant, de type oriental et phénicien, analogue au temple de Saturne à Dougga entre autres. Une plate-forme carrée surélevée sur trois côtés (sauf au Nord-Est) de 0 m. 75 environ au-dessus du sol supporte l'ensemble du sanctuaire qui comprend une grande cour, large de 6 m. 50 à 7 mètres; au fond de la cour se présentent trois chambres, de dimension inégale; les deux qui sont à droite et qui s'ouvrent sur l'*area* qui les précède chacune par une porte, semblent avoir constitué deux *cellae* : l'une est carrée (2 m. 86 de côté); l'autre, à gauche de la première, est plus profonde que large (2 m. 86 × 1 m. 92). La troisième pièce qui est tout à fait à gauche ne paraît avoir eu aucune issue directe sur l'extérieur; elle n'était peut-être pas par suite destinée au même usage que ses deux voisines.

«La cour est bordée sur ses deux faces latérales par un portique dont les colonnes sans bases étaient surmontées de chapiteaux doriques. La partie antérieure, celle qui formait la façade de l'édifice, est jusqu'ici insuffisamment déblayée pour qu'on puisse se prononcer exactement sur son architecture; il n'est pas probable toutefois qu'il y ait eu un grand escalier d'accès, car on n'en a découvert aucun vestige; le parvis se terminait sans doute en avant par une terrasse surplombant le terrain environnant, fermée par une balustrade, comme celui de Caelestis à Dougga.

Digitized by Google

«Sur tout le flanc Nord-Est de la construction, à droite du péribole, règne une grande citerne; un remblai artificiel servait d'*impluvium* pour recueillir l'eau qui se déversait dans la citerne par un orifice encore aujourd'hui très net.

«Dans les décombres du mur du fond, M. le lieutenant de Pontbriant a découvert une inscription néo-punique dont M. Ph. Berger a entretenu l'Académie des Inscriptions et dont il vient encore de nous parler. Une inscription latine, signalée par M. Bouchard, était gravée sur le fût de la colonne d'angle gauche de la façade; comme l'autre, elle a été transportée au Bureau des Affaires indigènes à Zarzis, où elle est actuellement. L'estampage permet de lire provisoirement :

«Hauteur des lettres : 1re ligne : 0 m. 038; 2e : 0 m. 026; 3e et 4e : 0 m. 021; 5e : 0 m. 023.

CAELESTIS AVG
ANNIVS ISTRVGI
SACERDOS ANNI[illegible]X NEMEIO
[illegible]IRICO ET CARI[illegible]IO GEMELLO
MAG

«La gravure est peu profonde; le déchiffrement présente quelques incertitudes, surtout à la fin de la ligne 3, pour le gentilice du premier *magister*, qui n'est donné ici que sous toutes réserves.

«Tels sont les résultats importants, acquis par les travaux de M. Bouchard. Il reste encore certaines questions à élucider; nous essaierons de faire reprendre la fouille et de poursuivre le déblaiement, qui fournira certainement de nouveaux éléments permettant de préciser l'architecture et la disposition générale du monument.»

Cette communication donne lieu entre les différents membres de la Commission à des échanges d'observations. Tous s'accordent à reconnaître l'importance de la découverte et la nécessité de déblayer complètement avec la plus sévère méthode les restes de l'édifice.

M. Toutain a examiné deux envois de M. le capitaine Donau et les résume ainsi :

«Les deux études, envoyées par M. le capitaine Donau, sont consacrées à deux des voies romaines les plus importantes du Sud

Digitized by Google

tunisien; elles complètent et rectifient les découvertes déjà faites dans cette région soit par l'auteur lui-même, soit par les officiers des brigades topographiques ou des postes militaires installés dans le pays.

«La première de ces études porte sur la voie transversale qui reliait *Capsa* à *Turris Tamalleni*. M. le capitaine Donau y a découvert, il y a trois ans, une borne milliaire, et un fragment d'inscription, sur lequel avait été lu le mot NERVAE[1]. Au printemps de 1905, il a de nouveau exploré cette voie; il y a fait plusieurs trouvailles intéressantes; il a mis au jour deux nouveaux fragments de l'inscription, dont le texte aujourd'hui connu doit se lire ainsi :

	[redacted]	AVG SACRVM
PRO SAL	VT [redacted] IMPNERVAE [redacted]	CAES AVG·GER·DACIC
	SVFETIBVS ATTICO	ET FRONTONE MASLAE

«Il a déterminé avec certitude la direction de cette voie à travers le chott et au Sud du chott jusqu'à Menchia.

«La seconde étude de M. le capitaine Donau concerne la voie de *Tacapes* à *Turris Tamalleni*. Cette voie, qui se confondait jusqu'aux *Aquae Tacapitanae* avec la voie de *Tacapes* à *Theveste* par *Capsa*, forme, à partir de cette station, la première partie de la grande route, désignée dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom : *Iter quod limitem Tripolitanum per Turrem Tamalleni a Tacapis Lepti magna ducit.* D'El Hamma à l'Oued-Nakla, l'étude de cette voie a été faite par M. le commandant Toussaint; M. le capitaine Donau l'a continuée sur le terrain, avec sa précision coutumière, pendant plusieurs milles, jusqu'au point appelé Henchir-Megarine; puis, il l'a reprise depuis l'oasis de Limaguès jusqu'à celle de Tlemine. Il a découvert plusieurs bornes milliaires, dont les inscriptions, sauf deux, sont malheureusement fort effacées. Des deux textes, lisibles ou presque lisibles, l'un est du temps de Caracalla, l'autre semble dater de la tétrarchie. Outre les vestiges de la voie, M. le capitaine Donau a relevé plusieurs fragments épigraphiques à Torra même, l'un des groupes les plus importants de l'oasis de Tlemine.»

M. le Secrétaire entretient ensuite la Commission des publications qui paraissent sous ses auspices. Après échange d'observations

[1] *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 203.

Digitized by Google

il est décidé qu'il sera publié, au cours des années prochaines, un supplément au catalogue du Musée du Bardo et à l'album du Musée de Carthage, et que l'on fera graver la carte de Carthage, relevée après entente du Ministre de l'Instruction publique et de la Direction des antiquités de Tunis, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1900.

La séance est levée à 5 heures et demie.

Le Secrétaire de la Commission,

R. Cagnat,

Membre du Comité.

Digitized by Google

RAPPORTS

ET

COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

DALLES FUNÉRAIRES
AVEC CUPULES
TROUVÉES PRÈS DE COLLORGUES
(GARD).

Rapport de M. le Dr Cappran
sur une communication de M. Ulysse Dumas.

M. Ulysse Dumas, de Baron (Gard), nous adresse un mémoire qui a trait à la découverte de deux dalles funéraires avec cupules.

En 1875, un cantonnier, M. Nègre, déblayant un champ des grosses pierres qu'il contenait (champ sis au Mas de l'Aveugle, près de Collorgues) et appartenant à M. Raynaud, souleva deux grosses dalles posées à plat. Ces dalles recouvraient une cavité en forme de puits dont le fond était plein d'ossements humains, de poteries et de divers objets de silex et de pierre polie. Le propriétaire, à la vue *de ces os de chrétiens* (*sic*), donna l'ordre de combler le trou.

Les deux dalles qui couvraient cette sépulture furent abandonnées à la lisière du champ.

Lorsque, peu de temps après, M. Teste signala, à 2 kilomètres de là, la sépulture dite *de Collorgues* avec dalles sculptées, M. Lombard Dumas considéra les deux dalles du Mas de l'Aveugle comme étant de même nature.

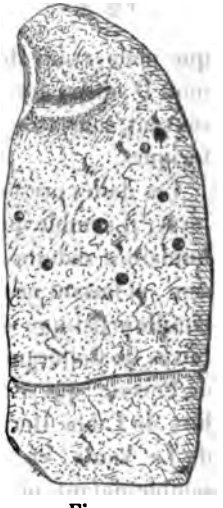

Fig. 1.

Quand M. Ulysse Dumas eut découvert la dalle funéraire sculptée de Foissac, il voulut examiner les deux dalles en question, mais elles avaient disparu; il finit par les retrouver faisant partie d'un ponceau sur un petit ruisseau du voisinage. Il put les examiner et constata que l'une mesurant 1 m. 21 sur 0 m. 51 porte à sa partie supérieure, d'un côté, une sorte d'encoche usée artificiellement et une incisure transversale. Ces deux rainures semblent limiter l'extrémité supérieure de la pierre naturellement saillante comme s'il s'était agi de la représentation grossière ou schématique d'une tête. (Fig. 1).

Digitized by Google

Au-dessous, 6 cupules mesurant de 3 à 4 centimètres de diamètre sur 2 en moyenne de profondeur et groupées autour d'une septième plus large. La face opposée est unie. — La seconde dalle, qui mesure 1 m. 10 de long sur 0 m. 50 de large, porte d'un côté (fig. 2), à droite de la ligne médiane, à l'union environ des deux tiers inférieurs et du tiers supérieur, et de l'autre côté (fig. 3), à gauche de la ligne médiane et au milieu de la hauteur de la dalle, une large et profonde cupule, sorte de véritable écuelle sans autre signe.

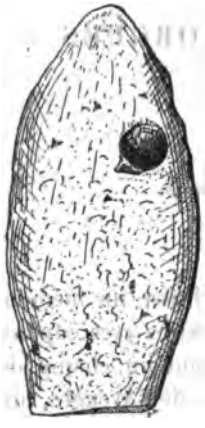

Fig. 2.

Il semble bien, en effet, comme le pense M. Dumas, qu'il s'agisse, au moins pour la première, d'une figuration humaine simplifiée au maximum. C'est un *modus faciendi* que l'on peut observer, par exemple, sur plusieurs des pierres de la ferme de La Vaulx (Deux-Sèvres) que nous avons décrites récemment, MM. Breuil, Charbonneau et moi. D'autre part les cupules sont, en effet, des signes particuliers souvent constatés dans les sépultures préhistoriques.

Ces dalles présentent donc un très réel intérêt; il semble qu il s'agisse là de figurations humaines réduites à leur plus simple expression, et faisant néanmoins partie de la même famille artistique et rituelle que les dalles funéraires de Collorgues, de Castelnau-Valence et de Foissac, qui se rattachent aux statues menhirs de l'abbé Hermet, et à nos blocs-statues de La Vaulx, et constituent un curieux ensemble datant probablement de l'époque du bronze ou même halstattienne et pouvant même remonter jusqu'à l'époque néolithique.

Fig. 3.

Je propose donc de remercier M. Dumas de cette intéressante communication, de déposer son mémoire aux archives et de reproduire les figures de ces dalles qu'il nous a adressées.

Dr Capitan,
Membre du Comité.

Digitized by Google

EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE

DE

LA FORÊT DE ROUVRAY

(SEINE-INFÉRIEURE).

FOUILLES DE 1904,

PAR M. LÉON DE VESLY,

Correspondant du Comité, à Rouen.

Grâce à une nouvelle subvention qui nous a été accordée par M. le Ministre de l'Instruction publique, nous avons pu poursuivre, en 1904, les fouilles que nous avions commencées, il y a plusieurs années[1], dans la forêt de Rouvray[2]. Le Comité des Travaux historiques nous avait conseillé de faire porter nos efforts sur l'exploration des alentours de la Mare du Puits et d'ouvrir les tertres qui avoisinent le *fanum*.

C'est cette mission dont nous allons rendre compte.

Notre premier soin a été de délimiter le mur d'enceinte du petit temple, afin d'en préciser le péribole et de visiter les terres provenant des déblais (pl. I).

Ce travail a permis de reconnaître :

1° Que les fondations du mur d'enceinte formaient un quadrilatère de 69 m. 80 de longueur sur 44 m. 80 de largeur;

2° Que ces murs étaient parallèles à ceux du *fanum*, mais que cet édicule n'était pas placé au centre de l'enceinte qui l'enveloppait et qu'il était plus voisin des murailles Sud et Ouest que de celles du Levant et du Nord;

[1] Voir le dernier rapport, *Bulletin archéologique*, 1904, p. 63.
[2] *Bull. archéol.*, 1904, p. XCIX.

Digitized by Google

3° Qu'un petit bâtiment (?) d'un bel appareil, et dont il ne reste plus qu'un des angles (voir le plan en A), s'élevait au sud du *fanum* sans lui être attenant. Était-ce la résidence du *custos?* Nous ne saurions répondre affirmativement; mais ce que nous pouvons dire, c'est qu'en cet endroit et dans le voisinage nous avons recueilli des statuettes de l'Anadyomène et de nombreuses hachettes de silex, groupées avec des oursins[1];

4° Que le long du mur Sud, sur 20 m. 80 de longueur, et jusqu'à l'angle S. O. de l'enceinte, s'étendait un terreau noir rempli d'ossements d'agneaux et de jeunes chèvres, véritable charnier de 0 m. 60 de profondeur[2] (voir le plan en B);

5° Enfin, que tous les objets, sauf ceux qui ont été recueillis dans le caveau, dont il sera parlé plus loin, ont tous été trouvés dans le péribole qui a été visité avec le plus grand soin.

Mur d'enceinte. — Nous avons indiqué plus haut les dimensions de ce mur (69 m. 80 × 44 m. 80) et nous avons fait remarquer que le *fanum* n'occupait pas la partie centrale de cette cour.

Cependant il est un fait acquis par les fouilles : c'est l'existence de cette cour si souvent reconnue dans les temples antiques[3]. Enfin, dans cette enceinte, des substructions ont été reconnues en C (plan général). Ce massif de maçonnerie nous a paru être le soubassement d'une statue colossale, dont nous n'avons pu rassembler que des fragments très mutilés et épars au milieu des ruines.

Nous avons exploré, sur une très grande étendue, la limite entre les murs parallèles du *sacellum* (périptère), et, si nous n'avons pas déblayé complètement l'ensemble de l'édicule, c'est que ce travail aurait compromis, inutilement, la solidité des murailles.

Pour conserver le petit monument, nous en avons fait restaurer l'angle N. E. et n'avons poussé les fouilles que juste assez pour reconnaître les revêtements des murailles. Celles-ci ont montré des crépis colorés en rouge, en noir, en bleu, en vert et en jaune, avec des filets tracés avec des couleurs contrastantes. Les tons rouges dominaient et recouvraient les plus grandes surfaces.

(1) *Bull. archéol.*, 1904, p. 70 et 73.
(2) Les ossements ont été déterminés par M. Raoul Fortin.
(3) L. Guhl et H. Koner, *La vie antique*, 2e partie, p. 44.

Digitized by Google

Digitized by Google

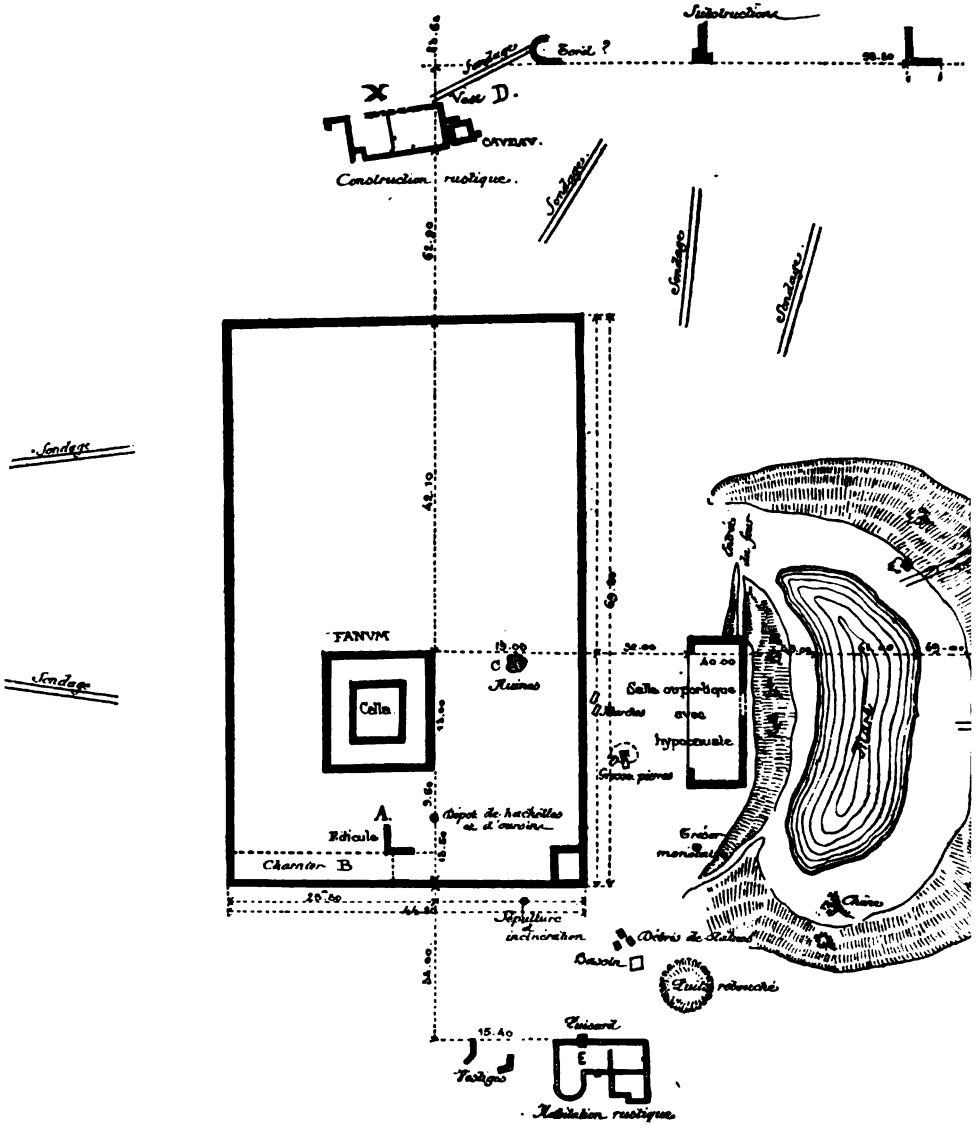

FORÊT

PLAN DES FOUILLE

Digitized by Google

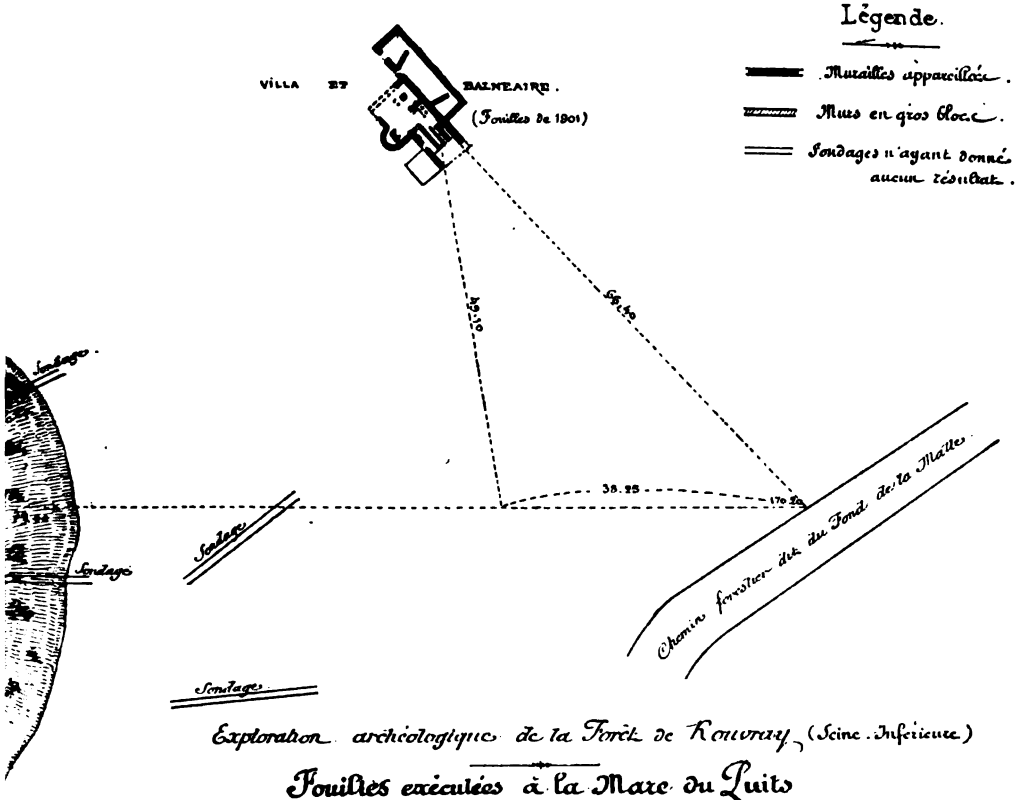

Exploration archéologique de la Forêt de Rouvray (Seine-Inférieure)

Fouilles exécutées à la Mare du Puits

(Campagnes de 1901, 1902, 1903 et 1904)

PLAN GENERAL

E ROUVRAY.

DE LA MARE-DU-PUITS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Toutes choses déjà vues et qui nous avaient permis de tenter la restauration d'un *fanum* gallo-romain [1].

Caveau. — Notre exploration devait nous réserver d'autres découvertes, et notamment celle d'un petit caveau (voir le plan général en D), dont nous allons donner la description (fig. 1).

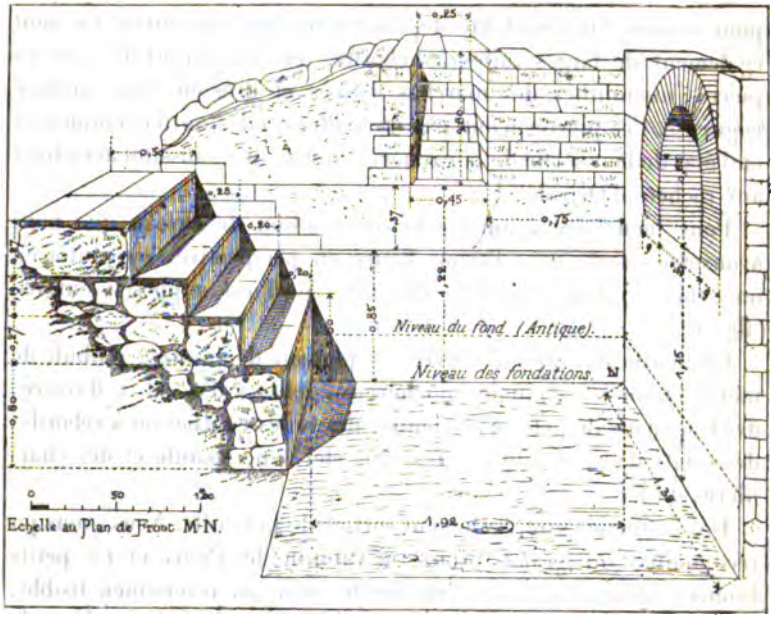

Fig. 1. — La Mare du Puits. Caveau.

Situé au Nord du *sacellum* et en dehors du péribole, il est engagé dans des substructions en grosses pierres. Le plan de cet édicule est à peu près carré (1 m. 92 × 1 m. 38). Cinq marches permettaient d'accéder dans l'intérieur. Le fond se trouve à 2 m. 10 en contre-bas du sol actuel et à 1 m. 90 de celui que nous considérons comme le niveau antique; il n'était pas pavé.

Les murs du caveau sont construits en maçonnerie de moellons smillés et en blocage de silex; mais, tandis que l'appareil de la

[1] Cette étude a été exposée au Salon de 1895, sous le n° 3992. Une photographie de nos dessins a été faite par les soins de M. Salomon Reinach, pour le Musée de Saint-Germain.

Digitized by Google

et posées, sans aucune taille, en *opus incertum*. A l'angle N. E. se trouvait une pierre énorme (0 m. 80 de côté), beaucoup plus grosse que les autres (0 m. 45 de côté), et qui était enveloppée par les racines d'un sapin (voir le plan en E). Cette anomalie incitait à une exploration : nous fîmes soulever cette pierre et nous vîmes qu'elle recouvrait un puisard. Nous n'hésitâmes pas à le déblayer, mais ce travail ne nous livra que de très petits fragments de poteries.

Le plus curieux de notre exploration a été la reconnaissance du mode des constructions rustiques à l'époque gallo-romaine.

Les soubassements en étaient formés, nous l'avons déjà dit, par de grosses pierres calcaires ou siliceuses [1], sur lesquelles s'élevaient des murs en argile ou en torchis [2]. La toiture devait être faite de paillotte ou de chaume.

Pour éviter et régulariser les arêtes rugueuses des gros silex, des tuiles courbes étaient disposées aux angles des murailles et particulièrement à l'entrée des habitations.

Nous avons été assez heureux pour retrouver, en place, cette disposition, ce qui nous permet d'en donner un croquis (fig. 2). Il n'en a pas été de même pour les murailles en argile; et peut-être faut-il justifier, ici, l'opinion que nous émettons sur leur composition?

Fig. 2.

On sait que l'emploi de la terre séchée au soleil remonte à la plus haute antiquité : Égyptiens et Assyriens ont fait usage de briques crues. Or, malgré la sécheresse des climats de l'Orient, les monuments ainsi construits, dans les vallées du Nil et de l'Euphrate, ne forment plus que d'énormes amas de terre. On admettra donc facilement que, sous le climat humide de la Normandie, les pluies et les brouillards aient depuis longtemps réduit à l'état d'humus et de boue les constructions en terre et les couvertures de paille.

[1] Grès erratiques du diluvium des plateaux ou des vallées.

[2] En Normandie, on désigne sous le nom de «bauge» un mélange formé d'argile et de paille hachée avec lequel on construit les murs des habitations et des clôtures.

Les vieilles chaumières du pays de Caux ont leurs murailles construites avec cette maçonnerie. Il en est de même pour les enceintes des châteaux et des riches domaines.

Digitized by Google

Cependant tout n'a pas été anéanti. Des témoins sont restés qui permettent de vérifier notre hypothèse. C'est ainsi, par exemple, qu'une grande quantité d'argile recouvre le sol naturel, qui, à la Mare du Puits, est formé d'un sablon avec graviers; car, sur ce plateau, l'argile du diluvium déposée à l'époque glaciaire a été lavée et entraînée par les eaux.

On la retrouve, par larges zones, sur les flancs du coteau ou dans des poches creusées dans la craie. C'est donc bien le travail de l'homme qui l'a ramenée et amoncelée à la Mare du Puits, où nous la trouvons au milieu des ruines.

D'ailleurs, l'argile malaxée avec de la paille hachée a été fort employée pour la construction des habitations rurales, et la couverture en chaume a été, de temps immémorial, la toiture préférée pour les maisons villageoises. Or il n'a été trouvé que des débris de tuiles au milieu des substructions en grosses pierres, c'est-à-dire des quantités insuffisantes pour justifier l'emploi des *tugurie*, dans la protection des toitures.

Il nous paraît donc bien démontré que le *fanum* de la Mare du Puits était entouré de constructions agrestes disposées dans un ordre bien différent de celui constaté ordinairement dans les *villæ* antiques.

OBJETS DÉCOUVERTS.

Nous croyons bon de réunir, en des paragraphes différents, les découvertes faites pendant notre dernière campagne et de leur conserver les rubriques ordinaires : monnaies, ossements, armes et outils, etc.

1° *Monnaies.* — L'inventaire comprend : 3 grands bronzes, 4 moyens bronzes et 45 petites monnaies de bronze, dont quelques-unes sont saucées.

Dans les grands bronzes, on remarque un beau type de Marc-Aurèle d'une fort jolie patine et, dans les moyens bronzes, une médaille à l'effigie de M. PVPIANVS, portant au revers la Victoire tenant une couronne; à l'exergue, VICTORIA GER. C'est une pièce rare en Normandie.

Parmi les quarante-cinq petits bronzes, quelques-uns, à l'effigie de Constantin, sont à fleur de coin, tandis que beaucoup sont

Digitized by Google

effacés. Cependant nous avons pu lire les revers portant le mot CONSECRATIO sur deux petits bronzes sortis du caveau, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut[1].

2° *Ossements.* — C'est le long du mur d'enceinte, au point B du plan, que nous avons rencontré de nombreux ossements d'animaux que nous avons soumis à l'examen de M. Raoul Fortin. Ce naturaliste a bien voulu en dresser la liste, où figurent en grande quantité les os du mouton et de la chèvre.

L'exploration du caveau nous a livré aussi de nombreux ossements du bœuf, du cheval, du sanglier, ainsi que 3 défenses de ces animaux.

La pièce la plus curieuse est un humérus perforé. Nous ne pouvons donner ni l'emploi, ni la destination de cettre pièce d'ostéologie trouvée dans les déblais opérés à l'entour du *fanum* et au Nord de cet édicule.

M. R. Fortin la détermine ainsi : partie inférieure d'un humérus (côté gauche) d'un chien (*Canis fam.*, Linn.). Le foramen de la cavité olécranienne est normal chez beaucoup de carnivores, notamment chez le chien.

3° *Armes et outils néolithiques.* — Ainsi que les années précédentes, nous avons recueilli des outils de l'âge de pierre.

C'est au milieu des terres explorées, dans l'enceinte du *sacellum*, que nous avons trouvé une hachette et un fragment d'arme néolithique, ainsi qu'un gros galet ou casse-tête, un grattoir, etc.

Parmi les objets ramassés, nous appellerons «polissoir» un morceau de roche marmoréenne de couleur noire, veinée de blanc. Cet instrument est taillé en biseau à l'une de ses extrémités; et l'autre, qui devait être tenue dans la paume de la main, est arrondie.

[1] En résumé, les monnaies trouvées cette année aux alentours du *fanum* de la Mare du Puits se répartissent chronologiquement ainsi :

Néron, 1 M. B. — Trajan, 1 M. B. — Hadrien, 2 G. B. — Antonin le Pieux, 2 G. B. — Pupien, 1 M. B. — Gallien, 1 P. B. — Posthume, 4 P. B. — Tétricus père, 3 P. B. — Tétricus fils, 1 P. B. — Constantin, 8 P. B., dont trois à la légende SOLI INVICTO COMITI. — Crispus, 2 P. B. — Constance II, 2 P. B. — Pertinax? 1 P. B. — Illisibles et non classés : 22 P. B. Soit au total : 3 G. B., 4 M. B. et 45 P. B.

Digitized by Google

4° *Bronze.* — Le bronze s'est montré dans un fond de plat de 0 m. 23 de diamètre, provenant du caveau, où il a été trouvé contre le mur de fond et non loin de la petite niche.

C'est également du caveau que sont sortis : un fragment de *torques* ou bracelet, une fibule étamée, un gros bouton d'amortissement, un manche de petite cuiller et divers morceaux de bronze dont l'attribution ne saurait être faite avec certitude.

Dans le péribole du temple, on a trouvé un bracelet d'enfant et un listel de bronze ayant dû orner un objet de forme conique.

5° *Fer.* — Le fer est représenté par des clous de toutes les dimensions. Nous avons recueilli des petits clous destinés à fixer les tuiles aux chevrons et de longues fiches de 0 m. 15 de longueur sur 0 m. 006 d'équarrissage; cette dernière mesure prise à la naissance de la tête terminée en pointe de diamant (pyramide).

Des fers à cheval, des pentures, une clef et une spatule sont sortis du caveau, ainsi que des déblais exécutés dans l'enceinte du *fanum*.

6° *Céramique.* — Les débris de vases de terre rouge ou noire se trouvent en très grande quantité sur le canton de la Mare du Puits, et on peut dire, sans être taxé d'exagération, qu'on les rencontre, dans la forêt, sur plus de quatre hectares de superficie.

Un seul vase de terre noire, d'un fort joli profil, a été retiré entier du milieu des grosses pierres entourant le caveau; mais nous n'avons reconnu ni marques de potiers, ni reliefs dignes d'être signalés.

La seule remarque intéressante que puisse offrir la céramique de la Mare du Puits concerne les coroplastes gallo-romains et les statuettes de l'Anadyomène sorties de leurs ateliers.

Nous avons pu recueillir, cette année encore, 3 torses et 2 piédouches. Ces idoles paraissent venues d'un même moule et leur brisement est toujours en trois parties : tête, torse et piédestal. C'est un fait déjà plusieurs fois mentionné dans nos précédents rapports[1] et que nous avons toujours considéré comme intentionnel.

7° *Verre.* — Le verre était représenté par de nombreux cols,

[1] *Bull. archéol.*, 1904, p. 76.

Digitized by Google

fonds et débris d'urnes, de fioles très élégantes ou de petits vases d'un grand luxe.

C'est à l'un de ces vases qu'appartenait une petite anse, d'un fort joli travail, et le fragment d'un col contenant un anneau en pâte colorée.

Nous avons également recueilli un morceau de verre ayant servi de vitre et qui montre bien la technique des verriers gallo-romains.

Des scories, produites par la fusion du verre lors de l'incendie qui détruisit les bâtiments de la Mare du Puits, sont également sorties des fouilles. Nous avons déjà fait mention de découvertes semblables.

Cependant, cette année, nous devons signaler une vitrification reconnue sur des revêtements de murailles et qui nous a paru faire partie d'une décoration. Nous possédons un échantillon, assez grand, de ce système de décoration.

Et si, maintenant, nous résumons les principales récoltes faites dans les fouilles de la Mare du Puits, depuis trois années, nous constatons que nous avons trouvé près de 280 monnaies.

La série en commence avec une médaille gauloise des Vélocasses pour se terminer à Maxime (383-388), c'est-à dire qu'on peut fixer, sans crainte d'erreur, à quatre siècles l'occupation du lieu et la présence de l'industrie et de la civilisation romaines.

Cette civilisation est non seulement attestée par les médailles, elle l'est également par l'art déployé dans la construction du *fanum* et de la villa, par les objets et les vestiges recueillis qui montrent les mœurs et les usages importés d'Italie.

D'autres recherches pourraient être faites dans la forêt de Rouvray pour arriver au complet achèvement de son étude archéologique. Cependant, comme nous croyons que ces explorations nécessiteraient de grosses dépenses bien supérieures aux résultats à obtenir, nous considérons notre mission comme terminée.

Nous ne clorons pas ce rapport sans remercier la Section d'archéologie du Comité des Travaux historiques, des bienveillants encouragements qu'elle n'a cessé de nous donner au cours de nos travaux et des subventions qu'elle nous a accordées pour les continuer. Nous joindrons dans notre reconnaissance la Société libre d'émulation

Digitized by Google

de la Seine-Inférieure et tous nos collègues de la Commission des antiquités qui ont voulu que des fouilles archéologiques fussent reprises dans le département de la Seine-Inférieure. Nous remercions également M. Gaston Le Breton qui a consenti à se priver d'une fraction du budget des Musées pour nous venir en aide dans la tâche que nous avions entreprise.

Léon de Vesly,

Correspondant du Comité.

Digitized by Google

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR NARBONNE,

PAR M. LE CAPITAINE MOLINS,

du 100e régiment d'Infanterie.

Un séjour de quelques années à Narbonne m'a permis de faire un certain nombre de remarques archéologiques, que le Comité jugera peut-être dignes d'attention.

I. La municipalité de Narbonne a entrepris de dégager la place de l'Hôtel-de-Ville, ancienne place de l'Archevêché, et va démolir un certain nombre de maisons adossées au vieux pont dont une des arches sert encore au passage de la Robine; il serait avantageux pour l'archéologie qu'avant de transformer tous les terrains en place publique, la Société de Narbonne fît quelques fouilles profondes dans cette partie; la récolte ne serait certainement pas mauvaise et compenserait, par l'intérêt des objets trouvés, les sacrifices pécuniaires consentis.

D'ailleurs, comme indices certains de ce que l'on pourrait rencontrer, on a recueilli à côté, au cours de la réfection du café Continental sur la promenade des Barques, un grand nombre de pierres énormes, bases certaines d'un monument public de grandes dimensions ou tout au moins d'un édifice appartenant à un riche particulier. On y a reconnu trois stèles votives, dont nous donnons ici la transcription, et une rosace qui devait couronner quelque monument élevé à un haut personnage :

Marbre blanc, trouvé lors de la réfection du café Continental :

1° [redacted]A
LIBER[redacted]ATES
REMPVBLICAM · S
STATVAS · TOTIDEM
PONENDA C[redacted]A

Digitized by Google

Digitized by Google

BACCHUS.

FRAGMENT DE STATUE DE MARBRE,

TROUVÉ À NARBONNE.

Digitized by Google

2° VAV
ORI
ANEG
CORN
CHRY
AMICO

3° L
VEL I
RICVSE I
IELIVS
SEROS
OPTIMO

Une pierre gravée, trouvée au même endroit :

DIIC
TVSC
6IFE

Mais, nous l'avons dit, il n'a pas été possible de continuer à creuser le sol pour arriver au sol naturel ancien, à cause du peu de temps dont disposait l'entrepreneur pour achever son œuvre.

II. Dans les fouilles pratiquées dans sa propriété, avenue de l'Hérault, par M. Lignon, on a découvert trois sarcophages de pierre, dont un a été donné au Musée lapidaire de Narbonne. Il représente le Bon Pasteur. La sculpture est d'ailleurs assez effacée. Le défunt était orienté de l'Est à l'Ouest, la tête tournée vers l'Est; le sarcophage était rempli d'ossements qui se sont effrités au contact de l'air.

Deux autres tombeaux de pierre tendre ont été trouvés dans le même endroit; ils ne portent ni marque, ni inscription. Nous pensons qu'ils appartiennent à l'époque chrétienne.

Les fouilles ont amené la découverte de plusieurs objets, notamment de poteries dites *samiennes* que l'on trouve en très grande quantité sur ce terrain, comme d'ailleurs sur le terrain du «Port des Galères» dont nous parlerons plus loin.

M. Lignon a recueilli également un torse de Bacchus. La tête a été malheureusement mutilée. Il manque la partie inférieure (Pl. II).

Digitized by Google

Ce marbre gisait à côté d'un rectangle de 6 mètres sur 3 mètres, au milieu duquel se trouvaient des bases de colonnes au nombre de six. C'était là peut-être un édicule consacré à la divinité représentée par le sujet.

A proximité, de l'autre côté de l'avenue de l'Hérault, il a été trouvé un torse de Minerve, et deux têtes mutilées. Au même endroit, on a recueilli quelques inscriptions, toutes en mauvais état :

1. M · LVCC
M · F ·
PONTIFEX
PO

2. AVIA ·
LENA
· RVL ·

3. P · VSV
AVC

4. \RI

5. OST
VSA
RVMOV
ORSEVE
STVM
O

6. E
(Lettre de bronze encastrée dans la pierre.)

7. C · L · P ·
(Marque sur brique dans un cadre rectangulaire; hauteur des lettres, 0 m. 025. Cette marque se trouve aussi avec les mêmes dimensions sur une autre brique.)

A ces objets il faut ajouter quelques lampes en mauvais état et du modèle commun, à anse trouée avec bec, quelques fragments de flûte en os avec deux ou trois trous, diverses épingles à cheveux, en os également, et un certain nombre de poteries communes en très bon état.

Trois petits bronzes méritent une mention particulière : d'abord, un Mercure courant, une tête d'empereur et une Diane (ou une Vénus).

III. Dans la propriété de M. Caumel de Sauvejunte, attenant à celle de M. Lignon, les fouilles pratiquées par le propriétaire lui-

Digitized by Google

même n'ont fait découvrir aucune inscription; par contre, les objets trouvés sont plus nombreux et offrent de l'intérêt par leur degré de conservation.

Plusieurs lampes et vases sont encore intacts et méritent d'être signalés :

1° Quatre vases de verre avec anse de 6 centimètres carrés, dont deux en parfait état, et plusieurs autres d'un modèle plus petit, mais cassés généralement.

2° Lampes : lampes à 3 tétons, dont un percé et sert d'anse, à contours finement travaillés, avec marque ATIME; lampe à bec avec anse trouée, marque COPPIRES; lampe (le fond seulement) avec marque CABINIA; lampe à bec et à anse verticale trouée, marque Q·PPI; lampe à 2 tétons à 2 trous avec une tête pour sujet; lampe à 2 becs à anse avec ornementation; lampe à 1 bec et à 1 trou sans anse; lampe à 1 bec et à anse avec un poisson pour sujet; lampe phénicienne avec volutes, bec carré.

Les vases de terre dite *samienne* sont tous en mauvais état.

En voici les marques :

1. SIOP (probablement SIOFE ou SIOPE).
2. OFMARA.
3. OF[redacted]RIA.
4. VOMILIA.
5. A[redacted]A.
6. IVCVN.
7. OFACVIL.
8. ARDCI.
9. AMIN.
10. OFRVS.
11. OFRASSI.
12. OF[redacted]VC.
13. ACNINA.
14. BALBVS.
15. ◁ OFLCVIRILI ▷.
16. ARROI.
17. LICNVS.
18. OFAO.
19. OFLVN·ENI.
20. OFCIAF.
21. [redacted]VNDI (probablement SECVNDI).
22. OF REC.
23. PAV[redacted].

Les propriétés dans lesquelles MM. Lignon et Caumel de Sauvejunte ont exécuté leurs travaux longent l'avenue de l'Hérault; c'était là le passage de la voie Domitienne, et il n'est point étonnant qu'on y ait trouvé ces deux statues.

A l'époque de la construction des remparts de Narbonne, la ville

Digitized by Google

devait être entourée de monuments anciens de toute espèce; et si un archéologue en ce moment avait seulement eu l'idée de repérer ces monuments, cela lui aurait été très facile, à en juger par les magnifiques pierres de toutes dimensions gravées ou sculptées qui couronnaient la totalité de l'enceinte de la ville.

IV. Dans une autre propriété en face des deux précédentes et à l'Ouest de la voie du chemin de fer, M. Baron, libraire, a essayé quelques fouilles dans son terrain, et ses sacrifices ont été couronnés de quelque succès.

Il a été trouvé notamment :

1° Une inscription qui, déjà connue et citée par l'abbé Bousquet, est décrite sous le n° 825 dans l'*Histoire générale de Languedoc*. Elle avait été perdue de vue depuis une centaine d'années et elle a été retrouvée en 1900, encastrée dans un bloc de maçonnerie supportant un sarcophage gallo-romain qui servait d'abreuvoir.

Deux autres tombeaux semblables ont été découverts au même endroit;

2° Une tête de personnage;

3° Un cercueil de plomb découvert quelques années auparavant en 1891, mentionné par M. Héron de Villefosse dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1892, 3e trimestre;

4° Une vase élégant en forme d'amphore avec anse;

5° Un vase en forme de tasse avec bec et anse;

6° Plusieurs urnes et plats de différentes formes;

7° Un fragment de flûte à deux trous, en os, et enfin un poids de marbre de forme arrondie, des fragments de fioles à parfum en verre;

8° Un lot de lampes : 1 lampe à bec ornée d'une coquille, dessin très fin, sans anse, marque E; 1 lampe de même forme, sujet : oiseau portant un rameau; 1 lampe de même forme, sans sujet, marque E; 1 lampe de même forme, sujet : sloughi poursuivant un lièvre, sans marque; 2 lampes à bec et à anse trouée, dont l'une a un croissant comme sujet; les deux portent

Digitized by Google

la marque OV[illegible]NMO; 1 lampe avec volutes à bec à anse, sans marque.

Marques de plats :

1. AIIXAF.
2. ARIObI.
3. VOLVS.
4. NEAIMM.
5. MOPI.

Les monnaies sont nombreuses et en bon état; elles sont toutes connues.

M. Baron, qui se donne avec ardeur aux études archéologiques, n'a pas craint de bouleverser sa cave pour y tenter des recherches dont les résultats ont été malheureusement peu satisfaisants; il a néanmoins découvert dans sa maison, à l'angle de la rue Droite et de la rue Viollet-le-Duc, une statue de femme mutilée.

D'après le plan de Lenthéric, elle pourrait appartenir au forum qui se trouverait non loin de cet endroit et dont l'emplacement n'est pas encore fixé.

V. MM. H. Cons, dans la *Carte comparée des bouches de l'Aude*, et G. Jourdanne, dans les *Variations du littoral narbonnais*, ont fait connaître, en s'appuyant sur des documents précis, que l'Aude était navigable jusqu'à Narbonne et que cette rivière venait se jeter dans l'étang de Bages, à l'Ouest du domaine actuel de Montfort. A l'endroit où nous plaçons, dit M. Cons, l'embouchure du fleuve en face de Bages, sur la rive orientale de l'étang, se trouve un enfoncement d'une superficie de 2 hectares environ, qui porte le nom très significatif de «Port des Galères».

Donc Narbonne avait un port à l'embouchure de l'Aude; c'est cet indice qui nous a conduit vers cette région, et nous avons contourné le lac de Bages, l'ancien lac de Narbonne, de l'Ouest à l'Est, pour essayer de découvrir au milieu de ces terres labourées quelques vestiges capables de nous guider dans la reconnaissance du port.

Tout d'abord, ce qui frappe le plus, c'est la quantité considérable de poteries que l'on trouve sur le sol. Il n'est pas possible de prétendre que c'était là le dépôt des immondices de la ville, à cause

Digitized by Google

de la distance considérable qui sépare cet endroit de l'ancienne Narbonne.

On ne peut guère supposer que les habitants venaient jeter à plus de 4 kilomètres les ordures ménagères, alors que la ville était desservie par une grande rivière dont le débit est encore assez grand au plus fort de l'été pour alimenter un canal de navigation comme «la Robine».

Autour du point que nous croyons avoir été le «Port des Galères», ou tout au moins une partie du port narbonnais, s'étend un bassin artificiel de 60 mètres de diamètre, ayant la forme presque circulaire. On a prétendu que ce cirque avait été construit pour servir de manège aux chevaux du comte de Montfort; cette version paraît hasardée, si l'on remarque que le sol du prétendu manège est au niveau de la mer aux plus basses eaux et qu'en temps ordinaire il est rempli par l'eau salée. Ce qui est possible, c'est qu'il a pu servir à cet usage une fois comblé. Nous n'avons d'ailleurs tenté aucune fouille en cet endroit. Dans les environs de ce lieu dit, existent un certain nombre de restes antiques.

Non loin de la butte de tir, on voit encore un égout parfaitement conservé, ce qui indiquerait l'emplacement peu éloigné d'une population quelconque.

Auprès de la butte de tir, soit sur le bord de l'étang, soit un peu en arrière, on trouve plusieurs traces de constructions: citernes, murs; et, dans toute l'étendue du terrain avoisinant, la charrue a ramené à la surface des débris de construction, ce qui ferait croire à l'emplacement d'un petit village sur le bord de l'étang.

Dans cette hypothèse, nous ne partagerions pas l'avis émis par MM. Cons et Jourdanne, qui placent le port des Galères beaucoup plus au Sud et à l'Est; et, seules, des fouilles entreprises aux deux endroits pourraient donner la solution de la question.

Confiant en notre opinion, nous avons commencé à explorer un quadrilatère qui s'étend à l'Est du champ de tir sur le bord même de l'étang.

Voici le résultat de nos recherches :

Digitized by Google

Marques de potier sur des débris de plats vernissés rouges [1].

1. ROTIFIM [2].
2. OFFO[illegible].
3. OFMRRA [3].
4. SIOFE [4].
5. MRΓIRIISFE [5].
6. [illegible]ABIAVS [6].
7. OF· PRIMI [7].
8. SA· ÆP [8].
9. SAVII [9].
10. X·A·I.
11. OFAOVITA/ [10].
12. SIICVNDI (probablement SECVNDI) [11].
13. OFAOVF [12].
14. AIHAK.
15. SENO MA [13].
16. CF. LAB[illegible]NA [14].
17. LIBERTA [15].
18. SECVNDI (probablement SECVNDI) [16].
19. OF[illegible].
20. FESTVS [17].
21. ARDACI·VI [18].
22. OFSILVANI [19].
23. OFVIA [20].
24. OFVIN.
25. OFNE[illegible].
26. AΓLI·OFIC.
27. AVE [21].
28. OFAASCI [22].
29. SANOW [23].
30. RVFINVS [24].

[1] La négligence avec laquelle ont été faites les estampilles ne permet pas toujours de donner une lecture certaine d'exemplaires isolés. M. Déchelette, conservateur du Musée archéologique de Roanne, qui a bien voulu examiner la liste dressée par M. Molins, a proposé aux lectures de notre correspondant quelques corrections qu'il tire de rapprochements avec les estampilles recueillies sur l'emplacement des ateliers céramiques de La Graufesenque. Les observations de M. Déchelette sont consignées dans les notes qui suivent. — [2] Lire probablement POTITI M. Marque de La Graufesenque : POTITI M. — [3] Lire probablement OF MVRRA (*Murrani*). Cf. plus loin, n° 52. — [4] Marque de La Graufesenque : BIOFE. Voir Déchelette, *Vases céramiques ornés*, t. I, p. 256. — [5] Lire probablement MRTIALIS FE. Marque de La Graufesenque : MRTIALIS M. — [6] Lire probablement [S]ABINVS. Marque de La Graufesenque : SABINI. — [7] Même marque à La Graufesenque. — [8] Marque de La Graufesenque : SA — SAAR· Æ. — [9] Lire probablement SALVII. Cf. *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 1707. — [10] Marque de La Graufesenque : OF·AQVITN. — [11] Même marque à La Graufesenque. — [12] Cf. plus haut, n° 11. — [13] Cf. *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 1786. — [14] Lire probablement OF·LAB[IONIS] M. A rapprocher les marques de La Graufesenque : OF·LICINI M, OF·ATE M, *etc.* — [15] Marque de La Graufesenque : LIBERIVS. — [16] Cf. plus haut, n° 12. — [17] Cf. *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 892. — [18] Marque de La Graufesenque : ARDACI. — [19] Marque de La Graufesenque : SILVANI. — [20] Marque de La Graufesenque : OF·VITA. — [21] Sur les formules AVE, VALE, SALVE, qui se trouvent sur des vases rutènes, voir Déchelette, *Vases céramiques ornés*, t. I, p. 121. — [22] Lire probablement OF MASCLI. Plusieurs marques de *Masclus* à La Graufesenque. — [23] Lire probablement SANO(*nis*) M. Cf. *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 10010, 1720. Marque de La Graufesenque : OF SANTO. — [24] Marque

Digitized by Google

31. OFAACC [1].
32. OFA[illegible]A [2].
33. FELICISM [3].
34. OF.WCC [4].
35. AOE [5].
36. CI ADAI ou IVCV AD.
37. PASSIE [6].
38. OFBASSI [7].
39. OF·IVCC [8].
40. OF· MODE[illegible] [9].
41. PASSI[illegible] (le même probablement que le n° 37) [10].
42. OF·NICIO·FF [11].
43. [illegible] BIONIS [12].
44. VÆVÆ.
45. [illegible]TIO.
46. OFCOC [13].
47. ARVIFE.
48. REC·ENVS [14].
49. CRESIIO [15].
50. OFMOM [16].
51. OF[illegible]SCI [17].
52. OFMRRE [18].
53. OSABI [19].
54. [illegible]ESILVA [20].
55. AV[illegible] [21].
56. OFSECVN [22].
57. OPASSIEM [23].
58. IVCVD (le même probablement que le n° 36).
59. ALBIHI [24].
60. CARIIA [25].
61. OFPATRIC [26].
62. OF·FRMO [27].
63. MCERE [28].
64. OFBEDO.
65. OFBEVC (peut-être le même que le précédent).
66. OFMSCI [29].
67. GALLI [30].
68. DOSIO ou OFSOC.
69. MCERE (le même que le n° 63).

de La Graufesenque : OF RVFINVS (*sic*). — [1] Marque de La Graufesenque : OF MCAR. — [2] Cf. plus haut, n° 11. — [3] Marque de La Graufesenque : FELICIS M. — [4] Cf. plus haut, n° 31. — [5] Lire probablement AVE. Cf. plus haut, n° 27. — [6] Cf. plus loin, n° 41. — [7] Marque de La Graufesenque : OF BASSI. — [8] Marques de La Graufesenque : OF IVCO, OF IVCON, OF IVCVND. — [9] Marque de La Graufesenque : OF MODES. — [10] Marques de La Graufesenque : OF PASSI, PASSENI. — [11] Lire probablement SE·NICIO·FE pour SENICIO FE, marque de La Graufesenque. Il arrive fréquemment que des points séparatifs ont été placés par erreur dans le corps d'un mot. — [12] Marque de La Graufesenque : AMBIONI(*s*). — [13] Marque de La Graufesenque : OF COCI. — [14] Marque de La Graufesenque : R(*e*)GENI. — [15] Marque de La Graufesenque : CRESTIO. — [16] Marque de La Graufesenque : OF MON. — [17] Cf. plus haut, n° 28. — [18] Lire probablement OF MRRA (*Murrani*). Cf. *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n° 1394. — [19] Marques de La Graufesenque : O SABI, OF SABINI. — [20] Lire probablement OF SILVA. Marque de La Graufesenque : SILVANI. — [21] Lire probablement AVE. Cf. plus haut, n° 27. — [22] Cf. plus haut, n° 12. — [23] Cf. plus haut, n° 41. — [24] Marque de La Graufesenque : ALBINI. — [25] Marque de La Graufesenque : OF CARI. — [26] Marque de La Graufesenque : OF PATRIC. — [27] Cf. *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n°s 10010, 900. — [28] Lire probablement MCER FE. Marque de La Graufesenque : MĀCRI M. — [29] Cf. plus haut, n° 28. — [30] Marque de La Graufesenque : GALLI·M.

Digitized by Google

70. MCERE (le même que le précédent).
71. OSABI (le même que le n° 53.)
72. COSIVS VRA [1].
73. CR[redacted]TIO [2].
74. FELICISM (le même que le n° 33).
75. OF· MCCA [3].
76. ΛDIIO.
77. ARTIM [4].
78. SCOTNS[redacted] [5].
79. COC[redacted]FIC [6].
80. OF·ARDACI (rapprocher du n° 21).
81. DIOMVI [7].
82. IHI ou IRI.
83. COII.
84. OSIO.
85. REGENVS (le même probablement que le n° 48).
86. VRIΓVAV.
87. SA·APE.
88. OOFI.
89. TABVE.
90. OF· SILVAN (le même probablement que le n° 22).
91. W2C [8].
92. POM.
93. OFCOC (le même que le n° 46).
94. COMOE.
95. OF SILVAN (le même que le n° 90).
96. COIF (le même probablement que le n° 83).
97. LABINIE [9].
98. OF·SPVANI.
99. SILVAMSE [10].
100. DMONVS [11].
101. OF·BAISIC [12].
102. SILVAMSE (le même que le n° 99).
103. OFSILVA[redacted] (le même que le n° 90).
104. OF.SILVANI (le même probablement que le précédent).
105. OFDRIMI (terre jaune marbrée de rouge, provenant peut-être de Milhau) [13].
106. ICO.
107. AOVII.
108. OFV.
109. OSAI[redacted].
110. OFCOC (le même probablement que le n° 46).
111. CVANVSE (le seul marqué extérieurement).
112. OFSILVA (peut-être le même que les n°s 54, 90 et 103).
113. SILVAM (est-ce le même que le n° 99?).
114. COITO.
115. DMON [14].

[1] La même marque à La Graufesenque. — [2] Cf. plus haut, n° 49. — [3] Marque de La Graufesenque : OF MCAR. — [4] Marques de La Graufesenque : ARII, ARTI MAN. — [5] Marques de La Graufesenque : SCOTNS, SCOTIVS. — [6] Lire probablement COCI [O]FIC. Marque de La Graufesenque : COCI O. — [7] Lire probablement BIO M. Cf. plus haut, n° 4. — [8] Probablement MSC(*li*) rétrograde. Cf. plus haut, n° 28. — [9] Lire probablement SABINI. Cf. plus haut, n° 6. — [10] Marque de La Graufesenque : SILVAMVS. — [11] Marque de La Graufesenque : DMONA. — [12] Lire probablement OF BASSI CO, marque de La Graufesenque. — [13] Marque de La Graufesenque : OF PRIMI. — [14] Marque de La Graufesenque : DMON.

Digitized by Google

116. CANI [1].
117. OCOC.
118. OOIIVUIO.
119. ⊙A.
120. OFISRMO.
121. SILVAN [2].
122. DMO (est-ce le même que le n° 115?).
123. OFACVIL [3].
124. IVCVvD (est-ce le même que le n° 36?).
125. DARRAΓΓ [4].
126. OSABI [5].
127. NNIAC ou INNIAO.
128. SECWDV [6].
129. DMONI [7].
130. FIRMO.
131. CARIΓ⊙V.
132. COITO (le même que le n° 114).
133. AOVR.
134. FELICISM [8].
135. OFMEM [9].
136. OFLABIO [10].
137. SENIC[redacted]FE [11].
138. MAND.
139. CAMVCNI.
140. SABIΛVSI [12].
141. OLMV.
142. GALLIMV [13].
143. OI·SILVI [14].
144. [redacted]VSE.
145. SILVAN (le même que le n° 121).
146. ONO[redacted].
147. GIOFF (probablement le même que le n° 4).
148. MAR[redacted].
149. INRR.
150. OVF.
151. [redacted]SCOTNΓ [15].
152. ROCATI·M· [16].
153. [redacted]VS·FEC.
154. /. VOM.
155. OF·AARRAI (à rapprocher du n° 125).
156. DMON (le même que le n° 115).
157. INNO.
158. OF AFRI [17].
159. FESTVS (le même que le n° 20).
160. OVF ou OVE.
161. SENICIO·FE [18].
162. NMABIA.
163. OFMΘ [19].
164. MAVERZEF.
165. O PASSIEN [20].
166. OF AOV [21].
167. OIMΩI ou OFMΣI.
168. RRNI ou INRR.
169. MA ABIA.

[1] Lire probablement CANTI, marque de La Graufesenque. — [2] Cf. plus haut, n° 22. — [3] Marque de La Graufesenque : ACVIL. — [4] Lire probablement SARRA FE. Marque de La Graufesenque : SARRA F. — [5] Marque de La Graufesenque : O SABI. Cf. plus haut, n° 6. — [6] Marque de La Graufesenque : SECVND. Cf. plus haut, n° 12. — [7] Cf. plus haut, n° 100. — [8] Cf. plus haut, n° 33. — [9] Marque de La Graufesenque : OF MEM. — [10] Cf. plus haut, n° 16. — [11] Cf. plus haut, n° 42. — [12] Cf. plus haut, n° 53. — [13] Cf. plus haut, n° 67. — [14] Marque de La Graufesenque : OF SILVI. — [15] Cf. plus haut, n° 78. — [16] Marque de La Graufesenque : ROGATI. — [17] Marque de La Graufesenque. — [18] Cf. plus haut, n° 42. — [19] Marques de La Graufesenque : OF MΘ, MOMMONIS. — [20] Cf. plus haut, n° 41. — [21] Cf. plus haut, n° 13.

Digitized by Google

170. DMONVS.
171. DΓMIO.
172. OMVJO.
173. ILVFIV.
174. IIWI.
175. FFIXIN.
176. SILVAIIO [1].
177. OF·IAV.
178. PAVLLINI [2].
179. OF·AB[illegible].
180. SANI[illegible].
181. SECVNDI [3].
182. ONADA.
183. ·SAARI·A·[4].
184. COSIVS·VRAP [5].
185. FESTVS F [6].
186. ENILISI.
187. SILVAIC [7].
188. SCOTNI [8].
189. .SAARI.A.[9].
190. SEON.
191. CIINTIV.
192. AC·MAFI.
193. AIVIVO.
194. GALLIMV [10].
195. SILVVI OF· [11].
196. PISO.
197. OFEEV.
198. SEVICIO·FE [12].
199. GALLIMX [13].
200. BASSVS [14].
201. SIORV.
202. SARR OF [15].
203. ÉMO.
204. OFIVAC.
205. SILVANIS [16].
206. OF.SILVAN [17].
207. OFE·V·C·C·EI.
208. VAVA.
209. SILVANM [18].
210. OF·ACVIL [19].
211. ATRVS [20].
212. RILWF·OF.
213. OF· PATRICI [21].
214. OF PRIMI [22].
215. LAVR·IO.
216. SIILV.LIIO [23].
217. PAVNVSE.
218. ARRE.
219. LVANI.
220. [illegible]ODESI [24].
221. SENOMA (le même que le n° 15).
222. COCI[illegible] [25].

(1) Cf. plus haut, n° 22. — (2) Lire probablement PAVLLI M. Marque de La Graufesenque : PAVLLI. — (3) Cf. plus haut, n° 12. — (4) Marque de La Graufesenque : SAAR·AR. — (5) Marque de La Graufesenque : COSIVS VRA (*L. Cosi Virilis*). Cf. *Corpus inscr. lat.*, t. XIII, n°s 656, 657. COSIVS VR AP, signalé à Windisch (Vialettes). — (6) Cf. plus haut, n° 20. — (7) Lire probablement SILWIO. Cf. plus haut, n° 22. — (8) Cf. plus haut, n° 78. — (9) Cf. plus haut, n° 183. — (10) Cf. plus haut, n° 67. — (11) Cf. plus haut, n° 22. — (12) Cf. plus haut, n° 42. — (13) Cf. plus haut, n° 67. — (14) Cf. plus haut, n° 38. — (15) Marques de La Graufesenque : SARRAF, OF SARRI. — (16) Marque de La Graufesenque : SILVANVS. — (17) Marque de La Graufesenque : SILWI OF. — (18) Cf. plus haut, n° 205. — (19) Marque de La Graufesenque : AQVIL. — (20) Lire probablement ALRVS. Marque de La Graufesenque : ALRVS FF. — (21) Cf. plus haut, n° 61. — (22) Cf. plus haut, n° 7. — (23) Lire probablement SVLPICIO. Marques de La Graufesenque : SVLPICII, SVLPO. — (24) Lire probablement MODEST. Marque de La Graufesenque : OF MODES. — (25) Cf. plus haut, n° 79.

Digitized by Google

223. VOFANGIV.
224. DMO[illegible].
225. ›SABINII [1].
226. M.
227. MCERE (peut-être le même que les n°s 63, 69 et 70) [2].
228. AVG.
229. [illegible]NGENS.
230. OFBE.I[illegible].
231. OFNIA ou OBNIA.
232. IIWII ou IIMII.
233. MNI.
234. NIN ou RIN.
235. OF RV PIEV[illegible] [3].
236. OF RASS.
237. RILVNI [4].
238. OF V·IAI.
239. OF NGR.
240. [illegible]NVI.
241. OFLADI·MAN [5].
242. AVE.
243. AIA ou AIN ou AIH.
244. CIIN[illegible]IV.
245. PROFII.
246. SEM ou LEM.
247. [illegible]IMVI·OF.
248. AWI ou IMV.
249. OF MIINR.
250. ANII ou AMI.
251. OCAR.I.
252. INO.
253. OF MVRRA.
254. SENON [6].
255. [illegible]DESP.
256. MCERE (le même que le n° 227) [7].
257. INGENV (à rapprocher du n° 229) [8].
258. GIROFE (à rapprocher du n° 147).
259. OIVD ou MIO.
260. O.ARI ou O.API.
261. AIC ou AID.
262. OF·VLC[illegible] ou OFM·C[illegible].
263. OF MP R AV.
264. SILVASE ou SILVAOF [9].
265. OMOMVS.
266. SILVANI.M [10].
267. OPASSI[illegible] [11].
268. SIΓMV[illegible].
269. SENEC[illegible].
270. OF·SILVANI [12].
271. SILVAM SF ou SILVAM OF [13].
272. REGENVS [14].
273. MRSV[illegible].
274. ACC.
275. COSI ou COCI (le même que le n° 222) [15].
276. VSF.
277. AI·I·.
278. LMIID.
279. OFMR RAV.
280. SSASI.
281. VOMNINV.
282. INGENV [16].

[1] Cf. plus haut, n° 6. — [2] Cf. plus haut, n° 63. — [3] Lire peut-être OF RVTAENI, marque de La Graufesenque. — [4] Lire probablement SILVNI. Marques de La Graufesenque : SILVANI, SILVNVS. — [5] Lire probablement CELADI·MAN, marque de La Graufesenque. Voir Déchelette, *Vases céramiques ornés*, t. I, p. 260. — [6] Cf. plus haut, n° 15. — [7] Cf. plus haut, n° 63. — [8] Marque de La Graufesenque. — [9] Cf. plus haut, n° 22. — [10] Cf. plus haut, n° 22. — [11] Cf. plus haut, n° 41. — [12] Cf. plus haut, n° 22. — [13] Cf. plus haut, n° 22. — [14] Cf. plus haut, n° 85. — [15] Cf. plus haut, n° 79. — [16] Cf. plus haut, n° 257.

Digitized by Google

283. OF.C·C·SA·P✠ (avec une croix).
284. [redacted]ASTI [1].
285. SENEC[redacted] (à rapprocher du n° 269).
286. CABIAW.
287. ATEL· OFIC.
288. OF·PRIMI (le même que les n°s 7 et 214).
289. [redacted]MONIC [2].

Tous ces plats ont été trouvés soit sur le sol, soit pendant les fouilles, au milieu de débris de toute espèce, grandes tuiles à rebords, petites briques, cubes de mosaïque grossière et surtout écailles d'huîtres en très grand nombre.

La forme de ces vases varie à l'infini. Ils sont tantôt à parois verticales, tantôt à parois évasées, à rebords droits ou inclinés, le plus généralement unis à l'intérieur et ornés à l'extérieur.

Les sujets d'ornementation sont très variés et mériteraient une étude particulière.

Nous avons remarqué que les vases portaient généralement deux lignes de dessin : l'une, du sujet principal, située à la partie supérieure; l'autre, formée par des rinceaux, séparée de la première par un simple filet.

Cependant, dans les vases à parois verticales, le motif principal se trouve presque toujours au-dessous.

Le dessin est toujours d'une régularité remarquable et même étonnante pour ces objets qui semblent avoir été d'un usage courant. Les uns ne portent comme ornement que des rosaces ou des bandes striées, entrecoupées par des rinceaux d'une grande finesse ou des branches d'arbres et de fleurs.

Un grand nombre ont des sujets de chasse ou des médaillons qui encadrent différents animaux.

Nous remarquons des médaillons avec des sangliers à la soie hérissée, des oiseaux perchés, des chevaux qui se mordent la queue, des chiens et des lièvres fuyant, des oies debout, et enfin quelques tableaux où se trouvent deux chiens en arrêt devant un oiseau perché sur une branche, et en avant un cerf courant, sautant par-dessus un lièvre qui vient en sens inverse; puis un chien mordant un lièvre à la queue, près d'une biche ou chèvre au repos, et enfin des lions debout et des ânes agenouillés qui semblent brouter.

[1] Lire probablement CASTI. Marque de La Graufesenque : OF CASTI.
[2] Lire probablement DAMONI O. Marques de La Graufesenque : DAMONI, DAMONO.

Digitized by Google

Sur un de ces fragments de vase, on voit aussi un Amour ailé à genoux qui semble offrir quelque objet à un autre personnage, mais le morceau n'est pas assez complet pour permettre de déterminer ni l'objet offert, ni le personnage qui est en face.

Un autre sujet représente une femme le menton appuyé sur la main droite, qui est soutenue à son tour par la main gauche placée à hauteur de la ceinture.

Il faut citer encore un personnage jouant de la lyre, ayant devant lui un autre personnage jouant d'un autre instrument qu'on ne peut préciser; des lutteurs en position d'attaque et de défense; des chiens mordant un lion; des personnages avec bouclier, massue, et armes diverses; de petits Amours semblant porter un message, une tête d'empereur.

La décoration est très variée : on y trouve des feuilles d'arbres et de plantes de plusieurs espèces : vigne, chêne, lierre, pin, etc.

Les objets trouvés intacts sont très rares; jusqu'à présent nous n'avons recueilli que deux petits vases, l'un de terre rouge vernissée sans ornementation et avec marque déjà connue (INRR, n° 149), l'autre de forme plus singulière.

C'est une poterie très commune qui n'a aucun rapport avec les autres vases. Ce vase n'a d'ailleurs ni ornements, ni marque de potier. On peut se demander si ce n'est pas une lampe.

Nous avons découvert aussi les débris d'une jarre très grande, semblable à celles qui se trouvent au Musée de Narbonne et qui servaient à conserver le vin ou l'huile.

Parmi les fragments de poterie, beaucoup n'ont pas de sujet; dans ce cas, la terre est moins fine, la fabrication moins élégante.

En recueillant tous ces débris qui n'ont peut-être pas une grande valeur archéologique, nous avons pensé pouvoir seconder la tâche de ceux qui ont entrepris récemment la reconstitution de la céramique antique et surtout la recherche des centres où se fabriquaient tous ces plats dont le vernis, malgré le temps et la destruction, s'est conservé intact et brillant comme au premier jour de leur fabrication.

La profusion des débris recueillis et celle des noms que nous avons pu relever semblent indiquer que les fabricants étaient nombreux dans la région narbonnaise et que l'usage de cette céramique était devenu très commun.

Digitized by Google

Jusqu'à présent, nous n'avons relevé qu'un monument décapité dont nous suivons le contour et dont nous donnerons la description plus tard, quand l'état d'avancement des fouilles nous le permettra.

Nous préparons en même temps la reproduction de tous les sujets que nous avons rencontrés.

MOLINS,

Capitaine au 100e d'Infanterie.

Digitized by Google

MARQUES DE POTIERS
TROUVÉES À NARBONNE.

OBSERVATIONS DE M. J. DÉCHELETTE,
Conservateur du Musée archéologique de Roanne,
Correspondant du Comité.

L'examen des découvertes céramiques faites par M. le capitaine Molins à Narbonne peut donner lieu à quelques observations.

Dans mon récent ouvrage sur les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, je me suis attaché à démontrer que les poteries rouges fabriquées dans les ateliers rutènes, particulièrement dans les importantes manufactures de *Condatomagus* (aujourd'hui La Graufesenque, commune de Millau, Aveyron), avaient été l'objet d'un commerce extérieur très étendu, durant la seconde moitié du premier siècle de notre ère. On les retrouve en effet dans les péninsules ibérique et italique et même, quoique plus rarement, dans les stations romaines de l'Afrique du Nord. J'avais reconnu de plus que les poteries sigillées de l'Auvergne, si répandues à l'époque des Antonins dans les Îles Britanniques, faisaient, au contraire, presque entièrement défaut dans les régions méridionales de l'Empire.

Les nouvelles découvertes dues à M. le capitaine Molins confirment pleinement ces constatations. Le commerce d'exportation des poteries rutènes s'étant exercé surtout par voie de mer, il était naturel de supposer que Narbonne avait été un des principaux entrepôts de ce transit, puisque, suivant le témoignage de Strabon, son port célèbre, où se pressait une nombreuse affluence de marchands et d'étrangers, l'emportait sur tous ceux de la Celtique. Nous pouvons maintenant substituer ici aux conjectures des preuves matérielles.

M. le capitaine Molins a été frappé, à juste titre, par l'extraor-

Digitized by Google

dinaire abondance des débris de vases rouges qu'il a recueillis sur l'emplacement présumé du «Port des Galères». Mais c'est à tort qu'il semble vouloir l'expliquer par l'hypothèse d'une fabrication locale. «La profusion des débris recueillis, écrit-il, et celle des noms que nous avons pu relever, semblent indiquer que les fabricants étaient nombreux dans la région narbonnaise et que l'usage de cette céramique était devenu très commun.»

En réalité, j'ai pu m'assurer que la masse des noms de potiers appartient aux ateliers rutènes. Le lieu de fabrication des vases rouges sigillés peut être déterminé le plus souvent à l'aide des estampilles, s'il s'agit de vases unis, et par l'étude simultanée des estampilles et du décor, s'il s'agit de poteries ornées. Je n'ai donc pas à entrer dans de longs commentaires. Je me suis contenté d'inscrire en regard des marques de Narbonne publiées par M. Molins les marques semblables ou similaires découvertes dans les officines de La Graufesenque, d'après l'ancienne liste de M. l'abbé Vialettes[1].

Si j'avais eu sous les yeux ces fragments de Narbonne ou les estampages de leurs marques, le nombre des rapprochements eût été à coup sûr plus considérable, car les lectures données par M. Molins présentent bien des incertitudes. Les estampilles des potiers rutènes étaient souvent tracées avec beaucoup de négligence et en caractères peu distincts. Les ligatures y sont fréquentes et achèvent d'en rendre la lecture malaisée.

On remarquera que presque toutes les marques qui ne se retrouvent pas chez les Rutènes semblent être incomplètes ou d'une lecture erronée. Aucune ne paraît pouvoir être attribuée aux manufactures italiques ou arvernes.

A peu d'exceptions près, tous les principaux potiers rutènes figurent dans le relevé de M. le capitaine Molins.

Ces constatations sont d'ailleurs confirmées par l'examen des fragments à reliefs. Le plus grand nombre se classent aux formes 29 et 30 et présentent les modèles variés de rinceaux dont j'ai donné le classement général, d'après les vases rutènes. Quant aux types, à trois ou quatre unités près, qui constituent des types nouveaux et inédits, on les trouve dans mon recueil, avec les deux astérisques désignant ceux de La Graufesenque.

[1] Cf. *Vases céramiques ornés*, t. I, p. 82.

Digitized by Google

Voici ceux que j'ai notés sur les estampages qui m'ont été communiqués :

Minerve, n° 81; Vénus ou femme nue, n° 203 (dimensions plus grandes); Amour, n° 274; Hercule (?), n° 462; Femme drapée, n° 539; Homme drapé, n° 521; Gladiateur, n° 603; Gladiateur, n° 604; Tête virile, n° 667; Lion terrassant une gazelle, n° 779; Chien, n° 916 *bis;* Lapin, n° 954; Quadrupède indéterminé, n° 976; Oiseau à droite, n° 1009; Aigle, n° 982; Cygne, n° 1003 [1].

En terminant, j'exprime le désir que M. le capitaine Molins poursuive ses recherches intéressantes et qu'il veuille bien publier les types figurés inédits qu'il a déjà recueillis ou qu'il recueillera à l'avenir dans ses trouvailles de vases sigillés, ornés de reliefs.

Joseph Déchelette,

Conservateur du Musée de Roanne.

[1] Dans mon recueil, les types 203 et 1009 ont trois astérisques, c'est-à-dire qu'ils appartiennent tout à la fois à La Graufesenque et à Lezoux. La tête virile couronnée n° 667 n'a pas encore été retrouvée en fabrique.

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

CHASSE DE SAINT CALMINIUS

FACE ANTÉRIEURE

Digitized by Google

Digitized by Google

LA
CHÂSSE DE SAINT CALMINIUS
AU MUSÉE DOBRÉE,

PAR M. P. DE LISLE DU DRENEUC,
Conservateur du Musée archéologique de Nantes.

La châsse de saint Calminius, un des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie de Limoges au XIIIe siècle, est restée ignorée depuis de longues années. Elle avait un moment attiré l'attention des Viollet-le-Duc, Didron, Labarte [1], lors de son passage dans la collection du prince Soltykoff; mais, depuis la vente de cette célèbre collection, elle avait complètement disparu. Achetée sous le nom d'un intermédiaire par M. Th. Dobrée, les amateurs l'avaient tout à fait perdue de vue et, depuis 1861, elle était enfouie parmi ses riches collections, qu'il ne communiquait à personne.

Maintenant que, grâce à la fondation du Musée Dobrée, la châsse de saint Calminius est accessible à tous, nous croyons devoir la signaler. Une autre circonstance nous engage à la décrire et à la figurer ici. Malgré la grande importance de cette pièce, on l'a parfois confondue avec une autre châsse de saint Calmin.

Nous allons d'abord donner la description de la châsse du Musée de Nantes, puis nous expliquerons la cause de ce dualisme.

La châsse de saint Calmin de l'abbaye de Tulle. — Cette châsse a la forme d'une nef avec transept central. Elle est de cuivre doré et émaillé; les figures qui la décorent sont faites au repoussé. Au centre de la face principale, le Christ nimbé, bénissant et tenant un livre. A sa droite, saint Martin bénissant de la main droite, et tenant de la gauche une crosse; au-dessus des épaules, l'inscription S. MARTINVS; à gauche du Christ, saint Calminius, S. CALMINIUS, debout et tenant un livre (pl. III).

[1] Voir *Bulletin archéologique*, 1904, p. CXLII.

Digitized by Google

Les figures sont abritées sous des arcades. Le fond est orné de rinceaux se détachant sur un émail de diverses couleurs.

Deux anges thuriféraires sont posés sur les rampants du toit.

A l'extrémité gauche de la châsse s'ouvre une porte cintrée, avec l'image de saint Pierre; à l'extrémité opposée est représenté saint Paul tenant une épée de la main droite, et un livre de la main gauche (pl. IV).

La face postérieure est décorée de médaillons représentant l'Annonciation et la Visitation; ces deux médaillons sur le toit; puis l'Adoration des Mages, en deux médaillons, et la Nativité; dans cette dernière scène, la Vierge est étendue sur un lit et, au fond, paraissent l'âne et le bœuf. Six demi-médaillons trilobés, avec des anges au centre, complètent la décoration (pl. V).

Les émaux sont en taille d'épargne.

Des pierres enchâssées décorent la châsse, et la crête du faîtage est surmontée de boules de cristal.

Cette châsse mesure 0 m. 69 de long, 0 m. 60 de haut et 0 m. 20 de large. Elle appartient à la première moitié du XIIIe siècle.

La châsse de saint Calmin du Musée Dobrée provient de l'ancienne abbaye de Tulle.

Saint Calminius, vulgairement saint Carmery (*sanctus Calminus*, *Calmineus*, *Calmelius*), duc d'Aquitaine, vivait au XIIe siècle d'après les Bollandistes; c'est l'avis de Baluze et de dom Mabillon. L'inscription de l'antique châsse où étaient placées ses reliques le fait fondateur de trois abbayes : celle de Mozac, près de Riom (Puy-de-Dôme), celle de saint Chaffre, aux environs de la ville du Puy, et celle de Tulle.

Les restes de saint Calmin furent d'abord conservés dans une châsse de bois placée derrière le grand autel de l'église abbatiale de Mozac. Jusqu'au XIIe siècle, ainsi que nous le dit Viollet-le-Duc, l'usage était de conserver les reliques des saints et des fondateurs dans des châsses reliquaires de la grandeur d'une châsse ordinaire, placée sous l'autel. Mais, à partir du XIIIe siècle, on remplace ces grandes châsses, d'un aspect assez triste, par d'élégants reliquaires en forme de chapelles ou d'églises, que l'on plaçait sur l'autel et que l'on portait en procession.

En 1127, l'église de Mozac fut saccagée par les soldats de Louis

Digitized by Google

CHASSE DE SAINT CALMINIUS

EXTRÉMITÉS

Digitized by Google

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

CHASSE DE SAINT-CALMINIUS

FACE POSTÉRIEURE

Digitized by Google

Digitized by Google

le Gros et la châsse violée. Les ossements furent transportés, au moins en partie, dans la crypte de l'abbaye de Tulle. On y mit plus tard cette inscription : *Hic est corpus Beati Calminii confessoris quod fuit inventum in tumulo ipsius, qui est infra ecclesiam Aquinæ juxta magnum altare, anno ab incarnatione Domini nostri Iesu Christi* 1172 [1].

En 1227, les ossements de saint Calminius furent partagés entre l'abbaye de Tulle et celle de Mozac qu'il avait fondées.

Plus tard, l'abbaye de Tulle les plaça dans l'élégant reliquaire émaillé que nous venons de décrire; en 1317, le dernier abbé de Tulle devint le premier évêque du nouveau diocèse, érigé par Jean XXII.

De l'abbaye de Tulle, la châsse de saint Calminius fut transportée dans l'église de La Guenne (Corrèze) où elle se trouvait encore vers le milieu du siècle dernier. Dans son Dictionnaire des communes de France, Girault de Saint-Fargeau nous la signale en ces termes : « Dans l'église moderne de La Guenne, on voit une châsse émaillée et ciselée en forme de maison. Au centre, Jésus; à droite, saint Calmin revêtu d'un froc. Les faces latérales, à droite et à gauche, sont ornées des figures de saint Pierre et de saint Paul, gravées au trait sur le cuivre doré et se détachant sur un fond blanc. »

La vente de cette châsse eut lieu le 22 octobre 1841, et elle a donné lieu à un procès [2] intéressant. Acquise à un très bas prix par un sieur Minier, elle fut revendue par lui à un orfèvre de Paris, M. Joyan. Cette vente ayant été dénoncée au Garde des Sceaux par Didron, des poursuites furent autorisées contre le vendeur par le Conseil de préfecture de la Corrèze, le 28 juin 1842.

Le 6 avril, le président du Tribunal civil de la Seine fit mettre la châsse sous séquestre. Au mois de juin, un premier procès, dont les plaidoiries remplirent deux audiences, mit l'orfèvre Joyan hors de cause comme ayant acquis ladite châsse de bonne foi, et condamna le sieur Minier, premier acquéreur, à remettre la châsse à La Guenne.

Minier fit appel, et, le 5 juin 1843, la Cour de Limoges rendit un jugement par lequel la vente de la châsse de saint Calmin au

[1] E. Rupin, *L'œuvre de Limoges.*

[2] Tous les détails de ce procès nous ont été obligeamment transmis par M. Ernest Rupin qui les a relatés au *Bulletin archéologique de la Corrèze*, en 1891.

Digitized by Google

sieur Joyan est confirmée comme ayant force de chose jugée. Minier fut condamné à verser à la fabrique le prix de la châsse.

Joyan céda peu après cette châsse tant contestée, et elle fut achetée par le prince Soltykoff pour 8,106 francs.

Entrée dans la collection du prince Soltykoff, elle porte au catalogue de vente le n° 62. Elle figure maintenant au Musée Dobrée et est enregistrée et décrite au catalogue général de ce musée sous le n° 201.

Nous avons dit qu'au XIIe siècle les reliques de saint Calmin furent partagées entre les abbayes qu'il avait créées. Le monastère de saint Chaffre, sa troisième fondation, ne paraît pas avoir eu de châsse de saint Calmin, peut-être parce qu'elle possédait, et conserve encore, les restes de saint Chaffre placés dans un buste reliquaire.

Châsse de saint Calminius, de l'abbaye de Mozac. — Au monastère de Mozac, après le partage des reliques de saint Calmin avec l'abbaye de Tulle, on joignit ce qui restait de ses ossements à ceux de sainte Namadia, son épouse, qui avait aussi contribué à la fondation de l'abbaye.

La châsse où on les plaça et qui est actuellement conservée dans l'ancienne église abbatiale, devenue église paroissiale de Mozac, est fort grande; elle mesure 0 m. 80 de long sur 0 m. 40 de haut, et a la forme d'une nef sans transept.

Sur une des grandes faces on voit, dans la partie formant toit : au centre, le Christ bénissant, entouré des quatre symboles des Evangélistes; au bas, le Christ en croix, la sainte Vierge et saint Jean de chaque côté, deux anges au-dessus des bras de la croix. A gauche et à droite de ces deux sujets principaux, les douze Apôtres. Les figures sont en relief.

Au côté latéral de gauche, saint Austremoine. Sur l'autre face, les figures sont gravées sans relief et les sujets sont ceux de la vie de saint Calminius, apôtre de l'Auvergne[1].

Le premier panneau à gauche représente la mise au sépulcre de saint Calminius. On voit son âme emportée par les anges : *Hic anima ab angel. portatur.*

[1] Voir Ernest Rupin, *L'œuvre de Limoges*, p. 100 à 106. Description accompagnée de figures.

Digitized by Google

Le deuxième panneau a pour sujet la mise au sépulcre de sainte Namadia; plus haut, elle est emportée par les anges. *Hic in monasterio Mauziaco ab angel ducitur.*

Au troisième panneau, *Petrus abbas* est représenté entre deux lévites, devant l'autel avec la légende : *Petrus abbas Mauziacus* (*sic*) *fecit capsiam precio.*

Les panneaux inférieurs ne sont pas moins remarquables :

Le premier a pour sujet la construction de l'abbaye de saint Chaffre; à gauche sont les deux personnages de Namadia et de Calminius; à droite, les ouvriers guidés par un ange montent les matériaux. La légende est ainsi conçue : *S. Calminus construit unam abba-[t]iam in Podiensi epatu in onore sce Theofredi martiris.*

Dans le deuxième, les figures de Calminius et de Namadia sont placées de chaque côté d'une abbaye en construction. La légende est en ces termes : *S. Calminius, senator roman(us), construit s(e)c(un)-d(a)m abba[t]iam in Lemovicensi epatu, no(m)ine Thuellam.*

Enfin le dernier sujet représente la construction de l'abbaye de Mozac : *S. Calminius costruit tercia(m) abba[t]iam nomine Mauziacum in Arvernensi epatu in onore S. Caprasii m(arti)ris : et Sci : petr[i] qu(a)m ofer. eisdem Scis.*

Cette châsse pourrait être datée par le pontificat de l'abbé Pierre, son donateur (*Petrus abbas Mauziacus fecit capsiam precio*). Mais comme il y a eu plusieurs abbés de ce nom, il n'est pas très facile de démêler celui auquel on doit en reporter le don.

Elle peut être attribuée soit au deuxième qui était abbé en 1165, soit au troisième qui paraît de 1168 à 1181, plutôt qu'au quatrième qui devint abbé en 1244. Mabillon dit, en parlant de la châsse de saint Calminius à Mozac : « Cette châsse fut faite en 1298 du temps de l'abbé Pierre. » Il est bien vrai qu'en ce temps-là Pierre *de Valeriis* était abbé de Mozac; mais le style de la châsse ne permet pas de la faire descendre jusqu'à la fin du XIIIe siècle.

Nous avons cru utile de donner cette description pour aider à distinguer ces deux châsses, qui ont été parfois confondues dans certains livres.

P. DE LISLE DU DRENEUC,

Correspondant honoraire du Comité.

Digitized by Google

NOTE

SUR

UNE TÊTE DE STATUE

TROUVÉE À MEAUX,

PAR M. GASSIES,

Vice-président de la Société historique et littéraire de la Brie, correspondant du Comité.

La tête de pierre que nous avons l'honneur de signaler à l'attention des archéologues a été trouvée dans les matériaux des anciens moulins de l'Échelle et provient d'une des églises de Meaux, démolie au moment de la Révolution. Elle a été recueillie par la Société d'archéologie de Seine-et-Marne (section de Meaux), puis elle a passé au musée récemment ouvert à l'Hôtel de ville de Meaux (1900), où elle est exposée actuellement.

Le caractère archaïque de ce fragment de sculpture, l'étonnante ressemblance avec des statues asiatiques et même assyriennes nous ont paru des raisons suffisantes pour faire connaître ce monument inédit, dont on trouvera ci-joint la reproduction (pl. VI).

Nous pensons que la tête est celle d'une statue tombale de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle, et non celle d'une statue ayant décoré un pilier central ou un pied-droit de portail.

La facture moins poussée d'un des côtés semble même indiquer que la statue couchée était située dans un enfeu.

C'était le cas d'une statue fameuse autrefois à Meaux et qui, étendue à côté d'une autre, analogue, passait pour être celle du fameux Ogier le Danois.

Sans entrer dans la discussion de cette attribution, nous remarquons simplement la ressemblance de cette tête avec celles des

Digitized by Google

TÊTE DE STATUE DU XIe OU XIIe SIÈCLE,

TROUVÉE À MEAUX.

Digitized by Google

figures d'animaux, lionne allaitant au pied-droit de droite, et aussi les lions et lionnes du pilier de Saint-Pierre de Moissac; deux figures d'homme et de femme du portail occidental (porte centrale) de la cathédrale de Chartres; le buste du reliquaire de Sainte-Baudine (à Saint-Nectaire, Puy-de-Dôme); enfin la figure d'un chapiteau de l'ancienne église Notre-Dame de Paris, n° 144 du Musée du Trocadéro, où se trouvent d'ailleurs tous les moulages des sculptures que j'ai citées.

Les cheveux de la statue de Godefroy d'Eu, évêque d'Amiens, sur le tombeau qu'on voit dans la cathédrale de cette ville, rappellent aussi la chevelure du personnage de Meaux, mais la facture de ce dernier morceau de sculpture nous paraît plus archaïque[1]. Elle remonte, à notre avis, au moins au XIIe siècle et nous paraît, en conséquence, fournir un chaînon de plus pour l'étude si passionnante de l'évolution de notre art national.

G. Gasseies,

Correspondant du Comité.

nasterio reclusa erat...» vers 1070 (Toussaints Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, p. 8, pièce XII). — Une confusion eut lieu dans la suite entre les deux Ogier, comme le prouve un nécrologe cité par Querlon : «Gibelina, soror Otgerii le Danois». — Toussaints Du Plessis est pour la tradition favorable à Ogier le Danois. — Cf. P. Paris, *Bibl. de l'École des chartes*, 1re série, t. III, p. 535, sur Ogier le Danois. — Cf. Romans des Douze pairs. Roman d'Ogier de Dannemarche, publié par Barrois. Paris, Techener. — Il est l'œuvre de Raimbert de Paris. (Voir les derniers vers du roman.)

[1] Pour ce que je dis du style de la statue, comparer ce que dit le Dr Wilhelm Vöge au sujet du *Saint Pierre d'Étampes* et des statues analogues (*Die Anfänge des Monumentale Stiles im Mittelalter*, Strasbourg, 1894).

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉGLISE DE NANTOUILLET.

BAS-RELIEF DU PORTAIL.

Digitized by Google

NOTE

SUR

UN BAS-RELIEF DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DU XVIe SIÈCLE À L'ÉGLISE DE NANTOUILLET,

PAR M. GASSIES,

Vice-président de la Société historique et littéraire de la Brie, correspondant du Comité.

Une note consacrée à Jean Goujon dans le récent volume publié à l'occasion du centenaire de la Société des antiquaires de France, par M. Germain Bapst, membre résidant, me fournit l'occasion d'un rapprochement qui n'a pas été fait avec de magnifiques sculptures qui existent à Nantouillet (Seine-et-Marne).

On connaît bien le château du cardinal Duprat, transformé aujourd'hui en exploitation agricole, et ceux qui se sont occupés de la Renaissance en France n'ont pas négligé les restes de cet intéressant édifice. Léon Palustre a, dans son grand ouvrage, consacré une importante étude au château de Nantouillet.

Il n'a pas non plus oublié l'église voisine d'Othis, mais il n'a pas dit un mot du bas-relief, sur lequel nous voulons insister aujourd'hui.

La vue seule de la photographie (pl. VII) qui accompagne cette note donne une idée de l'importance et de la conservation des sculptures. Elles se trouvent au-dessus de la porte de l'église paroissiale de Nantouillet.

Le château, on le sait, fut reconstruit par Antoine Duprat entre 1521 et 1530 environ. L'église, du moins la façade qui nous occupe ici, est sensiblement postérieure. Le bas-relief, par son style, nous paraît indiquer la seconde moitié du XVIe siècle, et il peut être avec intérêt rapproché des sculptures qui ornent les œils-de-bœuf

Digitized by Google

de la cour du Louvre. Il est bon toutefois de reconnaître la différence de caractère qui existe entre ces sculptures : les reliefs du Louvre sont moins saillants (et aussi plus frustes) que ceux de Nantouillet. On peut à ce propos rappeler cette remarque de Berty (citée par Palustre) : «Il est bien certain que, entre les figures (qui encadrent les œils-de-bœuf) si élégantes, si méplates et les figures maniérées, lourdes et très saillantes de l'attique, il existe une différence de caractère extrêmement sensible au premier abord, mais cette dissemblance, lorsqu'on l'étudie de près, perd en partie son importance, car on observe que la rondeur des bas-reliefs de l'attique décèle plutôt un système adopté en vue de la perspective que le faire d'une main étrangère».

Nous pensons, pour notre part, en ce qui concerne les sculptures de Nantouillet, qu'on peut les attribuer à l'école de Jean Goujon, ou mieux à l'atelier de Jean Goujon, bien qu'elles n'offrent pas les caractères des fameuses figures de la fontaine des Innocents. Elles se rapprochent beaucoup plus de la figure ailée portant un glaive, sculptée sur le manteau de la cheminée d'Écouen, œuvre également incontestée de Jean Goujon.

Sans oser affirmer que le bas-relief de Nantouillet soit l'œuvre du grand sculpteur, sur les travaux duquel plane encore tant de mystère, on peut croire qu'elles ont été exécutées sous sa direction par un de ses collaborateurs immédiats. La figure de droite, par le type même de son visage, rappelle la figure de droite de l'œil-de-bœuf, reproduit par M. Bapst. Les grosses lèvres, le nez aux ailes un peu fortes, la physionomie un peu caprine se ressemblent au point qu'on pourrait croire que le même modèle féminin a posé pour les deux figures.

Remarquons aussi les ressemblances de l'arrangement, le cadre, les colonnes à chapiteaux corinthiens de même profil.

Quant au document qui nous permet de dater d'une façon précise le monument, il nous fournit une date qui concorde tout à fait avec celle des sculptures exécutées au Louvre.

En effet, les commandes, dont M. Bapst publie le texte, datent de 1549, 1550, 1551, 1554; les comptes des Bâtiments du Roi[1] donnent les dates de 1555 à 1562. C'est donc vers 1550, en chiffres ronds, que les bas-reliefs du Louvre ont été exécutés.

[1] *Comptes des bâtiments du roi*, t. I, p. 261, 356 et 387; t. II, p. 25, 44 et 63.

Digitized by Google

Nous n'aurions aucune date à invoquer pour le bas-relief de Nantouillet si, par bonheur, l'instituteur du village[1] n'avait relevé en 1884, au cours de la démolition d'une vieille maison adossée à la mairie actuelle et située en face de l'église, deux fragments de la plaque en marbre noir, qui était autrefois placée au fronton de l'église, entre les deux figures de femmes assises, — au milieu de l'encadrement. Ces fragments portent en majuscules :

.....RVM REGE
(res)TITVTA M.D.LX

Cette date de 1560 pour la pose des bas-reliefs sur la façade de l'église reconstruite s'accorde bien avec le style des statues, exécutées sans doute sur la commande d'Antoine Duprat, Ve du nom, qui fut prévôt de Paris (19 février 1553) et épousa Anne de Barbanson, fille de François de Barbanson, seigneur de Canny, et d'Antoinette de Vaizières.

Cette Anne de Barbanson était la nièce de la duchesse d'Étampes, Anne de Pisseleu.

Les trèfles du blason de Duprat (qui étaient peints) sont encore visibles sur le blason que soutient la figure de gauche; les clous de la porte sont également en forme de trèfle.

Il nous paraît donc probable que le bas-relief de Nantouillet a été exécuté vers le milieu du XVIe siècle (avant 1560) pour le compte d'Antoine Duprat, par un des sculpteurs qui travaillaient pour la Cour, Pierre L'Heureux, François L'Heureux, Martin Le Fort, Pierre Nanyn ou Étienne Carmoy, sous la direction ou d'après les dessins de Jean Goujon.

G. Gassies,
Correspondant du Comité.

[1] Qui était alors M. Lange, actuellement rédacteur du journal *Le Briard*, à Meaux. — Cf. A. Mélaye, *Nantouillet, notice historique et héraldique de ses seigneurs*, dans *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie*, t. II, p. 108.

Digitized by Google

NOTE

SUR

LA RESTAURATION DES VITRAUX

DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES,

PAR M. LE CHANOINE MÉTAIS,

Correspondant du Comité, à Chartres.

La restauration des vitraux de la cathédrale de Chartres, heureusement entreprise aux frais de l'État, intéresse au plus haut point les artistes et les archéologues.

Les verrières du portail royal ou occidental, réputées du XIIe siècle, méritent une attention toute spéciale. Leur remise en plomb est aujourd'hui achevée. Sans doute, l'exécution matérielle de cet important labeur offre toutes les garanties de solidité désirables, mais l'artiste et l'archéologue peuvent avoir quelques réserves à faire et quelques observations à présenter. Membre du clergé chartrain, nous ne pouvons rester indifférent à tout ce qui concerne la splendeur de notre merveilleuse cathédrale.

Notre première observation vise quelques fragments neufs que l'on a cru devoir ajouter à la verrière de la baie centrale. Il s'agit de la bordure inférieure. Avant la descente du vitrail, en 1900, cette bordure n'existait plus : une assise de pierre de taille en tenait place. Elle avait existé cependant jadis, et Lassus a pu la dessiner pour sa monographie de la cathédrale [1], planche XXVIII. A-t-elle été descendue lors de la restauration du portail vers 1850, pour appuyer les échafaudages sur le bord de cette fenêtre ou pour toute autre cause? Toujours est-il qu'elle ne figure pas dans les primitives photographies de cette facade antérieures à 1900.

[1] *Monographie de la cathédrale de Chartres*, publiée par ordre de l'Empereur et par les soins de M. le Ministre de l'Instruction publique. — Paris, Imprimerie nationale, 1865.

Digitized by Google

La bordure nouvelle est d'un coloris beaucoup trop clair, à côté du reste du vitrail; la différence s'accentue sous les rayons du soleil; l'émail du verre n'oppose plus un obstacle suffisant à la trop grande vivacité de la lumière; la douceur, la richesse et le velouté des couleurs disparaissent : cette bande est alors en opposition violente avec le reste du vitrail.

Mais il est un autre point, plus grave à notre avis, sur lequel nous croyons de notre devoir d'appeler l'attention du monde artistique.

Restaurer un monument n'est pas le transformer, mais lui rendre son état primitif, le rétablir tel qu'il est sorti des mains de l'artiste. Pour atteindre ce but, il faut bien comprendre l'idée qui a dirigé celui qui l'a conçu et exécuté; et, s'il reste des doutes sur son dessein primitif, mieux vaut alors le laisser dans la disposition précise où on l'a trouvé, que de tenter une disposition incertaine.

Cette faute avait été commise au XVIe siècle, lors d'une première restauration, comme il sera facile de le constater bientôt. Les traces de ce premier essai se remarquent en plusieurs points, spécialement à la tête de la Vierge. M. Durand, auteur du texte explicatif de la monographie de Lassus [1], l'a reconnu sans crainte d'erreur.

Le verrier du XVIe siècle ne semble pas avoir compris les sujets représentés dans chaque panneau, quand il adopta l'ordonnance copiée fidèlement par Lassus dans son magnifique *Atlas*. Pour en juger plus sûrement, il est utile de rappeler plusieurs principes :

1° Le vitrail est consacré à l'enfance de Notre-Seigneur;

2° L'artiste, très habile, il faut le proclamer, voulut donner à son œuvre tout le charme possible pour l'œil, par l'agencement des couleurs et des dessins et par la symétrie parfaite. C'est ainsi que les panneaux sont les uns ronds avec un fond bleu, et les autres carrés avec un fond rouge. Cette variété exigeait un classement spécial. Les ronds ne pouvaient se suivre tous, mais alterner avec les carrés : par ce fait, les couleurs se mélangeaient dans une éclatante et merveilleuse mosaïque.

[1] *Monographie de Notre-Dame de Chartres.* — Explications des planches par M. Paul Durand. — Paris, Imprimerie nationale, 1881.

Digitized by Google

De plus, il devait chercher aussi à instruire les fidèles et éviter de les induire en erreur. Il devait donc suivre un ordre logique dans la représentation des faits, adopter une chronologie déterminée, et non pas jeter avec insouciance les scènes sans avoir égard ni au temps, ni aux circonstances. La visite des Mages, par exemple, ne peut être placée indistinctement avant tel ou tel autre fait de l'enfance de Jésus; et puisque plusieurs tableaux lui sont consacrés, ils doivent avoir entre eux une succession raisonnée. Poser la question, c'est la résoudre. Les peintres verriers du XIIe siècle ne le cédaient certes en rien à ceux de nos jours dans la science de l'histoire sacrée. On ne peut donc les accuser, ni les soupçonner d'ignorance sur ce point, que si l'ordre chronologique ne peut en aucune façon s'adapter à la symétrie de leur œuvre; mais si, par contre, ils s'établissent simultanément sans difficulté, cette concordance n'est pas l'effet du hasard, elle a été voulue évidemment et primitivement suivie.

Or, dans la disposition adoptée au XVIe siècle, la symétrie seule a été respectée, la chronologie est mise de côté. Jetez un coup d'œil sur la splendide chromolithographie de Lassus, et l'erreur vous apparaîtra évidente (voir plus loin le tableau I).

L'artiste moderne a voulu, et à bon droit, corriger cette faute. Il reconnaît par là le principe exposé ci-dessus, de la concordance nécessaire de l'histoire avec la symétrie; mais on peut craindre qu'il n'ait en partie échoué dans l'application de ce principe.

Pour plus d'évidence dans notre démonstration, nous allons dresser trois tableaux : le premier reproduit l'ordre donné dans Lassus; le deuxième, l'ordre actuel; le troisième, l'ordre qu'on aurait dû suivre à notre avis (voir plus loin la figure).

La lecture du vitrail se fait de gauche à droite et de bas en haut. Nous désignons chaque panneau par une lettre de l'alphabet. Il sera facile de suivre ainsi, d'un tableau à l'autre, les transpositions adoptées par l'artiste moderne et celles que nous proposons.

1er TABLEAU.	2e TABLEAU.
1 A. Annonciation.	1 A. Annonciation.
2 B. Visitation.	2 B. Visitation.
3 C. Nativité.	3 C. Nativité.
4 D. Anges et bergers.	4 D. Anges et bergers.
5 E. Hérode et les docteurs.	5 E. Hérode et les docteurs.

Digitized by Google

6	F.	Les Mages écoutent Hérode. L'étoile a disparu.	6	L.	L'Ange apparaît aux Mages endormis.
7	G.	Les Mages présentent leurs offrandes.	7	I.	Les Mages guidés par l'étoile s'en retournent.
8	H.	Marie et Jésus les reçoivent.	8	H.	Marie et Jésus les reçoivent.
9	I.	Les mages s'en retournent guidés par l'étoile.	9	G.	Les mages presentent leurs offrandes.
10	J.	Purification.	10	J.	Purification.
11	K.	Marie et le vieillard Siméon.	11	K.	Marie et le vieillard Siméon.
12	L.	L'ange apparaît aux Mages endormis.	12	F.	Les Mages debout : l'étoile a disparu.
13	M.	Hérode ordonne le massacre.	13	M.	Hérode ordonne le massacre des Innocents.
14	N.	Massacre des Innocents.	14	N.	Massacre des Innocents.
15	O.	*Id.*	15	O.	*Id.*
16	P.	Fuite en Égypte.	16	P.	Fuite en Égypte.
17	Q.	Le peuple acclame Jésus.	17	U.	Songe de Joseph.
18	R.	Retour d'Égypte.	18	R.	Retour d'Égypte.
19	S.	Chute des idoles.	19	S.	Chute des idoles.
20	T.	Baptême de Jésus,	20	T.	Baptême de Jésus.
21	U.	Songe de Joseph.	21	Q.	Le peuple acclame Jésus.
22	V.	Entrée de Jésus à Jérusalem.	22	V.	Entrée de Jésus à Jérusalem.
23	X.	*Ibid.*	23	X.	*Ibid.*
24	Y.	La foule acclame Jésus.	24	Y.	La foule acclame Jésus.

Au sommet, Glorification de Marie.

Le premier tableau est défectueux. La simple lecture de la légende le prouve. La Purification et la Présentation au temple, J, K, sont intercalées au milieu des tableaux consacrés aux Mages. La chute des idoles, S, est placée après le retour d'Égypte : elle eut lieu, en réalité, lors de l'arrivée de Jésus en cette contrée. Le songe de Joseph, qui eut lieu au retour d'Égypte, vient après le baptême de Jésus.

Le deuxième, qui reproduit l'état actuel, est pour nous plus répréhensible encore.

Ainsi au n° 6 L, l'apparition de l'ange aux Mages endormis est

Digitized by Google

placée avant leur arrivée devant Jésus, et cependant, d'après l'Évangile elle eut lieu après leur adoration, au moment du retour.

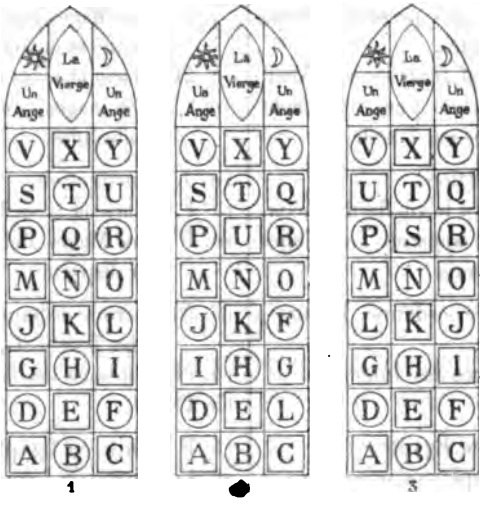

Ordre reproduit par Lassus. Ordre actuel. Ordre proposé.

Cathédrale de Chartres. — Vitrail de la façade.

Au n° 8 H, Jésus reçoit les Mages et leurs offrandes, et cependant, au numéro suivant, n° 9 G, les Mages ont toujours leur pièce d'or à la main et tournent le dos au divin Enfant. L'inverse devrait exister.

La même anomalie se voit aux n°s 5 et 6. Hérode, au n° 5 E, après avoir consulté les docteurs, veut transmettre ses recommandations aux Mages qui étaient venus le consulter; mais au numéro suivant, 6 L, il a devant lui, non des Mages attentifs à ses paroles, mais profondément endormis.

Au n° 12 F, les mages paraissent encore après les deux scènes de la Purification et de la Présentation au temple. Dans ce tableau n° 12, les Mages se consultent : ils sont privés de la lumière miraculeuse de l'étoile, ce qui leur arriva à Jérusalem, quand ils vinrent demander l'avis d'Hérode avant d'aller à l'étable. C'est un nouvel anachronisme.

Enfin, au n° 19 S, la chute des idoles est placée après le retour d'Égypte : elle eut lieu certainement à l'arrivée de Jésus en ce pays.

Digitized by Google

Cette disposition est donc moins acceptable encore que celle du XVIe siècle.

Si l'on consulte avec attention les données des Évangiles et de la tradition, la solution du problème sera facile et l'accord de la symétrie et de l'histoire sera parfait. Nous avons dressé, pour faciliter l'intelligence de cette disposition, un troisième tableau dont voici l'explication.

1 A. — Annonciation. Marie est debout, un livre d'or fermé retenu sur la poitrine par la main gauche. Sa robe rouge et son manteau bleu sont ornés de riches broderies, un voile blanc lui couvre la tête. L'Esprit-Saint, sous forme de colombe avec l'auréole divine, vient se reposer sur elle. L'ange, avec ses grandes ailes multicolores, un sceptre à la main, la salue. (S. Luc, I, 26, 27.)

2 B. — Visitation. Marie a une robe verte et un manteau rouge. Son vêtement change ainsi à chaque scène, mais partout le voile qui lui couvre la tête porte à la hauteur du front une +, sauf quand il est remplacé par une couronne. (S. Luc, I, 39, 40.)

3 C. — Nativité de Notre-Seigneur. La sainte Vierge est couchée dans un lit à double rideau. L'Enfant Jésus, entouré de bandelettes, est dans une crèche élevée sur une galerie à colonnes. Les têtes du bœuf et de l'âne sont suspendues au-dessus de l'Enfant. (S. Luc, II, 7.)

4 D. — Les anges annoncent la naissance du Messie à trois bergers. (S. Luc, II, 8, 9 à 17.)

5 E. — Tableau à deux compartiments. Dans le premier, deux docteurs consultent le livre ouvert des Saintes Écritures. Dans le deuxième, Hérode, couronne en tête, sceptre à la main, assis sur un trône, la main droite levée, parle aux Mages qui paraissent dans la scène suivante. (S. Math., II, 1 à 7.)

6 F. — Les Mages, en effet, tournés vers Hérode, écoutent ses recommandations perfides. Conformément au texte évangélique, ils sont en ce moment privés de la lumière de l'étoile miraculeuse. (S. Math., II, 7, 8.)

7 G. — Les Mages, leurs présents à la main, se dirigent vers Jésus; ils sont guidés par l'étoile. La pièce d'or qu'ils tiennent semble porter des caractères gravés. (S. Math., II, 9, 10.)

8 H. — Marie, assise sur un trône placé sous un arc triomphal, la tête ceinte d'une couronne, un sceptre à la main droite comme une reine,

Digitized by Google

tient sur ses genoux l'Enfant Jésus qui bénit les Mages de la scène précédente vers lesquels il est tourné. (S. Math., ii, 11.)

9 I. — Les Mages s'en retournent, toujours guidés par l'étoile. Ils n'ont plus la pièce d'or à la main, et ils tournent le dos à la scène précédente, pour ne laisser aucun doute sur leur départ.

10 L. — Les Mages endormis ont un songe : un ange les avertit d'éviter Hérode et de s'en retourner en leur pays par un autre chemin. Les Mages sont tous couronnés, l'un d'eux paraît plus jeune avec sa barbe naissante, aucun d'eux n'est noir. (S. Math., ii, 12.)

11 K. — Marie présente l'Enfant Jésus au vieillard Siméon et à la prophétesse Anne, au-dessous d'une sorte d'autel. (S. Luc, ii, 22, 23, 25 à 38.)

12 J. — Purification. Les trois suivantes de Marie offrent, l'une, deux colombes, et les deux autres un cierge. (S. Luc, ii, 24.)

13 M. — Hérode, frustré et furieux, assis sur son trône à colonnes, donne des ordres à deux séides armés de longues épées, et dont l'un est couvert d'une cotte de mailles. (S. Math., ii, 16.)

14 N. — Massacre des Innocents. (*Ibid.*)

15 O. — *Id.* Les deux bourreaux ont des épées bleues. (*Ibid.*)

16 P. — Fuite en Égypte. Marie, assise sur une ânesse blanche, tient l'Enfant Jésus sur ses genoux et une palme à la main gauche. Joseph la conduit, portant sur l'épaule un bâton auquel sont suspendues une besace et une gourde en forme de tonnelet. Les voyageurs vont de gauche à droite. (S. Math., ii, 14.)

17 S. — Chute des idoles à l'arrivée de Jésus en Égypte. Celles-ci étaient érigées sur deux colonnes et étaient l'une d'or, à gauche, et l'autre d'argent, à droite, dans un temple spacieux à colonnades romanes, couvert par des toitures imbriquées, flanquées de tourelles ajourées. Au-dessus de chaque statue brûlaient trois lampes.

18 R. — Retour d'Égypte. Les voyageurs vont de droite à gauche. Jésus bénit de la main droite et tient un livre de la main gauche, comme pour signifier qu'il est maintenant en âge d'enseigner. Dans le tableau P, au départ, il étendait les mains en signe d'admiration. (S. Math., ii, 21.)

19 U. — Songe de Joseph. Avant d'arriver en Judée, l'ange apparaît à Joseph pour le rassurer et lui annoncer a mort d'Hérode. Joseph a

Digitized by Google

l'auréole comme à la Nativité, mais il en était dépourvu à l'aller et au retour d'Égypte. (S. Math., ii, 22.)

20 T. — Baptême de Jésus dans le Jourdain. A sa droite Jean-Baptiste, à sa gauche un ange qui tient son vêtement. L'Esprit-Saint, sous forme de colombe, descend sur Jésus. (S. Math., iii, 13.)

21 Q. — Le peuple juif, représenté par deux femmes, la tête couverte d'un voile, et trois hommes sortent de la ville pour écouter les prédications de Jésus et le suivre. La ville est entourée de remparts crénelés, munis de hautes tours.

22 V. — Huit apôtres, les pieds nus, dont trois tiennent des livres, sans doute les Évangélistes, suivent Jésus.

23 X. — Les quatre autres les précèdent dans ce tableau; le quatrième Évangéliste porte aussi son livre. Devant eux, Jésus s'avance, monté sur une ânesse blanche, un rameau d'or à la main, foulant aux pieds de sa monture des branches d'arbres et des vêtements. Devant lui, deux hommes l'acclament, des branches à la main.

24 Y. — La foule, dans ce tableau, vient en triomphe au-devant de Jésus, les uns portant des branches, les autres montés sur les toits des maisons; enfin dans la ville le peuple contemple ce spectacle par-dessus les remparts crénelés, soutenus par sept tours. Deux portes de la ville, l'une d'or et l'autre d'argent, aux ferrures bien apparentes, sont encore fermées [1].

[1] Pour être absolument complet, nous devons observer que les panneaux carrés de la colonne centrale, dans l'ordre suivi par Lassus (tableau 1), savoir les panneaux E, K, Q et X, sont encadrés dans une petite bordure composée de trois pièces variées : d'arabesques successivement jaunes, roses et vertes, séparées par des ronds et des carrés bleus. Les carrés des deux autres colonnes ont une bordure plus simple, composée de demi-roses alternativement jaunes, roses et vertes sur fond bleu.

Évidemment Lassus a voulu respecter cette symétrie, à peine perceptible même avec des jumelles, ce qui l'a conduit à rejeter la *Chute des Idoles*, le *Retour d'Égypte* et le *Songe de Joseph* après le *Baptême de N. S.*

L'artiste moderne (2e tableau) n'en a pas tenu compte, et a placé avec raison le panneau Q après le *Baptême de N. S.*, suivant la chronologie.

Il serait facile toutefois de remédier même à cette petite irrégularité en corrigeant la faute de mise en plomb commise au xvie siècle. Il suffirait de détacher de sa bordure le sujet historique du panneau S, *Chute des Idoles*, et de le transporter dans la bordure du panneau Q et *vice versa*. Ces bordures en effet ont absolument les mêmes dimensions.

S, restant à la place que nous lui assignons dans la colonne centrale, aurait ainsi la même bordure que les autres panneaux de cette même colonne et la symétrie serait respectée dans toute sa rigueur.

Digitized by Google

Le vitrail se termine par la Glorification de la sainte Vierge, assise sur un trône dans une ellipse ogivale, tenant un sceptre de chaque main, sur la tête une couronne ornée de diamants. Sur ses genoux l'Enfant Jésus, tenant le livre des Écritures de la main gauche, bénit de la main droite.

A gauche et à droite, deux anges adorateurs s'inclinent avec admiration devant leur Reine, tenant à la main non pas un encensoir ou un cierge, mais un sceptre, sans doute pour reconnaître la souveraine royauté de Marie.

Au-dessus d'eux, à gauche, le Soleil sortant des nuages par la tête radiée d'un jeune homme, et à droite la Lune, sous forme de croissant, que tient dans les plis de son manteau un buste de femme, semblent aussi en adoration devant le Christ et sa Mère.

« Est-il nécessaire, écrit M. Durand, de recommander à l'admiration le groupe de la Vierge et de son Fils? Leur pose hiératique est pleine de grandeur et de majesté; malheureusement au XIVe siècle (au XVIe, à notre avis) une désastreuse restauration a remplacé les deux têtes anciennes et la couronne posée sur la tête de Notre-Dame. »

Chaque panneau de cette verrière a 1 mètre de côté, et la bordure a 0 m. 50 de largeur,

Comme on le voit, il est aisé de donner à ce vitrail une disposition conforme à l'histoire et à la symétrie. On peut donc souhaiter que le Ministère des Cultes ou des Beaux-Arts fasse procéder à cette restauration, en soi facile à exécuter et peu coûteuse. L'État qui a déjà tant fait pour la conservation de ces admirables verrières, mériterait de nouvelles louanges de la part de tous les artistes.

Un mot seulement sur la restauration des deux autres baies.

Celle de gauche, consacrée à la Passion de Notre-Seigneur, comprenant 14 scènes, a été bien rétablie dans son ordre logique; toute erreur était d'ailleurs impossible, chaque panneau étant relié à ses voisins par une petite rosace dessinée sur l'angle intérieur.

Nous ferons seulement remarquer que la bordure existe en entier à la partie inférieure du vitrail, qu'on la devine à la partie supérieure mais qu'elle a complètement disparu de chaque côté, par suite du déplacement du portail roman, — question qui a tant agité

Digitized by Google

les archéologues en ces derniers temps. Il serait même facile d'apprécier exactement les proportions de ce rétrécissement par la double largeur de cette bordure enlevée, et de les contrôler par comparaison avec les dimensions de la baie de droite.

Celle-ci représente l'arbre de Jessé. Par quelle fortune un des panneaux latéraux, à la naissance de la courbe de l'arc brisé, du côté gauche, consacré au prophète Habacuc, a-t-il été entièrement refait, mais avec un coloris si différent de tout le reste du vitrail, qu'il fait réellement tache sur tout l'ensemble? A notre connaissance ce panneau a été refait deux fois sans succès. Serait-il impossible à un artiste moderne de retrouver la teinte verte et rouge si brillante et si douce dans tous les autres panneaux, puisqu'elle est ici trop foncée et trop terne?

Il suffira de signaler ces quelques défectuosités pour en obtenir la correction.

Ch. Métais,

Correspondant du Comité.

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES

RECONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES

EXÉCUTÉES

PAR LES OFFICIERS DES BRIGADES TOPOGRAPHIQUES

D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

PENDANT LA CAMPAGNE DE 1903-1904,

PAR M. LE COMMANDANT TOUSSAINT.

Les levés ont porté sur les feuilles suivantes :

Algérie : feuilles de Sedbou, Biskra et Méchéria;

Tunisie : feuilles de Souk-el-Arba, Bir-Rekeb, El-Hamma des Beni-Zid, Mennchia, Kébili, Oglat-Merteba, Douz et Djebel-Berga.

ALGÉRIE.

1° La feuille de Sebdou (département d'Oran) comprend au Nord les hauteurs limitant le massif des sources de la Tafna, à l'Est la ligne de faîte élevée et boisée qui court entre l'Oued-Khemis et la Tafna, à l'Ouest et au Sud le commencement de l'immense plateau couvert d'alfa qui s'étend d'une part jusqu'à Ras-el-Ma, d'autre part jusqu'à El-Aricha.

Bien que divers archéologues placent à Sebdou le centre romain d'*Atoa*, on ne rencontre aux environs de cette localité aucune trace de l'occupation antique. Les ruines du Koudiat-en-Nessara, près de Taffessera, et du Koudiat-Roum, entre Zahra et Tléta, paraissent être d'origine berbère et non romaine et leur construction ne doit pas remonter au delà du VIIe ou du VIIIe siècle; il en est de

Digitized by Google

même de l'organisation défensive de l'extrémité du plateau du Djebel-Roudjène.

La ruine arabe située près du bordj d'El-Gor semble, par les détails encore visibles de sa construction, être contemporaine des célèbres ruines de Mansoura, près de Tlemcen.

Les ruines mégalithiques sont nombreuses dans la région montagneuse et sur les collines qui ondulent le plateau au Sud-Est et à l'Est de Sebdou; elles se présentent sous la forme de tumulus de 2 m. 50 de diamètre et de 2 mètres environ de hauteur, ou d'enceintes circulaires ou rectangulaires de dimensions variables et formées de longues pierres plates fichées en terre.

2° Dans la feuille de Méchéria, il n'a été relevé aucune trace de la colonisation romaine.

On a signalé sur quelques sommets du Djebel-Antar, seule montagne qui accidente la région, des constructions en pierres sèches que l'on a confondues avec des ruines mégalithiques; ce sont simplement des «méragueb» ou vigies arabes, et non des chouchet ou des basina.

3° La partie de la feuille de Biskra située au sud de l'Oued-Djedi a été levée en 1901 par M. le lieutenant Paul; cet officier y a relevé : de nombreux «djedar» d'origine berbère; l'ancien canal d'irrigation connu sous le nom de «Séguia-bent-el-Chas» et d'autres canaux secondaires s'embranchant soit sur l'Oued-Djedi, soit sur le canal principal; enfin de nombreuses ruines d'établissements agricoles échelonnées sur la rive droite de l'Oued-Djedi entre cette rivière et la séguia précitée, ruines particulièrement denses aux abords d'El-Kasbat, où il signalait un centre antique important, d'ailleurs déjà connu et plusieurs fois exploré.

La partie de la feuille levée en 1903-1904 comprend la vaste plaine occupée, de Biskra à Doucen, par les oasis des Zibans; cette plaine est limitée au Sud par l'Oued-Djedi, au Nord par la chaîne élevée et peu praticable des monts du Zab, du col de Bou-Ghezal à la trouée de Bir-Sadouri. Le Bled-Selga, extrémité méridionale de la plaine d'El-Outaya, situé au nord de la chaîne, est compris également dans la feuille de Biskra.

La région a été occupée aux époques romaine et byzantine par

Digitized by Google

une population relativement dense et les gisements de ruines y sont nombreux; les principaux sont les suivants :

Bir-Sadouri. — Restes d'un poste militaire comprenant une enceinte rectangulaire de 80 sur 50 mètres, avec réduit central. A l'extérieur quelques bâtiments, dont l'un situé très près de l'enceinte du poste paraît de construction très soignée; deux mosaïques ornementales y ont été mises au jour. Le poste de Bir-Sadouri intercepte l'un des principaux défilés permettant de passer des plaines sahariennes dans la région du Hodna; il devait faire partie de la chaîne de postes militaires marquant la frontière et la limite de l'occupation romaine.

Doucen. — Poste romain sur un mamelon commandant la source de Doucen; le bordj actuel paraît avoir été élevé sur les substructions de l'ancien castellum et doit en reproduire à peu près exactement le tracé. Plusieurs fragments d'inscriptions sont encastrés dans le mur d'enceinte. Aux environs du bordj, vestiges de nombreux bâtiments, dont plusieurs importants, témoignant de l'existence d'un centre assez considérable.

Henchir-el-Ksar, sur l'Oued-Djedi. — Ruines importantes, nombreuses habitations réparties sur un rectangle de 300 sur 150 mètres; chapelle chrétienne.

Tolga. — Castellum bastionné de 30 sur 22 mètres, au milieu des maisons arabes au Nord du minaret; les assises inférieures, qui apparaissent en plusieurs points, sont en pierres de grand appareil; la partie supérieure, qui a dû être remaniée à l'époque byzantine, est moins soignée. Dans les maisons du village, on retrouve un grand nombre de pierres de taille antiques. Renier et Tissot ont identifié Tolga et *Mesar-Felta* de la Table de Peutinger, mais on peut aussi remarquer que le nom arabe de cette localité présente une certaine analogie avec celui de *Tegula* ou *Tegla*, siège d'un évêché attribué à la Numidie.

Zaatcha. — Carrières exploitées dans l'antiquité.

Fort byzantin de Sidi-Fellaouèche. — Enceinte à peu près carrée d'environ 75 mètres de côté, précédée d'un fossé large de 4 mètres; à l'intérieur, dans l'angle Sud-Est, réduit de 6 sur 8 mètres.

Digitized by Google

El-Kasbat. — Ruine connue.

Agglomérations agricoles de l'Oued-Djedi. — Ces ruines jalonnent les deux rives de l'Oued, mais forment cependant deux groupements bien distincts : l'un, situé en amont du confluent de l'Oued-bou-Mlih, a pour centre la ruine d'El-Ksar; l'autre, situé entre la Seguia-bent-el-Khas et l'Oued-Djedi, a pour centre la ruine d'El-Kasbat, au Sud de Mlili.

La Seguia-bent-el-Khas semble bien représenter un immense canal d'irrigation destiné à fertiliser une partie des terres de la rive droite de l'Oued-Djedi et non, comme on l'a pensé souvent, un fossé limite. Son origine est située à une hauteur assez considérable au-dessus du lit actuel de la rivière, et on ne trouve pas de traces de barrages ayant servi à élever le niveau des eaux jusqu'à l'origine du canal, bien que la tradition locale en ait conservé le souvenir; depuis l'époque romaine, d'ailleurs, la rivière a dû creuser considérablement son lit, les crues auxquelles elle est sujette n'étant plus tempérées par les séguias qui en régularisaient le débit, aussi bien en amont qu'en aval. De plus, d'autres canaux de même nature se greffent, soit sur le canal principal, soit sur l'oued; l'un même, aujourd'hui remblayé en partie par les crues, est devenu une véritable branche de la rivière, l'Oued-Sergui; enfin, il y a lieu de remarquer que de semblables travaux existent également sur la rive gauche de l'Oued-Djedi.

Accessoirement, la Seguia-bent-el-Khas a pu constituer une ligne de défense pour les établissements romains de l'Oued-Djedi, mais il semble bien que sa construction a eu pour but, d'une part, de fertiliser une partie des terrains qu'elle traverse; d'autre part, en temps de crue, de détourner vers le Chott une partie des eaux de l'oued, afin d'éviter les inondations qui, actuellement encore pendant les hivers pluvieux, transforment la plaine en un véritable lac.

Près de Biskra, entre Filiache et Chetma, le capitaine Boué a relevé des traces de bifurcation de voies romaines, ainsi que des bases de milliaires; l'une de ces voies semble correspondre à la route *Thabudeos-Badis Ad Majores*, l'autre paraît être l'amorce d'une route se dirigeant sur El-Habel, Mchounèche et Tighanimine, par la vallée de l'Oued-el-Abiod.

A l'Ouest de Biskra, aucun renseignement nouveau n'a été re-

Digitized by Google

cueilli sur le tracé probable de la grande voie militaire de Lambèse à *Ad Majores*. Si une route directe a relié autrefois *Ad Piscinam* (Biskra) et *Calceus Herculis* (El-Kantara) par *Ad Aquas Herculis* (Hammam-Sidi-el-Hadj) et la trouée de l'Oued-Biskra, il semble, d'après les distances données par la Table de Peutinger et le nombre de stations qu'elle indique, que la grande voie militaire devait faire un crochet considérable vers l'Ouest pour englober les oasis des Zibans, les établissements de l'Oued-Djedi et se relier au *limes Tubunensis*. La topographie de la région indique, pour cette partie de la voie, un tracé qui paraît des plus rationnels; se détachant de la route directe vers El-Outaya, la voie stratégique aurait, par le Bled-Selga, atteint la profonde trouée de Khenissen, d'où elle aurait débouché dans la plaine des Zibans et gagné ensuite Tolga, puis El-Ksar et enfin, en remontant vers le Nord-Est, Mlili et Biskra.

La ruine sans nom, située à 12 kilomètres S.-O. d'El-Outaya, et Tolga représenteraient les deux stations anonymes de la Table, et El-Ksar représenterait *Mesar Felta*. La distance d'El-Outaya à Mlili (*Gemellae*) se trouverait ainsi décomposée en quatre étapes de 18 à 20 kilomètres. Il y a lieu de remarquer toutefois que les ruines du Bled-Outaya et du Bled-Selga semblent plutôt jalonner la direction du col de Matraf-el-Kébir, dépression très praticable et empruntée par une excellente piste arabe, et que cette direction est de nouveau jalonnée, au Sud des montagnes et vers Mlili, par le castellum de Sidi-Fellaouèche; mais, par cet itinéraire, il n'y a que 45 kilomètres d'El-Outaya à Mlili, et cette distance semble un peu faible pour y intercaler trois stations. Le fortin d'Aïn-Fellaouèche a, d'ailleurs, pu marquer le croisement d'une route directe sur *Gemellae*, chef-lieu de cette partie du *limes*, et d'une route prolongeant sur *Ad Piscinam*, sans passer par *Gemellae*, la ligne frontière Bir-Sedouri Doucen Tolga.

Dans tout le massif montagneux du Zab, on rencontre de nombreux tumulus isolés ou groupés sur le sommet des collines; ils sont généralement circulaires, mesurant 2 m. 50 de diamètre sur 2 mètres environ de hauteur et sont construits en pierres sèches. Quelques-uns présentent à la partie inférieure des traces de gradins.

Un fragment de poterie portant des graffiti a été recueilli par le capitaine Boué dans les ruines d'El-Kasbat.

Digitized by Google

TUNISIE.

1° *Feuille de Souk-el-Arba.* — Une diagonale Nord-Est–Sud-Ouest coupe cette feuille en deux parties d'aspect très différent.

La région Sud-Est est accidentée par le massif du Djebel-Gorra, dont les contreforts s'étendent jusqu'à l'Oued-Tessa, et par les collines ravinées comprises entre l'Oued-Tessa et l'Oued-Mellègue. La région Nord-Ouest est constituée par une vaste plaine, fond d'un ancien bassin lacustre, à peine ondulée et parcourue par les lits tortueux de la Medjerda, du Mellègue, de l'Oued-Tessa et de l'Oued-Thibar; aujourd'hui connue sous le nom de Dakla des Ouled-Salem, cette plaine représente le *Campus Bullensis* de Saint-Augustin, les grandes plaines de Polybe. Les ruines de *Bulla Regia* se trouvent un peu en dehors de l'angle Nord-Ouest de la feuille.

Les ruines antiques sont nombreuses dans toute la région, mais elles sont plus spécialement groupées vers le pied des montagnes et c'est là que l'on rencontre les plus importantes; cette répartition des lieux habités devait tenir à ce que, autrefois comme aujourd'hui, la plaine, d'une admirable fécondité, devait être marécageuse et peu praticable en hiver, très chaude et fiévreuse en été.

Les principales ruines relevées sont les suivantes :

A. Entre la limite Est de la feuille et l'Oued-Tessa.

Henchir-Thibar. Ancienne *Thibaris.* — Ruines étendues, souvent explorées. De nombreuses inscriptions provenant de ces ruines sont rassemblées à Saint-Joseph de Thibar; aucun texte inédit n'a été retrouvé.

Henchir-el-Frass. Ancienne *Gillium.* — Ruines étendues, nombreuses inscriptions transportées à Saint-Joseph de Thibar.

Henchir-Djebba. Ancienne *Thigibba Bure.* — Ces ruines étendues, mais aujourd'hui indistinctes, ont servi de carrières pour la construction du village arabe de Djebba; une inscription brisée donnant le nom de la ville antique a été transportée à Saint-Joseph de Thibar.

Henchir-Douamis. Ancienne *Colonia Mariana Augusta Alexandriana Uchi majus.* — Vastes ruines (superficie 1 kilomètre sur

Digitized by Google

600 mètres) sur un plateau de la rive droite de l'Oued-Arkou. Plusieurs inscriptions ont donné le nom de la ville antique; quelques-unes sont encore sur place, d'autres ont disparu.

Henchir-Oued-Arkou. — A 5 kilomètres en aval d'Henchir-Douamis, sur la rive gauche de l'Oued-Arkou, ruine étendue étudiée en 1901 par le capitaine Janot; quelques inscriptions inédites y ont été relevées et consignées dans le rapport de cet officier. Aucune n'a donné le nom de la localité antique.

Henchir-Semmech ou Henchir-Ouled-bou-Ziane. — Grande ruine située sur la rive droite de l'Oued-Tessa, à 3 kilomètres en aval du confluent de l'Oued-Arkou. Citadelle byzantine dominant la berge de l'Oued-Tessa et dans les murs de laquelle le lieutenant Delamare a relevé plusieurs fragments d'inscriptions. Quelques grands édifices, dont un temple et une chapelle chrétienne; vastes citernes. Cette ruine, plutôt que la précédente, nous semble devoir représenter la *Civitas Bencennensis*, qu'une inscription d'Henchir-Douamis permet de supposer voisine d'*Uchi Majus*.

Henchir-Chett. — Ruine peu étendue. Mausolée.

Dans la plaine, aucune ruine importante, sauf cependant les vestiges d'une exploitation agricole couvrant environ deux hectares autour de la koubba de Sidi-Ali-el-Bahri.

B. Entre l'Oued-Tessa et l'Oued-Mellègue.

Ruines d'un fortin sur la rive gauche de l'Oued-Tessa, à 4 kilomètres N.-O. d'Henchir-Semmech; à proximité, quelques vestiges de voie paraissant se diriger d'une part sur Henchir-Semmech, d'autre part sur la ruine de Sidi-Amor, sur l'Oued-Mellègue.

Henchir-el-Baji. — Village antique; fragment d'inscription.

Dans la plaine, aucune ruine importante; sur la rive droite de l'Oued-Mellègue, traces de voie se dirigeant de la ruine de Sidi-Amor vers Souk-el-Khemis.

C. A l'Ouest de l'Oued-Mellègue, entre cette rivière et la Medjerda, il n'existe de ruines de quelque importance qu'auprès de la koubba de Sidi-Amor, à 5 kilomètres Est de Souk-el-Arba; ces ruines, autrefois très étendues, ont servi de carrières pour la construction

Digitized by Google

de Souk-el-Arba et pour l'empierrement de la route du Kef et sont aujourd'hui très indistinctes.

2° *Feuille de Bir-Rekeb.* — Cette feuille comprend la région qui s'étend du Bled-Segui et de la vallée de l'Oued-Besbas au Chott-Fedjedj; elle est traversée à l'Est et à l'Ouest par la chaîne du Cherb, élevée, ravinée et difficilement praticable en dehors de quelques rares passages. L'angle N.-O. de la feuille est occupé par une petite partie du versant Sud-Est du Djebel-Berda.

Dans la vallée de l'Oued-Besbas s'échelonnent d'assez nombreuses ruines, vestiges d'établissements agricoles témoignant de l'ancienne prospérité du pays ou de postes militaires paraissant jalonner une voie non mentionnée par les itinéraires.

Dans la chaîne du Cherb, les ruines sont relativement moins nombreuses; elles comprennent :

Des ouvrages défensifs interceptant les principaux passages de la montagne, comme à Henchir-Oum-Ali et auprès des sources de l'Oued-Halfaya;

Des travaux hydrauliques, comme le barrage de l'Oued-el-Kerma et nombre d'autres de moindre importance, destinés à recueillir et à utiliser, pour la fertilisation de terres aujourd'hui stériles, les eaux qui actuellement vont se perdre dans le Chott-Fedjedj et la Sebkha de Sidi-Mansour;

Des établissements agricoles généralement situés vers le bas des pentes;

Dans la plaine, entre la montagne et le Chott-Fedjedj, nombreuses ruines d'établissements agricoles et postes fortifiés;

Enfin, dans l'angle Nord-Est de la feuille, dans le Bled-el-Aoussedj, on observe un groupe de bornes milliaires appartenant à la voie *Tacapes-Capsa.*

3° *Feuille d'El-Hamma.* — La continuation de la chaîne bordière du Chott-Fedjedj accidente la partie Nord de cette feuille; mais cette chaîne s'atténue à partir du Djebel-Hadifa et elle présente des passages faciles entre les deux versants par les dépressions du Bled-Aira, d'où divergent l'Oued-bou-Loufa et l'Oued-Soukra, de Biar-Fedjedj et du Khanguet-Hachana, entre le Djebel-Roumana et le Djebel-Fedjedj.

La partie centrale est occupée par la Sebkha-el-Hamma, extré-

Digitized by Google

mité Est du Chott-Fedjedj, et par la partie du seuil de Gabès comprise entre cette sebkha et les oasis d'Oudref-Métouia.

La partie Sud comprend l'oasis d'El-Hamma et l'extrémité Nord des hauteurs comprises entre l'Oued-el-Hamma et la côte.

Les ruines romaines ou byzantines sont très nombreuses dans cette feuille; les principaux gisements sont les suivants :

El-Hamma, où l'on s'accorde à placer les *Aquae Tacapitanae.* — Nombreux vestiges antiques à la source, dans l'ancien Bordj-el-Bey, dans les séguias et dans les différents villages de l'oasis.

Henchir-Souid. — Premier poste militaire sur la route d'El-Hamma à Kébili.

Bled-Chenchou. — Agglomération de ruines d'établissements agricoles.

Henchir-Khama. – Village agricole; ruines couvrant environ deux hectares.

Henchir-Hammamat. — Maison isolée; peut-être la station postale d'*Aquae* de la Table de Peutinger (?).

Henchir-Telmam. — Petit bourg et fortin.

Henchir-Youdi. — Fortin avec réduit; quelques maisons aux abords.

A la sortie du col de Fedjedj. — Fortin et quelques maisons.

Henchir-Fortas. — Fortin et quelques maisons.

Henchir-Zougrata. — Ruines d'un village ayant occupé une superficie de près de 3 hectares, puits antiques; à 200 mètres N.-N.-O., fortin.

Col du Fedjedj et **Henchir-Rebaïn.** — Fortin, puits romain, quelques maisons. Borne milliaire illisible.

Henchir-el-Batoum. — Ruine étendue; pas de grands édifices; probablement village agricole.

Henchir-Djerbi. — Enceinte rectangulaire, de 40 sur 50 mètres; probablement poste militaire. Auprès de la porte, borne milliaire.

Henchir-Fesguia. — Établissement agricole; citernes. Sur un contrefort Nord du Djebel-Hadifa, oppidum et barrages; à peu de distance, établissement agricole.

Digitized by Google

Henchir-Sidi-Khalifa. — Vaste ruine; grands édifices; puits antiques. A 1500 mètres Sud-Est, fortin.

Henchir-Chenah. — Castellum sur un mamelon, entre l'Oued-Chenah et l'Oued-Sleha; enceinte carrée de 20 mètres de côté; colonnes, chapiteaux; probablement *Silesua.*

Enfin, nombreux groupes de bornes milliaires jalonnant les voies de *Tacapes* à *Theveste* par *Capsa*, et de *Tacapes* à *Tamallen.*

Les feuilles de Bir-Rekeb et d'El-Hamma étaient sillonnées par plusieurs voies antiques, dont deux mentionnées par les itinéraires :

1° Voie *Tacapes-Theveste* par *Capsa;*
2° Voie *Tacapes-Turris Tamalleni*,

et d'autres dont les itinéraires ne font pas mention :

1° Voie *Turris Tamalleni-Capsa* d'une part, *-Taparura* d'autre part, par Henchir-Oum-Ali;
2° Voie *Thusuros-Taparura*, par l'Oued-Besbas;
3° Voie *Thusuros-Tacapes*, par le Nord du Chott-Fedjedj;
4° Voies annexes de la grande voie *Tacapes-Capsa : a.* par le bord du Chott; *b.* par le col de Fedjedj;
5° Voie *Aquae Tacapitanae* à la voie du littoral.

Route *Tacapes-Capsa-Theveste.* — Cette route traverse la feuille d'El-Hamma du Sud-Est au Nord-Ouest, et coupe ensuite l'angle Nord-Est de la feuille de Bir-Rekeb en pénétrant dans le Bled-Segui. Les stations comprises dans ces feuilles sont *Aquae Tacapitanae* (à XVIII milles de *Tacapes* d'après l'Itinéraire d'Antonin, à XVI d'après la Table de Peutinger), que l'on s'accorde à retrouver à El-Hamma, et *Silesua* (à XIX milles d'*Aquae*), qui nous paraît être représentée par Henchir-Chenah; c'est la ruine qui, par sa distance d'El-Hamma et par sa situation topographique, correspond le mieux à cette station, et le nom arabe de la rivière voisine, Oued-Slena, semble avoir gardé la trace du nom antique. La distance de 19 milles qui séparait *Aquae* de *Silesua* conduit au col faisant communiquer la vallée de Bou-Loufa et la vallée de l'Oued-Hadifa, et c'est bien là que, logiquement, devait se trouver la *mansio* d'où se détachait le raccordement conduisant à *Silesua.* Si

Digitized by Google

l'on examine la position des autres ruines importantes de la région situées à proximité de la voie, Henchir-el-Maguel et Henchir-Sidi-Khalifa, on se rend facilement compte qu'aucune d'elles ne peut répondre aux données de l'itinéraire; l'embranchement conduisant à Henchir-Sidi-Khalifa se fût détaché à moins de 19 milles d'*Aquae*, celui conduisant à Henchir-el-Maguel, au contraire, eût bifurqué bien au delà de cette distance. La voie est nettement visible sur tout son parcours et, sauf dans la partie inondée du Chott, tous les milliaires ont été retrouvés; mais la distance entre les groupes de bornes varie de 1590 à 1600 mètres, s'écartant ainsi notablement de la longueur normale du mille romain. Cet écartement des bornes doit être le même sur tout le parcours de la voie, car la distance totale de 184 milles correspond bien à la distance *Tacapes-Theveste*, en supposant bien entendu que les cantonnements d'hiver de la IIIe légion fussent à *Theveste* même; cette longueur anormale du mille explique l'erreur de Tissot, qui concluait à un développement total de la voie égal à 197 milles.

La même anomalie a d'ailleurs été constatée sur le fragment retrouvé de la voie *Tacapes-Turris-Tamalleni*.

A l'Est d'El-Hamma, la voie est jalonnée par les milliaires d'Henchir-Tobeul, près de Ras-el-Oued et d'Henchir-Zaatria, et par deux autres milliaires illisibles relevés, l'un au col du Djebel-Ragouba, à 3 kil. 500 Est d'El-Hamma, l'autre à mi-distance entre ce col et El-Hamma. De plus, des traces d'aménagement de chaussée ont été observées au col par lequel la voie traversait la petite chaîne du Djebel-Mensof.

Route de *Tacapes* à *Turris Tamalleni*. — Cette voie se détachait de la voie de Theveste au pied du piton isolé du Guelb-Bechima et prenait la direction de l'Ouest en évitant la traversée du Djebel-Aziza, extrémité Est du Djebel-Tebaga; plusieurs milliaires ont été retrouvés sur cette partie du parcours vers Henchir-Souid et aux abords de l'Oued-Magroun. Elle pénétrait ensuite dans la feuille d'Oglat-Merteba, où nous la retrouverons.

Routes non mentionnées par les itinéraires :

1° Route de *Turris Tamalleni* à *Capsa* et à *Taparura*, par Oum-Ali. — Aucune borne n'en a été retrouvée, mais son tracé, encore emprunté par une bonne piste arabe, est bien net entre Ksar-el-Ahmeur et les Redir-Regra par Henchir-Oum-Ali.

Digitized by Google

2° Route de *Thusuros* à *Taparura* par l'Oued-Besbas. — Cette route est jalonnée par de nombreuses ruines d'établissements agricoles et de fortins qui ont été relevés par MM. les lieutenants Laronde et Gérard; pas de bornes milliaires. Le tracé de cette voie dans le Bled-Segui jusqu'au défilé d'El-Hafay a été étudié lors du levé de la feuille d'El-Ayaïcha; elle coupait la voie de *Theveste* vers Henchir-Gmoudi.

3° Route de *Thusuros* à *Tacapes* par le Nord du Chott. — Les ruines de postes militaires relevés de Ksar-el-Asker à Henchir-Chenah semblent indiquer qu'une voie stratégique reliait *Thusuros* et *Tacapes* par le Nord du Chott; des reconnaissances ultérieures montreront peut-être si cette voie se détachait de la route *Theveste-Cerva-Thusuros-Nepte*, ou si, ce qui semble plus probable, elle allait se rattacher vers *Ad Majores* à la grande voie stratégique du Sud de l'Aurès, qu'elle aurait ainsi prolongée. Vers l'Est, au-delà d'Henchir-Chenah, elle paraît se confondre avec la voie *Theveste-Tacapes*. Les inscriptions, malheureusement incomplètes, trouvées à Henchir-Chenah et à 9 kilomètres N.-O. d'El-Hamma semblent se rapporter à cette voie, et les chiffres qu'elles portent correspondraient très approximativement aux distances de *Theveste* par *Ad Majores*. Il y a lieu de remarquer que, au point de vue stratégique, le tracé de cette voie eût été plus logique que le tracé par le Sud du Chott; ce dernier a bien plutôt le caractère d'une route commerciale permettant aux caravanes de gagner, par la voie la plus courte et la plus facile, la région du Souf, que celui d'une route militaire formant frontière. Probablement antérieure à l'extension de l'occupation romaine dans la région du Nefzaoua, cette ligne de défense a dû conserver toute son importance même après l'établissement du *limes tripolitanus*.

4° Routes annexes de la voie *Tacapes-Capsa*. — La disposition des principaux gisements de ruines entre les puits de Bou-Loufa et les oasis d'Oudref-Métouia permet de supposer qu'une route annexe doublait la voie *Tacapes-Theveste*, entre *Tacapes* et *Silesua;* tout en desservant les nombreux établissements agricoles situés sur son tracé, cette route devait permettre, pendant la saison des pluies, d'éviter la traversée du Chott. C'est peut-être à ce tracé que se rapporte la distance de XVI milles, donnée par la Table de Peutinger, entre *Tacapes* et *Aquae;* à cette distance de Gabès on re-

Digitized by Google

trouve en effet la petite ruine d'El-Hammamat, qui pourrait représenter la station postale d'où se serait détaché l'embranchement conduisant à *Aquae*. De Gabès à Biar-bou-Loufa par Oudref et Henchir-Hammamat, on compte 56 kilomètres, qui correspondent bien aux XXXV milles de la Table de Peutinger; par El-Hamma, cette distance serait de plus de 59 kilomètres, même en admettant un tracé absolument en ligne droite entre El-Hamma et Gabès.

Il semble aussi qu'une route un peu plus directe devait se détacher de la grande voie vers *Thasarte* (Mehamla) pour gagner *Tacapes* par le col du Fedjedj; cette route et la précédente devaient se confondre à partir d'Henchir-Telmam.

5° Route d'*Aquae* vers le littoral par Henchir-Telmam. — Un alignement ininterrompu de ruines jalonne cette route, qui devait rejoindre la voie du littoral vers le point où cette dernière franchissait l'Oued-Akarit, entre les stations de *Lacenae* et de *Cellae Picentinae*.

Enfin, dans le Khanguet-Hachana, col large et facile qui s'ouvre entre le Djebel-Roumana et le Djebel-Fedjedj, on observe des traces d'aménagement d'une chaussée antique qui paraît prendre la direction de la trouée d'El-Hafay en desservant les ruines relevées en 1902 dans le Bled-en-Noual.

4° *Feuilles de Menchia, de Kébili, d'Oglat-Merteba et de Douz.* — La région comprise dans ces feuilles s'étend, de l'Est à l'Ouest, de la plaine de Sidi-Guenaou et des derniers contreforts du massif des Matmata jusqu'à l'extrémité de la presqu'île du Nefzaoua. La partie centrale est occupée par la double chaîne du Djebel-Tebaga, prolongé à l'Est par le Djebel-Aziza, à l'Ouest par la chaîne dentelée et très atténuée du Djebel-Ressifa; le Djebel-Aziza est séparé du massif des Matmata par une large dépression correspondant au coude de l'Oued-el-Hallouf et donnant passage aux nombreux chemins qui, de cette partie de la région saharienne, convergent sur Gabès.

Au Nord du Djebel-Tebaga et jusqu'au Chott, s'étend une plaine ondulée, découpée par de nombreux ravins; au Sud, vers Telmine et Kébili, l'archipel des oasis du Nefzaoua, émergeant des sables du Chott, commence presque immédiatement au pied des hauteurs

Digitized by Google

du Tebaga; plus à l'Est, un plateau stérile coupé par la rivière du Djebel-Douéia occupe le triangle compris entre les oasis, le Chott-Rgoug et l'Oued-Tarfa. A ce plateau succèdent insensiblement les dunes de sable, d'abord isolées et plus ou moins fixées, puis plus denses et souvent mouvantes, du territoire des Merazig.

Les ruines sont nombreuses dans les feuilles d'Oglat-Merteba, de Kébili, de Menchia et dans la partie Nord de la feuille de Douz; mais, au Sud de la ligne Bir-Ghezen, Ksar-Tebria, Douz, Sabria, Ghedema, on n'observe plus aucune trace de l'occupation antique.

Les principaux gisements signalés sont les suivants :

A. Dans la feuille d'Oglat-Merteba :

Sidi-ben-Rilouf. — Poste militaire sur un mamelon dominant la source aménagée; borne milliaire. Aux environs, établissements agricoles.

Henchir-Temassine. — Castellum mesurant 30 sur 25 mètres, situé à 1500 mètres environ au Sud de la voie *Tacapes-Tamallen*.

El-Kheriba. — Fortin sur un éperon détaché du versant Sud du Djebel-Tebaga; chemin d'accès encore visible.

Henchir-Benia ou **Guedah-es-Seder.** — Grand castellum mesurant 60 sur 40 mètres; grandes citernes; deux postes détachés aux abords. A été étudié en détail par M. le capitaine Donau, commandant supérieur du cercle de Kébili. Semble représenter la station romaine de *Mazatanzur* (?).

Henchir-el-Kherba. — Ruine importante; centre agricole avec fortin et citernes, sur un mamelon isolé du Djebel-Halouga.

Henchir-Soutteuf. — Castellum mesurant 12 sur 10 mètres et commandant le chemin d'El-Hamma à Oglat-Merteba; quelques constructions aux abords. Poste détaché au pied du mamelon qui porte le castellum et au bord du chemin.

Henchir-ed-Dib. — Grande ruine située à peu de distance au Sud du tracé probable de la voie *Tacapes-Aquae;* oppidum mesurant 30 sur 20 mètres et entouré d'un fossé; puits romain.

Henchir-Merteba. — Construction carrée de 12 mètres de côté sur un mamelon dominant les Oglat; quelques bâtiments moins

Digitized by Google

importants aux abords; à peu de distance en amont et sur l'Oued-Merteba, important barrage en partie conservé.

Henchir-el-Hadjar. — Grand castellum carré de 34 mètres de côté, avec flanquement aux angles et sur le milieu des côtés; peut-être *Authus* de l'anonyme de Ravenne (?).

Henchir-el-Fezaa. — Ruines d'un castellum semblable à celui d'Henchir-el-Hadjar; peut-être *Ausilimdi* du *limes tripolitanus* (?).

B. Dans la feuille de Kébili :

Henchir-Mgarine. — Fortin sur la voie *Tacapes-Tamallen.*

Henchir-Aïn-Tfel. — Vestiges de constructions en bordure de la même voie; l'une de ces deux ruines, mais plus probablement l'Henchir-Aïn-Tfel, doit représenter la station d'*Agarlavas;* aux abords, vestiges de chaussée antique.

A 250 mètres Ouest de Bordj-Tamra, sur un mamelon qui domine la plaine. — Ruine étendue, mais complètement bouleversée; aux abords, vestiges de chaussée antique. A 1600 mètres Sud-Sud-Ouest, base de borne milliaire.

Telmine, Rabta, Mansoura, Kébili, Bazma. — Nombreux débris antiques. Ruines déjà étudiées.

C. Dans la feuille de Menchia :

Nombreux débris antiques utilisés pour la construction de ces divers villages, étudiés par M. le capitaine Donau.

D. Dans la feuille de Douz :

Djemna, à 18 kilomètres de Mansoura, représente peut-être la station de *Ad Templum* du *limes.*

Ksar-Tebria. — Construction carrée en blocage de 20 mètres de côté, prolongée par deux murs en forme de lunette. Deux puits antiques.

Au Sud de la Garaa-Gotfia, sur un îlot rocheux au milieu de la vallée de l'Oued-Seniem-el-Adara, vestiges de constructions. Peut-être *Agarsel* de la voie *Tacapes-Nepte* (?).

Henchir-el-Asnam. — Castellum entouré d'une enceinte avec fossé.

Digitized by Google

A 2 kilomètres Ouest de Bir-Agareb. — Grande dalle portant une inscription libyque peu lisible.

Les feuilles de Menchia, Kébili, Oglat-Merteba et Douz étaient, dans l'antiquité, sillonnées par les voies suivantes :

1° Partie du *limes tripolitanus* comprise entre *Tacapes* et *Agma*, par *Aquae Tacapitanae*, *Agarlavas*, *Turris Tamalleni*, *Ad Templum*, *Berezeos* et *Ausilimdi;*

2° Route de *Tacapes* à *Theveste* par *Aves*, *Timezegerri Turris*, *Puteus*, *Agarsel* et *Nepte;*

3° Route de *Turris Tamalleni* à *Thusuros;*

4° Route de *Turris Tamalleni* à *Taparura* par *Septimi*, Bir-Rekeb et Bir-Oum-Ali;

5° Route de *Turris Tamalleni* à *Capsa* par Ksar-el-Asker;

6° Route de *Silesua* à *Aves* par El-Hamma et l'Oued-Merteba.

Limes Tripolitanus. — Cette voie se détachait de la voie *Tacapes-Theveste* par *Capsa* vers le quatrième mille au delà d'*Aquae* et, contournant l'extrémité du Djebel-Aziza, gagnait l'important point d'eau de Sidi-ben-Ghilouf; de là, elle se dirigeait au Sud-Ouest sur les Oglat-Nakla et se confondait ensuite jusqu'à Limagues avec le tracé de la route actuelle, en évitant toutefois le détour de Bordj-Saïdan. Jusqu'à Limagues, le tracé de la voie antique est bien déterminé par les milliaires trouvés à Henchir-Souid, aux abords de l'Oued-Magroun, à Sidi-ben-Ghilouf et près de Bir-Nakla, ainsi que par les traces de chaussée antique relevées près d'Aïn-Tfel, de Bordj-Tamra et d'Aïn-Radouan; au delà de Limagues, ce tracé est plus problématique. Néanmoins, la présence de ruines sur la piste *Septimi*-Telmine par le Khanguet-Brimba permet de supposer que, de Limagues, la voie gagnait directement le Khanguet-Brimba et de là Mansoura, qui doit représenter *Tamallen*, sinon *Turris Tamalleni*. On peut concilier, en effet, les données des itinéraires et la topographie du pays, en distinguant entre *Tamallen*, centre, et *Turris Tamalleni*, région; il est bien certain, comme le pensait Tissot, que la tour dont les ruines se voient à Oum-Semaa et qui a des vues à la fois sur le Bled-Faraoun, sur le Chott et sur le Nefzaoua occupait un emplacement répondant bien

Digitized by Google

au rôle que devait jouer le poste le plus occidental du *limes*, mais il est probable aussi que cette tour n'était pas isolée et devait faire partie d'un système complet de surveillance et de défense de la région. Sur les crêtes du Tebaga et du Ressifa, on retrouve des vestiges de plusieurs postes vigies, et il en existe également dans la plaine.

Entre *Aquae* et *Turris Tamalleni*, l'itinéraire indique une seule station, *Agarlavas;* située à XXX milles d'*Aquae*, à même distance de *Tamallen*, *Agarlavas* ne peut se retrouver qu'à Henchir-Mgarine ou plutôt à Henchir-Aïn-Tfel, cette dernière ruine étant à égale distance (47 kilomètres, XXX milles) d'El-Hamma et de Mansoura.

Aucune découverte de document épigraphique ne permet d'indiquer avec quelque certitude la direction que prenait la voie après *Tamallen;* la première station, *Ad Templum*, située à XII milles de *Tamallen*, est peut-être représentée par le village actuel de Djemma, à 19 kilomètres de Mansoura, où l'on observe de nombreux débris antiques. Quant à *Berezeos*, située à XXX milles d'*Ad Templum*, on pourrait songer à l'identifier avec les ruines de Bir-Ghezen, situées au pied du Koudiat-Bereslim; ces ruines sont, en effet, situées à 47 kilomètres de Djemma, et les noms arabes précités semblent avoir conservé la trace du nom de la station antique. Le Ksar-Tebria, situé à 19 kilomètres Sud-Est de Douz, marquerait un point intermédiaire de la voie.

Au delà de *Berezeos*, le tracé présumé du *limes* pénètre dans une région non encore levée et où, dans une prochaine campagne, on en trouvera peut-être des traces; il reparaît dans la feuille d'Oglat-Merteba, où il semble d'abord se confondre avec la piste arabe, jalonnée de ruines romaines, qui conduit de Sidi-Guenaou à l'Oued-Shakim. Se dirigeant ensuite vers l'Est par le pied des pentes du massif des Matmata, il devait rencontrer *Ausilimdi* à Henchir-Fezaa, au pied du Djebel-Msilim (?), à XXXII milles (50 kil.) de Bir-Ghezen, à XXX milles (47 kil.) de Zarat, où l'on s'accorde à placer *Agma*.

Route de *Tacapes* à *Theveste* par le Sud du Chott. — Aucun document certain n'a permis jusqu'à présent d'identifier les stations de cette voie et on ne peut se baser que sur les données des Itinéraires et la topographie de la région pour déterminer approximativement leurs emplacements probables, tels qu'ils sont indiqués ci-après :

Aves, à XVIII milles de Tacapes (Henchir-el-Fratis).

Timezegeri Turris, à X milles d'Aves (Henchir-Ras-el-Madjel).

Digitized by Google

Mazatanzur, à VI milles de *Timezegeri* (Henchir-Benia).

Puteus, à VII milles de *Mazatanzur* (ruines sur l'Oued-el-Henchir, au Nord de l'Oued-Oum-Chia).

Agarsel, XIV milles de *Puteus* (ruines de l'Oued-Seniem-el-Adara).

Après *Agarsel*, la voie aurait pris la direction de Douz par Ksar-Tebria; au delà de Douz, son tracé serait jalonné par Sabria et Ghedema, où l'on a signalé des constructions antiques.

Bien que la station de *Berezeos* ne soit pas mentionnée par l'Itinéraire de Peutinger, il est probable que la section comprise entre *Berezeos* et Ksar-Tebria devait être commune à la voie de *Nepte* et aux *limes tripolitanus*.

Authus, de l'Anonyme de Ravenne, entre *Avibus* et *Timezegeri*, est peut-être l'Henchir-el-Hadjar.

Route de *Turris Tamalleni* à *Thusuros*. — Aucune indication n'a été recueillie sur son tracé; elle devait emprunter le Trik-el-Oudiana après avoir rejoint, vers l'extrémité de la presqu'île du Nefzaoua, une voie secondaire venant de Limagues par *Septimi* et le Bled-Faraoun. Le nom de Limagues (ou plutôt *El-Magues*, la Bifurcation) a conservé la trace de ce dédoublement du *limes*.

Route de *Turris Tamalleni* à *Taparura*, par *Septimi*, Bir-Rekeb et Oum-Ali. — Pas d'autres indications que les ruines échelonnées sur le tracé de la voie.

Route de *Turris Tamalleni* à *Capsa*, par Bir-Nouni et Ksar-el-Asker. — Pas de traces dans la région levée; à 6 kilomètres du débouché Nord du défilé d'El-Asker, M. le capitaine Donau a relevé un groupe de bornes appartenant au XXIIe mille de cette voie à partir de Gafsa.

Route de *Silesua* à *Aves*. — Cette voie, mentionnée par la Table de Peutinger, devait se confondre de *Silesua* à *Aquae* avec la grande voie *Tacapes-Theveste* par Capsa; au-delà d'*Aquae* et vers *Aves*, elle est jalonnée par les ruines qui s'échelonnent sur la rive droite de l'Oued-Merteba. Le chiffre de XVIII milles indiqué par la Table entre *Silesua* et *Aves* est évidemment faux; on compte, en effet, XIX milles de *Silesua* à *Aquae* et XIII milles d'*Aquae* à Henchir-Fratis, qui doit représenter *Aves*, soit au total XXXII milles.

Les ruines échelonnées sur la route Kébili-Gabès par le défilé entre le Djebel-Tebaga et le Djebel-Douéia (Henchir-Zazia, Henchir-el-Asnam, Henchir-Remtia, etc.) représentent peut-être les postes de l'ancien *limes Tamallensis* avant que l'occupation romaine

Digitized by Google

eût englobé l'oasis du Nefzaoua et les établissements agricoles de la trouée de Bir-Ghezen.

Parmi les *oppida* de la liste de Pline, on relève un *oppidum Tibigense*, dont le nom semble se retrouver dans le nom du Djebel-Tebaga et qui est peut-être représenté par l'une des ruines situées à proximité de cette montagne; mais rien n'autorise à faire un choix pour cette identification, entre les ruines à caractère militaire de l'un ou de l'autre versant de la chaîne : Henchir-Temassine au Nord, Henchir-el-Asnam ou Henchir-Remtia, au Sud.

5° Aucune ruine antique n'a été relevée dans la feuille du Djebel-Berga, qui comprend une région presque complètement désertique.

Commt Toussaint.

Digitized by Google

RAPPORT
SUR LES TRAVAUX DE FOUILLES
OPÉRÉS EN 1904
PAR LE SERVICE DES MONUMENTS HISTORIQUES
EN ALGÉRIE,

PAR M. ALB. BALLU,

Architecte en chef du Service des Monuments historiques,

Les travaux de fouilles exécutés en 1904 dans les trois départements algériens se divisent de la façon suivante :

I. *Département d'Alger.* — Fouilles à Cherchel.

II. *Département de Constantine.* — Fouilles à Souk-Ahras, à Khamissa, Announa, Lambèse, Timgad.

CHERCHEL.

C'est encore M. Waille, professeur à la Faculté des lettres d'Alger, qui a bien voulu cette année assumer la tâche des fouilles de Cherchel.

Au printemps dernier, il a découvert dans un terrain appartenant à M. Besse, épicier, rue de Tenès, une tête de marbre, grandeur naturelle, ceinte d'un diadème avec un morceau d'étoffe ramené sur le sommet de la tête. Malgré les meurtrissures du nez et du menton, on peut reconnaître, au modelé du front et à la bouche proéminente, le roi Juba II. Il a été exhumé également, outre un fragment d'inscription, une colonne de granit, une pierre phallique, des fragments de poterie hispano-mauresque et une figurine de marbre à dos plat (Bacchus ceint d'une lourde couronne de pampre et de lierre, et qui semble inachevée).

Un autre chantier a été ouvert sur une partie de l'emplacement de la scène du théâtre antique, situé dans le nord de la ville ac-

Digitized by Google

tuelle. Ce théâtre était encore intact avec ses 27 gradins en 1840, et les matériaux en ont été pris par le Génie militaire français pour construire une caserne voisine. La scène subsiste encore cependant : à 7 mètres de profondeur on a trouvé le couloir de l'orchestre, des chambres de belle construction, un escalier longeant jadis les gradins. Mais, dans le prolongement de ce couloir, il y a des maisonnettes, une route, une vigne et cinq propriétés particulières.

Des fûts de colonnes lisses et cannelés, en marbre rose, en brêche d'Afrique, en marbre vert piqué de rouge ont été exhumés, ainsi que de beaux chapiteaux d'ordre composite, des bucranes, un chapiteau-applique avec un thyrse comme motif central, un couronnement de colonnette en forme de corbeille entourée de feuilles d'acanthe avec dessus en feuilles de chêne avec glands, des fragments d'inscriptions monumentales, d'ornements de toutes sortes et de marbres les plus variés, etc., indiquant à n'en pas douter que la décoration de la scène du théâtre de l'ancienne *Caesarea* était d'une grande richesse.

Si l'État s'était réservé la propriété de l'emplacement où se trouvent ces ruines, il aurait pu préserver un ensemble presque aussi intéressant que celui du théâtre de Timgad. M. Waille a déblayé des murs de six mètres de hauteur bien conservés et a recueilli de nombreux morceaux de statues de marbre blanc.

Tout dernièrement, il vient de découvrir dans les substructions du théâtre une belle statue presque intacte, représentant, croit-il, une des Muses.

Cette figure est nettement cambrée; les hanches en saillie se devinent bien sous l'étoffe. Elle s'appuie sur la jambe droite (trois doigts du pied recouvert par la draperie sont seuls à découvert); la jambe gauche est légèrement infléchie. La ceinture est nouée immédiatement au-dessous des seins, et la main gauche est ramenée sur la poitrine. La droite qui manque, tenait peut-être une lyre. La tête a la chevelure ondulée, ceinte d'un bandeau et ramenée à l'arrière en chignon. Le marbre pèse 1,200 kilogrammes. La hauteur est de 2 mètres.

Digitized by Google

Souk-Ahras.

M. le docteur Rouquette, médecin militaire, en garnison à Souk-Ahras a continué les fouilles qu'il avait entreprises l'an dernier. Autorisé par la municipalité à percer une grande saignée dans le mamelon dit *de saint Augustin*, saignée qui est destinée à servir de rue, le docteur Rouquette a trouvé des murs nombreux appartenant à un monument et à des maisons romaines fort bouleversés par les Berbères à une très basse époque. Toutefois il a exhumé : une vaste chambre d'une habitation encore décorée d'une mosaïque de dallage fort détériorée; un grand mortier à huile monolithe de o m. 65 de diamètre; une petite stèle votive sans inscription; des bases de colonnes; des seuils de portes; enfin quelques monnaies dont quelques-unes ont pu être déterminées malgré leur mauvais état de conservation : on y voit les images et les noms de Julia Mamæa, d'Alexandre Sévère, de Maximin, de Claude Ier et un denier consulaire fragmenté.

Khamissa.

Avant d'entreprendre les fouilles de Khamissa à l'endroit désigné sous le nom de «platea vetus», c'est-à-dire l'ancien forum, par opposition avec le «forum novum» découvert il y a trois ans, M. Joly commença par faire pratiquer une route carrossable pour les charrois depuis l'arc de triomphe déblayé l'an dernier jusqu'au vieux forum.

Il put suivre tout d'abord la voie triomphale romaine sur un parcours d'une quinzaine de mètres, au bout desquels il rencontra une voie transversale près d'une petite basilique chrétienne, des substructions d'une bonne construction, un égout se dirigeant vers l'autre forum et un tombeau.

L'accès pratique au champ de fouilles étant ainsi obtenu, M. Joly entreprit les déblais en dégageant tout d'abord une plate-forme située en contre-bas de la place publique et dont le mur de fond forme la limite antérieure du forum. Douze chambres furent mises au jour sur cette ligne, avec des portes s'ouvrant sur une galerie aux extrémités de laquelle cinq autres pièces étaient disposées. Ces chambres sont probablement des boutiques accessibles seule-

Digitized by Google

ment à la plate-forme inférieure. Peut-être étaient-elles à deux étages, et alors l'étage du dessus était-il au niveau de la « platea vetus » ? Nous ne saurions l'affirmer, quoique cette hypothèse soit assez vraisemblable.

Au cours de ces déblais, il a découvert quelques inscriptions.

Il a recueilli, en outre, un jeton d'étain, d'un diamètre de 0 m. 032 et d'une épaisseur de 0 m. 002, portant les six lettres ci-dessous :

B L
I F
B Y

Une médaille de cuivre de 0 m. 02 de diamètre représentant, à l'avers et au revers, des figures avec lettres effacées; une penture à charnière de bronze pour fermeture d'une porte (longueur, 0 m. 20; épaisseur, 0 m. 08); enfin divers objets de fer.

La plate-forme ayant été débarrassée, ainsi que les constructions qui en occupaient la partie postérieure, l'espace supérieur fut attaqué et presque entièrement déblayé. Les résultats en sont des plus intéressants, et tout d'abord on ne peut qu'être extrêmement frappé de la similitude qu'offre le plan de ce forum de Khamissa avec celui de Timgad. On peut en juger par la description rapide qui va suivre.

Sur le côté gauche de la place, une très vaste basilique judiciaire qui occupe, et même au delà, toute la longueur de ce côté, communique par deux portes à un portique de 10 colonnes corinthiennes. La largeur de la basilique est de 28 m. 50, mais des points d'appui intérieurs la divisaient en trois nefs, soutenues chacune par neuf colonnes, dont la rangée se retournait en avant et en arrière du vaisseau central de façon à former un rectangle dont le petit côté comportait six colonnes. En déduisant celles d'angle, pour ne pas les compter deux fois, l'intérieur de la basilique était donc porté par 26 colonnes. Dans le fond de la salle se trouvent les substructions de l'estrade réservée aux magistrats et des salles accessoires de service au nombre de six. Le sol de la basilique est naturellement plus élevé que celui du forum.

Dans le fond de la place, ainsi qu'à *Thamugadi*, sont disposées des chambres qu'on peut facilement supposer avoir été des boutiques ou des salles de réunion nécessaires à tout forum romain.

Digitized by Google

L'une d'elles, assez vaste, a conservé les soubassements de trois petits monuments dont celui de l'axe a été coupé ultérieurement par un mur qui, prolongé en avant ainsi que le mur de droite de la salle, a permis d'établir une construction barlongue ressemblant fort à une chapelle byzantine. Une autre salle, précédée de trois entrecolonnements, s'ouvre sur une pièce creusée dans la colline qui domine ce côté du forum. A l'angle droit de la salle, un petit espace rectangulaire, accompagné sur sa droite par un escalier de sept marches, semble avoir été la tribune aux harangues.

Enfin le côté droit de la place publique contient deux importants édifices dont, à notre avis, l'un devait être la Curie; l'autre, le temple de Jupiter, Junon et Minerve, c'est-à-dire le Capitole.

La Curie supposée, située dans le fond près des boutiques, était précédée d'un perron de six marches qui donnait accès à une sorte de pronaos ou vestibule, ouvert par trois entrecolonnements. Puis on pénétrait par une porte située dans l'axe du vestibule dans une salle au bout de laquelle un reste de mur transversal paraît avoir porté la tribune où siégeaient les sénateurs [1]. L'ordre des colonnes du vestibule est l'ionique. M. Joly a réussi à remonter une colonne entière avec son chapiteau [2].

Le temple se compose d'une cella [3] entourée sur trois faces (en avant et sur les côtés) par un portique comptant douze colonnes et treize entrecolonnements, le mur postérieur du sanctuaire se prolongeant sous les portiques latéraux et se terminant par des pilastres.

Ces colonnes dont, avant les fouilles, des morceaux gisaient sur le sol avec un large filet (0 m. 25 environ de hauteur) à chaque extrémité avaient été prises par les archéologues pour des colonnes puniques, à cause de leur peu de hauteur (2 m. 60 environ) par rapport à leur diamètre [4]. Cette méprise, des plus excusables, ne saurait plus subsister en face des travaux de déblaiement qui nous ont fourni des fragments de fûts de même diamètre, privés de filets. Il est donc certain que le filet supérieur des tronçons primitivement trouvés n'était que la bague du tiers inférieur des colonnes,

[1] La largeur de la curie de Timgad est de près de 10 mètres; celle de Khamissa aurait près de 9 mètres.

[2] Diamètre de la colonne: 0 m. 70; du chapiteau : 0 m. 65. Calcaire.

[3] Longueur : 7 m. 05; largeur : 5 m. 52. Largeur des portiques : 3 m. 05.

[4] Diamètre : 0 m. 88; marbre de Chemtou.

Digitized by Google

disposition qui fut tant de fois employée à l'époque de la Renaissance. L'ordre du temple était donc de proportions normales, et, s'il était corinthien, ce que nous ne savons pas encore en l'absence de débris de chapiteaux, la hauteur des colonnes atteignait 8 m. 50.

On ne saurait douter que cet édifice fut consacré : à Jupiter dont on a retrouvé, en 1904, un magnifique morceau de statue en marbre[1] se composant de la tête et du torse (Pl. VIII); à Junon, dont Masqueray a trouvé la tête en cet endroit; et à Minerve dont M. Joly a découvert, cette année, un pied et le bras droit tout entier d'une superbe facture[2].

C'était donc le Capitole qui, contrairement à celui de Timgad, avait ici sa place au forum. Sur le côté du monument qui fait face à la ville, on adossa, à une basse époque, un baptistère qui donne à supposer que le temple païen fut converti en église.

De nouvelles inscriptions ont été trouvées également dans le vieux forum au cours de cette année : la plus intéressante est consacrée à Larcia Læta, épouse d'A. Larcius Macrinus, chef de la tribu des Numides et flamine perpétuel[3].

Un buste d'homme en marbre fut trouvé renversé près de la pierre qui portait le texte (Pl. VIII). Il est en bon état de conservation (sauf le nez qui est légèrement cassé). Les cheveux et la barbe sont frisés; la toge est attachée sur l'épaule droite. On peut y voir l'image de Larcius Macrinus.

En outre, on a exhumé des fragments de chapiteaux, de corniches, de frises ornées de rinceaux, de chapiteaux gravés sur des placages de marbre, de bases, de poteries, d'objets de métal, de bijoux et une jolie statuette de bronze presque entière.

Nous devons tous nos remerciements à M. Joly pour les importants résultats obtenus cette année à Khamissa.

Announa.

Les efforts de nos travailleurs, guidés encore dans ce chantier par M. Joly, se sont portés sur trois points principaux.

D'abord sur l'espace reliant l'arc de triomphe central au monu-

(1) Hauteur du fragment : 1 m. 35.

(2) Sans compter les textes épigraphiques en l'honneur de la déesse trouvés en 1903 et en 1904.

(3) M. Cagnat en a communiqué le texte à l'Académie des Inscriptions.

Digitized by Google

BUSTE DE JUPITER ET BUSTE D'HOMME

TROUVÉS À KHAMISSA.

Digitized by Google

Digitized by Google

ment encore inconnu dont deux arcades émergent de terre. La fouille s'est faite sur une tranchée de 50 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur. Elle avait pour but de dégager la façade du monument et de préparer les opérations qui nous amèneront à la recherche du forum de l'ancienne *Thibilis*. Nous espérons arriver à un résultat satisfaisant l'année prochaine, en suivant de proche en proche les dallages des voies.

Le second point exploré a été une maison d'où, il y a plusieurs années, avait été retirée une inscription aujourd'hui conservée à Hammam-Meskoutine, et qui était placée sur un monument aux Dieux lares (*Genio Domus sacrum*) dédié par Agathopus, affranchi d'Antistius Postumius Aquilinus et de son frère Antistius Burrus.

Cette base honorifique se trouvait au milieu d'un atrium soutenu par quatre colonnes qui offraient cette particularité qu'elles étaient entièrement enduites de stuc peint et sculpté. Nous en avons trouvé de nombreux morceaux. L'atrium a été déblayé, ainsi que plusieurs chambres voisines. C'était la demeure de la famille des Antistius, une des plus importantes sinon la plus considérable de la ville. On y a mis au jour une intaille représentant une femme tenant un épi de blé.

Enfin, à l'endroit où Ravoivié signale les restes d'une fontaine demi-circulaire, on a récolté plusieurs inscriptions funéraires, la plupart consacrées aux Antistius, dont il est évident que se trouvait là le lieu de sépulture.

Lambèse.

M. Courmontagne, directeur de la Maison centrale de Lambèse, s'est mis à l'œuvre avec le plus grand dévouement pour continuer le déblaiement du camp de la IIIe légion Auguste.

Les trois grandes voies aboutissant au *Praetorium* ayant été entièrement dégagées l'an dernier, nous résolûmes de fouiller en 1904 la partie située au Nord-Est du camp, c'est-à-dire celle comprise entre la voie Prétorienne à l'Ouest, la voie Est au Sud, le côté oriental du rempart à l'Est et l'enceinte septentrionale du camp au Nord.

La totalité de ce carré n'a pu être débarrassée, mais les résultats n'en sont pas moins des plus intéressants.

Digitized by Google

Sur la voie Prétorienne apparaissent deux corps de bâtiments de dimensions inégales. L'un, celui situé au Nord-Ouest, renferme des casernements abrités sous un portique bordant le côté oriental de la voie Prétorienne. Ces casernements[1] sont limités à l'Est par un mur continu dans toute la longueur du pâté de constructions; sur le flanc oriental dudit mur s'appuient une série de chambres militaires qu'éclaire, sous un portique, une cour barlongue limitée de l'autre côté (à l'Est) par d'autres chambres semblables aux premières. Cette cour a son entrée sur un large boulevard que borde le rempart au Nord. Deux cours pareilles, entourées des mêmes cases et orientées de même, font suite à la précédente du côté Est.

L'autre corps de bâtiment est situé à l'angle de la voie Prétorienne, avec laquelle il communique par un portique de huit colonnes, et de la voie Est du camp. L'angle Sud-Ouest de cette construction se mêle avec l'angle Nord-Est du Praetorium.

Les deux ensembles de bâtisses limitant le flanc oriental de la voie Prétorienne sont séparés par une rue perpendiculaire à cette dernière et conséquemment parallèle au rempart Nord et à la voie Est, ladite rue ne partant pas de la voie Prétorienne et atteignant le rempart Est.

Le corps de bâtiment attenant au Praetorium est une *insula;* il possède un atrium avec un bassin de 6 mètres de largeur, flanqué à ses quatre angles de colonnes et orné de niches demi-circulaires à chacun de ses axes. A l'Est de ce bassin, une grande pièce (peut-être un tablinum) et une suite de chambres, de vestibules dont une entrée sur la voie Prétoriene, donnent l'impression que l'immeuble était probablement la demeure d'un haut personnage militaire.

Sur la voie Est, nouvelle série de casernements limités par un mur continu comme ceux de la voie Prétorienne; mais, près de la porte orientale du camp, apparaît une construction rectangulaire nettement délimitée et consacrée certainement au logement de fonctionnaires importants. Ce bâtiment est limité au Nord par la rue parallèle à la voie Est ci-dessus mentionnée.

Au Nord-Est du camp, occupant presque la moitié de la longueur

[1] On compte 16 divisions principales et 10 autres secondaires commandées par les premières.

Digitized by Google

de l'espace renfermé entre la voie orientale et le rempart Nord, un monument à quatre grandes travées s'ouvre par une porte unique au Nord sur un passage étroit débouchant sur le boulevard. A l'Est de l'édifice, une sorte de hangar adossé au rempart oriental et soutenu dans son grand axe par une file de douze piliers.

Chaque travée de la construction, traversée par une galerie centrale, s'ouvre sur les travées voisines par une large baie. Elle est divisée en trois parties de chaque côté de la galerie, et ces divisions sont marquées par des piles appuyées sur les murs latéraux et précédées par des colonnes. L'ensemble des divisions pour chaque côté est donc de douze. Nous pensons, sans pouvoir l'affirmer par aucun texte épigraphique, que nous sommes là en présence d'une écurie.

A l'Ouest de ce monument, avec façade sur le boulevard Nord, un très grand édifice a été déblayé. Les fouilles n'étant pas entièrement terminées, la destination de la construction ne saurait être encore déterminée, mais celle-ci est remarquable par son importance.

La porte principale sur le boulevard donne accès à une allée médiane bordée à droite et à gauche par un portique que supportaient neuf colonnes. Ces portiques possèdent encore leur dallage; ils s'ouvraient chacun sur cinq salles très profondes. Au bout de l'allée, une autre se présente transversalement et permet d'accéder à une grande cour rectangulaire entièrement environnée de portiques. En face et sur les côtés, on pénètre dans des salles d'une largeur quatre fois égale à leur profondeur.

Le défaut de toute inscription relative à l'affectation de ce vaste édifice ne nous permet malheureusement pas de nous risquer dans une conjecture tant soit peu vraisemblable. Espérons que, l'année prochaine, les documents utiles nous seront fournis à ce sujet par les travaux de déblai.

Au cours de ces belles fouilles, nous avons recueilli quelques textes épigraphiques.

M. Courmontagne a également trouvé : une penture de bronze, avec ses clous, de la porte Est du camp[1]; des fragments d'une

[1] Longueur : 0 m. 80; écartement des brides : 0 m. 10; longueur des clous : 0 m. 15.

Digitized by Google

statue équestre de bronze, dans une chambre bordant à l'Ouest la voie Prétorienne[1]; une corne d'abondance, longue de o m. 40; d'une partie plus large sortent deux feuilles, une grappe de raisin, une pomme de pin et un motif décoratif. Cet objet, parfaitement conservé, est de bronze recouvert d'une légère couche d'or; sur près de la moitié, la couche d'or est intacte et a conservé son brillant.

De plus, dans la travée Nord du bâtiment découvert près de l'angle Nord-Est du camp, un nouveau dépôt de balles de fronde en terre cuite a été exhumé. Enfin, dans un caniveau des constructions de la voie Est, on a recueilli une intaille sur agate de couleur fauve, en pâte fine d'un blanc laiteux, représentant Hercule debout, le coude droit appuyé à l'extrémité d'un rocher sur lequel repose la massue du dieu. Le long de son flanc gauche pend la dépouille du lion de Némée; de la main gauche il tient le petit Télèphe, vers lequel il tourne ses regards. La tête est de profil; cette gravure doit dter du 1er siècle de notre ère. On connaît la légende d'Hercule et de Télèphe, son fils : dans un moment d'ivresse, Héraclès déshonore la fille du roi de Tégée, Augé, prêtresse du temple d'Athéna. L'enfant auquel elle donne le jour, Télèphe, est caché par elle dans le sanctuaire, puis exposé par le roi sur le mont Parthenios où le héros découvre son fils allaité par une biche. La représentation de cette scène antique existe dans plusieurs sculptures; notre intaille, comme la belle statue du Musée Chiaramonti à Rome[2], nous figure Hercule tenant Télèphe, sans avoir à ses pieds l'animal bienfaisant qu'on trouve partout ailleurs.

TIMGAD.

I. Déblaiement de voies diverses. Quartier en amphithéâtre.

Comme toujours, nous avons éprouvé, pour le déblaiement des voies, les mêmes difficultés : après avoir installé un chantier dans la direction d'alignements indiquant aussi nettement que possible une rue de la ville, on est surpris de la trouver encombrée de constructions et d'être arrêté au moment où l'on s'y attend le moins. D'autres voies, au contraire, apparaissent dans des endroits où on

[1] Longueur du plus grand morceau : 1 m. 10.
[2] S. Reinach, *Répert. de la stat.*, I, p. 471.

Digitized by Google

ne les soupçonnait pas : ce sont là les hasards inséparables des travaux de fouilles. C'est ainsi que la voie parallèle au Cardo qui descend des grands thermes de l'Est pour passer sous la poterne Nord-Est, et qu'on pensait devoir se prolonger assez loin en dehors des murs, fait retour à 14 mètres à l'Ouest et vient se buter contre une construction en mauvais état. Une partie de son parcours est même méconnaissable des thermes au rempart, et il ne sera possible de la dégager que lorsque des déblais complets seront exécutés dans ce quartier de la cité.

Nous avons été plus heureux en suivant le dallage de la voie prolongée du Capitole, qui vient se rencontrer au Sud-Ouest des grands thermes du Sud avec la voie qui passe à l'Ouest de cet établissement[1]. Au bout de ce carrefour, la rue suit un tracé courbe et s'infléchit vers l'Ouest en contournant une colline élevée qui domine le temple de Jupiter au Sud.

A près de 80 mètres de distance du carrefour, un second carrefour nous est apparu, l'une des voies descendant au Sud vers le fort byzantin, l'autre enveloppant toujours le bas du mamelon vers le Sud-Ouest, où elle rencontrera le ravin que les eaux pluviales de plusieurs siècles ont pratiqué dans la partie occidentale de nos ruines. Entre ces deux carrefours, un sondage pratiqué dans la colline nous a fait aboutir, en suivant un étroit corridor dallé en pierre, à un mur de soutènement élevé qui appuyait un quartier haut de la ville. Il y aura là des fouilles fort intéressantes à effectuer, car ce quartier se présentait en amphithéâtre et devait être fort pittoresque. Il en faudra trouver les accès, les voies et surtout remettre d'aplomb les murailles de soutènement qui sont déversées. Ce travail sera coûteux et difficile, mais les résultats seront des plus importants.

Les voies découvertes possèdent toutes encore leurs égouts.

[1] Cette voie peut être considérée comme le prolongement du Cardo maximus Sud avec lequel elle fait un angle obtus très peu prononcé.

Digitized by Google

II. Continuation des fouilles des grands Thermes Est.

En cherchant à dégager ce que nous pensions être la limite Sud des grands Thermes Est, nous avons déblayé de nouvelles salles faisant partie de ce monument.

Ce sont : au Nord du grand *caldarium*, et à l'Ouest de l'extrémité Nord du *frigidarium*, une salle chaude avec ses piliers d'hypocaustes en briques; puis, s'alignant avec le mur septentrional de la pièce froide, une muraille limitant un couloir disposé le long des salles en sous-sol trouvées auparavant. Au Nord de ce corridor, deux salles d'inégale grandeur donnent accès à une troisième aussi large que l'ensemble des précédentes. Une galerie étroite est placée sur le flanc oriental desdites salles dont les murs sont fort élevés et de bonne construction.

D'autres chambres se dessinent vers l'Ouest; une d'entre elles renferme un puits circulaire.

Cette fouille, qui n'est pas encore complète, sera achevée en 1905.

III. Découverte de quatre maisons et d'une basilique chrétienne.

Les quatre maisons découvertes cette année à Timgad sont :

1° Un carré à l'Est du monument demi-circulaire du Cardo Maximus Nord [1] et à la même hauteur que celui-ci;

2° Un carré au Nord du même édifice et à l'Est du Cardo;

3° Un carré au Sud des petits Thermes du Nord et également à l'Est du Cardo;

4° Un carré au Nord de la voie parallèle au Decumanus passant elle-même au Nord du monument demi-circulaire, et à l'Ouest de la voie prolongée du Cardo Maximus Sud.

La première a son entrée sur la première voie parallèle au Decumanus dans la direction du Nord. Un vestibule en forme de couloir d'abord, puis se coudant sur la gauche, conduisait par quatre marches à un atrium dallé, sur le flanc occidental duquel on voit encore un bassin avec sa conduite d'eau; à droite de l'atrium, large dégagement

[1] Nous verrons plus loin que cet édifice est une bibliothèque.

Digitized by Google

où nous avons trouvé des restes de dallage en mosaïque. En face, portique, également recouvert de mosaïque et accédant au tablinum dont l'extrémité était éclairée sur la rue parallèle à celle de l'entrée. A l'Ouest du tablinum, salle dans laquelle nous avons exhumé un siège de latrines en pierre de grès à trois trous. Le vestibule, sur la droite duquel était disposée une vaste chambre faisant l'angle Sud-Est de l'immeuble, conduisait aussi, sur son flanc oriental, par un étroit couloir à un second atrium dallé en pierre, au milieu duquel est resté un puits de forme octogonale. Cet atrium avait son entrée sur la rue bordant la maison à l'Est. Sur le mur séparant l'atrium de la chambre d'angle, nous avons trouvé deux auges de pierre utilisées à l'époque byzantine comme mangeoires [1].

L'habitation contenait en totalité : 12 pièces, 2 atriums et un vestibule.

Le deuxième carré, en bordure sur le Cardo Nord, présente son entrée sur la troisième voie parallèle au Decumanus Maximus en descendant dans la direction du Nord.

De cette entrée, on accédait à un atrium dallé possédant une fontaine sur son côté oriental. Dans l'angle Sud-Ouest de l'atrium se trouve une porte avec une marche. Dans la partie méridionale de la maison, on compte six pièces différentes; la partie Nord, moins élevée, en renferme dix.

Dans l'atrium, on distingue une pierre de décharge des eaux fluviales d'une jolie facture.

Le troisième immeuble était ouvert sur le Cardo par une porte garnie de trois marches. Le vestibule contenait de jolies mosaïques géométriques. A l'Est et en face de l'entrée, un atrium a conservé ses bases de colonnes en place; un puits occupe son milieu. A gauche de l'atrium, au Nord-Est de la maison, on découvre des bains privés dans lesquels on reconnaît l'étuve avec partie demi-circulaire sur son côté Ouest et un fourneau. En bordure sur la voie séparant les petits thermes du Nord de l'habitation, se voit une salle avec hypocauste intacte, le caldarium; à l'Est de ces deux chambres chaudes, un second caldarium faisait emprise sur la rue, comme le précédent.

(1) Nous en avons d'autres exemples à Timgad. (Voir *Journal officiel* du 27 janvier 1904, p. 84; et A. Ballu, *Les ruines de Timgad*, p. 228.)

Digitized by Google

Enfin, au Sud de ce second hypocauste et à l'Est de l'atrium, il reste une petite piscine d'eau froide qui, plus tard, fut convertie en baptistère à l'usage d'une basilique chrétienne [1] installée à l'époque byzantine sur les ruines de la partie Est de la maison.

Nous y avons découvert une jolie fenêtre en pierre de grès, à deux petites arcades. En dehors de ces salles, on compte sept pièces appartenant à l'immeuble, plus un vestibule avec porte d'entrée du côté Est.

A l'angle, on remarque une pierre percée en biais pour attacher les chevaux. Un grand nombre de ces pierres ainsi taillées se trouvent à Timgad, notamment dans les boutiques du Nord du Forum, sur la grande voie.

La petite basilique chrétienne possède une porte ouverte sur la rue bordant le carré au Nord; dans la direction opposée était disposée l'abside, de forme hémisphérique; deux colonnes enlevées à une ruine voisine décoraient les abords du chœur.

La quatrième maison, située non loin du rempart occidental de la cité, n'est pas entièrement déblayée. On y voit un couloir ou vestibule dallé en pierre, conduisant à un petit atrium également recouvert de dalles. Une étroite galerie traverse entièrement la maison de l'Est à l'Ouest. A l'angle Sud-Ouest est disposée une grande pièce avec une large entrée sur la voie longeant le côté occidental du carré. Cette entrée a conservé un seuil percé des crapaudines qui recevaient les gonds de la porte. On voit aussi une pièce en sous-sol dans laquelle on ne pouvait accéder que par le haut, et plusieurs autres chambres, dont une avec sol en béton, les autres garnies de grandes dalles de pierre.

IV. Découverte de bassins.

l'Ouest des grands Thermes du Sud, qui sont, comme on le sait, les derniers bâtiments découverts jusqu'ici dans cette direction, nous avons mis au jour un grand bassin carré qui était autrefois voûté, ainsi qu'en témoignent l'épaisseur de ses murs et la pile de maçonnerie qui est disposée dans son milieu.

[1] C'est la dixième découverte à Timgad. (Voir *Journal officiel* du 27 janvier 1904, p. 683.)

Digitized by Google

Au Sud-Est de celui-ci, on a trouvé deux autres grands bassins; l'un est muni d'une trappe en pierre glissant dans deux rainures latérales et donnant jadis accès à l'eau par une petite arcade ménagée dans la pierre.

Entre le bassin voûté et les deux autres, on a exhumé deux étages de galeries dallées en pierre, contenant deux cuves rectangulaires et trois vases de grande dimension en pierre.

Enfin, au Sud de l'hémicycle des latrines des grands Thermes Sud, deux autres grands bassins formaient les dépendances de cet établissement.

V. Découverte des petits Thermes du Sud.

A 40 mètres environ de ces bassins, nos travailleurs ont découvert un joli monument; c'est encore un établissement de bains publics, le *septième* trouvé à Timgad.

L'entrée était au Nord-Est. Une large porte permettant de pénétrer dans un premier vestibule rectangulaire au fond duquel un renfoncement, profond de 1 mètre, était réservé au tenancier des bains. Du vestibule d'entrée, dallé en mosaïque de couleur noire, on accédait, à l'Ouest, à un second vestibule[1] qui s'ouvrait sur la grande salle centrale indispensable à tous les thermes romains.

Il est à remarquer que, pour empêcher le public du dehors de voir à l'intérieur des bains, le premier vestibule ne communiquait avec les salles que par l'intermédiaire du second, et il était impossible de rien apercevoir avant de parvenir à ce dernier.

La grande salle, large de 6 m. 50 sur 9 m. 30, était limitée au Nord-Est par le second vestibule; au Nord-Ouest, par une pièce rectangulaire qui servait d'apodyterium.

Sur le côté Est donnaient deux exèdres pour le repos et la conversation; l'une, celle du Nord, était demi-circulaire; l'autre, au Sud, rectangulaire. La première a conservé sa mosaïque de dallage ornementée; la seconde était recouverte d'une mosaïque de couleur noire, plus tard rapiécée avec des petits cubes de terre cuite. Au Sud de l'exèdre rectangulaire, juste à l'angle Sud-Est du bâtiment,

(1) Dallé autrefois en mosaïque qui fut remplacée à une basse époque par ces grandes dalles de terre cuite qu'on posait sur les piliers d'hypocaustes.

Digitized by Google

on voit une pièce qui était destinée à la réserve du combustible; elle était ouverte sur le dehors, au Sud.

A l'Ouest de cette pièce, au Sud-Est de la grande salle, un étroit dégagement du service faisait communiquer cette dernière avec l'extérieur. Au Sud de la salle, dans l'axe, se trouvait la piscine d'eau froide dans laquelle on descendait par deux degrés actuellement en bon état encore.

A l'Ouest de la salle centrale, côté Nord, une porte accédait à la pièce tiède, le tepidarium[1]; de cette salle, on communiquait à un premier caldarium[2] muni sur son flanc oriental d'un bassin chaud rectangulaire, contigu à la grande salle. Au Sud de ce caldarium, dans l'angle Sud-Ouest du monument, se dressait une seconde salle chaude[3] flanquée, sur son côté Est, d'un bassin rectangulaire et, sur son côté Sud, d'un bassin hémisphérique.

Enfin, sur le flanc Est du deuxième caldarium, un dégagement pour le service des chaufferies permettait l'alimentation, au Nord, d'un fourneau pour le premier caldarium et, à l'Ouest, d'un autre pour l'alveus du deuxième caldarium.

Le tepidarium n'avait pas de fourneau spécial. Il bénéficiait seulement de la chaleur que lui apportait le voisinage de la première chambre chaude.

Quant au bassin demi-circulaire du deuxième caldarium, il était desservi par une case spéciale de service disposée sur son côté méridional.

La façade orientale de l'établissement était munie de quatre gros contreforts en maçonnerie : soit deux à l'angle Nord-Est, un en prolongement du mur séparant l'exèdre rectangulaire de la pièce de réserve pour combustibles; le quatrième à l'angle Sud-Est de celle-ci.

Le dallage de la grande salle des exercices était, comme on le pense bien, en mosaïque d'ornements et devait être très riche. Mais, à un moment de remaniements, on répara cette mosaïque qui était en mauvais état, et l'on en remplaça la plus grande partie par des dalles en terre cuite d'hypocaustes, qui couvrent actuellement la presque totalité du sol de la salle.

(1) Dimensions : 3 m. 82 sur 5 m. 03.
(2) Dimensions : 4 m. 45 sur 6 m. 25.
(3) Dimensions : 3 m. 88 sur 6 m. 38.

Digitized by Google

Nous avons examiné attentivement ces dalles et nous en avons trouvé deux portant des inscriptions et deux, l'une, avec une tête de femme gravée, l'autre, avec une tête d'homme dont les cheveux tombent abondamment de chaque côté.

La première inscription est ainsi conçue :

SATVRNINVS FECIT
BONIS BENE TALIA TALIBVS

La seconde inscription est la suivante :

SATVRNINVS FECIT
DEDI SPERATV*m* NE DISPERES LEGISTI RECEDE

Nous avons donné à cet établissement de bains le nom de petits Thermes du Sud.

Nous avons donc actuellement, à Timgad, compté jusqu'ici : un grand établissement de Thermes du Nord et un petit; un grand établissement de Thermes à l'Est et un petit; un grand établissement de Thermes au Sud et un petit, et les petits Thermes du centre sur le côté Est du Cardo Maximus Sud, soit *sept* bains publics.

VI. Découverte des bains des Philadelphes.

Dans notre rapport sur les fouilles de 1903, nous avons décrit la découverte opérée par nos travailleurs *d'une mosaïque dans un*

Digitized by Google

monument inconnu. C'est qu'alors les fouilles de ce monument n'étaient pas assez avancées pour que nous pussions, en toute connaissance de cause, indiquer son affectation. Il n'en n'est plus de même aujourd'hui : cet édifice est la *huitième* maison de bains déblayée à *Thamugadi.*

En découvrant avec soin la mosaïque en question, nous avons, en plus de l'inscription « FILADELFIS VITA » (Vivent les Philadelphes!), trouvé celle de « SALVV LOTV », qui doit se lire « *Salvum lotum* », c'est-à-dire « *Bon bain* ».

L'établissement appartenait donc sans doute à une société qui, probablement, l'avait fait construire à ses frais. La désignation de l'édifice pourra donc se faire par celle de « *bains des Philadelphes* ».

L'examen des ruines de ces thermes ne peut d'ailleurs laisser aucun doute sur la nature de la construction. Distants des grands Thermes du Nord *extra muros* de 23 mètres, et à l'Ouest de ceux-ci, ces bains étaient précédés, du côté du Sud, par un portique dont les colonnes ont laissé leurs bases en place; celui-ci était dallé en mosaïque et disposé devant une grande cour sur les flancs de laquelle il faisait retour. Pour parvenir de la rue au sol du portique, se trouvait une double entrée ou plutôt une entrée précédée d'une sorte de tambour ou de porche, dans lequel on descendait quatre marches.

Du second vestibule, dallé en mosaïque de marbre, on accédait latéralement à un grand couloir recouvert d'une jolie mosaïque de dallage en partie disparue.

Dans l'axe de la grande dimension du couloir, une porte conduisait à une grande salle centrale dont le sol est encore dallé d'une magnifique mosaïque encadrée par une bordure renfermant des entrelacs en forme de T, jaune sur fond bleu avec filets blancs.

Sur le côté Est de la salle, exèdre ou salle de conversation largement ouverte, dallée en mosaïque (noir et blanc); toujours du même côté, sur un tiers de la longueur environ, dégagement pavé en pierre, de même profondeur que l'exèdre (4 m. 03).

Sur le flanc occidental de la salle centrale, grande piscine froide dont le fond est en mosaïque de ton noir. Comme la piscine des grands thermes du Sud de Timgad, celle-ci est enveloppée de murailles couvertes de peintures à la fresque représentant des imitations de

Digitized by Google

marbres, en forme de panneaux rectangulaires. Sur le côté Ouest de la piscine ont été pratiquées des niches carrées.

Enfin, au Nord de la salle des exercices, trois portes étaient pratiquées. Celle de droite (angle Nord-Est) conduisait à un dégagement dallé de pierre et contenant un escalier dont sept marches sont encore en place (dans l'angle Nord-Ouest de ce vestibule). Ce dégagement était réservé à une partie du service des chaufferies, ainsi qu'en témoigne la présence d'un fourneau qui élevait la température d'une chambre hypocauste, le tepidarium, disposée dans l'axe de la partie Nord de la grande salle et communiquant avec elle par la deuxième des trois portes citées ci-dessus.

La troisième baie (angle Nord-Ouest de la grande salle) permettait d'accéder à une petite chambre dallée en béton (de briques pilées et ciment) qui était ouverte sur le côté occidental du tepidarium.

Au Nord de ce dernier, un second hypocauste, le caldarium, était chauffé sur son côté droit par un fourneau donnant sur le dégagement de service; sur son flanc Ouest (ou de gauche) se trouve un bassin demi-circulaire, pavé de jolies mosaïques géométriques, et muni au Nord d'un important fourneau de forme ronde. Le fourneau de droite chauffait aussi un bassin rectangulaire disposé de ce côté. Sur le côté septentrional du précédent caldarium, autre chambre chaude de même nature communiquant avec lui par une porte, et possédant, sur son angle Nord-Ouest, un grand hémicycle qui, construit en briques et moellons auxquels le feu a laissé une couleur rougeâtre, recevait la chaleur d'un fourneau placé au Nord-Ouest de l'hémicycle. Ce fourneau était desservi par un couloir de chaufferie longeant la partie occidentale du bâtiment et contenant aussi un fourneau qui donnait la température élevée à la paroi de gauche du second caldarium, dont le côté droit (à l'Est) était percé d'une porte menant à une petite pièce dallée en pierre, laquelle était située au Nord du dégagement placé en face de l'entrée Est du monument.

Le bassin demi-circulaire du premier caldarium était garni d'une pierre contenant un jeu de billes et portant l'inscription :

CIRCVS VACAT

c'est-à-dire « le cirque est vide ».

Digitized by Google

Derrière, au Nord de l'hémicycle du deuxième caldarium, on voit un petit bassin chaud auquel on accédait par deux gradins dans l'angle Nord-Ouest d'une troisième salle chaude, celle où fut trouvée, l'an dernier, la fameuse mosaïque des Philadelphes.

Cette chambre (longue de 6 m. 50 sur 3 m. 70) était disposée au Nord du deuxième caldarium et, sur le seuil de la porte qui établissait une communication entre elles, se trouvait l'inscription citée ci-dessus de : SALVV*m* LOTV*m*.

Au Sud-Est de la salle existait un fourneau desservi par la petite pièce formant le prolongement du dégagement de service du côté Est de l'édifice. La chaleur arrivait également par une conduite établie sous la partie Nord-Est de l'hémicycle du deuxième caldarium.

Dans ces Thermes, pas plus que dans les petits Thermes du Sud, nous ne retrouvons la pièce chaude, dépourvue de bassins, qui constitue l'étuve de tous les autres bains publics de Timgad. C'est là conséquemment une particularité à noter; mais cela ne veut pas dire que l'un des caldarium n'ait pas servi d'étuve. Nous pensons qu'en ce qui concerne les thermes des Philadelphes, c'est le deuxième caldarium qui était utilisé comme laconicum, la déperdition de chaleur devant y être très faible en raison de la situation de la pièce entre deux caldarium. Quant aux petits thermes du Sud, nous ne saurions affirmer lequel des deux caldarium servait d'étuve.

Au Nord de la salle à la mosaïque, on voit plusieurs salles qui ont probablement été ajoutées après coup au bâtiment; à l'Est de la même, pièce de forme carrée sans portes (peut-être un sous-sol), suivie d'une autre, toujours dans la même direction, chacune étant accolée à une chambre du côté Nord; puis, à l'angle Nord-Est du bâtiment, latrines bien aménagées. Enfin, à l'Est du dégagement des chaufferies, salle qui fut postérieurement coupée en deux parties, et dans laquelle trois mangeoires ont été installées pour les chevaux.

Cette salle possède, dans son angle Sud-Est, une porte avec trois marches, ouverte sur une rue aux dépens de laquelle une emprise fut opérée, à une basse époque, à l'Est du deuxième vestibule de l'angle Sud-Est du monument.

Nous avons dit qu'une série de pièces avait été rajoutée au Nord des bains; dans ces constructions devaient se trouver plusieurs pis-

Digitized by Google

cines d'eau froide. Sur le côté occidental de l'établissement, il y avait une grande cour bordée à gauche par un portique dallé en mosaïque; à l'extrémité Nord de celui-ci, on peut voir les restes d'un vaste hémicycle dont la mosaïque est intacte; c'étaient les latrines primitives, établies sur le modèle de celles de nos grands Thermes du Sud. On y entrait par une porte ménagée dans l'angle Nord-Ouest du portique.

On voit que les bains dits *des Philadelphes* étaient fort importants et constituaient l'un des édifices balnéaires les plus soignés de *Thamugadi*.

VII. Découverte de la bibliothèque de *Thamugadi*.

On se souvient qu'en 1901 nous avons déblayé un des plus remarquables édifices de Timgad, sur le côté Est du Cardo Maximus Nord, et que, en présence de l'inscription incomplète qui s'y trouvait, nous avons été obligé de désigner l'édifice sous le nom un peu vague de *Schola* ou de salle de réunion [1].

Le texte épigraphique trouvé au moment des fouilles du monument était le suivant :

QVINTIANI FLAVI RO
MENTO SVO REIPVBLICAE
SIVM PATRIAE SVAE LE
E EXIS CCCC MIL·NVM·
CTVM EST

Nous en étions réduits à ne connaître rien de la nature même de l'édifice et à savoir seulement qu'il avait été achevé au moyen de 400,000 sesterces, c'est-à-dire près de 100,000 francs de notre monnaie, à la suite d'un legs d'un certain Quintianus Flavius Rogatus.

Or, au cours des fouilles effectuées sur l'emplacement du carré

(1) *Les nouvelles découvertes* (*Ruines de Timgad*), par Albert Ballu, p. 22. — Cf. *Timgad. Une cité africaine sous l'empire romain*, par MM. Cagnat et Ballu, p. 297. — *Guide illustré de Timgad*, par A. Ballu, p. 16.

Digitized by Google

placé au Nord de l'édifice, nous avons trouvé un fragment de l'inscription qui en complète une bonne partie :

TE M IVLI QVINTIANI FLAVI RO
AM TESTAMENTO SVO REIPVBLICAE
MVGADENSIVM PATRIAE SVAE LE
OTHECAE EXIS CCCC MIL · NVM ·
A PERFECTVM EST

La restitution : [*opus bibli*]*othecae* est très probable, car, comme nous l'avons longuement expliqué dans notre rapport de l'exercice 1901 [1], le monument était voûté, et ce genre de couverture convient fort bien à une bibliothèque qu'elle protège sûrement des infiltrations pluviales.

Les livres étaient rangés dans des armoires ou des casiers que recevaient les renfoncements rectangulaires ménagés sur le pourtour du périmètre intérieur; ils étaient soit en rouleaux, soit reliés et déposés sur les rayons d'armoires.

Notre découverte est d'autant plus intéressante, que l'on ne connaissait jusqu'ici d'autre bibliothèque antique que la petite chambre déblayée, il y a un siècle et demi, à Herculanum et reconnue pour avoir servi de bibliothèque dans laquelle 1,756 manuscrits étaient conservés [2].

IX. Graffites.

Sur le dallage de la grande voie, entre l'arc de triomphe de Trajan et la porte de Lambèse, nous avons mis au jour des dessins gravés à la pointe, et, faute de désignation meilleure, nous leur avons donné le nom de *graffites*, bien qu'il soit, selon nous, assez impropre et concerne plutôt des images tracées au crayon que des contours obtenus par un instrument de métal.

Ces graffites sont au nombre de six et se trouvent non loin du château d'eau de Julius Liberalis découvert en 1902, à un endroit où la voie Decumane est large de 8 mètres (sans compter les trottoirs).

(1) *Journal officiel* du 24 mai 1902, p. 3583.
(2) Daremberg et Saglio, s. v° *Bibliotheca*, p. 708.

Digitized by Google

Le premier dessin représente un cheval au galop, emportant d'une allure rapide le *cisium*, véhicule à deux roues dont les anciens se servaient fréquemment et dont on voit de nos jours une réminiscence dans les représentations de nos hippodromes modernes. Les formes du cheval sont nettement indiquées, sauf pour une des jambes de devant. La voiture, elle, n'est pas figurée entièrement; on n'en aperçoit que la partie antérieure, et par conséquent ni les roues ni le conducteur n'ont été dessinés.

Le second figure un lutteur aux prises avec une bête féroce. Nous en avions déjà trouvé un de ce genre dans les graffites des grands thermes du Nord *extra muros*[1]. La nature de l'animal n'est pas très définie, mais le lutteur est bien campé; il a les jambes nues, ne porte pas de coiffure et sa taille est serrée par une tunique qui ne dépasse pas les genoux[2]. Il est armé d'un épieu de chasse.

Le troisième nous montre la silhouette d'un cygne nageant, mais malheureusement l'indication est fort sommaire et même incomplète; seuls, la tête, le cou, la panse et le devant du corps sont figurés avec précision,

Le quatrième représente une dame romaine filant auprès d'un enfant au maillot. Cette scène d'intérieur est charmante. La figure de la femme est de 0 m. 70 de hauteur et de 0 m. 20 de largeur; elle est debout, porte une tunique à manches courtes, repliée dans le bas de façon à laisser apercevoir la cheville et le pied. La coiffure se compose de deux cordons de cheveux découvrant le haut du front et retombant vers les tempes. La matrone, représentée de face, tient de la main gauche la laine et de la droite le fuseau. La quenouille ne figure pas dans l'ensemble du dessin qui est très soigné et nous donne une grande justesse de mouvement.

Le cinquième offre un guerrier armé d'une sorte de lance et d'un bouclier. La hauteur du personnage est de 0 m. 25; celui-ci, placé de face, est debout et tient sa pique de la main droite, tandis que le bouclier est maintenu par la gauche. Le vêtement se compose d'une courte tunique avec ceinturon et cuirasse. Ce dessin est fort bien traité.

(1) *Une cité africaine sous l'empire romain*, par MM. Cagnat et Ballu, p. 283. — Rapport sur les fouilles de 1900 (*Journal officiel* du 1er mai 1901, p. 2831). — *Les nouvelles découvertes de Timgad*, par A. Ballu, p. 47.

(2) Hauteur, 0 m. 25; largeur, 0 m. 09.

Digitized by Google

Le sixième est aussi le plus important et le plus intéressant. Il nous montre un quadrige dont le dessin occupe la largeur entière d'une grande dalle de calcaire bleu, non loin du *lacus* du flamine Liberalis.

Les coursiers sont vus de face, et le char, en raccourci, ne laisse apercevoir qu'une partie de son avant et la roue de gauche. Les chevaux se déploient en éventail avec des dimensions figurées inégales à cause de la perspective. Le cocher, debout, tient de la main droite un fouet et de la gauche les rênes qui lui entourent les reins, afin de lui donner plus de force pour les retenir. Un couteau suspendu à sa ceinture est à sa disposition, en cas d'accident, pour couper les liens qui maîtrisent l'ardeur des chevaux.

Une palme gravée en avant de l'attelage indique que le cocher est vainqueur; son nom, ainsi que celui des coursiers qui est inscrit au-dessus de la tête de chacun d'eux, est :

FAVYANVS
AVRIGA

Les chevaux s'appellent :

LEANDER
HERCVLES
ACHILLES
DIOMEDES

Faut-il déduire de ces images que *Thamugadi* possédait un cirque? On ne saurait certes l'affirmer, mais il est probable que cet hippodrome, s'il n'était pas situé sur le territoire de la ville, n'en était pas très éloigné.

Quoi qu'il en soit, ces dessins offrent un réel intérêt et l'avantage d'être fixés d'une manière indélébile sur les dalles de la belle voie triomphale de Timgad.

XI. Découverte de fragments et objets divers pour le Musée.

Ces fragments et objets se divisent en neuf séries qui sont celles de la terre cuite, de la pierre, du marbre, du bronze, du verre, du plomb, des monnaies, de l'or, des bijoux et pierres précieuses.

Digitized by Google

Terre cuite.

1° Vase trouvé au Sud des Thermes du Sud, bien conservé; ornements guillochés à la partie supérieure, avec un deuxième rang semblable en dessous. Hauteur, o m. 19; largeur à la base, o m. 10; au sommet, o m. 28.

2° Dalle d'hypocauste, avec inscription, dans la grande salle des petits Thermes du Sud (voir ci-dessus).

3° Autre dalle semblable.

4° Autre dalle avec tête de femme, déjà décrite.

5° Autre dalle avec tête d'homme, déjà décrite.

6° Dalle semblable avec marque de la IIIe légion.

7° Petites amphores, au nombre de 6, dont 2 avec anses bien conservées.

8° Un lot de 11 lampes païennes.

9° Un lot de 7 lampes chrétiennes avec sujets.

10° Une lampe à deux becs; au centre, un cerf est représenté.

11° Un lot de 9 antéfixes.

12° Un lot de briques creuses.

13° Tuyaux de conduite d'eau provenant des bassins au Sud des grands Thermes Sud.

14° Deux couvercles de vases.

15° Un lot de fragments de vases en terre très fine, de ton rouge.

Pierre.

16° Dauphin sculpté de fontaine, trouvé dans les déblais aux abords des grands Thermes de l'Est. Hauteur, o m. 42; épaisseur, o m. 25.

17° Claire-voie de fenêtre avec quatre ouvertures rectangulaires.

18° Pied de vase ornementé. Hauteur, o m. 25; diamètre, o m. 41. Trouvé dans la tranchée au Sud du Capitole.

19° 2 gros poids en calcaire.

20° Placage ornementé comme ceux trouvés au théâtre et au Capitole, avec rosace en relief.

21° Vasque de calcaire trouvée dans la fouille du carré à l'Est de la bibliothèque.

Digitized by Google

22° Sarcophage sans ornement, découvert près du Macellum de Sertius.

23° 9 amphores, dans le bassin au Sud des grands Thermes Sud. — En grès.

24° 3 stèles de grès; l'une contenant un personnage porteur d'un objet indistinct; les deux autres très frustes. 6 moulins de grès.

Marbre.

25° Bas-relief représentant une tête de femme avec feuille d'acanthe.

26° Fragment de main d'homme tenant un objet brisé.

27° Fragment semblable, main de femme.

28° Fragment de tête de femme.

29° Placage avec feuilles d'acanthe. Hauteur, 0 m. 10, sur 0 m. 08 de largeur.

30° Lot de chapitaux de différents ordres.

31° Quantité de fragments de placages de marbres de toutes couleurs, et très riches de tons.

Bronze.

32° En déblayant la voie qui contourne vers l'Ouest la colline située au Sud du temple de Jupiter Capitolin, nous avons découvert une belle lampe de bronze, avec sa tige entière. La hauteur de ce *candelabrum* est de 0 m. 43. Le support se compose d'une tige divisée en élégantes moulures circulaires au nombre de onze; d'un disque évasé qui recevait la lampe et dont les bords sont finement moulurés; d'une base en forme de trépied dont chaque extrémité est ornée d'une patte de lion, enveloppée de feuilles d'eau retombant vers le sol et terminées par de petites boules.

La lampe, qui s'adaptait sur le support au moyen d'une pyramide creuse ménagée au-dessous de son bassin et s'engageant sur une sorte de tenon pyramidal couronnant le support, est d'une grande richesse de décoration. La longueur est de 0 m. 27 et la largeur de 0 m. 09; elle pouvait être isolée de sa tige et utilisée sur une surface plane. Largement ouverte en circonférence à sa partie supérieure, elle possède une anse articulée décrivant une longue volute qui, au moment où elle s'élève pour se recourber ensuite

Digitized by Google

vers le bassin, se partage en deux branches divisées elles-mêmes en trois rameaux chacune. Ceux-ci, en s'écartant de la branche, se retournent aussi vers le haut en petites volutes terminées par un bourgeon. Deux de ces rameaux, en s'écartant des branches, portent, entre leurs extrémités qui remontent, une croix grecque du plus gracieux effet.

33° Statuette de jeune fille nue, dont la tête et les pieds manquent ainsi que le bras droit. Le bras gauche s'écarte du corps, et la main est posée sur la hanche. Les cheveux tombent dans le dos, sans dépasser le sommet des épaules, et sont divisés en trois pointes. A été trouvée dans les déblais d'une des maisons du Cardo Nord. Hauteur, o m. o8; largeur, o m. o3; poids, o kilogr. 120.

34° Anse de vase bien conservée.

35° Fragment d'anse bien conservée avec tête de chien.

36° Fragment de bronze avec feuille d'acanthe. Longueur, o m. o8; largeur, o m. o3.

37° Aile d'une statuette. Longueur, o m. o6; largeur, o m. o25.

38° Deux clochettes.

39° Fragment de balance dont le crochet supérieur tient un fléau.

40° Balance entière très bien conservée avec deux crochets. Trouvée près de l'arc de triomphe.

41° Couvercle de vase sans sa poignée. Diamètre, o m. o9.

42° Partie inférieure d'une anse de vase. Hauteur, o m. 16.

43° Cuiller. Longueur, o m. 20; largeur, o m. o3.

44° Serrure de coffret bien conservée, forme carrée. Longueur et largeur, o m. o3.

45° Série d'instruments divers : 6 curettes, objet en forme de cuiller très allongée. Longueur, o m. 12.

46° Un lot de clous.

47° Objet en forme de couteau trouvé près de la porte Nord. Longueur, o m. 13; largeur, o m. o3.

48° Série d'anneaux de différentes grandeurs.

49° Un lot de fragments divers de bronze, de fer et de cuivre.

Verre.

50° Grosse perle de verre blanc bien taillée.

51° Deux petites anses de vases.

Digitized by Google

52° Fragments de vases.
53° Sorte de broche imitant un masque.
54° Un lot de verres fondus.
55° Fragments de colliers.

Plomb.

56° Gros tuyau trouvé près des thermes du Sud. Diamètre, 0 m. 12; longueur, 0 m. 95.

57° Un gros tuyau avec deux branches, près des grands Thermes Est. Longueur : 2 m. 50 jusqu'aux branches, et 1 m. 20 de chaque branche; diamètre du tuyau, 0 m. 09; de chaque branche, 0 m. 06.

58° Un lot de plomb fondu.

Monnaies.

59° Environ 300 pièces de monnaies de cuivre; beaucoup de Constantin et de Maxence. Une pièce d'argent.

Os.

60° Un lot d'épingles ordinaires (40 environ).
61° Un lot d'épingles avec têtes ornementées (16).
62° Un lot de fragments d'épingles.
63° Quatre dés à jouer.
64° Boutons et une moitié de boule.

Bijoux et pierres précieuses.

65° Quatre bagues, dont deux gravées. L'une représente un oiseau; l'autre, une tête.

66° Un lot de bagues ordinaires.

67° Très belle bague. C'est une chevalière d'argent sertissant une cornaline elliptique qui porte en intaille le dieu Pan. Elle a été découverte dans une maison du Cardo Maximus Nord. Son poids est de 7 grammes, et son diamètre de 0 m. 025. La largeur sous le chaton est de 0 m. 012. La pierre gravée a 0 m. 011 de longueur et 0 m. 008 de largeur; elle n'a aucunement souffert de l'incendie qui a détruit l'immeuble, tandis que le métal de l'anneau a été fortement calciné.

Le dieu Pan est représenté debout, avec des cornes sur le front,

Digitized by Google

une couronne de feuillage sur la tête, une barbe tombante et des jambes de bouc, attributs ordinaires du dieu des bergers et de la chasse.

Un manteau est enroulé autour de son bras, et il est facile d'y reconnaître une peau de panthère. La main droite du personnage est ramenée vers son visage et porte la flûte à sept chalumeaux. La gauche tient son bâton recourbé habituel.

Cette pierre est la plus belle qui ait été trouvée jusqu'ici à Timgad.

Albert Ballu,
Membre de la Commission
de l'Afrique du Nord.

Digitized by Google

TOMBES
DE L'ÉPOQUE CARTHAGINOISE
DÉCOUVERTES À ZAGHOUAN
(TUNISIE),

PAR M. LE COMMANDANT HANNEZO.

En 1894, lors de notre premier séjour à Zaghouan, il nous avait été donné de voir mettre à jour quelques tombes antiques sur le flanc Nord de la colline qui supporte le village; les découvertes faites à cette époque ont été relatées dans une note [1], et le seul objet curieux (brûle-parfums) a été envoyé au Musée du Bardo.

En décembre 1903, nous avons tenu à faire une fouille sur le flanc Sud de la même colline, à l'extrémité de l'éperon terminant l'arête rocheuse sur laquelle est bâtie Zaghouan et à quelques mètres de la porte romaine.

M. le curé de Zaghouan nous avait entretenu de la découverte, près de son église et sur le bord du terrain dont nous allions entreprendre la fouille, d'objets anciens consistant en un petit cercueil de pierre [2] avec couvercle (fig. 1), d'un miroir de métal et d'une amulette d'ivoire: cela suffit à nous encourager. Malheureusement, le résultat des trouvailles ne répondit pas à la somme de travail et à la grande quantité de terre remuée.

Nous n'en donnerons pas moins le compte rendu de ce qu'il nous a été permis de mettre à découvert :

Un puits de forme carrée, conduisant à une chambre funéraire, à voûte en partie effondrée, le tout plein d'une terre argileuse très compacte; la chambre avait une largeur moyenne de 1 m. 25 et une longueur de 2 m. 40; la hauteur pouvait être évaluée à 1 m. 80.

[1] *Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 387-388.
[2] Déposé dans la salle de réunion des officiers de Zaghouan.

Digitized by Google

dalles de pierre; on ne trouva aucun objet funéraire ni à l'intérieur ni à l'extérieur de ces sépultures pourtant très anciennes.

De l'examen du mobilier funéraire trouvé dans ces fouilles près de la porte romaine, l'on peut déduire que les deux tombes ayant fourni des objets datent de la dernière période punique; la forme seule des lampes semble bien l'indiquer, et les monnaies, après nettoyage, ont fait ressortir les types particuliers de la monnaie de Carthage.

E. Hannezo.

Digitized by Google

Une partie de la face Sud et une partie de la face Ouest sont écroulées. La face Est est celle qui a le moins souffert.

Des éléments de murs de 1 mètre d'épaisseur sur la face Est, de 0 m. 70 sur les autres faces restent accrochés aux parois; mais leur peu de relief, de 0 m. 10 à 0 m. 30 seulement, ne permet pas d'en déduire l'ancienne répartition intérieure des locaux.

Des meurtrières traversant les murs, et de grandes niches placées dans l'épaisseur de ceux-ci à des hauteurs différentes, semblent indiquer l'emplacement des étages.

Au-dessous du sol intérieur actuel de la tour, placé à 2 mètres environ du terrain environnant et couvert des débris des étages supérieurs, on aperçoit le côté Est et, à travers les interstices des éboulis, des cavités qui pourraient probablement être les chambres du rez-de-chaussée de l'ouvrage.

A la partie inférieure du mur Nord, se trouve encastrée horizontalement une pierre de 0 m. 17 de large sur 0 m. 25 de long, sur laquelle est gravée une croix byzantine.

La porte de cet ouvrage n'existe plus.

Ksar-Souissine (au nord du précédent).

Le Ksar-Souissine est situé sur la rive gauche et à 2 kilomètres de l'Oued-Zéroud et à 800 mètres à l'Est de la piste d'Hadjeb-el-Aïoun à Kairouan par El-Haouareb.

Ce ksar se compose d'une construction carrée de 20 mètres de côté, dont la partie inférieure (3 mètres) déborde de 0 m. 15 la partie supérieure.

La hauteur totale de l'ouvrage est de 6 mètres environ. Jusqu'à 4 mètres du sol, la constitution des murs est la même : 1 m. 20 en moyenne et 1 m. 35 à la base; grosses pierres taillées et grosses pierres provenant de ruines environnantes, dans l'épaisseur des murs, blocage.

A partir de cette hauteur l'ouvrage semble avoir subi une restauration qui, par sa composition, rappelle les constructions arabes actuelles.

L'intérieur de l'ouvrage est en ruine et en partie comblé; l'aménagement ancien, probablement conservé sous la partie couverte, est très peu visible; cependant, entre les gros matériaux qui jonchent le sol, on peut distinguer l'emplacement de trois chambres.

Digitized by Google

L'étage visible est compris dans la partie restaurée. Trois petites chambres occupent les angles Nord, Sud, Ouest.

Les murs de cette partie sont percés de meurtrières au nombre de quatre sur les faces Nord et Sud et cinq sur les faces Est et Ouest. La face Sud est en partie écroulée.

En Est semble avoir existé un escalier. Quant à la porte d'entrée du fortin, elle n'a laissé de trace nulle part; aussi il ne serait pas impossible qu'elle ait été placée dans la partie écroulée, à proximité du bas de l'escalier.

A peu près au milieu de la cour intérieure, et par hasard visible au milieu des ruines, une ouverture de 0 m. 50 de diamètre permet de descendre dans une citerne à compartiments, en partie comblée.

Les murs de cette citerne sont enduits d'une couche épaisse de ciment ressemblant complètement au ciment romain.

Comme il a été dit plus haut, des ruines entourent cette construction; des pierres taillées, des montants de porte jonchent le sol.

A 200 mètres du ksar se trouvent deux constructions hydrauliques : elles sont à 100 mètres l'une de l'autre.

La première est un puits rural de 4 m. 50 de diamètre et de 0 m. 55 d'épaisseur.

La deuxième est un citernon couvert, de 4 m. 50 de diamètre et de 0 m. 80 d'épaisseur de murs; il est muni, à fleur de terre, de deux ouvertures de 0 m. 60 de diamètre.

Aïn-el-Rhorab (vallée de l'Oued-Merguellil).

Sur la rive gauche de l'Oued-Merguellil, à la pointe Ouest du Djebel Aïn-el-Rhorab et sur la piste du Fondouk-el-Haouareb à Sidi-Mohammed-ben-Ali, se trouve une étendue de terrain assez considérable couverte de ruines. De nombreux emplacements de maisons, des pierres d'angle encore debout dans beaucoup d'endroits et quelques restes de citernes publiques indiquent que la localité avait une certaine importance.

Dans la partie septentrionale de ces ruines existent encore les restes d'une ancienne citadelle, non signalée sur la carte. A n'en pas douter, cette citadelle a été détruite et refaite; du reste, les pierres qui entrent dans sa composition le prouvent suffisamment.

L'ensemble de la citadelle est placé sur un petit mamelon com-

Digitized by Google

mandé par la colline, dont il est séparé par un ravin de 80 à 100 mètres environ.

Il comprend :

1° Une enceinte rectangulaire dans laquelle se trouve un réduit;

2° Une ligne de fortification parallèle à la face Sud et située à 32 mètres de celle-ci.

Enceinte. — Cette enceinte rectangulaire a ses côtés respectivement égaux à 28 mètres et 47 mètres. Ses murs d'une épaisseur moyenne de 1 m. 30 ont une hauteur actuelle qui varie, suivant la pente du terrain sur les différents côtés, entre 2 et 4 mètres. Ils sont construits partie en pierres enlevées à d'autres monuments de dimensions et de formes différentes, partie en pierres sommairement équarries.

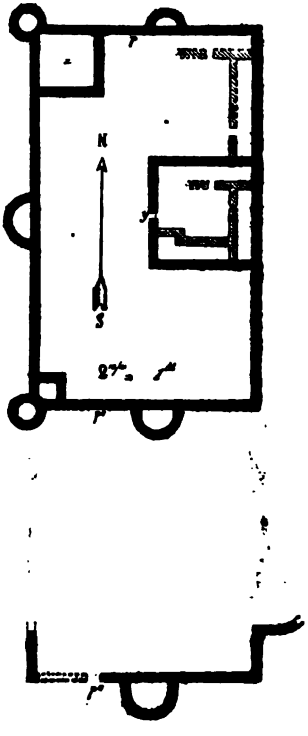

Aïn-el-Rhorab.
Plan du *castellum*.

Du reste, tout cet ensemble est d'une construction assez tourmentée; la face Ouest seule semble n'avoir pas subi de destruction.

Des tours assurent le flanquement des faces de l'ouvrage; elles sont au nombre de cinq.

Le sol actuel de l'intérieur de l'enceinte arrive à hauteur des murs. Malgré cela, il est certain qu'on n'est pas en face du sol ancien, car, près de la tour de la face Nord, on aperçoit de l'intérieur et à travers les interstices des éboulis, et à hauteur du terrain environnant, une chambre dont les parois sont recouvertes de ciment. Pour connaître la disposition de cet étage inférieur, il serait nécessaire d'exécuter un grand travail de déblaiement.

Les portes de cette enceinte, non plus que celles des tours, ne sont pas visibles. On ne remarque sur les quatre côtés de l'ouvrage qu'une seule ouverture caractérisée, sur la face Sud, et encore

Digitized by Google

celle-ci est trop élevée au-dessus du sol pour avoir servi de passage à des hommes. Elle est faite grossièrement et semble, comme cette partie de la face tout entière, avoir été reconstruite à la hâte.

A l'intérieur de l'enceinte, à part le réduit, il ne reste que peu de traces du dispositif ancien.

Deux chambres seulement apparaissent nettement : l'une de 7 m. 20 de côté, située à l'angle Nord-Ouest et dont les murs ont encore 0 m. 50 à 0 m. 80 de haut; l'autre de 2 m. 50 de côté, située à l'angle Sud-Ouest. Ces deux chambres devaient probablement communiquer avec les tours adjacentes.

Il existe encore dans la partie Nord-Est quelques murs, représentés en pointillé sur le plan, qui sembleraient indiquer que de petites chambres existaient dans cette partie de l'enceinte; mais ces murs semblent si peu anciens, qu'ils sont seulement signalés pour mémoire.

Réduit. — Le réduit est adossé à la face Est de l'enceinte, et dans son milieu; il a 12 m. 20 de côté. Ses murs ont 1 m. 30 d'épaisseur; ils sont formés de la même façon que le reste de l'ouvrage et particulièrement dégradés.

Sur le milieu de la face Ouest, une porte est encore visible parmi les décombres.

L'intérieur de ce réduit était partagé en petites chambres dont on retrouve la base des murs. Leur disposition et leur forme rappellent un peu l'aménagement intérieur du Ksar-Makouda.

L'étage inférieur, s'il existe, ainsi que la hauteur totale ancienne sont inconnus. La hauteur actuelle de ces murs varie entre 2 m. 50 et 4 mètres.

Première ligne. — L'ouvrage était protégé, à 32 mètres du côté du Sud, par une ligne de fortifications de 1 mètre d'épaisseur, construites en gros matériaux grossiers. Du côté Nord, elles sont à fleur de terre; du côté Sud, elles sont à 1 m. 50 environ au-dessus du sol. Un tour demi-circulaire de 5 mètres de corde et de 4 mètres de flèche flanquait cette ligne. Il existait peut-être une porte.

Il ne serait pas impossible que ces murs aient été rattachés à l'ouvrage principal, pour former une première enceinte du côté de l'oued. Du reste, la partie encore visible des flancs de cette ligne semble l'indiquer.

Lieutt Jacques.

Digitized by Google

INVENTAIRE
D'ANTIQUITÉS DIVERSES
TROUVÉES
DANS LE SUD DE LA TUNISIE,

PAR M. C. GOUVET.

Les objets énumérés ci-après proviennent des régions desservies par la ligne de Sfax à Gafsa, avec prolongement sur Metlaoui.

Ces régions dont l'aspect lamentable annonce le voisinage du désert semblent avoir été plus prospères à l'époque romaine.

Partout, en effet, le sol est jonché de vestiges anciens, seuils de portes, débris de murs, tombes, citernes, fragments de pressoirs à huile.

Très marquée dans la région voisine du littoral, la décadence du pays est moins accentuée dans la région haute, appelée de nos jours Bled-Maknassi, où un centre de colonisation a été créé depuis peu, autour de la station de ce nom, à 123 kilomètres de Sfax.

Quelques nécropoles y ont été explorées; la principale se trouve située en face du point géodésique désigné sur la carte sous le nom de Ras-Bekeur, à 316 mètres d'altitude.

Là furent trouvés, dans des tombeaux généralement ensablés, les objets dont le catalogue est donné ci-après.

Ces tombeaux affectent deux formes caractéristiques. Les uns ont une largeur moyenne de 0 m. 50; leur longueur est variable. Les parois sont en maçonnerie de mortier ou de plâtre, de 0 m. 25 à 0 m. 30 d'épaisseur, recouvertes de pierres plates en forme de toit à deux pans. Le fond est constitué simplement par la terre battue, dans laquelle on distingue des cendres ou des poussières de charbon.

Les autres affectent la forme d'un caisson rectangulaire, couvert de pierres plates provenant des carrières du Ras-Bekeur. La ma-

Digitized by Google

çonnerie ne diffère pas comme dimensions de celle des premiers, mais elle est d'une résistance remarquable, grâce à un enduit de pouzzolane rose. Au fond de ces tombeaux est étendue une mince couche de béton.

CÉRAMIQUE.

Poteries d'époque romaine. — Petite amphore, de terre rouge fine, patine rouge, col étroit et court, goulot à rebord évasé; deux petites anses bifides, panse sphérique; marque illisible du potier, dans un ovale sur la panse. Haut., 0 m. 165; diam., 0 m. 14.

Œnochoé, de terre rouge très fine, forme élégante, col cylindrique allongé terminé par un tronc de cône reposant sur une couronne en saillie; une anse longue décorée d'une palme. La panse presque sphérique avec base est ornée de trois palmes longues; dans les intervalles, un sanglier; au-dessus, un croissant dans lequel figurent deux branches d'olivier réunies par une couronne et un griffon ailé à gauche, surmonté d'un croissant semblable au premier. Tous les ornements sont en relief. Haut., 0 m. 21; diam., 0 m. 13, travail très soigné.

Une autre de forme et de dimensions semblables; les palmes sont remplacées par des branches de chêne avec glands; un lion coiffant un âne surmonté d'un croissant; et une couronne surmontée d'un croissant renversé comme les précédents.

Œnochoé, terre rouge grossière, col court, une anse striée, panse demi-sphérique sur une base tronconique, embouchure évasée, brisée. Haut., 0 m. 22; diam., 0 m. 15.

Œnochoé, terre rouge très fine, col large brisé, une anse décorée d'une palme, panse ovoïde, trois palmes séparant deux sujets en relief : l'un représentant une tête de femme, dont le nez et les yeux sont communs, si l'on renverse l'œnochoé, à une tête d'homme barbu; l'autre représente un sujet effacé, peut-être une femme couchée à plat ventre (?). Haut., 0 m. 18 × 0 m. 11.

Amphore de terre rouge, de forme élégante, col tronconique et étroit, panse sphérique, deux anses décorées de palmes; sur la panse, quatre épis de maïs encadrant deux têtes de chevaux harnachés. Haut., 0 m. 14 × 0 m. 10.

Amphore de terre rouge, même forme que nos gargoulettes tunisiennes; le col est large et haut, la panse ovoïde. Haut., 0 m. 19 × 0 m. 12.

Digitized by Google

Alabastre, terre rouge ordinaire, col effilé et court, embouchure évasée; sur les deux côtés inférieurs de l'embouchure, deux oreillettes; une anse bifide, panse renflée à la base. Haut., 0 m. 20.

Œnochoé, terre rouge, panse renflée, col large terminé par un orifice tronconique, une anse courte. Haut., 0 m. 19 × 0 m. 13.

Hydrie, une anse, terre brune, col large et haut, panse renflée terminée à la base par un pied très large. Haut., 0 m. 14 × 0 m. 10.

Hydrie, une anse, embouchure très large et évasée, panse renflée à la base. Haut., 0 m. 17 × 0 m. 11.

Gobelet ovoïde, une anse, petit pied, terre rouge patinée. Haut., 0 m. 12 × 0 m. 09.

Alabastre sans anse, ovoïde, large orifice, petit pied, terre rouge patinée. Haut., 0 m. 14 × 0 m. 10.

Unguentarium, terre grossière rouge, sans anse, orifice large et évasé, panse renflée. Haut., 0 m. 13 × 0 m. 08.

Fig. 1. — Veilleuse de terre rouge.

Sorte de veilleuse, de terre rouge; le fond est formé d'un plateau tronconique renversé et très évasé, dont la petite base sert de pied, 0 m. 09; la grande base, 0 m. 17 et 0 m. 03 de profondeur, est surmontée d'un tronc de cône légèrement renflé et fermé à sa partie supérieure; il mesure 0 m. 17 à la grande base, 0 m. 105 à la petite sur 0 m. 10 de hauteur. La petite base supérieure ou couverte reçoit une forte anse de 0 m. 035 de largeur sur 0 m. 05 de hauteur.

Dans le corps du cône, on a ménagé une ouverture pour le passage de la lampe, de 0 m. 09 de large sur 0 m. 07 de hauteur, et trois trous

Digitized by Google

de 0 m. 005 ont été percés et disposés en triangles sur chaque côté de la grande ouverture, afin d'établir un courant d'air à l'intérieur (fig. 1).

Vase à décanter, de terre rouge, intérieur demi-sphérique 0 m. 13 de diamètre sur 0 m. 055 de profondeur; large rebord de 0 m. 05 recourbé à l'extérieur, avec, sur l'un des côtés, 2 petits trous et, de l'autre, un bec terminé en pointe avec trois canelures.

Coupe sébile avec rebord à l'orifice, terre grossière. Diam., 0 m. 16; prof., 0 m. 07.

Soucoupe évasée, terre rouge. Diam., 0 m. 17; prof., 0 m. 03.
Deux autres semblables.

Coupe demi-sphérique, terre rouge patinée, à rebord très large et épais. Diam., 0 m. 17 × 0 m. 04.

Canthare à rebord; la panse est formée d'une partie cylindrique, la base très étroite, terre brune. Diam., 0 m. 0 17 × 0 m. 04.

Patère, fond plat, terre rouge patinée, rebord peu saillant. Diam., 0 m. 24; prof., 0 m. 02.
Même genre. Diam., 0 m. 23; prof., 0 m. 03.
Même genre avec cercles concentriques et au milieu cinq disques. Diam., 0 m. 27.
Sept autres semblables sans dessins.

Patère à bord évasé, terre rouge patinée. Diam., 0 m. 35.
Une autre semblable.
Deux autres semblables. Diam., 0 m. 31; prof., 0 m. 06.

Lampes d'époque romaine. — Terre rouge, queue forée, bec allongé réuni au corps par deux volutes. Sur le disque, au second plan, une construction d'habitation composée d'un rez-de-chaussée central de face recouvert de tuiles plates, cinq baies éclairent l'intérieur; elles sont formées de deux pieds-droits partant du sol réunis par des voûtes en plein cintre et fermées par des châssis vitrés en menuiserie. Ce rez-de-chaussée est flanqué à ses deux extrémités de deux pavillons en saillie, à un étage, placés en perspective. Ces pavillons sont couverts par une toiture à deux égouts en tuiles plates; celui de gauche est éclairé, au rez-de-chaussée et à l'étage sur sa façade principale, de deux grandes baies en plein cintre munies de châssis vitrés. Celui de droite est également couvert d'une toiture à deux versants en tuiles plates; la façade faisant retour avec le corps principal est éclairée au rez-de-chaussée et à l'étage par deux grandes baies semblables aux précédentes; sa façade principale est percée au rez-de-chaussée et à l'étage par deux baies carrées également munies de châssis vitrés à quatre carreaux.

Digitized by Google

En arrière de cet ensemble, ou au troisième plan, on voit un bâtiment sans croisée dominant les précédents, couvert par une toiture à deux pentes en tuiles plates.

Au premier plan figure un personnage monté sur un véhicule à deux roues traîné par un mulet ou un âne marchant au pas, à gauche, convenablement harnaché. L'attelage est précédé par un second personnage vêtu d'une robe lui arrivant aux genoux, paraissant porter sur le dos une hotte, En arrière du véhicule, on voit, à droite, un arbre avec une double branche, dépourvu de feuillage. Diam., o m. 08. ℞. : AVGENDI [1].

Terre rouge, queue forée brisée, bec court en forme de cœur. Sur le disque concave, Mars monté sur un char traîné par deux chiens passant à droite. Le dieu est coiffé d'un casque à longue visière avec panache, en partie effacé; il est vêtu d'un corsage à taille sans manches et d'une jupe longue; il tient de la main gauche un bouclier avec lequel il paraît se protéger, et brandit de la main droite une lance dirigée en avant. L'artiste qui a composé ce dessin a fait passer la haste de la lance derrière le corps du dieu, sans doute pour éviter la complication des reliefs.

Les deux chiens attelés au char paraissent être de forte taille; ils sont tigrés et ont les pattes poilues; on ne distingue, en fait de harnachement, qu'un simple collier sur la poitrine du premier chien et des rênes partant du museau du second. Le pourtour du disque est orné d'une couronne de canaux en partie effacés. Diam., o m. 575.

Terre rouge ayant reçu une patine brune, bec court en forme de cœur. Sur le disque, Cybèle de face chevauchant un lion au galop passant à droite; la déesse a la tête tournée à gauche; elle tient de la main gauche un thyrse. Couronne de canaux autour du disque. Diam., o m. 085.

Autre exemplaire semblable, de terre noire. ℞, dans un disque, trois épis de blé et autour du disque, placés en triangle, trois cordons en creux repliés en volutes.

Terre rouge; sur le disque, un lion attaquant un gladiateur à gauche. Le gladiateur est sur le genou droit, la jambe gauche allongée, la main droite à terre paraissant vouloir saisir un bâton et faire des efforts pour se dégager de l'étreinte du lion qui lui happe le flanc gauche. Diam., o m. 085; sous le bec, quelques stries.

Terre rouge; queue pleine, bec en forme de cœur. Sur le disque, Mercure chevauchant un bélier au trot passant à gauche; le dieu tient de la main gauche le caducée levé. Au pourtour, guirlande de lauriers. Diam., o m. 075.

[1] La même lampe a déjà été publiée en héliogravure par M. Cagnat dans ses *Explorations épigraphiques en Tunisie*, I, pl. I.

Digitized by Google

D'autres semblables avec queues forées, sujet effacé.

Terre rouge; bec en forme de cœur. Sur le disque, Diane montée sur un char traîné par deux griffons non ailés passant à droite, tenus par des rênes de la main gauche. Au pourtour, couronne de canaux. Diam., 0 m. 09.
Trois autres exemplaires semblables très effacés.

Terre brune, queue et bec brisés; sur la couverte, une poule à gauche avec ses poussins; au pourtour, guirlande de lauriers. Diam., 0 m. 075.

Terre brune, bec court en forme de cœur; sur le disque, un monstre marin représentant l'avant-corps d'un lion vu de face, avec l'arrière-corps et la queue d'un poisson à écailles; au pourtour, guirlande de lauriers. Diam., 0 m. 085. ℞. Trois épis de blé dans un disque et quelques stries sous la gorge du bec.

Terre rouge; sur la couverte, un sanglier passant à droite; au pourtour, une couronne de canaux. Diam., 0 m. 07.

Terre rouge; sur le disque, deux personnages debout et nus; le premier à gauche, grand, le bras droit légèrement coudé, paraît appuyer son bras gauche sur les épaules de son compagnon qui est de plus petite taille; il a le poids du corps porté sur la jambe droite et la gauche repliée en arrière. Le second personnage repose sur sa jambe gauche, tandis que la jambe droite est portée en avant et ployée; il tient de la main gauche un pedum et a la tête tournée et levée vers son compagnon. Sujet très effacé; au pourtour, une couronne de canaux. Diam., 0 m. 075.
Autre exemplaire avec patine noire, très effacé.

Terre rouge, patine brune; sur le disque, un crocodile à gauche, attaqué par un lion; sujet un peu confus. ℞. IVNI ALEXI.

Terre blanche; sur le disque, un guerrier debout dans l'attitude de la défensive; sujet très effacé; au pourtour, guirlande de lauriers, queue pleine. Diam., 0 m. 08.
Autre sujet semblable en terre rouge.

Terre blanche, patine jaune; dans le disque, divinité(?) debout de face, vêtue d'une blouse longue serrée à la taille par une ceinture et d'une robe talaire; elle est casquée, le bras droit est étendu vers le sol, la main gauche s'appuie sur une lance; c'est probablement Athena; au pourtour, une couronne de canaux. Diam., 0 m. 085; sujet assez vague.

Terre rouge; sur le disque, buste de femme de face, coiffée de bandeaux ondés, poitrine nue avec l'épaule gauche recouverte d'un vêtement à plis; cou orné d'un collier. Diam., 0 m. 07. ℞. M NOV IVST.

Terre blanche, patine rouge; sur le disque, un Amour ailé vu de dos,

Digitized by Google

tournant la tête en arrière, présentant de la main gauche élevée une couronne; sujet effacé. Diam., o m. 07. ℞. IVN DRAC.

Terre rouge; sur le disque, deux mains réunies tenant un caducée. Diam., o m. 07. ℞ IVNI ALEXI.

Terre blanche; sur le disque, un buste effacé. Diam., o m. o65.

Terre rouge; un Amour à droite très effacé. Diam., o m. o75; au pourtour, une guirlande de lauriers.

Terre rouge; sur la couverte brisée, une antilope passant à droite; au pourtour, des grappes de raisins. ℞. Disques concentriques et trois cordons enroulés en volutes posées en triangle.

Terre blanche, patine noire; sur le disque, Bacchus debout nu, de face, le thyrse dans la main gauche. Diam., o m. o85.

Terre rouge, patine noire unie. ℞. IVNONRI (?) effacée.

Terre rouge, patine noire; sur le disque, couronne de stries, queue brisée. ℞. IVN DRAC.

Terre blanche; queue pleine dans laquelle on remarque de chaque côté un commencement de forage. Le corps de la lampe est bombé et à côtes en forme d'oursin; le bec est long; quelques traces de peinture blanche, bleue et rouge.

Deux lampes à sujets obscènes.

Lampes d'époque chrétienne. — Terre rouge, o m. 13 × o m. 09; sur le couvercle, deux trous et le buste de profil d'un personnage à droite, vêtu et coiffé d'un voile qui lui retombe sur les épaules; au pourtour, des stries. ℞. Sous le bec, une branche d'olivier; sous la queue, de chaque côté, trois épis; dans le disque, huit pastilles dont cinq réunies par deux hastes en ×.

Terre rouge, o m. 13 × o m. 09; sur le disque, une gazelle à cornes passant à droite; au pourtour, 2 ceps avec grappes et disques au lieu de feuilles. ℞. Une croix inscrite dans un cercle, dans le disque formant pied au fond.

Sculpture. — Tête d'éphèbe, de marbre blanc, coiffée du pileus; sur le front, les cheveux sont bouclés. Travail assez minutieux. Haut., o m. 09.

Divers. — Bulle byzantine, o m. o3o × o m. oo3. Deux inscriptions.

Autre bulle byzantine : Minerve debout regardant à droite, armée de toutes pièces. La main droite abaissée sur le bouclier, la main gauche te-

Digitized by Google

nant la lance; réplique de celle du Musée de Sousse. Ry. Un autel à trois étages. Diam., 0 m. 022.

Rondelle de plomb, amulette; anneau plat décoré de dessins en relief. Diam., 0 m. 055.

Une autre semblable, brisée.

Bracelet ouvert, de cuivre doré.

Bracelet fermé, de bronze.

Clef montée sur un anneau de bronze.

Deux chatons de bagues, de bronze, avec cachets.

Bague d'argent.

Deux bagues en alliage.

Trois boucles de bronze.

Environ 200 pièces de différentes époques.

C. Gouvet.

Digitized by Google

EX-VOTO ET INSCRIPTIONS
DE *THIBARIS*.

Rapport de M. Jules Toutain, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, sur une communication du R. P. Heurtebise.

Le R. P. Heurtebise, supérieur de l'Orphelinat indigène de Saint-Joseph de Thibar, a découvert, en 1903, plusieurs stèles votives anépigraphes et quelques inscriptions ou fragments d'inscriptions. Ces documents proviennent, les uns, de *Thibaris* même, les autres des ruines voisines de *Thigibba Bure* et de *Gillium*.

A. Stèles votives anépigraphes.

1. Trouvée sur la rive droite de l'Oued Thibar. Haut., 0 m. 50; larg., 0 m. 30; épaiss., 0 m. 15. — Stèle à fronton triangulaire; dans le fronton, disque et croissant montant; au-dessous, image grossière, presque linéaire, d'un personnage debout levant les bras, dans l'attitude de l'adoration. Cette image rappelle l'image si fréquente sur les stèles votives du sanctuaire de Saturne à *Thignica;* mais elle est ici plus voisine de la forme humaine (pl. IX, fig. 4).

2. Partie supérieure d'une stèle à sommet arrondi. Haut., 0 m. 35; larg., 0 m. 25; épaiss., 0 m. 07. — Au sommet, rosette; au-dessous, disque minuscule et croissant montant, encadrés à droite, à gauche et à la partie inférieure d'une ligne profondément creusée. Plus bas, dans un cadre évidé, couronne.

3. Trouvée à Sainte-Marguerite de Thibar. Haut., 0 m. 75; larg., 0 m. 30; épaiss., 0 m. 15. — Stèle à sommet arrondi, dont la partie supérieure figure une arcade soutenue par deux colonnes; c'est là une représentation simplifiée et fruste d'un temple. Au sommet, disque orné d'une rosace à six feuilles; sous le disque, croissant montant; plus bas, image dite *de Tanit* (en réalité, représen-

Digitized by Google

1

2

3

4

STÈLES VOTIVES
TROUVÉES À THIBARIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

tation simplifiée d'un fidèle dans l'attitude de la prière); à droite et à gauche, une palme. A la partie inférieure de la stèle, victime (probablement de race ovine) passant à gauche (pl. IX, fig. 2).

4. Trouvée à Saint-Joseph de Thibar. Haut., o m. 60; larg., o m. 27; épaiss., o m. 15. — Stèle à sommet arrondi; de haut en bas, deux croissants montants; disque orné d'une rosace à quatre feuilles, croissant montant; image grossière et simplifiée de l'adorant; au-dessous, dans un cercle évidé, rosette.

5. Trouvée sur la rive droite de l'Oued-Thibar. Haut., o m. 50; larg., o m. 23; épaiss., o m. 10. — Stèle très grossière. Entre deux torsades très frustes, on distingue : 1° deux fois répété, un objet formé d'une base horizontale et de deux montants verticaux qui reposent sur les extrémités de la base; 2° la victime absolument indistincte (pl. IX, fig. 1).

6. Trouvée à Thibar. Haut., o m. 55; larg., o m. 30; épaiss., o m. 10. — Stèle à sommet arrondi; de haut en bas : 1° entre deux rosettes, le groupe du disque (en forme de rosette) et du croissant montant; 2° entre deux gâteaux, dont l'un est en forme de losange et l'autre en forme de lyre, un bucrane et une rosette; 3° la victime (de race ovine) passant à gauche.

7. Trouvée à Thibar. Haut., o m. 60; larg., o m. 30; épaiss., o m. 07. — Stèle à sommet triangulaire. Même décoration que la précédente; la seule différence consiste en ce que, sous le bucrane, au lieu d'une rosette figure une pomme de pin.

8. Trouvée à Thibar. Haut., o m. 50; larg., o m. 33; épaiss., o m. 05. — Stèle à sommet arrondi. Même décoration générale que les deux précédentes. Outre les rosettes, le disque et le croissant, le bucrane et les deux gâteaux, on voit de chaque côté de la stèle, une palme, et devant la victime un autel carré embrasé (pl. IX, fig. 3).

9. Trouvée à Thibar. Haut., o m. 40; larg., o m. 30; épaiss., o m. 07. — Stèle brisée à la partie inférieure. Sommet triangulaire. En haut, entre les deux gâteaux (losange et lyre), une pomme de pin, puis une pyxide à couvercle conique; au-dessous, animal qu'on dirait être un lion (?).

Digitized by Google

10. Trouvée à Thibar. Haut., 0 m. 42; larg., 0 m. 27; épaiss., 0 m. 15. — Stèle mutilée, représentant l'entrée d'un temple soutenue par deux colonnes. Un bucrane; au-dessous, un mouton passant à gauche.

De ces dix stèles, les cinq premières, par maints détails de leur décoration, rappellent les ex-voto néo-puniques trouvés en différents points de la Tunisie; les cinq dernières se rapprochent davantage des monuments d'époque romaine, tels que la plupart des stèles de *Thignica*. Deux autres stèles de cette seconde catégorie, trouvées par le P. Heurtebise à Djebba, ont été publiées par M. Héron de Villefosse dans le *Bulletin des Antiquaires* (1900, p. 134-137). Il est vraisemblable que tous ces monuments étaient des ex-voto dédiés au Saturne africain.

B. Inscriptions et fragments d'inscriptions.

1. *Gillium* (Henchir-el-Fras). — Fragment d'une dédicace monumentale, déjà publié par le R. P. Delattre, mais revu par le P. Heurtebise. On lit :

PLVTONI · MERCV*rio*.....
...VIII COS III PP ET IVLIA*e*...
AVG · DEDICATVM PEC...

Plutoni, Mercu[rio.... sacrum. Pro salute Imp. Caes. M. Aureli Severi Alexandri P. F. Aug. pont. max., trib. potest.] viii, co(n)s(ulis) iii, p(atris) p(atriae) et Julia[e Mamaeae Aug., matris Augusti..., templum.....] Aug. dedicatum pec[unia.....

L'inscription est datée de l'année 229 après J.-C. Cette année paraît avoir été marquée à *Gillium* par quelque événement très important : elle vit l'érection de monuments à la mémoire de Septime Sévère, de Julia Domna, de Caracalla[1].

2. *Thibaris*. — Fragment.

Q · EI
Q · DED

[1] Cf. R. P. Delattre, *Notes archéologiques* dans la *Revue tunisienne*, 1899, p. 445-447; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1899, p. 17-18.

Digitized by Google

Au début de la première ligne, avant le Q, on distingue sur la pierre un trait oblique qui peut être le dernier jambage d'un M; d'autre part, M. Merlin, ancien membre de l'École française de Rome, récemment chargé d'une mission épigraphique en Tunisie, a bien voulu nous indiquer qu'il existe à Thibar un autre fragment paraissant appartenir au même texte; ce fragment se lit :

T. AELI

.EG. CAN

De toutes ces observations on peut conclure, semble-t-il, que ces deux débris proviennent d'une inscription impériale, dont la première ligne se restituerait ainsi : [*Pro salute Imp. Caes.*] *T. Aeli* [*Hadriani Antonini Pii Aug. liberoru*]*mque ejus*... La seconde ligne reste énigmatique, sauf à la fin [.... *fecit ad*]*q*(*ue*) *ded*[*icavit*].

3. *Idem*. Fragment.

S · P · F ·

.... *s*(*ua*) *p*(*ecunia*) *f*(*ecit*)... ?

4. *Thiggiba Bure* (Djebba). — A 500 mètres environ à l'est de la première source, borne grossièrement taillée, d'une hauteur totale de 0 m. 80 dont près des deux tiers étaient enfoncés en terre; larg., 0 m. 29; épaiss., 0 m. 16. Deux des faces portaient des inscriptions.

a. R · P · C

THIG · BVR

R(*es*)*p*(*ublica*) *c*(*ivitatis*) *Thig*(*ibbae*) *Bur*(*e*)

b. P VII

Cette borne marquait sans doute la limite entre le territoire communal de *Thigibba Bure* et quelque grand domaine.

5. *Thiggiba Bure* (Djebba). — A 200 mètres environ de la borne précédente; borne moins grossière; hauteur totale, 0 m. 70;

Digitized by Google

larg., o m. 41; épaiss., o m. 20. Deux des faces portaient des inscriptions.

a. [redacted]

B V R

[*Respubl. Thig.*]? *Bur(e)*

b. P R O

Même observation que pour la borne précédente.

6 et 6 *bis*. *Gillium* (Henchir el-Fras). — Deux fragments grossiers, provenant peut-être de bornes.

6. S F G

V C V I

6 *bis*. S F G

La lettre G est peut-être l'abréviation de *Gillium* ou *Gillitanus?* Dans la seconde ligne du n° 6, on reconnaît peut-être au début les lignes VC, abréviation de *Uci*, nom d'une cité voisine de *Gillium*.

7. *Thibaris*. — Épitaphe; haut., o m. 45; larg., o m. 25; épaiss., o m. 07.

D M S

FORTNNAT (*sic*)

A·V·A·XI

D(is) M(anibus) s(acrum). Fort[u]nata v(ixit) a(nnis) xi.

8. *Gillium*. Fragment d'épitaphe; haut., o m. 25; larg., o m. 15; épaiss., o m. 05.

Digitized by Google

ANN
IDIE
XII·H·S·P·

...[*vixit*] *ann*(*is*)[.., *m*(*ens.*)...]*i*, *die* [*bus*..] *xii*. *H*(*eredes*) *s*(*ua*) *p*(*ecunia*)...

Mais peut-être y avait-il à la dernière ligne HSE, c'est-à-dire *H*(*ic*) *s*(*itus*) *e*(*st*).

9. *Gillium*. — Fragment : haut., 0 m. 25; larg., 0 m. 20; épaiss., 0 m. 08.

M S
EIAZ
CA

[*D*(*is*)] *M*(*anibus*) *s*(*acrum*). [.....] *reia Z*[*a bulli*]*ca*.....

10. *Gillium*. — Fragment : haut., 0 m. 35; larg., 0 m. 30; épaiss., 0 m. 08.

VIXIII
IS LXIII
TTLS

[....]*lia vixit* [*an*] [*n*]*is lxiii T*(*erra*) *t*(*ibi*) *l*(*evis*) *s*(*it*).

11. *Gillium*. — Fragment : haut., 0 m. 20; larg., 0 m. 20; épaiss., 0 m. 10.

NIS
HS

[*vixit an*]*nis* [....] *h*(*ic*) *s*(*itus*).

12. *Gillium*. — Fragment : haut., 0 m. 25; larg., 0 m. 10; épaiss., 0 m. 20.

DV
M
H

.....*du*[*s. vix. a*] *nn*[*is*.....] *H*(*ic*) [*s*(*itus*) *e*(*st*)]

Digitized by Google

13. *Thigibba Bure.* — Fragment : haut., 0 m. 32 ; larg., 0 m. 23 ; épaiss., 0 m. 23.

ANNIS
PM

. . . . . [*vixit*] *annis p*(*lus*) *m*(*inus*) . . . . .

14. Henchir-Chett. — Fragment : haut., 0 m. 25 ; larg., 0 m. 20.

·I·HON
VS·PV

J. Toutain.

Digitized by Google

NOTE

SUR

LES FOUILLES DE LA NÉCROPOLE DE *NESATTIUM* (ISTRIE),

PAR M. DE LAIGUE,

Correspondant du Comité, consul général à Trieste.

Comme suite à mes notes antérieures[1], voici, sous une forme résumée, le compte rendu des fouilles exécutées, à partir du 16 mai dernier, par le professeur Puschi sur l'emplacement de l'antique *Nesattium*.

Les ouvriers, dont le nombre a été certains jours de 53, étaient divisés en escouades distinctes. La première, qui travaillait en dehors de l'enceinte, n'a guère fait que vider des tombes déjà antérieurement explorées, les unes avec appareil en maçonnerie et les autres sans vestiges de constructions.

Opérant à l'intérieur de cette même enceinte, la seconde escouade avait pour tâche de pénétrer, dans la nécropole préromaine, au-dessous des sépultures remises à jour en 1903 et sur l'emplacement même où s'étaient rencontrées des sculptures du type mycénien, lesquelles étant plus anciennes que les sépultures elles-mêmes révélaient une civilisation antérieure encore, civilisation dont, jusqu'ici du moins, *Nesattium* offre seul un souvenir certain pour l'Istrie.

Avec les débris de murs rustiques, plus ou moins massifs, car ils servaient à soutenir des espèces de terrasses pratiquées au flanc de la colline, et formant peut-être comme autant de divisions du cimetière primitif, on a rencontré un peu partout, disséminés

[1] Voir *Bulletin archéologique*, 1904, p. 23.

Digitized by Google

dans le sol, des fragments de vaisselle d'argile et des ossements d'animaux. De loin en loin étaient accumulés les résidus de la crémation et les débris des repas funèbres, consistant surtout en coquillages de diverses espèces, notamment bivalves. A 3 m. 10 au-dessous du niveau du sol existait un sépulcre des plus pauvres, car il consistait en un simple trou ayant reçu les os calcinés, et immédiatement au-dessous, c'est-à-dire à 3 m. 20, on se heurtait à la roche vive.

La troisième escouade fut affectée à une partie encore absolument inexplorée de cette même nécropole, et limitée à l'Est par un mur de 70 mètres de long qui sépare le cimetière archaïque de l'aire occupée par les édifices romains. On y a découvert seize tombeaux intacts, disposés en quatre étages superposés; en outre, l'on reconnut les vestiges de bon nombre d'autres, détruits soit par les chercheurs de trésors à l'œuvre depuis des siècles, soit par la charrue du laboureur, soit encore par les éboulements et mouvements naturels du terrain.

Les plus élevés présentaient simplement une seule urne de terre cuite, protégée par de petites dalles de pierre, tandis que ceux des étages inférieurs, qui étaient aussi les plus voisins du mur, consistaient en une sorte de chambrette ou cellule entourée de maçonnerie légère et de grosses pierres placées en équerre. A l'intérieur se trouvaient toujours plusieurs urnes cinéraires, selon l'agencement propre aux *columbaria* familiaux, et partout on a signalé l'existence de grandes dalles ou de lourds amas de pierre en guise de couvercle.

Que les sépulcres fussent plus ou moins sommairement établis, tous étaient également pauvres en mobilier funéraire, celui-ci consistant uniformément en bracelets de différente facture, en quelques pendeloques, quelques anneaux, quelques boucles d'oreilles et quelques longues épingles. Quant aux vases eux-mêmes, ils se rattachent au type de fabrication locale, de pâte grossière, et la plupart du temps lisses ou tout au plus ornés soit de méandres, soit de dessins géométriques des plus simples.

La pénurie de cette partie de la nécropole fait contraste avec la richesse relative des fouilles exécutées en 1901 dans la zone méridionale où se trouvèrent en abondance les objets de parure et grand nombre de vases fabriqués dans les ateliers étrangers d'Afeste, de l'Apulie et de la Grande Grèce.

Le site actuellement exploré se rapporterait, suivant le profes-

Digitized by Google

seur Puschi, à une période plus ancienne, laquelle serait exactement celle que l'on est convenu de qualifier de *troisième atestine*, alors que les tombes étudiées en 1901 appartiennent ou seulement à la fin de cette période ou même au commencement de la quatrième. «Et de cette attribution chronologique», écrit notre confrère, nous croyons pouvoir trouver une preuve certaine dans la composition du mobilier des deux sépultures découvertes à l'extrême limite septentrionale des fouilles de cette année. N'offrant que la structure de simples trous, ceux-ci renfermaient en abondance des objets de bronze, parmi lesquels on notait la fibule caractéristique de Hallstatt.»

Ne pouvant reproduire ici, si utiles soient-ils, tous les détails fournis par le directeur des recherches, on se limitera, en ce qui concerne cette même zone, à signaler comme trouvé dans la couche supérieure un cercueil formé de plaques de pierre soutenues par des amas de pierres détachées. Dans ce cercueil reposait le squelette d'un homme d'âge mur couché sur le côté droit et replié sur lui-même, c'est-à-dire dans une position analogue à celle du sommeil. Fait notable, c'est là le seul exemple d'inhumation relevé dans la nécropole primitive du *Nesattium* archaïque. Mais, contrairement aux prévisions, nul mobilier funéraire n'a été découvert, en sorte que les éléments manquent pour déterminer, fût-ce approximativement, l'époque de l'inhumation.

Au cours des fouilles et à la suite de quelques sondages, on reconnut que le vaste cimetière était comme divisé en deux par la rue principale de l'*oppidum*, laquelle aboutissait à une porte orientée vers Pola. Le long de cette voie, on ramena divers objets non sans intérêt, notamment des fragments de parures d'argent et une bague de bronze portant cette inscription : AVE MATER.

La quatrième escouade de travailleurs s'était attaquée aux édifices romains voisins de la nécropole, édifices parmi lesquels l'on ne tarda point à distinguer des thermes importants par leur étendue. En effet, quoique la fouille ait porté sur plus de mille mètres carrés, il n'a pas été possible d'atteindre les murs extérieurs de la construction. Dans cette zone, les trouvailles n'ont pas été insignifiantes. Ainsi, abstraction faite de divers motifs architectoniques de bonne exécution, on a découvert un autel votif consacré d'après l'inscription, d'ailleurs assez maltraitée, par une certaine CAECILIA BARBARA à une divinité dont le nom a disparu. Un autre autel

Digitized by Google

votif, de plus grandes dimensions et complet, nous apprend que L·TORIVS·STEPHANVS a dédié le monument à EIAE·AVGVSTAE, divinité dont le culte était certainement très développé à *Nesattium*, car notre inscription est la troisième qui mentionne ce nom nouveau. Un troisième cippe fort grossier nous révèle une TRITAE·AVG qui apparaît pour la première fois. Enfin la série épigraphique se clôt par un quatrième autel votif dont le dédicant est T·ANNIVS· .. RASSVS, le reste ayant péri.

Laissant de côté l'énumération des tuiles avec marques de potier comme aussi trois grands poids de plomb, quelques conduits de même métal, voire une fibule de bronze de facture byzantine, nous terminerons par quelques brèves indications relatives aux thermes ou plus exactement aux parties de ces thermes jusqu'ici remises au jour.

Bien que les décorations et ornements aient entièrement disparu, on ne saurait douter de leur existence et, dès à présent, on a exploré le *caldarium* avec l'hypocauste, une citerne remise en usage, un bassin pour ablutions froides, des récipients pour l'eau chaude et enfin le vestiaire qui paraît avoir eu des revêtements de marbre.

Au centre de l'édifice, mais exposé au Nord, règne un promenoir d'une quinzaine de mètres, dont le dallage est constitué au moyen de petits polygones de faïence ingénieusement combinés.

Tels sont, sommairement exposés, les résultats obtenus jusqu'à la fin de juin 1904. L'automne prochain, c'est-à-dire lorsque les décombres qui entravent les recherches et recouvrent le sol auront été enlevés, les fouilles seront reprises.

L. de Laigue,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LES ANCIENS THERMES ROMAINS DE MONFALCONE,

PAR M. GUSTAVE DE LAIGUE.

Aux alentours du gros bourg de Monfalcone, lequel est situé à environ une heure à l'Ouest de Trieste, en chemin de fer, et proche, vers l'Italie, de la station-frontière de Cervignano, existe présentement un établissement thermal restitué des Romains, situé dans une région marécageuse formée par les débris de l'ancien *Lacus Timavi* et par le delta actuel du fleuve Timave.

Lorsque la mer occupait encore ces marais et battait le pied des contre-forts avoisinants, il en émergeait deux îles appelées par Pline *Insulae Clarae*[1], et dans l'une de celles-ci se trouvaient des thermes très fréquentés. Ces deux îles, on les distingue fort bien aujourd'hui encore et elles forment deux monticules qu'affleurent des rochers de même nature que ceux du Karst. On prétend qu'autrefois elles étaient réunies par un pont dont on aurait même retrouvé les vestiges. Là où maintenant circulent des centaines de canaux d'irrigation s'étendait précisément le *Lacus Timavi*. Il avait trois débouchés sur la mer, et le port se trouvant en ce lieu était avec Pola l'un des abris habituels de la flotte romaine.

Ce *Lacus Timavi* était formé par le célèbre fleuve *Timavus* duquel Virgile décrit les sources, le cours souterrain dans les montagnes et l'embouchure :

> Antenor potuit, mediis elapsus Achivis,
> Illyricos penetrare sinus, atque intima tutus,
> Regna Liburnorum et fontem superare Timavi,

[1] *Hist. nat.*, II, 3; III, 26.

Digitized by Google

Unde per ora novem, vasta cum murmure montis,
It mare proruptum et pelago premit arva sonanti[1].

Tout près de ce Timave, la localité actuelle de Monfalcone (on en ignore le nom antique) fut en renom par les thermes qui s'y élevèrent justement pour capter et utiliser les sources chaudes qui jaillissent au marais même.

Les nombreuses invasions barbares qui dévastèrent ces parages, et la nature elle-même qui, au cours des âges, changea le vaste lac en marais malsain, ne nous permettent guère de restituer, fût-ce par la pensée, l'état antique des lieux. Les guérisons obtenues par ces sources étaient si merveilleuses, que la croyance populaire avait créé autour d'elles de mythiques légendes. On affirmait, notamment, que les cavernes d'où jaillissaient les sources chaudes étaient habitées par des génies, tandis que les esprits avernaux défendaient de mystérieuses portes de fer élevées par ces génies. Quant aux nombreux malades guéris par les divinités des eaux, ils marquaient leur reconnaissance envers ces divinités, en élevant en leur honneur des temples, des colonnes et des inscriptions commémoratives.

C'est ainsi qu'aux embouchures du Timave «altisonant» se dressait un somptueux nymphée, lequel devait regorger de riches offrandes; car, on le sait, et la trouvaille de Vicarello le prouve, les malades avaient coutume ou de dédier des ex-voto aux nymphes guérisseuses ou de jeter des objets de valeur et des monnaies dans les sources elles-mêmes.

Outre ce nymphée, les baigneurs avaient érigé un autre temple à la déesse de l'Espérance Auguste. Et ces temples devaient être très fréquentés, car, s'ils étaient situés dans le voisinage d'une fontaine thermale en renom, ils étaient tout à fait près de la grande artère formée par la *Via Gemina* qui, se bifurquant, tendait d'une part vers les Pannonies, et de l'autre réunissait les Alpes et l'Istrie à Aquilée.

Le fait que les Romains érigèrent un sanctuaire à la déesse de l'Espérance Auguste est confirmé par trois inscriptions votives[2] dédiées à cette déesse.

(1) *Aen.*, I, v. 242 et suiv.

(2) *Corp. inscr. lat.*, t. V, nos 706, 707, 708. Ces trois pierres votives furent

Digitized by Google

Dans l'antiquité, les bains se prenaient en des vasques construites au niveau de la source. Les malades se faisaient amener au moment de la marée montante; car les eaux suivaient le mouvement du flux et du reflux de la mer, avec laquelle elles communiquent sans doute, puisqu'elles sont salées; elles atteignent du reste actuellement, à la source même, une température de 39° à 40° centigrades, ce qui en démontre indubitablement l'origine volcanique. Au sujet de ce flux et reflux qui subsiste de nos jours, comme aux temps romains, Pline écrit : *Contra Timavum amnem insula parva in mari est cum fontibus calidis qui pariter cum aestu maris crescunt minuuntur*que[1].

Quand on édifia les thermes actuels de Monfalcone, c'est-à-dire au cours de 1830, en faisant des fouilles, on mit au jour de nombreuses ruines et des inscriptions votives. Nous avons rappelé trois de celles-ci, en voici trois autres : une de ces pierres porte ce qui suit : FONTI-SANCTISSIMAE-SACRVM.

Sur une autre est écrit : AB VD RV=SICVT, ce qui a été interprété de la sorte : *Aqua Benedicta, Virtus Dei, Redemptio Vitae = Sicut.* Cette dernière inscription prouve que les eaux étaient encore fréquentées au moyen âge.

On lit, ailleurs, sur des tuyaux de plomb qui servaient à la conduite des eaux ACQVA · DEI · ET · VITAE. Toutes ces inscriptions sont conservées au Musée d'Aquilée; elle appartiennent au moyen âge.

On découvrit également des débris de vases de terre cuite, divers objets domestiques et de nombreux outils ou instruments.

Lorsque l'Empire romain s'écroula sous la poussée des Barbares qui se ruèrent avec fureur sur cette zone appelée *Porte de l'Italie*, en semant partout la terreur et la mort, ces thermes, après la destruction d'Aquilée, demeurèrent ensevelis et oubliés sous les ruines des constructions qui les entouraient. Ni les ducs du Frioul, ni les patriarches d'Aquilée ne s'occupèrent de cette station, autrefois célèbre, et c'est seulement sous la domination de la Sérénissime, en l'an 1433, après bien peu moins de mille ans d'oubli, qu'elle fut l'objet d'une sorte de modeste restitution, comme le prouve une

découvertes près de l'église actuelle de Saint-Jean, près du Timave, où elles sont, du reste, conservées.

[1] Pline, *Hist. nat.*, II, 229.

Digitized by Google

inscription latine encastrée dans la façade de l'établissement actuel, lequel est visité par de nombreux malades venus d'Autriche et d'Italie.

En dehors des thermes, situés dans l'une des *Insulae Claras*, il existait, au temps où Aquilée était florissante et au lieu appelé S. Canciano, une des neuf teintureries de pourpre que les empereurs romains avaient autorisées dans tout l'Occident. Une pierre encastrée dans le mur de l'église du village susindiqué en fait foi[1]. Cette pierre fut trouvée dans l'enceinte de ce village.

Sur le territoire de ce même village, il existait aussi une fabrique de vases au lieu qui aujourd'hui s'appelle *Riva di Cop*. On y trouve actuellement encore des fragments de terres cuites diverses; sur beaucoup de ces fragments, on lit les mêmes noms de fabricants que sur les figulines dont on rencontre des débris nombreux sur le territoire d'Aquilée, la seconde Rome jadis.

Il est, du reste, fort à regretter que le manque de fonds ne permette point de procéder à des fouilles régulières dans la région, car une tradition persistante veut qu'il existe dans le sol un riche dépôt d'offrandes, et la trouvaille de Vicarello, trouvaille rappelée plus haut, non moins que la coutume bien connue du jet de monnaies et objets précieux dans les sources donnent beaucoup de vraisemblance à cette tradition.

Aussi bien, le sol rend fréquemment des monuments intéressants non seulement pour l'histoire ancienne, mais également pour celle des temps postérieurs. Ainsi, pendant un séjour à Monfalcone, j'ai pu me procurer une pièce d'argent frappée par Rodolphe de Pedrazzani, évêque de Trieste en 1314, le dernier qui ait battu monnaie. Reconnue rare par le savant M. Puschi, conservateur du Musée municipal d'Antiquités, cette pièce dont je me suis dessaisi en faveur du médailler local provient d'une trouvaille remontant à 1893 et due, comme presque toujours, exclusivement au hasard. En faisant certains travaux, des ouvriers découvrirent un vase rempli d'espèces de coins différents; le vase lui-même fut brisé par un paysan et les espèces dispersées, l'exemplaire ici représenté étant le seul qui ait été apporté jusqu'à Trieste[2].

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. V, n° 1044.

(2) Un certain nombre de monnaies, provenant de cette même trouvaille, sont conservées au Musée de Montfalcone même, où elles forment une collection intéressante.

Digitized by Google

En voici la description :

Au droit, **RADVLFVS EPS**, en légende circulaire. Dans le champ, un évêque de face, assis, mitre en tête, tenant la crosse de la main gauche et bénissant de la droite. (Saint Just, patron de Trieste ?)

℟. ✠ **TERGESTINVS** en légende circulaire. Dans le champ, un cerf (?), nimbé à gauche; placé sur un monticule de six coupeaux, celui du centre chargé d'une fleur de lis ou plutôt d'un fer de hallebarde, lequel figure aujourd'hui encore dans les armes de Trieste.

Gustave de Laigue.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ÉTABLISSEMENT CÉRAMIQUE DE LAVOYE

(MEUSE),

PAR M. LE DOCTEUR MEUNIER.

Les collines abruptes de l'Argonne, couronnées de leur épaisse forêt, après avoir couru du Nord au Sud, par Varennes et Clermont, s'arrêtent brusquement à la hauteur de Verdun, à 25 kilomètres de cette ville, pour s'infléchir à angle droit, vers l'Ouest, c'est-à-dire dans la direction de Châlons et de la Champagne.

De l'angle ainsi formé se détache un contrefort allongé dans le sens Est-Ouest, à pentes escarpées, dit la *Côte de Waly*. Cette colline, par sa disposition, constituait un point stratégique important, d'où l'on pouvait surveiller la plaine jusqu'aux vallées de l'Ornain et de la Saulx. Les Romains ne pouvaient manquer d'y établir un poste, et c'est ce qu'ils firent, comme le prouvent les retranchements, bien visibles encore, qui la surmontent.

La chaîne montueuse argonnaise appartient géologiquement au terrain albien, l'une des assises inférieures de la formation crétacée. Sa masse est entièrement composée d'un grès verdâtre, tendre, reposant sur un double lit d'argile et de sables verts.

Je pense, mais sans pouvoir encore le démontrer, que le camp de Waly reçut comme garnison une cohorte appartenant à la VIIIe ou à la XXIe légion après que, sous le règne de Domitien, celles-ci eurent été envoyées d'Auvergne sur la frontière rhénane et dans les pays environnants.

Chaque légion renfermant des ouvriers de tous corps de métiers, les potiers, trouvant sous leur main l'argile et le sable propres à la confection de la poterie, le bois nécessaire pour la cuire, la gaize ou pierre-morte, très réfractaire et, par conséquent, bien propre à la construction des fours, songèrent à fonder en cet endroit d'importants établissements industriels.

Digitized by Google

Or, à 2 kilomètres à peine de l'extrémité Est du camp, passait une voie reliant le camp de Fains (sous Bar-le-Duc, vallée basse de l'Ornain) à Dun (sous Verdun, vallée de la Meuse). En ce même point, cette voie se trouvait coupée à angle droit par une autre voie allant directement de Châlons à Verdun. Cet entrecroisement de routes devait se prêter à merveille au transport des produits céramiques dans quatre directions et à leur dissémination par les vallées de la Marne et de la Meuse. Il était difficile de trouver accumulées de plus nombreuses conditions de réussite.

La station industrielle naissante prit le nom d'*Altar-iacum*, qui devint plus tard *Altreium*. Il y eut donc, à l'époque romaine, un centre industriel dans le territoire qui forme actuellement les deux finages contigus d'Autrécourt et de Lavoye.

A Autrécourt cependant, on ne trouve aucune antiquité romaine, tandis que le sous-sol de Lavoye est romain dans toute son étendue. Lavoye n'est que la partie basse et riveraine de cet antique milieu céramique.

Des ateliers céramiques ou figlines d'*Altreium* il ne reste plus rien au-dessus du sol; la charrue a soigneusement nivelé leur emplacement et recouvert leurs ruines, mais la teinte noire du terrain sur une vaste étendue, l'énorme quantité de menus tessons de poteries et de tuiles à rebord qui jonchent sa surface, celle que la charrue ramène tous les ans à l'époque des labours, témoignent de la richesse archéologique du sol.

Maintes fois le hasard a suscité d'intéressantes découvertes : monnaies et objets divers, un puits, un four de potiers, les substructions d'un temple, etc. Ces découvertes ont fait l'objet de deux notices publiées par M. de Widranges, archéologue à Bar-le-Duc : la première dans l'*Almanach de la Meuse*, de 1844; la seconde dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, de Nancy, en 1862. Elles ont été, en outre, signalées par M. F. Liénard, dans le *Dictionaire topographique et archéologique du département de la Meuse*, articles *Autrium*.

Mes premières recherches datent de 1878; elles n'ont été faites d'abord qu'à la surface du sol.

En 1886, a eu lieu ma première fouille sur l'emplacement des figlines et, depuis cette époque, j'en ai pratiqué presque tous les ans. Ces fouilles m'ont procuré de très nombreux objets : accessoires propres à l'enfournement, moules, poteries, etc. Je les ai toutes

Digitized by Google

même établissement céramique, à moins que ceux-ci n'aient été achetés par les potiers de cet établissement à une fabrique spéciale de poinçons qui aurait pu en vendre de semblables à d'autres figlines, ou à moins que les poinçons, ou partie d'entre eux, n'aient été obtenus par surmoulage des sujets d'ornementation déjà employés par des fabriques antérieures ou plus renommées. C'est là une question à résoudre.

Un tel programme, pour être rempli, demande de très longues et de très minutieuses recherches.

En 1889, mes investigations ont porté sur un autre point que l'emplacement des figlines. Dans une fosse longue de 4 mètres, large de 2 mètres au moins, j'ai recueilli environ 200 vases, quelques-uns complets, la plupart incomplets, mêlés à des objets très divers. De la situation de cette fosse sur le bord d'une voie romaine (Châlons-Verdun) et de la nature des objets qu'elle renfermait, j'ai conclu à une sépulture à incinération; j'ai même reconstitué, dans un travail que je destine à la Société des lettres de Bar-le-Duc, certains détails de la cérémonie funèbre.

J'ai complété cette fouille en 1896 et en 1904. Au nombre des objets enfouis se trouvaient plus de 200 monnaies petit bronze appartenant à une série de règnes qui débute à Claude le Gothique pour se terminer à Constance II (mort en 361). Cet enfouissement est donc très nettement daté, et ce qu'il nous apprend de plus intéressant, c'est que :

Pas un des types représentés par ces 200 vases ne figure dans la collection des types céramiques fabriqués dans les figlines d'Autry. Donc, en 360, les figlines d'Autry ne fonctionnaient plus;

En 360, les potiers ne signaient plus leurs œuvres;

En 360, la décoration des vases par le procédé du moulage était abandonné;

En 360, le rouge dit *samien* est devenu orangé, toujours trop mince et trop peu cuit; on ne peut pas dire, comme le fait M. Déchelette, qu'à cette époque les vases moulés sont remplacés par des vases décorés à la roulette (ses vases à zones striées), mais bien que, les vases moulés n'existant plus, on a continué à façonner des vases striés, comme on en avait fabriqué durant toute la période d'activité des figlines d'Autry. Toutefois, ces vases striés du IVe siècle (les seuls que cite M. Déchelette) diffèrent notablement de ceux qui avaient été façonnés dans les figlines d'Autry.

Digitized by Google

En outre, un alphabet de 23 lettres, fort nettement gravé à la pointe sèche sur un vase, après cuisson, nous apprend qu'en 360 on employait encore des caractères archaïques H = E et F́ = F.

J'appelle cette fosse, dont je prépare en ce moment, pour la Société de Bar-le-Duc, une description détaillée, *sépulture A*.

Au nombre de ces vases qui, par leur aspect et par quelques autres caractères, montrent assez clairement qu'ils sortent d'une même fabrique, se trouve une grande coupe, de 0 m. 43 de diamètre (type représenté par six exemplaires et de nombreux fragments), dont les similaires figurent en grand nombre au musée de Saint-Quentin, provenant du cimetière romain de cette ville et, sans doute aussi, de Vermand. C'est sur l'une de ces grandes coupes qu'a été gravé l'alphabet complet, A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, X, Y, Z, dont il vient d'être parlé.

Donc, nouveau problème : de quelle fabrique sont sortis les vases de la *sépulture A* et leurs similaires du musée de Saint-Quentin ? Probablement d'un établissement situé à Autry et qui aurait succédé à ce que j'ai appelé précédemment les *figlines d'Autry*. Si certains indices m'autorisent à émettre cette hypothèse, du moins reste-t-elle entièrement à démontrer.

L'examen des parois de la fosse que j'appelle *sépulture A*, m'a montré qu'en la creusant on avait tranché une aire de chaux et sable appartenant à une habitation gallo-romaine antérieurement détruite. J'ai voulu savoir (novembre-décembre 1904) à quelle époque existait cette habitation. Or, elle a dû appartenir à un forgeron; quoi qu'il en soit, les habitants de cette maison n'ont employé que des vases fabriqués dans les figlines d'Autry et quelques-uns apportés d'autres fabriques étrangères au pays, entre autres une grande amphore de terre blanche, dont l'anse porte, sur sa face latérale, la marque EVT, du potier *Eutyches*. Ils n'ont connu aucun des types céramiques renfermés dans la *sépulture A*.

Donc cette habitation a été détruite entre 267 et 360, et j'espère que de nouvelles recherches viendront donner à cette conclusion une précision plus grande encore.

Je ne puis, dans ce rapport, mentionner les divers types de vases recueillis jusqu'à ce jour dans les figlines d'Autry. Cette mention nécessiterait en effet, pour chacun d'eux, une description

Digitized by Google

assez longue; mais voici la liste complète des estampilles de potiers, toutes recueillies par moi-même à la date du 1er janvier 1905, dans les ruines de ces établissements :

1. AFRICANVS. *Africanus.* — Nombreux exemplaires.

2. A·P·R·I·M. *Apri manu* ou *arte Primi.* — Exemplaire unique. N'ayant encore trouvé aucune autre marque de *Aper* ou de *Primus*, je ne sais auquel attribuer cette estampille.

3. BE[illegible].

4. BELV[illegible]. *Belus* (?). — Ces deux exemplaires, sans doute de la même marque, sont incomplets.

5. [illegible]ORIVSFE. *Borius fe.* — Exemplaire unique.

6. CARISSOF. *Carissii officina.* — Exemplaire unique.

7. CATVCVS

8. CAIVCVS. *Catucus.* — Plusieurs exemplaires de la première variété; un seul de la seconde.

9. CINTVGNATV.

10. NTVGF. *Cintugnatus.* — La seconde de ces variétés, toute bizarre qu'elle soit, est complète et ne peut résulter de la troncature du cachet qui a imprimé la première.

11. CINTVSMVS. *Cintusmus.* — Exemplaire unique.

12. COCVS·F.

13. COCVS·F.

14. COCVS·F. *Cocus.* — Ces trois variétés sont bien distinctes l'une de l'autre.

15. COMINIV. *Cominius.* — Incomplet, exemplaire unique.

16. CRETICVS·F. *Creticus fecit.*

17. CRIITTO·F.

Digitized by Google

18. ⌐RETTOF. *Cretto fecit.* — Ces deux exemplaires, brisés à gauche, appartiennent bien certainement à Cretto.

19. ⌐VCILLIOF. *Cucilli officina.* — Nombreux exemplaires.

20. DACCIVF.

21. DACCIVSF.

22. DACCIVƧF. *Daccius fecit.* — Ces trois variétés sont bien distinctes l'une de l'autre.

23. DISET⌐ / *Disetus.* — Sur un petit fragment de poterie grise foncée. Trouvé à la surface du sol, loin de l'emplacement des figlines.

24. CICADII. — Le C initial est douteux; toutefois on ne peut pas lire ARCADI, en sorte que je ne sais à quel potier attribuer cette estampille, dont je ne possède qu'un exemplaire.

25. GABRVS.

26. GABR■. *Gabrus.* — La première en lettres élégantes. Ces deux marques diffèrent entre elles.

27. ■ERMANVS. *Germanus.*

28. OF G■.

29. CVMILLVS.

30. GIAI MILLVS.

31. C·LA MILLII. *Giamillus.* — Ces trois marques sont certainement du même potier; les deux premières peuvent avoir été obtenues avec le même cachet qui aurait glissé lorsque fut imprimée la seconde; la troisième est bien distincte des deux précédentes : au lieu de LLII, à la fin, on pourrait voir LVI.

32. INTIN. — Trouvé dans la maison du Forgeron.

33. IVNIANVF.

34. IVNIANVSF.

35. IVNIAN. *Junianus.* — Ces trois variétés sont bien distinctes l'une de l'autre. La troisième est complète. Les lettres de toutes trois sont très élégantes.

Digitized by Google

36. MM·IVSTI.

37. MMIVSTI.

38. M·M·IVSTVS Γ.

39. M·M·IVSTVS.

40. M·MEM·I·V·S +.

41. IVSTI·Ξ·RIBVNI. *Justus, Justi et Tribuni.* — Cette série d'estampilles de *Justus* est particulièrement intéressante. Elles sont connues déjà pour avoir été trouvées, entre autres lieux, au Châtelet, où elles étaient certainement venues d'Autry. Mais elles n'ont pas toujours été bien lues ni bien comprises. La cinquième nous montre que MM ne signifie pas *manibus*, mais forme l'abréviation du prénom et du nom de famille (*Memmius*). Les numéros 3 et 4 pourraient bien être la même marque. Le numéro 6 nous montre *Justus* associé temporairement à *Tribunus*, dont nous verrons plus loin les marques personnelles.

42. ΛATINVS. *Latinus.*

43. LIBONI. *Libonius* ou *Libonus.*

44. MACCONOF. *Macconis* ou *Macconii officina.*

45. MAIAΛVS F. *Maianus fecit.*

46. MARCE ʌ F.

47. MRCELLVS F.

48. VARCELLVLI. *Marcellus fecit.* — Ces trois marques sont bien distinctes les unes des autres. Le cachet qui a servi à imprimer la troisième a été mal gravé, car sur vingt exemplaires au moins que je possède de cette marque, les deux lettres initiales liées M sont également incompréhensibles, ce qui a fait lire cette marque ARCELLVS et ARCELIVS; mais il faut, sans aucun doute, la rapporter à *Marcellus*, potier à Autry.

49. MARTI.

50. ITЯ. Graffites. — La seconde en relief sur un fragment de poterie; la première en creux dans un fragment du moule qui a servi à façonner ce vase. Est-ce un potier d'Autry? Oui, sans doute, puisqu'il a gravé son nom à l'intérieur du moule.

Digitized by Google

51. MIIRCOF.

52. WERCOIC. *Mercae officina.* — Ces deux variétés sont distinctes l'une de l'autre; leur lecture n'est pas douteuse.

53. MIISSIRIVS. *Messirius.* — Nous connaissons aujourd'hui son four très éloigné du centre des figlines d'Autry; néanmoins cet éloignement n'empêche pas qu'il ait appartenu à cet établissement, puisqu'il a employé à la décoration de ses vases les mêmes poinçons qui étaient en usage dans celui-ci.

54. NASSOFF. Marque circulaire. — Exemplaire unique.

55. POMPEIVS FE.

56. POMPEIVS. *Pompeius.* — Deux marques distinctes; la seconde est bien complète.

57. PVPVS F. *Pupus fecit.*

58 REDIL ʌ F.

59. REIDILL. *Redillus fecit.* — La première de ces estampilles est remarquable par sa grande analogie avec la marque MARCEL ʌ F; les lettres en sont modelées avec le même bon goût; la liaison des deux LL (⊥) et le signe d'abréviation (ʌ) sont les mêmes. Il semble que les deux cachets aient été gravés par le même individu. Dans la seconde estampille, l'orthographe REIDILL doit être une faute; en tout cas, sa lecture est incontestable.

60. SA·NV·CIVS F. *Sanucius fecit.* — M. de Widranges, dans sa notice de 1862, a cité la marque L·SANVCIVS, mais c'est une mauvaise lecture de celle que je donne ici.

61. SCCO F.

62. SECCO·F.

63. SECCOF. *Secco fecit.* — Ces trois variétés sont distinctes les unes des autres.

64. SECVNDINVS. *Secundinus.* — Exemplaire unique.

65. SEVERVS F. *Severus* ou *Verus.* — Marque brisée à gauche. N'ayant encore trouvé aucune estampille au nom de *Severus* ni à celui de *Verus*, je ne sais auquel de ces deux potiers je dois attribuer celle-ci.

Digitized by Google

66. TERTIVƧ.F.

67. TIIRTIVƧ F. *Tertius fecit.* — Remarquer à l'occasion de ces estampilles comme nous l'avons déjà vu dans celles de *Cretto*, l'emploi indifférent de l'II et de l'E.

68. TOCCA·F.

69. TOCCAF.

70. TOCCAF.

71. TOCCA. *Tocca fecit.* — Ces quatre variétés sont bien distinctes les unes des autres.

72. TOCCIVS F. *Toccius fecit.* — Exemplaire unique.

73. TRIBVNVS.

74. TRIBVNVS F.

75. TꟼIꟼANO.

76. TRIBVNVS F. *Tribunus fecit.* — Ces quatre variétés sont bien distinctes l'une de l'autre; la seconde figure sur deux moules. C'est ce même *Tribunus* que nous avons vu plus haut, associé à *Justus;* les deux dernières variétés trouvées dans la maison du forgeron et non encore sur l'emplacement des figlines.

77. VALDY. *Vacui* ou *Valdi fabrica.* — Je possède de nombreux exemplaires de cette estampille, mais les lettres ont été si mal formées sur la matrice qui a servi à les imprimer, que je n'ai pu arriver à une lecture certaine; néanmoins je lirais plutôt *Vacui* que *Valdi.*

78. VIDDVCUI.

79. ƧVƆ·Vꟼ·IV.

80. \ ꟼƆꟼꟼIꟼ.

81. IVƧꟼꟼIꟼ.

82. VCVS.

83. IDꟼCꟼƧ. *Viducus.* — Ces six variétés sont bien distinctes les unes des autres; les numéros 1, 5 et 6 sont incomplets.

Digitized by Google

84. VINDVS.

85. OIИDOS. *Vindus.*

86. VIITALIS F.

87. XATTALIS F ou XATLACIS F. *Vitalis* ou *Attalis fecit* (?). — La lecture de ces marques demande à être précisée par la trouvaille de nouveaux exemplaires.

Soit 87 estampilles différentes appartenant à 45 potiers, tous attachés à l'établissement céramique d'Autry, sauf peut-être *Disetus*. A ce nombre, déjà respectable, vient s'ajouter une série de vingt-cinq marques différentes émanées, à ce que je crois, d'apprentis ou d'ouvriers qui, n'ayant pas encore été reçus maîtres, n'auraient pas encore eu le droit d'apposer leur nom sur leurs œuvres. La plupart sont formées d'une empreinte circulaire entrecoupée de lignes ou de points s'irradiant diversement à partir du centre. Seuls, le dessin ou le moulage pourraient en exprimer la variété.

Je suis convaincu que des recherches ultérieures viendront ajouter à cet ensemble de nouvelles variétés et préciser les lectures douteuses.

La lecture attentive du savant et très consciencieux ouvrage de M. Déchelette, tout récemment paru, ne m'engage à apporter à mes conclusions aucune modification. A son étude des vases céramiques de la Narbonnaise, de l'Aquitaine et de la Lyonnaise, je voudrais ajouter un premier chapitre relatif aux vases céramiques belges.

Les figlines d'Autry sont bien certainement l'une des filles plus ou moins nombreuses des figlines arvernes, et c'est à cette filiation que se rapporte l'hypothèse que j'ai émise au début de ce travail. Peut-être *Justus* et *Secundinus* ont-ils compté parmi les importateurs de l'industrie lédosienne, dans la marche gauloise argonnaise interposée aux deux Belgiques. Peut-être, parmi les poinçons décoratifs en usage à Autry, en est-il quelques-uns copiés ou inspirés de ceux qui étaient employés à Lezoux.

Nous ne pouvons guère attribuer la fondation d'un atelier céramique nouveau qu'à un maître ouvrier formé dans une fabrique préexistante ou à un patron ne travaillant pas lui-même, mais qui aurait fait venir d'autres fabriques les ouvriers exercés qui lui étaient indispensables.

Digitized by Google

La filiation entre le nouvel établissement et des établissements plus anciens est indéniable et même nécessaire. Il s'agit donc de fixer scientifiquement cette filiation et, pour cela, nous avons les estampilles, les poinçons décoratifs et la forme des vases.

Les ouvriers peuvent provenir, à la fois ou successivement, de plusieurs figlines préexistantes, en sorte que la filiation des figlines d'Autry pourra peut-être s'établir :

Avec La Graufesenque, par *Cocus*, *Germanus*, *Justus*, *Primus* et *Vitalis*;

Avec Bannassac, par *Cocus*, *Germanus* et *Giamillus*;

Avec Lezoux, par *Justus* et *Secundinus*;

Avec Saint-Bonnet (Allier), par *Africanus* et *Cintusmus*.

Enfin Autry pourra peut-être se relier à Rheinzabern, par *Secundinus* et *Pompeius*; à Westerndorf, par *Maiamus* et *Nasso* (ou *Nassus*).

Mais pourquoi ce lieu a-t-il été choisi, de préférence à tout autre, pour l'établissement d'une figline nouvelle ? Peut-être des fouilles faites dans le camp de Waly nous l'apprendront-elles.

Mon hypothèse de l'extension de l'industrie céramique par le déplacement de légionnaires serait grandement corroborée si, comme je l'espère, je parvenais à démontrer que c'est en quittant le campement de Waly, pour se rapprocher de la Meuse, en suivant ladite voie du camp de Fains à Dun, que les potiers d'Autry, ou partie d'entre eux, seraient allés fonder, au pied de la côte escarpée de Vauquois, la figline des Ailleux dont les produits céramiques forment précisément la transition entre les deux époques industrielles que j'ai, plus haut, si nettement délimitées.

Jusqu'alors, à ma connaissance, c'est au Châtelet (sur la Marne, entre Eurville et Chevillon) que se sont rencontrées en plus grand nombre (une quinzaine) les estampilles des potiers d'Autry; au Châtelet où M. Déchelette[1] signale la présence de vases moulés originaires d'une officine inconnue.

Un coup d'œil jeté sur la carte permettra de juger de la situation relative des divers points que je viens de signaler : soit, en allant du Sud au Nord suivant une ligne parfaitement droite : le Châtelet, le camp de Fains, Lavoye (Autry), Vauquois et Dun.

Dr Meunier.

[1] Déchelette, *Vases céramiques ornés*, t. I, p. 211.

Digitized by Google

LES CLOCHERS ROMANS

DE L'ARRONDISSEMENT DE DIEPPE,

PAR M. P. COQUELLE,

Correspondant du Comité.

La grande rénovation architecturale du XVIe siècle, qui couvrit la Haute-Normandie d'églises nouvelles, construites en grès, a fait disparaître presque tous les anciens sanctuaires de l'époque romane dans l'arrondissement de Dieppe. Des nefs ou des transepts avec baies en plein cintre, à Longueville, à Bourg-Dun, à Sainte-Marguerite-sur-Mer, à Saint-Hellier (ces deux dernières avec abside), à Saint-Waast-d'Équiqueville, à Varengeville; des chœurs à Beaumont-le-Hareng, à Sauchay-le-Bas [1] et à Saint-Ouen-sous-Bailly; deux portes latérales et des modillons à la corniche de la nef de Bois-Hulin; une porte latérale à Graincourt; un petit portail à Angerville; des contreforts plats en pierre tuffeuse dans une dizaine d'autres églises; quatorze clochers enfin sont les derniers vestiges des édifices religieux construits pendant les XIe et XIIe siècles.

Ces clochers, qui sont les monuments les plus importants que l'art roman ait laissés dans l'arrondissement de Dieppe, méritent, croyons-nous, d'être étudiés avec attention. Leur base, ou partie reposant directement sur le sol, solidement bâtie en pierres de tuf bien appareillées, a résisté aux efforts des siècles, et cette solidité les a heureusement mis à l'abri des remaniements postérieurs.

Dans un remarquable ouvrage [2], l'abbé Cochet mentionne simplement quelques-uns de ces clochers, mais sans les décrire, sans

[1] Sous le chœur de Sauchay-le-Bas se trouve une crypte romane, formée d'un seul berceau brisé, de 9 mètres sur 3 m. 75, sans ornements; des peintures murales s'y voient encore.

[2] *Les Églises de l'arrondissement de Dieppe*, t. II : *Églises rurales;* Paris. 1850, 2 vol.

Digitized by Google

faire ressortir leurs particularités architectoniques, sans rechercher les caractères communs qui les distinguent[1].

Il ne faut pas s'attendre à rencontrer, dans les environs de Dieppe, ces beaux clochers romans, surmontés d'une élégante pyramide de pierre, modèle de hardiesse, qui parsèment le Vexin français et le Pincerais[2]. La rareté des matériaux, la nature de la pierre tuffeuse, presque impossible à sculpter, avec laquelle furent construits les clochers qui nous occupent, s'opposaient au développement ornemental des tours et de leur base, et rendaient l'édification des pyramides presque impossible. Tous sont donc, sans exception, très sobres d'ornements et coiffés d'une mince flèche d'ardoises. Autre caractère commun : les tours sont toutes carrées de la base au sommet, et le passage du plan carré au plan octogonal, pour former l'étage supérieur, y est totalement inconnu.

A l'exception du clocher de Saint-Valéry-sous-Bures, qui, comme nous le dirons plus loin, porte la date de sa construction, il est impossible de préciser l'époque exacte de l'édification des églises auxquelles appartiennent ces clochers.

Toussaint Duplessis[3] ne donne aucune indication à cet égard; il en est de même des divers ouvrages manuscrits ou imprimés, et notamment du plus complet de tous, le registre des visites d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen de 1248 à 1259[4]. Les documents d'archives font complètement défaut sur ce point spécial, et tout ce que l'on peut affirmer, c'est que, d'après leurs caractères architectoniques, aucun de ces clochers n'est antérieur au milieu du XIe siècle, ni postérieur au troisième quart du XIIe.

(1) Cf. également : l'abbé Tougard, *Géographie du département de la Seine-Inférieure*, arrondissement de Dieppe; Paris, 1877. Cet ouvrage ne contient aucun renseignement archéologique. — A. Guilmeth, *Histoire communale des environs de Dieppe*. — Le *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, de Cochet, est la répétition abrégée de son ouvrage sur les églises rurales cité ci-dessus.

(2) Cf. notre ouvrage : *Les clochers romans du Vexin français et du Pincerais*, avec 54 dessins originaux; Pontoise, 1902.

(3) *Description de la Haute-Normandie*, 1740. 2 vol. in-8°, vol. I, *passim*.

(4) Édité par Bonnin, en 1845-1847.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINTE-FOY.

SAINT-VALERY-SOUS-HURES.

Digitized by Google

I. Clochers à deux étages.

1. Le clocher le plus imposant par ses dimensions[1], et l'un des plus anciens certainement, puisqu'il appartient à une église fondée par les Giffard vers l'an 1060[2], est celui de Sainte-Foy, à peu de distance à l'Est de Longueville. Sa base est très primitive; elle consiste en quatre pans de muraille, percés, ceux du Nord et du Sud, d'une arcade en plein cintre, les deux autres d'une vaste ouverture à arc brisé, refaite à une époque postérieure. Pas de colonnes dans cette base; pas même à la retombée des arcades, la petite imposte, formée d'un méplat surmontant un chanfrein, que l'on rencontre dans presque tous les édifices de la première époque romane[3]. Cette imposte représente assez exactement le tailloir d'un chapiteau. La nudité absolue est le caractère de la base du clocher de Sainte-Foy. Il serait intéressant de savoir si elle a été couverte à l'origine par une voûte à arêtes ou par un berceau; bien qu'il n'en reste aucune trace, c'est infiniment probable. Cette voûte a disparu et elle est actuellement remplacée par un plafond de bois. Nous remarquerons que, dans les clochers romans de l'arrondissement de Dieppe, on ne rencontre plus aucune voûte construite à l'époque romane; il n'y a donc pas de base romane absolument pure, comme celles que l'on trouve encore en petit nombre dans le Vexin français.

Le premier étage de Sainte-Foy est ajouré sur les faces Nord, Est et Sud d'une baie cintrée, nue, divisée en deux par une colonnette surmontée d'un chapiteau à godrons. Celle de l'Est, protégée par la surélévation du toit du chœur et mise ainsi à l'abri des intempéries, est très bien conservée: les autres sont assez abîmées; la baie de la face Ouest a disparu complètement. Le second étage a deux baies géminées sur chaque face; les colonnettes qui les encadrent et qui divisent chacune d'elles sont également à corbeilles de godrons (pl. X, fig. 1). Cette forme ornementale assez primitive, et qui se rencontre rarement dans ces régions, est la seule dont se soient inspirés les maîtres d'œuvre qui ont édifié l'église

(1) La base mesure à l'intérieur 7 mètres dans chaque sens.
(2) Cochet, *ouvrage cité*, article : Sainte-Foye.
(3) C. Enlart, *Manuel d'archéologie religieuse*, p. 368.

Digitized by Google

de Sainte-Foy. Toutes ces parties du clocher sont en pierres tuffeuses; c'est ce qui explique le mauvais état de conservation des chapiteaux. La charpente de la flèche repose sur le faîte des murs de la tour, et on ne voit en cet endroit aucune trace des trompes qui auraient pu servir à élever une pyramide de pierre.

2. Le clocher de Saint-Valéry-sous-Bures[1] permet de constater un sensible progrès dans le choix des matériaux et dans l'ornementation; il est pourtant presque contemporain de celui de Sainte-Foy, comme l'indique l'inscription suivante, gravée sous une des arcades de sa base, en capitales droites :

ANNO : AB : INCARNATIONE : DNI : M° : C° : LXX° : DEDICATA : EST : HEC : ECCLESIA : VI° : KAL : MAII IN : HONORE :

Cette inscription, qui n'est pas complète car le nom du saint manque, est disposée sur cinq lignes.

La base du clocher est formée de quatre piliers carrés, de maçonnerie, cantonnés chacun de deux colonnes engagées qui correspondent à la retombée des arcades. Les chapiteaux offrent de curieux spécimens de l'art roman, et ils rappellent les diverses sources auxquelles il a puisé ses inspirations. Ceux des colonnes placées au Nord-Est ont des rinceaux et une double rangée de feuilles d'acanthe surmontées d'un masque, le tout rappelant l'ornementation classique; au Nord-Ouest, ce sont des volutes dont se détache un faisceau de feuilles la pointe tournée vers le sol.

Les deux piliers du Sud ont un groupe de paons à côté de deux monstres aux figures hideuses et aux membres contournés, et aussi des lions à tête humaine et des entrelacs.

Les bases des colonnes, placées sur des socles cubiques, sont constituées par un seul tore fortement écrasé, et sans griffes dans les angles. Quatre arcades en plein cintre, à deux voussoirs nus, se tendent au-dessus des tailloirs assez épais. Une voûte sur croisée d'ogives avec des branches à nervures prismatiques, datant du

[1] Cette église n'est pas, à vrai dire, dans l'arrondissement de Dieppe; pourtant, comme elle n'est éloignée de sa limite que de deux kilomètres à peine, nous avons cru devoir la mentionner ici, parce que son clocher complète la série des clochers du XI° siècle dans ces parages.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVREMESNIL.

HERMANVILLE.

(SEINE-INFÉRIEURE.)

Digitized by Google

tout le clocher, enfin avec la série de modillons à têtes humaines qui supportent la corniche du toit. Ce cordon de billettes est la reproduction de celui qui orne les baies du croisillon Nord de Bourg-Dun, à 2 kilomètres d'Avremesnil. Les fenêtres géminées, qui éclairent chacune des faces de ce clocher, ont conservé la forme romane dans toute sa pureté, mais les sculptures des chapiteaux sont méconnaissables.

Les deux étages sont en pierres de tuf; le rez-de-chaussée a subi une réparation singulière au XVIe siècle : on lui a donné un revêtement en grès et les contreforts ont été considérablement renforcés; une haute et lourde tourelle d'escalier, construite à la même époque, surcharge le clocher et rompt l'harmonie de ses lignes; on a pourtant cherché à l'accommoder en lui donnant des arcatures et un cordon de billettes analogues à ceux du clocher roman. On distingue facilement, sur la photographie ci-jointe, les pierres tuffeuses de la construction primitive, du grès qui servit à effectuer les réparations. Un portail moderne, du genre roman, donne accès dans le narthex formé par la base du clocher.

L'église paroissiale de Longueville possédait un clocher central du XIe siècle, et sa base était barbare mais très curieuse, d'après l'abbé Cochet[1]; malheureusement, elle a été complètement reconstruite, il y a quelques années, dans un style roman de fantaisie, ce qui est infiniment regrettable.

II. Clochers à un seul étage.

4. Nous allons examiner des clochers, intéressants encore, mais de dimensions beaucoup moindres en hauteur et en étendue. C'est d'abord le clocher d'Ouville-la-Rivière, enfoncé entre les combles, surélevés postérieurement, de la nef, du transept et du chœur. Les petites impostes chanfreinées des quatre piliers carrés de la base étaient, à l'origine, surmontées de primitives arcades en plein cintre, en pierres tuffeuses. Au XVIe siècle, on a repris cette base en sous-œuvre, et des arcades brisées en grès, avec voussoirs évidés en forme de cavet, ont remplacé les anciennes arcades. L'un de ces voussoirs porte des armoiries sculptées. La voûte est remplacée par un plafond de bois. L'extérieur a conservé son aspect primitif et

[1] *Les Églises de l'arrondissement de Dieppe*, t. I, p. 260.

Digitized by Google

simple : il a une seule baie sur chaque face, et de rustiques modillons soutiennent la corniche du toit; un bandeau aux angles arrondis ceint la tour à hauteur de la base des fenêtres. Le tout est en pierres tuffeuses.

5. La tour de Saint-Germain-d'Étables ne fut pas centrale, et c'est une exception pour la Normandie, province où les clochers romans centraux sont plus nombreux que partout ailleurs. Les dimensions de sa base sont trop exiguës pour avoir jamais permis l'établissement d'un carré de transept. Les deux ouvertures, situées au rez-de-chaussée, sur les faces Nord et Sud, et surmontées d'un cintre plein en tuf, sont des portes d'accès, l'une vers la nef, l'autre vers le dehors. La tour n'a pas de contreforts; elle est en pierres tuffeuses, sauf les angles qui sont en grès. Les baies de l'étage, placées une sur chaque face, sont géminées à plein cintre et ressemblent à celles de Saint-Valéry-sous-Bures, mais un peu plus hautes. Les chapiteaux qui décoraient les colonnettes médianes de chaque baie ont complètement disparu (des briques les ont remplacés), sauf celui de la face Est qui est encore visible. Un bandeau en forme de méplat entoure le clocher sous les fenêtres.

6. Le clocher d'Hermanville présente les caractères de l'architecture de transition. Sa base est fort belle et rappelle celle de Saint-Valéry-sous-Bures, mais dans des proportions réduites. Elle n'est pas carrée, mais rectangulaire, et mesure 5 m. 50 sur 2 m. 80. Quatre piles de maçonnerie à deux ressauts soutiennent la tour; chacune est cantonnée de deux colonnes aux chapiteaux ornés de gracieuses volutes; les tailloirs sont filetés; les bases attiques très pures ont des griffes empoignant vigoureusement le socle. Des arcades en arc brisé, à deux voussoirs nus, relient les piliers, et une voûte sur croisée d'ogives, peu bombée, ayant aux branches un bandeau aux angles abattus, dénote une des plus anciennes constructions de ce genre de voûtes. L'arc brisé fait aussi son apparition dans les quatre baies géminées de l'étage d'Hermanville, mais la brisure est très peu prononcée; sur la face Nord, le cintre de la fenêtre n'est même pas brisé du tout (pl. XI, fig. 2). Les chapiteaux des colonnettes avec corbeilles à volutes sont assez bien conservés; une série de modillons à têtes humaines et d'animaux, et un bandeau complètent l'extérieur. La construction est en tuf,

Digitized by Google

avec grès aux angles. Les caractères architectoniques de ce clocher permettent d'en fixer la date au milieu du XIIe siècle; il est homogène dans toutes ses parties, et c'est peut-être le moins ancien de toute la série.

7. Le clocher de Saint-Mards est de la même époque que celui d'Hermanville, bien que plusieurs parties de cette église appartiennent au style roman pur. Son revêtement extérieur a été presque complètement refait de nos jours. Le rez-de-chaussée est constitué par quatre murailles épaisses, sans traces d'arcades; il est soutenu par des contreforts plats en pierre tuffeuse, et reçoit le jour par deux petites ouvertures à plein cintre nettement romanes. L'étage est ajouré par quatre fenêtres géminées en arc brisé, exactement semblables à celles d'Hermanville; il en est de même de la série de modillons qui soutiennent la corniche du toit. Ce clocher présente une particularité très rare à l'époque gothique, moins fréquente encore à l'époque romane; il est situé à l'extrémité orientale du chœur et ne fait pour ainsi dire pas corps avec l'église. Les moines de Jumièges, qui reçurent les terres de Saint-Mards et y fondèrent un prieuré, ont peut-être obéi à des considérations monastiques en élevant ce clocher à la place insolite qu'il occupe[1].

En résumé, les deux clochers de Saint-Mards et d'Hermanville marquent nettement le début de l'époque dite *de transition*.

III. Clochers-arcades.

L'arrondissement de Dieppe possède trois témoins de cette architecture très primitive, assez fréquente dans la vallée de la Garonne et en Provence, mais que l'on rencontre fort peu dans le Nord et le centre de la France.

8. Sainte-Geneviève, près d'Auffay, a pour clocher un pan de muraille, soutenu jusqu'à son faîte par des contreforts plats, en tuf; à l'extrémité supérieure s'ouvrent deux arcades en plein cintre, dans lesquelles pendent les cloches; un pignon aigu surmonte l'ensemble. Le couronnement a été refait tout nouvellement, mais sans rien changer à la forme ancienne du monument.

[1] C'est l'opinion de l'abbé Cochet, *ouvrage cité*, t. II, p. 451.

Digitized by Google

9. Moins heureux, le petit clocher-arcade de la chapelle de l'ancienne maladrerie de la Magdeleine, près de Sainte-Foy, tombe en ruines. La chapelle est convertie en grange et ne présente plus aucune trace d'architecture.

10. Le clocher-arcade de l'église de Sauchay-le-Bas a été profondément modifié et complètement défiguré. On distingue encore très bien ses deux arcades, mais elles ont été bouchées avec du silex. Le couronnement est remplacé par une flèche d'ardoises, et une charpente contenant les cloches a été adossée à la primitive construction. Malgré cette adjonction et à cause des pierres tuffeuses dont il est construit, ainsi que des contreforts plats qui le soutiennent, le clocher-arcade de Sauchay-le-Bas n'est pas le moins intéressant de cette catégorie.

IV. Bases romanes de clochers.

Nous avons terminé l'examen des dix clochers romans complets; or il en existe encore, dans l'arrondissement de Dieppe, quatre autres dont les étages ont été reconstruits complètement au XVIe siècle, mais dont les infrastructures datent des XIe et XIIe siècles.

1. Voici d'abord Meulers, dont les larges assises, formées de quatre énormes piles carrées, avec la petite imposte chanfreinée, surmontées par des arcades en plein cintre, à un seul voussoir et d'une épaisseur inusitée, appartiennent au XIe siècle et donnent l'illusion de l'infinie durée. La voûte est du style flamboyant, ainsi que la partie supérieure de la tour. La base est de vastes dimensions; elle mesure, à l'intérieur, 4 m. 80 dans chaque sens.

2. Le rez-de-chaussée de la tour de Bailly-en-Rivière ne le cède en rien à celui de Meulers; il est même encore plus étendu, car il a 7 mètres dans chaque sens [1], mais son architecture est beaucoup plus intéressante et dénote une époque moins reculée. Dans chacun des piliers carrés sont engagées deux colonnes; quatre colonnettes les flanquent dans les piliers de l'Est, trois seulement dans ceux de l'Ouest. Les quatre grosses colonnes sont surmontées de chapiteaux

[1] Ce sont exactement les mêmes dimensions que Sainte-Foy.

Digitized by Google

les colonnettes en ont à volutes. Les bases sont toutes
Ces piliers, ou plutôt faisceaux de colonnes, supportent
des nues à plein cintre et à double voussoir. La voûte
sée d'ogives, avec un tore entre deux talons aux branches,
taurée à une date qui ne semble pas très éloignée. L'église
y-en-Rivière fut incendiée à la fin du XVIe siècle; la base du
a seule résisté, mais l'étage a été remplacé par un cube
nnerie sans style ni élégance.

int-Ouen-sous-Bailly a également une base de clocher
mais elle est de dimensions d'un tiers plus petites et son
tre est très primitive. Les quatre piliers nus, à un ressaut,
me petite imposte chanfreinée, soutiennent des arcades en
tre, à deux voussoirs faisant très peu saillie l'un sur
N otons que, dans les deux piliers de l'Ouest, une minuscule
sépare le méplat du chanfrein dans l'imposte. La voûte
est du XVIe siècle et une flèche d'ardoises s'appuie di-
sur le rez-de-chaussée, l'étage intermédiaire ayant

l'autre extrémité de l'arrondissement, et non loin de Bel-
bre, se dresse l'antique sanctuaire de Beaumont-le-Hareng,
clocher central diffère totalement, quant à sa base, de ceux
as avons rencontrés jusqu'ici. En effet, ces clochers, comme
vu, ont des bases formées généralement de quatre piliers
le maçonnerie, cantonnés ou non par des colonnes; or celui
mont-le-Hareng est tout autre et appartient à un type de
tue nous possédons en assez grand nombre dans le Vexin
s et le Pincerais. Il repose sur deux pans de muraille dirigés
t à l'Ouest et formant un étranglement entre le chœur et la
es murailles sont percées chacune de deux petites baies à
in tre superposées. Une arcature en plein cintre se détache
t muraille Nord, une autre lui fait face dans la muraille Sud.
g randes arcades, absolument nues et toujours en plein
mettent cette base en communication avec le chœur et la
les ont la petite imposte chanfreinée. Une voûte sur croisée
es du XIIIe siècle complète cette base, qui ne mesure que
5 o sur 3 mètres. L'étage supérieur est de l'époque de la
ss ance.

Digitized by Google

A la terminaison occidentale de la nef de Beaunay s'élève une tour dont les parties inférieures semblent contemporaines de l'époque romane, si l'on considère leur épaisseur, les hauts contreforts plats en pierres tuffeuses qui les soutiennent, enfin les petites baies cintrées qui y laissent pénétrer un jour discret.

Le clocher de Cannehan, placé également à l'Ouest de la nef, est peut-être dans le même cas, mais il s'est écroulé en partie et n'a pas été rebâti dans sa forme primitive. Toutefois, une fenêtre basse, en plein cintre de la face Ouest, pourrait être un vestige de l'ancien clocher roman.

Nous ne mentionnons Cannehan et Beaunay que pour mémoire, car nous sommes loin d'être affirmatifs sur ce point.

V. Clochers de l'époque gothique.

Nous avons signalé à plusieurs reprises l'imposte chanfreinée des piliers de la base des clochers de l'époque romane, nous y revenons encore une fois, car nous retrouvons ce caractère architectonique dans onze rez-de-chaussée de tours de l'arrondissement de Dieppe, appartenant à l'époque gothique primitive.

D'abord, sur les piliers nus de la base du vaste clocher central de Notre-Dame d'Aliermont, où cette corniche est lourde et épaisse sur trois piliers et sensiblement plus mince sur le quatrième; puis, à Saint-Nicolas d'Aliermont, où son profil est très nettement caractéristique.

Les quatre arcades brisées et très aiguës qui supportent le clocher de Rosay retombent sur une imposte identique; il en est de même à ceux de Gueures, de Beaumais, de Martigny, qui sont placés entre chœur et nef.

Les infrastructures du clocher de Berneval-le-Grand, posé sur le croisillon Sud, ont conservé une arcade en plein cintre et une imposte dont le profil se rapproche beaucoup de celle que nous avons tant de fois décrite.

On la rencontre enfin, dans toute sa pureté, aux bases des clochers-porches d'Aubermesnil, du Gourel, de Penly et de Saint-Denis-d'Aclon.

Cette ornementation très sommaire des piliers de ces onze clochers

Digitized by Google

de l'époque gothique primitive et dans lesquels on n'avait probablement ni le loisir, ni les moyens de sculpter des colonnes à chapiteaux à crossettes, constitue une réminiscence de l'art roman qu'il était intéressant de signaler.

P. Coquelle,

Correspondant du Comité.

Digitized by Google

LES
TRAVAUX DES MOIS
DANS UN MANUSCRIT
DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE MUNICH,

PAR M. AMÉDÉE BOINET,
Archiviste paléographe.

Parmi les sculptures de nos grandes cathédrales de Chartres, de Paris, d'Amiens, de Reims, il en est certaines qu'on examine toujours avec une vive curiosité : ce sont celles qui représentent les travaux des mois. Quoi de plus charmant, en effet, que ces petites scènes si délicatement traitées, qui témoignent parfois d'une observation si profonde de la réalité et nous font revivre la vie de nos ancêtres[1]?

Nos artistes du commencement de l'époque gothique n'ont certes pas été des novateurs en cette matière. Ils n'ont fait que suivre une tradition depuis longtemps établie. Loin de vouloir diminuer leur mérite, nous voulons simplement indiquer les origines assez lointaines de ces représentations.

Les travaux des douze mois, figurés si souvent au XIIIe siècle, se rencontrent bien plus rarement à l'époque romane. On cite à cet effet, comme exemple intéressant, la mosaïque que Suger fit exécuter à la facade de l'église de Saint-Denis[2].

Avant le XIIe siècle, nous trouvons des manuscrits très curieux. A ce point de vue, l'histoire de l'illustration du calendrier, pour le haut moyen âge, a été l'objet d'un mémoire très détaillé de

(1) On ne saurait trop recommander la lecture des pages si intéressantes que M. Mâle a consacrées à ce sujet dans son ouvrage, *L'Art religieux du XIIIe siècle en France*, 2e édit., p. 85 et suiv.

(2) Il en existe un fragment au Musée de Cluny. — Voir aussi un fût de colonnette isolée qui se trouve dans l'église de Souvigny (moulage au Trocadéro).

Digitized by Google

M. Riegl, paru en 1889[1]. Nous ne prétendons pas refaire ici cette étude. Nous nous proposons uniquement d'y apporter un complément.

M. Riegl a insisté tout particulièrement sur deux manuscrits du Vatican : le premier est un martyrologe en vers de Wandalbert, abbé de Prüm (Reg. 438), de la fin du IXe siècle ou du commencement du Xe et peut-être exécuté dans le nord de la France ou du côté du Rhin. Le second (Reg. 1263) est un livre de comput datant des environs de l'an 1000 et qui a dû être écrit en France[2]; en tout cas, d'après une mention un peu postérieure à la date de sa confection, il provient de l'abbaye de Saint-Mesmin au diocèse d'Orléans.

Les travaux des mois et les signes du zodiaque sont représentés assez grossièrement, dans ces deux volumes, par des dessins à la plume rehaussés de quelques couleurs, or, rouge, vert, violet, le plus souvent[3].

Il nous a été permis d'examiner un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich (lat. 210) que M. Riegl ne semble pas avoir connu et qui est d'un grand intérêt pour le sujet qui nous occupe, car il est antérieur à ceux qui viennent d'être cités. Il nous a donc paru utile d'en publier une notice.

Disons d'abord quelques mots de trois poèmes en distiques relatifs aux mois et datant de l'époque carolingienne. Le premier est dû au moine Wandalbert de Prüm; il est intitulé : *De mensium duodecim nominibus signis culturis aerisque qualitatibus*[4]. Les deux autres font partie d'une série appelée *Carmina Salisburgensia* et portent le titre : *Idiama mensium singulorum*[5]. Ces pièces de vers témoignent de souvenirs antiques tant dans les idées que dans les expressions mêmes. Les vers de Wandalbert ne parlent pas, à proprement parler, de personnifications des mois. Il en est tout autrement du second des *Carmina Salisburgensia*, où ils sont nettement personni-

(1) Riegl (Alois), *Die mittelalterliche Kalenderillustration*, dans *Mittheilungen für oesterreich. Geschichtsforschung*, t. X, p. 1-74, avec 4 planches (Innsbruck, 1889; in-8°).

(2) D'après les noms de saints du calendrier, M. Riegl pense qu'il faut songer à Sens, Beauvais ou Paris.

(3) Cf. les quatre planches données par M. Riegl. Les deux premières qui représentent les mois de juin et de décembre appartiennent au ms. Reg. 438; les deux autres (janvier et mai), au ms. Reg. 1263.

(4) Cf. *Mon. Germ.*, *Poet. lat. aevi Carol.*, éd. Dummler, t. II, p. 604.

(5) *Ibid.*, t. II, p. 644-646.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES TRAVAUX DES MOIS.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE MUNICH.

MANUSCRIT LATIN 210, DE L'AN 818.

Digitized by Google

fiés. Mais ce qui a beaucoup plus d'intérêt, c'est que chaque distique de ce dernier poème correspond exactement à l'une des figures du manuscrit de Munich. On pourra le constater dans la description qui va suivre.

Le ms. latin 210 de la Bibliothèque royale de Munich[1] est un recueil de comput et d'astronomie qui paraît avoir été copié à Salzbourg en 818[2], d'après un exemplaire exécuté dans le nord de la France[3]. Outre les travaux des mois, le dessinateur a représenté les signes du zodiaque[4], le Soleil, la Lune et les Vents. Les mois sont figurés sur le même feuillet (fol. 91 v°) en quatre registres. Leur nom est inscrit en petites capitales rouges. Le dessin, presque toujours indiqué d'un trait rouge ou noir, est rehaussé le plus souvent de rouge ou de vert. L'exécution même est très médiocre et dénote une main fort peu habile (pl. XII).

Voici maintenant la description de chaque figure avec le distique qui l'explique.

Janvier. Un homme accroupi se chauffe les mains à un feu allumé à terre[5].

Pone focum mensis dictus de nomine Iani
Heret contractus frigore sive sedet.

Février. Serre contre sa poitrine deux jeunes oiseaux et, de la main droite, en tient un plus grand par les pattes.

Annua quem quondam sacrarunt Februa mensem,
Ova fovet quorum portat aves manibus.

(1) On trouvera une notice assez complète sur la date, la provenance et les vicissitudes de ce volume dans Chroust, *Denkmäler der Schreibkunst des Mittelalters* (Munich, in-fol., 1re série, 1re livraison, 1899). L'auteur a donné en fac-similé le feuillet qui représente les douze mois.

(2) On lit, dans l'*Adbreviatio chronice* : «Sunt autem totius summe ab origine mundi usque ad presentem annum DCCCXVIII incarnationis Domini».

(3) D'après les noms des saints du martyrologe contenu dans ce manuscrit, il faut songer comme lieu d'origine à Reims, Saint-Vaast, Paris, Autun, Cologne, et surtout à Saint-Amand où Arnaud de Salzbourg fut d'abord abbé.

(4) Cf. Thiele, *Antike Himmelsbilder*, Berlin, 1898, in-4°, p. 158.

(5) Cf. mois de décembre dans le ms. Reg. 438 (pl. II de Riegl) et de janvier dans le ms. Reg. 1263.

Digitized by Google

Mars. Tient un serpent d'une main et un petit oiseau de l'autre.

Martius educit serpentes, alite gaudet,
Fondibus atque suis tempora laeta vocat.

Avril. A une gerbe dans la main droite. A côté est un arbre en fleurs et au sommet duquel est un oiseau.

Aprilis gerit herbarum pandente maniplos
Se tellure virens arboris et folium.

Mai. Tient une branche fleurie de la main droite et de l'autre répand la semence d'une plante [1].

Mensis Agenoreus calamauco fundit opertus
Flores ac Pliadis crescere prodit aquas.

Juin. Laboure avec une charrue traînée par deux bœufs.

Iunius incurvo proscindit vomere terram,
Aurea cum caelo cornua Taurus agit.

Juillet. Part aux champs avec la faux sur l'épaule [2].

Quintilis falcem collo dum vectat acutam,
Herbida pratorum rura secare cupit.

Août. Coupe le blé avec une faucille [3].

Sextilis segetes, quibus horrea repleat, unco
Succidit chalibe sive metit stipulas.

Septembre. Jette les grains dans les sillons.

Semina Septimber sulcis inmittit apertis,
Quae pansis aequa lance iacit digitis.

Octobre. Tient d'une main un rameau de vigne et, de l'autre, un pressoir [4].

Vitibus Octimber botros decerpit et uvas,
In nova sub nudo qui pede musta fluant.

(1) Dans le ms. 438, Mai tient aussi une branche fleurie. Cf. aussi le mois d'avril dans le ms. 1263.

(2) Voir le faucheur du ms. 438 (mois de juillet).

(3) Même scène dans les mss. 438 et 1263 (août et juillet).

(4) Cf. les mois d'août, septembre, octobre, dans le ms. 1263 (culture de la vigne et fabrication du vin).

Digitized by Google

UNE
FRESQUE DU XVE SIÈCLE
À LA CERTOSA DI PESIO,

PAR M. DE LAIGUE,
Correspondant du Comité.

A 28 kilomètres au Sud de Cuneo, dans la pittoresque et alpestre vallée du Pesio, s'élève la Chartreuse de ce nom, aujourd'hui et depuis longtemps déjà transformée en un confortable hôtel devenu le rendez-vous de nombre de « villégiants » et où, en un autre temps, ne dédaignaient point de venir méditer, dans le calme et le recueillement, des hommes tels que Cavour, Massimo d'Azeglio et, plus récemment, Visconti-Venosta.

Si notre intention n'est point de retracer ni même de résumer ici l'histoire de ce célèbre couvent, fondé en 1173, histoire qui, aussi bien, a fait l'objet de consciencieuses recherches[1], nous pensons qu'il n'est pas hors de propos de signaler un monument d'art que nous avons eu l'occasion d'y rencontrer et qui, si nous ne nous trompons, n'a pas été, jusqu'ici, examiné par les cercles compétents, du moins en France.

Il s'agit d'une fresque occupant une espèce de niche placée en avant de l'un des deux ponceaux couverts, lesquels, actuellement encore et comme autrefois, ainsi que l'atteste une vue cavalière exécutée en 1672 par Giovanni Boetto, de Fossano, franchissaient le Pesio et donnaient accès à l'intérieur du vaste édifice.

Le ponceau dont il s'agit est le premier que l'on rencontre en venant des villages de San Bartolomeo et de La Chiusa, lesquels, avec celui de Beynette, sont sur la route de Cuneo. Tandis que, bien que très praticable encore, ce premier ponceau est à peu près

[1] Biagio Caranti, *La Certosa di Pesio*, 2 vol. grand in-4°, Turin, 1900.

Digitized by Google

Digitized by Google

CERTOSA DI PESIO.

FRESQUE DU XVe SIÈCLE.

Digitized by Google

abandonné, car l'ancienne pente douce qui y faisait suite et rejoignait l'avenue principale est présentement fort délabrée, le second, plus commode, plus spacieux, placé de plain-pied à l'amorce de cette même avenue principale, donne seul maintenant accès aux voitures et aux piétons. C'est ce qui explique pourquoi, malgré son incontestable intérêt, la fresque en question a échappé à la plupart des investigateurs, jusque-là que nous l'avons nous-même remarquée ou plutôt découverte presque par suite d'un pur hasard.

De fait, tandis que, dans son ouvrage, M. Caranti signale avec quelque détail les peintures dont, au milieu du XVIIe siècle, Carenti d'Anvers, a orné l'église du couvent; tandis qu'il mentionne un triptyque disparu «par le malheur des temps», œuvre magistrale d'Albert Dürer, laquelle servait d'autel militaire au guerroyant cardinal Maurice de Savoie, notre auteur ne fait, croyons-nous, mention qu'en passant des fresques plus ou moins dégradées subsistantes encore au dehors de l'édifice. Empressons-nous de le dire, les fresques n'offrent guère matière à l'étude, sauf peut-être au sens iconographique, car plusieurs d'entre elles donnent les portraits de prieurs les plus notables soit par leur piété, soit par leur science, soit par l'une et l'autre à la fois. Mais comme, parmi ces fresques extérieures, celle dont nous nous occupons semble, sauf erreur de notre part, être digne d'attention, nous allons essayer d'en donner une description aussi exacte que scrupuleuse et détaillée.

Quoique sise au fond d'une vallée assez étroite, la Chartreuse est à 862 mètres au-dessus du niveau de la mer. Aussi, étant demeurée exposée, depuis de longs siècles aux intempéries et aux frimas de l'hiver rigoureux qui règne à pareille altitude, cette fresque a beaucoup souffert et, loin de s'étonner qu'elle soit si fort endommagée, on doit plutôt se demander comment elle n'a point complètement disparu.

Du déplorable état de dégradation où elle se trouve, et moins encore peut-être de l'incontestable valeur artistique qu'elle présente encore, il n'est malheureusement pas possible de se rendre un compte exact d'après la photographie obligeamment exécutée par Mme Giaccone, l'une des propriétaires actuelles de l'hôtel, photographie qui, faute de mieux, est ici reproduite (pl. XIII).

La niche qui contient notre composition est à environ 2 mètres au-dessus du niveau du sol et offre une coupe légèrement trapé-

Digitized by Google

CERTOSA DI PESIO.

FRESQUE DU XVe SIÈCLE.

Digitized by Google

abandonné, car l'ancienne pente douce qui y faisait suite et rejoignait l'avenue principale est présentement fort délabrée, le second plus commode, plus spacieux, placé de plain-pied à l'amorce de cette même avenue principale, donne seul maintenant accès aux voitures et aux piétons. C'est ce qui explique pourquoi, malgré son incontestable intérêt, la fresque en question a échappé à la plupart des investigateurs, jusque-là que nous l'avons nous-même remarquée ou plutôt découverte presque par suite d'un pur hasard.

De fait, tandis que, dans son ouvrage, M. Caranti signale avec quelque détail les peintures dont, au milieu du XVIIe siècle, Carey d'Anvers, a orné l'église du couvent; tandis qu'il mentionne un triptyque disparu « par le malheur des temps », œuvre magistrale d'Albert Dürer, laquelle servait d'autel militaire au guerroyant cardinal Maurice de Savoie, notre auteur ne fait, croyons-nous, mention qu'en passant des fresques plus ou moins dégradées subsistant encore au dehors de l'édifice. Empressons-nous de le dire, ces fresques n'offrent guère matière à l'étude, sauf peut-être au sens iconographique, car plusieurs d'entre elles donnent les portraits de prieurs les plus notables soit par leur piété, soit par leur science, soit par l'une et l'autre à la fois. Mais comme, parmi ces fresques extérieures, celle dont nous nous occupons semble, sauf erreur, de notre part, être digne d'attention, nous allons essayer d'en donner une description aussi exacte que scrupuleuse et détaillée.

Quoique sise au fond d'une vallée assez étroite, la Chartreuse est à 862 mètres au-dessus du niveau de la mer. Aussi, étant demeurée exposée, depuis de longs siècles aux intempéries et de frimas de l'hiver rigoureux qui règne à pareille altitude, cette fresque a beaucoup souffert et, loin de s'étonner qu'elle soit si fort endommagée, on doit plutôt se demander comment elle n'a point complètement disparu.

Du déplorable état de dégradation où elle se trouve, et moins encore peut-être de l'incontestable valeur artistique qu'elle présente encore, il n'est malheureusement pas possible de se rendre un compte exact d'après la photographie obligeamment exécutée par Mme Giaccone, l'une des propriétaires actuelles de l'hôtel, photographie qui, faute de mieux, est ici reproduite (pl. XIII).

La niche qui contient notre composition est à environ 2 mètres au-dessus du niveau du sol et offre une coupe légèrement trapé-

Digitized by Google

zoïdale, c'est-à-dire qu'au lieu de former un angle droit avec a
paroi verticale du fond, les deux parois latérales rencontrent celle-
i sous un angle obtus et ne sont point, dès lors, parallèles entre
lles, tandis que la partie supérieure, arc-boutée sur ces parois
atérales, est légèrement voûtée. Nous sommes donc en présence
'un véritable triptyque fixe ayant un développement approximatif
e 4 mètres, dont un peu plus de 2 mètres pour le fond et quelque
eu moins de 1 mètre pour chacun des côtés. En dehors du trip-
que lui-même existait un encadrement presque entièrement dévoré
ujourd'hui par les efflorescences de salpêtre et qui représentait
eux pilastres historiés avec leurs chapiteaux, les ornements, oi-
aux, rinceaux, palmettes, volutes, etc., étant exécutés en blanc
champi sur jaune plus ou moins intense et semblant, d'après ce
e l'on en peut discerner encore, inspirés des meilleurs motifs de
Renaissance toscane. Venons au sujet lui-même.

En avant de trois arcades d'inégal écartement et teintées en
let, l'une, la plus ouverte, occupant le panneau du milieu, et les
ux autres, perspectivement plus étroites, inscrites aux panneaux
éraux et vues en raccourci, figurent la Vierge tenant l'Enfant
us et douze chartreux, six à gauche, six à droite. Devant les
eaux secondaires, on voit, à gauche, saint Jean-Baptiste debout
partie inférieure du corps a presque entièrement disparu) et,
roite, un moine, aussi debout, alors que les douze autres sont
nouillés.

errière la Vierge, pareillement debout, on remarque, en haut,
séra plus «orant», dont de maladroites retouches ont gâté
cution première; tandis que sur le ciel bleu se détache une
d'étroite tenture jaune-brun à fleurons noirâtres, tenture
e, afin de la mieux faire ressortir, en arrière de la tête de la
de Dieu.

lle-ci est coiffée d'une sorte de bonnet brun noirâtre sur lequel
vient d'appeler spécialement l'attention, car, en dehors du faire
euvre, il peut servir par lui-même, et presque à lui seul, pour
assez exactement celle-ci, les autres parties principales ou acces-
du vêtement étant purement conventionnelles : manteau bleu
d'étoiles jadis blanches et doublé d'une étoffe verdâtre, tunique
à larges plis, mais plaquant sur le ventre, avec rosaces ton
n; chaussures blanches reposant sur un escabeau ou mieux
le hexagonal. Autour du bonnet, un examen attentif permet

Digitized by Google

de reconnaître les vestiges d'un diadème autrefois doré et compo
de perles alternant avec feuilles d'ache.

Vêtu d'une sorte de chemisette blanche, transparente, en «
lin», l'Enfant Jésus autrefois nimbé d'or, comme l'indique un cerc
vague et brunâtre, autour du crâne, repose sur le bras droit rep
de sa mère, de qui la main droite est étendue, les doigts ouver
et joints, la gauche soutenant la cuisse droite du Rédempteu
lequel fait le geste hiératique de la bénédiction. Comme l'Enfa
la Vierge a les cheveux blonds se déroulant en ondes dénouées
les épaules, avec deux mèches encadrant le visage.

Si l'expression de la physionomie de l'Enfant Jésus n'a ri
de bien remarquable, les traits de la Madone sont d'une exqu
pureté, d'une inspiration très juste, d'une régularité charmante
rappellent la meilleure tradition des maîtres italiens immédia
ment antérieurs à Raphaël.

Les deux pans du manteau sont tenus des deux mains, celui
gauche, par le moine debout, celui de droite par saint Jean-B
tiste. Sous les plis largement éployés, les douze chartreux, ca
chon rabattu, sont agenouillés avec, derrière, des capuces lais
deviner d'autres religieux dont le visage demeure caché soit pa
qu'ils n'appartenaient pas à la chartreuse de Pesio, mais peut-
celle voisine de Casotto, soit encore parce qu'ils étaient de sim
novices, la règle de l'ordre ne comportant, sauf erreur, que
profès et un prieur par couvent, comme souvenir du nombre
apôtres et du divin Maître.

En tout cas, nous sommes très vraisemblablement en présence
de portraits, ainsi qu'on le peut constater non seulement par
vérité des types, mais par le fait que tous ces religieux, hormis un,
ont les yeux bleus, ce qui est fréquent en Piémont, pays gaulois,
tandis qu'intentionnellement, à coup sûr, la Vierge a les pupilles
brun clair, l'Enfant Jésus brun foncé comme aussi saint Jean,
pour autant que l'on en peut juger, vu la détérioration du person-
nage.

Fait à noter, tous les individus groupés à gauche du spectateur
sont imberbes alors que tous ceux de droite sont barbus, modalité
dont nous nous réservons de tirer, en son temps, certaines induc-
tions.

Quant au saint Jean-Baptiste dont, tout endommagé qu'il soit
actuellement, le galbe émacié respire encore une mélancolique

Digitized by Google

douceur, on ne saurait néanmoins donner une description précise, en l'état déplorable de délabrement ou mieux de presque destruction où il se trouve, la tête elle-même disparaissant en partie sous les efflorescences de salpêtre.

Il en va autrement du moine debout en qui nous pensons reconnaître un prieur, tant à raison de sa posture droite que du fait qu'il partage avec le saint l'insigne privilège de porter les pans du manteau, véritable *pallium* d'honneur dont la Vierge est drapée, ainsi qu'on l'a marqué déjà.

En outre, dans la saignée du bras gauche de notre moine repose un missel fermé, autre détail évidemment significatif.

Si les plis de la robe blanche sont exécutés avec autant d'ampleur que de vérité, la physionomie, tendrement ascétique, est traitée avec une simplicité gracieuse et magistrale qui respire un caractère de religieuse et pensive quiétude. En effet, le visage est, dans son ensemble, noble, calme et reposé d'expression, grâce aux méplats accentués sans être heurtés, à la finesse de la bouche aux lèvres minces et plus encore à la carnation sensiblement moins poussée en vigueur que celle des autres moines, surtout de ceux de droite.

Tel est le sujet principal. Il est complété sur la partie cintrée, formant plafond, par un petit ange de joli dessin qui soutient un cercle au centre duquel en est tracé un plus petit d'où rayonnent des flammes au nombre de douze, régulièrement espacées à 30 degrés l'une de l'autre. Cet ange est à la gauche du spectateur et faisait pendant à un autre dont il ne subsiste plus actuellement que le pied gauche et un fragment de jambe. La perte de cette figure, pour accessoire qu'elle fût, est d'autant plus regrettable que celle qui subsiste encore est d'une exquise exécution.

Quoi qu'il en soit, de l'examen que nous avons fait d'une photographie exécutée en 1870 et conservée par la propriétaire actuelle de la Chartreuse, Mme Vve Biagio Caranti, il résulte que depuis lors, c'est-à-dire en 34 ans, aucun nouveau dégât marqué ne s'est produit. Ainsi, la partie droite de l'enduit de la voûte s'était détachée déjà; la tête de saint Jean-Baptiste avait, ni plus ni moins qu'aujourd'hui, été dévorée par le salpêtre; le torse et les jambes avaient aussi disparu. Enfin trois profondes crevasses, pénétrant la masse même du mur, avaient disjoint la paroi droite, endomma-

Digitized by Google

geant les portraits des moines barbus et celui du prieur, car, ainsi qu'il a été dit déjà, nous estimons être en présence d'une œuvre iconographique nous ayant conservé les traits des treize religieux qui menaient à Pesio la vie cénobitale à l'époque où fut exécutée notre œuvre d'art.

Cette époque quelle est-elle ? C'est le point qui nous reste à dégager en nous aidant non seulement des « caractéristiques » générales de l'exécution, mais encore d'un détail très significatif du costume de la Vierge.

En ce qui concerne ces caractéristiques générales, il convient tout d'abord de le remarquer, notre photographie donne une idée très imparfaite, très incomplète aussi de l'œuvre originale, soit raison de l'impossibilité d'apprécier les tonalités relatives des couleurs, défaut commun à toutes les photographies, soit, au cas particulier, par suite de la déformation forcée des plans latéraux du cintre supérieur, lesquels ont dû être sacrifiés pour mettre valeur le sujet central qui est aussi le principal.

L'on a dit que la Vierge était coiffée d'une sorte de bonnet noirâtre peut-être en fourrure, de forme absolument spéciale quel, venu très vague dans la photographie, est pourtant fort reconnaissable sur l'original. Autrefois, cette coiffure était ornée diadème enrichi de perles alternant avec des feuilles d'acanthe de trèfle, diadème qui, aujourd'hui encore, offre un léger relief obtenu par empâtement et a été doré, mais, avec le temps, joyau devenu noirâtre comme le nimbe de l'Enfant Jésus. Si ce est n'est pas en lui-même très significatif, car on en trouve de nombreux exemples à diverses époques et en divers pays, le plus semblable au nôtre étant celui que le Christ va placer sur la tête de la Vierge dans un « couronnement » peint par Fra Angelico (1) ; la coiffure elle-même est évidemment plus rare et doit marquer une date, car, à la différence des autres parties du costume, celle-ci a été évidemment copiée sur un objet en usage à l'époque où la fresque a été exécutée.

Or, le chapeau de feutre à bords entièrement relevés autour de la calotte comme le portent aujourd'hui encore les gens du peuple en Hongrie et dans certaines parties de l'Espagne, on le rencontre très fréquemment vers la fin du xve siècle. Témoin, entre tant

(1) Lübke, *Histoire de l'Art*, traduction Koëlla, t. II, p. 90, fig. 442.

Digitized by Google

d'autres, le portrait de Charles VIII d'après Gaignières [1] et, dans la Chronique de Louis XII par frère Jean d'Auton [2], une miniature où ce prince et divers seigneurs de sa cour sont représentés la tête ainsi couverte. Nous pouvons donc, sans beaucoup nous hasarder, faire remonter notre peinture à la seconde moitié du xve siècle.

Si maintenant nous examinons le galbe très pur de la Vierge, il n'est pas sans quelque analogie, à notre avis, partagé du reste par un peintre français qui a vu notre fresque, avec celui des madones du Pérugin, ce maître de Raphaël, qui peut être regardé comme ayant été dans la plénitude de son épanouissement durant cette période. Quant à l'Enfant Jésus, on ne croit pas beaucoup se tromper en le rapprochant de celui qui, dans la nativité de Lorenzo di Credi conservée aux «gallerie» de Florence, se voit couché au premier plan. Et Lorenzo di Credi, lui aussi, est du xve siècle. C'est bien la même petite tête, vue de trois quarts et couverte non de cheveux longs et bouclés, comme dans la plupart des effigies du xvie siècle, mais bien de ce petit duvet court et dru, propre aux *pargoletti*. On retrouve aussi ces mêmes cheveux naissants chez les *Gesù bambino* du Pérugin.

Il reste à parler des quatre anges ou séraphins «orant», dont deux apparaissent aux côtés de la Vierge et deux au-dessus d'elle dans le cintre. Comme on l'a dit, le galbe des deux premiers a été singulièrement compromis par de malencontreuses retouches qui en ont, tout à la fois, altéré le coloris. — Par contre, celui qui subsiste encore à peu près intact à la voûte, aussi remarquable par la ligne que par la coloration et notamment par le diapré des ailes, n'est point sans rappeler des figures analogues existant dans diverses compositions du Pérugin, notamment dans la «Vierge patronne de Pérouse» et dans une «Adoration des Mages [3]» du même peintre. En outre, quelque altérés qu'ils soient, les deux autres anges, ceux qui volent derrière la Madone, s'inspirent aussi du même type. Nouvelle raison pour attribuer à notre fresque la date du xve siècle.

Si l'on ne croit pas devoir tirer argument des motifs ornementaux des pilastres, parce qu'ils peuvent être d'une main autre que

[1] Bordier et Charton, *Hist. de France*, 1re édition, t. I, p. 564.

[2] Bibliothèque nationale, manuscrit fr. 9701.

[3] Ces célèbres compositions ont été notamment reproduites dans le n° XXII (année 1903) de la *Vox Urbis*, journal latin paraissant à Rome.

Digitized by Google

celle qui a exécuté le tableau lui-même, qu'ils sont, d'ailleurs, tr
délabrés et ne paraissent point dans notre héliogravure, on cr
bon, pourtant, de répéter qu'ils sont de fort élégante allure et ra
pellent, en quelque sorte, ceux qui encadrent le triomphe
César par Mantegna, dans la célèbre composition conservée
Hampton-Court.

Pour terminer, venons aux religieux ici représentés, évidemm
sur le vif ainsi qu'on l'a suggéré déjà. Que six soient imberbes
six barbus, nous sommes trop peu versés dans les règles de l'o
pour attribuer un sens précis, incontestable, à cette différen
Mais si elle nous confirme dans l'hypothèse que nous sommes
présence de portraits, peut-être comporterait-elle une interprétati
analogue à celle qui a été admise en ce qui concerne les monume
antiques. C'est ainsi, par exemple, que sur un bas-relief du fam
autel dédié par les nautes parisiens, on a reconnu dans un grou
de trois hommes armés barbus des membres *seniores* du collè
dans un autre groupe aussi de trois hommes armés, mais imber
des membres *juniores* (1). Nous ne donnons cette interprétation
sous expresse réserve, parce que le moine debout, à qui, pour
raisons exposées plus haut, nous assignons la qualité de prieur,
qui en ferait un *senior* par excellence, est entièrement rasé.

Et à propos de cette charge de prieur, étant donné que
croyons l'avoir prouvé, notre fresque date du xve siècle, il se
rait que la belle physionomie dont les traits nous ont été conservés
par le peintre soit celle d'un des plus notables de ces prieurs, cer-
tain *Stephanus de Crivolo* ou *Crivoleus*, qui fut longtemps à la tête
du couvent à cette époque et mourut en 1494 (2).

Mais au temps de cet Étienne de Crivolo, vivait à la Chartreuse
un simple moine, Antoine Lecoq, plus connu sous le surnom de
de Avigliana. Or, sur le montant droit du ponceau couvert donnant
accès actuellement encore à la Chartreuse, on voit une peinture
relativement moderne qui représente, à n'en pas douter, ce char-
treux, puisque, dans un cartouche placé au-dessous de l'effigie
de ce religieux, on lit : *Antonius Lecoq de Avilia prof. h[u]i[us]*
c[o]n[ventus] Vallis Pisini 1454.

(1) Mowat, *Remarques sur les inscriptions antiques de Paris*; Vienne, 1882, in-8°. (Voir aussi *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1903, p. 283.)

(2) Caranti, *ouvr. cité*, p. 288-295.

Digitized by Google

elque maltraitée que soit cette médiocre peinture qui est
, si on l'examine attentivement, l'on demeure sous l'im-
qu'il existe une grande analogie entre ce portrait et celui
er moine imberbe de notre grand tableau. En supposant
tification fondée, elle offrirait de l'intérêt, car cet Antoine
s rares religieux de Pesio dont le nom ait acquis et con-
lque notoriété. D'après Morotio (1), il composa « un trattato
di Giobbe che dedicò ad Isabella, madre dei Serenissimi
di Savoja Filiberto e Carlo, ai quali predisse, altresì, la
usurpazione dello Stato ». Sauf que la mère des princes
et Charles fut, non une Isabelle, mais bien Yolande de
sœur de Louis XI et femme d'Amédée IX, dit « il Beato »;
phétie, si tant est qu'elle n'ait pas été inventée après coup,
'être mentionnée, car la descente de Charles VIII en Italie
a, au moins pour un temps. Aussi bien, sans parler des
utres ouvrages de ce moine, tous perdus, il convient de
passant que celui dans lequel il consigna sa prédiction ne
e du goût du jeune conquérant français qui en eut connais-

qu'il en soit, il est avéré que, malgré son surnom italien,
t profession à la Grande Chartreuse de Grenoble d'où l'on
érer, comme aussi d'après cette appellation patronymique
l, qu'il était Français, ce qui, pour nous, rend son portrait
èrement intéressant. Toujours est-il que, peut-être à raison
périorité même, il porta de l'ombrage à ses « frères en
u point qu'en 1447 les coryphées de l'ordre s'étant réunis
t à son encontre l'espèce de ban dont voici le texte : « Il
n tonio di Avigliana, professo della Valle di Pesio, continui
anere. Si fa rigoroso divieto ai visitatori di condurlo per
ome di qualsiasi signore, fuori i confini, nè promuoverlo a
u ficio dell'Ordine, altrimenti ora per allora e vice versa, se
e il contrario (che sia lungi e cosa che non vogliamo sup-
assiamo ed annulliamo tale nomina e vogliamo che sia
, valore (2) ».

ès Morotio, déjà cité, notre cénobite serait mort en 1458;
y a divergence à cet égard entre les auteurs. S'emparant de

cronologicum sacri Cartusiensis ordinis.
Poche notizie sulla Certosa di Pesio; Turin, 1883.

Digitized by Google

l'incertitude qui règne sur ce point, l'imagination populaire a cr
une légende d'après laquelle ce saint homme serait demeuré ce
ans endormi sur l'une des roches abruptes qui surplombent
couvent.

A un autre point de vue, il convient de mentionner que, d'ap
un manuscrit de Mgr della Chiesa, appartenant à la Bibliothè
nationale de Turin, le dauphin Louis, plus tard Louis XI, contrai
de fuir le ressentiment de Charles VII, son père, erra quelque tem
à l'étranger et se rendit à la «Certosa di Pesio» sous un déguis
ment. Tandis qu'il disait la messe, le P. Antoine reconnut,
intuition divine, le royal «errant», lui prédit sa prochaine réco
ciliation avec son père et son non moins prochain avènement
trône de France. En souvenir de l'accueil reçu, Louis devenu
envoya au couvent une magnifique chasuble, laquelle fit longte
l'admiration de ceux qui visitèrent la chartreuse piémontaise
dont témoignent divers auteurs.

On croit aussi que Lecoq était de haut parage : mais, ne fo
là qu'une vague tradition, ce qui semble avéré c'est qu'il
fréquemment d'intermédiaire politique secret entre Yolande
Savoie et son frère. Enfin les écrivains du temps et ceux qui
rent après eux affirment que sur la tombe du P. Antoine, le
fut enseveli dans l'ancien cimetière conventuel actuellement
paru (on n'en a retrouvé aucune trace), s'accomplirent de nombreux
miracles.

Si maintenant on se reporte à la partie de la *Cronica Stephani de Prosio*
Crivolo, Prioris Cartusie, ann. MCCCXXV, chronique continuée jusqu'à
une date très postérieure, on y trouve plusieurs mentions : «De
Beato Anthonio Le Cocq Avilianensi, monacho professo Cartusie
Vallis Pisii». La plus curieuse est la suivante, qui précisément se
réfère aux miracles dont il vient d'être parlé [1] : «...Dominus de
Aviliana cuius odore, Domino inspirante, omnes de quibus nomi-
natim dicetur et multi alii fuerunt ad conversionem tracti. Ipse
enim exstitit propheta vaticinando de futuris. Et quod est solius
Dei, corda hominum scrutabatur et consciencias eorum ex instinctu
cognoscebat fiebantque per eum singularia et adhuc non cessant,
quia viridis herba super eius tumulum nascens, portantes eam
super se febricitantes sanat; et quam multos ab ipsis febribus

[1] Caranti, *La Certosa di Pesio*, t. II, p. 45 et 295.

Digitized by Google

liberavit manifestum est omni populo. — Obiit 24 februarii 1458 (1). »

Enfin fut composé pour lui ce distique :

Christo canto hymnos lachrymans ; quasi cera liquesco.
Hinc vates astra peto, pondere neque gravor (2).

ans lequel « Canto... liquesco » donne l'anagramme d'Antonius ecocq... par approximation.

Et maintenant l'on s'est peut-être étonné de l'ampleur des détails rcumulés jusqu'ici soit pour fixer la date de l'œuvre, soit pour en éterminer le faire. En nous livrant à de tels développements, nous ous proposions essentiellement, comme importante et dernière nclusion, de préparer le lecteur à la révélation inattendue que n pourrait bien être en présence d'un *primitif français*.

En effet, si l'on pense avoir établi de façon incontestable que coq était notre compatriote; si, malgré la date de 1458 indiquée r la *Chronica* comme pouvant être celle de sa mort, on a été ené à constater qu'il y avait à l'égard de cette date, divergence re les écrivains, — plusieurs d'entre eux affirmant d'accord avec radition populaire, que notre chartreux vécut bien après l'année question, —— les sources documentaires fournissent plus et mieux otre point de vue français; car, dans les additions à la chronique ent citée de *Stephanus de Crivolo*, on lit textuellement, en ce qui erne ce même Lecoq, dont l'auteur fait, à tous égards, le plus d éloge : *Egli era dipintore divoto di pie immagini.*

donc ayant lui-même exécuté la fresque de la *Certosa di Pesio*, que c'est notre conviction, notre compatriote doit être ajouté iste des primitifs français désormais très justement prônés, rien nnant à ce que, d'après un usage alors fort général, il se soit senté parmi les personnages figurant dans sa compsition.

utile de pousser plus loin nos explications, car nous pensons atteint le triple but que nous nous sommes proposé : d'abord, ler aux connaisseurs une fresque très ancienne, très remar- e aussi et qui, exposée comme elle l'est aux intempéries, peut raître d'un jour à l'autre; ensuite, assigner à cette œuvre une

ette date a été inscrite après coup, dans un blanc existant à la fin du pas- nscrit ci-contre.
ranti, *ouvr. cité*, p. 305.

Digitized by Google

date au moins approximative et surtout enfin indiquer que, d'ap
les vraisemblances, cettre fresque aurait pour auteur un chartre
français qui fait honneur à son pays d'origine et devrait être insc
parmi nos primitifs nationaux.

On se réserve, d'ailleurs, de fournir ultérieurement certains d
tails sur notre Chartreuse au point de vue strictement historique
épigraphique.

L. de Laigue,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

NOTES

SUR

QUELQUES FONDEURS DE CLOCHES

DU XVe AU XVIIIe SIÈCLE,

PAR M. CHARLES PORTAL

Archiviste du département du Tarn,
Correspondant du Comité.

Ces notes n'autorisent aucune conclusion d'une portée générale. Elles ne sont qu'une faible contribution à la biographie des fondeurs de cloches et à l'histoire industrielle de la fonderie.

Les renseignements dont il s'agit concernent vingt-trois artisans, dont quelques-uns furent peut-être des artistes. Ils ont été extraits des archives départementales du Tarn (série G principalement) et étaient inédits, à une exception près.

L'ordre chronologique a semblé convenir mieux que tout autre à cette simple énumération, suivie d'ailleurs de groupements par région ou lieu d'origine, ainsi que d'un index alphabétique des noms des fondeurs cités.

XVe SIÈCLE.

1. Besot (Thomas). — Le 14 novembre 1474, deux fabriciens de l'église de Bleys[1] reconnaissent devoir à Thomas Besot aîné, fondeur, habitant de Clermont en Auvergne (Clermont-Ferrand), la somme de 36 écus et demi, plus 4 livres tournois, pour la façon d'une cloche et pour la fourniture de 3 quintaux 66 livres de métal. A la suite, sans doute, de nouvelles conventions, ou plutôt après la fonte, qui avait dû accuser un poids supérieur aux prévisions, les mêmes personnes s'engagèrent à payer en outre

[1] Bleys, commune de La Barthe-Bleys, canton de Cordes, arrondissement de Gaillac (Tarn).

Digitized by Google

10 écus et 10 doubles tournois, l'écu étant compté pour 27 sous 6 deniers. Ce dernier contrat est daté du 16 du même mois [1].

XVIe SIÈCLE.

2. Joly (Jean). — En 1557, un bail à besogne était passé entre la fabrique de l'église Sainte-Martianne d'Albi et le fondeur Jean Joly, de Villefranche-du-Rouergue [2], pour la refonte d'une cloche; il était fait divers achats de métal, notamment d'un mortier pesant 100 livres, au prix de 4 sous la livre [3].

3. Palanc (Jean). — La même paroisse faisait fondre plusieurs petites cloches, en 1558 (n. st.) par Jean Palanc, fondeur d'Albi [4].

XVIIe SIÈCLE.

4. Greffelhe (Jacques). — Le chapitre collégial de Saint-Michel de Gaillac [5] recevait, le 23 septembre 1608, une quittance de Jacques Greffelhe, fondeur de Saint-Pons-de-Thomières [6], qui avait touché 150 livres pour la fonte de la grosse cloche de Saint-Michel et pour la fourniture de 220 livres de métal [7].

5. Bodret (Arnaud). — Le même chapitre approuvait, le 27 mai 1619, un marché conclu en son nom avec Arnaud Bodret, fondeur de Toulouse. Il s'agissait d'un lampadaire (*lampessier*) de bronze «de 20 lampes portant huile et (au centre ou en haut) la figure de Saint-Michel». On était convenu du poids, qui serait de 2 quintaux et demi, ainsi que du prix : 13 sous la livre. Il est dit, en marge de la délibération, que le lampadaire pesa 308 livres et demie [8].

6 et 7. Chenevet (Antoine) et Fraisse (Jacques). — Dans une assemblée capitulaire du 25 août 1627, les mêmes chanoines donnaient leur consentement à un traité passé avec Antoine Chenevet et Jacques Fraisse,

(1) Ce document est le seul qui ne soit pas inédit. Il a été analysé dans mes *Extraits de registres de notaires, XIVe-XVIe siècles*, p. 30. (Albi, 1901, in-8°, tirage à part d'articles publiés dans la *Revue du Tarn*.)

(2) Villefranche (Aveyron).

(3) Archives du Tarn, G 677.

(4) Archives du Tarn, G 677.

(5) Gaillac (Tarn).

(6) Saint-Pons (Hérault).

(7) Archives du Tarn, G 479.

(8) Archives du Tarn, G 482.

Digitized by Google

fondeurs de Toulouse, qui avaient offert de fondre une cloche de 18 quintaux pour l'église Saint-Michel, au prix de 7 livres par quintal; le chapitre devait fournir manœuvre, bois, charbon, cire, suif et chanvre[1]. Le mouton (*soue*) coûta 36 livres (délibération du 6 décembre 1633)[2]. Il est à noter que cette cloche avait été livrée dans de mauvaises conditions, comme le prouvent les pièces d'un procès intenté aux fondeurs en 1628[3].

8. Lainé (Jean). — Le même chapitre collégial de Gaillac approuvait, le 8 février 1628, une acquisition de 550 livres de métal, ainsi que les conventions arrêtées avec Jean Lainé, «habitant de la ville de Lamotte en Lorraine»[4], pour la fonte d'une cloche de 9 quintaux, moyennant 84 livres[5].

9. Quenetret (Pierre). — Les Cordeliers de Lavaur[6] passaient un «bail à faire cloche», le 7 juillet 1632, avec Pierre Quenetret, fondeur de Toulouse, à raison de 3 livres 10 sous le quintal. Les Capucins de la même ville lui commandaient, à la même époque, une cloche de 2 quintaux environ, qui serait payée sur le pied de 9 sous la livre[7].

10. Sermoise (Pierre). — Le 4 mars 1638, le chapitre collégial de Gaillac ratifiait le contrat passé avec Pierre Sermoise, fondeur lorrain, pour la façon de deux cloches de 13 et 3 quintaux; Sermoise devait recevoir 17 quintaux de métal et 54 livres[8]. Il fut payé par acomptes[9].

11 et 12. Joly et Laurens. — Autre approbation par ledit chapitre, le 15 novembre 1638, d'un marché conclu avec les fondeurs Joly[10] et Laurens (dont le lieu d'origine ou de résidence n'est pas indiqué), pour la refonte de deux cloches rompues, moyennant la somme de 100 livres[11].

(1) Archives du Tarn, G 482.
(2) Archives du Tarn, G 483.
(3) Archives du Tarn, G 596.
(4) Il s'agit sans doute de La Mothe (en Bassigny), près de Bourmont (Haute-Marne).
(5) Archives du Tarn, G 482.
(6) Lavaur (Tarn).
(7) Archives du Tarn. Fonds Lafage et Cambefort. Registre du notaire Guill. Belaval pour l'année 1632, folios 233 et 280. Ces documents m'ont été indiqués par M. Aug. Vidal, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Albi.
(8) Archives du Tarn, G 483.
(9) Archives du Tarn, G 539.
(10) Ce Joly était probablement un descendant de Jean Joly, de Villefranche-de-Rouergue, déjà cité (n° 2). Peut-être doit-on le confondre avec Étienne Joly (n° 14) établi à Toulouse une trentaine d'années plus tard.
(11) Archives du Tarn, G 485.

Digitized by Google

13. Cereau (Pierre). — Par acte du 8 juin 1658, Pierre Cereau, fondeur d'Albi, faisait abandon au couvent des Cordeliers de cette ville de 16 livres que ces religieux lui devaient encore sur les 80 stipulées à l'occasion de la refonte d'une petite cloche; ce don était fait à charge de service obituaire [1].

14. Joly (Étienne). — Il est décidé, le 22 mars 1672, par le chapitre collégial de Gaillac, qu'Étienne Joly, fondeur de Toulouse, refondra deux cloches en mauvais état et emploiera à la façon d'une troisième un quintal du métal qui se trouve de reste et qui s'ajoutera à la matière de la cloche de l'horloge de l'église Saint-Michel [2].

15. Pautalé. — Le syndic du même chapitre soldait, en 1672, les frais de visite des cloches de Saint-Michel par Pautalé, fondeur de Toulouse [3].

16. Fournier. — Suivant une délibération du chapitre cathédral de Castres [4], du 5 mai 1679, le fondeur Fournier prendra livraison d'une cloche rompue, pesant 228 livres, et celle qu'il livrera sera payée à raison de 14 sous la livre. A la date du 2 juin suivant, il est dit que Fournier a livré une cloche du poids de 446 livres; le métal qu'il a reçu est estimé 10 sous la livre [5].

XVIIIe SIÈCLE.

17. Chené (Antoine). — Nombreuses sont les délibérations du chapitre de Castres où il est question du fondeur Chené (ou Chenay ou Chesne). En 1711 (délibération du 7 août), on confiait audit Chenay, fondeur de Toulouse, la refonte de deux cloches, pour la somme de 400 livres, payables en six années. Le 8 janvier 1712, le travail était achevé; Chenay avait fourni 642 livres de métal à 12 sous la livre, et il lui était dû, de ce chef, 200 livres, outre les 400 précédemment stipulées [6]. — En 1712 (délibération du 18 novembre), il était dû à Chené 8 livres 8 sous pour la refonte «d'une métaillère [7] et autres choses». Le 27 août 1714, le chapitre lui faisait remise du tiers des droits de lods qu'il lui devait à l'occasion de l'ac-

(1) Archives du Tarn, H 243.
(2) Archives du Tarn, G 484.
(3) Archives du Tarn, G 541.
(4) Castres (Tarn).
(5) Archives du Tarn, G 268.
(6) Archives du Tarn, G 270. Le calcul n'est pas exact : 642 fois 12 sous équivalent à 385 livres et non 200. Il faut supposer que ces 200 livres supplémentaires ne correspondent qu'à une partie de la valeur du métal, le reste ayant été confondu dans les 400 livres du contrat primitif.
(7) Récipient de métal. (Voir Du Cange, au mot Metalle.)

Digitized by Google

quisition d'une maison à Castres, dans le quartier des Ormeaux. D'après cela, il semblerait que Chené s'est établi à Castres entre les années 1712 et 1714. Le 9 août 1715, le syndic était autorisé à lui payer 14 livres 4 sous pour avoir adapté quatre plaques de cuivre jaune à un gros bréviaire et pour avoir fourni deux chandeliers à l'église de Murasson [1]. — Chené touche, en 1719, 11 livres 14 sous représentant le prix d'une paire de chandeliers du poids de 9 livres, destinés à l'église de Ferrières [2]; 20 livres, en 1720, pour un encensoir, une cuiller, une navette et deux chandeliers de laiton acquis pour l'église de Murasson; 33 livres, en 1721, pour avoir refondu six chandeliers de laiton de l'église de Saïx [3]. Il livrait, en 1722, quatre autres chandeliers pesant 21 livres, au prix de 35 sous la livre [4]. Il figurait, cette même année 1722, parmi les tenanciers du chapitre de Castres, à raison d'une maison située dans ladite ville, l'immeuble sans doute qu'il avait acquis vers 1714 [5]. On ne le retrouve plus qu'en 1741, à Castres, appelé alors Chené *père;* à cette époque, le chapitre collégial de Gaillac lui achetait six chandeliers et une grande croix pour le maître-autel de Saint-Michel [6].

18. Chrétiennot (Jean-Baptiste). — Le syndic du même chapitre de Gaillac payait, en 1743 ou 1744, 57 livres 19 sous au fondeur Jean-Baptiste Chrétiennot, pour une quantité de métal employé à la fonte d'une cloche [7].

19. Couderc (Joseph). — Le chapitre collégial de Saint-Salvi d'Albi comptait au nombre de ses tenanciers, en 1755, le fondeur Joseph Couderc *dit* Cabanes [8].

20. Gilet (Pierre). — Le même recueil de reconnaissances mentionne aussi Pierre Gilet *dit* Besançon. Il est à présumer que ce fondeur ne fait qu'un avec celui (sans prénom indiqué) qui, en 1776-1777, recevait quel-

[1] Archives du Tarn, G 271. Cette délibération de 1715 est la première qui indique le prénom (Antoine) de Chené. — Murasson, canton de Belmont, arrondissement de Saint-Affrique (Aveyron). L'église dépendait du chapitre de Castres, comme celles de Ferrières et de Saïx.

[2] Ferrières, canton de Vabre, arrondissement de Castres.

[3] Saïx, canton et arrondissement de Castres.

[4] Archives du Tarn, G 272.

[5] Archives du Tarn, G 297.

[6] Archives du Tarn, G 547.

[7] Archives du Tarn, G 547. Jean-Baptiste Chrétiennot était originaire de Chaumont-la-Ville (en Bassigny), canton de Bourmont, arrondissement de Chaumont (Haute-Marne). Il a fondu deux cloches à Toulouse en 1754 et 1766. (Voir Jos. Berthelé, *Enquêtes campanaires*, p. 110 et 218. Montpellier, 1903, in-8°.)

[8] Archives du Tarn, G 390.

Digitized by Google

ques petites sommes de l'archevêché d'Albi, pour l'entretien des bronzes des meubles et la fourniture de menus objets [1].

21. Fabre. — En 1759 ou 1760, un fondeur du nom de Fabre touchait 113 livres, que lui devait le chapitre de Gaillac; le motif de la dette n'est pas donné [2].

22. Valeton (Jean-Baptiste). — Le 27 mai 1763, Jean-Baptiste Valeton, fondeur de Mende, déclarait avoir reçu, des Jacobins d'Albi, 250 livres, prix convenu pour la fonte de leur grosse cloche, suivant la police passée le 14 du même mois. Une partie de cette somme représentait la valeur de 183 livres de métal que le couvent avait cédé à raison de 16 sous la livre. «Je déclare en outre et m'oblige, ajoutait Valeton, à refondre à mes frais et despens la susdite cloche par moi fondue et mise en son lieu et place, si elle venoit à se casser par les endroits défectueux qui se trouvent entre le troisième et le cinquième points de compas, là où commence le renflement de la cloche, lesquels défauts j'ai reconnus» [3].

23. Laroque. — En 1788 ou 1789, le chapitre collégial de Gaillac achetait une clochette au fondeur Laroque [4].

En répartissant les noms de tous ces fondeurs suivant leurs lieux d'origine ou de résidence, on a les groupements suivants :

Auvergne.

Clermont-Ferrand. — Besot (Thomas).

Bassigny.

Sermoise (Pierre).
Chaumont-la-Ville. — Chrétiennot (J.-B.).
La Mothe. — Lainé (Jean).

Gévaudan.

Mende. — Valeton (J.-B.).

(1) Archives du Tarn, G 15. Les Gilet sont encore aujourd'hui fondeurs à Albi.
(2) Archives du Tarn, G 549.
(3) Archives du Tarn, H Fonds des Jacobins d'Albi. (Inventaire en préparation.)
(4) Archives du Tarn, G 553.

Digitized by Google

Languedoc.

Albi. — Palanc (Jean); Cereau (Pierre); Couderc (Joseph); Gilet (Pierre).

Castres. — Chené (Antoine) [d'abord à Toulouse].

Saint-Pons. — Greffelhe (Jacques).

Toulouse. — Bodret (Arnaud); Chenevet (Antoine) et Fraisse (Jacques); Quenetret (Pierre); [Joly et Laurens?]; Joly (Étienne); Pautalé; Chené (Antoine) [ensuite à Castres].

Rouergue.

Villefranche. — Joly (Jean); [Joly et Laurens?].

Lieux indéterminés.

Fournier; Fabre; Laroque.

Index alphabétique des noms des fondeurs cités.

Besot (Thomas), 1.
Bodret (Arnaud), 5.
Cereau (Pierre), 13.
Chené (Antoine), 17.
Chenevet (Antoine), 6.
Chretiennot (Jean-Baptiste), 18.
Couderc (Joseph), 19.
Fabre, 21.
Fournier, 16.
Fraisse (Jacques), 7.
Gilet (Pierre), 20.
Greffelhe (Jacques), 4.
Joly, 11.
Joly (Étienne), 14.
Joly (Jean), 2.
Lainé (Jean), 8.
Laroque, 23.
Laurens, 12.
Palanc (Jean), 3.
Pautalé, 15.
Quenetret (Pierre), 9.
Sermoise (Pierre), 10.
Valeton (Jean-Baptiste), 22.

Digitized by Google

DEUXIÈME NOTE

SUR

LES MONUMENTS ARABES DE LA KALAA DES BENI HAMMAD,

COMMUNE MIXTE DES MAADID, PROVINCE DE CONSTANTINE.

Rapport de M. H. Saladin, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, sur des croquis communiqués par M. Lhôte de Sélancy.

LE PALAIS DU FANAL.

Les plans que M. Lhôte de Sélancy a communiqués à la Commission de l'Afrique du Nord sont ceux de deux monuments de la Kalaa, celui du château du Fanal et celui d'une fontaine publique, précédée d'un réservoir.

J'ai résumé dans une note publiée dans la première livraison du *Bulletin* de 1904, ce que nous pouvons savoir de l'histoire de la Kalaa. Dans ce travail, j'ai exposé en quelques mots ce qu'était le palais du Fanal : je reviens aujourd'hui avec plus de détails sur cette question en résumant ce que nous pouvons en dire d'après les dessins de l'architecte que Blanchet avait chargé de relever pour lui les monuments de la Kalaa, et le plan de M. Lhôte de Sélancy.

Palais du Fanal ou Kasr-el-Menar. — Blanchet avait rapproché le plan de cet édifice des plans de la Ziza et de la Conba[1], sous prétexte que, comme ces palais, Kasr-el-Menar présente sur ses faces des pavillons en saillie. Mais c'est là seulement que s'arrête l'analogie : ni le plan d'ensemble, ni les détails, comme on le verra plus loin, ne sont comparables; d'ailleurs, les palais de la Ziza et

[1] Palais siculo-arabes situés près de Palerme.

Digitized by Google

de la Couba remontent, le premier à 1150 et le second à 1180, tandis que le palais du Fanal remonte à 1080; par conséquent, on peut dire que le style des monuments de la Kalaa ne peut en aucune façon être dérivé de celui des seuls monuments siculo-arabes que nous connaissons actuellement, puisque ceux-ci lui sont postérieurs; tout ce que nous pouvons dire, c'est que Hammad fit construire les monuments de la Kalaa sous la direction d'un esclave chrétien nommé Bouniache[1]; mais nous ignorons la nationalité de celui-ci, et tout ce qui pourrait nous faire croire à une influence de la Sicile ou de l'Italie méridionale sur les monuments de la Kalaa, c'est que les souverains hammadites avaient des relations suivies avec l'Italie et qu'En-Nacer demanda au pape Grégoire VII des architectes et des ouvriers pour continuer les embellissements de sa capitale[2]. D'ailleurs, on peut dire aussi qu'il y a toujours eu, entre la Sicile et l'Afrique du Nord, des échanges continuels d'influences de tout genre, qui depuis les premières expéditions puniques se sont continuées jusqu'à nos jours; mais rien de précis ne peut être affirmé en ce qui concerne les monuments de la Kalaa, et je crois que nous pouvons assurer que, jusqu'ici, rien ne nous permet de penser que les analogies que Blanchet avait cru remarquer entre les monuments siculo-arabes et ceux de la Kalaa puissent servir à nous guider en quoi que ce soit dans cette étude; les seules ressemblances que nous puissions y reconnaître, ce sont ces amortissements en coquille des longues niches étroites du minaret, qui présentent en effet une analogie frappante avec le même détail au palais de la Couba : mais c'est tout. Il vaudrait mieux dire que l'architecture musulmane de la Sicile est inspirée de l'art asiatique, ce qui s'explique parce que les premiers conquérants arabes de Sicile étaient des Asiatiques, comme tous les premiers conquérants arabes de l'Afrique, que la Sicile fut tout entière fatimite[3], qu'il en fut ainsi des princes hammadites, et qu'il est aisé de remarquer à quel point les arts musulmans, sous les princes fatimites, s'inspirèrent plus profondément des arts de la Perse que sous les autres dynasties orthodoxes.

Quoi qu'il en soit, la tour qui donnait son nom au Palais, et

(1) Féraud, *Recueil de Constantine*, 1871-1872, p. 57 et suiv.

(2) Mas Latrie ap. Féraud, *Recueil de Constantine*, 1869.

(3) La Sicile, conquise par Assad-ben-Foras en 827 ap. J.-C., passa peu de temps après des Aghlabites aux Fatimites. (G. de Prangey, *Essai*, p. 97.)

Digitized by Google

dont nous avons le plan sous les yeux (fig. 1), a été construite par El-Mansour ben el-Nacer[1]. Comme je l'ai dit dans la précédente note sur les monuments de la Kalaa, ces grandes tours à signaux de

Fig. 1. — Kasr-el-Menar. — Plan du sous-sol.

feu disposées sur tous les points culminants de l'empire des califes, avaient constitué, dès le IIIe siècle de l'hégire, un réseau de postes de télégraphie optique qui permettait aux gouverneurs de recevoir, d'une extrémité de l'empire à l'autre, les ordres du souverain et

[1] Kitab-el-Istibçar, *Recueil de Constantine*, 1899.

Digitized by Google

de lui transmettre les nouvelles importantes [1]. J'en ai relevé pour ma part un certain nombre en Tunisie, notamment à Sousse, à Monastir, etc. [2]. En-Nacer en avait fait construire une à Bougie, le Chouf-er-Riad, au sommet duquel un appareil à miroirs correspondait à d'autres semblables établis sur différentes directions, à l'aide desquels, dit le chroniqueur arabe, on pouvait correspondre avec Constantine, Tunis, etc. Pendant la nuit, les signaux se faisaient avec des feux disposés d'une manière convenue : c'est pour cela que la tour de Chouf-er-Riad fut également nommée *El-Menara* (« le phare ») [3]. Il faut remarquer ici que la télégraphie optique des anciens, qui consistait en signaux de feu (par conséquent visibles seulement la nuit), avait été perfectionnée ou par les Byzantins ou par les Persans (je n'ai rien pu, jusqu'à présent, retrouver qui me guide sur l'origine de ces signaux à miroirs), à qui les Arabes avaient emprunté ce procédé, remis en honneur de nos jours (héliographes des services de télégraphie optique militaire). Ce système de miroirs a dû être d'autant plus facile à employer que, dans ces pays, le soleil est très ardent. D'ailleurs, même dans nos climats, on peut se rendre compte de la portée considérable que peut avoir la lumière solaire réfléchie par un simple verre à vitre. Quand on se trouve sur une montagne élevée, au déclin du jour, et que l'on jette les yeux sur une ville éloignée, il n'est pas rare de percevoir à une grande distance le reflet du soleil dans une vitre appartenant à une fenêtre et à une maison invisibles, et dont le rayonnement arrive à une intensité remarquable. Cette télégraphie optique était d'ailleurs une ancienne tradition dans cette région même, puisque les historiens arabes disent de la ville de Kiana qu'elle est appelée Kalaa-el-Mri par les Berbères, parce que, dans l'antiquité, elle était couronnée de miroirs destinés à faire des signaux [4]. Nous pouvons encore en citer d'autres exemples. Il y avait au Caire, sur le Mokattam, une mosquée dite *du Fanal*, construite par Touloun, sur l'emplacement d'un ancien pyrée perse; elle est mentionnée par Makrisi [5]. Le minaret de cette mosquée devait

(1) Féraud, *loc. cit.*

(2) Ces tours sont appelés *nadour*.

(3) Féraud, *loc. cit.*

(4) Il serait curieux de savoir sur quel texte repose cette tradition. Féraud, *loc. cit.*, 1871-1872.

(5) *Kitab*, t. II, p. 455, cité par Caussin de Perceval, *Notices et extraits des mss. de la Bibl. nat.*, t. VII.

Digitized by Google

Digitized by Google

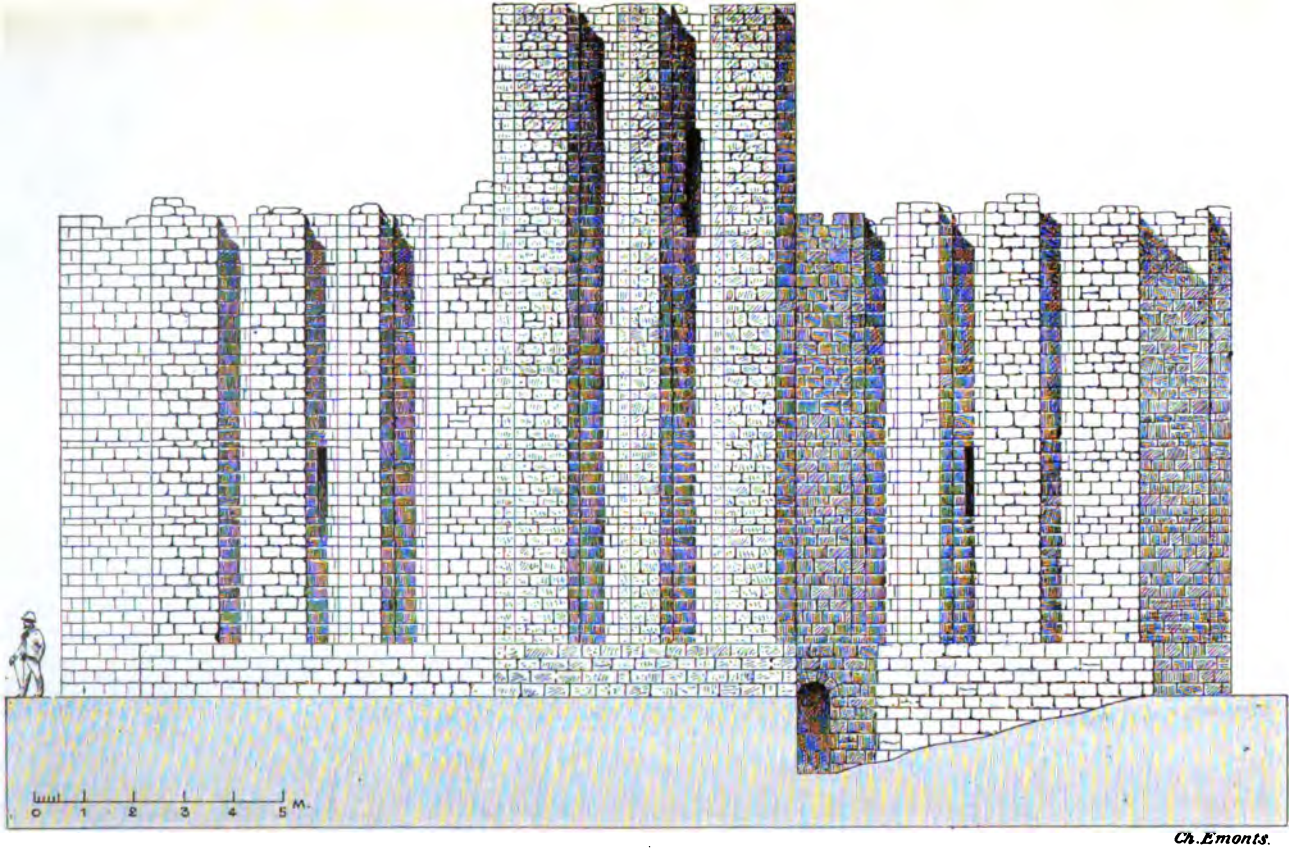

KASR-EL-MENAR (PROVINCE DE CONSTANTINE).

ELEVATION.

Digitized by Google

assurément, étant donnée la position du Makattam qui domine la ville du Caire et ses environs, servir de tour à signaux. Les Arabes tenaient peut-être aussi ces traditions des Byzantins; une des plus célèbres de ces tours à signaux était le phare de Constantinople, installé par Théophile et Léon le Philosophe, en face du Boucoléon, et qui, au moyen de feux, transmettait les nouvelles à tout l'Empire. D'ailleurs, toute l'antiquité a connu ces signaux de feu. «De fanal en fanal, le feu, porteur de la nouvelle, nous a été renvoyé jusqu'ici», dit Eschyle dans l'*Agamemnon*. La description que je retrouve dans la communication de P. Blanchet, et que je me permets de rapporter ici en la modifiant et en la corrigeant d'après l'examen des dessins que Mme P. Blanchet a bien voulu me confier et que son mari avait fait relever par un architecte dont malheureusement j'ignore le nom, résume ce que nous savons actuellement sur ce monument.

Le château du Fanal s'élève à l'Est de la ville sur un escarpement rocheux qui domine l'Oued-Fradj; sa base repose sur d'énormes affleurements stratifiés qui dessinent sur les flancs de la colline comme de gigantesques assises; les murs sont construits, comme le sont d'ailleurs tous les édifices de la Kalaa, au moyen de moellons grossièrement équarris, et dont la surface irrégulière devait assurément être recouverte d'un enduit destiné à en faire disparaître les aspérités sous une surface uniformément dressée. L'emploi des enduits à la Kalaa est parfaitement prouvé par les nombreux vestiges que l'on en peut remarquer, notamment sur la face du minaret de la mosquée qui est dirigée vers la cour de l'édifice.

Les grandes cannelures verticales qui sont déterminées par les redans en forme de niches sur plan demi-circulaire, pratiquées dans les murs et qui forment comme d'énormes contreforts, se terminaient dans leur partie supérieure par un amortissement en coquille, suivant l'hypothèse très ingénieuse de P. Blanchet, qui les compare très judicieusement à certains détails du palais de la Couba (pl. XIV).

Je ne puis m'empêcher, à l'aspect de cette façade si caractéristique, de me souvenir des dispositions analogues des façades des grands palais de la Mésopotamie, depuis les palais de Tello jusqu'à ceux de Warka [1] (fig. 2), et de me demander si, dans cette dispo-

[1] Ce sont ces traditions qui se sont continuées dans les mausolées de Perse

Digitized by Google

sition, il ne faut pas voir une véritable transmission de méthodes de construction d'origine asiatique. Je crois pouvoir donner deux raisons pour défendre cette thèse : la première, d'ordre général, c'est que le royaume hammadite fut fatimite et, pour cette raison, soumis plus que d'autres parties de l'Islam à des influences asiatiques; c'est sous une autre forme la thèse que soutient pour la Sicile fatimite le major R. Murdoch Smith, dans la notice qu'il a consacrée à l'art persan, dans la collection des *Art Handbooks* publiés sous les auspices du Comité directeur du South Kensington Museum.

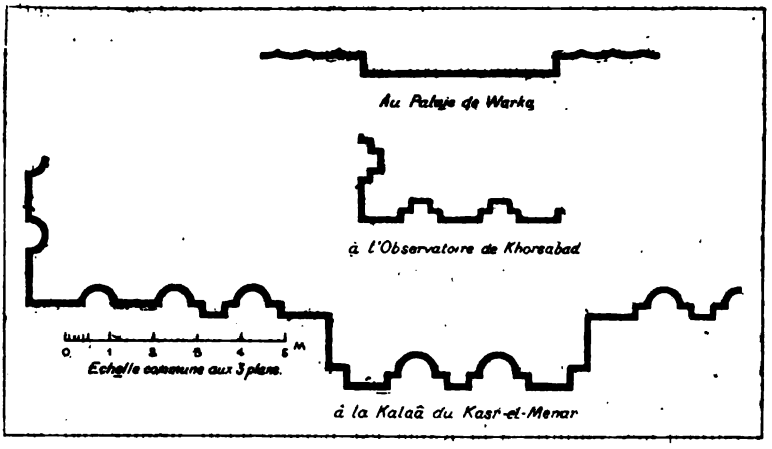

Fig. 2. — Figures comparatives entre les façades de Kasr-el-Menar et celles du palais de Warka et de l'observatoire de Khorsabad.

La seconde, c'est que l'appareil fatimite des édifices de la Kalaa et celui des murs de Mahédia de Tunisie[1] sont, pour ainsi dire, identiques l'un à l'autre et absolument différents de l'appareil aghlabite[2], et que nous savons parfaitement, par les historiens, que l'influence des monuments de la Mésopotamie sur les édifices de Mahédia a été considérable, puisque Ibn-Haucal en dit ceci : « On

en forme de tour, notamment à Rei (Rhagès), fig. 2. Cf. Pascal Coste, *Voyages en Perse*.

(1) Toutes deux capitales de souverains chiites.

(2) L'appareil aghlabite est romain ou byzantin et de tradition locale; l'appareil fatimite ne l'est plus. Cf. la grande mosquée de Sfax, la grande mosquée de Tunis, etc.

Digitized by Google

y entre par deux portes qui surpassent, par la forme et la façon, toutes celles que j'ai vues ailleurs, à la seule exception des deux portes de Rafica (Racca, en Mésopotamie), sur le modèle desquelles elles ont été faites. » Il est d'ailleurs très probable que cette influence asiatique s'est plus particulièrement manifestée sur la construction des enceintes fortifiées [1] et sur tout ce qui s'y rapportait, puisque l'on sait que, dès les premiers siècles de l'hégire, les ingénieurs persans et leurs mineurs furent très fréquemment employés par les Musulmans dans les sièges des places fortes. On ne peut douter de l'origine asiatique de la poliorcétique des anciens, lorsqu'on étudie les bas-reliefs sur lesquels sont retracés avec toute espèce de détails les procédés employés par les armées assyriennes à l'attaque des villes fortes : le bélier, la tortue, les mines sont employés par les assaillants, tandis que la défense a déjà les courtines, les tours à commandement élevé, les crénaux, les merlons, les portes profondes, et ces renforts en talus à la base des murs (pour en éloigner les mineurs), renforts que nous ne rencontrons pas, par exemple, dans les fortifications aghlabites, mais que nous trouvons tout à coup employés d'une façon absolument systématique dans les fortifications de Mahédia de Tunisie.

Comme je l'ai dit plus haut, la tour du Fanal se présente sous la forme d'un énorme massif carré, dont les faces sont formées d'une suite de contreforts verticaux, au nombre de onze, et dont la partie centrale se décroche, avec une saillie de 1 m. 50, sur une largeur de trois contreforts.

En sous-sol, les fouilles que Blanchet avait fait pratiquer ont permis de reconnaître une salle voûtée en arc de cloître (et non pas en voûte d'arête, comme le croyait Blanchet); cette voûte est appareillée en pierre de grand échantillon, contrairement aux couloirs de cet étage qui sont simplement plafonnés grossièrement de rondins de genévrier jointifs, au-dessus desquels la maçonnerie a été posée; il est vrai que ce couloir est très étroit, car il ne mesure que 0 m. 60 de largeur (fig. 3). Cette voûte en arc de cloître, au lieu d'être terminée à la clef par l'intersection des deux arêtes creuses qui la forment, s'amortit par une surface plane, carrée par conséquent, et de 1 mètre de côté. Les quatre retombées de la

[1] On peut comparer aussi le système des fortifications de Mahédia à celui de Kalaa-i-Khosrou à Kasr-i-Chirin (J. de Morgan, *Mission en Perse*, t. IV, pl. 49).

Digitized by Google

voûte présentent actuellement la surface inférieure de leurs sommiers, car les colonnes qui les soutenaient très probablement ou bien sont tombées, ou bien, ce qui est plus probable, ont été enlevées lors de l'abandon de la Kalaa au moment où l'on en pilla

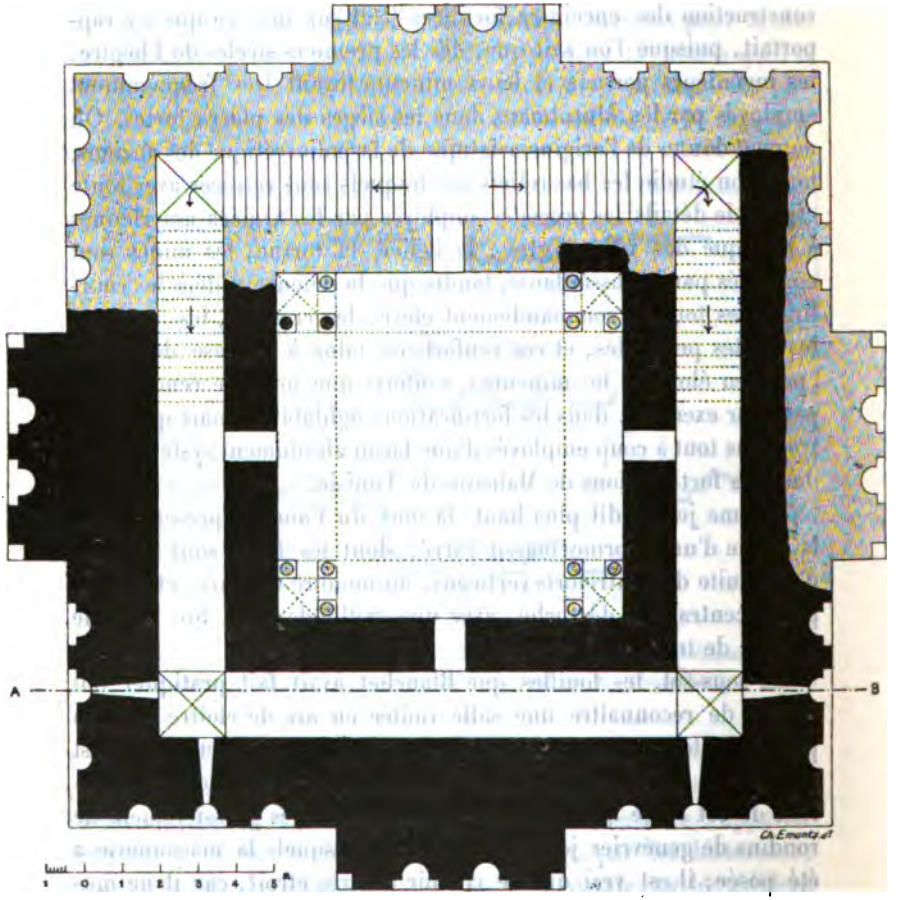

Fig. 3. — Kasr-el-Menar. – Plan du rez-de-chaussée.

tous les édifices pour enrichir de leurs dépouilles Bougie, la nouvelle capitale d'El-Mansour-ben-el-Nacer. Cette salle était reliée à d'autres par des couloirs qui ont échappé aux recherches de Blanchet, mais dont quelques-uns ont été retrouvés par M. Robert.

Digitized by Google

C'est d'après le plan de M. Robert[1] et celui que j'ai retrouvé dans les papiers de Blanchet que j'ai tracé celui-ci (fig. 1). On voit que ces galeries débouchaient par une petite poterne sur l'escarpement même du rocher. Blanchet supposait que cette salle basse devait être une prison : rien ne paraît indiquer cette destination; je croirais plutôt qu'on doit y voir des magasins souterrains, et que la petite poterne devait être destinée à servir, en cas d'investissement, ou à introduire les émissaires qui auraient pu échapper à la vigilance des assiégeants, ou bien encore à permettre à des défenseurs de la ville de tenter d'en sortir par cette voie inaccessible.

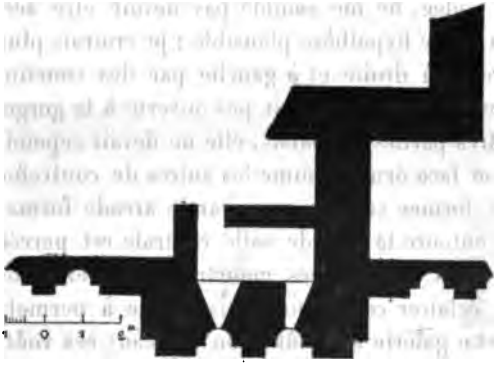

Fig. 4. — Ksar-el-Menar. — Plan du premier étage.

Au rez-de-chaussée (fig. 3), au contraire, les dispositions qui ont été retrouvées sont toutes différentes; un couloir de 1 m. 80 de largeur contourne le massif central de l'édifice qui, d'après le plan Blanchet, aurait formé comme une grande salle rectangulaire dont les dimensions longitudinales n'ont pas encore été déterminées par les fouilles. Cette salle centrale n'a pas été déblayée, mais, suivant l'expression de Blanchet, «de belles colonnes de marbre crèvent encore les éboulis, et une grande quantité de fragments de terre cuite émaillée, ramassés dans la galerie extérieure et à l'entrée de la grande salle, semblent en justifier complètement l'assimilation à la chambre centrale des palais siciliens». Blanchet ajoute : «Des indigènes qui auraient pénétré il y a une

[1] *Recueil de Constantine*, 1903, p. 217 et suiv.

Digitized by Google

quarantaine d'années y auraient vu des murs de faïences vertes et rouges»; au-dessus de cet étage, on remarque, dans les décrochements des façades, des chambres en niche, percées de meurtrières et qui complétaient le système de défense de la tour; il devait en être de même aux autres étages, s'il y en avait (fig. 4). Cette grande salle devait se rattacher aux autres parties du palais dont cette tour, d'après Blanchet, ne devait former que la vingtième partie environ; car, dit-il, «sur près de 200 mètres s'écroulent les murs et sortent de terre les briques émaillées; le palais devait être une petite ville qui dominait la grande». Le croquis de M. L'Hôte de Sélancy qui indique cette tour comme ayant dû être carrée, et par conséquent isolée, ne me semble pas devoir être accepté comme l'expression d'une hypothèse plausible : je croirais plutôt que cette tour était reliée à droite et à gauche par des courtines aux murs de la ville et que, si elle n'était pas ouverte à la gorge pour se relier aux autres parties du palais, elle ne devait cependant pas avoir sa quatrième face ornée comme les autres de contreforts saillants, mais plutôt former comme une grande arcade formant porte. La galerie qui entoure la grande salle centrale est percée de longues meurtrières aux angles; ces meurtrières étaient non seulement destinées à éclairer ce couloir, mais encore à permettre le tir des archers. Cette galerie est voûtée en berceau; ces voûtes sont grossièrement construites en matériaux irréguliers et se pénètrent l'une l'autre aux angles pour former des voûtes d'arête (fig. 5, coupe verticale). Je n'ai aucun renseignement sur les fragments d'architecture qui auraient pu être découverts pendant les fouilles de Blanchet. On n'y a trouvé que des fragments de faïence.

Ces fragments de faïence recueillis dans les ruines de la Kalaa et que Blanchet m'a autrefois montrés, sont de petite dimension; les émaux sont de couleurs assez franches : le blanc, le bleu de cuivre, le vert, le jaune de fer sont les couleurs les plus fréquemment employées par les architectes de la Kalaa; l'émail blanc paraît être stannifère. Ils ont un éclat très harmonieux et sont bien cuits et bien fabriqués; ce sont, à ma connaissance, les émaux de revêtement les plus anciens qui aient été trouvés jusqu'ici dans les édifices arabes de l'Afrique du Nord, et qui paraissent avoir été l'objet d'une grande fabrication locale, car les carreaux de revêtement du mur de Mihrab de la mosquée de Sidi-Okba à Kairouan, qui datent du IXe siècle de notre ère, ont été, d'après les historiens

Digitized by Google

arabes, envoyés de Bagdad à Kairouan en même temps que le beau *mimber* de la même mosquée, sous le règne d'Ibrahim el-Aghlab[1]. Blanchet a retrouvé aussi de nombreux fragments émaillés dans les ruines des autres édifices de la Kalaa, dans les palais des émirs, dans la mosquée, etc. On est donc autorisé à croire que ce système de décoration était employé d'une façon générale dans tous les édifices de la capitale des Hammadites, et que l'aspect de ses revêtements émaillés, se détachant sur la blancheur des enduits de chaux, devait avoir une richesse et une harmonie pleines de charme.

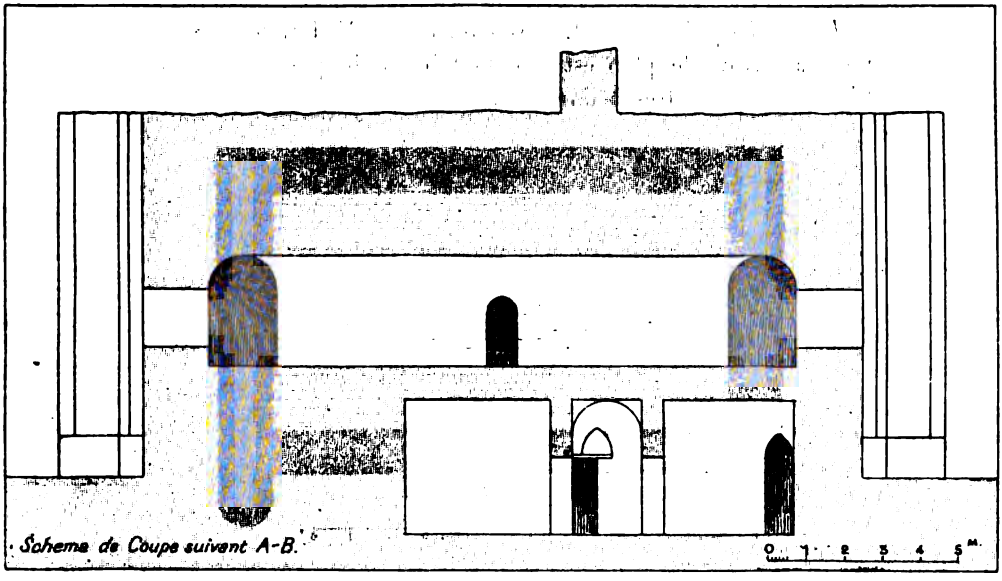

Fig. 5. — Kasr-el-Menar. – Coupe du rez-de-chaussée.

On voit, par les quelques détails qui précèdent, de quel intérêt serait une exploration méthodique des ruines du château du Fanal. Un déblaiement complet, en partant des salles supérieures, la consolidation des murs et des voûtes, le relevé exact des ruines, un inventaire détaillé des objets trouvés, leur transport dans le Musée de Constantine, tel serait le programme à suivre. Mais une mesure

[1] Cf. ma monographie de la mosquée de Sidi-Okba dans les *Monuments historiques de la Tunisie; Monuments arabes*. Paris, Leroux.

Digitized by Google

préalable s'impose, à mon avis : c'est le classement de ces ruines comme monument historique.

Combien on regrette à présent de n'avoir, au moment de la conquête, pris aucune mesure efficace pour la conservation des monuments arabes de l'Algérie! Aussi ne doit-on négliger aucune des mesures qui peuvent nous permettre de sauver ceux dont les débris existent encore, et d'ajouter une page de plus à l'histoire de l'art musulman africain de l'Algérie au xe siècle, qui nous est encore imparfaitement connu.

La fontaine publique. — L'autre édifice dont M. L'Hôte de Sélancy nous a envoyé le plan est une fontaine publique (fig. 6), dont Blanchet a parlé très brièvement.

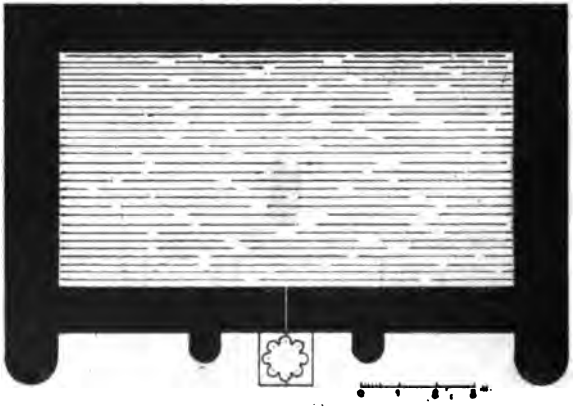

Fig. 6. — Plan du réservoir et de la fontaine d'Aïn-es-Sultan à la Kalaa des Beni-Hammad.

Cette fontaine se compose d'un réservoir en maçonnerie, sur plan rectangulaire (6 m. 20 sur 12 m. 10), cantonné, sur sa face antérieure, de quatre contreforts demi-cylindriques, en tout semblable aux innombrables citernes romaines qui se rencontrent sur toute l'étendue de l'Afrique romaine : même maçonnerie en petits matériaux, même enduit en mortier de chaux. Cette citerne, qui devait être voûtée en berceau, se déversait dans un bassin en pierre blanche, affleurant le pavé extérieur et dont il ne reste qu'une partie. Cette vasque, de 0 m. 30 environ de profondeur sur

Digitized by Google

Digitized by Google

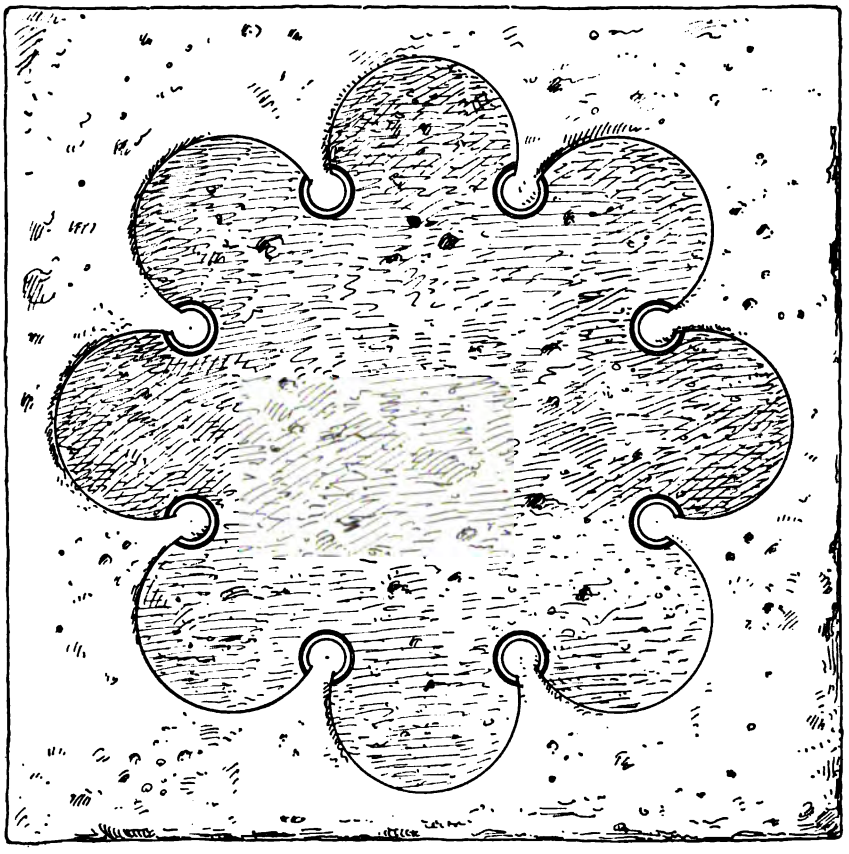

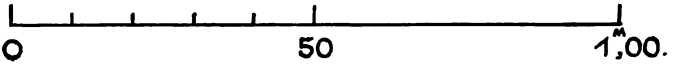

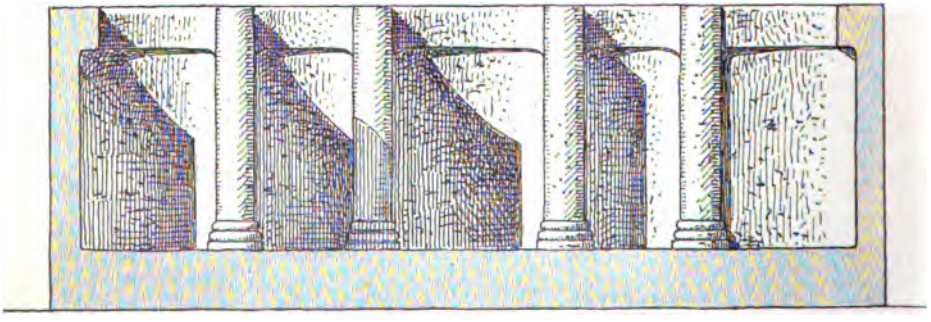

VASQUE DE LA FONTAINE AÏN-ES-SULTAN

À LA KALAA DES BENI HAMMAD

ET FONTAINE DE LA MOSQUEE DE SIDI-OKBA À KAIROUAN

Digitized by Google

1 mètre de diamètre intérieur, était creusée en forme de rosace à huit lobes, et ornée intérieurement d'autant de colonnettes engagées. Blanchet rappelle à ce propos que, dans la grande mosquée de Kairouan, on remarque une vasque exactement semblable. A mon avis, la comparaison n'est pas tout à fait juste, mais il y a seulement une lointaine analogie que les croquis ci-joints (Pl. XV) feront, je pense, saisir aisément.

J'ai déjà, dans une note précédente à propos du minaret de la grande mosquée de la Kalaa, indiqué l'intérêt capital que présentent ces ruines au point de vue de l'histoire de l'architecture musulmane dans le Nord de l'Afrique. Cette ville, qui fut pendant une centaine d'années la capitale d'un puissant royaume, a été délaissée, pillée, détruite; mais ses ruines ont été ensuite complètement abandonnées. Si, pour embellir leur nouvelle capitale, Bougie, les sultans hammadites ont enlevé des monuments de la Kalaa tous les matériaux précieux, ils n'en ont cependant pas détruit systématiquement tous les édifices; ceux-ci, quoique démolis en partie ou ruinés par le temps et l'abandon, n'en sont pas moins encore en place; mais les recherches qui y ont été faites jusqu'ici ne l'ont été que d'une façon absolument superficielle. Il serait nécessaire, pour qu'elles pussent être utiles, qu'elles fussent poursuivies avec méthode, avec persévérance, avec des moyens suffisants, et dirigées par des personnes compétentes et capables non seulement d'exécuter les fouilles avec discernement et de relever exactement les monuments qui sont encore enfouis sous les décombres, mais encore de tirer de ces découvertes tout le parti possible. Les découvertes de Blanchet et celles de M. A. Robert et de M. L'Hôte de Sélancy nous autorisent à croire que, pour l'épigraphie, pour l'histoire de l'architecture et pour celle des arts décoratifs, les ruines de la Kalaa seront un champ d'études excessivement intéressant à exploiter; nous avons vu, par les inscriptions du minaret de la mosquée et du château du Fanal, combien ces restes diffèrent de ce que nous connaissons des monuments arabes d'Algérie ou de Tunisie. Les tombes retrouvées par Blanchet possédaient, paraît-il, de fort belles inscriptions dont les caractères et l'ornementation rappelaient absolument la grande description de la frise de la Maksoura d'Abou-Temmin el-Moezz, à la grande mosquée de Kairouan; les fragments de poterie, ou émaillée ou ver-

Digitized by Google

nissée, trouvés par M. Robert, nous permettent d'espérer qu'au point de vue de l'épigraphie et des arts décoratifs ces recherches ne seront pas moins fructueuses.

H. Saladin,

Membre de la Commission
de l'Afrique du Nord.

Digitized by Google

NEUF NOUVELLES INSCRIPTIONS PHÉNICIENNES

AU NOM DU ROI BODACHTART

CONCERNANT LE TEMPLE D'ECHMOUN À SAÏDA,

PAR M. LE Dr ROUVIER,

Correspondant du Comité, à Beyrouth.

La *Revue biblique*, dirigée par le R. P. Lagrange, correspondant de l'Institut, contenait dans son dernier numéro (octobre 1904), à la suite d'un article *A travers les nécropoles sidoniennes* de Th. Macridy-Bey [1], l'importante note suivante qui fixa aussitôt mon attention :

« Les fouilles de Sidon sont poursuivies, cette année encore, au nom du Musée impérial de Constantinople et sous notre direction, avec l'appui de M. le baron von Landau de Berlin.

« L'exploration continue d'abord au temple d'Echmoun, où ont été découverts neuf exemplaires nouveaux des inscriptions phéniciennes. Ces documents modifient profondément les conjectures émises jusqu'à ce jour sur la construction du temple et font un peu plus de lumière sur la généalogie du roi connu Bodachtoret, qui a seulement commencé la construction de l'édifice... »

Tout en faisant quelques réserves prudentes sur la portée capitale attribuée dans ce passage aux nouveaux textes épigraphiques, je crus utile néanmoins de procéder à leur sujet à une enquête approfondie. Il m'a semblé, connaissant personnellement Macridy-Bey, archéologue et non épigraphiste, qu'en rédigeant sa note, il avait dû nécessairement reproduire plus ou moins intégralement l'opinion de savants plus compétents que lui en la matière, à qui il s'était empressé de communiquer les nouvelles inscriptions. Mes pressentiments ne m'avaient pas trompé.

[1] *Revue biblique*, 1904, p. 517 à 571.

Digitized by Google

Trois savants me semblaient particulièrement désignés comme devant être au courant de la découverte :

1° Le Dr Hugo Winckler, professeur à l'Université de Berlin, assistant de Macridy-Bey dans la récente campagne de fouilles;

2° Le R. P. Lagrange, qui avait dû se renseigner en insérant l'annonce de la découverte auprès de son auteur;

3° Enfin le Dr Schrœder, depuis longtemps en relation avec le représentant du Musée, qui n'avait jamais manqué de recourir à ses connaissances d'épigraphie phénicienne lors des découvertes antérieures.

A mon retour en Syrie, à la fin des vacances, le Dr Winckler était retourné en Allemagne. Le P. Lagrange était à Jérusalem. C'est donc au Dr Schrœder que je me suis adressé. Avec sa bienveillance habituelle, ce distingué philologue me communiqua les renseignements les plus complets sur les nouvelles inscriptions. Pour répondre au désir exprimé par moi d'avoir une note à leur sujet, il voulut bien rédiger la monographie ci-jointe qu'il m'a autorisé à transmettre au Comité des études historiques et scientifiques. Je crois qu'il serait bien aise qu'un résumé en fût communiqué par l'un des membres du Comité à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Note communiquée par M. le docteur P. Schrœder.

«Le 2 septembre 1904, je me suis rendu de Beyrouth à Saïda pour voir les nouvelles fouilles exécutées par Macridy-Bey sur l'emplacement du temple d'Echmoun. A mon arrivée à Bostan-ech-Cheikh, Macridy-Bey me surprit par l'annonce que neuf nouvelles inscriptions phéniciennes du roi Bodachtart avaient été découvertes par lui, au courant du mois d'août, dans les fondements du temple. Trois des gros blocs calcaires, qui portent ces inscriptions, sont encore à leurs places primitives, encastrées dans le mur de fondement du temple : l'un montre au visiteur une inscription parfaitement lisible, car il est placé de manière que son côté écrit se trouve dans la façade du mur; les deux autres ne laissent pas voir leurs inscriptions, qui sont cachées dans les joints verticaux de deux blocs contigus, mais dont l'existence est sûrement indiquée par certains caractères phéniciens qu'on peut apercevoir dans la fente en regardant de près et qui sont les premières lettres des lignes. Les six

Digitized by Google

autres pierres avaient été extraites du mur par Macridy-Bey, qui les avait déjà fait mettre en caisses pour les expédier au Musée de Constantinople, où elles doivent se trouver à présent. Averti de mon arrivée, Macridy-Bey avait eu l'attention de laisser les caisses ouvertes pour me donner l'occasion d'examiner les inscriptions. Les sept inscriptions que j'ai pu voir sont tout à fait identiques; il n'y a pas entre elles la moindre divergence, quant au texte. Mais elles diffèrent dans la distribution des lignes, dont le nombre varie entre 3 et 5. Les lettres ne sont pas très profondément incisées, leur creux est peint en rouge avec de l'ocre. La forme des caractères montre, sur les diverses pierres, certaines légères différences; ainsi l'*aleph*, le *çade*, le *qoph*, le *mem* ont dans une inscription une forme angulaire (𐤀𐤑𐤒𐤌), dans une autre une forme plus ondulouse (𐤀𐤑𐤒𐤌). Ces particularités graphiques s'expliquent par le fait que les inscriptions sont gravées par des ouvriers différents, dont chacun avait dans l'écriture son *ductus* spécial. En considération de la contemporanéité absolue de ces inscriptions (elles sont peut-être gravées toutes le même jour), j'insiste sur ce point, parce que ces petites divergences dans l'écriture démontrent qu'il ne faut pas s'appuyer trop sur la graphie pour déterminer l'âge des textes épigraphiques phéniciens.

«Je reproduis maintenant le texte des nouvelles inscriptions, tel qu'il se présente sur une des sept pierres que j'ai examinées. Cette pierre a une longueur de 1 m. 31, une hauteur de 0 m. 73; l'inscription même, divisée en cinq lignes, mesure 0 m. 90 en longueur et 0 m. 57 en hauteur. Les cinq premières lettres de la première ligne manquent, le reste est complet[1].

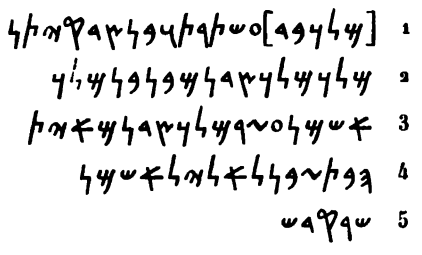

[1] Les sept nouvelles inscriptions ne sont pas également bien conservées. Dans celle que j'ai transcrite ci-dessus, il manque le commencement de la 1re ligne (5 lettres); dans une autre composée de trois lignes, ce commencement existe,

Digitized by Google

«Il est maintenant prouvé à l'évidence que l'inscription phénicienne en trois lignes, déposée depuis 1902 au Musée du collège américain à Beyrouth et provenant également des ruines du Bostan-ech-Cheikh, n'est pas complète et qu'elle était, dans son état primitif, entièrement identique aux nouveaux textes. Il y manque dans chaque ligne le commencement, ce qui m'avait échappé lorsque j'adressai à M. Philippe Berger ma lettre du 16 mars 1903, communiquée par ce savant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa séance du 3 avril 1903, et une autre lettre au P. Lagrange, en date du 19 mai 1903, communiquée par lui dans la *Revue biblique*[1]. J'y avais émis l'opinion qu'il manquait, à la fin de la 1re ligne, la lettre ש et qu'il fallait lire là [מלך מלכ]ם «roi des rois», titre honorifique apposé au prétendu nom propre précédent, Sadikjathon צדקיתן, que je croyais alors être le nom du père du roi Bodachtart. Cette lecture, quoique approuvée par MM. Berger et Rouvier[2], était erronée. L'inscription est complète du côté gauche, incomplète du côté droit; il faut la lire comme suit :

1 [מלך ברעשתר]ת ובן צדק יתנמלך מלך
2 [צדנם] בנבן מלך אשמנעזר מלך צדנם
3 [אית] חבת ז בן לאל[י] לאשמן שר קדש

«M. Charles Torrey[3] supposait avec raison que la pierre était incomplète du côté droit, mais il se trompait en présumant que le morceau manquant contenait 7 à 8 lettres dans chaque ligne; il ne contenait en vérité que 3 ou 4 lettres dans la première ligne (..מלך), 4 dans la seconde (צדנם) et 3 dans la troisième (אית). Les deux petits fragments conservés au collège américain de Beyrouth avec la pierre cassée en deux grands morceaux faisaient partie de cette dernière, comme M. Torrey l'avait déjà observé; l'un, contenant les lettres לאש, appartient au commencement de la

mais les 6 dernières lettres de la 1re ligne et les 4 dernières lettres de la 2e ligne ont disparu; dans une troisième inscription en quatre lignes, les 7 premières et les 3 dernières lettres de la 1re ligne manquent, etc.

(1) *Nouvelle note sur les inscriptions du temple d'Echmoun*, dans *Revue biblique*, 1er juillet 1903, p. 417-419.

(2) Voir leurs rapport et communication : *Sur une nouvelle inscription de Saïda* [*Sadikjaton, roi de Sidon*], dans le *Bulletin archéologique*, 1903, p. 575-585.

(3) *Journal of the American Oriental Society*, t. XXIV (1903), p. 218-226.

Digitized by Google

deuxième ligne; l'autre, portant les lettres אמת (du mot אמת), au commencement de la troisième ligne.

« Voici la traduction certaine de toutes ces inscriptions identiques :

Le roi Bodachtart et fils légitime de Jathonmelek, roi des Sidoniens, petit-fils du roi Echmounazar, roi des Sidoniens, a construit ce temple à son dieu Echmoun, prince saint.

« Le père du roi Bodachtart s'appelait donc Jathonmelek ou Jathonmilk, et non pas Sadiqjathon, et il précédait son fils dans le royaume de Sidon. Il faut définitivement abandonner la lecture מלך מלכם « roi des rois », qui du reste a soulevé des objections justifiées de la part de plusieurs savants, parce que ce titre fier, appartenant aux grands rois de Perse, ne convient pas à un petit roi de Sidon. La lecture בן צדק יתנמלך « fils légitime de Jathonmilik », suggérée déjà l'année passée par la sagacité de M. Clermont-Ganneau[1], est pleinement confirmée par nos nouveaux textes. Les mots בן צדק *ben saddîq* « fils légitime » (*der Rechte, der rechtmässige Sohn*, comme nous disons en allemand) ont leur analogie dans l'expression צמח צדק « rejeton légitime » que nous rencontrons dans la grande inscription de Larnax-Lapithou à la onzième ligne. Bodachtart accentue donc fortement son origine légitime. Dans quel dessein? nous l'ignorons, comme nous ignorons pour quel motif il passe sous silence, dans une autre série d'inscriptions de fondation du temple d'Echmoun, le nom de son père. Il est possible que la légitimité de sa naissance et son droit de succession au trône de Sidon aient été contestés par certains membres de la famille royale. L'existence de la lettre *waw* dans la première ligne, derrière le nom ברעשתרת, qui a été mise en doute dans l'inscription du collège américain par certains savants, est maintenant irréfutablement établie par les nouveaux textes; dans chacun d'eux, elle apparaît très clairement. La conjonction ו, précédant les mots בן צדק, sert à affirmer, à souligner ces mots; en allemand, on traduirait « Kœnig Bodaschtart *und zwar* rechtmässiger Sohn Jathonmeleks », en latin : « rex Bodastartus isque filius legitimus Jathon-

[1] *Recueil d'archéologie orientale*, t. V, p. 366.

Digitized by Google

milci» («le roi B. et notez bien le fils légitime de J.»)[1]. Dans la Bible, nous trouvons parfois le ו employé dans le même sens, par exemple dans le passage *Sam.*, 28, 3 : ויקברהו ברמה ובעירו «et ils l'ensevelirent (*scil.* le juge Samuel) à Rama, sa ville natale» (litt. : «à Rama et dans sa ville natale» = «à Rama qui était sa ville natale»).

«Le roi sidonien Jathonmelek nous était jusqu'à présent inconnu. Mais le même nom se rencontre dans les inscriptions carthaginoises[2]. Sous une autre forme, avec transposition des deux mots dont il est composé, il nous est connu depuis longtemps comme nom du roi chypriote Melekjathon ou Milikjathon (מלכיתן), qui régnait de 392 à 361 avant J.-C. sur Citium et Idalium, par des inscriptions phéniciennes provenant de ces deux villes[3] et par les monnaies de ce roi[4].

«Le roi Jathonmelek était le fils du roi Echmounazar; il s'agit de savoir duquel des deux rois qui portaient ce nom il était le fils. Si Echmounazar II était mort sans postérité, comme on le croit généralement, il s'ensuivrait nécessairement que Jathonmelek était le fils d'Echmounazar Ier et le frère de Tabnith et qu'il avait succédé à son neveu Echmounazar II, qui mourut après quatorze ans de règne. Je suis cependant plus incliné à voir en Bodachtart non pas le cousin germain, mais le petit-fils d'Echmounazar II, et à croire que les rois de la dynastie d'Echmounazar se suivaient dans le règne par filiation directe :

Echmounazar Ier.
|
Tabnith.
|
Echmounazar II.
|
Jathonmelek.
|
Bodachtart.

«Car je partage l'opinion du Dr Rouvier, que le passage dans l'épitaphe d'Echmounazar II : «j'ai été enlevé avant mon temps, fils

(1) Macridy-Bey, par contre, veut rattacher ו au nom du roi, qu'il lit בדעשתרתו *Bodastartu*.

(2) *Corp. inscr. sem.*, nos 244, 250, 795.

(3) *Corp. inscr. sem.*, nos 10, 11, 14, 16 *a*, 18, 88, 89, 90, 91, 92.

(4) Babelon, *Les Achéménides*, p. 101-102.

Digitized by Google

de peu de jours, fils orphelin d'une veuve... », ne doit pas être pris dans un sens littéral, mais au figuré, et qu'il ne signifie pas que ce roi soit mort enfant et sans laisser de postérité. »

Je crois nécessaire de compléter le savant commentaire de M. le Dr Schrœder par quelques remarques personnelles :

I. Au point de vue épigraphique :

Le texte de l'inscription de Bodachtart, que j'ai transmis précédemment au Comité d'après un exemplaire mutilé sur les bords, appartenant à l'Université protestante américaine de Beyrouth, texte publié avec mes observations [1], était sujet à contestation sur divers points concernant : *a.* le roi qui avait fait graver l'inscription; *b.* le nom du roi son père; *c.* le titre de « roi des rois » octroyé à ce dernier; *d.* la présence du *vav* à la première ligne; *e.* enfin les conclusions historiques qui me semblaient logiquement découler de ce texte épigraphique.

Les neuf nouvelles inscriptions de Macridy-Bey, comparées les unes aux autres, donnent un texte désormais indiscutable, autorisant à étayer la discussion soulevée à propos de la généalogie de la dynastie des Echmounazar.

L'auteur de l'inscription est bien, comme je l'ai soutenu [2], le roi Bodachtart. *Ce dynaste a donc gravé simultanément dans un même édifice, pour relater les mêmes faits, des inscriptions dont le texte épigraphique varie.* Ce qui est directement à l'encontre des conclusions tirées, à diverses reprises, par M. Clermont-Ganneau, à propos de certaines omissions de titres dans certaines inscriptions, conclusions d'où ce savant a déduit sa doctrine chronologique de la dynastie des Echmounazar [3].

M. Clermont-Ganneau m'a reproché d'avoir fort peu tenu compte dans ma lecture des difficultés graves offertes entre autres par la présence du *vav* [4]. Or cette lettre existe, quoique M. Bruston [5] ait estimé qu'elle ait été mal lue, ou plutôt devait manquer à

(1) *Bulletin archéologique*, 1903, p. 579-585.

(2) *Bulletin archéologique*, 1903, p. 531.

(3) Voir en particulier Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéol. orient.*, t. V, p. 217-267, et t. VI, p. 165.

(4) Clermont-Ganneau, *op. cit.*, t. VI, p. 166.

(5) *Études phéniciennes*, extr. de la *Revue de théologie de Montauban*, p. 16.

Digitized by Google

l'inscription, tandis que le Dr Schrœder la considérait «comme une simple erreur du sculpteur». Je pourrais me récuser en faisant observer que je n'ai jamais posé pour l'épigraphiste, et qu'au contraire j'ai toujours insisté sur mon incompétence en cette matière. Ainsi, pour l'inscription transmise par mes soins au Comité, j'ai soigneusement signalé que sa lecture (et, par suite, traduction) avait été faite par MM. Schrœder et Porter[1]. Si antérieurement j'avais adopté sans discussion l'opinion de M. le Dr Schrœder, opinion qu'il abandonne aujourd'hui devant la présence constante du *vav* dans les neuf exemplaires nouveaux, je ne crois pas devoir le suivre dans sa dernière interprétation. Je préfère lire avec Macridy-Bey, à qui paraît-il cette lecture aurait été suggérée par le Dr Winckler, *Bodachtartou*, en rattachant le *vav* discuté au nom du prince. A l'appui de ce sentiment, je rappelle que M. François Lenormant a depuis longtemps signalé[2] la présence du *vav* comme finale des noms de Pharnabaze et Datame[3], noms auxquels on peut ajouter celui de Tiribaze[4], écrits en caractères araméens. La même particularité est relevée par cet écrivain sur un cachet de la collection de Luynes, portant la légende hébraïque de Nathanias, fils d'Obdias, cachet publié par M. Rœdiger[5]. Il est vrai qu'il semble faire une restriction peu satisfaisante, quelques lignes après avoir insisté sur les rapports étroits de la paléographie phénicienne de la Cilicie avec l'alphabet araméen. François Lenormant ajoute, en effet : «Ces noms (de Pharnabaze et de Datame) sont des noms étrangers, et le *vav* y représente la finale perse en *a*. Quant aux noms nationaux appartenant aux langues sémitiques, sur aucun monument phénicien on ne les trouve terminés par un *vav* non radical»[6]. Cette affirmation trop absolue a été combattue par W. H. Waddington. Cet auteur soutient que la terminaison par *vav* n'est pas réservée aux noms propres d'origine persane, puisqu'on trouve aussi le nom de la déesse syrienne *Atergatis* écrit avec un *vav* final

(1) *Bulletin archéologique*, 1903, p. 580.

(2) *Observations sur quelques points de numismatique phénicienne*, dans *Revue numismatique*, 1860, p. 14. — Cf. Hill, *Catal. of Greek coins of Lycaonia, Isaurica, and Alecia*, p. 164-165, nos 12 à 21; p. 167-168, nos 28 à 36.

(3) Babelon, *Perses Achéménides*, nos 169 à 175, 181 à 190, 193 à 198.

(4) Babelon, *loc. cit.*, n° 156. — Cf. Hill, *loc. cit.*, p. 164, n° 12.

(5) *Zeitschr. der deutsch. morgenl. Gesellsch.*, t. III, p. 248.

(6) Fr. Lenormant, *loc. cit.*

Digitized by Google

sur les médailles[1]. M. Fr. Lenormant a cité d'ailleurs la légende d'une pierre gravée d'origine juive, sur laquelle deux noms purement sémitiques se terminent par un *vav*. Il serait facile de multiplier les exemples. Au surplus, en présence du très petit nombre d'anciennes formes araméennes que l'on connaît, il est au moins téméraire d'affirmer que telle ou telle inflexion grammaticale est impossible, et, lorsqu'on trouve sur un monument une désinence nouvelle et singulière, du moment que la valeur des lettres est bien établie, il faut l'admettre comme élément nouveau de la grammaire araméenne, jusqu'à preuve du contraire» [2]. Pour rendre cette argumentation applicable à notre inscription, il suffit de remplacer à la dernière ligne le mot «araméenne» par celui de «phénicienne».

Le titre de «roi des Sidoniens» donné en toutes lettres au père de Bodachtart oblige à adopter sans conteste les importantes rectifications que M. Clermont-Ganneau avait proposées le premier, avec une merveilleuse sagacité, en discutant les traductions déjà publiées sur cette inscription [3], soit : *a.* la suppression du titre de *roi des rois* attribué à Sadiqjaton; *b.* le changement du nom de ce prince en celui de Yatanmilik (ou Iatonmelek); *c.* enfin, la séparation du mot [illegible] de [illegible] désormais complété par [illegible], pour en faire l'adjectif du mot [illegible].

Cet adjectif a été traduit par «légitime». J'avoue que cette traduction me paraît soulever, surtout précédée du *vav*, bien des difficultés. En effet, cette affirmation solennelle conduirait à soupçonner avec le Dr Schrœder que la légitimité de naissance de Bodachtart et son droit de succession au trône sidonien avaient été contestés par certains membres de la famille royale. Je ne rappelle cette hypothèse que pour l'écarter. Je n'aime pas les hypothèses invoquées à l'appui d'autres hypothèses. Cette méthode d'argumentation, sans base solide, éloigne forcément plus ou moins, mais constamment de la vérité. La conclusion du Dr Schrœder découle naturellement de la traduction du mot [illegible] proposée par M. Clermont-Ganneau; mais s'il est prouvé que pareille affirmation serait

(1) W. H. Waddington, *Revue numismatique*, 1861, p. 9; M. Babelon, *Perses Achéménides*, p. 45, n° 815, n'admet pas ce *vav* qui semble figurer sur la reproduction de la pièce, pl. VII, 17.

(2) W. H. Waddington, *Études de numism. asiat.*, dans *Revue numism.*, 1860, p. 450-451.

(3) Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéol. orient.*, t. VI, p. 185.

Digitized by Google

des plus étranges dans l'état de nos connaissances sur les mœurs orientales dans l'antiquité, on sera bien forcé de chercher un sens plus convenable que celui de «légitime» au mot contesté.

Deux arguments doivent évidemment peser d'un grand poids dans cette discussion : *a.* Les inscriptions des potentats orientaux avaient pour but unique de perpétuer leur mémoire et d'assurer la transmission aux peuples de l'avenir, des faits glorieux de leur règne. Elles mentionnaient donc leurs hauts faits, parfois dénaturés ou exagérés, mais jamais leurs échecs ou leurs tares. Or une justification éveille immanquablement le souvenir d'une imputation calomnieuse qui, à toute époque, a trouvé des esprits malveillants ou intéressés pour la propager.

b. Ce serait méconnaître le monde oriental, surtout celui des souverains dont l'autorité jalouse était absolue, de supposer que, détenant le pouvoir de leur royaume, ils se soient jamais abaissés jusqu'à discuter avec des sujets dont la vie et les richesses étaient à leur discrétion. Le seul fait qu'ils détenaient le sceptre était l'affirmation irrécusable de leur puissance : force donc était au peuple ou de se soumettre aveuglément ou de se soulever contre le pouvoir royal, quitte à s'exposer aux répressions les plus cruelles.

Bodachtart n'a donc pas pu affirmer la légitimité de sa naissance: elle devait être indiscutable aux yeux de tous dans son royaume par le seul fait qu'il était «roi de Sidon».

Comment traduire alors le mot [illegible]? Je l'ignore; aux épigraphistes de se prononcer[1].

II. Au point de vue historique :

1° Dans diverses publications, et spécialement dans mon rapport sur le premier exemplaire de l'inscription actuelle, j'ai insisté longuement sur la généalogie du roi Bodachtart[2]. Je crois utile néanmoins de revenir sur cette question intéressante, en fournissant de nouveaux arguments.

L'opinion adoptée par un grand nombre de savants qu'Ech-

[1] Je suis toutefois porté à présumer que le sens de «affectionné», comme encore ceux de «dévoué» ou de «chéri», conviendrait parfaitement. Le premier sens se retrouve pour le mot homonyme de la langue arabe.

[2] *Bulletin archéologique*, 1900, p. 583-585.

Digitized by Google

mounazar II est mort jeune sans postérité repose sur un passage de son épitaphe pris dans un sens littéral, et qu'à mon avis il faut comprendre dans un sens figuré. La mention dans notre inscription des noms des rois Yathonmelek et Echmounazar, comme père et grand-père du roi Bodachtart, me paraît venir à l'appui de mon interprétation.

Ce problème mérite donc d'être soumis à une nouvelle discussion, puisque la solution adoptée conduira à déterminer d'une manière précise le grand-père du roi Bodachtart.

L'interprétation littérale, admise par la presque unanimité des savants, traduit en somme le passage controversé[1] par « mort jeune, avant l'âge nubile et par suite sans postérité » comme interprétation équivalente du texte original : « J'ai été enlevé en peu de temps, fils de peu de jours. . . » Elle se concilie évidemment fort peu avec un règne de 14 ans. Nul doute qu'Echmounazar II ne fût monté jeune sur le trône, puisque le jour de sa mort il n'avait certainement pas atteint l'âge mûr. Mais son avènement remonte sûrement à une époque où sa première enfance était déjà terminée; dans ce cas, il aurait succombé en pleine adolescence et par conséquent nubile[2], c'est-à-dire capable d'avoir laissé en mourant une postérité. Cette estimation me paraît elle-même insuffisante. Pour avoir pu accomplir des exploits capables de mériter, en récompense de son suzerain, les villes et territoires de Dora et de Joppé (lin. 18 à 20), Echmounazar II a dû succomber au moins en pleine jeunesse, soit entre 20 et 35 ans, c'est-à-dire longtemps après son mariage, puisque, en Orient, les unions conjugales ont toujours été contractées de fort bonne heure.

Les objections soulevées par l'interprétation littérale s'évanouissent donc en attribuant aux expressions un sens figuré. L'hypothèse de la mort d'Echmounazar II sans postérité est, par suite, écartée, et à plus forte raison faut-il ne point tenir compte des autres hypothèses trop ingénieuses qu'on a essayé de greffer sur la première. Il est par contre très naturel d'admettre qu'en mourant le jeune roi eut pour successeur direct son fils Yathonmelek, et après lui, son petit-fils, Bodachtart.

(1) *Corp. inscr. sem.*, t. I, fasc. 1, p. 13, lin. 12-13.

(2) M. Théodore Reinach (*Nécropole royale à Sidon*, p. 398) admet aussi qu'Echmounazar II n'a pas pu régner quatorze ans sans être marié. Il attribue même à sa veuve le somptueux hypogée voisin de celui du roi Tabnit.

Digitized by Google

D'autres arguments conduisent logiquement aux mêmes conclusions.

La transmission du pouvoir royal en Orient s'effectuait, en général, par filiation directe, et le plus souvent par ordre de primogéniture. On ne peut supposer, pour le successeur d'Echmounazar II, la violation formelle de cet usage sans une preuve certaine. Tant que cette preuve ne sera pas fournie, la critique est forcée d'admettre, dans la dynastie des Echmounazar, l'existence d'au moins cinq générations successives dans lesquelles la royauté s'est régulièrement transmise de père en fils, dans l'ordre suivant :

a. Echmounazar Ier,
b. Tabnit,
c. Echmounazar II,
d. Yathonmelek,
e. Bodachtart.

D'ailleurs, si Bodachtart n'avait pas été le petit-fils d'Echmounazar II, il l'aurait certainement indiqué dans sa généalogie, soit en désignant le roi inconnu, père d'Echmounazar Ier, soit en mentionnant ses liens de parenté avec son oncle le roi Tabnit et son cousin germain le roi Echmounazar II [1].

2° Si l'on écarte de plein droit l'identification hypothétique d'Echmounazar II avec le roi Tétramnestos, qui régnait à Sidon en 480 avant J.-C., et, par suite, celle de Tabnit avec son père le roi Anysos [2], on trouve depuis longtemps deux systèmes en présence assignant pour époque chronologique à la dynastie des Echmounazar, des périodes distinctes séparées par plus de deux siècles d'intervalle.

Pour M. Clermont-Ganneau, cette dynastie serait contemporaine

[1] Le premier, j'ai émis l'opinion que le roi Bodachtart était le petit-fils d'Echmounazar II. Je suis heureux de constater que les récentes découvertes, en confirmant cette théorie, lui ont acquis les adhésions successives de savants orientalistes comme le R. P. Lagrange (*Revue biblique*, juillet 1903, p. 119) et du Dr P. Schrœder.

[2] Studnicza, *Die Sarkophage von Sidon*, dans *Verhandlungen der XLII Versammlung deutscher Philologen und Schulmaenner in Wien*, Leipzig, 1893, p. 71, et *Ueber die Grundlagen der geschichtlichen Erklærung der sidonischen Sarkophage*, dans *Jahrbuch des deutschen archæologischen Instituts*, t. IX, 1891, p. 208.

Digitized by Google

des deux premiers rois d'Égypte : Ptolémée Ier Soter et Ptolémée II Philadelphe. Cette thèse, soutenue par des arguments séduisants autant qu'ingénieux, n'a pas tardé à rejeter au second plan celle qu'avaient antérieurement défendue le duc de Luynes et Longpérier. Pour ces savants, les Echmounazar auraient vécu dans le cours du VIe siècle avant notre ère.

Le système de M. Clermont-Ganneau, le plus répandu encore aujourd'hui, a été adopté par nombre d'historiens ou d'orientalistes des plus distingués, quelquefois cependant non sans quelque réserve. Parmi eux je rappelle les noms bien connus de J.-P. Six et de MM. Maspero, A. Bloch, Ed. Meyer, Pietschmann, Halévy, Winckler, Bouché-Leclercq, etc. Vigoureusement attaquée par M. Théodore Reinach[1], dont j'ai repris, développé ou complété les conclusions en divers mémoires, la doctrine du savant académicien se débat péniblement en face des découvertes épigraphiques concernant le roi Bodachtart qui démentent nombre de ses hypothèses primitivement acceptées par la science. Elle perd chaque jour du terrain. Les plus modérés, comme M. Philippe Berger et le R. P. Lagrange, reprennent les idées de J. C. Schlottmann ou de Gutschmid, et rejettent les Echmounazar avant Alexandre, soit au IVe, soit au Ve siècle avant J.-C. Mais la plupart préfèrent encore les placer au VIe siècle.

Pour mettre fin, une bonne fois pour toutes, à cette controverse chronologique, il convient de résumer brièvement les principaux arguments apportés en faveur de chaque système, en les complétant de nouvelles remarques inspirées par les récentes inscriptions du roi Bodachtart.

L'argumentation de M. Clermont-Ganneau repose presque entièrement sur des constatations épigraphiques :

1° Dans l'épitaphe d'Echmounazar II[2] se trouve le mot 𐤓𐤀𐤔, traduit par «puissant», que l'on trouve aussi dans l'inscription de Ma'soub (ligne 6) publiée et commentée par M. Clermont-Ganneau[3] qui le rapproche du mot *μεγαλόδοξος* de la pierre de Rosette. Cette analogie a été considérée comme insignifiante[4].

(1) *Nécropole royale à Sidon*, 1892.
(2) *Corp. inscr. semitic.*, p. 19, lin. 3.
(3) *Rec. d'archéol. orient.*, t. I, p. 81, pl. V.
(4) Th. Reinach, *Nécropole royale à Sidon*, p. 368.

Digitized by Google

2° Cette même épitaphe renferme (*loc. cit.*, l. 18) une expression 𐤀𐤃𐤍𐤌𐤋𐤊 «Adôn Melakim» dont M. Clermont-Ganneau a fait en quelque sorte la clef de voûte de tout son système. En effet, elle se retrouve dans trois autres inscriptions. Dans la première, de Lapéthos [1] elle désigne un Ptolémée incertain; dans les deux autres, de Ma'soub [2] et d'Idalion [3] elle concerne Ptolémée III Évergète. M. Clermont-Ganneau considère ce titre comme exclusivement ptolémaïque, et le donne pour équivalent de la formule *κύριος βασιλειῶν* «seigneur des royaumes» [4], dérivée d'une formule hiéroglyphique des anciens Pharaons.

Chacune de ces hypothèses a trouvé des contradicteurs.

a. La même expression est employée sur l'inscription d'Oum-el-Aouamid [5] pour l'ère des Séleucides confondue tardivement avec l'ère d'Alexandre le Grand [6]. C'est comme successeurs du conquérant macédonien, lui-même héritier des rois de Perse, que les Lagides ont adopté ce titre. Dans l'épitaphe d'Echmounazar, il peut parfaitement être appliqué au grand roi, quoique jusqu'ici on n'en ait aucune autre preuve. La locution est ancienne, comme le prouve le nom de «Adonmélek» adopté [7] comme celui du grand-père de Ikhawmélek, roi de Gébal. Elle n'est donc pas de l'époque ptolémaïque.

b. M. Théodore Reinach a réfuté cette autre hypothèse que, sur les inscriptions phéniciennes, le roi de Perse devrait être désigné par 𐤌𐤋𐤊𐤌𐤋𐤊𐤌 «roi des rois» [8]. Je n'y reviens pas.

c. Le même savant s'est également élevé contre la traduction de «seigneur des royaumes» du grec comme équivalente de l'expression phénicienne «Adon Mélakim» [9]. M. Philippe Berger partage

(1) *Corp. inscr. sem.*, t. I, p. 114, n° 95, l. 2.
(2) *Rec. d'archéol. orient.*, t. I, p. 81, l. 5-6.
(3) *Corp. inscr. sem.*, p. 109, n° 98, l. 1.
(4) *Corp. inscr. sem.*, n° 1697.
(5) *Corp. inscr. sem.*, p. 30, l. 5.
(6) Rouvier, *L'ère d'Alexandre le Grand en Phénicie*, dans *Revue des études grecques*, 1899, p. 874.
(7) *Corp. inscr. sem.*, p. 7.
(8) *Loc. cit.*, p. 381.
(9) *Loc. cit.*, p. 380.

Digitized by Google

cet avis[1]. D'après M. Reinach, celle-ci est l'analogue de « roi des rois ».

3° « L'inscription du sarcophage de Tabnit semble, au premier abord, apporter à cette théorie la confirmation qui lui manquait jusqu'alors. Parmi les mots encore inexpliqués de cette inscription figure le groupe de lettres « Adlan », dans lequel M. Halévy a cru reconnaître[2] le mot grec εἴδωλον[3]. Tabnit avertirait qu'il n'y a point de figurines ou statuettes de métal précieux dans son cercueil.

Cette lecture est loin d'être certaine, d'autant plus que le sens qu'on lui attribue serait fort peu satisfaisant. Il n'en serait pas de même des traductions « trésor » ou « amas, monceau »[4] ou « bijoux ».

La théorie historique de M. Clermont-Ganneau repose donc sur des bases bien fragiles[5]. Elle soulève, en outre, bien d'autres graves objections.

J'ai signalé la principale[6], l'impossibilité d'admettre la succession régulière sur le trône de Sidon des membres de la famille des Echmounazar. Comment auraient-ils pu se maintenir en faveur durant une période aussi longue et aussi troublée, pendant laquelle la Phénicie a changé tant de fois de maîtres? Ils n'auraient pu alors conserver leur sceptre qu'au prix de trahisons honteuses qui leur eussent attiré de sévères châtiments et non un accroissement de territoire!

J'écarte avec le P. Lagrange[7], mais sans m'y arrêter comme suffisamment controuvée par les inscriptions de Bodachtart, l'assimilation faite par M. Winckler d'Echmounazar Ier à Apollodore, et de Tabnit à Philoclès. En supposant que ce dernier soit monté sur le trône qu'il occupait en 278 deux ou trois ans auparavant, et qu'Abdalonyme ait, d'autre part, dû régner au moins deux ans, il faudrait donc placer cinq générations successives entre 330 et 280, en un demi-siècle. Le fait est d'autant plus embarrassant

(1) Philippe Berger, *Inscription de la fondation du temple d'Esmoun*, dans *Mém. Acad. inscr. et belles-lettres*, t. XXXVII, p. 287.
(2) *Revue des études juives*, t. XV (1887), p. 292.
(3) Philippe Berger, *loc. cit.*, p. 287.
(4) Mayer Lambert, dans Reinach, *loc. cit.*, p. 377, n. 2.
(5) Reinach, *loc. cit.*, p. 377.
(6) *Ère d'Alexandre en Phénicie*, p. 374, n. 4.
(7) *Revue biblique*, 1902, 1er oct., p. 522.

Digitized by Google

que le règne d'Echmounazar, présenté comme de courte durée dans son épitaphe, ne laisserait que 36 ans pour quatre rois, soit environ neuf ans par règne.

M. Philippe Berger et le R. P. Lagrange n'hésitent pas plus que moi à regarder désormais cette solution comme inacceptable.

Je pourrais encore rapporter d'autres objections. On les lira ci-après sous forme d'arguments constituant tout autant de présomptions favorables au système de l'antiquité plus reculée des Echmounazar, que forcément contraires à la théorie de M. Clermont-Ganneau.

1° Nul doute, après les campagnes successives de fouilles exécutées par Macridy-Bey à Bostan-ech-Cheikh, que les ruines étudiées ne soient réellement celles du temple d'Echmoun. Elles ont fourni quantité de débris de style égyptien. J'ai joint à mon rapport du 8 juillet 1900 (voir p. 10) un fragment de cylindre portant, sur deux côtés opposés, une légende hiéroglyphique. Traduite par M. Maspero, elle a donné le nom d'Amasis, pharaon de la XXVIe dynastie. Cet objet trouvé lors des premières recherches clandestines m'a été communiqué par le Dr Ford, directeur de l'école protestante de Saïda. Il a été publié, d'après mon rapport, par M. Philippe Berger[1].

Or, dans mon mémoire sur «Les rois phéniciens de Sidon»[2], j'ai montré que l'influence de l'Égypte sur la civilisation phénicienne s'est maintenue durant de longs siècles. Elle était prédominante sous la domination des Achéménides. Elle céda temporairement le pas à l'influence perse, comme le prouvent les monuments numismatiques postérieurs à Straton Ier, puis, sous Alexandre et ses successeurs, fut définitivement remplacée par l'influence grecque.

2° Dès mon premier rapport, j'avais signalé la situation étrange des inscriptions de Bodachtart. Toutes celles qui ont été découvertes, au nombre d'une vingtaine, dans les fondations du temple d'Echmoun, sont masquées dans la construction, la face cachée contre la pierre voisine. En relatant cette particularité, M. Philippe Berger l'a considérée[3] comme la continuation d'un usage babylonien en

(1) *Loc. cit.*, p. 290.
(2) *Revue numism.*, 1902.
(3) *Loc. cit.*, p. 292.

Digitized by Google

Phénicie et une preuve nouvelle des liens anciens qui unissaient les deux civilisations; j'ajoute : avant la vulgarisation des procédés helléniques.

3° M. Théodore Reinach a insisté suffisamment[1] sur les caractères égyptisants de l'hypogée de Tabnit comme déterminants de son ancienneté relative, pour que je me dispense d'y revenir.

4° Les sarcophages avec inscriptions phéniciennes des rois Tabnit et Echmounazar II sont des ouvrages de la XXVIe dynastie. M. Th. Reinach[2] a émis l'hypothèse très vraisemblable qu'ils arrivèrent en Phénicie vers 525 avant J.-C., après la conquête de l'Égypte par Cambyse.

5° L'étude des sarcophages grecs aujourd'hui au Musée de Constantinople, qui furent trouvés avec celui de Tabnit, est loin d'être favorable à la modernité de la dynastie sidonienne[3].

6° D'après l'aveu d'un juge autorisé, M. Noeldeke, rien dans le style des inscriptions de Tabnit et d'Echmounazar ne dénote une basse époque. « L'impression qui s'en dégage est plutôt favorable à une date reculée »[4].

7° Les recherches paléographiques du P. Lagrange sur les premières inscriptions de Bodachtart[5] l'amènent à les rapporter à une période antérieure à Alexandre.

8° « L'inscription d'Echmounazar, avec l'énumération prolixe de constructions de temples où elle se complaît, évoque une image de sécurité, de paix et de prospérité qui n'a certainement pas été la condition de la Phénicie pendant les luttes des diadoques..... Pour tout lecteur sans préjugé, ce texte respire un esprit à la fois profondément religieux et profondément national, qui convient aussi mal que possible à la période de fusion rapide des races, des mœurs, des croyances inaugurées par la conquête d'Alexandre. Le cumul chez les souverains de la qualité de roi et de prêtre d'Astarté, l'absence de toute allusion aux divinités helléniques, le luxe solennel des formules imprécatoires, tout reporte à une époque de solide théocratie et de sémitisme incorrompu où l'on ne sent même

(1) *Loc. cit.*, p. 370.
(2) *Loc. cit.*, p. 373.
(3) Philippe Berger, *loc. cit.*, p. 288.
(4) Reinach, *loc. cit.*, p. 375.
(5) *Revue bibl.*, oct. 1902, p. 516.

Digitized by Google

pas encore poindre l'aurore de cette civilisation syncrétique qui devait être celle de l'Orient hellénisé »[1].

9° D'après le témoignage de Malala[2], l'introduction des mois macédoniens fut officiellement introduite dans les villes phéniciennes par Séleucus Ier. Si l'épitaphe d'Echmounazar II était de 280, elle ne serait donc pas datée du mois de *boul*. En la classant avant Alexandre, on comprend que ce mois phénicien soit mentionné à Sidon, comme il figure sur des inscriptions des rois de Citium et d'Idalium, Melekiaton[3] et Pumiaton[4].

10° Avant la conquête macédonienne, tous les rois de Phénicie et de Cypre comptaient par l'ère de leur avènement au trône. A partir de 332, en Phénicie, un peu plus tard en Cypre, ce droit leur fut supprimé. Sur les monnaies phéniciennes, jusqu'à l'institution des ères autonomes à Tyr et à Arados, et sur les inscriptions de même origine, ces ères sont remplacées suivant les villes et les périodes chronologiques par l'ère d'Alexandre le Grand, puis par l'ère des Séleucides ou par celle d'un des Lagides.

L'autorité des roitelets phéniciens sous les premiers successeurs d'Alexandre était tellement diminuée, qu'ils furent privés du droit de monnayage et furent obligés, comme les anciens satrapes, de compter par l'une des ères précédentes au gré de leur suzerain.

11° La donation de Dor et de Joppé ne peut être faite à Echmounazar II que par un roi de Perse, puisque le périple du Pseudo-Scylax, rédigé vers 356 avant J.-C., mentionne Dor comme ville sidonienne[5].

Le nom de la ville de Césarée, sise entre Dor et Joppé, était, avant Hérode, Tour de Straton. Il est difficile de ne pas l'attribuer à l'un des rois sidoniens de ce nom!

12° Enfin le caractère exclusivement égyptien des bijoux trouvés autour de la momie de Tabnit confirme toutes les conclusions précédentes.

En résumé, l'étude critique des deux séries d'inscriptions du roi Bodachtart, trouvées dans le temple d'Echmoun, concorde pleine-

(1) Reinach, *loc. cit.*, p. 385.
(2) *Chronol.*, XVIII, 257.
(3) *Corp. inscr. sem.*, p. 107, n° 90.
(4) *Corp. inscr. sem.*, t. I, p. 36, n° 10.
(5) Reinach, *loc. cit.*, p. 386.

Digitized by Google

ment avec les données archéologiques et épigraphiques recueillies à une époque antérieure dans les hypogées de Tabnit et d'Echmounazar II, et établit sans conteste possible l'existence de leur dynastie sous les Achéménides, au VIe siècle avant notre ère, puisque, dans mon mémoire «Sur les rois phéniciens de Sidon», j'ai démontré l'impossibilité de l'inscrire sur la liste de ces dynasties aux IVe ou Ve siècles.

Docteur Jules Rouvier,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS
DE KHAMISSA, LAMBÈSE, TÉBESSA
ET TIMGAD,

PAR M. JÉRÔME CARCOPINO,
Membre de l'École française de Rome.

Les inscriptions suivantes ont été découvertes en Algérie au cours de l'année 1904. Les copies ou les estampages en ont été transmis à M. Cagnat, qui a bien voulu me charger de les publier ici.

1. **Thubursicum Numidarum** (*Khamissa*). — D'après un estampage de M. Joly. Hauteur des lettres : 0 m. 07.

I M P C A*esari*
DIVI NERV*ae fil*
NERVAE T*raiano*

Imp(eratori) Ca[esari] Divi Nerv[ae fil(io)] Nervae T[rajano].....

Voir, à Khamissa, l'inscription suivante et une autre inscription en l'honneur de Trajan [1].

2. **Thubursicum Numidarum** (*Khamissa*). — Sur le vieux forum; d'après deux copies de M. Joly. Hauteur des lettres : 0 m. 11, 0 m. 07 et 0 m. 05.

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 4875.

Digitized by Google

PREMIÈRE COPIE.

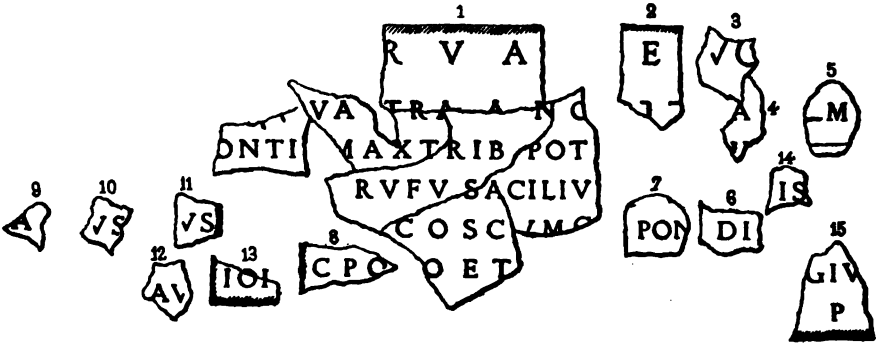

DEUXIÈME COPIE.

Ce qui, à la confrontation des deux copies, apparaît d'abord, c'est l'amorce du nom de Trajan, *n*ERVA TRA*i*ANO, et les lettres ERVAE. La première restitution à laquelle on songe est celle du nom de l'empereur Trajan [*divi*] *Nervae* [*fili*]. Mais si l'on prend garde, d'une part, que sur la copie la plus soignée, et partant la plus digne de foi, la ligne de NERVAE est surmontée d'un pointillé indiquant qu'elle commence l'inscription, et que, d'autre part, les caractères du mot NERVAE sont de trop grande dimension pour qu'on puisse inscrire sur la même ligne les mots *imp. caes. divi*, cette restitution semble impossible. Nous sommes bien plutôt en présence d'une dédicace à *mi*NERVAE *aug.*, dont on rencontre en Afrique plusieurs exemples[1]. D'ailleurs la copie n° 2

[1] *Corp. inscr. lat.*, t VIII n°s 1472, 1545, 2647.

Digitized by Google

nous a conservé, dans son fragment 2, l'amorce de l'M de *Minervae*.

La dédicace a été faite sous le règne de Trajan : *imp. caes. n*ERVA TRA*i*ANO, par un personnage dont la pierre ne nous a gardé qu'une très petite partie des dénominations. Il est à remarquer, en effet, que le cognomen *Rufus* précède le gentilice *Acilius*, ce qui est contraire aux lois épigraphiques, si de pareilles interversions se rencontrent parfois dans les textes littéraires. Nous sommes donc forcés de conclure que la ligne 4 du fragment 1 de nos deux copies ne contient que deux appellations entre autres d'un nom polyonymique. Ce . . . Rufus Acilius, dont la mention vient après celle de l'empereur, était probablement proconsul d'Afrique. Il est naturel, en effet qu'à *Thubursicum Numidarum*, ville de la Numidie proconsulaire, ce soit ce haut fonctionnaire qui fasse les dédicaces aux divinités, et, selon toute vraisemblance, nous devons lire *pro*COS à la ligne 5 du fragment 1 de la première copie. Après CVM venaient, énumérés, les différents dédicants auxiliaires dont les noms mis à l'ablatif étaient reliés par la conjonction ET très nettement marquée à la dernière ligne du fragment 1 de la première copie.

Est-il possible de retrouver quelques-uns des noms qui composaient la polyonymie du proconsul? Est-il possible de reconstituer les noms des dédicants secondaires? — En ce qui concerne ces derniers, l'identité de l'un d'eux au moins nous est révélée par les fragments des copies : c'est un certain C PO*m*PON*ius*; la copie 1, fr. 8, donne C PO, et la copie 2, fr. 3, donne C P; les deux copies (fr. 7 et fr. 5) donnent PON. Or, dans un fragment d'inscription retrouvé à Khamissa lors des mêmes fouilles, et que nous publions ci-après, on ne peut pas ne pas être frappé de la présence du début de ce même nom à la fin de la ligne 3 du fr. *d*, en même temps que de la présence à la ligne 2 d'une partie de nom polyonymique. Ce fragment appartient également à une dédicace, comme il appert de la différence de dimensions des lettres. Pourquoi ne pas admettre que ces deux dédicaces ont eu les mêmes personnages pour auteurs? Dans ce cas, nous pouvons proposer la lecture suivante :

Digitized by Google

M i N E R V A E a V G sacr.
imp. caes. nERVA TRAiANO Aug gerM dac.
opt. pONTif. MAX TRIB POT .....II cos ... p. p
RVFVS ACILIVs coelius sparsus pon.....
.....proCOS CVM C.....
.....desig. sodali titiO ET C POmPONio.....

M[i]nervae [A]ug(ustae) [sacr(um) Imp(eratore) Caes(are) N]erva Tra[i]ano A[ug(usto) Ger]m(anico) [Dac(ico) Opt(imo), p]ont[if(ice)] max(imo), trib(unicia) pot(estate).....II, [co(n)s(ule)....., p(atre) p(atriae)].....
Rufus Acilius[s Coelius Sparsus Pon.....pro]cos cum C.....
..... [desig(nato) sodalis Titi]o et C(aio) Po[m]pon[io].....

Il nous a d'ailleurs été impossible de savoir le véritable nom du proconsul dont il est question ici; et nous n'avons pas pu davantage compléter le nom de C. Pomponius. On trouve bien dans les inscriptions des frères Arvales, à l'année 120 [1], un consul suffect du nom de Pomponius Marcellus qui, par conséquent, aurait pu être légat du proconsul d'Afrique aux environs de 110. Mais ce Pomponius Marcellus est prénommé Q(uintus). Le nôtre est prénommé C(aius) sur tous les fragments. Ils font donc deux personnages distincts. Et tout ce que nous pouvons tirer de notre inscription au point de vue historique, c'est une preuve de plus de l'importance du règne de Trajan dans l'histoire de Thubursicum Numidarum.

3. **Thubursicum Numidarum** (*Khamissa*).—Quatre fragments; d'après un estampage de M. Joly; hauteur des lettres : 0 m. 065 et 0 m. 05.

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 2080, l. 56.

Nous sommes en présence d'une dédicace faite soit à un empereur, soit à une divinité, sous le règne d'un empereur dont le fragment *a* contient vraisemblablement le prénom *iMp*. La première ligne des fragments *c* et *d* contient un nombre XV qui, sans doute, est celui des puissances tribuniciennes et la mention IMP des salutations impériales. Viennent ensuite les noms des dédicants, et entre autres le proconsul d'Afrique .....*Rufus Acilius Coelius Sparsus Pon*..... et *C(aius) Pomp[onius]*[1]. L'inscription a été gravée *d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica)*. Comme les personnages de notre inscription sont les mêmes que ceux des fragments précédents, l'empereur dont il est ici question est encore l'empereur Trajan.

4. Thubursicum Numidarum (*Khamissa*). — D'après un estampage de M. Joly. Hauteur des lettres : 0 m. 05.

DIVO GORDIANO
*a*VO AVG N
L·AE''VS LF [redacted]OM
I I I A [redacted]LIS[redacted]

Divo Gordiano [a]vo Aug(usti) n(ostri) L(ucius)
Ae[li]us [L(ucii) f(ilius)].....

Cette inscription dédiée à Gordien, aïeul de l'empereur régnant, honore donc la mémoire de Gordien Ier, proclamé *Divus* au mois d'avril 238, et a été gravée sous le règne de son petit-fils Gordien III proclamé Auguste au mois de juillet de la même année[2]. La fin de la ligne 3 et la ligne 4 qui doivent mentionner les titres de L. Aelius sont trop mutilées pour autoriser les conjectures.

5. Thubursicum Numidarum (*Khamissa*). — D'après un estampage de M. Joly.

(1) Cf. l'inscription précédente.
(2) Cf. Cagnat et Goyau, *Chronologie de l'Empire romain*, p. 284-285.

Digitized by Google

IMP CAES ALERI
VS DIOCLESSI
ANO PIO FELICI
AVG

Imp(eratori) Caes(ari) [C(aio) V]alerius Dioclessiano Pio Felici Aug(usto).

Le lapicide a commis deux fautes : il a écrit *Diocletianus* par SSI au lieu de TI et il a intercalé un nominatif, *v*ALERIVS, dans une dédicace au datif. La grammaire, dans les inscriptions d'Afrique en l'honneur de Dioclétien, a été particulièrement maltraitée [1].

6. Thubursicum Numidarum (*Khamissa*). — Trois fragments; d'après la copie de M. Joly.

1.	2.	3.
SA	M	VSLIC
AVG PIO	MEDE	RIIVSST
C·Q AR	MERITO	NICOS
A TO		ERI

Le fragment 1 renferme les débris du nom d'un empereur *cae*SA*ri* AVG*usto* PIO. La dernière ligne du fragment 2 est évidemment formée par la fin du mot *m*ERITO. Peut-être faut-il lire à la 2e ligne du fragment 3 : *fie*RI IVSST?

7. Thubursicum Numidarum (*Khamissa*). — Lettres de la bonne époque. Hauteur des lettres : l. 1 et 2, 0 m. 06; l. 3 et 4, 0 m. 05; l. 5 et suiv., 0 m. 07.

[1] Cf. notamment *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, nos 10071, 10135.

Digitized by Google

P POSTVMIO *p ? fil*
ROMVLO III *i viro viar*
CVRANDAR *trib. mil.*
LEG ✦ XVI FLAVI *ae quaest*
PROVINCIAE .....
TRIB ✦ PLEBIS D *esignato*
A ✦ THVBVRSICI *t a n i s*
PRIMO LATO C *lavo exor*
NATO

P(ublio) Postumio [P(ublii) fil(io)]? Romulo III[I viro viar(um)] curandar(um), [trib(uno) mil(itum)] leg(ionis) XVI Flavi[ae quaest(ori)] provinciae....., trib(uno) plebis d[esign(ato)], a Thubursici[tanis] primo lato c[lavo exor]nato.....

Début d'un cursus direct relatif à un personnage de l'ordre sénatorial, *P(ublius) Postumius Romulus*, par ailleurs inconnu. Parmi les inscriptions de Thubursicum Numidarum, il en est bien une qui mentionne un flamen perpetuus du nom de *L(ucius) Postumius P(ublii) fil(ius) Papir(ia tribu) Flaminalis* et à laquelle l'indication de la tribu semble assigner une date antérieure au IIIe siècle. Malheureusement, rien ne nous assure que ce L(ucius) Postumius Flaminalis, fils d'un P(ublius), soit un fils ou même un parent de P(ublius) Postumius Romulus.

L. 4. — La légion XVI Flavia a été constituée par Vespasien pour remplacer la légion XVI Gallica que son dévouement à la cause de Vitellius avait fait dissoudre [1]. Notre inscription est donc postérieure à 70. Comme, d'autre part, les lettres de l'inscription sont d'une belle époque, nous ne pouvons faire descendre P. Postumius Romulus plus tard que le IIe siècle.

L. 5. — Il est impossible de restituer avec certitude le nom de la province sénatoriale où Postumius Romulus a rempli ses fonctions de questeur.

L. 7. — La forme *Thubursicitani* se rencontre dans les inscriptions concurremment avec la forme *Thubursicenses* [2].

(1) Dion, LV, 24.
(2) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 4875.

Digitized by Google

L. 8 et 9. — Comment interpréter les mots *primo lato clavo?* Sans doute faut-il comprendre que Postumius Romulus a été le premier des Thubursicitans à recevoir le laticlave, c'est-à-dire à entrer au Sénat romain.

8. Thubursicum Numidarum (*Khamissa*). — Copie de M. Joly.

L ▾ C 1.
PAP*ir*
TAL*i*
TIS F
II VI*ro flam* 5.
PERP *quinq*
PR↓AE
MOC
INCV
IVS ↓ A *ob* 10.
MERITA

L(ucio) C..... Pap[ir(ia tribu)]..... tal[i]..... tis f(ilio).....
II vi[ro flam(ini)] perp(etuo) [quinqu(ennali)].....

La ligne 5 dont la restitution est évidente donne à peu près la longueur des lignes. Le gentilice du personnage, à la ligne 1, manque. Peut-être était-ce un Claudius? La lecture *C[laudio]* est celle dont les dimensions cadrent le mieux avec le nombre de lettres à restituer; et le nom n'est pas inconnu à Thubursicum Numidarum[1]. Les lignes 3 et 4 renfermaient la fin du cognomen et la filiation du personnage. La ligne 2 prouve que cette inscription doit s'ajouter au nombre de celles qui inscrivent les citoyens de Thubursicum parmi les membres de la tribu Papiria[2].

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 4955.
[2] Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 4886, 4887.

Digitized by Google

9. Thubursicum Numidarum (*Khamissa*). — D'après un estampage de M. Joly.

SALLVSTIAE 1.
NOBILI FLAM
PERP
CVRIALES
OB MERIIA 5.
EIVS *aere*
CON *lato fec*
*er*VNT·····N
EISVI D*d*

Sallustiae Nobili flam(inicae) perp(etuae) curiales ob meri[t]a ejus [aere] c[onlato fecer]unt ..... d(e)[d(icaverunt)].

L. 8 et 9. — Après *fecerunt* et avant *d(e)[d(icaverunt)]*, la pierre ne présente distinctement qu'un N.

Sallustia Nobilis est inconnue par ailleurs.

Les inscriptions dédiées par les curiales sont fréquentes en Afrique[1].

10. Thubursicum Numidarum (*Khamissa*). — Copie de M. Joly.

IV
*thub*VRSI*citani?*
BVS+DFI
TMQV
NATV
Λ

[1] Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 72, 3298, 3302, etc.

Digitized by Google

11.-12. Thubursicum Numidarum (*Khamissa*).

11. Copie de M. Joly.

Q
RA
T

PLV
A E F
A E
DIV

12. Copie de M. Joly.

R
RI
GEM
EBELC

CL
O R
E C
VIA
VIN S

13. Castra Lambaesitana (*Camp de Lambèse*). — Estampage de M. Courmontagne. Hauteur des lettres : 0 m. 06 pour la ligne 1, et 0 m. 035 pour les lignes suivantes.

I · O · M
CONSERVA
TORI AVGG
G N N N L M
IVS SEVERVS
TRIB MILIT
LEG III AVG V·S·

J(ovi) O(ptimo) M(aximo) conservatori (trium) Aug(ustorum) n(ostrorum) L(ucius) Maius Severus trib(unus) milit(um) leg(ionis) III Aug(ustae) v(otum) s(olvit).

L. 3 et 4. — L'ex-voto a été exécuté *Auggg. nnn.*, sous trois Augustes, c'est-à-dire entre 209 et 211, années pendant lesquelles Septime Sévère et ses deux fils étaient tous les trois associés à l'Empire. Il est à noter que deux G et deux N ont été martelés après coup. Or, officiellement, il n'y a jamais eu qu'un seul des trois Augustes, Géta, dont le nom ait été proscrit des monuments. Si donc on a aussi effacé celui de Caracalla, c'est qu'on a voulu faire servir l'ex-voto ultérieurement, et que, dans la suite, la protection de Jupiter a été appelée sur un empereur ayant régné seul : Élagabal ou plutôt Alexandre Sévère.

Cette inscription, placée dans le camp, prouve que Jupiter jouissait, dans l'armée d'Afrique, d'un culte officiel ; elle n'est point la

Digitized by Google

seule, du reste, et on connaissait déjà celle qu'avait fait graver, non loin du prætorium, le primipile Ti. Claudius Vitalis[1].

14. Castra Lambaesitana (*Camp de Lambèse*). — Estampage de M. Courmontagne. Lettres de o m. o36.

*deo invict*O M I H R A E

pro salute c I V L I V E R I M*a*

*ximi aug no*BILISSIMI CAES

[*Deo invict*]*o Mithrae* [*pro salute C*(*aii*)] *Juli Veri M*[*aximi Aug*(*usti*) *no*]*bilissimi Caes*(*aris*).

Cette inscription gravée pour le salut de *C. Julius Verus Maximus Augustus nobilissimus Caesar* date donc du règne de Maximin, son père (235-238). Elle grossit le nombre des inscriptions consacrées à Mithra par des officiers ou sous-officiers de l'armée d'Afrique[2]. Elle serait très importante et prouverait contrairement à l'opinion de M. von Domaszewski[3] et de M. Cumont[4], que le culte de Mithra a eu une place officielle dans l'armée romaine dès la première moitié du IIIe siècle, si elle avait été faite exprès pour un autel du camp de Lambèse. Mais tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle y a été trouvée, et la pierre a pu y être apportée comme moellon.

15. Castra Lambaesitana (*Camp de Lambèse*). — Fragment de *scola*, près du prætorium; d'après une copie de M. Cagnat et l'es-

(1) Cf. *Bull. arch. du Comité des travaux historiques*, année 1904, p. 198.

(2) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, nos 2675, 2676, 2483, 18025. Cf. sur ces points Cagnat, *Armée rom. d'Afr.*, p. 423.

(3) Von Domaszewski, *Die Religion des Römischen Heeres* dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, année 1895, vol. XIV, p. 66.

(4) Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, Bruxelles, 1899, t. I, p. 280, n. 2.

Digitized by Google

tampage de M. Courmontagne. Hauteur des lettres : 0 m. 06, 0 m. 04.

C A S T R O R*um* 1.
*ex largis*S I M I S S T I P*endiis*
D II CAECIL VR
VM LEG III AVG P
A HABERE ET SC 5.
VLIS IS II N DA

La différence de hauteur des lettres permet de discerner dans le fragment les deux parties d'une inscription dédicatoire. La première ligne porte visibles encore les traces du mot CASTROR*um*. Il est donc naturel de penser que la dédicace s'adresse à *Julia Augusta mater castrorum*, et vraisemblablement aussi à son mari et à son fils Septime Sévère et Caracalla.

En second lieu, cette inscription qui a été faite par des militaires de la légion IIIe Auguste, ainsi que nous l'apprend la ligne 4, se termine par l'indication d'une somme d'argent à verser :

*sing*VLIS IS II N DA*re*

N'est-il pas, dès lors, évident que ce fragment appartient aux statuts d'un des collèges militaires qui se sont constitués à Lambèse sous le règne de Septime Sévère[1]? Toute la question est de savoir s'il nous révèle des statuts nouveaux, ou s'il appartient à des statuts que des découvertes épigraphiques antérieures nous aient déjà fait connaître partiellement.

Parmi les règlements élaborés par les sociétés de secours mutuels de sous-officiers de la légion qui sont parvenus jusqu'à nous, il en est un dont nous ne possédons que la partie gauche et que les éditeurs du *Corpus* ont complété par comparaison avec les règlements analogues moins mutilés. C'est celui qui figure sous le n° 2553 du tome VIII et qui fut rédigé par les *optiones valet*[*udinarii*], les *pequari*, le *librarius et discentes capsarior*[*um*].

(1) Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, nos 2552, 2553, 2554 et 2557.

Digitized by Google

IMP ↓ CAESS ↓ L ↓ SEPTIMIO *severo pio pertinaci aug. et m*
AVRELIO ↓ ANTONINO P*io aug et l. septimio getae caes*
ET IVLIAE AVG MATRI AVG [G↓] ET *castrorum dedicante q. anicio*
FAVSTO COS AMPL EX LARGI*ssimis stipendiis quae in*
EOS CONFERVNT FECERVNT OPTIONES VALET*udinari*.....
PEQVARI LIBRARIVS ET DISCENTES CAPSARIO*rum*..... *ob quam sol*
LEMNITATEM DECREVERVNT VNIVERSI ARCA *V t fiat ex qua veterani qui ex*
EODEM COLLEGIO DIMITTENTVR ANVLARI N SING*ulis accipiant kal ian iis*... *mil n*
ITEM DISCENTIB PROPORT SCAMNARI SVI IS ∞ N̄ *sua die quaestor adnumerare cur.*

Il est séduisant de supposer que les six lignes de notre fragment s'adaptent aux lignes 3-8 de l'inscription déjà publiée. A vrai dire, on peut faire valoir contre cette hypothèse une objection grave. Il paraît, en effet, malaisé de faire coïncider la ligne 5 de notre fragment avec la ligne 7 de l'inscription, car si l'on rattache le mot *arca* de l'inscription au mot *habere* du fragment, c'est un accusatif et par conséquent *arca*M qu'on est forcé d'avoir. Or la dernière lettre que les éditeurs du *Corpus* aient vue sur la pierre est un V brisé, et la première lettre que porte notre fragment est un A, aussi bien d'après la copie de M. Cagnat que d'après l'estampage de M. Courmontagne. Comment concilier le témoignage de la pierre avec les exigences grammaticales du texte? Peut-être, dans l'inscription, les 2 branches du V n'étaient-elles pas aussi nettes que le marquent les éditeurs du *Corpus?* Peut-être aussi, dans notre fragment, le trait intérieur de l'A n'est-il qu'un défaut de la pierre, ou même une erreur du lapicide[1]? En rapprochant la branche gauche du V et les deux jambages de l'A, ne peut-on alors rétablir une M? Sur tous les autres points, et à toutes les autres lignes, fragment et inscription se rejoignent facilement, et nous nous croyons autorisé à compléter ainsi les statuts du collège :

IMPP ↓ CAESS ↓ L ↓ SEPTIMIO *severo pio pertinaci aug. et m.*
AVRELIO ↓ ANTONINO P*io aug et l. septimio getae caes*
ET IVLIAE AVG MATRI AVG [G↓] ET CASTROR*um dedic. q. anicio*
FAVSTO COS AMPL EX LARGIS*s*SIMIS STIP*endiis quae in*
EOS CONFERVNT FECERVNT OPTIONES VALET*u*D II CAECIL VR*banus*.....
PEQVARI LIBRARIVS ET DISCENTES CAPSARIO*r*VM LEG III AVG P *v. ob quam sol*
LEMNITATEM DECREVERVNT VNIVERSI ARCAM HABERE ET SC*dalibus qui ex*
EODEM COLLEGIO DIMITTENTVR ANVLARI N̄ SINGVLIS IS II N̄ DA*re kal ian*
ITEM DISCENTIB PRO PORT SCAMNARI SVI IS ∞ N̄ *sua die quaestor adnumerare cur.*

[1] Les inscriptions concernant les collèges militaires de Lambèse renferment

Digitized by Google

Imp(eratoribus) Caes(aribus) L(ucio) Septimio [Severo Pio Pertinaci Aug(usto) et M(arco)] Aurelio Antonino P[io Aug(usto) et L(ucio) Septimio Getae Caes(ari)] et Juliae Aug(ustae) matri Aug(ustorum) et castror[um, dedi c(ante) Q(uinto) Anicio] Fausto co(n)s(ule) ampl(issimo), ex largi[s]simis stip[endiis quae in] eos conferunt fecerunt optiones valet[u]d(inarii) II Caecil(ius) Ur[banus....,] pequari, librarius et discentes capsario[r]um leg(ionis) III Aug(ustae) P(iae) [V(indicis), ob quam sol]lemnitatem decreverunt universi arca[m] habere et s[odalibus qui ex] eodem collegio dimittentur anulari n(omine) singulis s(estertium) duo milia n(ummorum) da[re kal(endis) Jan(uariis); item discentib(us) pro port(ione) scamnari sui s(estertios) mille n(ummos) [sua die quaestor adnumerare curabit].

L. 5. — Une inscription découverte au camp de Lambèse antérieurement mentionne Caecilius Urbanus comme *opt(io) val(etudinarii)*[1]. Cette inscription est datée du règne des trois Augustes, c'est-à-dire de la période qui s'étend entre 209 et 211 et pendant laquelle Septime Sévère, Caracalla et Géta furent associés à l'empire. Or notre inscription, dédiée par Q. Anicius Faustus, ne peut être postérieure à l'année 201, qui est la dernière du gouvernement de ce proconsul[2]. Il est donc resté assez longtemps *optio valetudinarii*. L'inscription de 198-201, complétée par notre fragment, tranche en faveur de la pluralité la controverse qui s'était élevée sur le nombre des *optiones valetudinarii*[3].

L. 8. — La restitution *s[odalibus]* est amorcée par la boucle d'un O visible sur la pierre et justifiée par la définition juridique des sodales : « *sodales sunt qui ejusdem collegii sunt* »[4].

L. 9. — Les compléments apportés par notre fragment élucident le sens des mots *pro portione scamnari*. Quand l'inscription était incomplète, il était permis de supposer, bien que le chiffre précis de mille sesterces semblât déjà écarter l'hypothèse d'un anularium

parfois des lapsus du lapicide. Cf. notamment *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 2557 : *pro felicitate et incolumitatem.*

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 2563.

(2) Cf. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. I, p. 406 et suivantes.

(3) Marquardt (*Organisation militaire*, p. 300, n. 10) croit à leur pluralité. Au contraire, M. Cagnat (*Armée rom. d'Afr.*, p. 185) suppose qu'il n'y a qu'un *optio valetudinarii*.

(4) *Dig.*, 47, 22, 4.

Digitized by Google

mobile, qu'il s'agissait d'une proportionnalité gradnée sur un scamnarium variable [1]. Nous devons comprendre maintenant que si l'anularium des associés *titulaires*, pourrait-on dire, est de 2,000 sesterces et l'*anularium* des *discentes* seulement de 1,000 sesterces, cette différence s'explique par la différence des cotisations d'entrée et proportionnellement à elle : *pro portione scamnari*. En d'autres termes, les versements des *discentes* étaient moitié moindres que ceux des *sodales*.

16. **Castra Lambaesitana** (*Camp de Lambèse*). — Estampages de M. Courmontagne; hauteur des lettres : 0 m. 025 jusqu'à la ligne 8; puis 0 m. 01.

p r o F E L I C I T A T *e* E T I N C O L V M I T A T *e*
s E C V L I D O M I N N N N A G G G
s e P T I M I S E V E R I P I I P E R T I N A G
e t M A V R E L A N T O N A V G *n. fil*
f e l. A R B R I G E R M A X A G G
e t I V L I A E A G M A R A G [N] C A S
t V B L E G I I I A G P · V · Q · N S V B
a N T O N I V S P R O C V L O P Q G R A N I V S C R I S P I N V S
v A L E R I V S F E L I X P R Q F A B I V S D O N A T
E L I V S F A V S T V S

[*Pr(o)*] *felicitat*[*e*] *et incolumitat*[*e s*]*eculi domin(orum trium) n(ostrorum) Aug(ustorum)* [*Se*]*ptimi Severi Pii Pertin(acis) Aug(usti)* [*et*] *M(arci) Aurel(i) Anton(ini) Aug(usti)* [*n(ostri) fil(i) Fel(icis)*] *Ar(abici) Bri(tannici) Germ(anici) Max(imi) Aug(ustorum)* [*et*] *Juliae Aug(ustae) matr(is) Aug(usti) n(ostri) cas(trorumque)* [*t*]*ub(icines) leg(ionis) III Aug(ustae) P(iae) v(indicis) q(uorum) n(omina) sub(jecta sunt)* : [*A*]*ntonius Procul(us) op(tio)*, [*V*]*alerius Felix pr(incipalis)*, *Q(uintus) Granius Crispinus*, *Q(uintus) Fabius Donat(us)*, *Elius Faustus*.....

Cette inscription a été gravée entre 209 et 211, puisqu'elle est dédiée aux trois Augustes. Ultérieurement, le nom de Géta fut mar-

[1] Cf. Cagnat, *Armée rom. d'Afr.*, p. 471.

Digitized by Google

telé et remplacé par un allongement de la titulature de Caracalla qui porte sur notre inscription des épithètes qui ne lui furent décernées qu'après la mort de Septime Sévère : *Ar(abicus)* en 211, *Germ(anicus) Max(imus)* en 213.

Granius Crispinus, Fabius Donatus sont inconnus à Lambèse. On a découvert dans la nécropole de Lambèse la tombe d'un *M(arcus) Antonius Proculus vet(eranus)* [1] et les tombes d'autres membres de sa famille [2]; mais on ne peut affirmer qu'il ait quelque rapport avec notre option. Les Valerius Felix sont si nombreux tant au camp qu'à la ville, qu'il est impossible d'identifier le nôtre avec l'un d'eux [3]. Un C. Aelius [4] Faustus est mentionné comme *beneficiarius* du tribun laticlave; sa fonction nous interdit de l'assimiler au nôtre.

C'est, en effet, de *tubicines* qu'il est question dans notre inscription; les lacunes de la pierre ne laissent pas de marge à une autre restitution que [*t*]*ub(icines)*, et celle-ci est confirmée par la disposition même des noms des dédicants. C'est un *optio* qui ouvre la liste; or les chefs de musique portaient le titre d'*optio* [5], et, dans l'inscription gravée par le collège des *cornicines*, c'est l'*optio* L. Clodius Secundus qui est en tête de l'énumération des membres [6].

Si l'on songe que l'inscription des *cornicines* a été gravée également sous le règne des trois Augustes, qu'elle débute par la même formule, qu'elle est disposée de la même manière que la nôtre, il est vraisemblable d'admettre que les *tubicines* avaient formé, eux aussi, un collège, et que nous sommes en présence du début de ce que nous pourrions appeler l'acte constitutif de la société : au-dessous des noms des membres de la société, comme au-dessous des noms des *cornicines*, venait sans doute le texte des statuts qui la régissaient.

17. Castra Lambaesitana (*Camp de Lambèse*). — Porte orien-

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 3036.
(2) Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 3035, 3402, 3407, 4023.
(3) Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 2554 *d*, 21; 2564, 25; 3255, 3257, etc.
(4) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 2551.
(5) Cf. Cagnat, *op. cit.*, p. 218.
(6) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 2557.

Digitized by Google

tale du camp; copie de M. Cagnat; hauteur des lettres : 0 m. 10.

TIL 1.
PATI
F
OST
I A 5.

Une restitution est impossible. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'inscription contenait un nom martelé à la place duquel on a inscrit d'autres lettres.

18. **Castra Lambaesitana** (*Camp de Lambèse*). — Dans le camp, mais assez loin des thermes; copie de M. Cagnat; hauteur des lettres : 0 m. 10.

IMP CAESAR M
THERM

Imp(erator) Caesar M(arcus)..... therm(ae)?....

Bien que la pierre ait été trouvée loin des thermes, il semble bien qu'il soit question ici et d'eux et de l'empereur sous le règne duquel il y fut travaillé. Malheureusement, on ne sait s'il s'agit de leur construction ou simplement de réparations ou d'embellissements; au surplus, le prénom M(arcus) a été porté successivement par Marc-Aurèle, Commode, Caracalla, Macrin, Élagabal et Sévère Alexandre, si bien que l'histoire du camp de Lambèse n'a rien à tirer de cette inscription mutilée.

19. **Castra Lambaesitana** (*Camp de Lambèse*). — Près du pretorium. Estampage de M. Courmontagne.

A VNO
AS AEMI
*liano e*T BASSO
*consul*IBVS

...a uno...as Aemi[liano e]t Basso [consul]ibus.

Digitized by Google

Le consulat d'Æmilianus et Bassus est de l'année 259[1].

20. Castra Lambaesitana (*Camp de Lambèse*). — Dans le bastion Nord-Est du camp; d'après les estampages de M. Courmontagne; trois fragments; hauteur des lettres : 0 m. 012.

I

*c ner*VLLIVS S[illegible] *cirt*		
*m au*RELIVS FATALIS THEV		
*m. iu*LIVS QVINTVLVS CIRT	C	
*m. ci*NGONIVS VERVS CIRT	C	
*m. fl*AVIVS VRBANVS CAST	I	5.
*c*OH VII	T	
*tib cla*VDIVS CASTVS CIRT	C	
*q. me*MMIVS AVITVS CAST		
*c. att*IVS ROGATVS CAST		
*q. cer*ELLIVS SILVANVS CAST		10.
*m. ca*TIVS FAVSTINVS CIR*t*		
*e. ser*TORIVS VICTOR KART		
*n. mu*NATIVS MESSOR CAS*t*		
*c. iuli*VS SILIQVARIVS *Cirt*		
*e. iuli*VS HONORATVS *cirt*		15.
*m. gra*NIVS CLEMEN*s cast*		
*m. cass*IVS RVFV*s* [redacted]		
*e. aufi*DIVS [illegible] *leus*[redacted]		

I. — [*C(aius) Ner*]*ellius S*[*eranus Cirt(a)*], [*M(arcus) Aur*]*elius Fatalis Theo(este)*, [*M(arcus) Iu*]*lius Quintulus Cirt(a)*, [*M(arcus) Ci*]*gonius Verus Cirt(a)*, [*M(arcus) Fl*]*avius Urbanus Cast(ris)*. — *C*]*oh(ors) VII. Tib(erius) Cla*]*udius Castus Cirt(a)*, [*Q(uintus) Mem*]*mius Avitus Cast(ris)*, [*C(aius) Att*]*ius Rogatus Cast(ris)*, [*Q(uintus) Cer*]*ellius Silvanus Cast(ris)*, [*M(arcus) Cai*]*tius Faustinus C*[*irt(a)*, *C(aius) Ser*]*torius Victor Kart(hagine)*, [*M(arcus) Mu*]*natius Messor Ca*[*st(ris)*, *C(aius) Iuli*]*us Siliquarius C*[*irt(a)*, *C(aius) Iuli*]*us Honoratus* [*Cirt(a)*, *M(arcus) Gra*]*nius Clemen*[*s Cast(ris)*, *M(arcus) Cass*]*ius Rufu*[*s*, ...(*aius*) *Aufi*]*dius Fa*[*rsuleus?*]. . . . .

[1] Klein, *Fasti cons.*, p. 108.

Digitized by Google

II

*m. numi*LIVS GEMEL*lus cast* 1
*m. m*ARIVS FELIX *cirt*
*m. q*VINTIVS SERVILIVS B*ulla*
c. GELLIVS MARTIALIS C*ilio*
t. FLAVIVS SATVRNINVS C*ast* 5.
l LATINIVS S*ilvanus kart*

II. — [*M(arcus) Numis*]*ius* [*Gemellus Cast(ris)*, *M(arcus) M*]*arius? Felix* [*Cirt(a)*, *M(arcus) Q*]*uintius Servilius* [*Bulla*, *C(aius)*] *Gellius Martialis C*[*ilio*, *T(itus)*] *Flavius Saturninus C*[*ast(ris)*, *L(ucius L*]*atinius* [*Silvanus Kart(hagine)*].

III

*q. aure*LIVS RVFVS *cast* 1.
*c. vini*CIVS DONATVS *cast*
*c. vit*ALIS CAPITO *had*
*c. iuli*VS ARABVS *cuic*
*c. gem*INIVS SATVRNIN*us cirt* 5.
*m. ati*NIVS FELIX *tham*
*p. public*IVS ORESTIN C*ast cor. tr*
*e. petroni*VS MANGA*la cuic*

III. — [*Q(uintus) Aure*]*lius Rufus* [*Cast(ris)*, *C(aius) Vini*]*cius Donatus* [*Cast(ris)*, *C(aius) Vit*]*alis Capito* [*Had(rumeto)*, *C(aius) Jul*]*ius Arabus* [*Cuic(ulo)*, *C(aius) Gemi*]*nius Saturnin*[*us Cirt(a)*, *M(arcus) Atin*]*ius Felix* [*Tham(ugadi)*, *P(ublius) Public*]*ius Orestin(us) C*[*ast(ris) cor(nicularius) tr(ibuni)*, *C(aius) Petroniu*]*s Man*[*gala Cuic(ulo)*].

Ces trois fragments appartiennent à une liste de militaires de la légion, et les noms qu'ils renferment peuvent être restitués avec certitude. Nous les retrouvons, en effet, groupés suivant un ordre identique dans une inscription antérieurement découverte à Lambèse et qui figure au tome VIII du *Corpus*, sous le n° 18068. Les noms du fragment I occupent les lignes 2-19 de la première colonne

Digitized by Google

de cette inscription; les noms du fragment III, les lignes 27-34; les noms du fragment II, les lignes 19-24 de la seconde colonne. A constater cette coïncidence, on pouvait d'abord se demander si M. Courmontagne n'avait pas découvert une seconde fois quelques-uns des morceaux d'une inscription déjà connue et publiée. Mais un examen comparatif des deux textes a vite fait de démontrer leur indépendance. Non seulement ils n'offrent pas leurs lacunes aux mêmes endroits[1], mais ils ont été gravés suivant deux méthodes différentes; la liste déjà publiée a été dressée suivant un procédé économique. A côté de la cohorte et sur la même ligne, on mentionne un des soldats de cette cohorte; on lit, par exemple :

Coh(ors) VII. Tib(erius) Claudius Castus[2].

Dans nos fragments, au contraire, le lapicide a été moins parcimonieux, et la mention de la cohorte occupe une ligne à elle seule :

[*C*]*oh(ors)* $\overline{VII}$
[*Tib(erius) Cla*]*udius Castus*[3].

Il faut donc conclure que la même liste de légionnaires a bien été dressée à deux exemplaires.

L'ancien exemplaire, précédé d'une dédicace à la famille impériale est daté du gouvernement d'Anicius Faustus par les vétérans de la légion, libérés en 198 et entrés au service sous le consulat de Cn. Claudius Severus et de Tib. Claudius Pompeius, tous deux consuls pour la deuxième fois, c'est-à-dire en 173. Nos fragments, gravés par les soins des soldats de la classe 173, comme nous dirions aujourd'hui, appartiennent à la même époque; et il est plus que probable que l'inscription dont ces fragments font partie datait également de l'année de la libération des légionnaires. La dédicace manquant cette fois tout entière, il est impossible d'affirmer d'une manière positive que cette inscription a été gravée aussi

(1) La liste ancienne contient tous les gentilices dont le fr. I de la liste récente ne renferme que quelques lettres. Réciproquement, dans le fr. I de notre inscription, à la ligne 10, on lit *Silvanus* en entier, tandis qu'à la ligne 11 de l'inscription publiée on lit *Silv*[*anus*].

(2) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 18068, col. 1, l. 7.

(3) Cf. fr. I, l. 6 et 7.

Digitized by Google

pour le salut de Septime Sévère, de Caracalla et de Julia Augusta; mais il est vraisemblable qu'à leur départ de la légion, les vétérans de 198, reconnaissants envers l'empereur africain, ont fixé deux fois sur la pierre et pour deux endroits différents du camp de Lambèse le même témoignage de gratitude.

Quoi qu'il en soit, les fragments nouveaux, restitués grâce à leur comparaison avec l'ancienne liste, éclairent celle-ci à leur tour. Non pas qu'ils nous aient révélé des militaires nouveaux, — il n'est pas un nom qui ne se rencontre déjà dans la liste publiée; les fragments I et III mentionnent des soldats des cohortes VI et VII, le fragment II mentionne des soldats de la cohorte X; — mais la cohorte VIII, qui n'est représentée que par quatre noms dans la liste ancienne, est totalement absente de nos fragments, et ce sont ces lacunes au même endroit dans les deux exemplaires qui empêchent de restituer les gentilices et cognomina amorcés par les prénoms *C(aius)*, *C(aius)*, [*L(ucius)*], *T(itus)* et *C(aius)*, des lignes 3-8, à la partie droite du fr. I. La liste publiée ne présente pas en effet une série identique de prénoms groupés dans cet ordre, et c'est aux absents qu'il faut les attribuer. Mais, si l'on ne peut dire que nos fragments complètent la liste mutilée, du moins est-il vrai qu'ils confirment presque partout les restitutions du *Corpus*, et qu'en deux ou trois cas ils en introduisent de nouvelles, intéressantes à signaler.

A la ligne 29 de la colonne I de la liste publiée, les éditeurs du *Corpus* restituent *C*[*u*]*pit*[*us*]. Leur restitution tombe devant le cognomen *Capito* parfaitement visible sur notre fragment III.

A la ligne 22 de la colonne II de la liste publiée, les éditeurs du *Corpus* restituent *Ge*||*tius* avec un point d'interrogation. Notre fr. II, l. 4, répond *C(aius) Gellius*.

Enfin, à la ligne 20 de la colonne II, le *Corpus* donne *M(arcus) Nurius Felix*. Notre fr. II, l. 2, donne . . . . . *arius Felix* avec un A très marqué. N'est-il pas évident qu'au lieu de *Nurius*, dont il n'y a pas d'exemple aux tables du tome VIII du *Corpus*, il faut lire [*M(arcus) M*]*arius Felix*. On a d'ailleurs retrouvé au cimetière de Lambèse la tombe d'un *M(arcus) Marius Felix vete(ranus)* [1].

21. Castra Lambaesitana (*Camp de Lambèse*). — Dans le

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 3192.

Digitized by Google

bastion Nord-Est du camp; d'après les estampages de M. Courmontagne; trois fragments. Hauteur des lettres : 0 m. 01.

I

VS.....		1.
HILAI.....		
AVIVS GERM		
IVLIVS FELIX		
NONIVS AMPLIATus		5.
OMVLLIVS LVCANVS		
ANIONIVS RESTVTVS		
C ARRIVS ROGATVS		
C BADIVS SATVRNINVS	THEv	
IVLIVS MAXIMVS	CAST	10.
SECVNDIVS PRIMVS	TVBV	
tANNONIVS SECVNDVS	CAST	
cAECILIVS ROMANVS	TIPASA	
cOH IIII M AVREL SEDATVS	FVRN	
IACIVS NAMPHAMO	CAST	15.
IVS PVDENS	CAST	
VS RVFVS	CAST	
VS VALENS	THEV	
TIVS VICTOR	THEV	
AESSOR	ASSVR	20.
FAVSTVS	THEV	
VS	CIRT	
	II	

I. — ...*us*..., ...*Hila*[*r*(*us*)]?..., [*Fl*]*avius Germ*[*an*(*us*)], [*J*]*ulius Felix*, ...*nonius Amplia*[*tus*], ...*omullius Lucanus*, ...*An*[*t*]*onius Restutus*, *C*(*aius*) *Arrius Rogatus*, [*C*(*aius*)] *Badius Saturninus Th*[*ev*(*este*)], .*Julius Maximus Cast*(*ris*), .*Secundius Primus Tubu*(*nis*), [*T*]*annonius Secundus Cast*(*ris*), [*C*]*aecilius Romanus Tipasa* — [*C*]*oh*(*ors*) *IIII* — *M*(*arcus*) *Aurel*(*ius*) *Sedatus Furn*(*i*), ...*iacius Namphamo Cast*(*ris*), ...*ius Pudens Cast*(*ris*), ...*us Rufus Cast*(*ris*), ...*us Valens Thev*(*este*), ...*tius Victor Thev*(*este*), ...*aessor Assur*(*ibus*), ...*Faustus Thev*(*este*), ...*us Cirt*(*a*).

Digitized by Google

II

M FVFICIVS.....
T FLAVIVS PRISCVS
M SILIVS VRBANVS
M AEMILIVS FELIX
C CERELLIVS DONATVS
C FAIANIVS FELIX
Q AEMILIVS SARNIAN
Q GEMINIVS CRESCENS
M SEIVS AELIANVS
C LVSATTVS TIRO
C ANNIVS SATVRNInus
C SITTIVS SATVRNINus
C MOTILIVS NEGOTIAN
C CAECILIVS CASTVs
C ATTIVS FABVLLIAN
T FLAVS RVSTICVS
C SITTIVS SILVANVS
C IVLIVS FAVSTVS
Q GLICIVS FABRICIVS
C IVLIVS MAXIMVS
T IVLIVS PAVLINVS
C CAE.....

II. — *M(arcus) Fuficius..., T(itus) Flavius Priscus, M(arcus) Silius Urbanus, M(arcus) Aemilius Felix, C(aius) Cerellius Donatus, C(aius) Faianius Felix, Q(uintus) Aemilius Sarnian(us), Q(uintus) Geminius Crescens, M(arcus) Seius Aelianus, C(aius) Lusattus Tiro, C(aius) Annius Saturni[nus], C(aius) Sittius Saturnin[us], C(aius) Motilius Negotian(us), C(aius) Caecilius Castu[s], C(aius) Attius Fabullian(us), T(itus) Flav[iu]s Rusticus, C(aius) Sittius Silvanus, C(aius) Julius Faustus, Q(uintus) Glicius Fabricius, C(aius) Julius Maximus, T(itus) Julius Paulinus, C(aius) Cae...*

Digitized by Google

III

....ƒELIX 1.
MAXIM CAST
ATVS THEV
DVS CAST
KART 5.
KART BV
CAST IM
ʼVIC

III. — ...[*Fe*]*lix*, ...[*M*]*axim*(*us*) *Cast*(*ris*), ...*atus Thev*(*este*), ...*dus Cast*(*ris*), ...*Kart*(*hagine*), ...*Kart*(*hagine*) *bu*(*ccinator*), ...*Cast*(*ris*) *im*(*munis*), ...[*C*]*uic*(*ulo*)?

Fr. II, l. 16. — Flaus est évidemment une erreur du lapicide pour Flavius.

Ces fragments, comme les précédents, appartenaient à une liste de légionnaires ou anciens légionnaires, groupés par cohorte, et désignés chacun par son prénom, son nom, son surnom, le nom de son lieu d'origine et parfois, lorsque le soldat était un spécialiste, par le nom de sa fonction spéciale. Ainsi, par exemple, fr. III, l. 6 et 7, le militaire est dit dans un cas *bu*(*ccinator*) et dans l'autre *im*(*munis*).

Le troisième fragment est tellement mutilé que toute restitution de nom est, de prime abord, impossible autrement que par pure conjecture. — Le premier fragment présente des cognomina presque toujours complets; mais, à bien des lignes, on n'a que la fin des gentilices. Dans quelques cas privilégiés ([*J*]*ulius* à la l. 4, [*T*]*annonius* à la l. 12, [*C*]*aecilius* à la l. 13), la restitution s'impose. Mais, dans la plupart des autres cas, elle est impossible, soit qu'il reste trop peu du gentilice pour qu'on puisse choisir entre les multiples hypothèses que suscite sa désinence[1], soit qu'il en reste assez pour qu'on puisse constater que les lettres subsistantes ne

[1] Cf., par exemple, les lignes 16, 17, 18.

Digitized by Google

concordent pas avec les gentilices qui, suivant les *indices* du *Corpus* d'Afrique, précèdent, à Lambèse, les mêmes cognomina [1].

Plusieurs de ces noms étaient déjà connus à Lambèse. Ainsi, Tannonius Secundus [2], Q. Geminius Crescens [3], C. Annius Saturninus [4], C. Julius Faustus Castris [5], figuraient sur des listes de militaires antérieurement découvertes au camp et remontant soit aux dernières années du IIe siècle, soit à la première moitié du IIIe siècle. C'est aussi à cette époque qu'il faut rapporter ces trois fragments, et cette date concorde avec le caractère purement régional et africain du recrutement que le troisième fragment nous permet de constater. On aurait tort, d'ailleurs, de vouloir préciser davantage sous prétexte qu'un C. Julius Maximus est signalé comme ayant fait partie de la vexillation détachée en Asie et rentrée à Lambèse en 218 [6]; car, si cette date en elle-même ne nous apprend guère que ce qu'on supposait déjà, rien ne nous autorise à affirmer que notre Julius Maximus dont nous ignorons le prénom soit le même que C. Julius Maximus.

Enfin il nous est interdit de considérer ces fragments comme faisant partie de la même liste de vétérans que les trois fragments précédents. En effet, les hauteurs de lettres diffèrent, et aussi les dispositions de la gravure. Dans les fragments relatifs à la VIe et à la VIIe cohorte, l'indication de la cohorte remplissait une ligne à elle seule [7]. Dans ces fragments-ci, relatifs à la IIIe et à la IVe cohorte, l'indication de la cohorte est accompagnée d'un nom de militaire [8].

22. Castra Lambaesitana (*Camp de Lambèse*). — Près de la porte orientale du camp; pierre haute de 0 m. 25, large de 0 m. 65; lettres de 0 m. 07; belle époque.

(1) Cf., à la ligne 15, le cognomen *Namphamo* qui, à Lambèse, suit le nomen *Post(umius)*, *Corp. inscr. lat.*, n° 2954.
(2) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 4085.
(3) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 2567, 47.
(4) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 2562, 38, et 2567, 74.
(5) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 2568, 56, et 2569, 4.
(6) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 2564, 1, 75.
(7) Cf. *supra*, p. 235, fr. I, l. 6.
(8) Cf. *supra*, p. 239, fr. I, l. 14.

Digitized by Google

ARMA ANTESIgnana
POSTSIGNAna

Arma antesi[gnana]. . . , postsigna[na]. . .

Il faut rapprocher de cette inscription les deux inscriptions découvertes à Lambèse en 1902[1], et que l'on peut maintenant compléter :

1° antESIGNANA XXX
A C[illegible] XV

2° antESIGNANA X

Ces trois inscriptions se rapportent évidemment à des magasins d'armes où celles-ci étaient placées dans l'ordre de leur emploi de combat; ce sont les en-têtes des salles ou des armoires où chaque série était renfermée.

23. Theveste (*Tébessa*). — Copie de M. Cagnat; la pierre apportée récemment au Musée.

D M S 1.
C CAECILIVS
THEVESTINVS
VIX A LII P·F·K
F B H M 5.

D(is) M(anibus) s(acrum) | *C(aius) Caecilius* | *Thevestinus* | *vix(it) an(nis) LII p(ater); f(ilio) k(arissimo)* | *f(ecit) b(ono)? h(omini)? m(erenti)?*

L. 5. — L'interprétation *b(ono) h(omini)* est incertaine.

24. Theveste (*Tébessa*). — A 6 kilomètres de Clairefontaine,

[1] *Bull. arch. du Comité des travaux historiques*, 1902, p. 331.

Digitized by Google

sur la rive gauche de l'oued Mellègue (au lieu dit *Meslouba*). Copie de M. le lieutenant Maitrot.

T·FL·NVNDINA 1.
VET NEP S PET
NVNDINARIAE
FEC V ANNIS
III M V H·S·E 5.

T(itus) Fl(avius) Nundina(rius)? | vet(eranus) nep(oti) s(uae) Pet(iliae) | Nundinariae | fec(it); v(ixit) annis | III m(ensibus) V. H(ic) s(ita) e(st).

L. 1. — Faut-il prendre le mot *Nundina* pour le cognomen entier du vétéran *T(itus) Fl(avius)* ou y voir une abréviation du cognomen *Nundinarius* très répandu en Afrique [1] et que nous retrouvons à la ligne 3 dans le nom de sa petite-fille ?

25. Thamugadi (*Timgad*). — Hauteur des lettres : 0 m. 085.

NEP 1.
iMPX
ARM
TON
AVG FIL 5.
AE ANT

Ces lettres forment un nouveau fragment de l'inscription qui figure au *Corpus*, sous le n° 17872 du tome VIII. Elles complètent heureusement les fragments *m* et *n*, permettent d'en corriger les restitutions et de donner la lecture suivante de l'inscription :

[1.] *imp. caes. divi m.* ANTONINI PII *German sar*MAT FIL DIVI COMMOD*i f* ATRI DIVI *antonini pii nepoti divi hadriani* PRONEP*oti divi traiani* [2.] *parthici abnepoti* DIVI NERVAE ·ADNEP*oti c. septimi*O SEVERO PiO PERTINACI AVG ARA*b adiab. parth. max. pont. max. trib. pot*EST XI iMP X*i cos iii p. p.* [3.] *et imp. caes. imp.* CAES L SEPTIM*i* SEVER*i pii per-*

[1] Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 420, 1916, 4346, etc.

Digitized by Google

*tina*CIS [AVG ARAB ADIAB *pa*RTHICI MAX*imi filio divi m. antonini pii germa*NICI *s*ARM*atici nepoti* [4.] *divi antonini pi*I *pro*-NEPOTI DIVI HAD*riani* ABNEPOTI *divi traiani* PAR-THICI ET D*ivi nervae adnepoti m. aure*LIO ANTONI*no p*IO *augus*TO [5.] *trib. potest. ui cos* [*fortissimo* INVIC*tissimo que princi*PI] AVG IM*p l septimi severi pii pertin*ACIS AVG FILIO *princ. iuv* ET [6.] *iuliae domnae August*Ae *coniugi imp. l. septimi severi pii pertina*CIS AV*g mat*R*i aug*VST [NOSTR *et castrorum et senatus et* PATRIAE] ANTONINI.

Jérôme Carcopino.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DU CAPITOLE DE *SEGERMES*,

PAR M. LE COMMANDANT HANNEZO.

INTRODUCTION

PAR M. P. GAUCKLER,

J'avais demandé à M. le capitaine Hannezo de déterminer le caractère de l'énigmatique et curieux édifice dont les sondages de MM. le capitaine Montalier et le lieutenant Monnier venaient de nous révéler l'existence, à proximité du fragment de dédicace à la Triade Capitoline jadis relevé par Wilmanns, et de préciser les rapports qui pouvaient exister entre cette inscription et le monument lui-même.

Ce programme a été exécuté de la manière la plus satisfaisante, et le but visé pleinement atteint. L'édifice a été déblayé dans son entier et dégagé des constructions parasites qui l'encombraient. Le plan en a été soigneusement levé, et la découverte de nombreux morceaux d'architecture permettra de tenter — du moins sur le papier — une reconstitution de toutes les parties de la construction aujourd'hui démolies. Devant la porte d'entrée, et un peu plus loin à l'Est, ont été retrouvés deux nouveaux et importants fragments de la dédicace de Wilmanns qui couronnait certainement la façade. Nous nous trouvons donc bien en présence du Capitole de la ville antique. Enfin l'on a commencé le déblaiement de la place dallée qui entourait le temple de Jupiter Conservateur, Junon Reine et Minerve Auguste, sur trois de ses côtés, et qui n'est autre que le Forum. C'est ce qui résulte d'une façon indiscutable de la présence en cet endroit de nombreux piédestaux de statues impériales et bases honorifiques, les uns connus depuis longtemps, ayant été publiés jadis par Wilmanns et par MM. Babelon, Reinach,

Digitized by Google

Bordier et Tauzia de Lespin, les autres recueillis au cours des récentes recherches : dédicaces à Gordien III[1] et à sa femme Tranquillina[2], à Aurélien, datées de 270[3], à Probus, datée de 278[4], et à deux autres empereurs dont les noms manquent[5]; ou inscriptions gravées en l'honneur de hauts fonctionnaires patrons de la cité, surtout des procurateurs impériaux de la région Hadrumétine à laquelle était rattachée *Segermes*[6].

Mais si les dernières recherches nous donnent la solution du problème posé, elles en soulèvent d'autres que je crois devoir indiquer ici, et qui ne pourront être entièrement élucidés qu'au prix de patients et minutieux efforts.

Tout d'abord le Capitole de *Segermes* se présente sous un aspect singulier, qui n'est, en aucune façon, celui qu'offrent habituellement les sanctuaires réservés au culte de la Triade Capitoline. Au lieu de dominer toute la cité et de se dresser très haut au-dessus du Forum, il se trouve presque de plain-pied avec la place environnante, le sol intérieur de l'édifice ne dépassant que de trois marches le dallage qui l'entoure. Le Capitole de *Segermes* n'a ni escalier monumental précédant la façade, ni *pronaos*, ni colonnade. Il ressemble moins à un temple qu'à un arc de triomphe tétrapyle et *quadrifrons*, comme celui de Janus à Rome, ou encore la porte de Caracalla à Tébessa, dont on n'aurait conservé que l'ouverture principale en aveuglant les trois autres baies. L'édifice est petit, et à peu près carré, mesurant 12 m. 16 de largeur sur 12 m. 56 de profondeur (fig. 1). Les quatre angles se détachent nettement en saillie, appelant la comparaison avec les quatre piliers de l'arc *quadrifrons*. La disposition de la façade principale est telle, qu'elle n'a guère pu être arrangée autrement qu'à la manière d'une porte triomphale, avec entablement plat, et sans fronton de couronnement; quant aux trois autres faces, si les baies sont aveuglées, elles sont tout au

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 11169.

(2) Fouilles Hannezo, voir plus loin.

(3) Fouilles Montalier et Monnier; cf. Gauckler, *Procès-verbaux*, 1904, p. XIII, où une coquille me fait dater ce texte de 220 au lieu de 270.

(4) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 11172.

(5) *Corp. inscr. lat.*, n°s 11170 et 11171.

(6) *Corp. inscr. lat.*, n°s 11174, 11175 et peut-être 11176, et fouilles Hannezo, voir plus loin.

Digitized by Google

moins indiquées par un enfoncement, au milieu duquel se décroche en saillie une surface pleine et massive répondant à une niche intérieure qu'elle annonce.

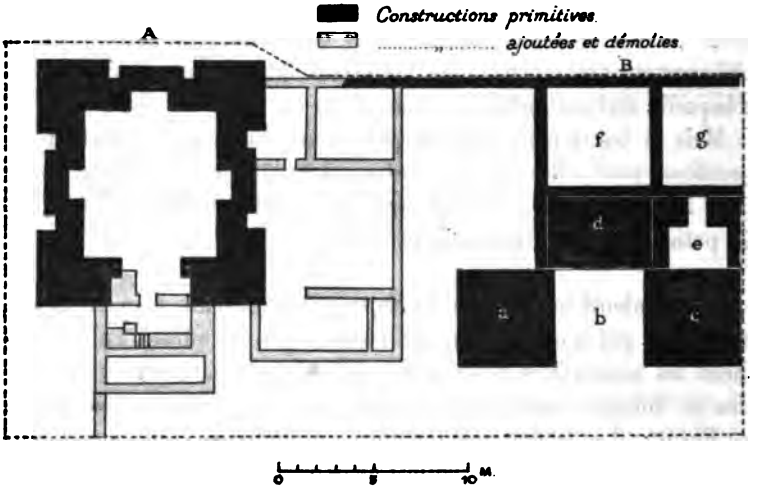

Fig. 1. — Plan du capitole de *Segermes*.

Les quatre façades, parfaitement symétriques, présentent donc chacune une surface très mouvementée avec nombreux décrochements. L'emploi de matériaux divers pour chacune des divisions architecturales de l'enceinte achève d'en varier l'aspect extérieur. Le soubassement est en grand appareil soigneusement assemblé, et d'apparence fort imposante. Il mesure 2 m. 75 de hauteur; le profil de la mouluration est assez mou et indécis, mais base et corniche se détachent nettement en très forte saillie.

La paroi proprement dite, décorée sur chaque côté de quatre pilastres, deux à chaque angle, est en simple blocage, entièrement revêtu de stuc. Tous les détails de l'ornementation étaient sculptés dans le plâtre, ce qui explique leur disparition à peu près totale. La pierre reparaissait ensuite pour le couronnement de l'édifice, qui comportait : une frise, gravée d'une dédicace sur la façade principale; une corniche, dont quelques débris ont été retrouvés; et peut-être une attique.

A l'intérieur, l'édifice affecte la forme d'une *cella* rectangulaire, large de 7 m. 25 et profonde de 7 m. 59, c'est-à-dire à peu près carrée.

Digitized by Google

La salle, voûtée en berceau, était pavée de belles dalles de marbre rosé. Les parois étaient également revêtues de plaquettes de marbre, fixées par des clous de bronze. Chacune d'elles se creusait en son milieu d'une niche rectangulaire (fig. 2), la plus grande dans le mur de fond répondant à l'entrée, deux autres plus petites, à droite et à gauche. Ces niches devaient être ornées des statues de la Triade Capitoline, Jupiter au milieu, Junon à sa droite et Minerve à sa gauche. Chacune d'elles devait présenter l'aspect d'un édicule à fronton

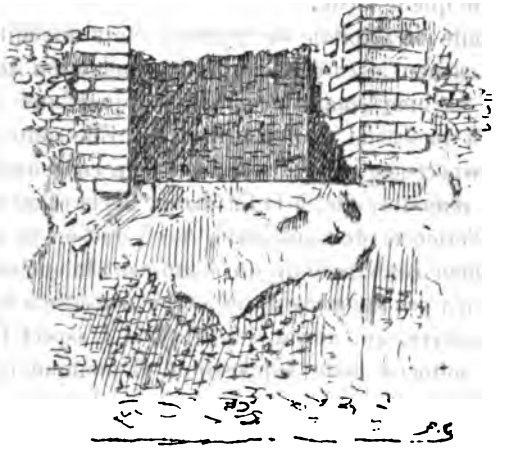

Fig. 2. — Capitole de *Segermes*. – Niche de la *cella*.

triangulaire saillant supporté par deux colonnes. L'on a retrouvé divers débris de cet arrangement architectural, pas assez cependant pour le reconstituer avec toute la précision et la certitude désirables. Ce sont : plusieurs bases et fragments de colonnes; puis deux chapiteaux corinthiens avec aigle aux quatre coins[1], convenant fort bien à la statue de Jupiter qu'ils devaient encadrer, et un chapiteau corinthien plus petit, provenant d'une des niches latérales; enfin les quatre tympans forment le fond des quatre frontons qui surmontaient la porte d'entrée et les trois niches. Ces derniers morceaux d'architecture présentent un aspect singulier. Ils offrent sur leur face principale un bouquet d'acanthe, sculpté dans un espace trian-

[1] L'un au Capitole, l'autre à la Basilique où il avait été remployé. En outre, quelques débris d'un troisième chapiteau analogue semblent prouver que l'arrangement architectural de la niche du fond répondait à celui de la porte d'entrée, qui devait s'ouvrir entre deux colonnes à chapiteaux également ornés d'aigles.

Digitized by Google

gulaire que n'encadre aucune moulure. Sur la tranche contiguë se développent d'autres rinceaux d'acanthe formant soffite. Il faut donc supposer que ces quatre pierres étaient encastrées dans les murs au-dessus de l'entrée et des trois niches, tandis que le fronton triangulaire proprement dit, entièrement ajouré et soutenu par deux colonnes, était simplement appliqué contre la paroi et se détachait tout entier en saillie. De jolies consoles, dont on a retrouvé une paire, les reliaient sans doute l'un à l'autre, sans que je puisse dire exactement de quelle façon.

Somme toute, le Capitole de *Segermes* était un édifice très original, luxueusement décoré et dont l'ornementation architecturale très soignée et bien comprise paraît indiquer une assez bonne époque, la fin du second siècle au plus tard. Elle contraste étrangement avec l'aspect négligé de la dédicace qui couronnait le monument, et qui remonte, elle, à la fin du IIIe siècle et au règne simultané de Dioclétien et de Constantin. Aussi doit-on se demander si ce texte est bien contemporain du monument lui-même, ou si, au contraire, il n'a pas été gravé après coup, peut-être à la place de la dédicace primitive, qui aurait été retaillée. L'aspect très rugueux de la pierre autorise cette supposition. Il manque malheureusement dans l'inscription précisément le seul mot qui pourrait nous fixer sur ce point : le verbe. Doit-on suppléer *exstruxit*, comme le supposent les éditeurs du *Corpus*, ou *restituit*, comme je serais plutôt porté à le croire? En Afrique, au temps de Dioclétien, l'on ne construit plus guère de monuments publics; l'on se borne à restaurer les anciens et à réparer les désastres causés par cinquante ans de troubles et d'anarchie[1]. En outre, il faut se rappeler que *Segermes* était déjà, au temps des Antonins, une cité très prospère, organisée en municipe par Marc-Aurèle[2]. Il serait bien étrange qu'elle ait attendu près de deux cent cinquante ans pour édifier son Capitole. Donc, de deux choses l'une : l'édifice que vient de déblayer M. le commandant Hannezo a été construit sous le règne de Marc-Aurèle, au moment de la transformation de l'ancienne *civitas* africaine en municipe, et a été simplement restauré sous Dioclétien

[1] Cf., par exemple, ce qui s'est passé au début du IVe siècle pour le Capitole de *Pupput*, assez voisin de celui de *Segermes* : Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 251, n° 46.

[2] *Municipium Aurelium Augustum Segermes*. Cf., par exemple, *Corp. inscr. lat.*, nos 11170 et 11172, etc.

Digitized by Google

et Maximien; ou bien il a été édifié de toutes pièces à cette époque pour remplacer un sanctuaire plus ancien, détruit ou désaffecté. J'opte pour la première solution que j'espère voir confirmée à bref délai par la découverte des fragments manquant encore à la dédicace le jour où nous pourrons reprendre et terminer le déblaiement du Forum devant le Capitole de *Segermes*.

RAPPORT.

Segermes, l'Henchir-el-Harrat des Arabes, a déjà été l'objet d'études archéologiques. Après Wilmanns, ce furent, en 1884, M. le capitaine Bordier secondé par M. le sous-lieutenant Tauzia de Lespin; en 1885, MM. Reinach et Babelon et, en 1888, M. le capitaine du génie Couderc de Foulongue, qui explorèrent cette ville antique. En 1902, MM. le capitaine Montalier et le lieutenant Monnier, du 4e Tirailleurs, reprirent la suite des travaux ébauchés; un rapport sur leurs recherches paraîtra prochainement.

Cette année, M. Gauckler, directeur du service des antiquités et arts de Tunisie, d'accord avec l'autorité militaire, voulut bien nous confier la direction de nouvelles recherches en un point où MM. Montalier et Monnier avaient reconnu les traces d'un monument complètement enseveli sous une épaisse couche de terre, pierres de démolition et blocs énormes de maçonneries renversées.

Nous savions, par les inscriptions découvertes, que l'Henchir-el-Harrat était le *Municipium Aurelium Augustum Segermes*, que son territoire, connu du temps des Romains, était compris dans la région de Sousse (fait notable : la délimitation des deux anciens territoires et celle des deux caïdats de Sousse et de Zaghouan n'ont pas dû être modifiées; le *procurator regionis Hadrumetinae* a fait place au caïd ou au contrôleur civil actuel de Sousse). *Segermes* a eu aussi, d'après la Notice de la Byzacène, son évêque; enfin, les Anciens du pays racontent encore qu'Henchir-el-Harrat était, il y a cinquante ans, occupé par une agglomération arabe et qu'il y avait, au milieu des ruines, un marché très fréquenté.

Segermes a donc été, de tous temps avant nos jours, un centre assez important; actuellement, quoique sur la piste de Zaghouan à Bou-Ficha, l'Henchir-el-Harrat est complètement abandonné.

Un examen des ruines nous permit de reconnaître les thermes,

Digitized by Google

une basilique chrétienne, des restes de temples, une porte monumentale avec pieds-droits encore debout et voûte effondrée, diverses nécropoles et des pierres à inscriptions prises dans des murs.

C'est à proximité de ces pierres à inscriptions découvertes, le long des magasins voûtés, que nous avons entrepris nos travaux.

Tout d'abord, une pierre jetée au milieu d'un champ fixa notre attention; elle portait une inscription déjà relevée, mais incomplète[1]; elle fut mise de côté dans l'attente de découverte de quelques autres morceaux; deux fragments ramassés de-ci de-là et se raccordant à la pierre furent mis à jour; ils étaient connus; un troisième nous semble inédit; enfin, un quatrième paraissant appartenir à la même inscription par la nature de la pierre et la forme des lettres, mais ne se raccordant pas, fut recueilli au milieu de terres de déblai.

L'inscription peut actuellement être lue comme suit :

*fl*AVIO ✦ FELiCI ✦ FLAM✦PERP · Π✦VIR✦Q *q*
*fl*AVIVS✦QVADRATVSIAE [illegible]
*pr*AEFECTVS · COHI·III [illegible]
OR · PROVINCIAE✦TING[illegible]COTII [illegible]
ICAE✦IIIR✦SECVN [illegible]

Le monument à dégager avait été, en partie, reconnu par deux tranchées creusées sur deux faces à environ 1 m. 80 de profondeur et 1 mètre de largeur; les terres de ces tranchées avaient été rejetées en hauteur et, par suite, cachaient à quelques pas de là toute trace du monument; seulement de la tranchée l'on pouvait voir une partie de la corniche Nord-Est.

Les travaux furent commencés le long de la face Sud-Est qui nous sembla être celle par laquelle on devait pénétrer dans le monument, deux pieds-droits de porte étant visibles à leur partie supérieure; tout d'abord, l'on trouva des bases et des tronçons de colonnes, puis des murs grossièrement construits en terre et en pierres sans mortier, toutes pierres généralement taillées et provenant de monuments anciens; quelques débris de poteries, de lampes chrétiennes, clous, objets divers de cuivre, furent aussi ramassés dans les déblais. Le déblaiement de la face Sud-Est

[1] *Bull. arch. du Comité*, 1886, p. 71 A.

Digitized by Google

nous mit en présence de murs accolés à l'édifice proprement dit.

La face Sud-Est étant en partie dégagée des terres, le travail fut reporté sur la face Nord-Est; la tranchée est élargie, approfondie, et, là encore, nous rencontrons des murs de très mauvaise construction formant des chambres rectangulaires; de nombreux débris de lampes chrétiennes dans les déblais; la base d'un mur est formée d'un fragment d'entablement sculpté.

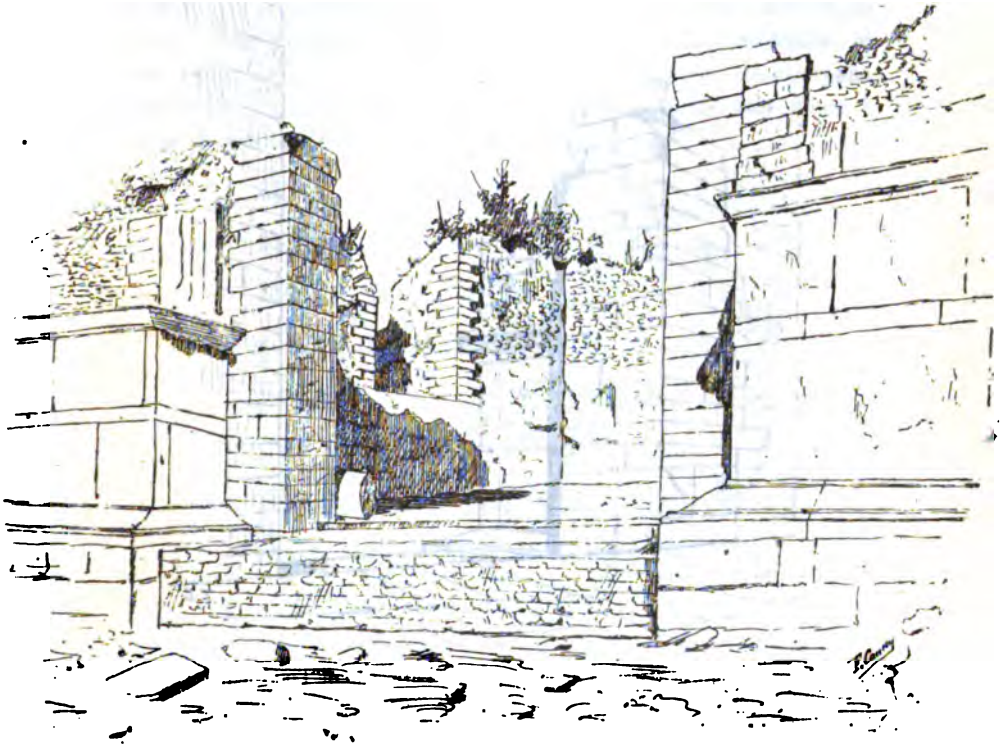

Fig. 3. — Capitole de *Sagermes*. – Porte vue de l'extérieur.

Un vent violent vint gêner pendant quelques jours les travailleurs aveuglés par la poussière des terres remuées; l'on dut suspendre momentanément le travail sur les faces Nord-Est et Sud-Est et entreprendre, à la main et à la pince, le dégagement des blocs de pierres et de maçonneries encombrant la face Nord-Ouest; au milieu de ces blocs fut découvert un beau chapiteau très artiste-

Digitized by Google

ment fouillé et ornementé, aux quatre angles, d'aigles aux ailes déployées; malheureusement, les têtes manquaient, ayant dû être cassées lors de la chute du chapiteau.

Le déblaiement d'une partie de la face Nord-Ouest permit ensuite de se rendre à peu près compte de la forme du monument, dont les faces, sauf au Sud-Est, devaient être sensiblement les mêmes quant à la disposition et aux dimensions.

Fig. 4. — Capitole de *Segermes*. – Porte vue de l'intérieur.

Deux consoles sont trouvées. Un soffite est dégagé de la partie supérieure du côté Nord et amené au bas de la face Sud-Ouest; nous avons remarqué que chaque côté du monument avait son soffite et que tous étaient pareils; le soffite du côté Est était encore en place; celui du côté Nord était enfoui dans des débris de maçonnerie.

Le temps étant devenu plus clément, les travaux sur les faces Sud-Est et Nord-Est furent repris et l'on commença la démolition des murs de construction postérieure à celle du monument principal.

Digitized by Google

On découvrit, au cours de cette opération, des fragments d'inscriptions et des pierres exécutées en forme d'auges simples ou doubles, ou ayant pu être utilisées comme sarcophages d'enfants ou dépôts d'ossements; toutes portaient une saillie sur un de leurs côtés. A signaler aussi de nombreuses pierres plates provenant du dallage qui devait s'étendre sur tout le devant du monument, et d'autres à rebord.

La face Nord-Est et l'angle Est sont complètement dégagés, puis la porte du monument, face Sud-Est. Dans les derniers déblais de terres, l'on trouva de nombreux débris de poteries informes, et dans les murs encombrant encore l'entrée du Capitole, de nouveaux fragments d'inscriptions. Je rapporterai le texte de l'un d'eux à cause de son intérêt :

ROM.
TRIB + COH + AA
RIOR + TRÎB + LEG + XIII
PRAEF EQ ALAE VETTON
EQ ALAE II FLAVIAE MILIAR
CVR VIAE PEDANAE PROC AVG
TOR PROVINC PANNONÎAE SVP
PROC AVGVSTOR REG HADRIMETN
D D P P

Sur pierre calcaire blanche. Hauteur des lettres, 0 m. 053. Dimensions du fragment : hauteur, 0 m. 90 et 0 m. 50; largeur à la base, 0 m. 70.

Dès le dégagement de la porte du monument, nous remarquâmes que le sol de l'intérieur, du moins à l'entrée, était garni de dalles en marbre blanc rosé et que, comme généralement dans les capitoles, il était élevé sur un soubassement; à *Segermes*, ce sol était à hauteur de la plinthe extérieure.

Les travaux, momentanément suspendus pendant quinze jours, furent repris le 21 mars.

Digitized by Google

Il restait à fouiller la face Sud-Ouest et l'intérieur du monument.

Deux équipes travaillèrent simultanément aux deux chantiers; l'angle Sud dégagé, le quatrième soffite fut mis à jour; comme sur les autres faces, quelques débris divers furent recueillis.

Le déblaiement de cette face Sud-Ouest permit de constater que de ce côté, comme sur la face Nord-Ouest, aucun mur n'avait été construit postérieurement à l'établissement du Capitole, peut-être parce que ces deux faces étaient très encombrées de matériaux de fortes dimensions (blocs de maçonneries et pierres de grand appareil).

Les deux faces Sud-Ouest et Nord-Ouest se rejoignent; le dernier objet trouvé, à l'angle Ouest, est en cuivre et assez curieux, il représente un enfant dans une position obscène.

L'extérieur du monument étant complètement dégagé, la fouille intérieure est poussée très activement; les remarques suivantes sont faites : des clous de cuivre ramassés en assez grand nombre ou encore fixés dans les murs servaient très vraisemblablement à fixer, contre les parois, des plaquettes de marbre de 0 m. 01, du sol jusqu'à une hauteur de 1 m. 70; le sol n'est plus, comme à l'entrée, dallé uniformément de plaques de marbre; quelques traces de murs en argile comprimé font supposer que des habitants ont logé dans le monument; des cendres, des os d'animaux, fragments de poteries communes, monnaies frustes ou rongées par le feu sont répandus un peu partout.

Une colonne, un morceau de colonne couchés sur le sol, un fragment de statue de marbre blanc, avec draperies, une pierre à inscription martelée, très difficilement lisible, et un autre fragment d'inscription sont les seuls restes antiques que nous ayons pu découvrir.

Le Capitole est entièrement fouillé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les dessins ci-joints montrent, l'un, la porte d'entrée vue de l'extérieur, l'autre, cette même porte vue de l'intérieur; le troisième, une niche de l'édifice (fig. 2, 3, 4).

Dédié à Jupiter Optimus Maximus, souverain des Dieux et protecteur de la cité, il fut établi comme la plupart des capitoles provinciaux, c'est-à-dire sans obligation stricte d'être construit sur un lieu éminent; il forme un carré à peu près régulier; sa longueur, qui est de 12 m. 56, n'excède sa largeur que de 0 m. 46;

Digitized by Google

il est probable qu'il y avait des colonnes de face en dehors du monument.

Nos recherches sont ensuite poursuivies vers le Nord-Est tant pour continuer la démolition des murs de basse époque qui avaient déjà fourni des pierres à inscriptions que pour nous rapprocher des voûtes, magasins ou chambres dans les murs desquels avaient été mises à jour précédemment de superbes inscriptions. La première découverte fut celle d'un deuxième fragment de la dédicace du Capitole; nous avons déjà mentionné un de ces fragments, plus haut; la nouvelle pierre mesure, comme longueur, 1 m. 54 et 1 m. 43 et donne maintenant comme lecture avec le premier fragment :

IOVI CONSERVATORI
PRO SALVTE DD NN DIOCLETIANI
RESPVBL SEGERMITANORVM SVA PP

Furent ensuite trouvés :

a. Un fragment de stèle, avec caractères incomplets dans un cartouche à queue d'aronde;

b. Une pierre ronde, de 0 m. 48 de diamètre, haute de 0 m. 36, creusée en son milieu et semblant avoir été utilisée comme moulin ou mortier portatif;

c. Deux fragments de statues de marbre;

d. Un pied en marbre.

Nous divisons alors nos travailleurs en chantiers pour la fouille de toutes les chambres de l'édifice B (fig. 1).

La chambre *a* semble avoir été un magasin dont la voûte s'est écroulée; dans l'intérieur, rien que des blocs de maçonnerie; la face était ouverte, tandis que la face opposée était en partie fermée par un mur dans lequel avait été ouverte soit une porte avec seuil de 0 m. 80 de hauteur, soit une fenêtre; le magasin était dallé.

La chambre *b* n'a pas été voûtée; sa face est ouverte; la face opposée est adossée à un mur de magasin voûté *d;* les murs se faisant face sont revêtus d'un crépissage cimenté; sur l'un, on remarque les

Digitized by Google

traces d'une guirlande de fleurs, d'épis et d'une colonne surmontée d'un chapiteau, le tout en très mauvais état de conservation. Dans cette chambre furent trouvés plusieurs fragments d'inscriptions insignifiants.

Le magasin *c* était voûté; rien à l'intérieur, qu'une de ces pierres à auge pareille à celles déjà signalées.

Les parties *e* et *f* sont ensuite visitées; rien en *e*, que deux pierres à inscriptions déjà connues.

En *f*, chambre remplie de gros cailloux roulés : ce devait être un magasin voûté; nous n'y trouvons que des débris de sculptures et trois fragments d'inscriptions; une monnaie de Gordien le vieux, moyen bronze, est également recueillie.

La base du mur soutenant la voûte du magasin *d* étant très peu solide, nous faisons, par mesure de prudence, céder la voûte en son milieu; aucune particularité ni découverte importante; seuls, deux fragments d'inscriptions.

Nos travaux touchent à leur fin; le retour à Zaghouan est ordonné; les derniers coups de pioche sont donnés sur l'emplacement *g;* une mosaïque, d'une conservation moyenne, est mise à jour.

A notre avis, la partie intéressante à étudier actuellement serait celle qui est comprise entre le Capitole et la basilique chrétienne; cette basilique a été fouillée en partie par MM. Montalier et Monnier; tout dernièrement, nous sommes revenus à *Segermes* avec quelques travailleurs pour en poursuivre la fouille depuis l'abside jusqu'à une porte, et les résultats ont été assez satisfaisants. Une note complémentaire a été adressée à la Direction du Service des antiquités de Tunisie; nous souhaitons vivement qu'une suite soit donnée aux recherches de nos prédécesseurs et aux nôtres.

Comm^t^ Hannezo.

Digitized by Google

LA
TURRIS MANILIORUM ABELLIORUM
DANS LE MASSIF DES MATMATA
(TUNISIE).

I

RAPPORT DE M. LE LIEUTENANT PÉRICAUD.

Dans le rapport établi par M. le lieutenant de Pontbriand, à la suite de recherches archéologiques faites en 1901 à Henchir-bou-Guerba, cet officier émettait l'hypothèse qu'une voie militaire reliait Bordj-Zoumit à *Mareth* au temps de l'occupation romaine.

Les gîtes d'étape indiqués dans ce travail étaient pour cette voie : Henchir-bou-Guerba et Henchir-el-Gueddim.

Il est nécessaire de rectifier immédiatement le nom de ce dernier point : Henchir-el-Gueddim est, en effet, complètement inconnu des indigènes. Il faut dire Henchir-el-Gueciret.

En parlant des ruines que l'on y rencontre, M. le lieutenant de Pontbriand s'exprimait ainsi :

« Ce castellum a été vainement exploré par nous au début de 1899, pendant que l'on travaillait à la route de Matmata à Toujane. C'est une enceinte carrée d'environ 30 mètres en *saxa quadrata*. Une pierre trouvée dans les ruines (élevée aujourd'hui en colonne par la compagnie de discipline) paraît avoir été préparée pour recevoir une inscription malheureusement absente. Tout ce qu'on a pu y rencontrer est un petit bronze de Constantin le Grand[1]. »

Une visite que nous fîmes à Henchir-el-Gueciret, en mai 1902, nous permit de constater que la seule trace de fouilles récemment effectuées dans ces ruines était une excavation de 1 m. 50 × 1 m. 30 × 1 m. 80 de profondeur, pratiquée vers le centre de

[1] *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 384.

Digitized by Google

l'henchir. Il pouvait donc y avoir intérêt à effectuer en ce point des recherches méthodiques et complètes. Henchir-el-Gueciret est, en effet, la seule ruine romaine de quelque importance qui existe, à notre connaissance, dans la partie élevée du massif des Matmata.

M. le Directeur des antiquités et des arts de Tunisie voulut bien reconnaître cet intérêt, et nous accorder une subvention; elle nous a permis de mener à bien les travaux dont l'exposé et les résultats font l'objet du présent rapport.

Henchir-el-Gueciret n'est point porté sur la carte au 1/200,000. (Feuille de Kasr-Médenine.) Nous indiquerons donc l'emplacement de ces ruines par rapport à des points ou à des lignes connus.

Il est situé sur la piste muletière qui relie Matmata à Médenine, par Toujâne, à 15 kilomètres du bordj des affaires indigènes de Matmata. On peut encore déterminer son emplacement à l'aide de la cote 637, marquée sur la carte, et le placer sur un petit plateau qui s'étend entre l'Oued-el-Kef et un de ses affluents, à environ 2,000 mètres à l'Ouest-Sud-Ouest de la cote 637.

Le pays est accidenté; son aspect général, vu du haut d'Henchir-el-Gueciret, est celui d'un vaste cirque dont ce point occuperait sensiblemant le centre.

Les travaux de fouilles furent entrepris le 5 mai 1904 et terminés le 13 du même mois. Les travailleurs furent répartis en deux chantiers principaux, chargés, le premier, de déblayer l'intérieur de l'ouvrage, le second, de dégager les murs extérieurs jusqu'au niveau des fondations.

Le travail fut poursuivi normalement jusqu'au 10 mai, date à laquelle le chantier employé au dégagement des murs extérieurs découvrit la porte d'entrée de la construction.

Nous donnâmes alors l'ordre de fouiller à deux mètres environ du pied du mur extérieur devant l'emplacement de cette porte. Le 11 mai, dans l'après-midi, on découvrit une pierre qui avait fait partie de la corniche de la porte; puis, successivement, d'autres pierres du même genre et une pierre ornée d'une sculpture grossière représentant une Victoire ailée tenant une couronne.

Le 12, les travaux poursuivis en ce même point amenèrent la découverte de deux pierres portant un cheval grossièrement sculpté, une seconde pierre ornée d'un motif représentant une Victoire;

Digitized by Google

puis une autre pierre sur laquelle on distingue un personnage tenant une palme; enfin, vers la fin de la journée, on mit au jour une inscription. Le bloc sur lequel elle est gravée était brisé; les deux fragments ont été retrouvés.

L'emplacement où ces pierres furent découvertes et qui est marqué sur le plan au 1/100 ayant été complètement dégagé, les efforts de tous les travailleurs se portèrent vers l'intérieur du castellum pour terminer le déblaiement. Les travaux prirent fin le 13 mai.

Le castellum est actuellement complètement déblayé tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Une seule pièce de monnaie en a été retirée; elle est en mauvais état.

Le castellum d'Henchir-el-Gueciret couvre une surface sensiblement carrée. Les dimensions totales de l'ouvrage sont : 18 m. 20 × 18 m. 05. Son orientation est exactement S.-N.; chaque face correspond par suite à l'un des points cardinaux. La piste muletière actuelle de Matmata à Médenine, par Toujane, passe à 30 mètres environ de la face Sud. Une partie du mur extérieur a été détruite jusqu'au niveau des fondations; elle est représentée en clair sur le plan. L'autre partie du mur extérieur est encore debout partiellement, ainsi que tous les murs intérieurs dont la hauteur varie, dans l'état actuel, de 0 m. 80 à 2 mètres.

Le mur extérieur a une largeur totale de 0 m. 80; son parement extérieur est en pierres de taille de 0 m. 50 d'épaisseur moyenne; son parement intérieur est en maçonnerie ordinaire de 0 m. 30 d'épaisseur, soit au total : 0 m. 80. Les murs intérieurs ont une épaisseur de 0 m. 50. Ils sont construits avec soin par couches de pierres de petites dimensions, mais sensiblement égales et placées à peu près régulièrement à plein sur joint.

Après avoir franchi l'entrée coudée à angle droit, on pénètre dans une cour intérieure de 8 m. 90 × 8 m. 10, où l'on rencontre sept piliers encore debout qui, vraisemblablement, supportaient un portique établi sur trois faces de cette cour intérieure.

Quatre portes permettent l'accès des différentes pièces de la construction; une sur la face Est, une sur la face Nord et deux sur la face Ouest.

Il y a lieu de remarquer que la petite chambre située dans

Digitized by Google

l'angle Nord-Est de la cour n'avait d'ouverture ni sur la cour, ni sur la pièce voisine.

Par la porte Est, de 0 m. 90 de largeur, on entre dans un appartement composé de deux pièces communiquant entre elles par une porte de 1 m. 10 de largeur. Les dimensions de ces chambres sont respectivement : 6 m. 60 × 3 m. 70 et 2 m. 80 × 3 m. 70. Les portes de la face Ouest de la cour donnent accès dans deux appartements composés également de deux pièces et dont la disposition est à peu près identique.

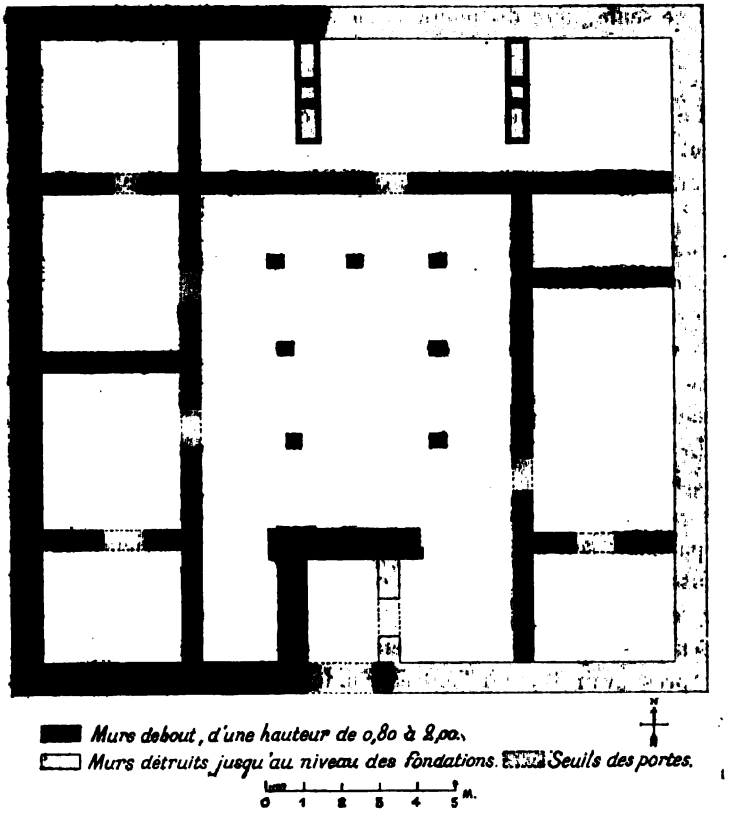

Fig. 1. — Henchir-el-Gueciret. — Plan du *castellum*

Les deux chambres du premier appartement ont, en effet, les dimensions suivantes : 4 m. 20 × 3 m. 70 et 3 mètres × 3 m. 70;

Digitized by Google

celles du second : 4 m. 20 × 3 m. 70 et 3 m. 55 × 3 m. 70. La porte de communication de ses deux dernières chambres est restée entièrement debout.

Par la porte située au Nord, dont la largeur est de 0 m. 80, on pénètre dans une écurie de 12 m. 40 de longueur et de 3 m. 55 de largeur. Cette écurie est divisée en trois compartiments, dont la longueur est respectivement : 2 m. 60; 4 m. 91; 3 m. 85. Les compartiments sont séparés par une ligne de trois mangeoires de 0 m. 80 de hauteur. Chaque mangeoire est taillée dans une seule pierre. La mangeoire centrale est plus petite que les deux extrêmes, et la longueur totale de la ligne est de 2 m. 70; sa largeur atteint 0 m. 52, avec 0 m. 30 de vide.

En résumé, l'ouvrage comporte : une cour intérieure, sept chambres, une écurie.

Nous avons également cherché s'il n'existait pas de citerne, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur des ruines. Nous avons découvert à 25 mètres environ de la face Sud, près de la piste muletière de Matmata à Médenine, une petite excavation avec traces de maçonnerie circulaire.

Nous estimons que la citerne se trouve en ce point, mais le temps nous a manqué pour le vérifier.

L'inscription trouvée au cours des fouilles d'Henchir-el-Gueciret est gravée sur une seule pierre, qui a été malheureusement brisée en deux.

La longueur totale de la pierre est de 1 m. 95; sa hauteur est de 0 m. 47 et son épaisseur atteint 0 m. 30 environ.

Un estampage de cette pierre a été pris et adressé à la direction du Service des Affaires indigènes, à Tunis; il a été communiqué à M. Gauckler. (Voir plus loin.)

Du texte même de l'inscription, il ressort que les Romains avaient construit à Henchir-el-Gueciret une ferme fortifiée et non un poste militaire. Le domaine romain, dont cette construction était le centre, était sans doute relié par des pistes de caravanes, d'une part, à Mareth ou à Gabès, d'autre part, soit à Tamezered, soit à Ksar-Tarcine ou à Bordj-Zoumit par Henchir-bou-Guerba.

Les ruines d'Henchir-el-Gueciret sont les seules ruines importantes que l'on rencontre, à notre connaissance, dans cette partie du massif.

Digitized by Google

La présence de cette ferme, construite très solidement, au centre de la région montagneuse des Matmata, indique que cette partie du territoire n'est pas restée totalement étrangère à la colonisation romaine dans l'extrême Sud Tunisien.

II

NOTE COMPLÉMENTAIRE DE M. P. GAUCKLER.

Ainsi qu'on a pu le voir par le rapport de M. Péricaud, les ruines d'Henchir-el-Gueciret se présentent sous la forme d'une construction carrée de 18 mètres de côté, dont l'enceinte extérieure est soigneusement établie en grand appareil, les cloisons intérieures en moellons alignés au cordeau. La porte s'ouvre au milieu du côté Sud. L'entrée est coudée à angle droit, de manière à masquer l'intérieur. Elle donne accès dans une cour centrale rectangulaire, bordée sur les trois côtés Sud, Ouest et Nord par un portique couvert que soutenaient sept colonnes. Sur cette galerie de pourtour s'ouvraient trois appartements de deux pièces chacun, deux à l'Ouest, un à l'Est. Le côté Nord est réservé aux écuries, divisées en trois box par deux lignes de trois mangeoires. Chacune de ces mangeoires servait pour deux chevaux affrontés. L'écurie pouvait recevoir en tout douze chevaux, trois dans chaque box latéral, six dans le box central. Entre l'écurie et l'appartement de l'Est, le plan de M. le lieutenant Péricaud indique une chambre rectangulaire longue de 3 m. 70 et large de 2 mètres, qui n'a ni portes ni fenêtres. Je suppose que c'était un réservoir, recevant les eaux des terrains et pouvant servir à l'alimentation des défenseurs du fortin en cas de siège. Quant à l'excavation avec traces de maçonnerie circulaire signalée par M. le lieutenant Péricaud à 25 mètres de la face Sud du monument, c'était probablement un puits.

La porte de l'édifice, projetée en avant de l'entrée, a été retrouvée presque tout entière. Elle était cintrée, et les claveaux étaient ornés de figures en bas-relief analogues à celles qui couronnaient les entrées des deux *castella* de l'Oued-el-Gordab fouillés, en 1903, par M. le lieutenant Moreau. Ce sont des sculptures indigènes d'un art absolument barbare, et intéressant par cela même. Il y avait cinq figures en tout : au milieu un personnage nu, avec un phallus énorme; il se tient debout sur la jambe droite, la

Digitized by Google

jambe gauche relevée et ramenée en arrière, comme s'il était en marche. Il dresse la main droite avec le geste habituel d'ovation, et présente de la main gauche une grande palme. A droite et à gauche se tenaient deux chevaux, puis deux Victoires portant des couronnes. Ces déesses du panthéon gréco-romain sont travesties à la mode indigène : au lieu de deux ailes, elles en ont quatre, dont deux éployées en arrière, et les deux autres rabattues sur les jambes, comme dans certaines représentations de divinités égyptiennes et assyriennes, et rappelant assez ici l'aspect d'un pantalon bouffant de zouave ! La coiffure, en fer à cheval, est également caractéristique.

Au-dessus de l'arc cintré était placé un grand linteau monolithe long de 1 m. 90, haut de 0 m. 47, épais de 0 m. 30, qui a été retrouvé brisé en deux fragments se rajustant presque exactement. Il ne manque à chaque ligne qu'une ou deux lettres faciles à restituer. Les caractères sont très nets, à l'exception de ceux de la dernière ligne, en partie endommagés. Ils mesurent 0 m. 055 de hauteur à la première ligne, 0 m. 06 à la seconde, 0 m. 043 à la troisième, 0 m. 04 à la quatrième et 0 m. 32 à la dernière. Les dernières lettres sont pressées les unes contre les autres, afin de pouvoir finir la dédicace sans déborder du cadre. Celui-ci est un cartouche à queue d'aronde en relief, présentant à droite et à gauche de l'inscription, dans la queue d'aronde, deux palmes incisées au trait, et à la suite, sur les bords en saillie, les noms des propriétaires *Maniliorum, Arelliorum*, en lettres verticalement superposées, au lieu d'être alignées horizontalement :

Digitized by Google

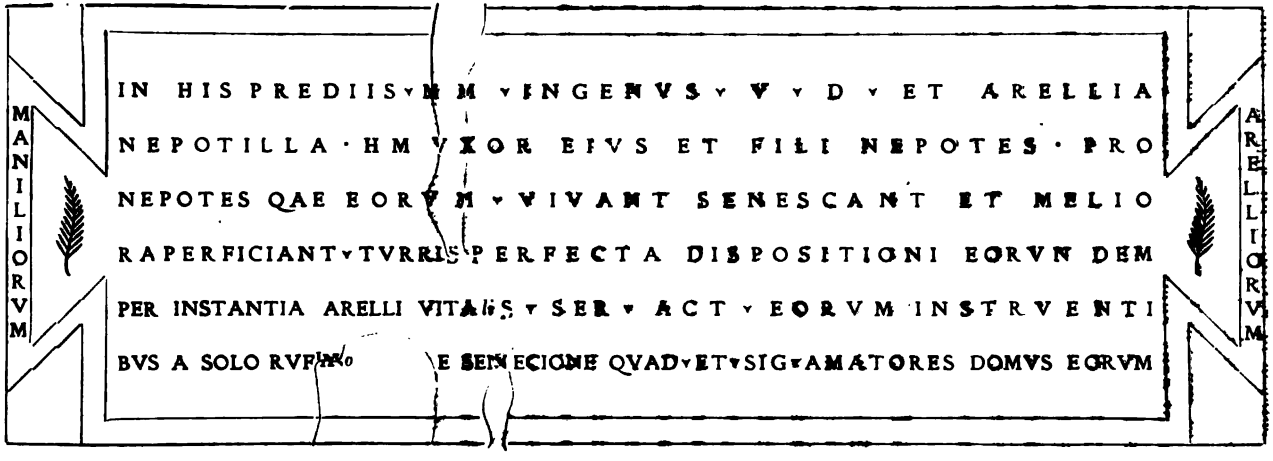

Digitized by Google

Ma lecture d'après un estampage et une photographie :

Maniliorum. — In his pr(a)ediis, M(arcus) M(anilius) Ingenu[u]s, v(ir) d(evotus), et Arellia Nepotilla, h(onesta) m(atrona), uxor ejus, et fili(i), nepotes, pronepotes qu<a>e eorum vivant, senescant et meliora perficiant; turris perfecta dispositioni eorundem, per instantia(m) Arelli(i) Vita[li]s, ser(vi) act(oris) eorum, instruentibus a solo Rufin[o, . . .] e, Senecione, qua(m) d(edicaverunt) et sig(naverunt) amatores domus eorum. — Arelliorum.

L'aspect de cette inscription, la forme des lettres, les particularités de la rédaction me portent à la dater d'une assez basse époque, au plus tôt du règne de Dioclétien.

Le linteau qui présentait la dédicace était lui-même surmonté d'une corniche, grossièrement enjolivée de traits en zigzags, qui achevait le couronnement de la façade d'entrée.

Le texte découvert par M. le lieutenant Péricaud est très intéressant. Il nous révèle l'existence d'un grand domaine romain dans une région où l'on n'avait relevé jusqu'ici que des traces d'occupation militaire et non de colonisation agricole. Cette propriété était gérée par un intendant d'origine servile, et mise en valeur par un nombreux personnel, dont les chefs portent des noms romains et non indigènes. Quant aux maîtres de ces *praedia*, M. Manilius Ingenuus et sa femme Arellia Nepotilla, s'ils ne séjournaient pas à poste fixe à l'Henchir-el-Gueddim, ils devaient y faire au moins de fréquentes visites; et c'est pour assurer leur sécurité et celle de leur nombreuse famille, que fut construite au centre du domaine et au milieu des bâtiments d'exploitation, trop légèrement bâtis pour qu'on ait pu en retrouver la trace, cette *turris* si heureusement identifiée par les récentes fouilles.

Celle-ci se rattache à un type de construction qui devait être fréquemment usité dans la région du *limes Tripolitanus*, à en juger par le nombre de localités qui portent ce nom : sur la côte de *Taoupes* à Lebda et aux autels des Philènes *Turris ad Aleam* (Tadjoura); *ad Turrem* à proximité de *Presidio; Turris et Taberna* à Teratin; puis, dans l'intérieur, *Turris Tamalleni* (Telmin), près de Kebili; *Timezegeri Turris* au Sud du Djebel-Tbaga. Mais de ces diverses *turres*, l'on ne connaissait jusqu'ici que les noms, et l'on se perdait en conjectures sur leurs caractères propres et sur ce qui pouvait les différencier des autres stations du *limes* (*castella*, *burgi*, etc.).

L'opinion générale, reposant en grande partie sur de prétendues

Digitized by Google

constatations de Tissot qui ont été récemment reconnues erronées [1], était que la *turris* affectait une forme ronde de petit diamètre, et que c'était moins une enceinte fortifiée qu'un lieu d'observation ou un poste optique [2].

Les fouilles de l'Henchir-el-Gueciret prouvent, au contraire, que la *turris* différait beaucoup moins du *burgus* et du *castellum* par sa forme que par sa destination. Celle des *Manilii Arellii* est carrée, et non ronde : elle ressemble beaucoup au premier des deux *castella* de l'Oued-Gordab. Elle rappelle également, bien qu'avec de notables différences, le *burgus centenarius* de *Tibubuci* et celui de *Tisavar*. C'est, comme ceux-ci, un ouvrage de défense, un poste fortifié, mais de population *civile* et non pas *militaire*, un édifice privé et non public. Il n'a pas été construit pour recevoir une garnison, mais pour abriter, en temps de troubles, le personnel d'une exploitation agricole. La *turris* rentrerait donc plutôt dans la catégorie de ces demeures seigneuriales fortifiées, qui annoncent déjà les châteaux féodaux, et dont les villas de *M. Cincius Hilarianus*, près de Tipasa, et surtout de *Ferinus*, à Kaoua, dans la province d'Oran, nous offrent de si curieux exemples bâtis probablement à la même époque que la *turris* des *Manilii Arellii* [3]. Mais cette dernière est beaucoup moins grande. Ce n'est pas, à proprement parler, une de ces habitations où les précautions prises pour assurer la sécurité des propriétaires n'excluent pas la recherche d'un certain luxe, mais plutôt un refuge où tout est subordonné aux nécessités de la défense.

C'est ce qui me paraît ressortir avec toute évidence du soin avec lequel sont aménagées les écuries de la *turris*. Dans cette construction de si faible étendue, un tiers de l'espace disponible est réservé aux chevaux. C'est que dans un pays aussi aride que le *limes Tripolitanus*, où les moindres points d'eau sont éloignés de 30 kilomètres et plus, où les postes de secours sont plus distants encore, le cheval est le principal élément de sécurité, l'agent indispensable de la vie

(1) Cf. Cagnat, l'*Armée romaine d'Afrique*, p. 674.

(2) Cf. notamment, pour Telmin identifié faussement avec la tour de l'Henchir-Souras, Le Bœuf et Donau, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1903, p. 291 et suiv.

(3) Cf. en dernier lieu Ph. Gsell, Les *Monuments antiques de l'Algérie*, t. I, p. 100 et suiv., fig. 33 et 34 (*castellum* du Nador, et p. 102 et suiv., pl. XV et fig. 35, *castellum* de Kaoua).

Digitized by Google

de tous les jours, et par suite, plus que partout ailleurs, un objet de convoitises. C'est lui surtout que visent les razzias, c'est lui avant tout qu'il s'agit de protéger. Ce fait que nous avions déjà eu l'occasion de mettre en lumière en étudiant le plan du *centenarius* de *Tibubuci* (Ksar-Tarcine), les fouilles de l'Henchir-el-Gueciret le confirment à nouveau d'une façon éclatante.

A quelle époque la *turris* des *Manilii Arellii* a-t-elle été définitivement abandonnée? Elle fut sans doute utilisée pendant tout le IVe siècle. Le seul objet pouvant fixer une date qu'on y ait retrouvé est un petit bronze quinaire assez rare de l'empereur Constant. Il est malheureusement très fruste. J'ai cependant réussi à l'identifier. Il présente au droit l'effigie de l'empereur à droite, avec la légende : D·N·CONSTANT P·F·AVG· Au revers, Constant en habit militaire, debout à gauche, tenant un globe et une haste renversée, avec la légende : SPES REIPVBLICAE [1].

Cette monnaie remonte donc à la période qui s'étend entre 337 et 350. Il est curieux d'avoir à remarquer que la seule monnaie découverte dans le déblaiement du *castellum* de l'Henchir-Guedah-Ceder est précisément une pièce du même type [2].

Dailleurs, dans tous les postes du *limes* fouillés depuis cinq ans, à l'exception de celui de *Tisavar*, — plus ancien que les autres et probablement évacué plus tôt, — l'on ne trouve guère d'autres monnaies que celles de la période constantinienne. Au début du Ve siècle de notre ère, le *limes Tripolitanus* devait être à peu près complètement évacué; le domaine des *Manilii Arellii*, insuffisamment protégé par sa *turris*, fut sans doute définitivement abandonné à la même époque.

(1) Cohen et Feuardent, *Monnaies impériales*, t. VII, p. 420, n° 106, coté 6 francs.

(2) Cf. *Notes et documents sur la voie stratégique et l'occupation militaire du Sud Tunisien*, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1903, p. 321.

Digitized by Google

NOTE

SUR

LA NECROPOLE DE *MASCLIANAE*

(HADJEB-EL-AÏOUN),

PAR M. LE LIEUTENANT GODIN.

I. Compte rendu des fouilles.

La nécropole de *Masclianae* est située au Sud des ruines de l'ancienne ville, sur le bord même du plateau où s'élèvent maintenant le bordj et le village d'Hadjeb-el-Aïoun.

L'ensemble des tombes du cimetière d'Hadjeb, ou plutôt des cimetières, car il y en a plusieurs juxtaposés, occupe une étendue de plus de 500 mètres de longueur, comptés sur une ligne demi-circulaire. La largeur en est plus difficile à apprécier, des tombes isolées sont fort éloignées; mais des sondages opérés en différents endroits nous permettent de supposer que la nécropole était plutôt étroite et se limitait à quelques dizaines de mètres en arrière du bord du plateau.

A première vue, la nécropole de *Masclianae* présente une physionomie assez confuse. Cependant, en reportant sur un plan, ainsi que nous l'avons fait (fig. 1), les résultats donnés par les fouilles, on voit se dessiner des divisions nettement marquées, qui permettent de faire une classification par espèces des sépultures. Cette classification peut s'établir ainsi :

Au Nord et au centre, les tombes païennes à incinération;

A l'Ouest, les mausolées;

Au Sud, les sépultures païennes à inhumation;

A l'Est, enfin, les tombes chrétiennes.

Digitized by Google

I. *Tombes païennes à incinération.* — Toutes sensiblement pareilles, elles consistent en un simple trou dont la forme fut peut-être circulaire. On les trouve sous une mince couche de pierres, à 70 ou 80 centimètres dans le sol. Souvent la couche de pierres n'existe même pas, et les charbons d'incinération, avec quelques très rares ossements calcinés, témoignent seuls de l'existence des tombes. Quelques-unes étaient munies d'un tuyau à libations.

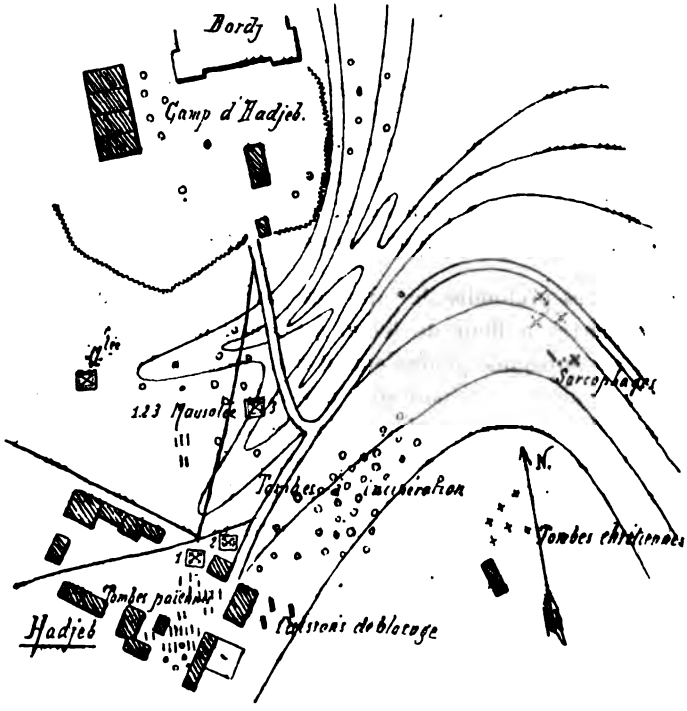

Fig. 1. — Plan des fouilles de la nécropole de *Masclianae*.

Dans la plupart de ces tombes, le mobilier funéraire n'existe pas ou consiste en un gros fragment de poterie qui a dû jouer le rôle de plat.

II. *Mausolées.* — Quatre de ces monuments ont laissé des traces dans la nécropole d'Hadjeb. C'étaient des constructions carrées, probablement fort simples, dans le genre de celles qu'on a trouvées en grand nombre à Sidi-el-Hani. Les fouilles qui y ont été

Digitized by Google

entreprises n'ont donné aucun résultat; et tout d'ailleurs porte à croire que ces mausolées ont été violés dès l'antiquité, car l'intérieur est un véritable chaos de débris de toute sorte.

III. *Tombes païennes à inhumation.* — Ces tombes sont peu nombreuses. Malgré cela, elles présentent un réel intérêt par les différences constatées entre les modes d'inhumation, comme par la variété des objets que nous y avons trouvés.

Nous avons ouvert, dans cette partie de la nécropole, une quarantaine de tombes. Voici les types principaux :

A. Tout d'abord, une série de tombes parallèles, disposées jointivement sur plusieurs rangs et orientées du Nord au Sud : ce sont celles qui, sur notre planche I, occupent le centre du village d'Hadjeb. Elles se présentent comme il suit :

a. Tombes profondes de 2 mètres environ, avec un lit de très grosses pierres à fleur de terre. Au fond, près du corps, est la lampe, accompagnée généralement d'un vase et d'un plat. Parfois ce petit mobilier est déposé sous une dalle qui devait le préserver; un tuyau à libations complète la tombe. En passant, notons qu'un de ces tuyaux, fait d'une seule pièce, avait la forme d'une urne sans anse, très allongée, qui aurait eu 2 mètres de hauteur sur 12 ou 15 centimètres de diamètre à sa partie la plus large.

b. Tombes un peu moins profondes que les précédentes, 1 m. 10 à 1 m. 20. Immédiatement au-dessus du corps est disposée une couche de larges tuiles qui, au nombre de trois, recouvrent le défunt en entier. Ces tuiles ont à peu près 0 m. 70 au carré et sont épaisses de 3 centimètres.

Parfois la couche est double, surmontée même, dans une seule tombe, d'une troisième série de dalles disposées en toit. Quand les tuiles sont sur deux couches, elles sont séparées par un lit de chaux. Dans d'autres cas, au contraire, seule la tête du mort est abritée par une tuile; le reste du corps est placé dans un lit de sable remarquablement fin. Quelques sépultures, enfin, étaient entièrement remplies de ce sable, qu'on retrouve fort bien, en plein sol calcaire, entre les parois de la tombe. C'est dans ces dernières sépultures que nous avons trouvé le mobilier funéraire le plus élé-

Digitized by Google

gant; c'étaient sans doute les sépultures d'une même famille; quatre d'entre elles étaient placées l'une à côté de l'autre.

B. Un peu à l'Est se trouvaient, très groupés, plusieurs caissons rectangulaires, en blocage, recouverts de plâtre blanc. Ils surmontaient généralement un des types de tombes décrits plus haut, et se retrouvent à o m. 80 sous le sol. Les caissons de maçonnerie n'apparaissent qu'en cet endroit et ont toujours la forme indiquée ci-dessus. Nous en avons dégagé six ou huit en cette partie de la nécropole, et aucun dans les autres régions. Les sépultures de ce type ne contiennent pas, pour ainsi dire, de mobilier funéraire.

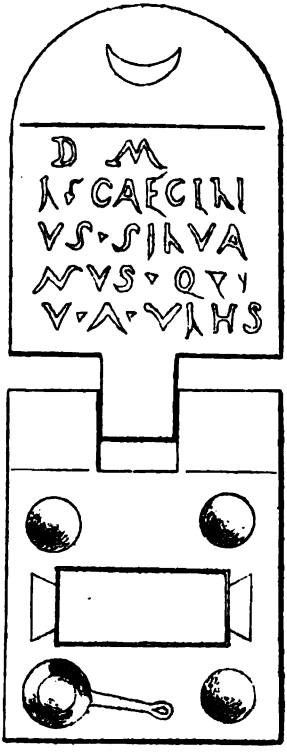

Fig. 2. — Nécropole de *Masclianae*. — Tombe avec *mensa*.

Tombeau avec mensa. — Au milieu de ces caissons a été découvert un fort joli tombeau d'enfant, merveilleusement conservé. Il se compose de deux dalles, l'une horizontale formant *mensa*, l'autre

Digitized by Google

verticale, formant stèle. Celle-ci, par sa partie inférieure, taillée en tenon, s'engageait dans une mortaise de la table horizontale. La *mensa* (0 m. 70 × 0 m. 60) porte trois excavations hémisphériques figurant des vases funéraires, et un plateau rectangulaire avec queues d'aronde. Dans la pierre est sculptée une sorte de casserole à manche allongé (fig. 2).

La stèle (hauteur, 0 m. 60) est ornée d'un croissant, et on y lit l'inscription suivante :

D M
L · CAECILI
VS · SILVA
NVS · Q · F
V · A · VI · HS

IV. *Tombes chrétiennes.* — L'originalité des tombes chrétiennes d'Hadjeb nous a fait regretter que les circonstances n'aient pas permis de pousser plus à fond les fouilles dans cette partie de la nécropole.

Nous y rencontrons tout d'abord les tombes simples, sans appareil funéraire : un squelette dans le sol, et c'est tout. Pourtant une particularité se présente : au milieu de ces sépultures, quelques-unes renferment des lampes chrétiennes. On peut s'étonner de ce fait, puisque les chrétiens avaient abandonné la coutume païenne de déposer des objets à côté des corps; et cependant nous avons constaté fréquemment la présence de la lampe dans des tombeaux chrétiens.

Caveau chrétien. — Près des tombes simples, on a découvert un groupe de sarcophages fort curieux par la manière dont il est disposé.

A 4 mètres de profondeur a d'abord été trouvé un superbe cercueil monolithe, orienté du Nord au Sud; rectangulaire à l'extérieur et à coins arrondis à l'intérieur, il contenait les restes d'un homme d'une taille extraordinaire qui avait sensiblement plus de 2 mètres. Près du mort, on a recueilli plus de quatre-vingts pièces de monnaie fort petites et les fragments d'une lampe chrétienne. Comme ces pièces de monnaie étaient très petites, que, de plus, elles étaient décomposées entièrement et toutes par le vert-de-gris, on peut se demander si c'étaient bien là des pièces de monnaie et

Digitized by Google

non des plaquettes de cuivre provenant de quelque collier ou ornement.

Tout contre l'extrémité Sud du sarcophage et un peu sur le côté, deux colonnes surmontées d'un linteau formaient comme la porte d'un caveau. En arrière de cette porte, vers le Sud, les fouilleurs se heurtèrent d'abord à une masse d'énormes blocs éboulés et amoncelés, provenant sans doute du caveau dont la porte seule subsiste.

En appuyant un peu à gauche, on dégagea tout de suite un second sarcophage, rectangulaire à l'intérieur et à l'extérieur : il était orienté du Nord au Sud. Immédiatement au-dessous apparut bientôt un troisième sarcophage en croix avec le second, et, en dessous, un quatrième tourné comme les deux premiers du Nord au Sud. Il y avait donc là trois cercueils, placés successivement et perpendiculairement les uns par rapport aux autres. Dans ces tombeaux, il n'existait aucun mobilier funéraire, à peine y a-t-on trouvé quelques grains de collier en verre et une bague de bronze.

Sur le plus élevé des tombeaux superposés, qui seul était recouvert de dalles, reposait un gros fragment sculpté. Ce fragment, qui était placé la face vers l'intérieur du tombeau, représente une tête d'un travail très grossier.

Non loin et au Nord du groupe de sarcophages que nous venons de décrire, nous avons trouvé à même le sol des séries de deux ou trois squelettes, superposés en croix tout comme les cercueils; la disposition spéciale de ceux-ci paraît donc indiquer une coutume funéraire.

La seule inscription que nous ayons pu tirer de la nécropole de *Masclianæ* est celle du petit tombeau à *mensa* dont nous avons parlé tout à l'heure.

A part la stèle en question, nous n'avons trouvé qu'un fragment de plaque funéraire en marbre rouge. Ce fragment provient de la tombe d'un défunt enterré à l'âge de 102 ans. A en juger par les caractères qui sont d'un beau style, cette épitaphe était antérieure à la précédente.

Les monnaies sont rares; on n'en trouve presque jamais dans les tombes, et celles que l'on y rencontre par hasard ne nous apprennent rien. Il arrive, en effet, qu'on découvre dans une même sépulture

Digitized by Google

deux monnaies d'époques très différentes : par exemple, une pièce de Micipsa et l'autre de l'un des Gordien. Les Romains d'alors se débarrassaient de leurs vieux sous pour les offrir en obole à Charon.

Nous avons trouvé, empilées sur une lampe, huit monnaies dont les âges s'échelonnaient depuis l'époque punique jusqu'au IVe siècle de notre ère. Une autre fois nous avons recueilli, enveloppée d'une étoffe rude et carbonisée, une pièce de Massinissa presque entièrement fruste. Cette pièce était donc bien inutilisable déjà quand elle avait été placée dans la tombe romaine.

Pourtant, au milieu de cette confusion, trois monnaies trouvées ensemble dans un tombeau ont attiré notre attention. Encore bien conservées aujourd'hui, elles ont été mises dans la tombe peu de temps après avoir été frappées. Elles peuvent indiquer, par suite, une époque, et permettent d'assigner à une partie de la nécropole un âge approximatif. Deux des pièces sont conservées seulement du côté de la face; les revers, en contact avec le sol, ont été détruits par le vert-de-gris. Ces monnaies portent les noms de Sévère Alexandre; la troisième, ceux de Gordien.

Ont été trouvés en outre, mais en dehors des tombes : trois pièces puniques, plusieurs Constantin, deux Justinien.

Les spécimens de poterie découverts dans la nécropole de *Masclianae* sont très variés : on y trouve un grand nombre de types, depuis la poterie la plus grossière jusqu'aux vases les plus élégants, ornés d'applications en relief. Nous citerons les types suivants :

Vase-amphore de terre rouge demi-fine : hauteur, 18 centimètres. Les deux anses sont côtelées. Deux spécimens ont été trouvés.

Vase-amphore à large col, en terre vulgaire : hauteur, 17 centimètres. Les anses partent exactement du bord du goulot et sont côtelées (1 spécimen).

Petit vase en terre noirâtre : hauteur, 15 centimètres (1 spécimen).

Pot en terre vulgaire, à une anse. La forme rappelle celle des pots à bière employés de nos jours : hauteur, 18 centimètres.

Petit vase à col élancé, avec une anse ornementée rejoignant la panse du récipient. En terre fine et polie, ce vase était orné de deux dessins en application représentant un vieillard aveugle et un homme luttant avec un tigre (?). Entre chaque sujet montent des branches de palmier.

Un vase de la même terre que le précédent, mais moins ver-

Digitized by Google

nissé. Ce vase avait la forme d'une poire très allongée; l'ouverture était très étroite. Sur la panse se voient des branches de palmier, ornementation commune à tous les récipients de ce genre trouvés à Hadjeb; entre les branches des figures diverses : lions, combats de gladiateurs, chars, etc. C'est un petit carafon de terre rouge, fine mais mate. L'anse est légèrement ornementée, la panse unie. Hauteur, 11 centimètres et demi. Ce type était tout particulièrement original.

Tasse à anse côtelée : ventrue, peu élégante, en terre rouge vernie, mais pas très fine; hauteur, 12 centimètres (1 spécimen).

Petit plat creux auquel on a ajouté des rebords verticaux qui en augmentent la capacité. Ce plat est d'une terre rouge fine et vernie, mais un peu lourd et massif. Cet ustensile tire son principal intérêt d'une estampille qui est reproduite quatre fois aux extrémités de deux diamètres perpendiculaires, sur le rebord horizontal. Elle représente une divinité, évidemment Mercure, tenant d'une main le caducée et de l'autre une bourse. A côté du dieu se tient un animal; à gauche, une branche d'olivier termine le dessin. Cette empreinte n'est pas tout à fait aussi large qu'une pièce d'un franc.

Marmites, avec couvercle, qui se retrouvent partout en Tunisie. Nous en avons découvert plusieurs spécimens de dimensions variables. Quelques marmites de cette forme, en terre ordinaire, ont été trouvées aussi : elles sont alors plus grandes que celles en terre rouge (diamètre, 0 m. 32).

A signaler également de grands récipients de forme rectangulaire oblongue, arrondis aux angles et s'évasant vers le haut comme une sorte de cuvette.

Petit bol hémisphérique à bords plats; terre rouge fine et mate.

Assiette de terre rouge mate, qui a la forme des assiettes modernes.

Avant de terminer ce qui a trait à la poterie, indiquons qu'il a été découvert encore :

1° Sous un caisson de blocage, un masque de plâtre représentant une figure humaine grandeur naturelle (brisé);

2° Dans les environs des tombes chrétiennes, trois briques plates ornées, deux de figures géométriques en rosaces; la troisième d'un chien très rustique et d'un dessin naïf (deux de ces briques sont en assez bon état).

Digitized by Google

La verroterie est très rare à *Maschianae*, et nous n'en avons rencontré que trois échantillons :

Petit bol de verre bleu, sans intérêt.

Fiole de verre blanc, avec un col élancé et six pans repoussés.

Jolie amphore de verre bleu, avec deux anses coudées à angle droit. Hauteur, 0 m. 20.

Comme bijoux, nous avons découvert seulement quelques grains de collier de verre irisé et quelques bagues; pas de miroirs ni de chaînes de bronze. Notons, toutefois, deux appliques circulaires de plomb, qui ont pu servir à orner quelque partie d'un vêtement.

Un certain nombre de lampes ont été exhumées de la nécropole. Pour la plupart, ce sont des lampes unies à queue forée et non signées.

Méritent pourtant d'être mentionnées :

1° Deux lampes non signées, sûrement du même auteur. La première présente une Cérès avec la corne d'abondance et la charrue; tout autour, des grappes de raisin alternent avec des feuilles de vigne.

L'autre lampe est ornée d'une tête de dieu, peut-être Jupiter (?);

2° Une lampe non signée, avec une déesse qui doit être l'*annona sancta* (?);

3° Une lampe signée M. ADIEC, petite, avec un masque au centre;

4° Une lampe signée M. NOVIVST, et représentant un scorpion;

5° Plusieurs lampes non signées, identiques, représentant un guerrier qui tire de l'arc;

6° Une lampe non signée, représentant un combat de coqs;

7° Quatre lampes rappelant la forme chrétienne, en terre rouge. Elles représentent : la première, un coq; la seconde, une gazelle; la troisième, une urne à deux anses; la quatrième, un guerrier casqué;

8° Trois lampes chrétiennes en mauvais état [1].

[1] [M. Gauckler a fait savoir, en envoyant le présent rapport, que M. le lieutenant Godin avait offert au Musée du Bardo les objets les plus typiques recueillis dans les tombeaux ci-dessus décrits.]

Digitized by Google

Pour terminer, je veux dire un mot des cimetières des environs d'Hadjeb. On en trouve partout. Ceci tendrait à faire croire que *Masclianae* était le centre d'un groupe agricole et que de nombreuses installations s'étaient formées aux environs. Tous ces cimetières sont d'une pauvreté lamentable; dans dix nécropoles, peut-être, où nous avons fait des recherches, il nous a été impossible de trouver autre chose que des fragments de poterie.

Étant donnée la richesse du sol, arrosé par des sources multiples, nous sommes amenés à supposer que ces cimetières, si pauvres en mobilier funéraire, malgré la présence de mausolées et de caissons de blocage, sont des nécropoles chrétiennes, et qu'à l'époque où florissait *Masclianae*, la plupart des habitants appartenaient à cette religion. Cette supposition, d'ailleurs, est confirmée par la présence de basiliques dont les vestiges subsistent dans les environs, alors que les ruines de temples font presque totalement défaut.

GODIN,
Lieutenant de tirailleurs.

Digitized by Google

RAPPORT ÉPIGRAPHIQUE

SUR

LES FOUILLES DE DOUGGA

EN 1904,

PAR M. GAUCKLER,

Membre non résidant du Comité.

AVANT-PROPOS.

Le présent rapport a pour but de compléter le compte rendu sommaire que j'ai présenté à la Commission de l'Afrique du Nord dans sa séance du 21 mars 1905 [1], et où j'ai exposé dans leur ensemble les principaux résultats des fouilles du Service des Antiquités de Tunisie à Dougga pendant l'année 1904.

On trouvera ici la description détaillée de toutes les sculptures et des inscriptions découvertes au cours de nos recherches. D'autre part, le plan annexé au rapport, et qui a été dressé par M. Sadoux au mois de juin 1905, permettra, par la comparaison avec les levés précédemment publiés par MM. Homo [2], Merlin [3] et Poinssot [4], de se rendre un compte exact de l'importance des progrès accomplis depuis dix-huit mois dans l'exploration du Forum de l'antique *Thugga* et des monuments publics qui l'encadrent.

La récolte en fait de sculptures a été, comme toujours, assez

[1] Gauckler, dans *Extrait des procès-verbaux du Comité des Travaux historiques*, mars 1905, p. VIII et suiv.

[2] Homo, *Le Forum de Thugga*, dans *École française de Rome, Mélanges*, 1901, pl. I, fouilles de 1900.

[3] Merlin, *Fouilles à Dougga en 1901*, dans *Bull. arch. du Comité*, 1902, pl. XXIX, p. 375, et pl. XXX, p. 383; et pour les fouilles de 1902-1903 : *Archives des Missions*, t. XI (1903), plan à la page 116.

[4] Poinssot, *Archives des Missions*, t. XII (1904), plan de la page 440, pour les fouilles de 1903.

Digitized by Google

Digitized by Google

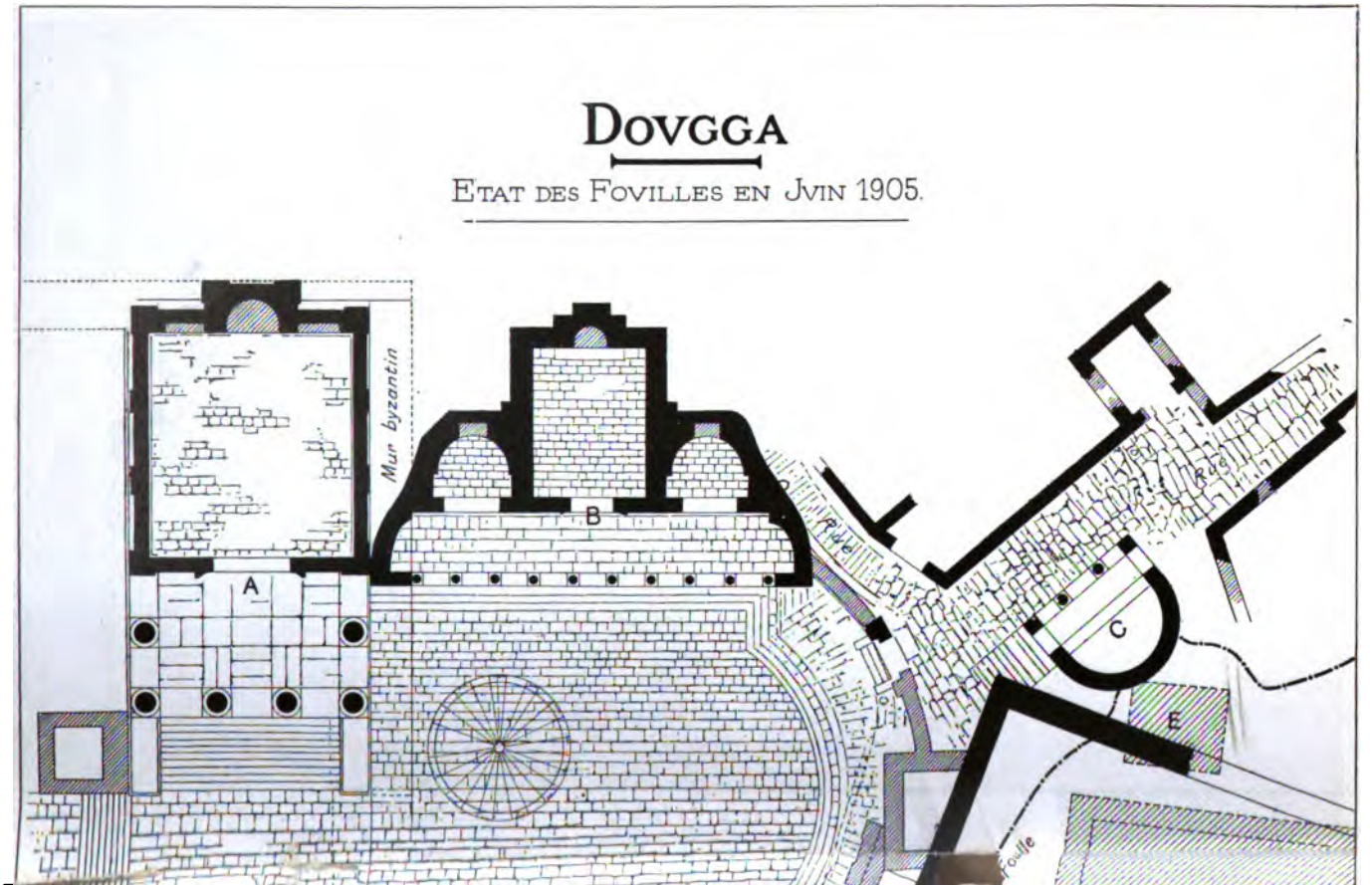

Digitized by Google

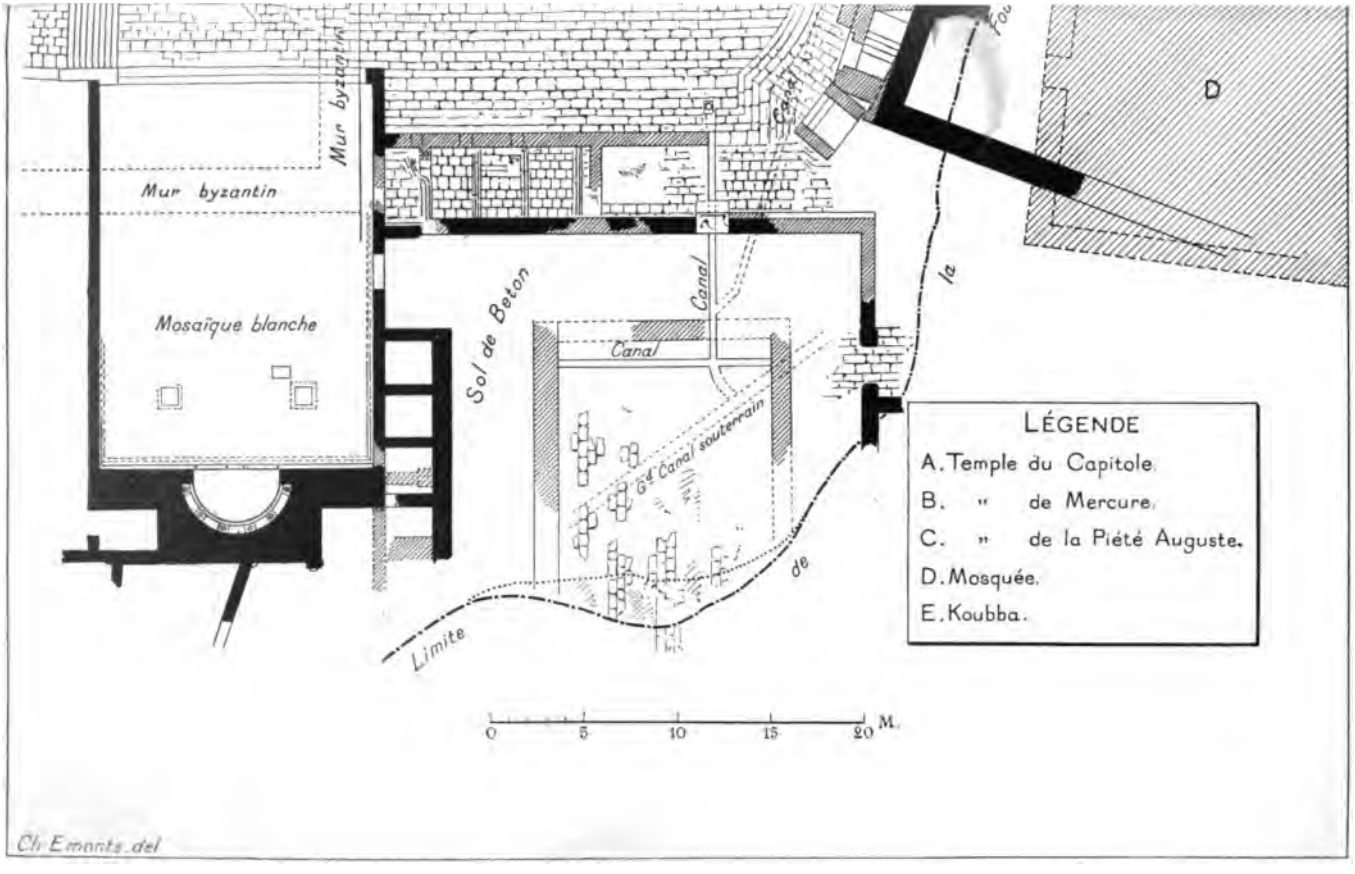

DOUGGA (TUNISIE).

ÉTAT DES FOUILLES EN JUIN 1905.

Digitized by Google

Digitized by Google

maigre; en dehors de Carthage et de Cherchel, l'on trouve bien rarement dans les ruines africaines une œuvre d'art de quelque mérite.

A Dougga, les statues qui ornaient le Forum semblent avoir été systématiquement réduites en miettes, et leurs débris ont été dispersés de telle sorte qu'il est généralement impossible de rajuster les morceaux de bras, de jambes, de torses, les mains, les pieds, que les fouilles nous permettent de recueillir.

Devant le temple de Mercure, et à proximité de la dédicace du temple à la Fortune Auguste, à la Concorde, à Vénus et à Mercure, gisait un débris de bas-relief brisé en bas, haut, dans l'état actuel, de 0 m. 37 et large de 0 m. 42. Il représente un buste de femme à la tête tourelée, tenant de son bras gauche une corne d'abondance de forme originale : Fortune ou Concorde? La sculpture peut être attribuée à l'une ou à l'autre de ces deux déesses.

A l'extrémité méridionale de la *spina* de l'hippodrome, M. Sadoux a recueilli à fleur de terre, sur le chemin même de Teboursouk, un fragment de statue, fort usé par le passage des charrettes. C'est un buste acéphale de Victoire ailée, qui ornait, selon toute apparence, l'extrémité de la *spina*.

Les morceaux d'architecture, corniches, frises, chapiteaux, colonnes et bases sont beaucoup plus nombreux et mieux conservés. A mesure que le déblaiement du Forum avance, et que de nouveaux monuments reparaissent au jour, il devient plus facile de trier tous ces éléments et de les restituer aux divers édifices auxquels ils appartenaient à l'origine. Le plus curieux est une console de pierre calcaire, trouvée dans les décombres au nord du Capitole : elle présente sur l'un des tailloirs un phallus, sur le tailloir opposé un cœur. Les dimensions de la base sont respectivement : 0 m. 45 et 0 m. 50; du sommet : 1 m. 88 et 1 m. 50; hauteur : 0 m. 32. Je signalerai encore quelques débris de placages en marbre gravés de jolis rinceaux d'un bon style, puis un fragment de *mensa* funéraire avec un plat allongé à deux poignées en queue d'aronde, et deux assiettes rondes posées devant le plat.

Les trouvailles épigraphiques sont beaucoup plus intéressantes L'une d'elles, celle de la dédicace bilingue libyque et punique d'un temple élevé en l'honneur de Masinissa, a une importance capitale que M. Philippe Berger s'est plu à faire ressortir en présentant le texte à l'Académie des Inscriptions quelques jours après sa décou-

Digitized by Google

verte[1], le 8 juillet 1904. La pierre sur laquelle est gravé ce texte mesure 0 m. 68 de longueur sur 0 m. 33 de hauteur et 0 m. 25 d'épaisseur; c'est un calcaire jaunâtre fort commun, et dont l'aspect n'a rien de décoratif. Elle a été trouvée dans les décombres qui recouvraient la place dallée devant le temple de Mercure, à proximité des degrés en hémicycle qui la ferment, et presque à l'endroit où M. Merlin a découvert, en 1902, un texte libyque encore inédit[2]. Il nous a été impossible jusqu'ici de déterminer d'une façon précise la provenance, ni d'expliquer la présence, au-dessus d'un dallage et au milieu de monuments édifiés à la fin du second siècle de notre ère, de ces deux textes plus anciens de trois cents ans au moins.

Temple de Mercure.

1° Dédicace du temple de Mercure, gravée sur la frise d'entablement du portique qui précédait le sanctuaire et bordait au Nord la place dallée s'étendant à l'Est du Capitole. Le portique se composait de dix colonnes corinthiennes, soutenant neuf linteaux monolithes, exactement juxtaposés, qui mesuraient chacun de 2 m. 05 à 2 m. 08 de longueur, les deux extrêmes étant plus longs d'une trentaine de centimètres parce qu'ils recouvraient entièrement le premier et le dernier chapiteau de la colonnade. Le soffite, l'architrave et la frise étaient taillés dans un même bloc. La corniche était sculptée à part. Dès maintenant nous possédons nombre de fragments de la corniche, et la majeure partie de la frise. Voici la liste des linteaux, intacts ou brisés, retrouvés jusqu'ici :

Le commencement du linteau 1 avec le début de l'inscription, retrouvé en 1904 devant la *cella* Ouest; — les linteaux 3, 4, 5, 6, intacts ou peu s'en faut, encastrés à la suite l'un de l'autre dans le mur byzantin voisin, et publiés par M. Merlin[3]; deux fragments *a* et *b* du linteau 7 : le premier *a* trouvé par nous tout près du Capitole, lors du déblaiement de l'escalier; le second *b*, connu depuis longtemps, mais mal lu, signalé dès 1860 par Guérin[4], revu par Pricot de Sainte-Marie qui en donne une lecture assez fautive pour

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1904, p. 406 et suiv.
(2) Merlin, *Archives des Missions*, t. XII, 4, 1904, p. 113.
(3) Merlin, *loc. cit.*, p. 44 et suiv., n° 11, *a*, *b*, *c*, *d*.
(4) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 1503.

Digitized by Google

tromper les éditeurs du *Corpus* qui la publient à nouveau, comme s'il s'agissait d'un fragment différent de celui de Guérin[1], et retrouvé par M. Poinssot dans un mur d'une maison arabe située à l'Ouest du Capitole; — le linteau 8, que j'ai reconstitué en totalité au moyen des fragments α, β, γ, trouvés dans nos dernières fouilles presque en place, et δ, ε, trouvés, il y a deux ans, par M. Merlin et publiés par lui dans son Rapport[2]; — enfin le commencement du linteau 9. Les lacunes que présente la dédicace sont faciles à combler, et la découverte des parties manquantes que je me suis efforcé de restituer ici d'une manière hypothétique, sans garantir d'ailleurs l'exactitude de mes conjectures, pourra modifier celles-ci, mais non changer le sens général du texte.

L'inscription est gravée avec soin en lettres hautes de 0 m. 11 à la première ligne, de 0 m. 10 à la seconde. La haste des T dépasse généralement, mais non toujours, le niveau des autres lettres. La frise, qui porte la dédicace, est haute de 0 m. 35. L'architrave, comportant sept moulures hautes de 0 m. 04, 0 m. 09, 0 m. 10, 0 m. 03 et 0 m. 03, mesure, au total, 0 m. 29. L'épaisseur des linteaux est de 0 m. 35 au sommet et de 0 m. 42 à la base, où la saillie des moulures de l'architrave s'ajoute à l'épaisseur de la frise. Sous chaque linteau se présente un soffite très simple.

1

Q · PACVVI *us saturus fl. perp. augur. c. i. k. et*
OMNI *bus*

2

nahania victoria, uxor ejus, fl. perp. opu

. . . . . .

3

S TEMPLI MERCVRI QVOT M · PA
AE EXTRVXERVNT ET EXCOLVERVNT · ITEM CIVITA

(1) *Corp. inscr. lat.*, 1553 2; *Bull. arch. du Comité*, 1887, p. 52, n° 11.
(2) Merlin, *loc. cit.*, p. 46 et suiv., n° 12.

Digitized by Google

4

CVVIVS FELIX VICTORIANVS·FILIVS·EOR
TITHVGG·HS XXV MIL Q·PACVVIVS SATVRVS F

5

VM CODICILLIS SVIS EX HS L MIL FIERI
L·PERP·DATVRVM·SE POLLICITVS EST EX CVIVS SV

6

IVSSIT AMPLIVS IPSI OB HONOREM FL
MMAE REDITV QVOTANNIS DECVRIONIBV

7

lamoni perp. ex HS LXX MI *l* POLLICITIS *sum*
s sport VLAE DAREN TVR ET OBDIEM *dedicatio*

a *b*

8

MIS TEMPLVM MERCVRI ET CELLAS D
NIS LVDOS SCAENICOS ET SPORTV*las* DECVRI

α β γ δ ε

9

VAS CVM STATVIS ET PORT*icibus et ornamentis*
ONIBVS VTRIVSQVE ORDINISETVNIVER*so populo dedit*

Q(uintus) Pacuvi[us Saturus, fl(amen) perp(etuus), augur coloniae J(uliae) K(arthaginis), et Nahania Victoria uxor ejus, fl(aminica) perp(etua), opu]s

Digitized by Google

templi Mercuri, quot M(arcus) Pacuvius Victorianus, filius eorum, codicillis suis ex hs L mil(libus) fieri jussit, amplius ipsi, ob honorem f[lamoni(i) perp(etui), ex]hs LXX mi[l(libus)] pollicitis [sum]mis, templum Mercuri et cellas duas cum statuis et port[icibus et ornamentis] omni[bus . . . . .]ae extruxerunt et excoluerunt; item civitati Thuggae hs XXV mil(lia) Q. Pacuvius Saturus fl(amen) per(petuus) daturum se pollicitus est, ex cujus summae reditu quotannis decurionibu[s sportulae darentur et ob diem dedication]is ludos scaenicos et sportu[la]s decurionibus utriusque ordinis et univer]so populo dedit.

Remarques. — Linteaux 1 et 2. Première ligne : Je restitue les noms des deux dédicants, Q. Pacuvius Saturus, flamine perpétuel, augure de la colonie de Carthage, et sa femme Nahania Victoria, flaminique perpétuelle, d'après une dédicace que nous avons retirée en 1900 du mur byzantin en face du Capitole et que j'ai publiée précédemment [1]. Cette identification avait déjà été proposée par conjecture, — à la suite d'une observation de M. L. Poinssot, — par M. A. Merlin dans un appendice à son *Rapport sur les fouilles de 1902* [2]. Elle me paraît aujourd'hui certaine. De plus, il me semble infiniment probable que la dédicace, découverte en 1900 à quelques mètres à peine de celle du portique, faisait partie intégrante du temple de Mercure. Je placerais volontiers cette dernière au-dessus de la porte de l'un des deux sanctuaires latéraux qui flanquent la *cella* principale [3].

La dédicace du temple de Mercure mentionne la *civitas Thuggensis* et les *decuriones utriusque ordinis*. Elle appartient donc à l'époque où la cité africaine formait encore une *civitas* et un *pagus* ayant chacun son assemblée municipale particulière. Certainement antérieure à la transformation de *Thugga* en municipe sous le règne de Septime Sévère, elle remonte au plus tard aux dernières années du second siècle [4].

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. CXLVII, n° 1.

(2) *Ibid.*, p. 115 et suiv.

(3) Pendant que cet article était sous presse, M. Louis Poinssot, que j'avais chargé, au printemps dernier, de la direction du chantier de fouilles de Dougga, a retrouvé devant le portique du temple de Mercure une seconde dédicace identique à la première, et qui semble bien avoir couronné la porte de l'autre *cella* latérale du sanctuaire. Cette nouvelle trouvaille vient ainsi fortifier ma première hypothèse.

(4) En 195, date de la dédicace du temple de Saturne, *Thugga* était encore

Digitized by Google

Le sanctuaire n'a, par conséquent, pas été construit sous Caracalla, comme l'avait fait supposer à M. Merlin la découverte d'un fragment de dédicace à Mercure pour le salut de l'empereur [*M. Aurelius Anto*]*ninus*. Nous verrons tout à l'heure qu'il date du règne de Marc Aurèle, et qu'il est contemporain du Capitole, des principaux monuments du Forum, et du Dar-el-Acheb dont M. Merlin a fixé la date entre 164 et 166 [1].

La partie la plus importante du texte est la dernière découverte, celle qui est gravée à la première ligne des linteaux 8 et 9. Elle nous apprend que le temple de Mercure se composait d'un sanctuaire central accosté de deux *cellae*, et précédé d'un portique. Or, à l'endroit même où gisaient ces monolithes, nous avons découvert et déblayé en totalité un édifice disposé exactement de la même manière [2]; d'autres trouvailles épigraphiques faites dans l'intérieur de cette construction, et que nous allons énumérer, ne permettent plus de douter que nous ne nous trouvions en présence des restes du temple de Mercure, bâti sous Marc Aurèle par Q. Pacuvius Saturus et sa femme Nahania Victoria, tant comme exécuteurs testamentaires de leur fils M. Pacuvius Felix Victorianus, qu'en leur nom propre, en l'honneur de leur flaminat perpétuel.

2° Morceau de frise architravée, encastré dans le coin du mur byzantin à l'Est du Capitole. Longueur, 1 m. 68; hauteur totale, 0 m. 65; hauteur de l'architrave, 0 m. 30. La pierre est fort endommagée à gauche sur toute sa surface; les moulures de l'architrave et l'inscription de la frise ont entièrement disparu. A droite, il subsiste quelques lettres, très bien gravées, et atteignant 0 m. 125 de hauteur à la première ligne et 0 m. 105 à la seconde :

3° Peut-être est-ce du linteau précédant celui-ci, et portant

pagus et civitas : le municipe fut constitué, selon toute apparence, très peu de temps plus tard.

(1) Merlin, *loc. cit.*, p. 21, n° 1.

(2) Cf. Gauckler, *Procès-verbaux des séances du Comité*, mars 1905, p. x et suiv.

Digitized by Google

le début de la dédicace, que provient l'éclat suivant, qui contient quelques lettres de même hauteur, et espacées de la même façon que les précédentes :

O SA
C

Il faudrait alors lire le texte ainsi :

[Pr]o sa[lute Imp. Caes. M.]Aureli [Antonini...
[Q. Pa]cu[vius Saturus fl. perp.augur c.]I. Karth(aginis).

Ce Q. Pacuvius Saturus, flamine perpétuel et augure de la colonie de Carthage, est connu par le fragment de dédicace auquel j'ai déjà fait allusion plus haut, et que nous avions découvert en 1901 devant le Capitole, encastré dans une portion du mur byzantin du Sud que nous avions été forcés de démolir[1]. M. Merlin a très justement identifié le personnage nommé dans ce texte avec le Q. Pacuvius Saturus, flamine perpétuel, qui, avec sa femme Nahania Victoria, et comme exécuteurs testamentaires de leur fils M. Pacuvius Felix Victorianus, firent édifier le temple de Mercure. C'est certainement au même édifice que se rapporte la dédicace que je publie aujourd'hui, et qui a été retrouvée à quelques mètres à peine de la place qu'il devait occuper dans le sanctuaire, sans doute au-dessus de la porte principale.

4° Sur la face intérieure du montant de droite de la porte qui donne accès à la *cella* centrale du temple de Mercure était gravée, à hauteur d'homme, une inscription actuellement très effacée. Il n'en subsiste que les premières lignes qui se lisent sur un fragment gisant sur le seuil et se rajustant presque exactement avec la partie du montant qui est restée en place. Hauteur des lettres, 0 m. 03 à la première ligne, 0 m. 024 aux suivantes :

SENATVS CONSVLT LOC DAT*us*
EST·X·KALENDAS·FEBRVA*rias*
S DVOM·VINICIVS HES

Senatus consulto loc(us) dat[us] est X kalendas Februa[rias]; duoviri : M(arcus) Vicinius Hes...

[1] *Bull. arch. du Comité*, 1901, p. CXLVII, n° 1.

Digitized by Google

A gauche de l'inscription, à hauteur de la 3e ligne, apparaît un signe qui peut être un S.

Cette lecture, faite sur estampage, a besoin d'être revue sur la pierre.

5° L'autre montant de la même porte, celui de gauche, se dresse encore en place jusqu'à 1 m. 40 de hauteur. Il conserve à la partie supérieure les deux dernières lignes d'une inscription analogue, mais encore plus mutilée. Je n'ai pu déchiffrer que les lettres suivantes, gravées en caractères minuscules, hauts de 0 m. 022 à l'avant-dernière ligne et de 0 m. 015 seulement à la dernière ligne; celle-ci est complète et large de 0 m. 175.

| SAEL[illegible]DEC
[illegible]OVERVNT |

Remarque. — Il n'est pas impossible que les deux fragments épigraphiques, que je suppose appartenir à deux inscriptions symétriques se faisant face sur les montants opposés de la porte principale du sanctuaire, ne proviennent tous deux du montant de gauche, et ne constituent en réalité qu'un seul et même texte dont ils représenteraient le début et la fin, l'espace intermédiaire ayant été détruit par les cassures.

6° Petit autel ou piédestal de pierre calcaire, qui fut ensuite remployé et repiqué sur ses quatre faces pour recevoir un enduit. Largeur de la table, 0 m. 88; du dé, 0 m. 75; épaisseur de la table, 0 m. 85; du dé, 0 m. 70; hauteur totale, 0 m. 43; du dé, 0 m. 28. Les lettres, très bien dessinées, sont encore assez visibles malgré le martelage. Elles sont hautes de 0 m. 055.

MERCVRIO SILVIO
SACRVM

Mercurio Silvio sacrum.

Cet autel a été trouvé dans la *cella* latérale du sanctuaire de Mercure la plus voisine du Capitole, celle de l'Ouest.

L'épithète *Silvius* appliquée à Mercure est, je crois, inédite. Elle rappelle le caractère primitif de ce dieu, d'abord agreste et pastoral.

Digitized by Google

Une inscription africaine de Thiges[1] est dédiée à Silvanus Mercurius.

7° A l'angle du bastion Nord du mur byzantin, dans les déblais, deux fragments se raccordant d'un petit piédestal en pierre calcaire, brisé en bas et à droite. Largeur, o m. 39; épaisseur totale de la table, o m. 63; hauteur, o m. 31; hauteur de moulures des la table, o m. 11. Sur la table, une empreinte circulaire marque la place de la statue de Mercure qu'elle supportait.

Lettres hautes de o m. o65 à la première ligne et de o m. o4 aux deux suivantes.

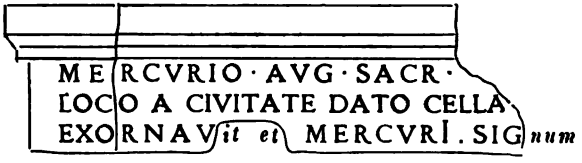

Mercurio Aug(usto) sacr[um]. Loco a civitate dato, cella[s ou *m?...] exornav[it et] Mercuri sig[num... posuit...].*

8° Entablement d'un petit édicule, en trois fragments se raccordant. Le premier de ces morceaux a été trouvé par M. Merlin en 1902[2]; les deux autres en 1904, tous trois au même endroit, à l'Est du Capitole, sur l'emplacement du temple de Mercure. L'entablement se compose d'une corniche, faisant retour sur les faces latérales de la pierre, et surmontant un bandeau plat sur lequel est gravée la dédicace. La face inférieure présente, au centre, un soffite avec guirlandes de laurier, et, à droite et à gauche, deux mortaises qui recevaient les chapiteaux des colonnettes soutenant l'entablement. La partie postérieure de celui-ci est à peine dégrossie; elle s'encastrait dans un mur. Hauteur, o m. 12; largeur du premier fragment, o m. 39; du second, o m. 17, et du troisième, o m. 38; au total : o m. 94. Hauteur des lettres, o m. o4 à o m. o45, très nettes et d'une jolie facture. L'entablement est trop petit pour avoir pu surmonter l'une des trois niches de fond du triple sanctuaire. Il

[1] *Corp. inscr. lat.*, n° 87.
[2] Merlin, *loc. cit.*, p. 64, n° 36.

Digitized by Google

devait couronner un petit édicule appliqué contre une paroi latérale d'une des *cellae* ou qui fermait peut-être l'une des extrémités du portique de façade, lequel était bouché aux deux bouts.

P·SABIDIVS·EXORATVS·CVM·SVIS·VOTVM·SOLVIT ꝓ

P. Sabidius Exoratus cum suis votum solvit.

9° Fragment d'une dédicace analogue, trouvée au même endroit et qui appartient peut-être à un second édicule, analogue au premier, lequel aurait occupé une position symétrique à l'autre extrémité du portique de façade. Hauteur des lettres, 0 m. 042.

ꝓPACVVius

Peut-être Q. Pacuvius Saturus, le fondateur du temple de Mercure.

10° Grand linteau monolithe, de pierre calcaire, qui devait couronner la partie principale d'un temple important. La pierre mesurait plus de 3 mètres de longueur. Elle a été brisée en quatre morceaux, dont trois seulement ont été retrouvés : le 1er, *a*, par M. Merlin qui l'a publié dans son *Rapport sur les fouilles de Dougga en 1902*[1]; le 2e, *b*, peu important, manque, et ne pourra sans doute pas être retrouvé, ayant dû être réduit en miettes; le 3e, *c*, mesure 1 m. 06 de longueur; le 4e, *d*, qui se raccorde presque exactement avec le précédent, 0 m. 40. Hauteur du linteau, 0 m. 55; épaisseur, 0 m. 50. Lettres hautes et grêles, serrées les unes contre les autres, tandis que les mots sont largement espacés, comme le cas se présente souvent en Afrique pour les inscriptions de l'époque d'Hadrien.

a

FORTVNAE · AVG · VENERI · CON
PRO·SALVTE·IMP·CAESARIS·TRAIANI·HAD
Q·MAEDIVS·SEVERVS·PATRONVS·PAGI·ET·CIVITATIS·NON
AMPLIATA · PECVNIA · FVNDAMEN

[1] *Loc. cit.*, p. 42 et suiv., n° 8.

Digitized by Google

b

c o r d i a
r i a n i
ine suo et m
tisexstruxitomnisplen

c

E · M E R C V R I O · A V G ·
AVG · PONT · MAX · TRIB · POTEST · COS · III · P·P ·
AEDIAE·LENTVLAE·FILIAE·SVAE·FLAM·PERP·TEMPLVM·QVOD EX·HS LXX
ORE EXORNAVIT · IDEMQVE · DEDICAVIT · CVR

d

SACRVM

*mil. fa*CTVRVM·SE·PROMISERAT
*atore*MAGNIO·PRIMO·SEIANO

Fortunae Aug(ustae), Veneri, Concordiae, Mercurio Aug(usto) sacrum. – Pro salute Imp(eratoris) Caesaris Trajani Had[riani] Aug(usti) pont(ificis) max(imi), trib(unicia) potest(ate) [III] co(n)sulis III, p(atris) p(atriae), Q. Maedius Severus, patronus pagi et civitatis, nomine suo et Maediae Lentulae filiae suae, flam(inicae) perp(etuae), templum quod ex sestertiis LXX ou peut-être *LXXV [mil(libus) fa]cturum se promiserat, ampliata pecunia a fundamen[tis exstruxit omni splend]ore exornavit, idemque dedicavit, cur[atore..] Magnio Primo Sejano.*

Hauteur des lettres, 0 m. 095 à la première ligne, 0 m. 075 à la seconde, 0 m. 055 à la troisième, 0 m. 06 à la dernière.

Cette dédicace où l'on doit remarquer l'omission du nombre des puissances tribuniciennes de l'empereur, se place en 119 ou dans les années suivantes.

Q. Maedius Severus n'était connu jusqu'ici que par son épitaphe [1].

[1] *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 352, n° 45.

Digitized by Google

11° Bloc calcaire, large de 0 m. 33, haut de 0 m. 55, épais de 0 m. 21. Lettres hautes de 0 m. 065 à la première ligne et de 0 m. 052 à la seconde.

LIBERO
LIBERAE

Libero, Liberae.

12° Autel ou piédestal à table moulurée, brisé à la base. Hauteur du fragment, 0 m. 41; épaisseur, 0 m. 32; largeur totale, 0 m. 53. Lettres hautes de 0 m. 08.

PLVTONI · AVG
IO IO THVGGA

Plutoni Aug(usto) .... ? Thugga.

Ces deux ex-voto ont été découverts à l'Est du Capitole, à proximité du temple de Mercure. M. Merlin avait déjà trouvé, au cours des fouilles de 1902, une dédicace à *Liber Pater Aug(ustus)*[1], et en outre une base de statue de la Concorde Auguste, dédiée par le *pagus* et la *civitas Thuggensis*[2].

Ces divers monuments votifs, qui datent tous d'une très bonne époque, proviennent sans doute des temples de la Concorde, de Pluton Frugifère, de *Liber pater*, élevés dès le règne d'Hadrien, et probablement sur le Forum, par deux patrons de la *civitas* et du *pagus* de *Thugga*[3].

13° Fragment de frise architravée, encastré à l'angle du bastion Nord du mur byzantin. Hauteur totale, 0 m. 55; hauteur de la partie moulurée, 0 m. 08; largeur du fragment, 0 m. 75; hauteur des lettres, 0 m. 195 à la première ligne et 0 m. 14 à la seconde.

XCOSV·II·P·P·PR
du VMVIRALI *cius*

(1) Merlin, *ibid.*, p. 44, n° 10.
(2) Merlin, *ibid.*, p. 43, n° 9.
(3) Cf. *Corp. inscr. lat.*, n° 15520.

Digitized by Google

Ce fragment continue presque exactement celui qu'a découvert autrefois J. Poinssot et qui figure au *Corpus*, sous le n° 15521. Le rapprochement de ces deux parties de la même dédicace nous permet de dater celle-ci des dernières années du règne de Gallien :

a *pro salute imp. caes. p. licinii gallieni au*

. . . . . .

b G·GERMANICI PONT·MAX·TRIB·POT
PAP·FELIX·IVLIANVSER·FL·P D

c *xv? imp.*
u

d X·COS·VII·P·P·PR
V M V I R A L I

e *ocos...*
cius...

En effet, l'inscription se rapportant à un empereur qui porte le surnom de *Germanicus* et qui a été sept fois consul, ne peut être attribuée qu'à Commode en 192, ou à Gallien à partir de 266. Mais, dans le premier cas, le surnom de *Germanicus* devrait être suivi de ceux de *Sarmaticus* et de *Britannicus* que Commode possédait tous deux en 103, tandis que si Gallien possédait aussi à côté du surnom de *Germanicus* celui de *Dacicus*, ce dernier titre apparaît fort rarement sur les textes épigraphiques.

D'autre part, la forme des caractères de notre fragment convient mieux à la fin du IIIe siècle qu'au temps des derniers Antonins. La seule objection que l'on puisse faire à notre choix est la mention de la tribu accompagnant le nom du *duumviralicius*,... *Felix Julianus*, ce qui semblerait indiquer que l'inscription ne peut être postérieure au temps de Caracalla. Je ne crois pas cette considération suffisante pour l'emporter, à elle seule, sur les raisons en sens inverse qui ont décidé ma conviction, l'anomalie que nous relevons ici n'étant pas sans exemple sur les monuments du IIIe siècle, jusqu'à Dioclétien.

J'ai publié en 1900 [1] le fragment suivant, que j'avais cru

[1] *Bulletin archéologique du Comité*, p. 102, n° 34.

Digitized by Google

pouvoir attribuer au même texte que celui du *Corpus*, en m'appuyant sur la hauteur concordante des lettres à chacune des deux lignes :

f CVR · REIPVBL · PORT*icum*
DIT · INLATIS ER

Une nouvelle vérification me permet d'affirmer aujourd'hui d'une manière positive l'exactitude de ma première hypothèse.

De plus, M. Louis Poinssot vient de me signaler, au moment où cet article était déjà sous presse, que divers autres fragments épigraphiques déjà publiés soit dans le *Corpus* (t. VIII, n° 10620, et 15246 *a* et *b*) attribués faussement à *Thignica*, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, par MM. le Dr Carton et le lieutenant Denis en 1892 (p. 174), appartiennent également à cette même dédicace à Gallien, qu'ils permettent de reconstituer presque entièrement.

14° Trois fragments d'un épistyle, trouvés à l'Est du Capitole. Le premier est très endommagé à gauche. Toute la première partie de l'inscription s'est écaillée. Largeur totale de la pierre, 0 m. 84; largeur de la partie conservée du texte, 0 m. 64; épaisseur, 0 m. 42. Les deux autres morceaux se raccordent. Le premier est large de 0 m. 50, le second de 0 m. 47, mais très écorné à droite où l'inscription s'est écaillée. Le texte, de basse époque, est tracé en caractères de hauteur variable, les voyelles étant presque toutes beaucoup plus petites que les consonnes. Les premières mesurent 0 m. 035 de hauteur, les secondes 0 m. 075.

[redacted]B INCVRIAQVE DEFORM*at*
[redacted]RMISSAM MELIORE CVLTV

[redacted]NIAI STANTEMSEDI
PROSPECTVOBHONOREMDVOV*iratus*

eadem? [...longa la?] be incuriaque deformat[am...?] ...instantem [...]remissam, meliore cultu et prospectu ob honorem duov[iratus ...restituit].

Digitized by Google

Ces trois fragments se rapportent à une dédicace du temps de Théodose, dont M. Poinssot[1] avait déjà découvert un débri dans un mur arabe à 40 mètres à l'Est du temple de la Piété Auguste.

15° Fragment d'épistyle, trouvé en arrière du Capitole : hauteur, 0 m. 59; longueur, 1 m. 90; épaisseur, 0 m. 42; hauteur des lettres, 0 m. 145.

EPVLVM DEDIT ĊVR*iis*

16° Pierre encastrée dans le mur byzantin. Largeur, 0 m. 80; hauteur, 0 m. 18. Hauteur des lettres, 0 m. 155. Caractères prétentieux et fignolés, de basse époque.

HYDATI

Un fragment analogue, découvert dans les fouilles de 1901, et actuellement déposé dans la *cella* du Capitole, présente les lettres suivantes : HYD*Ati*

17° Pierre encastrée dans le mur byzantin du Capitole, au Nord, près du bastion du mur byzantin. Largeur, 0 m. 45; hauteur; 0 m. 28; épaisseur, 0 m. 45. Hauteur des lettres, 0 m. 12. Formes grêles; pleins très renforcés et profondément taillés.

SPERMATiA

Les deux dernières lettres sont douteuses.

18° Pierre prevenant du mur byzantin. Hauteur des lettres, 0 m. 21.

VRENEIV ou peut-être *aurentiu*.

[1] *Archives des Missions*, t. XII, 4, p. 499, n° 1.

Digitized by Google

19° Bloc calcaire, brisé de partout, provenant peut-être de l'attique d'un arc de triomphe. Plus grande hauteur du fragment, 1 m. 20; plus grande largeur, 1 m. 05; épaisseur, 0 m. 40. Belles lettres, de forme classique, et bien gravées, hautes de 0 m. 08.

imp. caes. divi m. antonini pii
germ. sar ~~M. FIL. DIVI COM~~ *modi fratri*
*divi a*NTONINI. PII. NEPOT *i divi*
hadri ANI. PRONEPOTI. DIVI *traiani*
parthi C. ABNEPOT. DIVI. NER *vae adne*
pot. l. septimi O. SEVERO PIO FELI *ci perti*
naci aug. A RAB. ADIAB. P *arth. max.*
pont. max. trib. p O T ~~XVII~~ *imp. XII cos. iii*
II

[*Imp(eratori) Caes(ari), divi M. Antonini Pii Germ(anici) Sar*]*m(atici) fil(io), divi Com*[*modi fratri, divi A*]*ntonini Pii nepot*[*i, divi Hadri*]*ani pronepoti, divi* [*Trajani Parthi*]*ci abnepot(i), divi Ner*[*vae adnepot(i), L. Septimi*]*o Severo pio feli*[*ci Pertinaci Aug(usto), A*]*rab(ico), Adiab(enico), P*[*arth(ico) max(imo), pont(ifici) max(imo), trib(unicia) p*]*ot(estate XVII,* [*imp(eratori) XII*[1]*, co(n)s(uli) III, p(atri) p(atriae)* . . . . .].

Peut-être faut-il lire : *trib(unicia) p*]*otestate XVI, i*[*mperatori XIV*. .]. Dans ce dernier cas, la dédicace, qui s'adresse à l'empereur Septime Sévère, serait datée de 208, et non plus de 209. La fin de la dédicace, aujourd'hui détruite, devait présenter les noms et les titres de l'empereur Caracalla, associé de son père, ou peut-être plutôt ceux de la femme de Septime Sévère, Julia Domna. Le texte serait alors presque identique à celui qui était gravé sur la porte triomphale Sud-Est, par où passait la voie dallée qui allait rejoindre la grande route de Carthage à Theveste[2].

(1) Les dédicaces africaines à Septime Sévère portent toujours à cette date le chiffre XII pour l'*imperium* au lieu de XV qu'il faudrait Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 1217, 7972, 9352, par exemple, et Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 3e édit., p. 195-196.

(2) Cf., en dernier lieu, Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902*, dans *Archives des Missions*, t. XI, n° 1903, p. 32 et suiv. et n°s 2 et 3.

Digitized by Google

20° Linteau calcaire, encastré dans le mur byzantin au Nord du Capitole. Largeur, 1 m. 55; hauteur, 0 m. 575; épaisseur, 0 m. 41. La face principale présente : à gauche, la fin d'une corniche en saillie; à droite, le début d'une dédicace impériale, gravée dans un cartouche rectangulaire, long de 0 m. 95 et haut de 0 m. 40, à la place d'une première inscription qui a été soigneusement retaillée. Les lettres, larges et profondes, conservent quelques traces de peinture rouge. Elles mesurent 0 m. 115 de hauteur à la première ligne, 0 m. 095 à la seconde et à la troisième. La suite de l'inscription, dont nous n'avons retrouvé que le commencement, était gravée sur d'autres linteaux exactement juxtaposés à celui-ci, qui est coupé net, à droite et à gauche :

PRO SALVTE | *imp.*
AVG· P | *ii*
BRIT |

L'empereur auquel s'adressait cette dédicace portant le titre de *Britannicus* pourrait être Commode, mais plutôt, à mon avis, Septime Sévère ou son fils Caracalla.

21° Linteau calcaire, encastré dans le mur byzantin au Nord du Capitole. Largeur, 1 m. 25; hauteur, 0 m. 52. Lettres soignées, hautes de 0 m. 11 à la première ligne, 0 m. 09 à la seconde, 0 m. 08 à la troisième. La seconde ligne est presque entièrement martelée, mais les noms impériaux qu'on a voulu faire disparaître restent encore assez lisibles :

Fragm. *a*.

1. *Pro salute imp. caes. divi antonini magni pii f. divi septimi s*
2. *m. aureli antonini pii felicis invicti* ou... *m. aureli severi alexandri pii felicis aug. p. p. pont max. trib. pot.... cos... et iuliae mammeae matris*
3. *templum? quod ..... nomine suo et ... fili*

Fragm. *b*.

E VERI PII. NEPOTIS DIVI
AVG ET IVLIAE MAESAE AVG.
AE SVAE EXSTRVXERAT VETVS

Digitized by Google

Fragm. *d*.

1. *m. antonini pii pronepotis...*
2. *aviae aug. n. matris castrorum et senatus*
3. *tate collapsum...*

Fragm. *c*.

1. .....
2. *et totius divinae domus eorum opus te[mpli]*
3. *respublica municipii septimi aureli liberi thuggensis r[efecit]*

Fragment de dédicace à l'empereur Hélagabale, ou à son cousin Sévère Alexandre, à sa grand'mère Julia Maesa et sans doute aussi à Soaemias Augusta, mère d'Hélagabale, si l'inscription concerne le premier de ces empereurs, à Julia Mamaea Augusta, s'il s'agit du second. La dédicace, dont nous ne possédons encore qu'une faible partie, devait être gravée sur la frise d'un temple jusqu'ici indéterminé, qui fut réparé sous le règne du souverain auquel s'adresse l'inscription, au plus tôt en 218, au plus tard en 235 de notre ère, sans que l'on puisse, en l'état actuel du texte, préciser davantage. Ce texte est du même genre que la dédicace du monument élevé aux frais de Cosinia Hermiona, sous Caracalla; cette dernière, encastrée dans le mur byzantin à l'Est du Capitole, a été publiée par M. Merlin dans son rapport sur les fouilles de Dougga en 1902 [1].

J'ai fait entrer, à la fin de cette longue inscription *d*, le fragment de dédicace retrouvé par M. Merlin dans le mur byzantin, à l'Est de la *cella* du Capitole [2], qui semble bien appartenir au même texte que notre fragment *b*. Dans ce cas, il faudrait lire à la fin de la 3e ligne de ce débris : [*respublica municipii Septimii Aureli Liberi Thuggensis r[estituit* ou *efecit*].

22. Base calcaire brisée au sommet, haute de 0 m. 85, large de 0 m. 535, épaisse de 0 m. 65. La pierre présente sur sa face principale une dédicace honorifique, mutilée dès l'antiquité; la partie supérieure, qui portait primitivement les noms du person-

(1) *Archives des Missions*, t. XI, 1903, p. 56 et suiv., n° 23.
(2) *Loc. cit.*, p. 56, n° 24.

Digitized by Google

nage, a été retaillée avec soin, de manière à effacer le souvenir de celui-ci. Les lettres de la fin du texte sont au contraire très nettes, de forme élégante; elles mesurent de 0 m. 04 à 0 m. 045 de hauteur et étaient peintes en rouge.

sacerdoti iovis et?
AESCVLAPI·OB·EXIMIAM
EIVS LIBERALITATEM
PAGVS ET CIVITAS AVRELIA
THVGGA·D·D·P·P·

... sacerdoti Jovis et? Aesculapi, ob eximiam ejus liberalitatem, pagus et civitas Aurelia Thugga, d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica).

Ce texte est antérieur à la fin du IIe siècle, époque à laquelle les *pagus et civitas Aurelia Thugga* furent transformés par Septime Sévère en *municipium Septimium Thugga;* par contre, il est postérieur à l'avènement de Marc Aurèle en 161, puisque la *civitas* porte déjà le nom de cet empereur.

Cette appellation de la cité africaine se retrouve sur deux autres textes : la dédicace de l'exèdre faisant face au Capitole, dont j'ai publié un fragment en 1901 [1], et une dédicace honorifique que j'ai publiée en 1904 [2], que M. Cagnat a reproduite, en modifiant légèrement ma lecture, dans sa *Revue des publications épigraphiques* de mai-juillet 1904 [3], et dont je crois pouvoir donner ici une nouvelle lecture, sinon définitive, du moins encore légèrement améliorée. J'ai, en effet, constaté sur place que, si l'un des deux noms lus par M. Cagnat sur l'estampage est certain (*Octavio*, ligne 2), l'autre, au contraire, ne peut être admis (*Serviano*, ligne 3).

(1) *Bulletin archéol. du Comité*, 1901, p. CXXVIII.
(2) *Ibid.*, 1904, *Procès-verbaux des séances*, mars 1904, p. XIV et suiv.
(3) *Revue archéol.*, 1904, II, p. 101, n° 79.

Digitized by Google

Q·Q·FIL·ARN
CAP[redacted]INIOOCTAVIO
FESTO SVFA[redacted]O
FLAMINI·DIVI·AVG·EQVO PVBLICo
ORNATO AB·IMP·CAES·M·AVRE
LIO·COMMODO·ANTONINO
PIO·AVG[redacted]
[redacted]
ci VITAS·AVRELIA·THVGGA
d D · P · P

Voici donc deux dédicaces honorifiques, à peu près contemporaines, qui présentent toutes deux cette particularité assez rare, que le nom du citoyen de *Thugga*, auquel elles s'adressaient, a été systématiquement martelé. Il faut en rapprocher une troisième inscription très mutilée, découverte en 1901 par M. Merlin dans la même région, à l'Ouest de l'exèdre qui fait face au Capitole, et dans le voisinage immédiat du mur byzantin. Ce dernier texte offre une grande analogie avec les deux autres. Il est aussi martelé et mutilé en deux fragments, retrouvés à un an de distance du premier. M. Merlin n'avait pu d'abord en déchiffrer que la dernière ligne : *Pagus et*, puis au-dessus quelques lettres sans aucun sens[1]; il a été plus heureux depuis en le rapprochant du second fragment retrouvé plus tard qui complète le texte, et a bien voulu me faire connaître que la troisième ligne devait se lire ainsi : [*sacerdoti*] *Aesculapi et Jovis flam(ini) perp(etuo)*. Il s'agit donc ici d'un prêtre d'Esculape et de Jupiter. Or le personnage que concerne notre dédicace était certainement prêtre d'Esculape et peut-être aussi de Jupiter, si l'on admet que le nom *Jovis* ait pu précéder celui d'AESCVLAPI à la ligne précédente et être enlevé par la retaille qui a fait disparaître entièrement cette ligne.

D'autre part, la dernière ligne de l'inscription de M. Merlin doit être lue ainsi : *Pagus Thuggens(is) d(ecurionum) d(ecreto) p(ecu-*

[1] Merlin, *Bulletin archéologique du Comité*, 1901, p. 394, n° 3, et 1902, p. 376, n° 2.

Digitized by Google

nia) *p*(*ublica*). Il est donc permis de supposer que les deux textes martelés, relatifs à ces prêtres d'Esculape étant à peu près contemporains, ne concernent qu'un seul et même personnage. Celui qui est nommé dans la troisième dédicace martelée, ce flamine du divin Auguste, devenu chevalier romain par la faveur de l'empereur Commode, était peut-être le fils du premier. Ceci admis, il resterait ensuite à rechercher pour quelle raison, en punition de quel crime, la cité de *Thugga*, après avoir décerné les plus grands honneurs à ces deux prêtres, leur infligea la flétrissure officielle du martelage. Sur ce point, nous sommes jusqu'ici et nous serons sans doute longtemps encore réduits à de pures conjectures. De même, nous ne possédons encore aucun renseignement sur le temple de Jupiter et d'Esculape, dont les textes que nous venons de citer laissent supposer l'existence à Dougga. Mais dans le voisinage immédiat de la cité de *Thugga*, et sans doute encore dans les limites du *pagus* associé à la *civitas*, à Henchir-es-Zaouïa, groupe de ruines situé à deux kilomètres environ au Sud, se dressait à l'époque romaine un temple d'Esculape, dont M. le Dr Carton a retrouvé une partie de la dédicace[1], et dont les restes sont encore très visibles aujourd'hui.

23. Fragment de dédicace, large de 0 m. 38, haute de 0 m. 27; lettres hautes de 0 m. 04, 0 m. 035 et 0 m. 03, très effacées.

*patro*NO · PAGI · ET · CIVITAT · *A*[illegible] *ureliae thuggae*
[illegible]MVS OMNIVM · EXIMIM
[illegible]RGA . PAGVM · ET · CIVITATEM · EX
[illegible] ET CONCORDIAMP[illegible]VA

La ligne 1 se termine par une haste oblique qui ne peut avoir appartenu qu'à un M, ou plutôt à un A. J'ai restitué *civitatis A*[*ureliae Thuggae*], par analogie avec l'inscription précédente.

Le texte serait ainsi daté approximativement de la fin du IIe siècle de notre ère.

24. Fragment brisé de partout, sauf en haut. Largeur, 0 m. 35;

[1] Carton, *Découvertes*, p. 200 et suiv., n° 374.

Digitized by Google

hauteur, o m. 30. Hauteur des lettres, o m. 06 à la première ligne, o m. 048 à la seconde, o m. 042 à la troisième.

ODIO LICINIA n o
p o ST·MORTEM·PAG·THVGG·
ODIVS
S S I F

odio Licinia[no ... po]st mortem pag(us) Thugg(ensis)... odius...

1re ligne : la première lettre est illisible.

On peut lire [*M*]*odio;* ou encore [*Enn*]*odio.*

Un fragment de dédicace, découvert par M. Homo[1] au Sud de la place dallée qui s'étend devant le Capitole, et remontant comme celui-ci au temps où Thugga n'était encore qu'une *civitas*, est dédié à un certain [*En?*]*nodio...*

25. Bloc calcaire, brisé à droite et au bas. Hauteur, o m. 40; largeur, o m. 80. Lettres bien gravées, dans un encadrement mouluré, hautes de o m. 06 à o m. 055. Au début de chacune des lignes 2, 3, 4 est gravée une feuille d'eau ou de lierre :

L·INSTANIO·PAP·COMMODO·ASICIO·A
SPLENDIDISSIMAE COL·THVGG
DVVMVIRALICIO·AEDILICIO
LIBENTISSIME ADQVE·ABSTINEN
S AS AVRES SINEONE PETI

L(ucio) Instanio, Pap(iria) [tribu], Commodo Asicio A[ ] splendidissimae col(oniae) Thugg[ae], duumviralicio, aedilicio... libentissime adque abstinen[tissime]... s[tatu?]as aure[a]s? sine...?

Peut-être faut-il restituer à la fin de la première ligne *A*[*djutori*] : *Asicius Adjutor* est un personnage connu, appartenant à une

[1] Homo, *Mélanges de Rome*, 1901, p. 17, n° 3. Je lis à la 3e ligne EODOS, et non LO·PRO.

Digitized by Google

des principales familles de Dougga[1] et parent de deux flaminiques : *Asicia Victoria*[2], épouse d'un *Vibius*, peut-être *M. Vibius Felix*, et sa fille *Vibia Asiciane*[3]. Une statue lui avait été érigée au théâtre[4]. La forme des lettres de cette dédicace me porterait à la dater de la seconde moitié du IIIe siècle ; par contre, la mention de la tribu dans laquelle était inscrit *L. Instantius Commodus Asicius*... semblerait indiquer que le texte remonte au plus tard au règne de Caracalla. A cette date, *Thugga*, qui n'avait été élevée au rang de municipe que par Septime Sévère, serait donc déjà devenue colonie romaine. L'ancienne *civitas* africaine aurait ainsi mis bien peu de temps à franchir les deux plus hauts degrés de la hiérarchie municipale africaine. Faudrait-il supposer, contrairement à l'opinion émise par M. Toutain[5], que la distinction entre le *municipium liberum* et la *colonia*, absolue en droit, n'était pas toujours aussi bien tranchée en fait, et que le *municipium Septimium Aurelium liberum Thugga* avait reçu parfois abusivement ce titre flatteur de *splendidissima colonia* avant d'y avoir tout à fait droit ? Ce n'est qu'à partir de Gallien que l'on relève sur les inscriptions honorifiques de Dougga le titre officiel de *respublica coloniae Liciniae Septimiae Aureliae Alexandrianae Thuggae*, et l'on croyait jusqu'ici que c'était à cet empereur qu'elle devait le titre de colonie romaine.

Il n'y a pas lieu, semble-t-il, de renoncer à cette opinion. Nous verrons plus loin que, dans une dédicace qui ne peut s'adresser qu'à l'empereur Commode, consul pour la VIIe fois en 192, ou à Gallien, consul pour la VIIe fois en 266, mais plutôt, à mon avis, à ce dernier, le personnage nommé à la seconde ligne ... *Felix Julianus* est également indiqué comme appartenant à la tribu *Pap(iria)*. La mention de la tribu n'est pas suffisante pour faire reporter la date d'une inscription avant le règne de Caracalla. C'est une anomalie qui, assez rare au IIIe siècle, et disparaissant complètement à partir de Dioclétien, n'est cependant pas sans exemple, même après Aurélien[6].

(1) *Corp. inscr. lat.*, n. 1509, ASICI.

(2) *Ibid.*, VIII, n° 1495, Carton, *op. cit.*, p. 97 (171) ; et mieux, Merlin, *loc. cit.*, p. 96, n° 131. Cf. aussi Carton, *op. cit.*, p. 103 (177), n° 20, inscription corrigée et complétée par M. Poinssot.

(3) Merlin, *op. cit.*, *Corp. inscr. lat.*, n° 1495.

(4) Carton, *loc. cit.*, p. 97 (171), n° 16.

(5) *Les Cités romaines de la Tunisie*, p. 324 et suiv. et p. 389.

(6) Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, p. 60 et notes 1-2.

Digitized by Google

26. Fragment de plaque calcaire, coupée à droite et à gauche par deux sections droites, complète en haut et en bas. Hauteur, 0 m. 54; largeur, 0 m. 37; épaisseur, 0 m. 25. Hauteur des lettres : 0 m. 10 à la première ligne; 0 m. 07 à la seconde; 0 m. 055 à la troisième et à la quatrième; 0 m. 03 à la dernière. Caractères gravés avec soin et de forme classique.

P·T I·C
V E R G I L
S T I C A E · A
R A N N V
CORRVPTAS EX

M. Merlin m'a fait observer très justement que ce fragment de dédicace impériale se rajuste exactement à deux autres déjà connus, qui le complètent à droite et à gauche et permettent de reconstituer le texte dans son ensemble. Le premier de ces fragments, *a*, est encastré dans le mur byzantin qui entoure le Capitole, entre la *cella* du temple et la poterne de l'Ouest. Il a été publié avec quelques inexactitudes par M. le Dr Carton[1]; MM. Merlin et Poinssot ont revu et complété cette lecture; l'autre, *c*, a été découvert par M. Poinssot à trente mètres à l'Est du temple de la Piété Auguste. Il figure dans le rapport de M. Poinssot sur les fouilles de Dougga en 1903[2]. L'inscription complète doit se lire ainsi :

I M	P·T I·C
C V R A T O R E · L ·	V E R G I L I
P · F · R V	S T I C A E · A
M · L I C I N I V S · M · L · T Y	R A N N V
RESTITVIT AEDEM ET STATV*as*	CORRVPTAS EX
a.	*b.*

[1] *Découvertes en Tunisie*, 1895, p. 154, n° 282.
[2] *Archives des Missions*, t. XII (1904), p. 429, n° 2.

Digitized by Google

A E S A R I ʏ A u g
O · P · F · A R N · R V F o
/ I A E · M · L I C I N I
S · P A T R O N V S · P A g i
ORNAVIT ET V·S·INTESTINV

c.

Ainsi reconstitué, ce texte présente une très grande importance. Remontant au règne de Tibère, c'est la plus ancienne inscription latine datée de Dougga, et l'une des plus anciennes de l'Afrique romaine. De plus, il est intéressant d'avoir à constater ici que, dès le début du premier siècle de notre ère, il existait à *Thugga* des temples, ornés de statues, remontant à une époque assez reculée pour tomber en ruines de vétusté et avoir besoin d'être restaurés.

M. Licinius, M. L. Tyrannus, patron du *pagus* de *Thugga*, est connu, d'autre part, par la dédicace d'un sanctuaire à Cérès [1]. Notons aussi que plusieurs autres inscriptions de *Thugga* mentionnent des *Vergilii* [2].

27. Fragment de plaque calcaire, brisé à gauche et en bas. Hauteur, 0 m. 45; largeur, 0 m. 30; épaisseur, 0 m. 17. Hauteur des lettres, 0 m. 055.

M · TRIB · LEG · V · M
m ou *a* PRAEPOSITOVE
ITN · CHVSVM

Lecture de M. Sadoux, que je n'ai pu encore vérifier, et qu'il semble nécessaire de revoir. Ligne 1 : *Trib(uno) leg(ionis) quintae M(acedonicae)* ?

[1] Carton, *Le théâtre de Dougga*, p. 48, n° 12.

[2] Cf. Homo, *École franç. de Rome, Mélanges*, 1901, p. 20, n° 14; Merlin, *ibid.*, p. 71, n° 60; l'on trouve aussi des *Vergilii* à Carthage; cf. Delattre, *Revue archéol.*, 1898, II, p. 89, n°s 5-6, etc.

Digitized by Google

28. Fragment de dédicace, haut de 1 m. 05, large de 0 m. 29, brisé à droite et à gauche et très effacé. Lettres hautes de 0 m. 065 à 0 m. 06.

M G I N V O
h o R T E N S I A
n O · Q · P R O V
i N C I A E
B E T I C A E
P A T R O N O
D *d p p*

. . . . . [Ho]rtensia[n]o, q(uaestori) provinciae Beticae, patrono, d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica).

J'ignore la provenance exacte de cette inscription; je ne la connais que par un estampage exécuté au mois de juin 1964 par M. Drappier au cours d'une tournée à Dougga et sur les travaux du chemin de fer du Fahs au Kef, par la vallée de la Siliana. Je n'ai pas retrouvé la pierre à Dougga; peut-être a-t-elle été découverte plutôt à Sidi-bou-Rouis, sur les bords de l'Oued-Tessaa, les estampages des textes épigraphiques de cette localité ayant été confondus dans un même paquet d'envoi avec ceux de Dougga.

29. Stèle calcaire, au Nord du Capitole. Hauteur, 0 m. 29; largeur, 0 m. 23; épaisseur, 0 m. 165; hauteur des lettres, 0 m. 03.

D M S
AEMILIA
VICTORIA
P · V · A · XI
H · S · E

D(is) M(anibus) s(acrum). Aemilia Victoria, p(ia) v(ixit) a(nnis) XI. H(ic) s(ita) e(st).

30. Cippe funéraire en forme d'autel, à fronton triangulaire accosté de deux acrotères ornées de rosaces; trouvé à l'Ouest du Capitole. Le sommet du fronton est brisé; la hauteur de l'autel, dans son état actuel, atteint 0 m. 87. La base, carrée, est large de 0 m. 30, épaisse de 0 m. 29. Le dé, écorné à droite, est haut

Digitized by Google

de o m. 40, large de o m. 23, épais de o m. 20. Les lettres sont hautes de o m. 04. La première ligne, gravée dans le tympan, se compose de quatre lettres inégales formant sigles. Les autres sont gravées sur le dé, qui est divisé en deux compartiments par une ligne verticale séparant deux épitaphes, celles du mari et de sa femme.

F P B M

D M S	D M S
PACVVIA	Q AVRE
FELICIS	LIVS·F
SIMA	BVLIA
P·V·A	P·V·A
LXXXVIIII	LXXX
H·S·E·	H·S·E
O·T·B·Q	STTL

F(ilii) p(osuerunt) b(ene) m(erentibus)?
D(is) M(anibus) s(acrum). Pacuvia Felicissima,
p(ia) v(ixit) a(nnis) LXXXVIIII; h(ic) s(ita) e(st); o(ssa) t(ua) b(ene) q(uiescant).
D(is) M(anibus) s(acrum). Q(uintus) Aurelius F[a]bul(l)ia[nus]
p(ius) v(ixit) a(nnis) LXXX, h(ic) s(itus) e(st); s(it) t(ibi) t(erra) l(evis).

31. Cippe en forme d'autel, trouvé près du mur byzantin, à l'Est du Capitole. La table supérieure de l'autel est ornée sur la face principale d'un croissant flanqué de deux acrotères qu'agrémentent des rosaces; elle est en partie brisée. L'inscription est gravée sur le dé, haut de o m. 50, large de o m. 26, épais de o m. 21. La table est épaisse de o m. 29. L'autel, dans son état actuel, est haut d'un mètre. Les lettres, larges et grasses, gravées avec soin, décroissent de hauteur de la première ligne, où elles atteignent o m. 06, à la dernière, où elles n'ont plus que o m. 038. Les F et les T dépassent sensiblement le niveau des autres lettres.

D M S
CESTRON
IVS FORTV
NATVS·E
GRILANVS
P·V·A·VIIII·V
H·S·E

Digitized by Google

Ligne 5. L peut être une lettre double : LI.

D(is) M(anibus) s(acrum)... Cestronius Fortunatus Egrif[i]anus p(ius) v(ixit) a(nnis) VIIII... h(ic) s(itus) e(st).

32. Stèle brisée de partout, trouvée dans la *cella* du Capitole. Épaisseur, 0 m. 09. Hauteur des lettres, 0 m. 09. La première lettre est douteuse.

D · M · S
Q INTVS
*cla*VDIVS
*sec*VNDV
sp. VIXIT
annis LXX

D(is) M(anibus) s(acrum). Q(u)intus [Cla]udius [Sec]undu[s] [p(ius)] vixit [annis] LXX.

33. Cippe funéraire en forme d'autel, encastré dans le mur byzantin au Nord du Capitole. La table, à fronton triangulaire, est brisée au sommet. Hauteur totale, 1 m. 57; hauteur de la base, 0 m. 37; largeur, 0 m. 60; épaisseur, 0 m. 55; hauteur du dé, 0 m. 90; largeur, 0 m. 40; épaisseur, 0 m. 38. Hauteur des lettres, 0 m. 04.

D M S
C · CVTILI
VS · PAPIRIA
SATVRNINVS
PIVS · VIXIT · AN
NIS LXXXII · M
EN · III · DIEBVS VI
HORIS · III
H · S · E

D(is) M(anibus) s(acrum). C(aius) Cutilius, Papiria (tribu), Saturninus, pius vixit annis LXXXII, men(sibus) III, diebus VI, h(ic) s(itus) e(st).

34. Stèle calcaire complète sur les côtés, écornée en haut,

Digitized by Google

cassée à la base. Hauteur, o m. 50; largeur, o m. 33; épaisseur, o m. 13. Hauteur des lettres, o m. 33.

D M S
FELIX AB
BONIVS VIC
TOR P·V·A
II·D·X·H·S·E

Le C qui termine la 3e ligne est beaucoup plus petit que les autres lettres.

D(is) M(anibus) s(acrum). Felix Abbonius Victor,
p(ius) v(ixit) a(nnis) II, d(iebus) X; h(ic) s(itus) e(st).

35. Stèle funéraire, à sommet arrondi, brisée en bas. Hauteur, o m. 40; largeur, o m. 34; épaisseur, o m. 12. Hauteur des lettres, o m. 055. Au-dessus de l'épitaphe, un croissant montant.

D M S
CHERED
F
VS EO

Lecture douteuse, à revoir.

36. Stèle funéraire, brisée à droite. Hauteur des lettres, o m. 04.

D m s
HONOrius fo
RTVNAT us
T·F·P·V·A
H · S · e

D(is) [M(anibus) s(acrum)]. Hon[orius Fo]rtunat[us], T(iti) f(ilius),
p(ius) v(ixit) a(nnis)... h(ic) s(itus) [e(st)].

37. Cippe funéraire en forme d'autel, trouvé à l'Ouest du Capitole. La table de l'autel est brisée. Hauteur totale, 1 m. 06; hauteur

Digitized by Google

du dé, o m. 77; largeur, o m. 36; épaisseur, o m. 34; largeur de la base, o m. 56; hauteur, o m. 39; épaisseur, o m. 44. Hauteur des lettres : o m. o4 à la première et à la dernière ligne; o m. o5 aux quatre lignes intermédiaires.

D M S
C·IVLIVS
FORTVNA
TVS·PIVS
V·A·LXXV
H·S·E

D(is) M(anibus) s(acrum). C(aius) Julius Fortunatus, pius v(ixit) a(nnis) LXXV; h(ic) s(itus) e(st).

38. Fragment de stèle brisé de partout. Épaisseur, o m. 18. Lettres au trait, hautes de o m. o4 et o m. o6 pour le I.

d M *s*
Q·IVLIV*s*
NAMPH*amo*

[*D(is)*] *M(anibus)* [*s(acrum)*]. *Q(uintus) Juliu*[*s*] *Namph*[*amo* . . . .].

39. Épitaphe très effacée. Hauteur des lettres, o m. o35.

D·M·S
LICINIVS
VITALIS
V·A·XXXV
H·S·E

Ligne 4. Les chiffres de l'âge sont douteux.

D(is) M(anibus) s(acrum). Licinius Vitalis v(ixit) a(nnis) XXXV
h(ic) s(itus) e(st).

Digitized by Google

40. Stèle funéraire, trouvée dans les déblais au Nord du Capitole. Sommet arrondi. Hauteur, 0 m. 75; largeur, 0 m. 29; épaisseur, 0 m. 155. Hauteur des lettres, 0 m. 035 à 0 m. 025.

D·M·S
LICINIA·AT
TICA·P·V·A
LXX·H·S·E

Les A ne sont pas barrés.

D(is) m(anibus) s(acrum). Licinia Attica
p(ia) v(ixit) a(nnis) LXX. H(ic) s(ita) e(st).

41. Stèle. Hauteur des lettres, 0 m. 035. Formes irrégulières.

D · M · S
Q · NAPOT
VS · FAVSTV
S · P · V · A · XXI
H · S · E

D(is) M(anibus) s(acrum). Q(uintus) Napotus Faustus
p(ius) v(ixit) a(nnis) XXI; h(ic) s(itus) e(st).

Le nom propre *Napotus*, dont la désinence romaine cache mal l'origine sémitique (Naboth), se retrouve sous une forme légèrement différente, *Napotis*, génitif de Napot (?), sur une autre épitaphe latine de Dougga, précédemment publiée par M. le docteur Carton : . . . [*Ce*(?)]*res* — et non *Res*[*tuta*] — *Napotis filia, pia*. . [1].

42. Fragment de stèle calcaire. Hauteur du fragment, 0 m. 58;

[1] *Découvertes épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, p. 185, n° 347.

Digitized by Google

largeur totale, o m. 30; épaisseur, o m. 10. Hauteur des lettres, o m. 04.

M · P Ompo
NIVS FELIX
PIVS
H · S · E

[*D(is) M(anibus) s(acrum)*]. *M(arcus) Po[mpo]nius Felix, pius, h(ic) s(itus) e(st).*

43. Stèle calcaire. Hauteur des lettres : o m. 065 à la première ligne, o m. 045 à la seconde et à la troisième, o m. 04 à la quatrième, o m. 025 à la dernière. Formes irrégulières.

D · M · S ·
C · SERVIKI
VS ONOR
ATVS . P · V · A
VIII

D(is) M(anibus) s(acrum). C(aius) Servilius [H]onoratus, p(ius) v(ixit) a(nnis) VIII.

44. Fragment de stèle calcaire, brisé de partout, sauf à droite. Largeur maxima, o m. 25; hauteur, o m. 23; épaisseur, o m. 10. Hauteur des lettres variant de o m. 04 à o m. 035.

VS VICt
OR · VENERI
VS · P · V · A · LXXV
H · S · E ·

.. *us Vic[t]or Venerius, p(ius) v(ixit) a(nnis) LXXV; h(ic) s(itus) e(st).*

Digitized by Google

45. Épitaphe écornée au sommet, à droite. Hauteur des lettres, o m. o4.

D · M · s
Q · V E T T I V S
D A T V S · P · F · V · A
L X X X V · H · S · F

Ligne 2. L'on pourrait lire aussi *Villius*, les lettres étant mal caractérisées. — Ligne 4. L'E final a très nettement la forme d'un F.

D(is) M(anibus) [s(acrum)]. Q(uintus) Vettius Datus, P(ublii) f(ilius), v(ixit) a(nnis) LXXXV; h(ic) s(itus) e(st).

46. Fragment de stèle brisée en haut et à droite. Hauteur des lettres, o m. o36.

E S
V2 · VI *xit ann*
I S · L
H . *s. e.*

47. Fragment de stèle brisée au sommet, haut de o m. 5o, large de o m. 28, épais de o m. 18. Lettres hautes de o m. o5.

P · V A
X X V I I
H · S · E ·

P. Gauckler,
Membre non résidant du Comité.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉPINGLES
DE L'ÉPOQUE DU BRONZE
DÉCOUVERTES À VERS
(GARD),

PAR M. GALIEN MINGAUD,
Correspondant du Comité.

Une trouvaille, très intéressante pour l'archéologie préhistorique du département du Gard, vient d'être faite à Vers, canton de Remoulins, arrondissement d'Uzès.

En défonçant un champ pour planter de la vigne, un cultivateur a ramené au jour, d'un seul coup de pelle, onze fortes épingles de bronze.

Ces épingles sont remarquables par la grandeur, la forme et les dessins variés qui les ornent. Elles sont parfaitement conservées; elles étaient enfouies comme intentionnellement placées sur un lit de pierres, à environ 0 m. 40 de profondeur. Il y a lieu de supposer que l'on a affaire à une cachette de marchand.

Je me suis rendu à Vers pour voir si d'autres fouilles n'amèneraient pas quelque autre objet préhistorique. L'état des lieux (plaine) tout en cultures, céréales et vignes, rend toute recherche difficile.

Dès maintenant on peut dire que cette trouvaille est très intéressante pour notre région, car, à ma connaissance, aucune découverte de fortes épingles du bel âge du bronze n'avait été faite dans le Gard.

Ces onze épingles sont déposées au muséum de Nîmes pour qui je les ai acquises.

En voici la description (fig. 1) :

Nos 1 à 4. Épingles à tête plate; le haut de la tige est orné de lignes circulaires, les unes larges, les autres fines.

N° 1. Longueur, 0 m. 28; poids, 29 grammes.

N° 2. Longueur, 0 m. 215; poids, 20 grammes.

Digitized by Google

N° 3. Longueur, o m. 29; poids, 36 grammes.
N° 4. Longueur, o m. 31; poids, 43 grammes.

5. Épingle à tête plate et à bords ronds; le haut de la tige est orné de 29 lignes circulaires très apparentes.

Longueur, o m. 28; poids, 62 grammes.

6. Épingle à tête plate et large, en forme de bouton, rivée à l'extrémité supérieure; le haut de la tige porte huit disques dentés, *mobiles*, sur une longueur de o m. 05 :

Longueur, o m. 46; poids, 93 grammes.

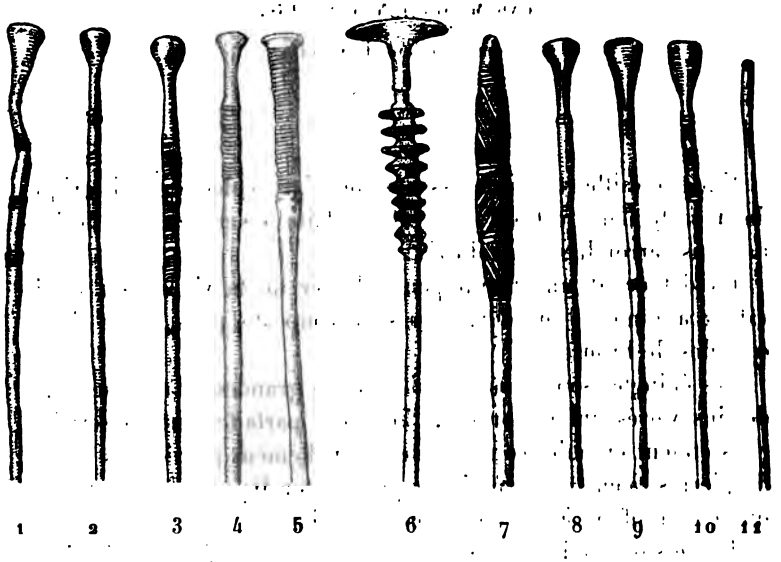

Epingles de bronze trouvées à Vers (Gard).

7. Épingle à tête en forme de fuseau; le haut de la tige est orné de filets en spirales séparés par des filets circulaires :

Longueur, o m. 36; poids, 102 grammes.

8-9. Épingles à tête légèrement bombée; le haut de la tige est orné de lignes, les unes circulaires, en petit nombre, et les autres plus fines, plus rapprochées, formant une spirale unique de pas très petit.

N° 8. Longueur, o m. 31; poids, 37 grammes.
N° 9. Longueur, o m. 30; poids, 51 grammes.

Digitized by Google

10. Épingle à tête plate; le haut de la tige est orné de lignes circulaires et de chevrons.

Longueur, 0 m. 20; poids, 29 grammes.

11. Fragment d'une épingle; haut de la tige carré.

Longueur, 0 m. 20; poids, 11 grammes.

A notre prière M. Jules Gal, professeur au lycée de Nîmes, a bien voulu faire l'analyse de l'une des épingles; il a reconnu du bronze à 10 p. 100 d'étain.

Galien Mingaud,

Correspondant du Comité.

Digitized by Google

UNE
VILLA ROMAINE À PENCHARD
(SEINE-ET-MARNE),

PAR M. GEORGES GASSIES,
Correspondant du Comité.

Le 8 février 1905, en labourant au lieu dit «Terroir vacant», à quelque 1,800 mètres du village de Penchard, dans la direction de Montyon, sur le flanc septentrional d'une colline dont le sommet est boisé et au bas de laquelle coule un ruisseau, le ru de Viry, les ouvriers de M. Désiré Viard, propriétaire à Penchard, remarquèrent de petits cubes noirs et blancs en quantité suffisante pour les intriguer et ils mirent à nu une surface ornée d'une mosaïque, sans savoir d'ailleurs quel intérêt pouvait présenter leur découverte, car ils m'ont avoué depuis qu'ils n'avaient jamais cessé, depuis des années, de trouver, dans ce champ, des substructions, des débris de murailles enduits de couleur, des fragments de poterie, des tuiles à rebord, enfin tous les éléments d'une habitation de l'époque gallo-romaine, mais qu'ils n'en avaient jamais parlé à personne. Par bonheur, cette fois, ils rapportèrent une poignée de petits cubes à leur maître, qui les montra à son voisin, le médecin M. Faucheux, que nous venions précisément d'inscrire à notre Société d'archéologie. Ce dernier fut l'intermédiaire tout naturel qui vint, le lendemain jeudi 9, nous aviser de la découverte au nom du propriétaire. Je reconnus aussitôt des fragments de mosaïque romaine, et la netteté de la taille, la proportion des petits cubes me firent penser qu'on pouvait se trouver en présence d'une mosaïque appartenant à une belle époque, et sans doute antérieure aux invasions du IVe siècle. Ce qui me le faisait penser aussi, c'est que le territoire de Penchard n'a pas formé de paroisse et ne porte pas un nom qu'on puisse faire remonter à l'époque romaine. Il est donc permis de supposer que la villa de Penchard n'existait plus à

Digitized by Google

l'époque où les *villæ* de notre région se transformèrent en villages ou paroisses[1].

Une Commission fut donc désignée et mes collègues me firent l'honneur de me confier la direction des premières fouilles méthodiques. J'avisai alors par lettre notre éminent ami M. Héron de Villefosse, pour lui demander quelques conseils pratiques à suivre au cas où nous trouverions en bon état la mosaïque annoncée.

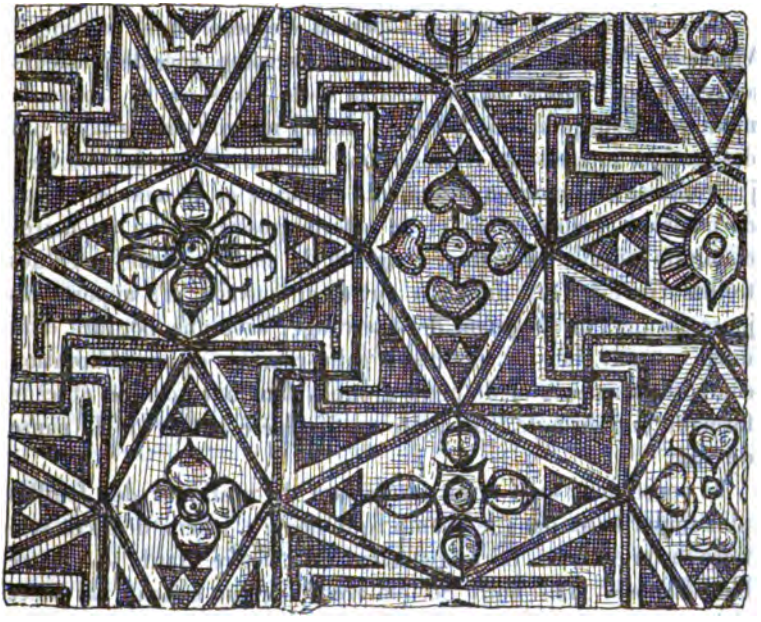

Fig. 1. — Mosaïque trouvée à Penchard (Seine-et-Marne).

Le dimanche 12 février, à l'aide de trois ouvriers munis de truelles à main, et avec défense expresse d'employer le pic de terrassier, nous dégageâmes la surface, dont je vous adresse aujourd'hui un dessin, fait d'après nature. La partie actuellement découverte mesure environ 3 mètres sur 2 mètres. On se rendra compte assez bien des dimensions en sachant que les losanges ont exactement 1 mètre dans leur plus grande longueur (fig. 1).

[1] Si je me permets de parler ainsi, c'est que j'ai établi par fiches l'histoire toponymique de tous les lieux habités de l'ancien diocèse de Meaux depuis les temps les plus reculés.

Digitized by Google

L'ensemble me paraît d'une conception élégante; il est traité avec une harmonie, une proportion, une variété, toutes classiques. Les cubes noirs, blancs et rouges sont réguliers et alignés avec le plus grand soin. Notre dessin ne peut en donner une idée parfaite, mais la mosaïque étant encore en place, il nous était matériellement impossible de la photographier, sans des déformations optiques plus graves encore que les erreurs ou les maladresses de notre crayon.

Maintenant, qu'il nous soit permis d'espérer que, comme à Villelaure (Vaucluse), cette mosaïque est accompagnée de plusieurs autres. Nous n'avons fouillé qu'à la seule place où se trouve la mosaïque. Pourquoi dans le même champ ne trouverions nous pas des vestiges intéressants d'habitation? En surveillant les fouilles, j'ai ramassé de nombreux fragments d'*imbrices* et de *tuiles à rebord*, de poterie à glaçure rouge et de poterie grossière grise ou noire, d'enduits muraux de couleur rouge et de couleur bleue, avec des treillis d'ocre à deux tons. En outre, un ouvrier m'a apporté ces jours derniers un fragment de vase rouge, avec une bordure d'un usage courant chez les céramistes gallo-romains et une décoration composée d'amours et de petits groupes dans une position obscène formant une sorte de frise ou de motif répété autour de la panse du vase.

Je pense donc qu'il serait intéressant de pratiquer des fouilles plus importantes dans le champ, qui nous a fourni déjà ces vestiges incontestables. Le propriétaire, M. Désiré Viard, se montre bien disposé, mais notre Société archéologique n'étant pas assez riche pour supporter toute la dépense, nous osons espérer qu'un subside du Ministère nous permettant de poursuivre les fouilles viendra s'ajouter à celui qu'a bien voulu nous donner un de nos confrères à l'effet de procéder à l'enlèvement de la mosaïque.

Georges Gassies,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

ANTIQUITÉS ROMAINES

DÉCOUVERTES

AU LIEU DIT LE «CHÂTEAU D'ALEBASTRE»,

À SOISSONS,

PAR M. FERNAND BLANCHARD,

Secrétaire de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.

Les travaux de nivellement des fortifications de Soissons, pour la création du boulevard Pasteur, au Nord de la ville, ont remis au jour quelques débris intéressants de l'époque romaine.

On se trouve là, en effet, dans le quartier de prédilection des Romains, où ils élevèrent d'importants édifices, dont les ruines furent signalées, dès le XVIe siècle, par un chroniqueur soissonnais, Nicolas Berlette, sous la dénomination générale de *Chasteau d'Alebastre*.

En raison des travaux défensifs exécutés à plusieurs reprises sur ce terrain depuis la Renaissance, il était à prévoir qu'on ne découvrirait aucune construction considérable, mais de simples restes de murailles, accompagnés de débris antiques.

Ces prévisions se sont trouvées justifiées. Voici le résultat de ces récentes trouvailles, faites de 1903 à 1905, classées suivant leur nature :

Murs, puits, aqueduc. — Des murs de petit appareil ont été dégagés des terres, à droite et à gauche du boulevard, dans le prolongement de la rue de Guise. L'une de ces murailles subsiste, sur une hauteur de 0 m. 80 et sur une longueur de 3 mètres. L'autre en face, encore enfouie en partie, paraît se continuer à angle droit.

Non loin de là, les terrassiers rencontrèrent un puits et l'aire d'une habitation, faite de ce mortier spécial, *opus signinum*, qui se

Digitized by Google

composait de tessons de terre cuite, pilés et mélangés avec de la chaux[1].

Dans le prolongement de la rue Frisebois, on découvrit plusieurs fûts de colonnes doriques, en pierre tendre, de 0 m. 40 de diamètre, ainsi qu'une meule.

Dans la courbe intérieure du boulevard, au bas de l'escarpe de la demi-lune qui subsiste, on rencontra l'extrémité d'un aqueduc, fermé par une muraille de 1 m. 80 de large, sur 1 m. 40 de hauteur. Il avait dû être voûté à l'origine et il forme encore une sorte de couloir en pierre, s'enfonçant dans le sol du talus, qui, à cette profondeur, ne fut jamais exploré. Sa largeur intérieure est d'environ 1 m. 10. Les parois et le fond sont soigneusement cimentés. Un rebord, de quelques centimètres de haut, est ménagé au bas des murs latéraux. Dans les cendres et la glaise qui le remplissaient, nous avons trouvé un grand nombre d'objets.

Sur l'autre face du talus, M. de la Prairie rencontra en 1845 une portion d'aqueduc, qui devait être la continuation de celui que nous venons de décrire.

A l'angle du chemin de Pasly et de la rue du Général-Pille, on découvrit des fondations de murs, perpendiculaires et parallèles à la rue, qui formaient plusieurs rectangles, d'environ 3 mètres sur 4; ces murailles séparaient sans doute les différents appartements d'une habitation. Près de là, on trouva une base de colonne dorique et des fragments du caniveau de pierre dure, de 0 m. 20 de profondeur, qui amenait, à ce qu'il semble, dans le quartier romain, l'eau de la gorge des Chaudières, ou de Pigeonville, située à 800 mètres et dont les nombreuses sources se perdent maintenant dans les terres.

Peintures à fresque. — Les peintures à fresque, sur enduit de chaux et de sable ou grève, qui ornaient l'intérieur des palais, temples et villas d'*Augusta Suessionum*, ne sont parvenues qu'en fragments très réduits.

Ces fragiles débris méritent toutefois d'être soigneusement recueillis en raison de leur rareté à Soissons.

Les fragments que nous avons rencontrés sont en général recou-

[1] Pline, XXXV, 46.

Digitized by Google

verts d'une couleur pourpre, éclatante et très solide. On trouve ensuite des fonds noirs, jaunes et bleus.

Des feuillages vert d'eau, éclairés de blanc, sont exécutés sur le fond pourpre de la fresque. Des bordures très variées encadrent ces fonds rouges. L'une est bleu foncé avec filet jaune; l'autre saumon avec festons blancs; une autre encore est noire avec festons roses. Certain encadrement est composé de tons verts très doux, allant du vert olive foncé au vert d'eau pâle. Des fresques, à fond noir, sont décorées de grandes herbes rubanées vert amande et d'une grande fleur blanche, à quatre pétales, rappelant les marguerites des prés.

De toutes ces fresques, la plus intéressante a été trouvée dans l'aqueduc. Cette peinture est à fond blanc, du ton naturel de l'enduit, d'un blanc crémeux, qui a pris, avec l'âge, des teintes de vieux parchemin. Sur ce fond, l'artiste a figuré un oiseau, dont il ne reste que la partie antérieure et qui a l'aspect et la taille d'un pigeon.

L'œil est tracé en amande et cerclé de violet; le bec est rose; le plumage de la tête gris tourterelle; quant au cou, il est visible que le peintre s'est efforcé d'imiter les tons changeants, verts et roses, appelés *gorge pigeon;* enfin, l'aile est roux clair, avec mouchetures brunes.

Un autre oiseau était représenté aussi sur cette fresque, mais nous n'avons pu en recueillir que d'insignifiants débris.

Ces oiseaux étaient accompagnés d'une fleur en rosace, à 5 pétales, d'un ton ocre rouge pâli, éclairé de blanc, où les touches de lumière et d'ombre sont habilement posées.

De l'autre côté, on remarque des herbes vert jaunâtre ayant l'apparence de roseaux et terminées par un fruit noir. Leur exécution est moins soignée que celle des oiseaux et de la rosace. Une large bordure rouge brique et des filets de même couleur entourent cette fresque, dont l'ensemble devait être, jadis, d'une tonalité très claire et très douce.

Cette peinture, trouvée au *Chasteau d'Alebastre*, rappelle, par son style, certaines fresques de Pompeï, si gracieusement décorées de fleurs et d'oiseaux, entre autres celles de la collection Campana, au Louvre, trouvées près du tombeau des Scipions.

Marbres. — Des fresques, nous passerons aux marbres. En rai-

Digitized by Google

son du nom du lieu dit, on pouvait s'attendre à en rencontrer de nombreux échantillons. Nous en avons, en effet, trouvé plus de 30 sortes, depuis les blocs épais de Paros et de Carrare statuaire, jusqu'à la précieuse serpentine verte, l'agate onyx, le rouge d'Égypte qu'on rencontre en plaques, épaisses à peine de 3 millimètres.

Près de l'extrémité du boulevard Pasteur, vers le Mail, nous avons trouvé trois fragments de Carrare; l'un était perforé d'un trou d'assemblage, où s'adaptait une cheville de fer; un autre était poli, sur une partie de sa surface. Ce sont des débris d'une statue d'assez grandes dimensions. Vers cet endroit, on trouva, en 1834, un bras et une jambe de marbre. Ces débris ont peut-être une provenance commune. Ils démontrent, en tout cas, que le groupe du *Pédagogue*, actuellement au Louvre, et la déesse, jadis à l'Évêché, n'étaient pas les seules grandes statues décorant les temples d'*Augusta*, et qu'il en reste peut-être d'autres à découvrir.

Un de ces morceaux de marbre était enduit de ciment romain et avait été employé comme moellon, dans un mur gallo-romain, ce qui donne à croire que cette statue fut brisée antérieurement à la conquête des Francs.

Dès l'an 388, en effet, l'empereur Théodose avait interdit tout sacrifice païen, et l'on voit, dans la *Vie de saint Onésime, évêque de Soissons*, que, peu d'années après, ce prélat extirpa les restes de l'idolâtrie dans la région et que la destruction des temples et des idoles des Soissonnais fut complètement achevée sous son épiscopat. C'est donc à cet événement qu'il faut, au plus tard, reporter la décapitation et le morcellement du groupe du *Pédagogue* et des autres statues.

Quant aux marbres de décoration murale, leur destruction doit être imputée aux Francs, lorsqu'ils entrèrent dans la ville romaine (486 après J.-C.).

A la même extrémité du boulevard, nous avons rencontré un socle de statuette, de marbre brun rose, dit *Jaspé de Sicile*, qui a 0 m. 03 d'épaisseur, 0 m. 13 de longueur et 0 m. 07 de largeur. La statuette, qui le surmontait, était de bronze, ainsi que le démontre le vert-de-gris, encore déposé à la surface du marbre. Cette statuette était munie d'un pivot, qui s'emboîtait dans un trou d'assemblage, percé dans le marbre du socle. Aucun des bronzes du musée de Soissons ne s'y adapte.

Digitized by Google

Vis-à-vis la rue de Guise, nous avons recueilli un fragment de marbre brecatelle rose, contenant un angle d'encadrement, moulure en creux, et qui devait entourer une inscription. A cette même place, nous avons trouvé aussi un morceau de marbre noir, découpé circulairement et qui devait former, jadis, le rebord d'un bassin d'atrium.

De la rue Frisebois à l'avenue de Passy, le sol nous a restitué, à profusion, des moulures et des plaques de pavage et de revêtement. Ces moulures sont de formes et de dimensions très variées; leurs dimensions, de hauteur, vont de 0 m. 015 à 0 m. 14. Les plus hautes sont de marbre blanc. Les placages sont découpés en bandes, losanges, triangles et damiers. On découvrit aussi, à cet endroit, un fragment de marbre blanc statuaire, sur lequel une feuille à trois lobes était sculptée en bas-relief.

Comme en Italie, les marbres étaient appliqués au moyen de ciment et de goujons de fer, ou de laiton. La valeur de ce dernier métal, aux yeux des Francs, explique l'entière disparition des chevilles de bronze.

En résumé, les principaux marbres qu'on peut dénommer sont : le carrare antique; le parus; l'agate onyx; la brocatelle violette de Toscane; le noir grand antique; le rouge antique d'Égypte; deux autres rouges antiques; la brèche rose de Sicile; le vert de Gênes; la brèche sanguine; le porphyre rouge; le jaune antique de Macédoine.

Poteries. — Les poteries entières et intactes sont en très petit nombre. En voici la liste :

Un plat de terre très creux, muni de trois petits pieds; il est d'une argile rose grisâtre, recouverte d'une sorte de doreré;

Une carafe de terre blanchâtre;

Une soucoupe de même terre;

Un gobelet très bas, de terre rouge glacée;

Un vase en forme de bol, également en poterie dite *de Samos*.

Parmi les fragments, nous citerons, d'abord, une moitié de *poculum*, d'une terre rougeâtre, à couverte noire, sur le haut duquel on a gravé, à la pointe, une inscription :

PONE ME[illegible]

c'est-à-dire *Pone me*[*rum*].

Digitized by Google

Nous noterons ensuite un manche de poterie rose, avec traces de dorures, paraissant provenir d'une patère à libations. Ce manche, très ornementé, se termine à son extrémité par un anneau.

Quant aux autres fragments, ils sont tous de terre rouge dite *de Samos*. Certains sont sigillés; d'autres sont couverts d'ornements. Voici la description des plus remarquables.

1. Fragment de grand bol. Bordure classique de lambrequins ou d'oves; au-dessous, une double guirlande de laurier forme des demi-cercles qui renferment une colombe.

2. Soucoupe[1]. Feuille de laurier, sur le marlis.

3. Bol. Lambrequins en bordure. Au-dessous, une cordelière forme des triangles entourant une chouette.

4. Plat creux. Feuilles aquatiques, à longues tiges.

5. Vase (indéterminé). Lambrequins et feuilles d'acanthe.

6. Vase (N)[2]. Cordelière, en guise de lambrequin. Au-dessous, enroulements avec fleurettes rappelant les myosotis.

7. Vase (N). Lambrequins et semis d'étoiles.

8. Vase (N). Dans un rectangle formé par un câble, un homme nu tient en main une torche ou une massue,

9. Vase (N). Athlètes combattant. Leurs poses rappellent celles des gladiateurs du Tombeau de Scaurus.

10. Vase (N). Médaillon avec cheval ailé ou hippogriffe.

11. Grand bol. Sous la guirlande d'oves et un mince filet en dents de scie, deux coqs, plumes hérissées, combattent. Plus bas deux chiens ou deux renards semblent fuir.

12. Bol. Même sujet que le précédent.

13. Grand bol. Lambrequins et sujets de chasse: lièvres, chevreuils et autres animaux courant en tous sens.

14. Vase (N). Scène de martyre dans un cirque. Un homme nu est étendu sur le sol, auprès d'un lion.

15. Vase (N). Feuilles de palmier, en imbrications.

16. Vase (N). Masque tragique, pareil à ceux employés sur la scène, dans le théâtre antique.

Poteries sigillées :

1. Fond d'assiette. Marque : OF·A

[1] Fragment. — De même pour les suivants.
[2] (N) signifie indéterminé.

Digitized by Google

2. Grand plat : ··RAT·FECIT
3. Fond d'assiette : ···L TAR
4. Très petit bol. Cachet cerclé : OF·AA
5. Très petite *patina*. Cachet cerclé : ARV
6. Petite coupe, marque cerclée : OF·SEVERI
7. Soucoupe : SCO···
8. Bol moyen : ·IN.R·
9. Très petit bol : ····IV
10. Soucoupe : DL
11. Bol. Marque cerclée : LIGNVS

Toutes ces marques de fabrique étaient imprimées sur des poteries de Samos. Nous avons rencontré deux autres marques sur une poterie noire, que nous n'avons pu déchiffrer, et sur une soucoupe de terre grise, très dure, où nous avons lu cette inscription : ERI exécutée au moyen d'un cachet, comme sur les poteries rouges précédentes.

Verrerie. — La verrerie est très rare sur l'emplacement du quartier romain. Nous n'avons découvert qu'un fond de fiole vert bleuâtre, le pied d'une coupe fortement irisé et un très long goulot d'une autre fiole de verre incolore.

Objets divers et bronze. — Au cours des travaux, on rencontra aussi quelques objets, que nous n'avons pu classer dans les catégories précédentes. Ils consistent en de nombreuses défenses et mâchoires de sangliers; en un grain de collier ou amulette de quartz, une fusaïole de filet de pêcheur et en une grande quantité d'armes de silex, flèches et haches.

Nous terminerons notre nomenclature par les bronzes qui sont en petit nombre : un fragment de fibule, deux rondelles de bronze argenté, de diamètre différent, soudées l'une sur l'autre au moyen de rivets et paraissant provenir d'un harnais; enfin, une dizaine de monnaies parmi lesquelles on peut en citer trois remarquables par leur belle patine verte et leur conservation: une de Marc Aurèle, une de Caligula, une de Néron; celle de Néron surtout semble à fleur de coin.

On doit remarquer l'absence complète de débris mérovingiens parmi les objets trouvés dans les fouilles et que nous venons

Digitized by Google

d'énumérer. En rapprochant cette absence des traces d'incendie et des cendres visibles encore partout, on peut en conclure que les Francs, venus à la suite de Clovis, n'habitèrent jamais le quartier romain, après la conquête; mais qu'au contraire, cette partie de la ville fut livrée au pillage et incendiée complètement.

L'extension prise par Soissons, de nos jours, nécessite des fouilles profondes pour les nouvelles constructions. Grâce à ces travaux, l'état et la configuration de la ville, à l'époque romaine, nous seront révélés peu à peu. Cet immense terrain n'a point encore livré tous ses secrets.

Fernand Blanchard.

Digitized by Google

LE
SARCOPHAGE DE SAINT APHRODISE,
À BÉZIERS,

PAR M. ÉMILE BONNET.

L'église Saint-Aphrodise, qui est le plus ancien édifice religieux de Béziers, possède un sarcophage antique, utilisé, depuis plusieurs siècles, comme cuve baptismale[1]. D'après une fort vieille tradition, ce monument aurait autrefois renfermé les restes de saint Aphrodise, martyr et premier évêque de Béziers. Nous trouvons un écho de cette croyance dans le procès-verbal de la visite de l'église, faite le 23 juillet 1633, par l'évêque Clément de Bonsi :

« De la, y est-il dit, visita les fonds baptismaux qui sont bien fermez et couverts d'un bois fort bien travaillé[2]; ils sont de marbre blanc, faicts en forme de tombeau, rehausses de figures de relief. La tradition est que dans iceux sainct Affrodise, evesque de Beziers et martirisé en ladite ville, fust ensepvely, et il y a encore des marques de sang qu'on dit estre dudit martir; et sur la tradition et creance que les enfans baptisez en iceux sont preservez du hault mal, la plus part des peres et meres y font baptiser leurs enfans, et particulierement les aisnés, bien qu'ils ne soient pas de la paroisse; et plusieurs personnes qui estoient atteintes de

(1) Sur ce sarcophage, on peut consulter : E. Sabatier, *Notice sur l'église Saint-Aphrodise de Béziers* (*Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, I, p. 18 et pl. II, fig. 2) et *Histoire de la ville et des évêques de Béziers*, p. 74; L. Noguier, *La colonie romaine de Béziers* (*Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2e série, XI, p. 304); abbé Coste, *Saint Aphrodise, apôtre de Béziers, et son église à travers les âges*, p. 240 et pl.; Emile Bonnet, *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 259 et pl.

(2) Ces fonts baptismaux sont aujourd'hui recouverts par un meuble de style Louis XV, en forme d'armoire, qui contraste étrangement avec le sarcophage gallo-romain sur lequel il est placé.

Digitized by Google

ce mal faisoient veu de boire de l'eau qui est dans lesditz fonds, ce qui leur a esté permis autres fois [1]. »

Le plus ancien historien de saint Aphrodise, qui ne nous est connu que par les initiales de son nom : I. D. G., rapporte de même que les prêtres et religieux attachés à l'église dédiée à ce saint « ne pouvant souffrir que ses reliques precieuses fussent enfermées dans une pierre, les enchasserent en une caisse d'argent et les transporterent sur le maistre autel avec de grandes solemnitez dont l'eglise de Beziers celebre la feste annuelle le vingt-troisiesme du mois de mars ». Il ajoute que la pierre du tombeau « estant creusée en forme de biere ou de cuve oblongue, fut destinée par les premiers chrestiens à servir de reservoir aux eaux baptismales » et que « les longues experiences ont aprins que tous ceux qui y sont baptisez sont, par un privilege particulier, preservez des atteintes dangereuses du haut mal, qui par ses surprises cause de morts soudaines à ceux qui en sont frapez [2] ».

Pierre Andoque, qui a écrit l'histoire du siège épiscopal de Béziers, signale également la croyance qui s'attache à cette antique sépulture [3].

Notre intention n'est point de rechercher ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette tradition. Cette recherche serait, du reste, fort difficile, car nous sommes assez mal renseignés sur saint Aphrodise et sur l'époque à laquelle il vécut, bien qu'il soit généralement considéré comme un disciple de Jésus [4]. Nous devons toutefois

[1] Le procès-verbal de visite de l'église collégiale Saint-Aphrodise a été plusieurs fois publié, notamment dans le *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, vol. III (1855-1856), p. 649, et dans le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, vol. VII, p. 140, et 3e série, vol. V, p. 289.

[2] *Histoire de la vie, mort et miracles de sainct Afrodise, hoste et disciple de Jesus-Christ, martyr et premier evesque de Beziers en Languedoc, avec une oraison, himnes et prieres à l'honneur du mesme sainct* (Béziers, Jean Martel, 1638; in-8° de 71 pages). — Cette rarissime plaquette a été réimprimée en 1899, par M. l'abbé A. Coste, en tête de son livre sur *Saint Aphrodise*.

[3] « On void dans l'eglise de S. Aphrodise un tombeau de marbre blanc où l'ouvrier a taillé une chasse de lyons; on croid que dès que les Chrestiens de cette ville peurent sans peril se déclarer ouvertement, qu'on mit la dedans le corps de S. Aphrodise où il fut conservé durant quelques siècles. » (*Catalogue des Evesques de Béziers*, Béziers, Jean Martel, 1651, p. 26.)

[4] L'Église n'honore pas moins de sept saints du nom d'Aphrodise. D'après les anciens livres liturgiques du diocèse de Béziers, le saint Aphrodise, martyrisé dans

Digitized by Google

Digitized by Google

1

2

1. SARCOPHAGE DE SAINT-APHRODISE, À BÉZIERS.

2. SARCOPHAGE DE SAINT-FÉLIX, À GIRONE.

Digitized by Google

reconnaître qu'il n'y a rien d'invraisemblable à ce que le monument en question ait servi de tombeau à un martyr vénéré par l'Eglise, car les sarcophages antiques étaient fort recherchés, au moyen âge, pour y déposer les restes soit des princes, soit des saints.

Nous nous attacherons uniquement à l'intérêt archéologique que présente ce monument. (Pl. XVII, fig. 1.)

C'est une cuve rectangulaire qui mesure 2 m. 10 de longueur sur 0 m. 52 de hauteur. Elle est de marbre gris semé de taches d'un rouge vif, dans lesquelles il faut voir probablement les « marques de sang » du martyr, signalées dans le procès-verbal de visite de Clément de Bonsi.

Ce sarcophage est décoré d'un important bas-relief qui en occupe toute la face antérieure. Il représente une chasse aux lions. Au centre, le principal personnage, à cheval, vient de lancer son épieu contre un lion de grande taille et a traversé de part en part le fauve, qui, rendu furieux par sa blessure, bondit vers le chasseur, tandis qu'un chien le mord cruellement. Sur le sol, un autre chasseur renversé essaie de se protéger en se couvrant d'un bouclier. Derrière le cavalier qui a frappé le lion, une femme coiffée d'un casque à cimier et vêtue d'une longue tunique, semble le protéger et lui tendre une nouvelle arme. Cette figure est certainement une de ces allégories comme on en trouve souvent mêlées aux personnages réels, sur les œuvres de sculpture de la décadence. Elle symbolise vraisemblablement la Valeur.

A gauche de ce groupe, trois chasseurs, dont deux cavaliers, sont aux prises avec une lionne qui défend avec fureur ses petits et les couvre de son corps. Un quatrième chasseur, à demi couché sur le sol, détourne la tête et se cache derrière un bouclier.

cette ville, était préfet d'Égypte et résidait à Hermopolis, à l'époque où Jésus, Marie et Joseph quittèrent Bethléem pour échapper à la colère d'Hérode. Il aurait logé la sainte Famille dans son palais et, vingt ans plus tard, aurait abandonné son pays pour s'attacher à la suite de Jésus : « Cum Joseph et Virgo Maria Christum ejus filium Deo per angelum in somniis revelante in Egypti terram Herodi non subditam aufugissent : phanumque ydolorum splendide constructum cum intrassent, funditus corruisset. Illisque in medio lapidum illesis remanentibus, beatus Affrodisius, proconsul terre illius, concitatus illic adveniens, Christum videns attonitus, primus illum adoravit : illosque septennio propriis sumptibus educans suo excepit hospitio. » (*Breviarium Bicterrense*, anno 1534, fol. CCCXXXVII v°.) — Cf. l'Évangile apocryphe de l'Enfance du Sauveur, attribué à saint Jacques le Mineur, ch. XXIV.

Digitized by Google

A droite, dans une mêlée confuse, une autre lionne lutte contre plusieurs cavaliers.

Nous allions oublier de signaler la présence, au centre même du bas-relief, d'un lièvre qui, sans paraître troublé par cette scène tumultueuse, mange tranquillement un fruit placé devant lui.

Il n'est pas rare de rencontrer des sujets de chasse sculptés sur les tombeaux antiques [1]. Un des plus remarquables et probablement le plus ancien bas-relief de ce genre, est celui qui décore le tombeau dit d'Alexandre, qui a été découvert à Sidon et qui est aujourd'hui conservé au Musée de Constantinople [2]. Dans certains cas, ces scènes de chasse ont eu vraisemblablement pour but de rappeler les prouesses cynégétiques du personnage pour lequel le sarcophage était sculpté. Mais, le plus souvent, elles avaient un caractère purement décoratif. Aussi a-t-on recherché quelle pouvait en être la signification et s'est-on demandé s'il ne convenait pas d'y voir un symbolisme funéraire. La question a même été posée, en 1873, au Congrès archéologique tenu à Châteauroux, au sujet du tombeau de saint Ludre (*sanctus Lusor*), conservé dans la crypte de l'église Saint-Étienne de Déols [3] et mentionné, dès le VIe siècle, par Grégoire de Tours [4]. L'opinion générale est que jamais les sculpteurs n'ont attaché une idée symbolique à la représentation des chasses sur les tombeaux. C'est l'avis d'éminents archéologues, notamment de MM. Prosper Mérimée, de Laurière [5] et Léon Palustre [6].

A l'époque de la décadence artistique romaine, les sculpteurs peu habiles et dépourvus d'inspiration, se contentaient de reproduire sur les monuments qu'ils devaient décorer, les bas-reliefs qu'ils avaient sous les yeux, sans considérer la destination de ces monuments, étant peu aptes, du reste, à composer et à exécuter

(1) Cet usage semble s'être perpétué jusqu'au moyen âge. Le Musée de Niort possède un intéressant tombeau du XIIe siècle qui provient du château de Javarsay et sur lequel est sculptée une chasse (voir A. de Caumont, *Abécédaire d'archéologie : architecture religieuse*, 5e édition, p. 322).

(2) Ce monument est attribué au IVe siècle av. J.-C.

(3) *Congrès archéologique de France, XLe session. Séances générales tenues à Châteauroux en 1873*, p. 496.

(4) *De gloria confessorum.*

(5) *Congrès archéologique... Châteauroux*, 1873, p. 499.

(6) *Les monuments de l'Indre* (*Bulletin monumental*, XXXIX, 1873, p. 190).

Digitized by Google

une décoration appropriée. C'est ce qui explique la répétition de ces sujets de chasse, dont il existait de nombreux modèles et qui se prêtaient fort bien à l'ornementation de surfaces étendues.

Quelquefois cependant, le sculpteur, tout en demeurant fidèle à un type banal, avait la préoccupation de rappeler, dans une certaine mesure, celui auquel était destiné le sarcophage. Un tombeau d'enfant trouvé en Corse, à la Bastelicaccia, près de Bastelica, nous en offre un curieux exemple. Dans la scène de chasse aux bêtes féroces qui y est représentée, les chasseurs sont tous de jeunes enfants [1]. Nous verrons, d'autre part, qu'il n'était pas rare que les sculpteurs donnassent au principal personnage les traits du défunt.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le plus grand nombre de ces bas-reliefs procèdent d'un prototype commun, modèle banal qui a été plus ou moins fidèlement copié durant plusieurs siècles. On retrouve en effet, sur beaucoup d'entre eux, les mêmes groupements de personnages et d'animaux, dans des attitudes à peu près identiques. Cette constatation a été souvent faite [2]. On a rapproché notamment le bas-relief du sarcophage connu sous le nom de tombeau de Jovin et conservé au Musée lapidaire de Reims [3], de celui d'un autre sarcophage antique qui provient de la villa Borghèse et que possède aujourd'hui le Musée du Louvre [4].

Sur ces deux monuments, on voit, au centre du bas-relief, comme sur le tombeau de saint Aphrodise, un cavalier qui frappe un lion bondissant et qui est accompagné d'une figure allégorique, mais les scènes qui sont sculptées aux deux extrémités, diffèrent complètement. A gauche, un personnage s'apprête à monter sur un cheval qu'un serviteur tient par la bride [5]; à droite, plusieurs chasseurs prennent part à la lutte contre le lion, tandis que d'autres s'enfuient.

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1870, p. 131.

(2) Voir notamment Léon Palustre, dans *Bulletin monumental*, loc. sup. cit.

(3) *Catalogue du Musée lapidaire rémois établi dans la Chapelle basse de l'Archevêché* (*1865-1895*), par MM. Givelet, Jadart et Demaison, p. 31, n° 7 et fig. — Voir aussi *Le tombeau de Jovin*, par Loriquet.

(4) F. de Clarac, *Musée de sculpture antique et moderne*, II, p. 476, n° 186 et pl. 151. — Voir aussi Salomon Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, I, p. 45.

(5) Certains archéologues ont pensé que c'était le même personnage que celui qui était représenté, au milieu du bas-relief, en action de chasse. Ce serait donc une suite de scènes qui seraient sculptées sur ce monument.

Digitized by Google

Il est incontestable que les ouvriers qui ont sculpté ces deux bas-reliefs se sont inspirés d'un même modèle, et que ce modèle, dont des copies devaient se trouver dans la plupart des ateliers de sculpture, a été longtemps utilisé par les praticiens. Le tombeau de Reims est, en effet, bien antérieur à celui du Louvre. On attribue généralement le premier, qui est d'un très bon style, à l'époque de Trajan[1] ou à celle des Antonins[2], tandis que le second, dont le dessin est assez lourd, paraît contemporain des sculptures de l'arc de Constantin le Grand, à Rome[3].

Les différences que nous venons de relever, entre les sujets sculptés sur ces sarcophages et ceux qui décorent le tombeau de saint Aphrodise, prouvent qu'il y avait plusieurs variantes du modèle en question. Chacune de ces variantes a donné naissance à de plus ou moins nombreuses reproductions. Nous avons, en effet, l'heureuse fortune de pouvoir signaler un bas-relief qui offre avec celui de Béziers une telle analogie, qu'on dirait, à première vue, que c'est la réplique exacte de la même œuvre. Ce monument se trouve en Espagne, dans l'église Saint-Félix de Girone, où l'on peut étudier plusieurs autres sarcophages antiques, mais ceux-là d'origine chrétienne. (Pl. XVII, fig. 2.)

Nous retrouvons, sur ce bas-relief, non seulement le groupe central du cavalier et du lion, mais encore, à droite et à gauche, les groupes de chasseurs aux prises avec des lionnes que nous avons signalés sur le tombeau de Béziers. Sauf quelques légères différences, les attitudes des personnages et des animaux sont les mêmes. Les détails sont également les mêmes; on y voit les deux chasseurs blessés et renversés sur le sol, les petits lionceaux protégés par leur mère et jusqu'au lièvre en train de manger. La différence la plus notable réside dans l'attitude d'un cavalier qui se trouve derrière la lionne de gauche; tandis que sur le bas-relief, de Béziers, il se précipite vers le fauve, sur celui de Girone, il se retourne sur sa monture pour piquer de sa lance un lion déjà terrassé. De plus, la figure symbolique de la Valeur n'est pas casquée sur le sarcophage de Girone et se présente de face, la main droite levée[4].

(1) Hübner, *Zu den Alterthümern von Reims.*

(2) Loriquet, *Le tombeau de Jovin*, p. 37.

(3) F. de Clarac, *op. cit.*, p. 477.

(4) Un bon moulage du bas-relief de Girone se trouve dans la riche collection

Digitized by Google

Le tombeau de l'église Saint-Félix est de bien meilleure facture que celui de Saint-Aphrodise. C'est assurément, comme ce dernier, un ouvrage de très basse époque, probablement de la fin du IVe ou du Ve siècle, mais l'ouvrier qui l'a sculpté a fait preuve de plus d'habileté et d'une facilité de main plus grande. Le bas-relief de Béziers dénote chez son auteur une singulière inexpérience; certaines parties sont même tout à fait choquantes, car elles violent toutes les règles des proportions. On remarquera notamment les griffes énormes dont sont gratifiés les fauves et la petitesse des personnages couchés sur le sol. Ce sont des témoignages d'insigne maladresse qu'on ne relève point sur le bas-relief de Girone, bien que ce dernier ne soit pas exempt de fautes.

On a signalé sur les sarcophages de Reims et du Louvre une curieuse particularité que nous retrouvons sur celui de Girone, mais qui n'est pas apparente sur le bas-relief de Béziers. Les têtes des principaux personnages, réservées dans l'œuvre primitive, ont été sculptées après coup, vraisemblablement à l'image du défunt auquel le tombeau était destiné, et des membres de sa famille. Elles sont, en effet, d'une autre main que le reste[1]. Cette constatation permet de conclure que les sculpteurs conservaient dans leurs ateliers un certain nombre de tombeaux décorés par avance, qu'ils tenaient à la disposition de leur clientèle[2]. C'est une nouvelle preuve de la banalité de ce type de sarcophage.

On n'est pas d'accord sur la signification qui s'attache aux lièvres que nous retrouvons tant sur les bas-reliefs de Béziers et de Girone que sur celui du Louvre. Les uns y voient un symbole funéraire[3]; les autres, l'expression de cette idée que la poursuite des animaux féroces est seule digne des nemrods valeureux qui dédaignent le

d'anaglyptique du chanoine Didelot, récemment acquise par la Faculté des Lettres de Montpellier (Voir Jos. Berthelé, *La Collection Didelot à Montpellier*). C'est d'après ce moulage qu'a été faite la photographie qui accompagne ce mémoire et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. le professeur Joubin.

(1) *Catalogue du Musée lapidaire rémois*, p. 33, note 1.

(2) « Quelle que soit l'origine des compositions de chasse que l'on trouve en si grand nombre en tant de lieux, dit Prosper Mérimée, elles paraissent avoir été tellement à la mode dans le Bas-Empire, que les sculpteurs en faisaient à la pacotille. »

(3) E. Sabatier, *Histoire de la ville et des évêques de Béziers*, p. 75.

Digitized by Google

pacifique gibier[1]. Nous ne prendrons pas parti dans la controverse, mais nous ne doutons pas que ces figures répétées avec insistance n'aient eu, au moins à l'origine, un sens symbolique.

Dans cet ordre d'idées, on pourrait avoir quelque hésitation en ce qui touche la figure de femme que nous avons considérée comme une allégorie du Courage ou de la Valeur. Mais, si nous nous reportons à celui de nos monuments qui doit se rapprocher le plus du prototype, puisqu'il est le plus ancien, nous voulons parler du tombeau de Jovin, nous constaterons, avec les auteurs du *Catalogue du Musée lapidaire rémois*[2], une singulière analogie entre cette figure et la déesse gravée au revers de certaines monnaies d'Adrien et de Commode, qui portent la légende VIRTVTI AVGVSTI[3]. Ajoutons que sur plusieurs monnaies offrant la même légende, on peut voir l'empereur à cheval perçant un lion de sa lance[4]. L'interprétation donnée de cette figure peut donc être considérée comme certaine, malgré les modifications résultant des copies successives, qui en ont altéré le caractère.

La très grande ressemblance qui existe entre le sarcophage de Béziers et celui de Girone autorise à croire qu'ils proviennent sinon du même atelier, du moins de la même région, et vraisemblablement du bassin du Rhône, car le type de ces monuments rappelle plutôt les produits de l'école provençale que ceux de l'école d'Aquitaine[5]. On ne saurait objecter que le tombeau de Girone se trouverait assez loin de son pays d'origine, car il est aujourd'hui établi que ces monuments ont été souvent transportés, au moyen âge, à de grandes distances[6].

Le prototype dont procèdent ces deux bas-reliefs devait avoir une réelle valeur artistique. En dépit de la pauvreté et de la lourdeur du dessin, les copies que nous possédons révèlent de très sérieuses qualités, notamment dans l'habile groupement et dans les

(1) F. de Clarac, *Musée de sculpture*, II, p. 477.

(2) Page 33.

(3) Cf. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, Adrien, n°s 1464-1468; Commode, n° 966.

(4) Cohen, *ouvr. cité.*, Adrien, n° 1471; Commode, n°s 956, 959, 971-973.

(5) Sur les caractères distinctifs de ces deux écoles, voir Edmond Le Blant, *Études sur les sarcophages chrétiens d'Arles*, introduction, p. v; *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, introduction, p. xi et p. 66.

(6) Voir Edmond Le Blant, *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. 341.

Digitized by Google

attitudes des personnages. Il serait d'un grand intérêt de retrouver l'œuvre originale et d'en suivre les dégénérescences successives, en recherchant et comparant les bas-reliefs du même type qui nous ont été conservés. Mais ce qui offrirait plus d'intérêt encore, ce serait de découvrir comment ont été créées les deux variétés de modèle que nous avons signalées et qui sont représentées, d'un côté, par les sarcophages de Reims et du Louvre, de l'autre, par ceux de Béziers et de Girone. La publication prochaine du *Corpus* des bas-reliefs de la Gaule romaine nous permettra probablement d'élucider ce petit problème archéologique.

Émile Bonnet.

Digitized by Google

NOTES

SUR

LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE DE MARSEILLE,

PAR M. L'ABBÉ ARNAUD D'AGNEL,

Correspondant du Comité.

Le Trésor de la cathédrale de Marseille mérite d'être connu malgré sa pauvreté relative.

En dépit de sa haute antiquité et de sa primauté sur les autres paroisses de la ville, l'église de la Major n'a jamais eu un mobilier remarquable. Au moyen âge, la toute puissante abbaye de Saint-Victor recevait seule les donations importantes des seigneurs provençaux et des riches bourgeois marseillais. C'est ce qui ressort de la comparaison des inventaires de la Cathédrale et de ceux de la célèbre abbaye bénédictine.

Trois reliquaires de valeur et d'âge très différents constituent les pièces principales du Trésor de la cathédrale.

Le plus ancien est un coffret d'os qui contient des ossements attribués aux Saints-Innocents : *ossa S. S. Innocentium.*

Cette boîte rectangulaire aux angles arrondis a 0 m. 28 de longueur sur 0 m. 10 de largeur ou d'épaisseur et 0 m. 11 de hauteur; son couvercle est à charnières.

La facture de ce meuble est grossière. L'unique ornement consiste en des bandes de cuivre larges de 0 m. 015 à 0 m. 020, en une poignée de fer et en un système de fermeture des plus simples, deux ardillons s'amorçant dans une plaque rectangulaire. Les rubans de cuivre courent le long du coffret dans le sens de la hauteur; leurs extrémités au-dessus et au-dessous de la boîte sont arrondies en trois-quarts de cercle Ces rubans de métal, ainsi que la serrure, sont ornés de minuscules cercles en creux pointés au centre; ceux de la serrure sont disposés en croix latine.

Ce reliquaire a été réparé en deux endroits.

Digitized by Google

Digitized by Google

RELIQUAIRE DE SAINT JEAN CASSIEN, A LA CATHÉDRALE DE MARSEILLE

Face antérieure.

Pactotypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

RELIQUAIRE DE SAINT JEAN CASSIEN, A LA CATHÉDRALE DE MARSEILLE

Face postérieure.

Phototypie Berthaud Paris

Digitized by Google

Il est difficile d'assigner une date, même approximative, à cette boîte en os. Son aspect lourd, sa facture primitive et son décor archaïque, cercles pointés au centre, ardillons découpés en petites dents de scie, tout semble en reculer l'origine au moins jusqu'au XIIIe siècle.

Dans un acte original touchant la translation des reliques de l'église de Marseille par l'évêque Raimond, il est parlé entre autres reliques de celles des Saints Innocents que renferme aujourd'hui le petit coffret de la Major, mais il n'est fait qu'une mention vague du reliquaire du XIIe siècle, de sorte qu'il est impossible de conclure de cet acte à l'existence à cette époque de la boîte en os.

La cathédrale de Marseille possède un superbe coffret d'ivoire en forme de tombeau, dont le couvercle est à quatre rampants et à dessus plat.

Ce meuble précieux est formé de vingt-huit plaquettes d'ivoire de dimensions variables, épaisses de 0 m. 002 à 0 m. 005. Ces plaquettes sont collées sur une caisse de bois dur et retenues par plusieurs frettes de cuivre doré.

Ce reliquaire a 0 m. 335 de longueur sur 0 m. 189 de largeur et 0 m. 16 de hauteur; il contient des reliques attribuées à saint Jean Cassien, abbé de Saint-Victor, *ossa S^ti Joannis Cassiani abb. S^ti Victoris Majs.*

La précieuse cassette est garnie à l'intérieur d'une étoffe de coton blanc dite *zondenidji;* ses faces sont ornées de dessins au trait noir rehaussés de dorure et de touches en couleurs, vert d'eau, rose pâle, jaune canari, marron clair.

La planche XVIII présente un décor qui consiste en quatre grands cercles concentriques ornés dans le champ d'arabesques; ces cercles sont accostés de paons et de gros chiens courants. Sur la bande inférieure du couvercle, court en caractères arabes l'inscription suivante: « beaucoup de bonheur, une position élevée et d'autres choses qui vous montrent le bon chemin ». Il faut sous-entendre au début de ces vœux de prospérité les mots : « je vous souhaite », comme l'indique le sens général de la phrase.

La face opposée (pl. XIX) à celle que nous venons d'étudier a une ornementation un peu différente, toujours des cercles concentriques; mais tandis que trois sont occupés par des arabesques, deux autres inscrivent des dragons ailés et un troisième sert de cadre à un curieux personnage qui se présente de face. Sa tête énorme, dis-

Digitized by Google

proportionnée avec le corps, repose sur un buste trop court, les membres inférieurs semblent faire place à une queue de poisson. Cet homme ou cette femme, car rien n'indique son sexe, tient de la main droite un vase en forme de lécythe et de la gauche une coupe étroite et très allongée.

Le couvercle est orné sur sa partie horizontale de deux arbres dont les rameaux feuillus se répondent et s'infléchissent en courbes gracieuses et symétriques. Des cervidés se détachent dans des cercles concentriques. Une jolie poignée de cuivre doré est fixée au centre du couvercle. (Pl. XX.)

Le petit côté droit du coffret a son décor à demi effacé; on y distingue deux paons, un canard et un faucon aux ailes éployées accosté de deux oiseaux qui tiennent un rameau fleuri dans le bec.

Le côté gauche offre le même ornement, si ce n'est deux arbres sur le rampant.

Le coffret d'ivoire de Marseille rappelle celui du Trésor de l'église d'Apt qu'a publié le *Bulletin archéologique* [1].

Sur tous les deux, le décor est dessiné au trait noir rehaussé de dorures et de couleurs aux teintes douces; les motifs sont semblables : paons portant un rameau fleuri, cervidés courant, cercles concentriques ornés d'arabesques. Il n'est pas jusqu'à la bordure à tresse, de style si particulier, qui ne se retrouve identique que sur les coffrets d'Apt et de Marseille. Le reliquaire de la Major est cependant d'une exécution plus soignée et d'une plus grande richesse que la cassette aptésienne. Ce dernier meuble est en effet de petites dimensions et d'ornementation très sobre; son couvercle plat n'a pas de rampant.

Le coffret de Marseille se rapproche beaucoup de celui de saint Tudual de Laval. Cette parenté ressort du rapprochement de notre description et des lignes suivantes de M. de Barthélemy [2] : « Le coffret de saint Tudual, en forme de tombeau, formé de plaques en ivoire juxtaposées et assemblées par des attaches de cuivre, est garni à l'intérieur d'une étoffe de coton blanc dite *zendenidji*. Sur chaque face et sur son couvercle, le coffret est orné de dessins

[1] *Bull. arch.*, 1904, p.332, pl. XXVI et XXVII.

[2] *Les reliques de Saint Tudual, évêque de Tréguier*, par A. de Barthélemy. Vannes, imprimerie Lafolye, 1901.

Digitized by Google

RELIQUAIRE DE SAINT JEAN CASSIEN, A LA CATHÉDRALE DE MARSEILLE

Couvercle.

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

gravés au trait noir et rehaussés de couleur verte et de dorures. Les côtés du coffret sont ornés d'animaux et de sujets de chasse. On remarque des bouquetins guettés par des oiseaux de proie ou poursuivis par des guipards, un loup ou une hyène se jetant sur un lièvre, un faucon saisissant un renard, des paons, des perruches, des perroquets. »

Le coffret de saint Tudual est à peu près de mêmes dimensions que celui de Marseille. Il a 0 m. 33 de longueur, 0 m. 16 de profondeur et 0 m. 18 de hauteur. M. de Barthélemy lui attribue une origine persane et le fait remonter au XIIIe siècle.

Certainement, le reliquaire de la Major est aussi ancien que celui de saint Tudual, mais faut-il les faire remonter l'un et l'autre au XIIIe siècle? Leur genre de décor nous permet de le croire, puisque la plupart des motifs traités sur ces boîtes d'ivoire figurent sur des objets du XIIe et même du XIe siècle. Mais il ne faut pas oublier que les pièces en question sont de provenance orientale, qu'elles relèvent donc d'un art essentiellement conservateur. A cause de leur lieu d'origine, ces coffrets peuvent aussi bien appartenir aux environs de l'an mil qu'à la fin du XIVe siècle. Cette dernière date nous paraît la plus probable d'après la forme de la serrure et des frettes de cuivre doré.

L'inscription arabe que porte la cassette de la cathédrale de Marseille ne défend pas d'attribuer à cet objet une origine persane, puisqu'il s'agit d'une inscription religieuse et que l'arabe est la langue religieuse de la Perse comme de tous les pays de la religion de l'Islam. On se trouve en présence d'un de ces élégants coffrets d'os, d'ivoire, de bois de senteur qui se fabriquaient à Constantinople et dans tout l'Orient, du XIIe au XVe siècle. On sait par les chroniques et les inventaires du moyen âge la vogue qu'avaient en Occident ces articles de prix importés de Byzance.

La ressemblance du coffret de la Major avec celui de saint Tudual rend certaine l'origine persane que M. de Barthélemy assigne à ce dernier petit meuble. La ressemblance entre les deux coffrets est d'autant plus significative, qu'elle porte sur certains détails caractéristiques tels que la physionomie des personnages, leur coiffure, leur habillement; c'est ainsi que les personnages portent un bracelet en forme de large ruban au même endroit des bras, à distance égale du coude et de l'épaule.

Digitized by Google

On expose à la cathédrale de Marseille une châsse du XVIe siècle en forme de tombeau reposant sur un socle rectangulaire[1].

Ce magnifique reliquaire a 0 m. 46 de hauteur sur 0 m. 35 de longueur à la base et 0 m. 22 de largeur ou profondeur; il est d'argent doré enrichi de ciselures, d'émaux et d'appliques; les plaques de métal sont appliquées sur une carcasse de bois qu'elles recouvrent complètement. Le reliquaire symbolise la Résurrection; il se compose de trois parties : un socle, un tombeau à quatre rampants et une statuette du Christ sortant glorieux du sépulcre.

Le socle rectangulaire haut de 0 m. 09 s'appuie sur quatre grenades entr'ouvertes, dont la queue ornée de feuillage se termine en spirale; il est formé de trois étages de hauteur égale en retrait les uns sur les autres et décorés de rinceaux. Au deuxième étage se trouvent les soldats préposés à la garde du Sépulcre, ils sont au nombre de six. Rien de plus réaliste que ces statuettes de guerriers d'un fini merveilleux, placés dans des attitudes si naturelles: les uns étendus sur le dos dorment tandis que d'autres, à demi couchés, se réveillent en sursaut avec une physionomie et des gestes pleins d'épouvante. La finesse du travail est telle qu'il n'est pas une des pièces de l'armure dont les rivets et les moindres ressauts ne soient fidèlement rendus. Nous ne savons rien de plus expressif et de plus délicat comme exécution que la tête d'un vieux guerrier à longue barbe. Entre les soldats est une salamandre dans le goût, alors en faveur, des reptiles qui ornent les plats de Bernard Palissy.

Le tombeau est une caisse rectangulaire à toiture inclinée de 0 m. 25 de longueur sur 0 m. 13 de largeur. La caisse est flanquée aux quatre angles d'arcs-boutants de style gothique à double rang d'arcatures ogivales. Une bordure de fleurons court au bas du faîtage.

La face principale du tombeau (pl. XXI) est ornée sur le rampant de deux émaux translucides en paillons or qui représentent deux des évangélistes : saint Mathieu dans l'attitude du recueillement est accosté d'un homme debout; saint Marc, assis, écrit sur un volumen, un lion est accroupi à ses pieds. Deux médaillons circulaires décorent le devant de la caisse; ils représentent des scènes

[1] Cette châsse appartient à M. l'abbé Ollivier, vicaire général de Marseille, à qui elle a été donnée personnellement.

Digitized by Google

CHÂSSE DE LA CATHÉDRALE DE MARSEILLE
(1596)
Face antérieure.

Digitized by Google

Phototypie Bertha

Digitized by Google

Digitized by Google

CHÂSSE DE LA CATHÉDRALE DE MARSEILLE
(1596)
Face postérieure.

Digitized by Google
Phototypie Berthaud Paris.

Digitized by Google

CHÂSSE DE LA CATHÉDRALE DE MARSEILLE
(1596)
Extrémité.

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

CHÂSSE DE LA CATHÉDRALE DE MARSEILLE
(1596)
Extrémité.

Digitized by Google

Phototypie Berthaud Paris

de la Passion : celui de droite, Jésus en prière sur un monticule au jardin des Oliviers, tandis que Pierre, Jacques et Jean se sont endormis; celui de gauche, le Christ, les mains liées, en tunique longue, comparaît devant Pilate assis, tenant droit un glaive à deux tranchants. Ces sujets, découpures de métal, sont appliqués sur le fond uni des médaillons.

La face opposée à celle que nous venons de décrire a une ornementation semblable (pl. XXII). Sur les émaux du rampant se voient saint Luc avec un bœuf auprès de lui, et saint Jean accosté d'un aigle posé par terre. Les médaillons circulaires figurent tous deux la flagellation. L'un très curieux : deux soldats placés de chaque côté du Christ enfoncent la couronne d'épines dans son chef à l'aide d'un long bâton sur les extrémités duquel ils s'appuient en s'arc-boutant contre le corps de la victime pour avoir plus de force. Ces sujets sont traités de la même manière que ceux dont nous avons parlé plus haut.

Les petits côtés du reliquaire de la Major sont enrichis chacun d'un médaillon circulaire et d'un grand émail. Les médaillons sont portés sur un anneau de 0 m. 01 de saillie; ils ont 0 m. 036 de diamètre. Sur l'un est représenté le mystère de l'Annonciation. L'ange Gabriel, debout, les ailes étendues, tient un glaive nu à la main; la Vierge à genoux sur un prie-Dieu se retourne à mi-corps, les bras ouverts, dans l'attitude de l'étonnement. (Pl. XXIII.)

Sur l'autre, est figurée l'Adoration de Bergers. Saint Joseph et la Vierge sont agenouillés à droite et à gauche de l'Enfant couché sur la paille, un berger salue; au fond, l'âne et le bœuf légendaires montrent leurs têtes sous une arcade surbaissée. (Pl. XXIV.)

Ces deux scènes sont faites au repoussé.

Les grands émaux sont de forme ovale. Sur l'un, on voit le Calvaire. La croix du Sauveur est dressée entre celles des deux larrons; Marie-Madeleine, les cheveux épars sur les épaules, appuie sa tête contre le bois du gibet; la Vierge tombée en pâmoison est soutenue par saint Jean; vis-à-vis de ce groupe, Longin, debout, armé de la lance dont il doit frapper le côté du Christ. Sur l'autre émail, on voit le Christ en train de laver les pieds de saint Pierre qui est assis sur un escabeau; au fond, six apôtres se tiennent debout contre le mur de la salle.

A l'horizon, se dressent les murs d'une forteresse dont les cour-

Digitized by Google

tines crénelées alternent avec des tours semi-circulaires à toiture conique.

Le tombeau que nous venons de décrire est couronné d'une statuette du Christ vainqueur de la Mort qui s'élève sur un petit socle rectangulaire. Le Christ, haut de 0 m. 14, est nimbé du nimbe cruciforme; il tient le bras droit élevé en signe de victoire et porte la croix en étendard de la main gauche. Un manteau agrafé sur le devant de la poitrine flotte sur ses épaules nues. (Pl. XXI.)

Le reliquaire de la Major est couvert de ciselures merveilleuses : têtes d'anges aux joues pleines et aux cheveux bouclés, corbeilles de fruits, rinceaux délicats.

Portés sur des appliques au profil recourbé, deux anges aux ailes éployées tiennent chacun un phylactère; sur l'une de ces banderoles est gravé le mot *resurrexit;* sur l'autre se lit la date de l'exécution du reliquaire, l'an 1596. Cette belle pièce d'orfèvrerie, de style Renaissance, est donc de la fin du XVIe siècle. C'est probablement une œuvre italienne; la manière dont les têtes d'anges sont traitées nous incline à le croire.

Signalons encore un coffret de bois peint dont la cathédrale de Marseille était en possession avant la Révolution, mais qui fait partie aujourd'hui d'une collection particulière.

Il s'agit d'un meuble en forme de tombeau dont le faîtage d'une seule pièce décrit des courbes légèrement concaves.

Cette lourde cassette de bois massif est peinte de couleurs sombres. La scène que représente la peinture est la reproduction naïve d'un miracle cher à l'église de Marseille, la résurrection de Lazare. Le Christ suivi d'un groupe d'apôtres commande au mort de sortir de la tombe; Marthe et Marie-Madeleine sont à genoux devant le Maître; Lazare, le corps entouré de bandelettes, selon le récit évangélique, est soutenu par plusieurs personnages qui font des gestes de surprise, tandis qu'une femme regarde à l'intérieur du sépulcre dont un enfant soulève le couvercle.

Le coffret de bois peint de la Major a dû servir de tronc pour recueillir les aumônes, ainsi que l'indique la fente longitudinale pratiquée sur la partie supérieure de la toiture.

Un autre objet assez intéressant est un Christ d'ivoire légué au Chapitre de la cathédrale de Marseille par Mgr de Mazenod. Ce crucifix remonte au XIVe ou XVe siècle; les membres sont disproportionnés, mais l'expression du visage est superbe de douleur vo-

Digitized by Google

lontaire et de calme béat, la tête est droite, les yeux levés au ciel sont ceux d'un agonisant déjà glorifié, les bras d'une anatomie très défectueuse sont légèrement infléchis au lieu d'être parallèles à la traverse de la croix ainsi que dans les crucifix antérieurs au XIIIe siècle

Des gouttes de sang sont peintes en carmin sur la figure du Christ et au voisinage des plaies.

En résumé, le trésor de la cathédrale de Marseille compte trois pièces d'un réel intérêt : une boîte d'os aux contours arrondis, d'une facture toute primitive; un coffret d'ivoire du XIVe siècle importé de Constantinople en Provence; un reliquaire de la fin du XVIe siècle, merveille de l'art italien.

Nos recherches aux archives des Bouches-du-Rhône dans le fonds de la Major ne nous ont fourni aucun détail intéressant sur les quelques pièces qui constituent le modeste trésor de la cathédrale. Elles sont simplement mentionnées dans le livre de la sacristie contenant tous les ornements, reliques et argenteries de l'église Major de Marseille, de 1649 à 1712 (1).

Abbé Arnaud d'Agnel.
Correspondant du Comité.

(1) Archives des Bouches-du-Rhône, registre 52 du fonds de la Major.

Digitized by Google

LA VOIE ROMAINE

DE

TACAPES À AQUAE TACAPITANAE,

PAR M. LE CAPITAINE LE BŒUF,

Correspondant du Comité.

Dans mon étude, insérée dans le rapport de M. J. Toutain, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, publié au *Bulletin archéologique du Comité* de 1903[1], je n'avais fait que résumer, en ce qui concerne la partie de la voie romaine qui reliait *Tacapes* (Gabès) à *Aquae Tacapitanae* (El-Hamma des Beni Zid), les découvertes antérieures de MM. les capitaines Privé et Hilaire[2].

J'avais simplement émis l'opinion que la route de *Tacapes* à *Turris Tamalleni* empruntait jusqu'à El-Hamma la voie romaine de *Capsa* (Gafsa).

N'ayant relevé sur le terrain aucun milliaire, je n'avais pu préciser davantage le tracé d'une voie qui, d'après Peutinger, était longue de 16 milles, tandis que, selon l'itinéraire d'Antonin, elle avait dû être de 18 milles.

Mais, ainsi que l'écrivait M. le capitaine Donau en 1903, dans ses notes sur la « Via ex castris hibernis Tacapes », il était convenu qu'étant mieux placé que lui pour trouver la solution de ce problème, je rechercherais les groupes de milliaires du 165e au 183e mille de la voie stratégique inaugurée par le proconsul Lucius Nonius Asprenas.

M. le commandant Toussaint, du Service géographique de l'armée, m'apprit, au cours d'une conversation au mois de fé-

(1) *Notes et documents sur les voies stratégiques et sur l'occupation militaire du Sud tunisien à l'époque romaine*, dans le *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 272 et suiv.

(2) *Bull. arch. du Comité*, 1895, p. 84-88, et 1899, p. 543-544.

Digitized by Google

Digitized by Google

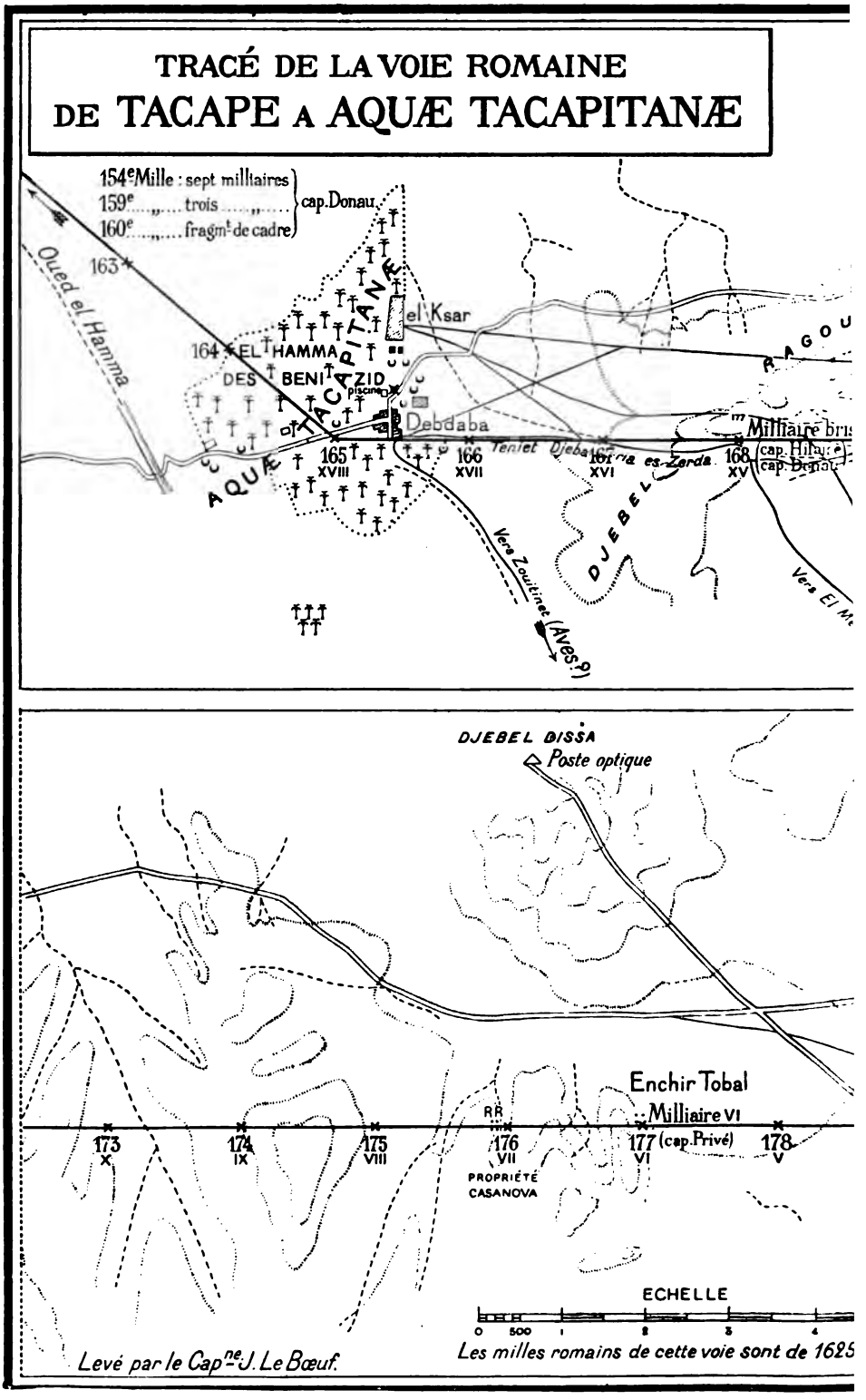

TRACÉ DE LA VOIE ROMAINE DE

EXPLORATION DU C

Digitized by Google

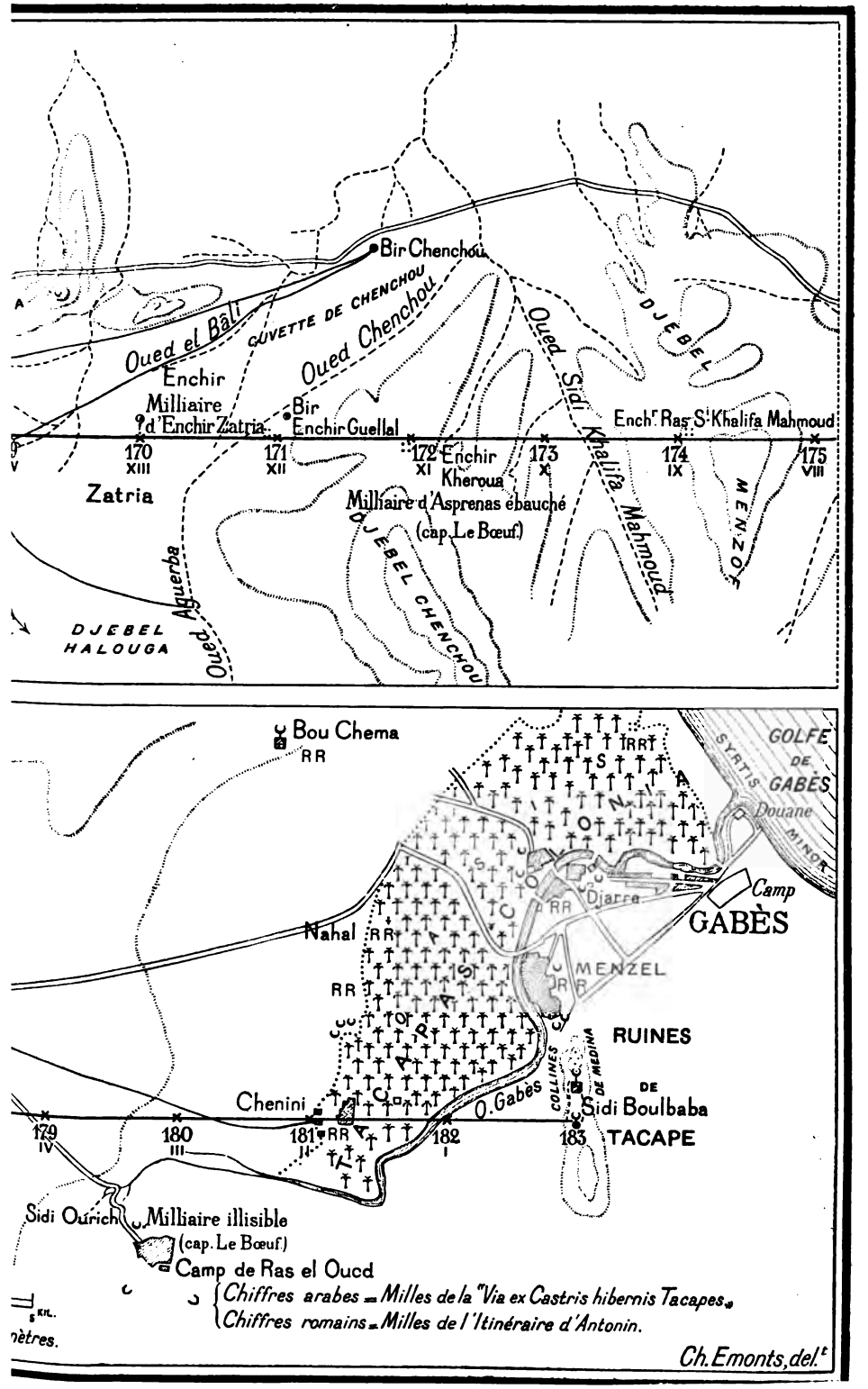

ACAPES A AQUAE TACAPITANAE.

APITAINE LE BŒUF.

Digitized by Google

Digitized by Google

vrier 1904, que des constatations récentes faites à l'Ouest d'El-Hamma des Beni-Zid, par les officiers de la brigade topographique, établissaient que les milles romains de cette voie correspondaient à une distance moyenne de 1,625 mètres.

J'entrepris aussitôt, d'après ces données, de nouvelles recherches du tracé de la voie romaine de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae*. L'étendue des ruines romaines de l'antique *Tacapes*, éparses depuis la zaouïa de Sidi-Boulbaba jusqu'au bord de la mer, créait une incertitude sur l'emplacement probable du milliaire d'or de *Tacapes*, qui avait fait échouer jusqu'alors toutes les investigations entreprises en partant de Gabès. Renonçant à cette base, je choisis comme point de départ de mes nouvelles recherches le centre beaucoup moins important d'*Aquae Tacapitanae* (El-Hamma), dont l'extrémité occidentale, le quartier de Debdaba, se trouve au 165e mille de la « Via ex castris hibernis Tacapes » identifiée par M. le capitaine Donau.

Je parvins à relever ainsi, sur une ligne droite de 18 milles de 1,625 mètres, une succession de ruines romaines. (Pl. XXV.)

Cette ligne, quittant El-Hamma par le quartier actuel de Debdaba, suit le chemin appelé « Teniet-Djedaria-es-Zeida » (col du jujubier consacré).

Au 168e mille [1], elle atteint dans le Djebel-Ragouba, près de la cote 177, le col où devait se trouver la borne milliaire illisible découverte sur cette hauteur par le capitaine Hilaire [2] et vue encore en 1903 par M. le capitaine Donau [3], qui la reconnut comme étant du modèle de l'an 237. Mais je n'ai pas retrouvé ce milliaire, qui a dû très probablement être débité par les ouvriers des carrières actuellement exploitées en cet endroit.

Laissant à droite une piste qui conduit à Zouitinet (*Aves*) [4], puis celle d'El-Medou, on atteint, en cheminant dans la même direction, le lit de l'Oued-el-Bâli, longé par le sentier de Debdaba à Bir-Chenchou jusqu'au 169e mille.

En ce point, la ligne Debdaba-Oued-el-Bâli, prolongée, quitte la piste de Bir-Chenchou et traverse sans chemin l'Henchir-Zâtria

(1) Tous ces milles sont comptés à raison de 1,625 mètres environ.
(2) *Bull. arch. du Comité*, 1899, p. 542.
(3) Donau, *Via ex castris hibernis Tacapes*.
(4) Identification de l'auteur : *Bull. arch. du Comité* 1903, p. 303.

Digitized by Google

(le domaine du Thym), dans lequel fut trouvé le milliaire[1] dont le texte conservé a permis d'établir la similitude avec les bornes de Caracalla du Bled-Segui.

L'Henchir-Zatria, dont M. le capitaine Donau n'avait pu déterminer exactement la position topographique, s'étend du 169e au 171e mille dans les terrains limités : au Nord par la brousse de la cuvette de Chenchou, au Sud par le Djebel-Halouga, à l'Ouest par l'Oued-el-Bâli et à l'Est par la ligne d'eau successivement appelée Oued-Aguerba, puis Oued-Chenchou.

Au 171e mille de la route, la direction suivie depuis Dedbaba atteint, à la sortie de l'Henchir-Zâtria, les ruines d'« Henchir-Guellal », vestiges d'un oppidum très important, situés à 200 mètres au Sud-Ouest du puits du même nom. Ce point d'eau, revivifié par les indigènes en 1890, ne figure pas sur les cartes; c'est un puits de construction romaine, circulaire, mais à orifice carré, dont la margelle, au ras du sol, est érodée par des passages de cordes très profonds qui attestent ses longs services. La température de l'eau du puits d'Henchir-Guellal est d'environ 40 degrés.

Au 172e mille, on rencontre sur le dernier contrefort septentrional du Djebel-Chenchou l'« Henchir-Kherona », constitué par les ruines d'une petite ferme romaine fortifiée, dans lesquelles se trouvent une borne ébauchée du type des milliaires d'Asprenas et un pressoir à huile de forme rectangulaire.

Au 174e mille, l'« Henchir-Ras-Sidi-Khalifa-Mahmoud », sur les pentes occidentales du Djebel-Menzef, est formé des ruines d'un petit oppidum.

Au 176e mille s'élèvent, en face de la propriété de M. Casanova, les ruines d'installations romaines rurales.

Le 177e mille de cet itinéraire coïncide avec l'« Henchir-Tebal », dans lequel est abrité, sous une couche de terre damée, le milliaire trouvé le 14 août 1882 par le capitaine Privé[2] dans ces ruines ensablées qui constituaient alors la butte du champ de tir du camp de Ras-el-Oued.

A hauteur du 180e mille et à 1,200 mètres au Sud de la ligne relevée, j'ai trouvé, au cours de recherches faites de concert avec M. le capitaine Donau, un milliaire qui avait été porté devant la

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1886, p. 76.
(2) *Ibid.*, 1875, p. 78 et suiv.

Digitized by Google

porte du marabout de Sidi-Ourich[1] et y sert de banc; la section en est cylindrique et la surface a été entaillée pour former le cadre de l'inscription, mais celle-ci, complètement martelée, est illisible.

Au 181e mille se trouve, à l'entrée de Chenini par la piste d'El-Hamma, un amas de fûts de colonnes romaines qui pourrait bien cacher, sous la terre qui le recouvre en partie, un groupe de milliaires.

Il serait intéressant de fouiller cet endroit; mais comme c'est un lieu de prière des musulmans de Chenini, la crainte de froisser leurs sentiments religieux m'en a empêché.

De ce point, la ligne droite Debdaba-Chenini, se prolongeant à travers l'oasis, aboutit exactement à l'emplacement de l'ancienne citadelle de *Tacapes*, au marabout de Sidi-Boulbaba, qu'elle atteint au 183e mille de la « Via ex Castris hibernis Tacapes ».

Les recherches que j'ai faites pour identifier, entre son 165e et son 183e milles, la voie stratégique qui relia dès les premières années de l'ère chrétienne *Tacapes* aux camps d'hiver de la Troisième Légion d'Auguste, donnent donc les résultats suivants :

1° Une ligne droite de l'Ouest à l'Est, de Debdaba à Sidi-Boulbaba, mesure exactement 18 milles romains de 1,625 mètres.

2° Les constatations faites à l'Ouest de l'oasis d'El-Hamma établissent que cette longueur de 1,625 mètres était celle des milles du prolongement de la voie de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae* sur *Tamalleni*.

3° Alors que l'on sait que les voies romaines étaient généralement jalonnées de postes de protection, on relève sur la ligne droite d'*Aquae Tacapitanae* à *Tacapes* les vestiges suivants de l'occupation romaine :

168e mille : milliaire du Djebel-Ragouba;

170e mille : milliaire d'Henchir-Zâtria;

171e mille : grand oppidum d'Henchir-Guellal;

172e mille : métairie romaine d'Henchir-Kheroua et borne d'Asprenas ébauchée;

174e mille : oppidum d'Henchir-Ras-Sidi-Khalifa-Mahmoud;

176e mille : métairies romaines du domaine de M. Casanova;

[1] Sidi-Kheriche de la carte au 1/200,000e.

Digitized by Google

177e mille : milliaire numéro VI de la voie romaine de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae* et ruines d'Henchir-Tobal;

181e mille : ruines romaines importantes de Chenini;

183e mille : à Sidi-Boulbaba, ruines romaines de Medina, quartier militaire de *Tacapes*.

4° Le milliaire d'Henchir-Tobal, portant le numéro VI, à 6 milles romains de Sidi-Boulbaba et au 177e mille de la ligne relevée, établit la coïncidence du tracé de la voie de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae* avec celui de la «Via ex Castris hibernis Tacapes».

5° Cette ligne de vestiges romains coïncide comme distance milliaire avec celle du prolongement de la voie de *Capsa* (Gafsa) à *Aquae Tacapitanae* par Biar-Beloufa et Bechima.

6° Enfin ce tracé justifie la différence entre la distance de 16 milles donnée par Peutinger et celle de 18 milles de l'Itinéraire d'Antonin, dans les deux milles qui séparent le village de Chenini du marabout de Sidi-Boulbaba : le premier a compté les distances à partir de la sortie de l'oasis de *Tacapes*, tandis que le second les a données de la ville même, qui est située sur la colline de Sidi-Boulbaba.

Ces constatations confirment l'opinion émise par M. le capitaine Donau, en établissant que la voie de *Tacapes* aux camps d'hiver était bien longue de 183 milles.

En conséquence, j'ai l'honneur de proposer comme identification du tracé de la voie romaine de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae* la ligne droite qui, partant de Sidi-Boulbaba, passe au Sud de la route actuelle par Chenini, Henchir-Tobal, Henchir-Ras-Khalifa-Mahmoud, Henchir-Kheroua, Henchir-Guellal, Henchir-Zâtria, le Djebel-Ragouba et atteint El-Hamma (*Aquae Tacapitanae*) dans le quartier de Debdaba.

Capitaine Le Bozur.

Digitized by Google

LE
LIMES TRIPOLITANUS EN TRIPOLITAINE,

D'APRÈS LES RÉCENTES DÉCOUVERTES

DE M. DE MATHUISIEULX

(1901-1904),

PAR M. J. TOUTAIN,

Membre de la Commission de l'Afrique du Nord.

I

Lorsque fut publié en 1888 le deuxième volume du grand ouvrage de Ch. Tissot sur la *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, les seuls renseignements que l'on possédait sur le *limes Tripolitanus* se trouvaient dans le routier antique connu sous le nom d'*Itinéraire d'Antonin*. Ce routier indique les noms et les distances respectives des stations échelonnées le long d'une voie ainsi désignée : *iter quod limitem Tripolitanum per Turrem Tamalleni a Tacapiss Lepti magna ducit*. La première partie de cet *iter*, entre *Tacape* et la *Turris Tamalleni*, peut être considérée comme n'appartenant pas au *limes* proprement dit; on ne saurait entendre par *limes* autre chose qu'une voie stratégique « délimitant les possessions de l'État romain, et marquant le commencement des terres encore indépendantes[1] ». Le *limes Tripolitanus*, au sens précis du mot, commençait à la *Turris Tamalleni* et se terminait à *Leptis Magna*. Outre les noms et les chiffres fournis par l'Itinéraire d'Antonin, la *Notitia dignitatum* mentionne un certain nombre de *limites*, dont les noms rappellent ceux de plusieurs stations signalées par l'Itinéraire : tels sont le *limes Bizerentanus* = *Bezereos*, le *limes Talalatensis* = *Talalati*, le *limes Tilli-*

[1] R. Cagnat, art. Limes dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg, Saglio et Pottier.

Digitized by Google

barensis = *Tillibari*, le *limes Tenthettanus* = *Thenteos*[1]. A l'aide de ces documents et des renseignements indirects qu'il avait pu se procurer, Ch. Tissot essaya de déterminer le tracé du *limes Tripolitanus;* mais, induit en erreur par la présence dans l'*Iter* du nom d'*Agma* qui désignait aussi une station de la route du littoral au sud de *Tacape*, il crut que le *limes*, après avoir atteint la *Turris Tamalleni*, reprenait la direction de l'Est et revenait toucher à *Agma* la côte de la Méditerranée[2]. Nous avons montré en 1895 l'invraisemblance de cette solution du problème et nous en avons proposé une autre[3]. Mais, à cette date, l'exploration du Sud tunisien était à peine commencée. Depuis lors, la plus grande partie de ce pays a été parcourue, et les vestiges de l'occupation romaine y ont été étudiés par de nombreux officiers et voyageurs, entre autres par MM. Lecoy de la Marche, P. Blanchet, Hilaire, Tribalet, Renault, Le Bœuf, Donau, Gombeaud, de Pontbriand, Goulon, Tardy[4]. Il paraît aujourd'hui certain que la station dénommée *Turris Tamalleni* se trouvait dans l'oasis moderne de Telmine; d'autre part, la station de *Tabalati* ou mieux, suivant une correction unanimement adoptée, *Talalati* était située au pied du Djebel-Tlalet, en un lieu appelé aujourd'hui Ras-el-Aïn. Pour passer du Nefzaoua dans la Djeffara, le *limes*, après avoir remonté la vallée de l'Oued-Hallouf, franchissait la crête montagneuse, au Sud du pays des Ahouaya, sur le territoire de Ouled-Mahdi. Dans cette section du *limes*, M. le lieutenant Tardy a fouillé les ruines du poste romain, appelé par les indigènes de la contrée Ksar-Tarcine; il y a découvert une inscription qui nous a révélé le nom de ce fort : *centenarium Tibubuci*. D'autre part, M. le capitaine Donau a étudié en détail les vestiges du fort romain encore visible dans la haute vallée de l'Oued-Bel-Recheb, le Ksar-Benia des Ouled-Bel-Recheb; moins heureux que M. le lieutenant Tardy, il n'en a pas trouvé le nom antique. Ces deux postes faisaient probablement partie du *limes*.

(1) *Not. dign.*, *Occ.*, XXXI.

(2) Ch. Tissot, *Géogr. comp. de la Prov. rom. d'Afrique*, t. II, p. 705-706; cf. R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 550 et suiv.

(3) J. Toutain, *Note sur quelques voies romaines de l'Afrique proconsulaire*, dans *École de Rome*, *Mélanges*, t. XV (1895).

(4) *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 394 et suiv.; 1901, p. 95-105; p. 284-289; 1903, p. 391 et suiv.; *Notices et mémoires de la Société de Constantine*, t. XXXII (1898).

Digitized by Google

Au delà de *Talalati*, MM. les capitaines Le Bœuf et Donau se sont efforcés, bien que le pays soit connu avec moins de détail, d'indiquer quel y avait été probablement le tracé du *limes*. D'après ces deux officiers, la voie stratégique remontait la vallée de l'Oued-Tatahouine, traversait le Bled-Tameran, suivait la vallée de l'Oued-Jerjer, franchissait l'Oued-Dahroen, puis l'Oued-Brega, atteignait enfin les sources de Remada, dans le voisinage desquelles M. le lieutenant Lecoy de la Marche a signalé les restes d'un poste considérable, dont l'enceinte extérieure mesurait environ 200 mètres de long sur 150 mètres de large. Les ruines de Remada sont les plus éloignées vers le Sud que l'on ait encore relevées dans cette région de la Tunisie.

S'il n'est pas encore possible d'identifier avec certitude les diverses stations du *limes* mentionnées par l'Itinéraire d'Antonin, il est du moins acquis que les stations de la *Turris Tamalleni* et de *Talalati* se trouvaient dans l'oasis de Telmine et au pied du Djebel-Tlalet; d'autre part, il est permis de croire que les ruines militaires du Ksar-Tarcine, du Ksar-Benia des Ouled-bel-Recheb, jalonnaient la voie entre la *Turris Tamalleni* et *Talalati;* enfin il est vraisemblable que le vaste camp voisin des sources de Remada représente la station de *Tillibari*. Peu à peu, les découvertes de détail, une connaissance plus précise de la contrée, peut-être quelques documents épigraphiques compléteront les premières indications, déjà précieuses, fournies par les officiers des postes de Gabès, Kebilli, Foum-Tatahouine, Dehibat.

II

En Tripolitaine, la tâche était plus difficile. Sauf H. Duveyrier et Barth, aucun Européen n'avait, avant 1901, exploré les régions par où passait le *limes Tripolitanus*. En outre, les renseignements archéologiques contenus dans les relations de ces deux voyageurs ne laissent pas d'être sujets à caution. Trop souvent Duveyrier a signalé comme ruines romaines des restes de constructions berbères; trop souvent aussi Barth s'est contenté de mentionner les ruines qu'il rencontrait en termes très vagues, sans les décrire ni les caractériser. Cette lacune vient d'être heureusement comblée par M. de Mathuisieulx.

A trois reprises différentes, en 1901, 1903, 1904, M. de Mathuisieulx a parcouru l'intérieur de la Tripolitaine. Au cours de ces

Digitized by Google

trois missions, il a fait des recherches heureuses sur le *limes Tripolitanus*. Tout d'abord, la connaissance exacte qu'il eut très vite des conditions géographiques et topographiques de la contrée que traversait le *limes*, lui permit de concentrer son enquête, en déterminant la seule direction possible de la voie.

«Par où passait cette route à partir de la frontière tunisienne? D'aucuns ont cru retrouver les lieux d'étape sur un parcours qui atteignait Ghadamès, ou qui suivait le Ouadi-Soffedjin. Mais, outre que le nom de Ghadamès, *Cidamus*, n'est cité nulle part dans les documents de cette route (et cette ville était de beaucoup la plus importante de toute la région), la distance totale [entre *Tacapes* et *Leptis Magna*] se trouverait ainsi supérieure au triple, et même au quadruple de la distance indiquée par l'Itinéraire d'Antonin. Et d'autre part, quel intérêt les Romains auraient-ils trouvé à édifier des *castella* et des bourgades bien au delà de la région où l'on ne trouve aucune trace de leur colonisation? Quelques vestiges, il est vrai, se rencontrent au Sud de la bordure septentrionale des plateaux (appelée Djebel-Nefoussa); mais ils sont échelonnés en ligne perpendiculaire à la côte de Tripoli et servaient indubitablement d'étapes aux voies de pénétration vers le Fezzan, c'est-à-dire vers le pays des Garamantes. Toute l'étendue intermédiaire, à part la contrée orientale dont nous aurons à parler ultérieurement (Ghirza, Nefed, Merdoum), toute l'étendue intermédiaire entre le Nefoussa et le Fezzan ne porte aucune trace d'échelonnement parallèle à la côte. C'est encore aujourd'hui un pays absolument désert.

«Il est également impossible que cette route de *Tacapes* à *Leptis* passât par la Djeffara. D'abord, on n'y rencontre aucune autre trace de bourgades que celle de Djoch (*Sabratha* intérieure). Ensuite nous demanderons encore ici quel intérêt les Romains auraient trouvé à échelonner leurs postes et leurs fermes dans des déserts absolument stériles.

«Force nous est de renoncer aussi à l'hypothèse qui placerait la série de ces étapes dans la zone déchiquetée qui sert de bordure septentrionale aux vastes plateaux du Djebel. Il y a là, depuis la frontière tunisienne jusqu'à Ghariana, un dédale de vallées profondes et de ravins abrupts, qui évident la bordure du plateau sur une largeur moyenne de 15 kilomètres et qui sont dus au travail séculaire des eaux. Les Berbères du moyen âge y ont construit d'imprenables citadelles sur des éperons tellement hauts et à pic que

Digitized by Google

cette zone, sorte de bordure vermoulue de la grande table intérieure, ressemble vraiment à des montagnes. Ces Berbères avaient à se défendre contre les envahisseurs qui tentaient, vainement d'ailleurs, de les surprendre par le Nord. La domination turque n'a pu pénétrer jusqu'au Djebel que dans le milieu du XIXe siècle, et les Ottomans de nos jours ont bien été forcés d'établir aussi là leurs centres administratifs, puisque les populations berbères s'y étaient groupées. Mais qu'avaient à faire les Romains d'une route transversale qui aurait affronté constamment des gorges de 300 mètres de profondeur, où les plus gigantesques travaux d'art auraient été indispensables?

«En présence de ces diverses négations, il ne reste pour la route de *Tacapes* à *Leptis Magna* qu'un seul tracé logique, celui qui court sur les hauts plateaux du Nefoussa, au sud de la zone déchiquetée, en rasant de très près cette zone, de manière à abréger le plus possible les distances. C'est là que j'ai cherché cette route et que je crois l'avoir trouvée [1].»

M. de Mathuisieulx a, en effet, découvert sur la ligne ainsi déterminée plusieurs ruines dont le caractère romain n'est pas contestable; elles sont situées soit à partir de *Leptis Magna*, soit entre elles, à des distances qui correspondent aux chiffres de l'Itinéraire d'Antonin; enfin les noms que portent les districts dans lesquels elles se trouvent ou les tribus voisines rappellent parfois les noms des stations mentionnées par le routier antique.

El Ksour des Tramezin.

Les ruines romaines les plus voisines de la frontière tunisienne qu'ait visitées M. de Mathuisieulx sont situées à 14 kilomètres environ au Sud de Kabao, dans le pays des Tramezin. Ces ruines forment deux groupes. Sur un mamelon, de nombreuses pierres de tailles éparses indiquent l'emplacement d'une bourgade ou d'un fort. A quelque distance, se dresse encore un beau mausolée de type romain. «Ce mausolée est une construction de forme carrée, dont la base mesure 4 mètres sur chaque côté, et dont les faces supérieures mesurent 3 mètres de largeur. La hauteur actuelle du

[1] H. M. de Mathuisieulx, *Rapport sur une mission scientifique en Tripolitaine* (*Nouvelles archives des missions scientif.*, t. XII), p. 11-12.

Digitized by Google

monument atteint environ 4 mètres. Chaque face est creusée de deux niches flanquées de pilastres. Une chambre voûtée, dont l'ouverture se trouve au ras du sol, mesure 2 mètres de hauteur. Cette chambre, de forme carrée comme le monument, a 1 m. 80 de côté. Dans chacune des parois se trouvent creusées des excavations cubiques jumelles, sauf sur la paroi orientale, qui n'en contient qu'une. Tout autour, parmi les nombreuses pierres de taille écroulées, on distingue des ornementations [1]. »

Il n'est pas douteux qu'il y ait eu là un établissement romain. Or, parmi les stations de l'Itinéraire, il en est une dont le nom se rapproche de celui de la tribu des Tramezin : c'est *Thramusdusim*. En outre, les distances indiquées, d'une part entre *Thramusdusim* et *Tillibari*, d'autre part entre *Thramusdusim* et *Thenteos*, correspondent aux distances actuelles qui séparent El-Ksour de Remada d'une part, et d'autre part El-Ksour de Zentan, dont l'identification à *Thenteos* ne paraît pas douteuse. On compte, en effet, de 110 à 120 kilomètres entre El-Ksour des Tramezin et les sources de Remada; or, l'Itinéraire indique 80 milles entre *Thramusdusim* et *Tillibari*. Dans l'autre direction, M. de Mathuisieulx évalue à 87 kilomètres la distance entre El-Ksour et Zentan; entre *Thramusdusim* et *Thenteos*, l'Itinéraire indique 60 milles. Ces chiffres concordent suffisamment pour que l'on considère comme tout à fait probable l'identification d'El-Ksour des Tramezin à la station de *Thramusdusim*.

Les Slamatin.

A l'Est de *Thramusdusim* et à 30 milles, soit environ 45 kilomètres de cette station, l'Itinéraire mentionne *Thamascaltin*. M. de Mathuisieulx croit retrouver comme une survivance de ce nom dans le nom de la tribu des Slamatin, dont le territoire est distant d'environ 45 kilomètres des ruines d'El-Ksour. Il y a d'ailleurs dans ce pays quelques traces d'occupation antique. Toutefois, en l'absence de données plus précises, la ressemblance lointaine des deux mots *Thamascaltin* et Slamatin est un argument assez fragile. Il est seulement permis de dire, en se servant d'une expression déjà

[1] H. M. de Mathuisieulx, *op. cit.*, p. 15. Dans son rapport, l'auteur place El-Ksour dans le pays des Slamatin; mais depuis lors, en revoyant ses carnets de voyage, M. de Mathuisieulx a constaté que cette attribution était inexacte; il a bien voulu nous en faire part.

Digitized by Google

employée par P. Blanchet[1], que *Thamascaltin* devait se trouver «par là».

ZENTAN.

A l'Est de *Thamascaltin* et à 30 milles de ce poste, l'Itinéraire nomme *Thenteos*. Or, à 6 kilomètres à l'est du ksar actuel de Zentan et à 46 kilomètres environ de l'emplacement présumé de *Thamascaltin*, M. de Mathuisieulx a découvert un gisement de ruines assez important.

«Les ruines se divisent en trois groupes : l'un d'eux se compose d'un quadrilatère formé par une haute chaussée de terre, qui recouvre probablement la base d'un ancien rempart. Au centre de ce quadrilatère irrégulier se dresse un *castellum* en pierres de taille, qui mesure 20 mètres de côté. Quelques-unes des pierres de ce *castellum* mesurent 1 m. × 0 m. 60 × 0 m. 60. Une porte a encore ses deux montants debout. Les faces du mur à l'angle Nord-Ouest sont les plus élevées de cette ruine et dépassent 3 mètres.

«A 1 kilomètre au Sud se trouve un autre monument carré, en pierres de taille de 1 m. 10 × 0 m. 60 × 0 m. 60. J'y ai reconnu des traces de niches et de dalles énormes. La base de ce monument, sans doute un mausolée, mesure 3 mètres de côté. La hauteur actuelle des débris ne dépasse pas 1 m. 50.

«A 300 mètres au Sud de cette dernière ruine, gisent d'autres débris informes. A un kilomètre et demi au Sud-Ouest du premier groupe de ruines est une construction carrée en pierres de taille. La base des quatre murs est intacte jusqu'à 1 mètre de hauteur[2].»

D'autre part, le nom de Zentan a conservé l'appellation antique *Thenteos*. On sait, en effet, que souvent dans les noms africains le *th* d'origine libyque ou punique se prononçait à la façon du *th* anglais, comme une sifflante. Si l'on tient compte de ce phénomène, le nom moderne Zentan est exactement identique au nom antique *Thenteos*. Toutes les données, par conséquent : distances, présence de ruines importantes, noms, concordent ici pour nous permettre de voir dans les vestiges du district de Zentan les restes du poste de *Thenteos*.

[1] *Sur quelques points fortifiés de la frontière saharienne de l'Empire romain*, p. 24.

[2] H. M. de Mathuisieulx, *op. cit.*, p. 15-16.

Digitized by Google

Aouinya des Azrou.

A 42 kilomètres à l'Est des ruines que nous venons d'étudier, à 48 kilomètres du village moderne de Zentan, M. de Mathuisieulx a relevé les traces d'une importante bourgade antique. Ces traces sont malheureusement informes, car les habitants du pays se sont servis, pour construire leurs demeures, de toutes les pierres qui émergeaient au-dessus du sol. A 3 kilomètres au Sud de ce premier gisement de ruines, M. de Mathuisieulx signale les restes «d'une petite ville romaine, enserrée dans une enceinte rectangulaire». Auprès de cette ville est encore debout un tombeau romain, bâti sur le sommet d'une colline, d'où l'on découvre une contrée encore fertile [1]. Or, à 30 milles de *Thenteos*, l'Itinéraire cite la station d'*Auru*. Il est vraisemblable que l'un ou l'autre des deux groupes de ruines dont nous venons de parler correspond à cette station. Ici encore une similitude relative de noms vient s'ajouter aux arguments tirés des distances et de l'existence de ruines antiques. Les tribus qui occupent ce district s'appellent aujourd'hui les Azrou. Azrou, Auru (prononcé Aurou, peut-être Avrou) : ce sont là deux appellations bien voisines l'une de l'autre.

Djendouba.

A 53 kilomètres à l'Est des ruines du pays des Azrou, M. de Mathuisieulx signale, en un lieu appelé aujourd'hui Djendouba, un ensemble de ruines réparties sur trois mamelons.

«De ces ruines, les plus importantes consistent en une basilique, qui a été tout récemment mise à jour par les Arabes pour être transformée en mosquée. Fort heureusement, la transformation est restée inachevée et j'ai pu relever ces ruines sans difficulté.

«Les bases des colonnes sont espacées de 1 m. 80 et leur tracé entoure un beau dallage auquel on accède par trois marches. Le diamètre de ces colonnes, dont aucune ne reste debout, mesure 0 m. 50.

«Je n'ai vu aucune inscription, mais les murs sont ornés de plu-

[1] H. M. de Mathuisieulx, dans les *Nouvelles archives des Missions*, t. X, p. 273.

Digitized by Google

sieurs croix grecques. A l'extrémité orientale, j'ai constaté une vaste et profonde citerne fort bien conservée...

« Sur l'une des trois autres collines se dressent deux pierres droites, où je crois reconnaître la base d'un *torcular* ou pressoir à huile [1]. »

Ce qui ajoute encore à l'importance de ces ruines, c'est qu'elles se trouvent non seulement sur le tracé probable du *limes Tripolitanus*, mais encore sur l'une des routes principales que l'on prenait dans l'antiquité pour pénétrer au cœur de l'Afrique. Elle est suivie aujourd'hui encore par quelques caravanes qui se rendent au Fezzan en passant par Mizda. L'établissement romain, dont les ruines se voient à Djendouba, occupait donc dans la série des stations du *limes* une place particulièrement importante.

Or, à 35 milles d'*Auru*, l'Itinéraire signale la station de *Vinaza*; et 35 milles romains équivalent approximativement à 52 kilomètres. Les distances concordent assez exactement pour que nous admettions comme très vraisemblable l'identification de la station de *Vinaza* aux ruines de Djendouba.

El-Ejjab.

A l'Est de Djendouba, le *limes Tripolitanus* devait s'écarter de la Djeffara plus qu'il ne le faisait dans la région des Djebel-Nefoussa, Yffren et Ghariana. Le massif du Djebel-Tarhouna forme comme un bastion avancé où pénètrent de toutes parts des vallées profondes. L'une de ces vallées, celle de l'Oued-Temsiouan qui porte dans son cours inférieur le nom d'Oued-Lebda et qui se jette dans la Méditerranée près des ruines de *Leptis Magna*, sépare presque complètement le Tarhouna des plateaux sahariens. Le *limes* passait au Sud de la dépression qui se creuse entre le Tarhouna et le Ghariana, puis s'infléchissait vers le Nord-Nord-Est, et rejoignait pour la côtoyer jusqu'à la mer la vallée de l'Oued-Lebda. L'Itinéraire signale, dans cette section du *limes*, entre *Vinaza* et *Leptis Magna*, les trois stations de *Talalati*, *Thenadassa*, *Mesphe*.

Talalati, d'après l'Itinéraire, n'était distant de *Vinaza* que de 16 milles. Or, précisément à cette distance, soit à environ 25 kilo-

[1] H. M. de Mathuisieulx, *Rapport sur une mission scientifique en Tripolitaine*, p. 16-18.

Digitized by Google

mètres de Djendouba, vers l'Est, M. de Mathuisieulx signale les ruines d'un mausolée et les vestiges d'une importante bourgade.

« Le mausolée est un superbe monument en pierres de taille, dont la base mesure 12 m. 60 sur 7 m. 70 et dont la hauteur actuelle dépasse 11 mètres. La façade principale, tournée vers l'Occident, est ornée d'une porte murée, haute de 1 m. 50 et large de 1 m. 10. Cette façade, partagée en deux étages par une large corniche, est flanquée dans sa partie supérieure de trois pilastres. A l'intérieur du mausolée, on distingue au premier étage deux niches, hautes de 4 mètres et larges de 1 mètre. Le rez-de-chaussée consiste en une sorte de crypte, au fond de laquelle s'élargit une belle abside[1]. »

Tout autour de ce mausolée, se voient des traces de constructions en pierres de taille.

La présence de ces ruines atteste qu'en ce lieu exista jadis un établissement romain. Puisque les distances concordent suffisamment, il n'est point téméraire de croire que cet établissement était la station du *limes* dénommée sur l'Itinéraire *Talalati*.

Anessa.

A 40 kilomètres à l'Est d'El-Edjab, dans la haute vallée de l'Oued-Madher, M. de Mathuisieulx a vu, pendant sa mission de 1904, les restes d'un castellum et d'une bourgade importante[2]. Le site porte aujourd'hui le nom de Anessa. Or, l'Itinéraire indique, à 26 milles de *Talalati*, soit à 39 kilomètres environ, le poste de *Thenadassa*. M. de Mathuisieulx n'est pas éloigné de croire que l'appellation moderne Anessa est une corruption du nom antique *Thenadassa*. Le *castellum* d'Anessa était de forme carrée; on reconnaît encore à l'intérieur les traces des murs qui séparaient les unes des autres les diverses parties du poste.

De la haute vallée de l'Oued-Madher, le *limes*, obliquant vers le Nord-Est, gagnait la vallée de l'Oued-Temsiouan ou Lebda. C'est dans cette vallée que se trouvait la dernière des stations du *limes*

[1] H. M. de Mathuisieulx, *Rapport sur la mission de 1904 en Tripolitaine* (encore inédit).

[2] H. M. de Mathuisieulx, *Rapport sur la mission de 1904 en Tripolitaine* (encore inédit).

Digitized by Google

mentionnées par l'Itinéraire avant *Leptis Magna*. M. de Mathuisieulx n'en a point découvert l'emplacement.

Ainsi, grâce aux découvertes récentes faites dans le Sud tunisien par plusieurs officiers et en Tripolitaine par M. de Mathuisieulx, il est aujourd'hui possible d'indiquer quel était dans ses grandes lignes le tracé du *limes Tripolitanus* depuis la *Turris Tamalleni* jusqu'à *Leptis magna*. Dans la première partie de son développement, le *limes* a laissé peu de vestiges; il est difficile de dire par où il passait exactement entre la *Turris Tamalleni* et la vallée de l'Oued-el-Hallouf. Il est vraisemblable qu'il protégeait les riches oasis du Nefzaoua contre les incursions possibles des tribus nomades du désert, Gétules et Garamantes. Par la vallée de l'Oued-el-Hallouf et de l'Oued-Bel-Recheb, il pénétrait dans la région montagneuse qui sépare le Sahara de la Djeffara tunisienne; il en franchissait la crête, puis il longeait jusque vers Dehibat ou Nalout le pied oriental de la falaise saharienne. Au delà de Nalout, il montait sur le plateau saharien, pour en suivre le rebord jusque dans la région de Ghariana; puis il contournait par le Sud le bastion tourmenté du Tarhouna, et descendait pour atteindre *Leptis Magna* la vallée de l'Oued-Temsiouan ou Lebda. Il répondait à la fois aux nécessités stratégiques pour lesquelles il avait été conçu et aux conditions géographiques des pays qu'il traversait. Les forts ou postes romains, dont les ruines ont été explorées à Kasr-Tarcine, à la Benia des Ouled-Bel-Recheb, à Ras el-Aïn-Tlalet, près des sources de Remada; les vestiges divers retrouvés par M. de Mathuisieulx à El-Ksour des Tramezin, près de Zentan, à Djendouba, à El-Edjab, à Anessa, jalonnent suivant toute apparence cette longue voie militaire. Le *limes* formait une ligne continue de postes qui protégeait, outre le Nefzaoua et la région située immédiatement à l'Ouest de Gabès, toute la Djeffara tunisienne et tripolitaine.

III

Au delà du *limes*, en plein désert, les Romains avaient établi des forts avancés : dans le Sahara tunisien, le poste d'El-Hagueuff, dont une inscription, retrouvée par M. le lieutenant Gombeaud, a fait connaître le nom antique *Tisavar;* en Tripolitaine, d'une part sur le cours supérieur du Ouadi-Soffedjin, les deux *castella* de

Digitized by Google

Ouamès et de Kalafaidji, relevés par M. de Mathuisieulx pendant sa mission de 1904, d'autre part, beaucoup plus loin au Sud, les trois forts de Ghadamès, de Gharia-el-Gharbia et de Bondjem. Des routes reliaient évidemment chacun de ces postes au *limes*. On n'a encore retrouvé aucun vestige de la voie qui reliait *Tisavar* soit au *Centenarium Tibubuci* (Kasr-Tarcine), soit à *Talalati* (Ras el-Aïn-Tlalet); ni de celle qui assurait les communications de *Cidamus* (Ghadamès) avec le littoral. On connaît mieux celle qui joignait *Oea* (Tripoli) au poste romain de Gharia-el-Gharbia. Coupant le *limes* à la station de *Vinaza* (Djendouba), cette route se dirigeait droit vers le Sud; entre Djendouba et Mizda, M. de Mathuisieulx a relevé les traces de deux fortins aux lieux dits El-M'dina-Ragda et Skiffa, surtout il a découvert à quelques kilomètres au Nord de Mizda une borne milliaire d'un grand intérêt.

El-M'dina-Ragda.

El-M'dina-Ragda (*la ville dormante*) est situé à 15 kilomètres au Sud de Djendouba. Ce nom désigne les ruines d'un établissement assez important, visibles au milieu d'une plaine déserte et stérile. On y distingue encore, d'après M. de Mathuisieulx, une enceinte carrée mesurant 40 mètres de côté; cette enceinte était construite en pierres de taille énormes, dont subsistent encore cinq ou six assises[1].

Skiffa.

« A 18 kilomètres de El-M'dina-Ragda, écrit M. de Mathuisieulx, au sommet d'un col qui donne accès au versant du Soffedjin à celui d'un de ses tributaires de gauche, s'élève un *castellum* en petites pierres très régulières, dont toute la hauteur est encore debout. Les faces Nord et Sud ont 10 mètres de largeur; les faces Est et Ouest, 5 mètres seulement. Les angles sont arrondis. Les grandes faces sont percées au centre de deux portes voûtées. Ce fortin commandait un passage assez étroit de la route[2]. »

[1] H. M. de Mathuisieulx, *Rapport sur une mission scientifique en Tripolitaine* (*Nouv. arch. des missions*, t. XII), p. 18.

[2] H. M. de Mathuisieulx, *op. cit.*, p. 18-19.

Digitized by Google

Inscription milliaire.

L'inscription, dont M. de Mathuisieulx a rapporté un très bon estampage, se lit ainsi :

IMP . CAES
DIVI SEPTIMI SEV
ERI PII ARABICI ADI
ABENICI [redacted] PARTHI
CI MAX BRITTANICI
MAX FILIO DIVI AN
TONINI PII GERMANI
CI SARMATICI N[redacted]PO
[redacted]I DIVI. ANTONINI PII
PRONEPOTI DIVI HAD
RIANI ABNEPOTI DIVI
TRAIA[redacted] PARTHICI ET DIVI
NERVE ADNEP[redacted]OTI
M. AVRELIO ANTO
NINO PIO ELICI AVG
P[redacted]RTHICO *Max. brittanico*
max.....

Imp(eratori) Caes(ari) Divi Septimi Severi Pii Arabici Adiabenici Parthici Max(imi) Brittanici Max(imi) filio, Divi Antonini Pii Germanici Sarmatici n[e]po[t]i, Divi Antonini Pii pronepoti, Divi Hadriani abnepoti, Divi Traja[ni] Parthici et Divi Nerv(a)e adnepoti, M. Aurelio Antonino Pio Felici Aug(usto) [*Parthico Max(imo) Brittanico max(imo)*.....]

C'est une inscription milliaire au nom de l'empereur Caracalla, dont la rédaction est identique à celle de plusieurs bornes milliaires qui ont été trouvées sur la route de *Capsa* à *Tacapes*. Il est vraisemblable qu'il faut restituer aux dernières lignes les mêmes chiffres pour les puissances tribuniciennes, les salutations impériales et les consulats, et lire :

...M. Aurelio Antonino Pio Felici Aug(usto) [*Parthico Max(imo) Brittanico Max(imo) Germanico Max(imo) pont(ifici) max(imo) trib(uniciae) pot(estatis) XIX, imp(eratori) III, co(n)s(uli) IIII, p(atri) p(atriae) proco(n)s(uli)*...]

Digitized by Google

L'inscription daterait donc de l'année 216 après J.-C. Elle nous apprend, en tout cas, que la route qui conduisait au poste de Gharia-el-Gharbia fut soit ouverte, soit réparée sous Caracalla. Ce renseignement n'est pas sans intérêt, puisque, d'après le texte trouvé par Barth à Gharia-el-Gharbia même, ce fort ne fut construit que sous Sévère Alexandre [1].

Nous savons, par une ligne de Spartien [2], que Septime Sévère, pour garantir la sécurité de la Tripolitaine, dut infliger de sévères châtiments aux peuplades turbulentes et belliqueuses qui la menaçaient : *Tripolim*, dit le biographe, *contusis bellicosissimis gentibus, securissimam reddidit.* Mais Septime Sévère ne s'en tint pas là. Originaire de *Leptis Magna*, il connaissait le pays; il avait l'expérience de la province. Sans grande confiance dans la soumission momentanée des tribus qu'il avait châtiées, il voulut des gages plus solides. Il barra par des postes les routes par lesquelles les tribus du désert pouvaient fondre sur la Tripolitaine. Il créa lui-même, en 201, le fort de Bondjem sur la plus orientale de ces routes, sur celle qui conduisait de *Leptis Magna* au Fezzan par Sokna [3]. L'inscription, que vient de découvrir M. de Mathuisieulx, nous apprend que Caracalla continua l'œuvre de son père, puisque la route d'Oea au Fezzan, par Mizda, fut l'objet de son attention [4]. Sous Sévère Alexandre, l'œuvre commencée par Septime Sévère et continuée par Caracalla s'acheva par la construction des deux forts de Gharia-el-Gharbia et de Ghadamès [5].

Le pays compris entre les postes de Bondjem, Gharia-el-Gharbia et Ghadamès d'une part, et d'autre part le *limes Tripolitanus*, n'est pas partout habitable. Il faut y distinguer les hamadas ou plateaux pierreux qui ne sont pas et qui n'ont jamais été habités, — et les vallées des ouadis. C'est uniquement dans ces vallées que M. de Mathuisieulx a retrouvé des traces abondantes de la vie antique.

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 3.

(2) *Vita Severi*, XVIII, 3.

(3) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 6 et 10992.

(4) Il n'est peut-être pas inutile de rapprocher de ce texte l'inscription trouvée à 4 lieues au Sud d'El-Kantara, dans la province de Constantine, et qui mentionne la construction en ce point d'un *Burgus speculatorum* entre 212 et 217. (Cf. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. I, p. 425-426.)

(5) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 3 et 10990.

Digitized by Google

Il a surtout exploré les vallées qui aboutissent à la dépression du Taorgha (O. Zemzem, O. Nefed, O. Soffedjin, O. Merdoum, O. Mimoun, O. Sassou). Aux alentours de Ghirza et dans la partie orientale de la vallée de l'Oued-Merdoum, il a découvert deux séries de monuments très remarquables. Ces monuments sont des tombeaux, dont l'architecture et la décoration méritent une étude spéciale.

J. Toutain,
Membre de la Commission
de l'Afrique du Nord.

Digitized by Google

UN
TRONÇON DE VOIE ROMAINE
DÉCOUVERT PRÈS DE PHILIPPEVILLE,

PAR M. LOUIS BERTRAND,
Correspondant du Comité.

La voie romaine de *Rusicade* (Philippeville) à *Cirta* (Constantine) est encore, comme on le sait, en parfait état de conservation, notamment à Eddis, au-dessus de la propriété Vidal-Naquet, et on en a vu des traces près de la route de Saint-Antoine, dans le jardin Nail, ainsi que dans la propriété Taboni et sur les terrains de l'École d'agriculture[1].

Dans le courant de l'année dernière, M. Félix Godard, directeur de cette école, a mis au jour, en faisant exécuter des travaux de culture, un nouveau tronçon de la voie romaine, à 4 kilom. 200 de Philippeville; elle est recouverte de 0 m. 20 à 0 m. 30 de terre et se dirige du N.-N.-E. au S.-S.-O.

Coupe transversale de la route (fig. 1). — Celle-ci est bordée de pierres taillées en grès, provenant probablement de la carrière romaine située sur un sommet du versant droit de la vallée et presque en face. Ces pierres, d'une largeur variant de 0 m. 40 à 0 m. 50, sont généralement plus hautes que longues; leur longueur varie de 0 m. 50 à 0 m. 80 et leur hauteur de 0 m. 65 à 0 m. 85. La largeur de la route est de 6 mètres. L'intérieur est constitué par un lit de moellons bruts, formant blocage; ils sont en quartzites et en micaschistes, provenant de la montagne qui surplombe, sur la rive gauche, le Koudiat-Messionène.

La route traversait une petite plaine de 90 mètres de largeur, séparant deux monticules. A peu près au milieu de cette plaine se

[1] *Rusicade d'après ses ruines*; par Jules Chabassière et Louis Bertrand, 1904.

Digitized by Google

trouvait un caniveau qui la traversait obliquement, suivant une ligne amont-aval S.-O-N.-E. Ce caniveau était très solidement établi avec des pierres plates légèrement taillées, en grès. Celles de base et de sommet étaient de grandes dimensions.

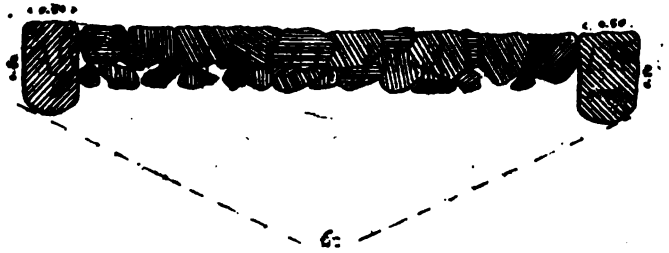

Fig. 1. — Coupe transversale de la voie romaine.

La partie de la route détruite sur les deux monticules avait la même largeur de 6 mètres, mais était constituée par un simple cailloutis de 0 m. 05 à 0 m. 12 d'épaisseur, suivant la venue des pierres.

L. Bertrand,

Correspondant du Comité.

Digitized by Google

NOTE

SUR

LA BASILIQUE BYZANTINE D'*UPPENNA*

PAR M. ROBIN,

Conducteur des ponts et chaussées à Enfidaville.

Les ruines de la basilique byzantine d'*Uppenna* se trouvent situées dans l'Henchir-Chegarnia, au droit du kil. 91 de la route de Tunis à Gabès et à environ 800 mètres de cette route. Les ruines romaines, assez nombreuses à cet endroit, sont surplombées par une citadelle byzantine, construite avec les débris des constructions antérieures. Au N. N. O. de cette citadelle et à environ 200 mètres, se trouve un baptistère étoilé signalé en 1881 par M. Cagnat, étudié et identifié par M. Gauckler en 1900. Aux environs de ce baptistère, quelques blocs renversés et quelques affleurements de maçonnerie. L'un d'eux, qui présentait la forme d'un hémicycle, avait depuis longtemps frappé mon attention. Au mois de novembre 1904, profitant d'un jour de loisir, j'effectuai un sondage à l'intérieur de cet hémicycle; et je rencontrai sous une couche de 0 m. 50 de terre une première mosaïque grossière représentant des cercles entrelacés; cette mosaïque ayant été traversée, les murs de l'hémicycle, de 5 mètres de diamètre, furent dégagés, et il fut mis à jour une grande mosaïque de mêmes dimensions, malheureusement détruite au milieu sur 1 m. 50 de largeur; les deux côtés représentent des ceps de vignes dont les raisins vont tomber dans deux grands vases; sur les ceps, deux paons de grandeur naturelle.

Je fis alors un deuxième sondage au droit du baptistère et à 16 mètres au Sud; je découvris à 2 mètres environ de profondeur, et après avoir percé la mosaïque grossière qui recouvrait tout le sol de édifice, une épitaphe sur mosaïque (n° 9).

A la suite de cette découverte et grâce aux indications que M. Gauckler voulut bien me donner, le déblaiement méthodique

Digitized by Google

commença sous les auspices et aux frais du Service des Antiquités. Aujourd'hui, le monument est presque complètement déblayé, à l'exception de l'entrée et du péristyle. Ce bâtiment a fait l'objet de plusieurs remaniements et agrandissements successifs.

Le monument primitif semble avoir été constitué par une basilique à trois nefs, large de 12 mètres et longue de 23 mètres, la nef centrale ayant 5 mètres et les nefs latérales 3 mètres, l'hémicycle qui forme le chœur ayant également 5 mètres; l'hémicycle était surélevé d'environ 0 m. 75 sur le sol de la nef principale. Cette première basilique était orientée de l'Est à l'Ouest, l'entrée étant à l'Est.

Au nord de la Basilique et communiquant avec elle, existe un baptistère à immersion de forme carrée et à gradins, situé au ras du sol et entouré de mosaïques. L'une d'elles (n° 43) qui a 4 mètres sur 4 m. 30, représente à la partie supérieure un motif ornemental formé de guirlandes avec oiseaux et au-dessus le sujet du Cerf et de la Biche avec les deux palmiers. Cette mosaïque se trouve au niveau des mosaïques de la première époque, qui sont toutes d'une grande finesse d'assemblage et d'une assez bonne régularité de lettres.

A la suite de la destruction du premier monument, une seconde basilique plus grande que la première semble s'être édifiée sur ses ruines. On découvrit en effet, derrière le premier hémicycle, un deuxième de 9 mètres de diamètre. La largeur totale de ce nouveau bâtiment serait de 19 mètres. Il aurait compris une nef centrale de 9 mètres et deux nefs latérales de 5 mètres. La grande nef est parfaitement déterminée par des alignements de fûts de colonnes de marbre blanc provenant probablement de temples païens, ou par leurs soubassements. Cette seconde basilique présente cette particularité, qu'une chapelle de 10 mètres sur 6 avec colonnades et autel en hémicycle et communiquant avec elle est greffée sur elle dans la partie N. O. perpendiculairement à l'axe de cette dernière. Un nouveau baptistère, juxtaposé au premier et surélevé de 1 m. 20, semble appartenir à ce second monument. Ce baptistère étoilé est à 8 places.

Postérieurement, de nombreux agrandissements ou plutôt juxtapositions furent effectués; mais à mesure que l'on s'éloigne de la

Digitized by Google

première basilique, l'appareillage et le mortier deviennent plus grossiers. Les différentes chambres formées par ces agrandissements paraissent constituer des chapelles funéraires; en effet, dans chacune d'elles se rencontrent de nombreuses sépultures, grosses urnes, tombeaux en tuiles et en forme de toit, sarcophages. Il est à remarquer que, tandis que les tombeaux trouvés à l'intérieur des deux premières basiliques sont tous recouverts de mosaïques, on n'en rencontre aucune dans ces derniers.

TOMBEAUX.

1. *Tombeaux en tuiles.* — Ils sont très abondants et disséminés un peu partout; ils semblent avoir été employés depuis la première époque jusqu'à la dernière.

2. *Grosses jarres.* — Même observation.

3. *Sarcophages.* — Les mosaïques semblent recouvrir des sarcophages; en effet, en plusieurs endroits, ceux-ci sont apparents au bord de la mosaïque.

Quant aux sarcophages sans mosaïque, ils sont de deux sortes :

a. Les plus anciens sont formés d'une caisse creusée dans un seul bloc et d'un couvercle d'un seul morceau. Pour quelques-uns, le couvercle possède une rainure de façon qu'il s'encastre dans la caisse. Aux deux côtés et à chaque extrémité se trouvent de forts crampons de plomb pour maintenir le couvercle à la caisse. Les joints sont scellés au plâtre.

b. Les autres, de basse époque, sont formés de pierres de taille posées verticalement et reposant sur les anciennes mosaïques. Le couvercle est en plusieurs fragments.

Dans le même sarcophage, il a été trouvé jusqu'à huit crânes, ce qui fait supposer que les ossements des fidèles enterrés en cachette au temps des persécutions étaient, aux temps de tolérance, rapportés au lieu saint.

MOSAÏQUES (REMARQUES).

D'après le niveau des mosaïques trouvées, j'arrive aux mêmes conclusions que le R. P. Delattre dans son rapport de 1891.

Digitized by Google

A. La mosaïque qui paraît la plus ancienne est celle qui porte les simples mots *Iocsu in pace* (n° 4). Elle est, du reste, au niveau le plus bas des fouilles.

B. Les mosaïques où le nom se trouve seulement suivi de *in pace vixit annis* ou *annos* sont à 0 m. 10 environ au-dessus de la précédente. Elles sont au nombre de 16, et il est à remarquer que 13 se trouvent dans l'enceinte de la basilique primitive.

Ce sont les mosaïques n°s 1 à 4, 10, 22 à 32, 35 à 37. Les trois dernières sont en dehors.

C. Les mosaïques où le nom est suivi de *fidelis in pace* sont au nombre de 5 : n°s 5, 11, 17, 18, 31. Elles sont à un niveau supérieur.

D. La mosaïque n° 7 porte *Fidelis in pace et requievit.*

E. Deux mosaïques de la basse époque ne contiennent que le nom ou le nom suivi de *in pace :*

Ce sont : n° 24. *Julia Santissima puella in pace;* n° 15. *Florentina.*

F. Une mosaïque d'un *lector* ne contient pas le mot *in pace :*

N° 8. *Quintus lector vixit annos XXII et menses V dies XII*

G. La mosaïque 20 contient la seule formule du même genre trouvée à *Uppenna :*

Faonius in pace requiescat vixit annis LXXXVX.

H. La mosaïque n° 21, de basse époque, brisée à la partie inférieure, commence par ces mots : *Quo vult Deus.*

I. La mosaïque 39, qui est du même style que la mosaïque 31, ne présente pas d'épitaphe.

Toutes les mosaïques qui sont à un niveau supérieur aux mosaïques A, B, C, D, F, ou comme, celle des deux évêques, encastrées dans les mosaïques anciennes, indiquent soit le jour de la mort, soit celui de la déposition.

Il est à remarquer que la formule *vixit in pace* (au lieu de *in pace vixit*), qui ne se trouve jamais à Carthage, se rencontre quelquefois à *Uppenna* (mosaïques n°s 6, 9, 28, 44).

Digitized by Google

La mosaïque la plus intéressante, est celle des Martyrs (n° 19). Elle a 3 mètres sur 2 m. 50 et contient les noms de 16 personnes, dont un prêtre et 4 femmes, et indique le jour de leur passion et de leur déposition. Il est à remarquer que les lettres des deux lignes supérieures sont beaucoup plus petites que celles des sept lignes inférieures.

Disons, pour terminer, que la mosaïque n° 43 pourrait être relative à l'évêque Honorius, seul évêque connu d'*Uppenna*, qui assista au concile de Carthage en 484.

Nous donnons ci-dessous le texte des inscriptions trouvées jusqu'ici :

1.

FELICI
ANVS
IN PACE
VIXIT
ANNIS
I DE

2.

FASTI
DILVS
INPACE
VIXIT
ANNIS
XXII
ET REQV
EVIT

3.

ICOSV
INPACE

4.

ARICTECIVS
ZARZIO
IN PACE VIXIT
ANNIS IX
ICQVI DIG
NISVNT SIC
ACCIPIANT

5.

RVSTICILI
AFIDELIS IN
PACE VIX.
IT ANN·
IS NOBE

Digitized by Google

6.

FILOCALVS
VIXIT IN PACE
ANNIS I RE
CESSIT VI KEFB

7.

FELICITAS FIDELIS
IN PACE VIXITAN
NIS VII REQVIE
VIT PRIDIDAGS

8.

QVINT
VS LEC
TOR VIX
IT ANNO
SXXII E
T MENSE
SVDIES XCI

9.

FORTVNA
TVS VIXIT
IN PACE AN
NIS LIII RE
CESSIT IIII
KALE IWIA [1]

10.

PASCA
SIVS IN
PACE AN
NIS XXXII
RECESSIT

11.

FELIX
IN PACE
FIDELIS
VIXIT
ANNIS
OCTO

12.

SAVDIEN
VIX·AN
S·DVO
IN

BONIFATIA AVDI
ENS INP VI
XIT ANNV
SVET MIII

(1) Cf. Rapport de M. Gauckler dans *Bull. archéol.*, 1905, p. CXCVII.

Digitized by Google

13.

DIO
NPACE
LIS VIX
N NOS
R E S

14.

REPARATVS FIDE
LIS IN PACE V ANN V
MENSES III R·XS·KLMR

15.

FLOREN
T I N A

16.

B A L E R I O
L V S E P I S C O
P V S V I X I T
A N N I S XXII
D E P O S I T V S
DIE SII K A·L.
O C T O B R E S[1]

17.

SPENDEV
FIDELIS IN PACE
VIXIT ANNIS V

18.

FAVSTINA
FIDELIS
IN PACE
VIXIT AN
NIS LIII

19. HEC SVNT NOMINA MARTIRVM PETRVS

PAVLVS SATVRNINV
IDEM SATVRNINVS
VS DONATVS SA
PAVLA CLARA
IADER CECILIVS
NONAS AGVSTA
S NOBEMBRES
LSIS DEO ET IN TE

SPRESBITER
BINDEMIVS SATVRNIN
TVRNINVS GVDVDA
LVCILLA FORTVN
EMILIVS PASSI DIE
S DEPOSITI S IDV
GLORIA INESCE
RA PACS OMINIBVS

[1] Mosaïques encastrées dans une mosaïque ornementale faisant partie de la grande nef de la première basilique. — Cf. Rapport de M. Gauckler, dans *Bull. arch.*, 1904, p. CXCIX.

Digitized by Google

20. FAONIVS
INPACERE
QVIESCAT
VIXITANN
IS [redacted] VX

21. ☧
QVO
VVLT
DEVS

22. ☧
EMERITVS
PRESVITER
IN PACE·VIXIT
ANNIS [redacted] IIII

23. ☧
APRIKIS
IN PACE
VIXIT AN
NIS XVI

24.
IVLIA
SANTIS
SIMA P
VELLA
IN PA
CE

2. VERNA
CLA VIXI
T IN PACE
ANNIS
.III.L

26. MAIORICVS
IN PACE VI
XIT ANNIS
QV[redacted]QVE
D

27. ☧
RESTV
TVS IN P
ACE VIX
IT ANNIS
S [redacted]

28. ☧
LVCILIA
NVS·VI
XIT IN PA
CE ANNIS
QVINQV
AGINTA
DVO.

Digitized by Google

29.

IVLIVS
HONO
RIVS
FE·M··
P.P. IN
PACE
BIXIT
ANNIS
X II

30.

QVADRAT
IANVS FIDE.
LIS IN PACE B
IXIT ANNO
SII MENSE
SS·R·SIII KM·

31.

BERNACLVS
FIDELIS
IN PACE
VIXIT
ANNIS XX

32.

GAVDEN
TIA IN PA
CE VICSI
TANNIS
VIGENTI

33.

[redacted]
A I N
PACE
VIXIT
A N N
I S X V
RECES
SIT XV
K L MA
R T I A

34.

VELI[redacted]
SERV[redacted]
PACE[redacted]
I S [redacted]
SES N[redacted]

35.

CRESCEN
TIA IN PACE
VIXIT ANN
IS ONIOR

36.

SELVNDA
IN PACE
VIXIT AN
NIS DECI

Digitized by Google

37. ☧

BABE
LO IN
PACE
VIXIT
ANNIS

38. ☧

CILONIA
GRATA IN P
BIX·L·ANNIS Ɛ
MENSES ϛDXX

39. ☧

40. PADVLC
R PR IDV

41. +

PETRVS ꝟYIDIꝟ
CEVIIII ꝟLMRT
VIX NSV
NIBVS[1]

42. SESIT
ALENDA
MART
AS
QVIEBIT

43. ☧

HONOR
IVS EPI
SCOPVS
VIXITA
NNIS XC
DEPOSI
TVS SVB
DIE ϛII IDVS
AVGVSTAS

44. ☧

SATVR
NINVS
VIXIT IN
PACE AN
NOS ϛDE
POSITVS X
ꝟLIV LIAS

45. QVADRA
TIANVS
IN PACE
VIXIT AN
NIS Ɛ DE
POSITVS
DIE XV ꝟAL
OCTOBRES

(1) Lecture incertaine. Les lettres sont à peine visibles. Croix de verre à la partie supérieure.

Robin.

LES
FOUILLES DE TABARKA
EN 1904,

PAR M. LE CAPITAINE BENET,
Du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Toute la colline du camp de Tabarka est couverte de ruines. On ne peut faire dix mètres sans rencontrer un mur en partie dissimulé par les hautes herbes ou caché sous d'énormes et nombreuses touffes de ronces; un quartier important de l'antique *Thabraca* s'étageait sur cette colline d'où l'on domine la mer et où l'on jouit d'une vue splendide.

Après avoir souvent examiné ces ruines, mon attention fut particulièrement attirée par une nécropole située entre l'église actuelle et le fort espagnol, fort qui figure sous le nom de Bordj-Messaoudi, dans les relations archéologiques faites antérieurement sur Tabarka.

Cette nécropole avait certainement été fouillée : un grand nombre de tombes étaient ouvertes. Ces tombes, faites en maçonnerie, étaient superposées, et j'ai compté jusqu'à huit étages.

La nécropole se prolongeait sous de grosses touffes de ronces, où l'on pouvait remarquer les traces d'une voûte et d'un seuil appartenant, à n'en pas douter, à une abside; c'était du moins mon opinion et c'est ce qui me décida à tenter des fouilles en cet endroit. Mes espérances ne furent pas déçues, car les fouilles entreprises m'ont permis d'établir la présence d'une importante basilique romaine avec constructions attenantes. Une grande partie était enfouie et englobée dans la nécropole, que je n'hésite pas à reporter à l'époque byzantine. Le reste avait été remanié par la suite, et l'on trouve dans le sol même de la basilique une grande citerne et des traces de maisons d'habitation.

Digitized by Google

Digitized by Google

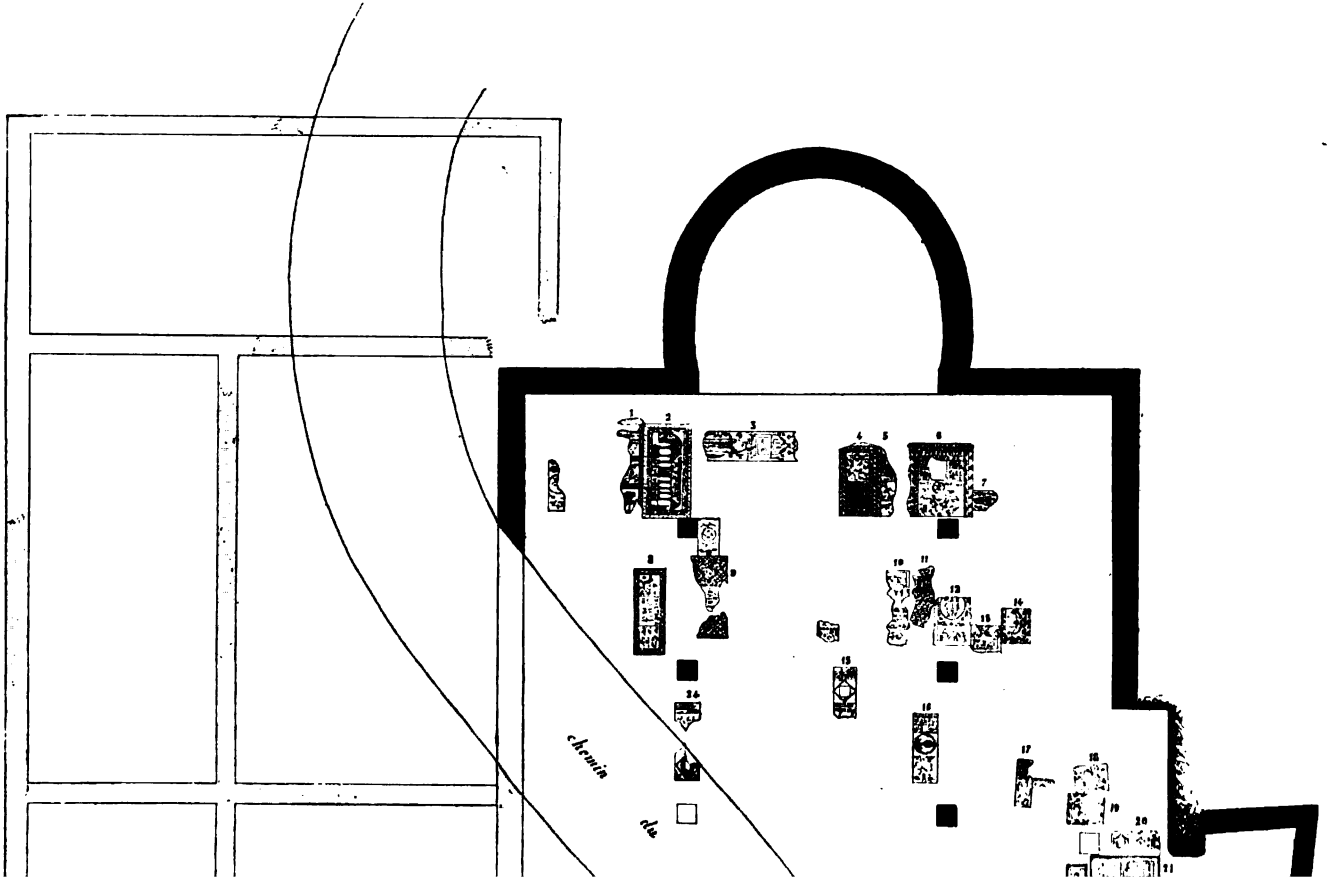

Digitized by Google

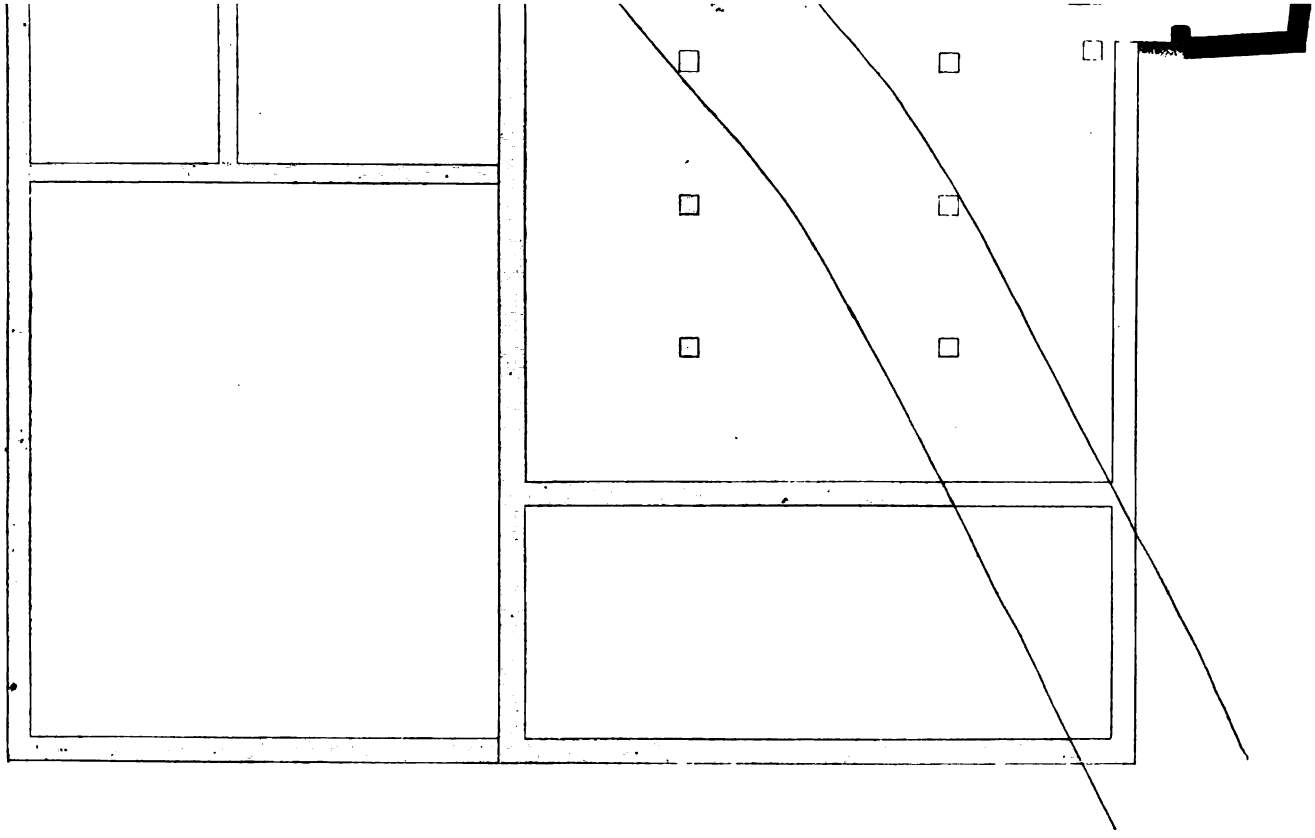

BASILIQUE DE TABARKA (TUNISIE).

PLAN AU NIVEAU DU SOL.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

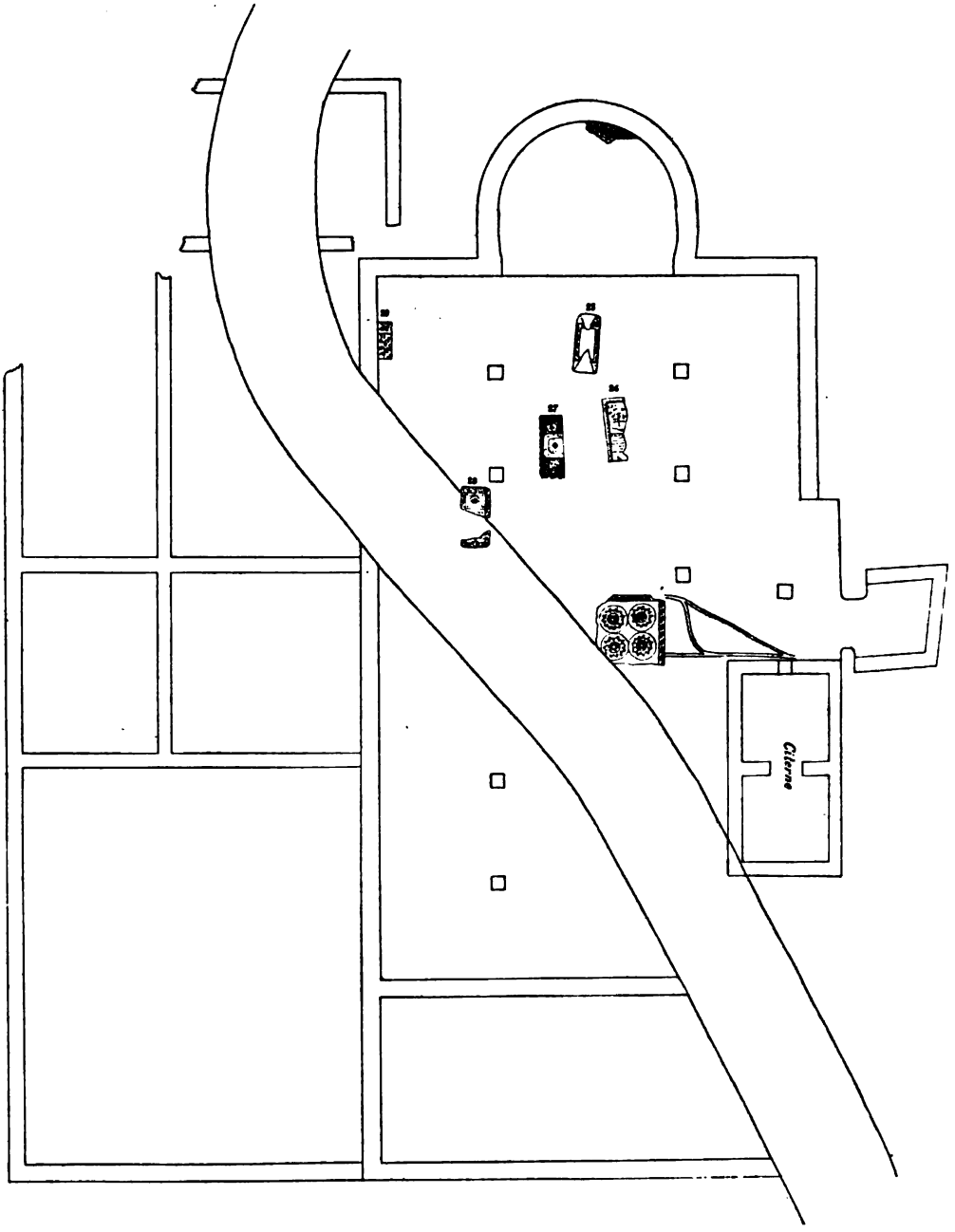

BASILIQUE DE TABARKA (TUNISIE).

ÉTAGE INFÉRIEUR DES TOMBES.

Digitized by Google

I. La basilique romaine.

Adossée et assise sur le rocher, la basilique romaine avait 40 mètres de long, y compris l'abside, et 15 m. 60 de large. (Pl. XXVI [1].)

L'abside est entière; seule, sa voûte s'est effondrée. Le sol de la basilique, les murs de côté et les bases des colonnes existent encore sur une longueur de 15 mètres; au delà, on n'est plus guidé que par les fondations, prenant appui elles-mêmes sur le rocher et descendant, dans cette partie, jusqu'à 4 mètres de profondeur au-dessous du sol de la basilique.

Les murs sont en blocage, avec chaînes en pierres de taille. Ils ont 0 m. 65 d'épaisseur. Le mur de l'abside a 0 m. 80 d'épaisseur à la naissance de la voûte, mais il est presque certain que cette épaisseur est plus forte à la base. Tous les murs sont recouverts d'une couche de plâtre.

L'édifice est à trois nefs. La nef centrale est plus large que les nefs latérales d'environ un tiers.

Chaque colonnade du vaisseau central comprend six colonnes, non compris l'arc de l'abside, dont il ne reste plus trace. Sa reconstitution, ainsi que celle des autres parties manquantes, est facile à faire, car l'une des mosaïques tombales pavant le sol de la basilique représente l'édifice même; la concordance est complète; il ne peut y avoir doute à cet égard. Les colonnes ont dû être en marbre gris veiné de bleu; j'ai trouvé une partie de fût, utilisé sans doute par la suite comme colonne funéraire, puis ayant finalement servi à faire une paroi de tombe.

La toiture était en tuiles; la faible épaisseur des murs n'aurait pas permis de supporter le poids d'une voûte, et d'ailleurs de très nombreux débris de tuiles trouvés dans les déblais permettent de se former une opinion ferme.

L'abside a 5 m. 80 de profondeur et 6 m. 50 de largeur; plus élevée que le reste de la basilique de 0 m. 78, on y accédait par cinq marches; elle était surmontée d'une voûte dont on aperçoit la naissance.

[1] Sur la planche, les parties en noir indiquent les murs encore existants; les parties teintées en gris indiquent les murs dont il ne reste que les fondations.

Digitized by Google

L'emplacement de l'autel ne se voit plus. Toutefois une indication a été donnée par des morceaux de marbre jaune clair ayant certainement appartenu à l'autel et qui ont été trouvés presque tous au même emplacement, entre les premières colonnes après l'arc de l'abside.

A l'entrée, il y avait un narthex de 6 m. 80 de longeur.

Sur la face latérale Nord se trouvait une chapelle d'environ 2 m. 70 de largeur et de profondeur. Je ne pense pas qu'il y ait eu là un baptistère. Dans le rocher formant sol de la chapelle, trois tombes étaient creusées; de plus, les tombes avoisinant la chapelle étaient orientées comme cette dernière. On ne remarque aucune trace de travail pouvant faire supposer qu'il y ait eu un baptistère; il y a, d'ailleurs, lieu de remarquer que *Thabraca* possédait deux baptistères, tous deux précédemment relevés par le Service des antiquités de Tunisie; c'était bien suffisant pour une ville.

Il ne m'a pas été possible de retrouver l'emplacement de la sacristie ni celui des portes d'entrée : les remaniements ultérieurs ont trop modifié ces parties de l'édifice.

Autour du chœur, on constate presque partout deux étages de tombes au-dessous du seuil de la basilique. Il y a beaucoup de cercueils de plomb, — je n'ai ouvert que quelques tombes et j'en ai trouvé dans chacune des tombes à deux étages; le cercueil de plomb est en général à l'étage inférieur. Les tombes sont maçonnées et couvertes de grandes et belles tuiles ou de dalles. Parmi ces dernières, j'ai recueilli plusieurs stèles païennes. L'orientation est normale, sauf de très rares exceptions. Devant la chapelle latérale, l'orientation des tombes change; elle est la même que celle de la chapelle. A cet endroit, il n'y a plus qu'un seul étage de tombes creusées dans le rocher. Il est à remarquer que toutes celles-ci sont des tombes d'enfants ou de jeunes vierges.

Je ne puis parler de l'intérieur de la chapelle : elle a été, antérieurement, complètement fouillée.

II. Constructions adjacentes.

Sur la face Sud on retrouve les murs de constructions ayant fait corps avec la basilique. Malheureusement, la plus grande partie de ces murs a été noyée dans la nécropole byzantine. De plus, comme je l'ai dit, on a fouillé antérieurement et à plusieurs reprises toute

Digitized by Google

la partie de la nécropole extérieure à la basilique; aussi, aujourd'hui, est-il impossible de reconnaître la disposition intérieure de ces constructions. Je n'ai pas eu le temps de faire en cet endroit un déblaiement complet, mais je doute fort que, ce travail exécuté, il soit possible de se former une opinion bien nette.

L'idée vient naturellement que là se trouvait le monastère de femmes voisin de celui des hommes dont parle Victor de Vite.

L'emplacement du monastère des hommes est connu : un ravin le sépare de notre basilique, dont il n'est éloigné que de 300 à 400 mètres. La mosaïque tombale de *la religieuse Castula*, découverte, il y a quelques années, au pied de la colline du camp, a pu appartenir au monastère des femmes. Je ne connais pas l'endroit exact où se trouvait cette mosaïque, mais je le crois plus bas et voisin d'une autre basilique connue, dont on voit encore l'abside près de l'église actuelle. Si notre basilique ne contient pas exclusivement des tombes de religieuses, elle en a abrité cependant quelques-unes :

Victorina Dei famula (n° 1);

...*Victoria mater Dei famula* (n° 22);

Victoria puella (n° 15);

enfin, une martyre, semble-t-il d'après l'épitaphe : *Privata... consecratae virginitatis et confessionis...* (n° 21).

D'autres tombes ne portant que le nom et l'*in pace* peuvent aussi bien être celles de religieuses. En résumé, il est à remarquer que les tombes de femmes sont en très grande majorité.

Comme annexe d'un monastère, notre basilique semble mieux située que celle du bas. Elle est un peu plus éloignée du centre de la ville et en un point du terrain d'où la vue est beaucoup plus belle, considération qui a, je crois, souvent pesé sur le choix de l'emplacement d'un monastère.

Les constructions que j'ai relevées sont évidemment insuffisantes pour un monastère, mais l'espace ne manque pas autour, et si l'on voit peu de traces, il faut tenir compte de la proximité du fort espagnol. D'une époque postérieure, il a dû être édifié avec les matériaux trouvés sur place, et ses assises mêmes, romaines à n'en pas douter, sont peut-être une ancienne partie du monastère.

Digitized by Google

III. La nécropole byzantine.

La basilique et ses constructions adjacentes ont été détruites par la main des hommes. On voit dans les cassures des marbres de l'autel et des colonnes les traces d'outils de fer ayant servi à les briser. Vers quelle époque a eu lieu cette destruction? C'est là un point bien difficile à fixer exactement. Les observations faites sur les mosaïques permettent d'avancer que cette destruction est postérieure à l'invasion vandale. Ceci s'accorderait avec l'hypothèse d'un monastère en cet endroit; car on sait que, vers le milieu du ve siècle, le monastère de femmes de Tabarka était gouverné par sainte Maxime, martyre, patronne actuelle de la paroisse. Il est à supposer que la destruction eut lieu pendant l'une des périodes de persécution qui marquèrent l'occupation vandale.

Sur les ruines s'éleva une nécropole byzantine dont les tombes en maçonnerie furent faites avec les matériaux de toutes sortes trouvés épars à portée de la main. C'est ainsi que j'ai pu voir des parois de tombes comprenant un mélange de pierres, de morceaux de marbre et de fragments de mosaïque.

Les tombes sont couvertes de tuiles ou de dalles, soit en grès, soit en tuf; par-dessus, une couche de béton et quelquefois des mosaïques. Elles sont superposées et ont jusqu'à huit étages en certains endroits. En général, elles sont orientées Ouest-Est; mais la règle n'a rien d'absolu. On ne laisse point de vides, et beaucoup de tombes ont l orientation Nord-Sud. Ceux qui les creusèrent vivaient évidemment dans une période troublée. Des familles entières disparaissant en même temps, certaines tombes devinrent de véritables fosses communes où plusieurs squelettes sont couchés côte à côte. J'ai trouvé jusqu'à six squelettes dans la même tombe. Le mari et la femme sont souvent enterrés ensemble. Un couple ainsi réuni avait à ses côtés ses trois enfants, dont les tombes de dimensions différentes permettaient de suivre la gradation des âges.

Au contraire de ce qui se passait dans la basilique, où la place était parcimonieusement mesurée à chacun, dans la nécropole byzantine on prenait toute la place désirée, selon l'importance du personnage. On ne respectait pas les sépultures précédentes et l'on maçonnait des tombes nouvelles sur les mosaïques, dont le pavage servait de lit au défunt, lorsqu'elles n'étaient pas brisées pour être

Digitized by Google

utilisées dans les parois au même titre que les pierres. Quelques tombes ont été faites ou tranformées en ossuaires, car il était facile de voir que les ossements y avaient été déposés après coup. On ne trouve pas de sarcophages. Un seul cercueil de plomb avait contenu un corps d'enfant; il reposait sur la mosaïque n° 29. Enfin une tombe en relief (n° 25) placée entre l'abside et le chœur de la basilique semble pouvoir être attribuée à la nécropole byzantine, car dans la maçonnerie se trouvaient des fragments d'une plaque de marbre, avec dessins symboliques et épitaphe, ayant certainement appartenu à la basilique. Le dessus de cette tombe était fait d'une grande plaque de marbre, sans inscription, encadrée dans une mosaïque se continuant sur les côtés de la tombe. L'inscription se trouvait sur la mosaïque; elle avait été détruite, et la tombe violée avait été transformée en un ossuaire contenant les ossements de six corps, toutes les têtes placées au centre de la tombe. Pardessus cette tombe et l'englobant complètement, une autre tombe avait dû abriter le corps d'un personnage important. Elle ne présentait aucun ornement ni aucune inscription; mais elle était faite d'un solide béton de 0 m. 50 d'épaisseur, garni extérieurement, sur toutes les faces, de tuiles plates. Le tout, d'un travail assez soigné, formait un ensemble très régulier et très volumineux.

IV. Les mosaïques.

Les mosaïques se rapprochent beaucoup, comme facture, de celles qui ont été trouvées dans les autres cimetières de Tabarka et décrites très en détail par MM. Toutain et du Coudray la Blanchère. Elles sont l'œuvre d'ouvriers de second ordre; elles ont cependant, surtout celles de la basilique, des tons plus variés et plus forts, dus à un plus grand usage de la pâte de verre; la composition en est également moins monotone, plus variée.

J'ai admis en principe que toutes les mosaïques se trouvant exactement au niveau du sol avaient appartenu à la basilique. Ces mosaïques se soudent entre elles et aux bases des colonnes, formant ainsi un parement ininterrompu.

Il reste peu de mosaïques dans la nécropole byzantine: beaucoup ont été détruites, comme je l'ai déjà dit, au fur et à mesure de l'édification de la nécropole. Les premières établies sur des tombes de la basilique, violées, puis utilisées par la suite, sont à quelques

Digitized by Google

centimètres seulement au-dessus des anciennes mosaïques, brisées en leurs centres, mais dont il reste les contours. On est tout de suite frappé par les différences dans le style et dans les matériaux des mosaïques des deux époques. Les mosaïques qui se trouvaient à la partie supérieure de la nécropole ont été enlevées, ou plutôt brisées, par les fouilleurs avides d'objets anciens pour collections personnelles, lampes, pièces, bagues, etc., tous objets qu'on cherche en vain d'ailleurs dans les tombes chrétiennes. Si les actes de vandalisme n'avaient été commis que par les hordes de Genséric, que de richesses retrouverait-on encore et combien le travail de reconstitution serait facilité!

Lorsqu'on s'élève dans la nécropole et que par suite les mosaïques sont d'une époque plus récente, on voit les cubes augmenter de dimension, les pâtes de verre disparaître et la variété des tons diminuer. Dans les dernières mosaïques, il n'y a plus que deux ou trois tons, le blanc et le rouge sont presque exclusivement employés. Le dessin se réduit à quelques figures ornementales ou simplement géométriques, ou bien à de rares symboles dont le principal est le monogramme du Christ simplifié.

Sur vingt-cinq mosaïques ayant appartenu à la basilique, je relève quatre fois l'orant, six fois le calice, quatorze fois la colombe et la rose, neuf fois l'agneau, une fois le chandelier, une fois le poisson, trois fois le monogramme du Christ, deux fois le bateau, trois fois le paon; enfin quatre mosaïques ont des inscriptions d'une certaine longueur.

L'inscription est indifféremment placée au-dessus, au-dessous, ou au centre des motifs d'ornementation. Sur la tombe de Privata, jeune vierge martyre (n° 21), elle constitue toute la mosaïque. Les inscriptions sont en général peu longues; cependant celles qui se réduisent au nom du défunt, suivi de l'*in pace*, sont les plus rares. On n'y trouve pas, comme dans beaucoup de basiliques ou cimetières, des épithètes presque exclusivement adoptées; celles de *fidelis* et d'*innocens* ne figurent pas une seule fois; celle de *dulcis* est répétée trois fois seulement. Tantôt l'âge est indiqué «Valerius in pace vixit mens. VI», tantôt il est fait mention de la qualité de religieuse «Victorina dei famula in pace». Dans la mosaïque n° 2 «Ecclesia mater. Valentia in pace», la première partie de l'épitaphe se rapporte au sujet représenté et non au défunt. Dans presque toutes les longues inscriptions, des traits horizontaux séparent les

Digitized by Google

lignes; cette règle n'est cependant pas générale, car, dans une même inscription, on peut constater que des lignes sont séparées et que d'autres ne le sont pas. En ce qui concerne la forme des lettres, il est à remarquer que le mosaïste ne s'est pas attaché à reproduire une même écriture employée pendant une même époque. La forme et la grandeur des lettres a été déterminée surtout par la nature et la dimension des cubes, la place dont on disposait et la facilité du travail. Le mosaïste n'est pas davantage esclave de l'orthographe; il écrit «pacae» au lieu de «pace», «ospes» au lieu de «hospes», etc... Les noms les plus fréquents sont ceux de Crescentinus et de Victoria; les autres sont assez variés : Victorina, Privata, Valentia, Marcia, Julia, Corina, Valerius, Quodvultdeus; remarquons enfin un nom très païen, «Veneria», qui a subsisté à l'époque chrétienne et que nous retrouvons également sous la forme masculine «Venerius».

Je n'entrerai pas dans les autres détails : dessin, position de l'orant, vêtements, etc..., car je serais appelé à répéter des choses déjà dites par M. du Coudray la Blanchère au sujet des mosaïques provenant de l'autre cimetière de *Tabraca*.

Quelques-unes de ces mosaïques paraissent particulièrement intéressantes.

La plus curieuse est celle qui représente la basilique (n° 2). Le dessin en est un peu naïf; trois faces de l'édifice sont développées sur un même plan; la forme semi-circulaire et la voûte de l'abside sont figurées par une sorte de perspective. Il serait intéressant de savoir si l'artiste a copié un plan ou si, comme dans la plupart des cas, il n'a eu recours qu'à son imagination pour donner une idée aussi exacte que possible de ce qu'il voyait. Les détails du monument sont assez fidèles : on y voit l'arc triomphal avec les cinq marches donnant accès à l'abside, la colonnade, la toiture, l'autel, dont l'emplacement concorde avec les constatations faites au cours des fouilles. L'escalier figuré à droite de l'entrée et les cases contenant des oiseaux sous la colonnade laisseraient supposer la présence d'une crypte, qui peut s'être trouvée à l'endroit où l'on a ensuite installé une citerne, dont il sera question plus loin. L'épitaphe «Ecclesia mater. Valentia in pace» semble indiquer que cette mosaïque recouvrait la tombe d'une des principales donatrices lors de la fondation de la basilique ou de son adaptation au culte catholique. La mosaïque est encadrée de pampres.

Digitized by Google

La mosaïque du diacre martyr Crescentinus (n° 4) est une des plus riches comme composition; presque tous les symboles chrétiens y figurent. En tête, un soleil devant lequel trois cavaliers font cabrer leurs chevaux, puis trois colombes dont deux tiennent dans leur bec la rose symbolique et la troisième une croix; suit une longue inscription, sorte de litanie glorifiant la mémoire du diacre; au-dessous le poisson, puis le bateau portant sur sa coque l'α et l'ω, suivi du monogramme du Christ, qui semble en être le gouvernail. Le mosaïste, dans sa foi chrétienne, a très probablement voulu exprimer par là que le vaisseau de l'église, dirigé par le Christ, est le commencement et la fin de tout.

Le numéro 3 recouvrait un cercueil de plomb contenant deux squelettes. Effectivement, la mosaïque représente une orante «Victoria Iilias» accostée de colombes, de pintades et du chandelier. Au-dessus, un buste d'homme dont le nom manque, la mosaïque étant incomplète à cet endroit. Il est appuyé sur une sorte de coffre qui ressemblerait à une chaire à prêcher, mais ce ne doit cependant pas être cela, car nous nous trouvons évidemment en présence du mari de l'orante et non pas d'un prêtre.

Le numéro 6 recouvrait deux tombes accolées. Une petite inscription placée en dehors du cadre donne les dates de décès du père et de la mère; toute la famille se trouve sans doute enterrée au même endroit. Sur la mosaïque figure une inscription de sept lignes, en grandes lettres régulières; au-dessous, monogramme du Christ dans une couronne, calice, agneaux, colombes et rose. Les tonalités de cette mosaïque diffèrent complètement des autres, les teintes sont plus pâles et presque monochromes. Remarquons que le monogramme du Christ, le même que sur la mosaïque de Crescentinus, est de la forme la plus ancienne, à six branches; il nous permet d'établir, tout au moins, que ces mosaïques ne sont pas antérieures à la deuxième moitié du IVe siècle. Cette forme à six branches ne subsiste que dans les premières mosaïques de la nécropole byzantine, celles de l'étage inférieur, et encore l'y trouvons-nous déjà accosté de l'α et de l'ω. Il est à noter que l'une de ces mosaïques, le numéro 28, qui est malheureusement très incomplète, a dû être faite sur le même modèle que celle du navigateur Félix venant de l'autre cimetière de *Thabraca*. En tête, un chrisme à six branches accosté de l'α et de l'ω, dans une couronne à trois rangs de feuilles de laurier, placée elle-même dans

Digitized by Google

un carré ayant une rose à chaque angle; au-dessous de l'inscription et à la partie inférieure, un calice, dont on voit seulement le pied entre deux colombes.

V. Remaniements postérieurs.

La nécropole byzantine n'a occupé qu'une moitié de la basilique, celle qui est comprise entre l'abside et la chapelle; au delà se sont élevées des habitations. On trouve une grande citerne de 7 m. 20 de longueur, de 3 m. 30 de largeur et de 5 à 6 mètres de profondeur. Ainsi que je l'ai déjà dit, cette citerne pouvait bien avoir été faite en utilisant une crypte qui se serait trouvée dans la basilique. De la citerne partaient plusieurs caniveaux en tuile, dont l'un passait sous une grande mosaïque à gros cubes blancs et rouges représentant des cercles avec rosaces. Cette mosaïque, dont il ne reste qu'une partie, semble avoir appartenu à une maison d'habitation construite au niveau du sol de la basilique, après les troisièmes colonnes.

A l'entrée même de la basilique s'est élevée aussi une maison d'habitation avec colonnades. On y retrouve des fondations, des parties de murs, des seuils de portes, des bases et des fûts de colonnes, mais aucun chapiteau. Les matériaux provenaient évidemment de la basilique; ils ont été à leur tour dispersés et pillés; aussi n'est-il plus possible aujourd'hui de reconstituer la maison. Une partie était assise sur les fondations du vestibule de la basilique; j'y ai retrouvé un fragment de mosaïque à gros cubes blancs et rouges représentant un dessin géométrique. Ce sont exactement les mêmes pierres et la même facture que dans les mosaïques tombales des étages supérieurs de la nécropole byzantine : dernières manifestations de prospérité et de civilisation avant que les invasions arabes ne fussent venues faire de la belle cité de *Thabraca* une bourgade et un port sans mouvement.

VI. Inscriptions relevées à Tabarka.

Pour éviter toute confusion, j'ai donné aux inscriptions relevées sur les mosaïques les numéros que ces dernières ont sur le plan; il y aura donc quelques numéros, correspondant à des fragments de mosaïque sans inscription, qui ne figureront que pour mémoire dans la série.

Digitized by Google

I. *Dans la basilique.*

1.

[redacted]ICTORINA
[redacted]EI FAMVLA
IN PACE

2.

ECCLESIA MATER
VALENTIA IN PACÆ (*sic*)

3.

Encadrant une tête d'homme.

[redacted] [redacted]
IN PACE

Encadrant une tête de femme.

VICTO RIA
IILIASI N PACE

4.

ANGELORVM · OSPES
MARTYRVM · COMES
VITAMQVE · SPIRANS
PLACIDAM·AD TE·SANC
TE·PROFECTVS·SIT NOST
RI·MEMOR·GRATA·PIE
TATE QVA SOLET·[redacted]
CRESCENTINVS·DIAC·
IN PACE·RED·III·KAL·AVG

5.

Digitized by Google

6.

RED·PAT·XL KAL NOV·MAT XV·KAL MAI

H·PERPETVITA
TIS·C[redacted]ORONA·AC
CEP[redacted]OVOD
D I [redacted]CRED
TISTC [redacted]IVS·ET
CRES[redacted]IPACE
VICXI [redacted] ANCXXX
III

7.

Fragment de mosaïque sans inscription.

8.

VICTORIA
[redacted]LCIS
INPACE

9.

[redacted]
[redacted]Z·[redacted]
[redacted]KAINI[redacted]

10.

[redacted]
[redacted]NIA·DV
[redacted]IS·IN·P
AC[redacted]

11.

[redacted]
[redacted]ORINA
[redacted]SACRA
[redacted]E T·
[redacted]TILLA·[redacted]
[redacted]A CE·R·[redacted]

12.

MAR
CIA
INP
ACE

13.

Fragment de mosaïque sans inscription.

14.

Fragment de mosaïque sans inscription.

Digitized by Google

15.

[redacted]DICATA
[redacted]TORIA PVE
[redacted]A IN PACE ✠

Motif d'ornementation central.

I·ECITSRES[redacted]
NVS

16.

QVODDEV
SENIORI
N PACE SI
SEROSEDCV
MDOMINO

17.

VA[redacted]
IN PACE [illegible]
XIT MENSVI

18.

Fragment de mosaïque sans inscription.

19.

Fragment de mosaïque sans inscription.

20.

[redacted]
[redacted]LCIS
[redacted]N PACE

21.

PRIVATA·CVM·
VICTORIA·GAV
DE·TRIVMFA·
CONSECRATÆ
VIRGINITATIS·
ET·CONFESSIO
NIS·VICTRICIA·
PORTANTES·
TROPEA·VESTE·
I[redacted]T A E·A N
G[illegible]A·INPC

22.

[redacted]
VICTORIA MA
TER DEI FAMVLA IN
PACE OLYGERIA A

Digitized by Google

23.

Encadrant une tête de petite fille.

VEN ERIA
INP ACE

24.

IVLIA
VENERIVS
LC IPACE

II. *Dans la nécropole.*

25.

O
OR
IE
I PACE

26.

FLAVIVS
ARDVS
MERVM·
COTTORVS
IORVVIXITA
NISQVADRA
NTA IN PAC

27.

TA.LOVELIS IN P

28.

INV

29.

Mosaïque dont l'inscription manque.

30.

Fragment de mosaïque sans inscription.

31.

Sur un fragment de mosaïque provenant de la tête d'une tombe.

VRBI
TANA

Digitized by Google

III. *Inscriptions sur plaques de marbre.*

32.

Fragments trouvés dans la maçonnerie de la tombe n° 25; hauteur des lettres, 0 m. 07.

ABVND
NTIVS
A O
IN PAC.

Les lettres et les traits des dessins sont peints en rouge à l'intérieur.

33.

Fragments trouvés dans la maçonnerie de la tombe n° 25. Hauteur des lettres, 0 m. 075.

OP
RO
V
SVS

Les lettres sont peintes en rouge à l'intérieur.

34.

Fragments trouvés dans la nécropole. Hauteur des lettres, 0 m. 06.

ST[illegible]NA
NI[illegible]
[illegible]XIT ANI[illegible]IS
VIII MENSIII DIE VNA

35.

Fragment de plaque de marbre vu chez un particulier de la ville.

LISE
COLONIAY
AEDEMVIC
P·P·A·SOLC

IV. *Inscriptions sur stèles.*

Sur des stèles employées comme dalles dans les tombes de la basilique :

36.

Hauteur de l'inscription, 0 m. 25; largeur, 0 m. 24; hauteur des lettres, 0 m. 04.

Digitized by Google

D M S C
SALLVSTI
VSIANVA
RIVS PV
AN II
H S E

37.

Hauteur de l'inscription, o m. 24; largeur, o m. 27; hauteur des lettres, o m. 04.

DIS MANIBVS
SACRVM
M PON
VICTOR
VIXIT

38.

Hauteur de l'inscription, o m. 27; largeur, o m. 27; hauteur des lettres, o m. 06.

CEREL
ANVS·LI
BER·A·V·VI

39.

Hauteur de l'inscription, o m. 33; largeur, o m. 33; hauteur des lettres, o m. 05.

MARCIVS
SIMPLEX
P·P·VIXIT
AN·C·
H·S·EST

40.

Hauteur de l'inscription, o m. 32; largeur, o m. 37; hauteur des lettres, o m. 06.

A·BVN·DAN·TI·VS
PA·TER
FI·CI·ERXX
FIERTRESSI

L'intérieur des lettres était peint en rouge et l'inscription avait été voilée de plâtre. Des traces de lettres plus petites prouvent que plusieurs inscriptions ont été successivement faites sur la même pierre.

41.

Hauteur de l'inscription, o m. 30; largeur, o m. 25; hauteur des lettres, o m. 04.

M·PVBLICIVS
SATVRNINI·
PROCVLVS

Digitized by Google

42.

Sur une stèle trouvée dans les fondations de la maison byzantine, à l'entrée de la basilique. Hauteur de l'inscription, 0 m. 31; largeur, 0 m. 31; hauteur des lettres, 0 m. 04.

D · M · S ·
CA · NI · NI · A
CAS · TV · LA ·
PIA VI · XIT ·
AN · NIS · XXV
H · S · E ·

43.

Sur un cippe se trouvant dans une tranchée forestière au pied du Kef-el-Assel, à 7 kilomètres de Tabarka, et à environ un kilomètre au Sud-Est du col de Meloula. Hauteur de l'inscription, 0 m. 26; largeur, 0 m. 25; hauteur des lettres, 0 m. 03.

D · M · S
EMILIVS AN
TVIREVS
PIVS VIXIT
ANNIS N XXXX
VIII ET MESE
[illegible]T VI DIESV

Capitaine Benet.

Digitized by Google

LES
STÈLES DE LA GHORFA,

PAR M. LOUIS POINSSOT,

Elève diplômé de l'École des Hautes Études.

Dans un mémoire qui n'a paru qu'après sa mort[1], M. Du Coudray la Blanchère a étudié longuement un groupe de stèles assez singulières, conservées jadis pour la plupart à la Manouba, dans les collections du prince Mohammed, fils du khaznadar Mustapha-ben-Ismaïl. Il nous a paru que, sans discuter ici les commentaires plus ingénieux que probants[2] inspirés par les figurations de ces stèles[3], il y avait intérêt à rectifier ce qui a été dit de l'origine de ces monuments d'un culte local très étrange.

M. Du Coudray la Blanchère, ne s'arrêtant pas avec raison à l'attribution à Carthage proposée par le *Corpus inscriptionum latinarum* pour quelques-unes de ces stèles[4], a supposé qu'elles provenaient les unes et les autres de Dougga. Son hypothèse paraissait avoir une base solide dans la présence d'une stèle du même groupe dans une maison de Dougga, le Dar-el-Acheb. Or, d'après une enquête qu'un récent séjour en Tunisie (avril-mai 1903) nous a permis de faire, cette stèle ne se trouverait qu'accidentellement à Dougga. Voici, en effet, le récit fait par les anciens propriétaires du Dar-el-Acheb et divers notables du pays interrogés individuel-

(1) R. du Coudray la Blanchère, *Douze stèles votives du musée du Bardo*, dans le fascicule I de la *Bibliothèque d'archéologie africaine*. Paris, Leroux, 1897, p. 31-56 et pl. III à VII.

(2) Cf. P. Gauckler, dans le *Bulletin critique*, 1897, p. 610; et St. Gsell, *Chronique africaine* (*École française de Rome*, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. 1898, p. 114 et suiv.)

(3) M. la Blanchère croit y retrouver des représentations d'«un panthéon qui a pour base la triade carthaginoise, plus ou moins altérée, conformément sans doute au mythe de la grande déesse, et qui est teinté de cabirisme».

(4) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 145 et 1384.

Digitized by Google

lement, et il nous paraît difficile de mettre en doute la sincérité de témoignages désintéressés qui n'ont pu être concertés ni inspirés par les dires de nos prédécesseurs, qui tous ont cru le monument autochtone.

«Il y a une quarantaine d'années environ, une compagnie de soldats du khaznadar, accompagnés de deux Anglais, arrivaient de Maktar à Dougga. Ils transportaient un grand nombre de *pierres romaines* : l'une d'elles fut remise à Acheb. On lui recommanda de bien la conserver, le menaçant d'amende s'il ne pouvait la rendre quand elle lui serait réclamée. De crainte qu'elle ne fût perdue, Acheb l'encastra dans sa maison au-dessus d'une porte.»

Le mémoire même de M. la Blanchère permet heureusement de proposer à la place de l'origine thuggensienne, ainsi contestée par la tradition indigène, une autre origine. Il y est dit, en effet, que «les Arabes qui avaient travaillé aux transports pour le khaznadar» indiquèrent comme lieu d'origine de ces stèles «la *Ghorfa*», vocable dans lequel M. de la Blanchère crut pouvoir reconnaître le nom du *Gorrâ*, massif montagneux voisin de Dougga. Une mention de l'inventaire manuscrit des achats et dons du Musée du Louvre (*M.N.B.*, 898 et 899) semble bien prouver qu'à cet égard les dires des gens du khaznadar n'avaient jamais varié. Deux stèles appartenant au groupe qui nous occupe y sont enregistrées en 1876 avec la mention «*Envoi du général Khereddine, provenance douteuse, la Ghorfa*».

La suspicion exagérée dont on entoure d'ordinaire les témoignages indigènes doit être, croyons-nous, écartée. On aurait tort de ne pas tenir compte de ces affirmations des serviteurs du khaznadar, qui présentent, on le verra, avec les dires des habitants de Dougga une remarquable concordance, les confirmant et les complétant tout à la fois.

La Ghorfa (*Bahiret-el-Ghorfa*) est, en effet, une plaine située précisément à mi-distance entre Maktar et Dougga, au nord du Sers (*Assuras*), au sud de Bordj-el-Messaoudi (*Thacia*). Elle paraît être restée jusqu'à la conquête française assez en dehors des itinéraires des explorateurs, car, en 1881, elle n'est représentée au *Corpus inscriptionum latinarum* que par deux textes copiés par Ximenez[1]. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner du silence des divers voyageurs

[1] *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 1793 = 16,438 et 1794 = 16,437.

Digitized by Google

au sujet de nos stèles, qui, dans d'autres régions, serait assez singulier. Dans la description des huit agglomérations antiques qui ont été depuis lors signalées dans la Ghorfa[1], rien ne permet de rattacher à l'une plutôt qu'à l'autre la série des monuments étudiés ici[2]. Les cultes qu'y révèlent les inscriptions étaient essentiellement africains. A Henchir-Sidi-Khalifa, on vénérait Cælestis, et à Henchir-el-Oust, une inscription est dédiée en 189 par un *sacerdos publicus deæ Cælestis et Æsculapi*[3], mention qui fait songer aux associations de cultes des stèles dites de la Manouba. Peut-être, au reste, ces stèles n'entouraient-elles pas un temple et se trouvaient-elles dans un champ sacré indépendant de tout édifice, comme les ex-voto à Baal-Saturne qui, au nombre de près de trois cents, ont été trouvés près de la route d'Aïn-Tounga (*Thignica*) à Teboursouk (*Thibursicum bure*)[4].

Quelques observations de détail viennent, du reste, corroborer dans une certaine mesure les récits des gens du khaznadar et des habitants de Dougga. La date indiquée par les Arabes paraît très vraisemblable. Dès avant 1873, les stèles se trouvaient à la Manouba, où Wilmanns lut les quelques ex-voto qui y sont gravés; il est probable qu'elles y furent apportées entre 1860 et 1873[5]. Quant à la mention des deux Anglais accompagnant la singulière

(1) Voir, par exemple, *Voyage archéologique en Tunisie exécuté en 1882-1883*, par J. Poinssot (*Bull. trimestriel des Antiquités africaines*, t. III, 1885, p. 108 et suiv.). Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 1565.

(2) On a signalé dans des localités peu éloignées de la Ghorfa, à Henchir-Laouga et à Henchir-Aïn-Gharsalla par exemple, des monuments qu'on pourrait peut-être rapprocher des stèles de la Manouba; malheureusement, les mentions les concernant sont bien vagues (Quatrième rapport de M. Tissot sur les missions archéologiques en Afrique, *Archives des Missions scientifiques*, 1885, p. 267).

(3) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 11,641 et 11,647.

(4) *Ibid.*, n°s 14,912 à 15,199.

(5) Dès 1864, le prince Mohammed, qui avait été élève de M. E. Desjardins, et son père, Mustapha, recueillaient des stèles puniques trouvées à Carthage. En février et en juin 1866, M. L. Renier communiquait à l'Académie des Inscriptions des textes latins de leurs collections, provenant également de Carthage (*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1866, p. 47-51 et 162-163. Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 1009 et 1027). En 1867, le prince Mohammed envoyait à Paris, à l'Exposition universelle, diverses pièces, par exemple douze stèles puniques. Les collections du prince Mohammed furent étudiées en 1868 et en 1869 par M. H. von Maltzan, et en 1872 par M. Héron de Villefosse, qui y vit les stèles de la Ghorfa. Ces collections étaient en presque totalité conservées dans le palais de la Manouba (près du Bardo); quelques pièces

Digitized by Google

mission archéologique du prince Mohammed, il est possible qu'elle se rapporte à Nathan Davis, dont, du reste, le passage à Maktar et à Dougga est prouvé [1], et à l'un de ses serviteurs. Enfin, si l'identification proposée par les éditeurs du *Corpus inscriptionum latinarum* entre les numéros 1154 et 1534 du tome VIII était fondée [2], on pourrait voir dans la présence parmi les collections du prince Mohammed d'une inscription lue à Dougga par V. Guérin et par Wilmanns une confirmation du passage des agents du khaznadar par la région de Teboursouk. On ajoutera que la géologie n'infirme nullement les témoignages ci-dessus rapportés. La pierre des stèles, qui appartient au *sénonien supérieur* (au *danien* probablement), est un calcaire assez grossier qui se trouve aussi bien à la Ghorfa qu'à Dougga et à Maktar [3], d'après les renseignements qu'a bien voulu nous donner M. Monchicourt, qui fait une étude spéciale des terrains de cette région.

Si l'on se demande maintenant la raison du dépôt à Dougga d'une des stèles de la Ghorfa, on pourra peut-être la voir dans le fait que, cette stèle faisant double emploi avec d'autres de la même série, il put paraître avantageux aux agents du khaznadar de

cependant, parmi les objets trouvés à Carthage, étaient restées au Dar-Mustapha, voisin des ruines de la capitale africaine.

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, nos 1523 et 621, 622, 626, 639, 646, 665.

(2) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, nos 1154 = 1534; et page 929 «*ad 1154. Dele, est Thuggensis n° 1534*». Il y aurait lieu de vérifier cette affirmation, ce qui est possible, puisque V. Guérin et probablement Wilmanns ont pris des estampages du numéro 1534. Si la mention «*contuli*» du *Corpus* est exacte, le numéro 1534 se trouvait encore à Dougga lors du passage de Wilmanns, c'est-à-dire dans la seconde moitié de 1873 ou en 1874 (cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, pages v et xxxi). Or, le numéro 1154 a été lu à Vienne par Euting dès 1873. D'autre part, lorsque Wilmanns visita les collections de la Manouba, le prince avait déjà envoyé en Autriche les objets qu'il voulait y exposer (cf. *ibid.*, p. 145). Il faudrait dès lors admettre que Wilmanns n'a visité la Manouba, localité toute voisine de Tunis, que longtemps après son passage à Dougga, et que c'est précisément pendant ce laps de temps que la tombe a été apportée de Dougga à la Manouba, puis envoyée à l'exposition de Vienne. Mais cette hypothèse même paraîtra peu admissible si l'on songe que les envois à l'Exposition de 1873 ont eu lieu nécessairement bien avant l'automne de 1873, qui nous apparaît comme la date de l'arrivée de Wilmanns en Afrique. On remarquera en outre qu'il n'y a pas identité entre les copies prises par Wilmanns et Guérin d'une part, et celle prise à Vienne par Euting.

(3) Cf. G. le Mesle, *Mission archéologique en Tunisie, avril-mai-juin 1888*, Paris, Imprimerie nationale, 1899.

Digitized by Google

l'échanger contre tel ou tel fragment pris à Dougga. On ne pouvait, en effet, indéfiniment augmenter un chargement déjà bien embarrassant, si l'on songe au nombre et à la dimension des stèles de la Ghorfa et au mauvais état des pistes, et la stèle du Dar-el-Acheb, qui est très incomplète, était bien désignée pour être sacrifiée. Ce ne serait pas du reste le seul exemple de monument destiné aux collections du prince Mohammed[1] qui, si l'on nous permet une expression vulgaire, soit demeuré «en panne»[2].

L'origine des stèles de la Manouba fixée, — avec quelque indécision, il est vrai, — il y aurait lieu de voir si, dans le groupe établi par M. la Blanchère, il ne s'est pas glissé quelque monument étranger.

Il ne semble pas qu'il y ait de doute sur l'homogénéité de la stèle du Dar-el-Acheb et des stèles du Louvre, du Bardo et du Musée de Vienne. La description très minutieuse envoyée à M. la Blanchère par M. R. von Schneider permet de rattacher avec certitude aux stèles conservées en France et en Tunisie dont nous avons pu, par nous-mêmes, constater l'identité de matière et de travail : partout ce sont les mêmes procédés bien caractéristiques, et les mêmes conventions. On se contentera pour ces monuments d'ajouter quelques notes complémentaires aux descriptions de M. la Blanchère.

(1) Comme contribution au catalogue «posthume» qu'il importerait de dresser des collections dispersées des princes Mustapha et Mohammed, je noterai ici quelques mentions concernant les textes latins et puniques qu'elles contenaient : *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, p. 145, 929 et 1384; n°s 774, 848, 1009 = 12,643, 1027, 1140, 1141, 1142, 1143 = 14,272, 1144 = 14,273, 1145, 1146, 1147, 1148 = 14,279, 1149, 1150, 1151, 1152 = 14,274, 1153, 1154 = 1534 (?), 1155, 1156, 1157, 1158 = 14,280, 1159, 1160 = 14,275, 1161, 1162, 1163, 1164 = 14,276 (cf. 14286); *Corp. inscr. semit.*, pars I, tome I, p. 277 et suiv. et n°s 177, 180, 214, 216, 247, 252, 260, 271, 272, 289, 296, 306, 308, 328, 341, 347, 362, 363, 371, 375, 406, 415, 416, 430, 435..... On n'a pas cru devoir joindre à cette liste certains textes dont le passage par les collections du khaznadar est incertain quoique possible (*Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 14,277, 14,278, 14,281, 14,282, 14,283, 14,284, 14,285, etc.....).

(2) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 11,106 (= 57; cf. p. 924). Tombe trouvée à Henchir Sallakta : «*ego vidi titulum in oppidulo dicto Ksur es-Sef quo eum museo Mohammeti filii Khasnadaris destinatum in ruinis supra indicatis portatum esse mihi dixit chalifa loci*» (Wilmanns, 1873-1874).

Digitized by Google

1. *Stèle de Dougga.* — Elle est demeurée encastrée au-dessus d'une des portes du Dar-el-Acheb, converti depuis 1902 en musée. Elle mesure 1 m. 40 de hauteur, 0 m. 37 de large, 0 m. 17 d'épaisseur. La partie supérieure manque et la cassure paraît fort ancienne; à la partie inférieure, caractères de 0 m. 025 : V·S·L·M (*votum solvit libens merito*). La stèle a été reproduite par M. Saladin dans son *Rapport sur sa mission en Tunisie* de 1885 [1], et par M. le Dr Carton dans ses «*Découvertes épigraphiques et archéologiques en Tunisie*» [2].

2 et 3. *Stèles du Louvre.* — Après la chute du khaznadar Mustapha, M. Pricot de Sainte-Marie obtint que deux des stèles de la Manouba fussent remises au gouvernement français par le prince Kheireddin (Khérédine); elles entrèrent en janvier 1876 au Louvre, où elles sont actuellement exposées sans numéro dans la petite salle des antiquités phéniciennes généralement fermée au public [3]. Sur l'une d'elles, haute de 1 m. 26, large de 0 m. 32, est figurée entre autres représentations une niche dont l'arcade porte V·S· (*votum solvit*), lettres de 0 m. 0125. Sur l'autre stèle, haute de 1 m. 30, large de 0 m. 34, on lit au registre inférieur, sur un cartouche, V· (*votum*); la partie droite du cartouche, qui portait sans doute *s*·, est usée. La petitesse des caractères explique qu'ils n'aient

(1) *Nouvelles archives des Missions scientifiques...*, t. II, 1892, p. 486-488.

(2) P. 157 et suiv., fig. 48 (cf. Dr Carton, «*Fouilles du Dar-el-Acheb*», dans le *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 32e vol., année 1898. Alger et Paris 1899, p. 238.

(3) Le Musée du Louvre a recueilli d'autres épaves des collections du prince Mohammed après la mémorable affaire des fouilles d'Utique. Dans l'exposition du comte d'Hérisson se trouvaient en effet, entre autres, la plus grande partie des stèles puniques prises à Carthage par les gens du khaznadar (*Corp. inscr. semit.*, pars I, p. 277 et suiv.; nos 216, 252, 260, 271, 296, 347, 362, 371, 375, 406, 415, 416, etc.) et les textes latins (*Corp. inscr. lat.*, t. VIII, nos 1150 et 1152) lus par Wilmanns à la Manouba. On sait que les fournisseurs du comte d'Hérisson avaient «utilisé» les dépôts où se trouvaient et les débris des collections du khaznadar et les antiques apportés à Tunis sur les ordres de Kheireddin (cf. A. Héron de Villefosse, *Les inscriptions latines de l'exposition des fouilles d'Utique*, dans le *Bull. épigraphique de la Gaule*, 1881, p. 263-274. Ph. Berger, E. Le Blant, R. Mowat et R. Cagnat, *L'exposition de la cour Caulaincourt....*, dans la *Revue archéologique*, 1881, t. II, p. 227. H. Thédenat, *Encore les inscriptions latines de l'exposition des fouilles d'Utique*, dans le *Bull. épigraphique de la Gaule*, 1882, p. 164-174; etc.).

Digitized by Google

jamais été signalés. Puissent ces épitaphes latines provoquer un déplacement de ces curieux monuments, que l'on désirerait voir attribuer à la grande salle de l'Afrique romaine[1].

4-15. *Stèles du Bardo.* — En 1873 ou en 1874 (?), le général Kheiredd n fit transporter dans une salle basse du Dar-el-Bey une partie des antiquités recueillies par le prince Mohammed. Elles devaient, jointes aux monuments que sur son ordre l'on rapportait de diverses parties de la Tunisie, former un musée beylical. La chute du ministre (1874) empêcha de mener à bonne fin ce projet. Les collections furent de nouveau, comme à l'époque de la toute puissance du prince Mustapha, livrées au pillage. Il est probable que la série des stèles de la Ghorfa subit alors d'autres soustractions que celle dont bénéficia le Louvre. Quoi qu'il en soit, la série ne se composait plus que de douze monuments lorsque M. Cagnat rassembla les débris du musée Kheireddin et les fit déposer dans le jardin de la Résidence générale (1882)[2]. En 1885, une partie du palais du Bardo ayant été convertie en musée (musée Alaoui), les antiquités ainsi recueillies y furent placées[3]. Les douze stèles de la Ghorfa figurent au catalogue du musée (1897), non pas sous les numéros 47 à 58 de la section C (sculpture), mais sous les numéros 741 à 752 de la même section; il en est aussi fait men-

[1] Cf. Inventaire manuscrit des dons et acquisitions du Musée du Louvre, M. N. B., 898 et 899.

[2] R. Cagnat, *Rapport sur une mission en Tunisie* (1881-1882). *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. XI, 1885, p. 144.

[3] En dehors des douze stèles de la Ghorfa, le *Catalogue du musée Alaoui* indique un certain nombre d'objets comme provenant des collections des princes Mustapha et Mohammed. Section D, Épigraphie, n° 11 (= *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 774 et p. 1260); n° 407 (= *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 848); n° 412 (= *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 1148 et 14,279); n° 425 (= *Corp. inscr. lat.*, t. VIII), n° 1146; n° 838; n° 452 (= n° 35 de la section B, et *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 1141); n° 454 (= *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 1162); n° 603 (= n° 1 de la section C). Section B, Architecture, n°s 31 et 35. Section C, Sculpture, n° 1. Il est bon de faire, au sujet de la provenance de quelques-uns de ces objets, des réserves. Trouvés dans le «musée Kheireddin», ils ont été à tort supposés pris aux collections du prince Mustapha; ils furent en réalité, après la chute du khaznadar, apportés de l'intérieur par les soins de Kheireddin. C'est par exemple, croyons-nous, le cas de la dédicace à Gordien III de *Thuburbo Majus* (n° 407 de la section D), apportée à Tunis entre 1873 et 1876 avec d'autres textes de la même localité (cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII,

Digitized by Google

tion aux numéros 381-382 de la section D (épigraphie); les gravures qui, à la fin de l'ouvrage, les reproduisent, sont les mêmes que celles du mémoire de M. la Blanchère, *Douze stèles votives du musée du Bardo*. Quelques-unes de ces stèles portent des inscriptions : n° 741 du Catalogue (*Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n°s 14,273 = 1144) : ROGATVS V·S·L·A· (*Rogatus votum solvit libens animo*). La stèle a 1 m. 12 de haut, 0 m. 39 de large. — N° 742 (*Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 14,272 = 1143) BELLIC ꝏ MAX || F ꝏ V ꝏ S ꝏ L ꝏ A ꝏ S (*Bellicus Maximi filius votum solvit libente animo suo?*). La stèle a 0 m. 76 de haut, 0 m. 35 de large. — N° 743 (*Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 1142 et p. 1384) : L·L·V·S (*Laetus libens votum solvit*).

16-18. *Stèles de Vienne.* — Le prince Mohammed avait, en 1873, envoyé à l'Exposition universelle de Vienne un certain nombre de pièces de sa collection[1], entre autres trois stèles de la Ghorfa, peut-être même un plus grand nombre. Précisément à cette époque, le khaznadar tomba en disgrâce. Ses biens ayant été confisqués, il s'opposa à ce que les objets prêtés par lui fussent renvoyés en Tunisie. Les trois stèles furent remises au Musée impérial (*Antikenkabinet*), où elles figurent sous les n°s 166, 168 et 178. Le n° 168 porte l'inscription : V·S·A·L·F· (*votum solvit animo libente fecit?*).

n°s 843, 848, 849, 12,361 et 12,365; p. 927 et 1272 «n° 12,365. Vidit Tunete a. 1876 una cum n° 843 Tissot», enfin A. L. Delattre, *Inscriptions de Tunis*, dans le *Bull. épigr. de la Gaule*, 1881, p. 216-221) et de l'autel «*deo loci*» lu en 1873 ou en 1874 à *Apisa Majus* par Wilmanns, vu en 1882 par J. Schmidt à Tunis «dans le jardin de la Résidence» (n° 11 de la section D = *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 774 et p. 1260).

Les collections privées de Tunisie ont aussi recueilli plus d'un objet des anciennes collections du khaznadar; on ne citera que la stèle punique, provenant de la Manouba, qui est conservée à Tunis dans la maison de Ben-Aïed (*Corp. inscr. semit.*, pars I, n° 272).

[1] Des pièces envoyées par le prince Mohammed à l'Exposition de Vienne, un certain nombre, textes latins reproduits au tome VIII du *Corp. inscr. lat.* sous les numéros 1009 et 1154 = 1534, stèles de la Ghorfa, etc., sont entrées au Musée impérial. Quelques-unes, par exemple les stèles puniques reproduites au *Corp. inscr. semit.*, pars I, sous les numéros 214 et 308, et d'autres originaires comme elles de Carthage, ont été recueillies par M. d'Ambras. Les autres ont été dispersées on ne sait trop où, et font sans doute partie de collections privées (par exemple, le numéro 177 du *Corp. inscr. semit.*, pars I).

Digitized by Google

M. la Blanchère a joint aux dix-huit stèles qui viennent d'être décrites deux stèles du British Museum[1]. Rien ne prouve pourtant qu'elles aient été prises dans les collections du khaznadar, et d'autre part la description très sommaire de l'une est insuffisante pour démontrer l'exactitude du rapprochement, et ce que nous savons de l'autre paraît l'infirmer. Toutes deux sont décrites au *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII, nos 1011 et 1155, mais avec un certain nombre d'inexactitudes.

Stèle A (= *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 1145). Les inventaires du British Museum doivent permettre de savoir à quelle date elle entra au Musée, et si ce fut comme la *stèle B* par les soins de Davis; c'est en tout cas avant 1873. La stèle A est signalée depuis 1852 par l'abbé Bourgade, qui la donne dans sa *Toison d'Or de la langue phénicienne*[2]. On remarquera l'épithète «tunisienne»; elle s'oppose dans l'ouvrage de l'abbé Bourgade à «carthaginoise» et s'applique aux inscriptions qu'il a trouvées en Tunisie en dehors de Carthage. Les auteurs du *Corpus inscriptionum latinarum* se demandent si la stèle ne proviendrait pas d'Hadrumète, mais c'est parce qu'ils considèrent à tort comme la concernant le membre de phrase suivant: «ce document (et non pas : ce monument) a été découvert et m'a été communiqué par M. Espina», qui fut consul à Sousse (Hadrumète). L'inscription communiquée par M. Espina n'est pas la stèle qui nous intéresse, mais une tombe chrétienne de Thysdrus[3] que l'abbé Bourgade en rapproche. On ne peut donc actuellement préciser la localité de Tunisie où la stèle a été trouvée. L'ouvrage de l'abbé Bourgade, si laconique en ce qui concerne les origines de la stèle du Musée britannique, contient heureusement une assez bonne lithographie du monument. Au-dessus d'un cartouche contenant l'inscription, un personnage drapé, qui semble

[1] «*Deux stèles*», est-il dit dans le mémoire de M. de la Blanchère; dans le catalogue du musée Alaoui, «*un assez grand nombre* [de stèles de ce groupe] *à Londres au British Museum*». Nous avons eu plusieurs fois à constater combien en général les monuments et documents africains conservés en Angleterre avaient été imparfaitement étudiés.

[2] 1re édit., 1852, p. 23, planche 36e, *tunisienne;* 2e édit., 1856, p. 47 et planche 36 T. Dans l'édition de 1852, par suite d'une erreur d'impression, il y a sur la planche «30 T», au lieu de «36 T» qu'impose la comparaison des planches précédente et suivante.

[3] Cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 56, ainsi que les pages 923 et 1156.

Digitized by Google

debout, tenant de la main droite une pomme (?) au-dessus d'un petit autel, de la main gauche un objet arrondi difficile à déterminer. Cette figure et la partie supérieure du cartouche sont encadrées par deux colonnes. La stèle est brisée à la partie supérieure : la tête du personnage et une partie des chapiteaux des deux colonnes manquent. Le travail apparaît comme extrêmement grossier. La planche qu'on vient de décrire sommairement prouve combien peu est justifiée la formule employée par le *Corpus* «anaglypha similia iis quæ sunt in præcedentibus», lorsqu'il rapproche les figurations de la stèle du British Museum[1] de celles des stèles du Bardo[2]. En ce qui concerne l'inscription, la gravure de la *Toison d'Or* et la copie du *Corpus*, faite d'après un estampage d'Euting, donnent, quoique avec des interprétations bien différentes[3], le même texte : I⊣VI·⊣ || ABRV *L(ucii) Juli Urba[ni]* (d'après la lecture de Wilmanns). L'inscription est écrite «boustrophédon», comme un texte punique, dont il a du reste la forme laconique. Il y a en Afrique bien d'autres exemples d'inscriptions latines gravées ainsi, et c'est un usage qui persista même aux basses époques; nous n'en citerons pour preuve que cette épitaphe chrétienne de Tabarka, où les noms du personnage et la formule «in pace» sont écrits en «boustrophedon» et comme ici en caractères alternativement retournés et normaux[4].

Stèle B (= *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 1011). Elle a été donnée au British Museum par M. Davis; on y lit R·V·S·L·H, que le *Corpus* interprète par *Rogatus votum solvit libens animo* (?), en supposant pour la dernière lettre une erreur du lapicide (?). Si elle a

(1) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 1145.

(2) *Ibid.*, t. VIII, n°s 1143 et 1144.

(3) Bourgade voit dans la première ligne des caractères sémitiques, dans la seconde la transcription en caractères latins de ces caractères sémitiques. L'un et l'autre voudraient dire «ils ont consacré». Le *Corp. inscr. lat.* donne un résumé bien inexact (t. VIII, n° 1145) du commentaire de la *Toison d'Or*. L'abbé Bourgade n'a jamais lu à la première ligne de notre stèle DVII. Ce groupe DVII (= année 507 pour Bourgade) fait partie d'une autre inscription depuis reproduite au tome VIII sous le numéro 56, qu'il rapproche de notre stèle parce qu'il croit y voir des mutations de lettres analogues. Le commentaire de la *Toison d'Or* présente assez de singularités sans que l'on y ajoute, comme l'a imaginé le *Corpus*, l'invention de sacrifices humains à Baal, faits à Carthage en 507 de notre ère.

(4) *Catalogue du musée Alaoui*, 1897, D. Épigraphie, n°s 566-567.

Digitized by Google

l'origine carthaginoise qui lui est attribuée par le *Corpus*, et qui, à première vue, n'apparaît pas comme impossible, il y aurait peut-être lieu d'en rapprocher la stèle reproduite au *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, sous le n° 12,643 (= 1009, cf. p. 929), vraisemblablement consacrée à Saturne. M. la Blanchère l'a rattachée comme la précédente à la série des stèles dites de la Manoubia, mais nous n'avons point de preuves de son passage par les collections du khaznadar, et d'autre part la mention «stele ornata anaglyphis rudibus» du *Corpus* est insuffisante pour nous permettre une comparaison. Sans doute sera-t-il prudent de classer provisoirement cette stèle, comme la stèle A, dans les «africanæ originis incertæ».

Nous comptons, dans un prochain voyage en Tunisie et en Angleterre, compléter cette brève étude des stèles dont M. la Blanchère a tenté le premier groupement. Mais il nous a paru intéressant au moment où s'achève le supplément de la partie du *Corpus inscriptionum latinarum* consacrée à l'Afrique, d'attirer l'attention du Comité sur le classement de monuments importants pour l'étude des cultes sémitiques dans l'Afrique. Si nous avons cru devoir particulièrement insister sur les conditions dans lesquelles s'est opérée la dispersion des collections du prince Mohammed, c'est qu'elles nous permettent d'espérer qu'on pourra ajouter un jour à la série ici étudiée d'autres documents aussi curieux et peut-être moins obscurs.

Louis Poinssot.

Digitized by Google

LA
NÉCROPOLE DE HENCHIR-ZOURA,

PAR M. LE DOCTEUR CARTON,
Membre non résidant du Comité.

Tous ceux qui ont suivi les fouilles exécutées depuis de longues années dans la région de Sousse savent quel intéressant mobilier a été trouvé dans ses différentes nécropoles. J'ai eu l'occasion d'assister à plusieurs d'entre elles et même de conseiller les officiers qui ont bien voulu recourir à mon avis. Grâce à cette courtoise collaboration, bien des objets curieux me sont passés dans les mains, et j'ai pu noter nombre de détails intéressants.

Quatre de ces cimetières m'ont paru mériter particulièrement l'attention : celui de Sidi-el-Hani, par la richesse et la variété de son mobilier; deux autres groupes de tombes, situés au bord de la Sebkha de ce nom, remarquables l'un par un vaste alignement de caissons, l'autre par les nombreuses et belles verreries qui y ont été exhumées. Le quatrième ensemble, celui de Henchir-Zoura, est le moins étendu et le moins riche. C'est à coup sûr le plus intéressant par les caractères très particuliers qu'il présente.

Dans ces trois dernières nécropoles, le ruissellement a été si intense que très souvent on rencontre les objets à fleur de sol. Aux bords de la Sebkha-Sidi-el-Hani, j'en ai moi-même recueilli souvent au cours de mes promenades. On verra que les tombes de l'Henchir-Zoura ont été découvertes dans les mêmes conditions.

On donne ce nom à un monticule situé à environ un kilomètre au Nord du foudouk de Sidi-el-Hani. On n'y voit que des vestiges de ruines très effacées. Des murs antiques il ne reste plus que les tranchées pratiquées pour en extraire la pierre, mais leur situation permet de reconnaître assez nettement la disposition des bâtiments qui s'élevaient jadis en ce point. C'était une grande habitation,

Digitized by Google

quelque riche villa entourée d'un petit hameau. Les débris de tessons romains y jonchent partout la surface des champs.

Un jour, au cours d'un exercice, des tirailleurs assis sur le sol firent, d'un coup de baïonnette donné en terre, sauter une lampe romaine qu'ils s'empressèrent de porter à leur officier. L'éveil était donné, et il suffit de surveiller les travaux de campagne qu'on exécutait souvent à cet endroit pour y découvrir de nombreux objets. C'est de la sorte que j'ai pu me rendre compte des caractères de cette petite nécropole, que nous appellerions plutôt un cimetière de village, car l'espace qu'elle occupe n'a pas plus de 30 à 40 mètres de côté. C'est précisément ce peu d'étendue, et la présence sur une surface aussi restreinte, de tombes d'époques successives et qui se sont juxtaposées pendant cinq ou six siècles qui en font l'intérêt.

Sans décrire en détail chacune des sépultures que j'ai vu ouvrir, je vais en exposer les principaux caractères.

1° Vers le Sud du cimetière au-dessous d'une tombe franchement romaine sous un lit de pierres sèches, grosses comme le poing, une sépulture offrait les restes non incinérés d'un adulte. Les os en étaient assez bouleversés et la position peu déterminable, mais ils étaient groupés dans une fosse trop petite pour que le corps ait pu être étendu allongé. Il faut admettre ou le décharnement ou la position accroupie. A ces restes étaient mêlés des débris de poterie à pâte grossière et mal cuite ayant tous les caractères de la céramique berbère.

Cette sépulture, antérieure aux tombes romaines, constituait certainement un des vestiges de la nécropole des premiers habitants de ce point.

Si on n'a trouvé ici que peu de tombes semblables, c'est d'abord parce qu'on ne les cherchait pas. On ne descendait guère au-dessous des tombes romaines, au delà desquelles on était sûr de ne pas recueillir de mobilier. C'est aussi parce que ces antiques tombeaux ont été le plus souvent bouleversés par ceux qui en ont établi de plus récents au-dessus d'eux. J'ai rencontré, à plusieurs reprises, dans la terre de remplissage des fosses romaines, des débris de poterie berbère très ancienne.

2° En scrutant au Sud, vers la déclivité, à quelques mètres de la première sépulture, on en a trouvé d'autres à un niveau inférieur aux tombes romaines et dans lesquelles le squelette était allongé,

Digitized by Google

non incinéré, et accompagné de petites poteries plates, en forme de soucoupe. Auprès d'elle, plusieurs fosses à inhumation renfermaient un squelette accompagné des mêmes objets et recouverts de débris de grandes jarres. Le niveau où l'on est ici, comme le caractère assez peu net d'ailleurs du mobilier, doit faire admettre qu'il s'agissait de sépultures d'époque punique.

3° En effet, tout à côté d'elles, et à un niveau un peu plus élevé ou même au-dessus, étaient de nombreuses fosses à incinération, dont la forme était nettement dessinée par la couche habituelle de terre *brûlée*. Elles renfermaient un éclat de jarre très long recouvrant des couches d'éclats plus petits, à concavité tournée en bas et abritant le contenu de la tombe. De chaque côté, il y avait un mur en moellons. Un lit de pierres sèches recouvrait également le tout. C'est peut-être la base d'un petit monument funéraire, en mauvaise maçonnerie mêlée d'un peu de mortier. Le mobilier funéraire, en dehors de l'urne à ossements, consistait en poteries, en unguentaria de verre assez nombreux, en lampes romaines de la première époque, fines, sans anses, à sujets d'une bonne exécution.

4° Dans la partie orientale du cimetière, les tombes étaient comme enchevêtrées, constituées soit par des jarres, soit par des tuiles disposées en chevrons. Elles étaient approximativement datées par des lampes païennes, les unes à queue perforée, les autres à queue pleine.

5° Vers le Nord, des fosses orientées renfermaient de grands éclats de jarres dans lesquels était allongé un squelette, la tête tournée vers l'occident, les pieds vers l'orient, plongé dans la chaux. J'ai vu des officiers en retirer plusieurs lampes chrétiennes, ayant ce détail bien connu d'avoir le bec teinté en noir par la fumée. Cette constatation m'a amené à interroger sur la présence de ces lampes chrétiennes dans les tombeaux, plusieurs officiers qui ont ouvert des nécropoles dans les régions d'Hadjeb-el-Aïoun et de Sbeitla. Tous m'ont affirmé en avoir trouvé à plusieurs reprises dans les mêmes conditions. On peut se demander si les tombes dans lesquelles on les a rencontrées sont celles de païens qui vivaient à l'époque chrétienne, ou si on est réellement en présence des restes d'indigènes convertis au christianisme. Le rite funéraire de l'inhumation qui a présidé à la constitution de ces tombes, indique que c'est la seconde de ces explications qui est la bonne. On ne saurait d'ailleurs s'étonner de ce fait quand on sait combien tenaces ont été partout, et

Digitized by Google

surtout en Afrique, certaines traditions, certaines superstitions païennes, que le christianisme n'est même pas arrivé à déraciner. Les sacrifices d'animaux sur les tombes des marabouts, les haillons accrochés aux branches des arbres sacrés sont, au milieu de beaucoup d'autres, des exemples de ces survivances que les changements de religions et de civilisations subis par l'Afrique n'ont même pas pu atténuer.

Les lampes trouvées ici sont de deux types. Les unes ont la forme nettement chrétienne, mais l'anse perforée et les sujets y sont traités de la même manière que ceux des lampes païennes. D'autre part, un capitaine du 4e régiment de tirailleurs possède dans sa collection deux lampes chrétiennes typiques qu'il a trouvées à Henchir-Zoura.

Il y a lieu de remarquer que nombre de poteries, lampes ou vases, trouvés dans cette petite nécropole, et ayant la forme de produits de facture romaine, sont d'une terre tendre, jaune, peu cuite. Les lampes, quoique non usées, présentent des sujets à demi effacés. Il est évident que les potiers du pays ont dû fabriquer ces objets sur place, à l'aide d'un moulage pris sur les lampes romaines.

Le mobilier de toutes ces sépultures était varié. En dehors des lampes et des petites amphores, j'en ai vu retirer une statuette d'ivoire, une espèce de triptyque de plomb, un collier de petites monnaies, de jolis plats de verre, un stylet de bronze accompagné de sa pierre à aiguiser, etc.

Il me reste à décrire un autre groupe de sépultures, situé à une soixantaine de mètres de cette petite nécropole, au voisinage d'une piste. Comme il n'y a pas, dans les environs, d'autres ruines que celles qui ont été signalées plus haut, il est certain que ceux dont les restes ont été déposés ici habitaient à Henchir-Zoura.

C'est un cimetière de famille. Les dimensions et l'état de conservation de ces monuments m'avaient frappé depuis longtemps. M. le capitaine Blondont, membre de la Société archéologique de Sousse, a eu l'amabilité d'en faire dégager quelques-uns à mon intention, pour me permettre de les étudier. Ils sont au nombre de huit, disposés de manière à former un alignement très régulier. L'examen des lieux montre qu'ils étaient en bordure d'un chemin reliant l'établissement situé à Henchir-Zoura, à une grande voie passant près de

Digitized by Google

là, au point de jonction des deux. Tous sont semblables. Ce sont de grands caissons, de 3 m. 20 de longueur, en blocage, revêtus d'un enduit de ciment et reposant sur une base en forme de gradins. Devant chacun d'eux, dans leur axe et à une faible distance, se trouve une petite table également en maçonnerie, de 0 m. 60 de côté environ. C'est une mensa. La fosse sous-jacente, violée depuis longtemps, a fourni cependant un assez grand nombre de débris de poteries romaines, qui permettraient, si la forme seule du monument n'était suffisante, de la dater (fig. 1).

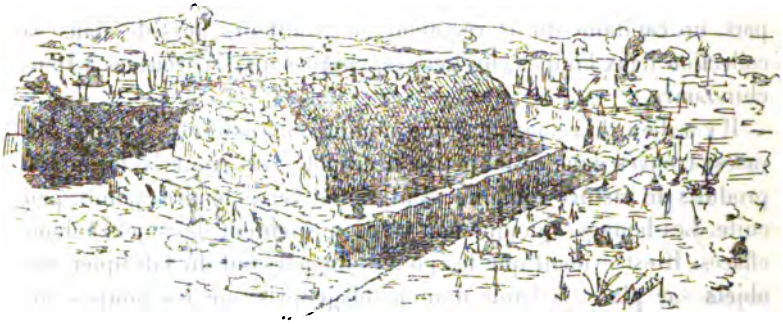

Fig. 1. — Monument funéraire à caisson, à Henchir-Zoura.

Mais ce que ces sépultures offrent de particulièrement intéressant, c'est la présence d'un demi-cylindre appliqué verticalement sur la face antérieure du caisson, et semblant sortir du gradin sur lequel elle repose. On dirait une colonne engagée. Ce dispositif si curieux, et si net sur deux des tombeaux, existe d'ailleurs sur tous. Il doit être rapproché d'un détail analogue, qui a été rencontré dans la même région.

Lors des fouilles faites en 1903 dans la nécropole du camp Sabatier, on a découvert[1] un caisson sans aucune ornementation, présentant, dans sa face antérieure, un caillou à cassure noire placé à peu près en son milieu et faisant fortement saillie. Il suffit de jeter un coup d'œil sur lui pour s'assurer qu'il a été intentionnellement fixé dans l'enduit. Un autre caillou couvert de jolies peintures où l'on distingue deux génies ailés tenant les extrémités d'une guirlande, offre le même détail, mais autrement soigné. Il ne présente

[1] *Bull. arch. du Comité*, 1903, p. 539.

Digitized by Google

pas seulement, comme on l'a écrit, dans une de ses extrémités, une ornementation en forme de lance, mais bien une véritable petite niche de forme ogivale, aux bords soulignés de peinture, et à l'intérieur de laquelle fait très nettement saillie un caillou pointu. Ces détails semblent avoir échappé à ceux qui ont décrit le tombeau. Ils sont cependant très nets. Un troisième monument doit être rapproché des précédents. C'est l'édicule cubique, qui n'a rien d'un autel, quoi qu'on ait écrit à ce sujet. C'est un petit mausolée à deux étages dont l'inférieur seul, formant soubassement, subsiste. L'étage supérieur était formé par une niche abritant une statue dont le pied droit et le socle sont bien reconnaissables. Un caillou a été fixé en saillie dans une des parois du soubassement. Le caisson appuyé contre cette paroi offre aussi un caillou cylindrique.

J'avais pensé d'abord que cet objet était le prototype d'un emblème sémitique bien connu, on sait que les Musulmans mettent le même signe sur le tombeau des sujets du sexe mâle. Mais dans la nécropole à grands monuments de Henchir-Zoura, toutes les sépultures ont le cylindre placé là où se trouve le caillou des caissons décrits plus haut. Rien ne prouve qu'au camp Sabatier les autres tombeaux de la nécropole romaine n'en aient présenté également[1]. L'idée d'une différenciation de sexe semble donc devoir être écartée.

Notons d'abord qu'ici ce caillou a acquis une régularité, une ampleur de dimensions inconnues à Hadrumète, où il apparaît plutôt comme le dernier vestige d'une forme en voie de disparition.

Il faut donc, à mon sens, chercher ailleurs et voir en lui la persistance d'un mode peut-être d'origine africaine, en tout cas introduit depuis très longtemps en Afrique. On sait que plusieurs tombeaux mégalithiques de Carthage ont offert, au-dessus de l'une de leurs extrémités, une pierre grossièrement équarrie, servant de monument indicateur. On a signalé et j'ai rencontré moi-même, dans plusieurs monuments mégalithiques berbères, l'existence d'une pierre plus élevée que les autres. Cette pierre quelquefois isolée peut former un monument d'une grande régularité, comme la pierre funéraire à inscription libyque, de Ksar-Médoudja, que j'ai décrite[2].

[1] Toutes les tombes ont été réparées de telle façon qu'en bien des points la forme réelle du monument ancien n'est plus reconnaissable.

[2] Carton, *Découvertes épigraphiques en Tunisie*, p. 394.

Digitized by Google

Dans certaines régions de l'Afrique, en particulier aux environs de Ghardimaou et de la Calle, là où le mode mégalithique a été si florissant, ce type du menhir a persisté sous la forme de stèles, énormes, pyramidales ou plates, hautes de 2, 3 et 4 mètres, portant une inscription libyque, latine ou bilingue, et au-dessus d'elle, un personnage grossièrement sculpté. A *Thubursica*, il y avait toute une avenue de ces étranges monuments. C'est donc en augmentant de proportions que cette forme a évolué, dans certaines contrées. Mais dans les pays romanisés ou qui, situés au bord de la mer, ont subi l'influence des divers peuples riverains de la Méditerranée, elle s'est, au contraire, atténuée. A Sousse, le menhir, confondu sans doute avec le bétyle, la pierre sacrée, le phallus, a été réduit à un simple caillou.

Dans ce village d'Africains isolés qu'il y a eu à Henchir-Zoura les rites anciens ont été moins altérés. Le cylindre primitif a gardé sa forme et une certaine importance, prenant seulement sous l'influence romaine une forme plus régulière, adaptée à celle de l'édicule dont il faisait partie.

Quoi qu'il en soit de cette explication, on est ici en présence d'un mode très particulier, survivance des anciens cultes sémitiques ou indigènes de l'Afrique, et la nécropole de Henchir-Zoura offre un exemple des plus remarquables de cette forme.

On voit que cette petite nécropole présente en quelque sorte un résumé de l'évolution de la sépulture en Afrique.

Primitivement, un village berbère eut sur cette colline son cimetière où, comme dans le gigantesque champ des morts de Dar-bel-Ouar, les défunts furent ensevelis dans la position accroupie, avec quelques vases grossiers. Sous les Phéniciens, le rite, tout en restant encore celui de l'inhumation, s'est modifié : le cadavre était disposé dans la position allongée. Plus tard, sous la domination romaine, c'est la tombe à incinération; puis, à l'époque chrétienne, de nouveau l'inhumation. Au milieu de ces changements, un mode se fait remarquer par sa persistance; c'est la déposition des restes dans des jarres, qui ne semble nullement ébranlé par ce changement considérable des rites funéraires et qui persiste en passant de l'inhumation à l'incinération. L'emplacement choisi par les ancêtres comme champ de repos et conservé comme tel pendant six à sept siècles au moins est une preuve remarquable de l'esprit conservateur de ces populations.

Digitized by Google

Une seule exception à cette règle peut témoigner de l'action puissante, sinon profonde, qu'eut la civilisation de Rome sur l'Africain. Une famille du pays, composée peut-être de Romains installés récemment, mais plutôt d'indigènes romanisés et voulant imiter le vainqueur, se sépara des autres habitants et, renonçant à la fois à l'emplacement et à la forme antique des monuments, vint installer, au bord d'une voie, son cimetière particulier. Famille opulente à coup sûr, dédaigneuse de son passé, tandis que les humbles, les paysans devenus sans doute des colons travaillant pour elle, restent fidèles au coin de terre qui reçut les restes des ancêtres.

Néanmoins, — et ceci me fait penser qu'il s'agit plutôt ici d'Africains romanisés, — on trouve dans ces monuments d'un style plus récent, des caractères qui dérivent des anciens rites indigènes. Sur les caissons d'importation phénicienne, et d'une forme qui, à l'époque romaine, couvrit tout le pays, on a placé le menhir des monuments mégalithiques.

D'ailleurs, cette velléité d'abandon de l'antique cimetière ne dura pas. Dès que, la paix romaine cessant, le vieux fonds berbère revint à la surface donnant un regain de vigueur aux antiques traditions, la nouvelle nécropole aux monuments importants fut abandonnée. Les premiers chrétiens descendaient surtout de ces pauvres gens, de ces humbles qui n'avaient jamais abandonné le cimetière primitif. Mais en raison précisément de la tenacité des traditions inhérente à la race africaine, s'ils durent en changeant de religion renoncer à l'incinération pour adopter l'inhumation, ils ne purent aussi rapidement dépouiller certaines formes du paganisme, et ces paysans, qui n'y voyaient d'ailleurs aucun mal, continuèrent longtemps à placer auprès des restes des leurs, dans la tombe, une lampe et quelques grossiers bijoux.

Il est rare de rencontrer si nettement indiquée la série des diverses tombes africaines réunies dans un espace aussi restreint et dans des formes aussi nettes et aussi caractéristiques qu'ici. Il est intéressant de voir les générations, rester pendant de nombreux siècles fidèles à l'emplacement choisi par leurs ancêtres comme champ de repos. A noter la *persistance* de certains rites comme l'emploi des jarres, l'usage fait par les chrétiens d'un mobilier funéraire, l'application sur le caisson de l'époque romaine d'un cylindre, dérivant du menhir libyque, du cône, ou du bétyle.

Le cas de ces huit tombeaux monumentaux régulièrement alignés,

Digitized by Google

et présentant la demi-colonne engagée à leur face antérieure, offre un bel exemple de ce type si particulier. J'ai pensé qu'il pouvait être utile de le décrire et d'attirer sur lui l'attention de ceux qui sont appelés par leurs recherches à rencontrer un dispositif du même genre ou s'en rapprochant.

Dr Carton,

Membre non résidant du Comité.

Digitized by Google

NOTES

SUR

LES ENVIRONS DE ZAGHOUAN

PAR M. LE COMMANDANT G. HANNEZO,

Correspondant du Comité.

Au cours de nos promenades et exercices militaires aux environs immédiats de Zaghouan, nous avions remarqué dans la partie basse au Nord de la ville, sous un bois d'oliviers très étendu, des traces de constructions en blocage, les unes assez apparentes, d'autres à peine visibles et destinées à disparaître par suite des apports de terres qu'entraînent journellement les eaux des sources et des égouts de Zaghouan. A fleur de sol, l'on pouvait ramasser des fragments de carreaux de terre cuite, analogues à ceux d'Hadjeb-el-Aïoun, de Kasserine et de Bou-Ficha.

Quelques sondages furent entrepris à proximité d'une ferme appartenant à M. Bonfils, colon et négociant français à Zaghouan.

Les découvertes peuvent se résumer ainsi :

1° Nombreuses chambres, de forme rectangulaire, séparées les unes des autres par des murs de construction défectueuse en pierres mal assemblées. Dans l'intérieur, débris divers : tuiles de voûtes s'emboutissant l'une dans l'autre, bases de colonnes en pierre dure; fûts de colonnes et chapiteaux non ornementés en pierre grise ou en marbre blanc; quelques monnaies de diverses époques (carthaginoises, romaines et byzantines, dont une de Tibère-Constantin).

2° Plusieurs salles de bains avec dépendances, traces de canalisations, tuyaux de plomb, etc.

Digitized by Google

3° Quelques pavements en mosaïques grossières à dessins géométriques. Un seul fragment de mosaïque, en mauvais état de conservation, représentait des oiseaux, fleurs et feuillages.

4° Un morceau de colonne en marbre blanc.

5° Un fragment d'inscription funéraire sur marbre blanc.

6° Un certain nombre de morceaux de sculpture.

7° Un petit tertre, parmi tant d'autres qu'on rencontre dans ce bois d'oliviers, avait attiré notre attention. Une fouille complète de quelques jours nous permit de constater que nous étions dans une fabrique de carreaux de terre cuite. Des salles de chauffe, des couloirs étroits et des chambres-magasins furent mis à jour. Un très grand nombre de carreaux furent recueillis, quelques-uns cassés, mais aussi beaucoup intacts; ces derniers étaient empilés et séparés les uns des autres par une faible couche de chaux, qui empêchait les reliefs de s'émousser contre un autre carreau. C'est par paquets de 10 à 15 carreaux de même dessin, que nos ouvriers les extrayaient de ces magasins. Les sujets représentés étaient malheureusement peu variés et assez peu intéressants : rosace sous deux formes (avec traces de peinture rouge), lion passant à gauche, cerf allant à droite.

8° A proximité d'une de ces chambres-magasins, et au milieu de débris informes, une tête de marbre blanc fut découverte; la partie supérieure était sectionnée. Les dimensions de ce marbre sont : hauteur, 0 m. 187; largeur, 0 m. 136.

9° Aux abords de la ferme Bonfils, des ouvriers, en défrichant le terrain pour planter de la vigne, durent extraire de terre, à peu de profondeur, quelques sarcophages monolithes de longueur correspondant à la taille d'un homme. Le propriétaire croit que des objets funéraires ont été ramassés au milieu des ossements; mais il n'a pu nous fixer d'une façon exacte, ne s'étant intéressé à cette découverte que pour utiliser les sarcophages comme auges ou pierres à bâtir.

10° Enfin, la partie la plus intéressante de nos recherches dans cette zone des environs de Zaghouan a consisté dans le dégagement d'une cuve de forme circulaire, à 2 m. 57 de diamètre et 1 m. 06 de profondeur totale. La cuve est à huit alvéoles et à trois gradins. Elle est maçonnée et revêtue d'un enduit très compact en parfait état de conservation. C'est probablement une cuve baptismale. Le baptistère devait être voisin d'une basilique, dont quelques traces

Digitized by Google

seraient marquées par la chambre à mosaïque trouvée à une vingtaine de pas de là et portant des dessins de fleurs et oiseaux. Nos fouilles ont mis à découvert, tout près de la cuve, un ensemble de conduites et de couloirs.

Commandant E. Hannezo,
Correspondant du Comité.

Digitized by Google

UNE
SÉPULTURE CARTHAGINOISE.
SARCOPHAGE
DE MARBRE BLANC PEINT,

PAR LE R. P. DELATTRE,
Membre non résidant du Comité.

Le 18 février 1905, on arrivait au fond d'un puits de 19 m. 50. En le débarrassant du sable dont on l'avait rempli, on était passé successivement devant l'entrée de quatre chambres ou caveaux et l'on avait constaté qu'un caveau renfermait un grand sarcophage de marbre blanc peint.

La découverte devenait particulièrement intéressante, car ces sortes de monuments sont fort rares. Il nous est arrivé d'explorer la nécropole une année entière sans en rencontrer. L'année dernière, un seul a été exhumé. L'année la plus fructueuse fut 1902, qui nous a fourni huit grands sarcophages dont quatre découverts dans le même mois. Les dates de ces découvertes sont demeurées mémorables.

Nous allons explorer les différentes chambres de notre puits en commençant par celle qui se cachait plus profondément dans le sol. Nous visiterons ensuite les autres en nous rapprochant de l'orifice de la cheminée.

La chambre inférieure est un caveau de forme rectangulaire long de 2 m. 50, large de 2 mètres et haut de 1 m. 70. Deux auges rectangulaires y ont été creusées dans le rocher à droite et à gauche. Elles mesurent 0 m. 70 de profondeur et 0 m. 60 de largeur. La partie de rocher qui les sépare a la même dimension et forme une sorte de banquette utilisée pour déposer un cadavre. Les auges,

Digitized by Google

comme la chambre, comme d'ailleurs le puits, sont parfaitement rectangulaires. Le travail a été fait à la règle et à l'équerre.

Toutes les chambres de la nécropole ont été disposées pour recevoir des cadavres. Celle que nous visitons en avait reçu trois ou quatre. On y trouva aussi quelques ossements calcinés.

Le mobilier funéraire y était très simple : deux urnes à queue, une lampe bicorne et sa patère, un grand miroir de bronze, deux petits disques d'ivoire ou d'os, une mâchoire de petit rongeur, un morceau de soufre et des monnaies de bronze de différents modules.

Les plus grandes, de 0 m. 018 à 0 m. 021 de diamètre, portent toutes sur la face une belle tête de Perséphone tournée à gauche. Le revers porte le buste de cheval tourné à droite avec un emblème dans le champ. Pour sept de ces monnaies, l'emblème est un petit palmier; pour les autres, il est remplacé par un globule ou par la lettre : ψ.

Douze de ces monnaies pèsent ensemble 59 grammes.

Les plus petites pièces ont 0 m. 0165 de diamètre avec la tête de Perséphone sur la face, et au revers le cheval debout au repos, devant un palmier, accompagné du caducée dans le champ. Mais ces petites monnaies ont toutes été surfrappées. La tête renversée de Perséphone a reçu l'empreinte d'un cheval au galop courant à droite; le cheval au repos, également renversé, a reçu l'empreinte d'une tête de jeune homme tournée à gauche et placée entre deux épis. Trois de ces petites monnaies pèsent ensemble 8 grammes. Tel était le mobilier de la chambre inférieure.

Remontons maintenant un peu plus haut pour visiter le caveau suivant. Ce n'est plus une belle chambre comme celle que nous venons d'explorer, mais une simple alvéole étroite, large seulement de 0 m. 90, et c'est là, à cette grande profondeur dans le puits, qu'on a introduit un énorme sarcophage de marbre blanc. On est vraiment stupéfait à la pensée de l'effort et de l'habileté que les Carthaginois ont dû déployer pour descendre une cuve de marbre d'un si grand poids dans un puits si étroit et pour l'introduire dans un caveau de dimensions aussi restreintes, car il ne mesure que 1 m. 55 de hauteur. Le plafond, il est vrai, a disparu en partie. Les Carthaginois ont dû l'entailler de telle sorte qu'il se présente sous un aspect informe. Même avec cet agrandissement, la difficulté dut être grande pour y placer un sarcophage avec son pesant couvercle

Digitized by Google

de 2 m. 15 de longeur, 0 m. 75 de largeur et 0 m. 15 de hauteur.

Disons tout de suite que dans la terre qui remplissait le caveau au-dessus du sarcophage, on ne rencontra aucun mobilier funéraire, ni urnes à queue, ni lampes, ni patères, mais seulement un coffret de pierre calcaire, ossuaire ne renfermant que des ossements calcinés et brisés, comme toujours, sans trace de cendres et accompagnés d'une simple monnaie très oxydée.

Quant au sarcophage, c'était une belle pièce de marbre, longue de 2 m. 15, large de 0 m. 75 et haute de 0 m. 625, sans compter l'épaisseur du couvercle. La cuve est décorée extérieurement, en haut et en bas, d'une moulure ornée de décors peints, dans lesquels entrent le rouge, le bleu, le noir et le jaune. Ce sont des oves pour la moulure supérieure et des rais de cœur pour l'inférieure. Une ligne de décors orne aussi la bande du couvercle taillée en chanfrein. Le couvercle est à double rampant. L'arête des longs côtés porte sept acrotères, et deux autres acrotères terminent le sommet des frontons.

On remarqua aussi sur le couvercle l'empreinte d'une large corbeille. J'ai dit ailleurs que ces récipients devaient avoir contenu des fruits comme provision donnée au mort, et que ces fruits en se gâtant ont imprégné la corbeille d'une matière acide qui a mordu dans le marbre et y a imprimé les détails de la sparterie carthaginoise. Il semble même que l'on peut, comme sur un autre de nos sarcophages, reconnaître la trace de sandales dont la forme est demeurée marquée sur le marbre.

Mais il est temps de constater ce que renfermait un si beau sarcophage. Qu'allions-nous y trouver? C'est toujours avec une certaine émotion que l'on assiste à l'enlèvement du couvercle d'une cuve funéraire de ce genre.

C'est le mercredi 22 février dans l'après-midi que le sarcophage fut ouvert. On le trouve en partie rempli de sable. La couche supérieure, brune, noirâtre, s'élève à 0 m. 27 du bord de la cuve. On dirait une infiltration d'argile fine, semblable à de la terre à modeler bien tamisée. Elle s'écrase comme du beurre à la pression de la main. Cette couche, épaisse de deux doigts, est toute fendillée.

Les parois de la cuve sont couvertes d'une poudre noire semblable à du tabac à priser. Ce dépôt doit être le produit d'une évaporation condensée.

Digitized by Google

Quelle ne fut pas ma surprise de voir à gauche, sur la couche d'argile, à un tiers de la longueur de la cuve, près de la paroi, un crâne posé là comme sur une table, la face tournée vers le fond du cercueil. A côté, sur la droite, un os émerge debout; plus loin, un autre os dans la même position émerge presque de moitié. Déjà, on avait retiré dans l'angle à droite un sternum. Tout cela était étrange dans un sarcophage, car d'ordinaire, lorsque le couvercle n'a pas de brèche et que la main des voleurs n'y a pas pénétré, le squelette s'y retrouve dans la position où le cadavre a été déposé.

Après avoir enlevé les os apparents, on procède à l'exploration méthodique par couches successives. Cette opération permet vite de constater que le sarcophage renferme les restes de deux morts. Au-dessous du sable et des ossements en désordre se trouve le squelette régulièrement étendu dans un bain de résine. Le cadavre avait été placé sur le dos, les bras abaissés le long du corps. C'est la position normale. Près de la poitrine, on recueille quelques monnaies, et à la main gauche, le doigt annulaire porte une bague toute en or. Petite et légère, elle paraît convenir à une femme. Une coquille, genre *pecten*, y est gravée.

Pendant que l'on vide le sarcophage, le tamisage se fait au fur et à mesure que les couffins de résine altérée et de sable arrivent au sommet du puits. L'opération a lieu en présence de M. Emmanuel Bourbon et de deux touristes, M. et Mme Émile Maufras, de Bordeaux. Mais le tamisage n'ajoute que peu de chose au mobilier bien simple de cette sépulture : quelques monnaies, un anneau de plomb doré et, ce qui est plus intéressant, une bague sigillaire de bronze portant pour motif un coq. Cette nécropole nous a déjà fourni plusieurs anneaux avec le coq pour sujet. Quant aux monnaies, elles sont de bronze comme toujours d'ailleurs, dans les tombes puniques du IVe siècle. Ce sont des pièces variant, comme diamètre, entre 0 m. 01 et 0 m. 017. Elles offrent toutes d'un côté la tête de Perséphone tournée à gauche et de l'autre le cheval au galop courant à droite. On peut les classer en deux groupes, les plus petites, de 0 m. 01 de diamètre, les autres variant de 0 m. 015 à 0 m. 017. Quatre des petites pèsent ensemble 6 gr. 35 et douze des autres 58 grammes.

La résine que l'on trouve autour du corps est ordinairement du mastic ou de la térébenthine. Des chimistes distingués y ont constaté la présence de thymol. A leur avis, les résines ont été

Digitized by Google

parfumées en les chauffant avec des herbes aromatiques. Cela nous révèle la composition des drogues employées dans l'embaumement punique et peut servir de commentaires aux deux vers de Plaute parlant de la mort d'un Carthaginois :

Propterea apud vos dico confidentius
Quia mihi pollinctor dixit qui eum pollinxerat.

Lorsque la résine est peu abondante, on peut penser qu'elle vient de la poitrine du cadavre dans laquelle elle aura remplacé les viscères. Tel est l'avis du Dr Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis. Après la décomposition des chairs, la résine se sera répandue lentement, couvrant ainsi tout le fond du cercueil. Mais, quand la couche est plus épaisse et surtout quand elle remplit complètement la cuve funéraire, l'embaumement du corps ne devait pas être l'unique but de l'emploi de la résine. On peut, je crois, lui attribuer une autre destination, celle d'empêcher le vol des bijoux. M. Maspéro a signalé ce fait « que les Égyptiens en ensevelissant leurs morts employaient le bitume au lieu de résine. Il croit que les cadavres ainsi préparés sont précisément ceux qui étaient accompagnés d'objets précieux. En plongeant le défunt dans ce bain de bitume ou de résine, on a eu probablement l'intention de mettre le corps à l'abri des violateurs de sépultures [1] ».

La présence de deux morts dans un même sarcophage peut s'expliquer ainsi. Un premier cadavre avait reposé dans le caveau. Plus tard quand on voulut introduire le sarcophage, on enleva les ossements pour les déposer sur le cadavre qui venait occuper la même place, mais dans une bière de luxe. Il s'agissait sans doute de réunir les restes mortels de deux proches parents, probablement de deux époux.

L'extraction et la montée du sarcophage eurent lieu le 24 février. C'est toujours une opération difficile que le maniement d'une telle pièce. L'énorme cuve de marbre arriva au jour en présence de M. Eugène Bonvalet, de Paris, de M. Emmanuel Bourbon et de son fils Henry. On peut dire qu'elle eut les honneurs militaires, car au nombre des assistants se trouvaient aussi le capitaine Blondont, commandant la 16e compagnie du 4e tirailleurs algériens, son lieutenent Taillade et une escouade de caporaux et de soldats en armes.

Le jour même de son extraction, le sarcophage fut transporté à

[1] *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1902, p. 483.

Digitized by Google

Saint-Louis et placé dans la salle punique du Musée Lavigerie. Les squelettes y furent de nouveaux déposés. Celui du fond conserve sa bague d'or et les monnaies qui l'accompagnaient. On voit également à côté de ces morts la bague de bronze avec l'emblème du coq et les débris de l'anneau de plomb.

Les deux crânes appartiennent à des dolicocéphales, l'un avec l'indice 74,7 et l'autre avec l'indice 76.

Retournons à la nécropole. Il nous restait encore à déblayer au-dessus du caveau renfermant le sarcophage, deux autres chambres. Chacune était de dimension ordinaire et à deux auges. Elles formaient ensemble une sorte de grand caveau, car le plafond de l'une d'elles s'était effondré, entraînant dans sa chute une partie de la chambre supérieure et de son contenu, squelettes, ossuaires et mobilier funéraire.

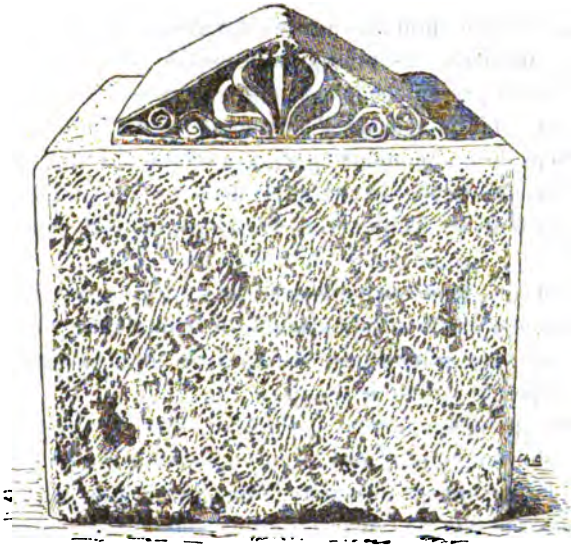

Fig. 1. — Coffret funéraire trouvé dans la nécropole de Sainte-Monique, à Carthage.

Dans le déblaiement de ces deux chambres réunies en une seule, on rencontra, outre les ossements de plusieurs morts, six ossuaires ou coffrets funéraires de pierre calcaire. Parmi ces derniers, il en est un qui offre une particularité (fig. 1). Sur la petite cuve rectangulaire de calcaire gris, s'encastre intérieurement un couvercle de calcaire

Digitized by Google

blanc, à double rampant, dont un des frontons porte sculptée en relief une élégante palmette du pied de laquelle sort à droite et à gauche une ligne de rinceaux. La cuve elle-même a été travaillée avec un soin spécial Les arêtes horizontales supérieures et ses arêtes verticales ont été chanfreinées. Sur plus d'un millier d'ossuaires, c'est la première fois que nous constatons ces détails pour la cuve et pour le couvercle.

En explorant complètement la chambre, à travers le chaos produit par l'effondrement du rocher, on recueillit douze urnes à queue, huit lampes bicornes, cinq patères, deux lampes de forme grecque, deux amphores à base conique, deux coupelles à anses triangulaires, une grande coupe sans anse, une petite marmite à une anse, deux bagues en fer, une bague en bronze, trois clous en fer, un grain de collier en verre, une rondelle d'ivoire percée, six petits cylindres en os creux et percés d'un trou, sortes de charnières, un coquillage du genre *cauri*, douze amulettes de style égyptien et enfin 29 monnaies. Parmi ces dernières, les plus grandes ont de 0 m. 017 à 0 m. 020 de diamètre et présentent les variétés suivantes :

1° D'un côté, la tête de Perséphone et, de l'autre, la tête de cheval. Sept de ces monnaies pèsent ensemble 33 grammes.

2° D'un côté, la tête de cheval et, de l'autre, le palmier au tronc court et portant ses fruits. Trois de ces monnaies pèsent ensemble 18 gr. 5.

3° D'un côté, le même palmier et, de l'autre, le cheval debout, au repos, tourné à droite et retournant la tête en arrière. Ces monnaies révèlent une très grande finesse de gravure et de frappe. Trois de ces pièces pèsent ensemble 11 gr. 5.

Les plus petites monnaies portent au revers le cheval au galop.

Enfin une monnaie à bord taillé en biseau porte de chaque côté une tête de personnage entourée d'une légende grecque. Sur la plus grande face, la tête est tournée à droite; sur la plus petite, elle est tournée à gauche. L'une et l'autre portent au centre un trou produit par la pointe du coin destiné à empêcher le glissement du métal au moment de la frappe. Le bord de cette pièce conserve un appendice indiquant que plusieurs monnaies ont été frappées ensemble, puis séparées ensuite l'une de l'autre.

Le Musée Lavigerie possède trois pièces ainsi soudées ensemble: elles proviennent de la nécropole que nous explorons actuellement.

J'ai tenu à signaler les différentes sortes de monnaies retirées de

Digitized by Google

ces sépultures superposées dans un même puits. Ces descriptions pourront être utilisées par les numismates. Il convient d'observer que la nécropole punique du IVe siècle ne renferme ordinairement que des monnaies de bronze de très petit et de moyen modules. Il est fort rare d'y recueillir une de ces pièces de 0 m. 022 à 0 m. 023 de diamètre, si communes à la fin de l'existence de la Carthage punique.

On n'y trouve pas le grand médaillon de 0 m. 04 de diamètre, épais de 0 m. 006 et pesant près de 100 grammes, dont j'ai recueilli de rarissimes exemplaires sur d'autres points de Carthage [1]. On n'y trouve encore moins la grand monnaie d'argent ou de potin, avec Pégase au revers [2], que l'on donne dans les ouvrages comme la plus belle pièce frappée à Carthage.

Depuis 30 ans que je suis à Saint-Louis, jamais je ne l'ai rencontrée, ni dans nos fouilles, ni dans les mains des Arabes. Elle n'existe pas au Musée du Bardo, et c'est à se demander si elle est réellement de Carthage. Il est vrai que dans la nécropole punique il est presque inouï de trouver une monnaie d'argent. Les monnaies d'électrum sont fort rares dans les tombeaux, et il n'est jamais arrivé, que je sache, d'y trouver une monnaie d'or.

J'ai pensé que ces détails compléteraient avec intérêt l'exploration du puits funéraire renfermant le plus grand sarcophage de marbre que la nécropole de Sainte-Monique nous ait fourni.

La présente note donne en même temps, dans ses principaux caractères, une idée du mode de sépulture des Carthaginois avec la composition de leur mobilier funéraire au IVe siècle avant notre ère.

A. L. Delattre,

Membre non résidant du Comité.

(1) *Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique*, p. 179 C.

(2) *Ibidem*, p. 179 B et 198, n° 39.

Digitized by Google

NOTE

SUR

UNE LANTERNE DE BRONZE

TROUVÉE PRÈS DE SOUK-AHRAS,

PAR M. ROUQUETTE,

Médecin-major.

Dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*[1], nous avions consacré quelques notes à la description d'un cimetière païen, que nous avons découvert aux environs de Souk-Ahras, et qui présente la particularité de ne renfermer que des tombes à incinération. Nous avions décrit, dans cette étude, la constitution des quelques tombes mises à jour l'an dernier, en faisant ressortir surtout qu'aucun signe n'en révélait la moindre trace à la surface du sol et que les recherches devaient être faites un peu au hasard. Si la pioche, disions-nous, rencontrait, à une profondeur de 40 centimètres environ, une couche de charbon, assez finement pulvérisé, il fallait pousser plus avant les investigations et l'on était certain de trouver épars dans cette couche, des ossements, des débris de poteries, des lampes d'argile, des monnaies. C'est ainsi que, dans deux séances de quelques heures à peine, nous avions pu recueillir une quinzaine de lampes, toutes de la période ancienne, quelques fioles de terre, et même de verre irisé, des débris de miroir de bronze et de fibules, enfin quelques monnaies de Numidie assez frustes.

Cette année, continuant nos recherches, nous avons découvert de nouvelles tombes, toutes présentant la même disposition que celles par nous fouillées en 1903, et renfermant le même mobilier funéraire.

[1] Deuxième semestre 1903, p. 140 et suiv.

Digitized by Google

Une seule, cependant, nous a ménagé une agréable surprise : nous y avons découvert la lanterne de bronze, dont nous donnons la reproduction ci-dessous.

Cette tombe, ou plutôt son emplacement, ne présentait aucun signe extérieur susceptible de fixer plus spécialement notre attention, et c'est purement au hasard que nous sommes redevable de notre trouvaille. La seule particularité à signaler dans sa constitution est que la couche de charbon paraissait s'étendre sur une plus large surface et descendre plus profondément; ce n'est, en effet, qu'à 90 centimètres, au lieu de 40 habituellement, que nous avons rencontré, cette fois, quelques ossements calcinés; un peu plus bas, et entièrement recouverte de charbon, la lanterne de bronze, que n'accompagnait aucun autre objet de mobilier funéraire, aucun bijou, aucune monnaie, tous documents qui nous auraient aussitôt permis de déterminer une époque.

Cette lanterne comprend :

Un corps proprement dit, ou carcasse, si l'on veut bien me permettre cette expression, un couvercle; et un appareil de suspension.

Corps de la lanterne (fig. 1). — Il est formé par :

1° Un plateau circulaire inférieur, ou plaque de fond de 0 m. 125 de diamètre, au centre duquel est fixé un petit récipient métallique à double compartiment, destiné à contenir la mèche et l'huile de combustion.

Sur sa face inférieure, ce plateau présente un petit support isolateur qui, avec les pieds des montants de la lanterne, l'exhaussait ainsi du sol, sur lequel on la plaçait, et en facilitait le tirage.

2° Deux montants ou armatures parallèles et verticales, hautes de 0 m. 135, réunissant ce plateau inférieur à un cercle de même diamètre, formant en quelque sorte le plateau supérieur de la lanterne.

Sur le côté interne de chacun de ces montants est disposé, formant saillie, un petit anneau fixe, destiné à maintenir une goupille ou petite clavette cylindrique. L'extrémité supérieure de ces montants est découpée et se termine par un anneau fermé.

3° Le cercle supérieur de la lanterne, de même diamètre que

Digitized by Google

le plateau inférieur et présentant une épaisseur d'un demi-centimètre environ; ce cercle est fixé par des goupilles de bronze à l'extrémité des armatures verticales, et maintenu ainsi horizontal et parallèle au plateau inférieur. Au dessus de ce cercle, et destiné à venir s'appliquer sur lui, un couvercle.

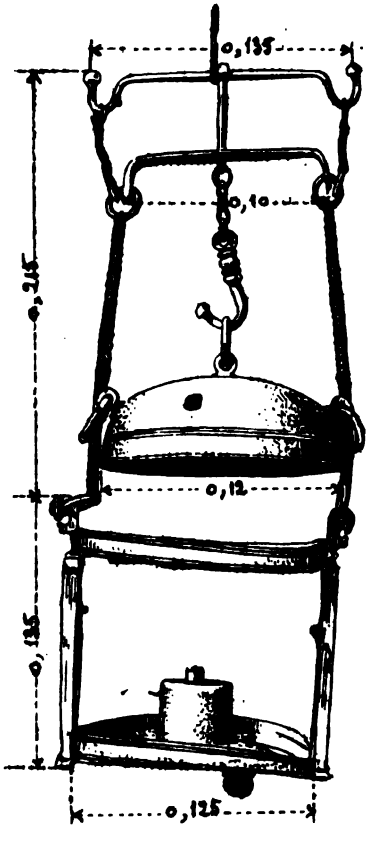

Fig. 1. — Lanterne de bronze.

Couvercle. — Il est constitué par une calotte hémisphérique de bronze, présentant deux petites ouvertures en forme de 8, taillées comme à l'emporte-pièce et placées symétriquement.

Le bord libre de cette calotte est légèrement évasé en dehors, de façon à s'appliquer exactement sur une surface correspondante et assurer ainsi une fermeture à peu près hermétique.

Digitized by Google

Trois anneaux sont fixés à ce couvercle, l'un au pôle même de la calotte, les deux autres aux extrémités d'un diamètre moyen transversal, le premier servant d'anneau suspenseur, les deux anneaux latéraux servant au glissement du couvercle le long des chaînes de suspension.

Appareil de suspension. — Il comprend deux petites barres ou traverses d'écartement servant de poignées, et un système de chaînettes reliant ces deux traverses, soit entre elles, soit avec le corps de la lanterne.

La traverse ou poignée supérieure dont les extrémités se recourbent gracieusement en crochets porte, rivée à sa face inférieure, et en son milieu, une petite tige cylindrique. La traverse ou poignée inférieure, dont les extrémités sont aussi recourbées, mais en sens inverse, est perforée d'un trou rond en son milieu et dans toute son épaisseur. Ce trou est destiné à livrer passage librement à la tige cylindrique de la poignée supérieure dont nous avons parlé.

En outre de cette tige, rendant solidaires l'une de l'autre ces deux poignées, celles-ci sont encore reliées entre elles par deux petites chaînes s'attachant à leurs extrémités respectives.

Des extrémités de la poignée ou traverse inférieure partent deux chaînes allant se fixer à l'extrémité supérieure des montants de la lanterne, après être passé par l'anneau latéral que nous avons indiqué sur le couvercle.

Une troisième chaîne, de moitié moins longue que les chaînes latérales, part du centre de cette même poignée inférieure, mais à travers le trou que nous y avons mentionné en son point central : elle fait suite à la tige cylindrique de la poignée supérieure.

L'extrémité libre de cette troisième chaîne, que nous appellerons chaîne centrale, se termine, en bas, par un crochet assez fort, ouvert, et que l'on peut, à volonté, engager ou non dans l'anneau fixé au sommet du couvercle de la lanterne.

Le système de suspension se compose donc, comme on peut voir, de deux poignées et de trois chaînes; la chaîne centrale, nous le répétons, étant formée de deux éléments liés entre eux : une tige cylindrique, sorte de goupille, et un petit bout de chaîne lui faisant suite, la goupille seule pouvant circuler librement à travers le trou central de la poignée inférieure.

Digitized by Google

Ce détail a son importance pour l'explication du fonctionnement de la lanterne.

Quant aux parois de la lanterne, nous n'en avons retrouvé aucun débris, mais nous supposons plus volontiers qu'elles étaient, soit en parchemin, soit en lamelles de corne, plutôt qu'en verre, en raison du dispositif spécial que nous avons mentionné sur le côté interne des montants et qui, avons-nous dit, consiste en un petit anneau fixe, en saillie.

On peut, dès lors, facilement reconstituer la lanterne dans son entier en la supposant formée de deux demi-cylindres de corne ou de parchemin, empiétant légèrement l'un sur l'autre.

Dans ces demi-cylindres, une petite fente était pratiquée au niveau des anneaux en saillie, leur donnant passage, et une clavette ou petite goupille, introduite ensuite verticalement dans l'anneau, maintenait appliqué contre les armatures de métal le demi-cylindre de substance flexible qui constituait la paroi de la lanterne. Avec des parois de verre, il n'eût pas été nécessaire d'avoir un pareil dispositif.

Supposons la lanterne allumée et étudions-en le fonctionnement. Suivant la violence du vent et suivant qu'on ne voulait avoir qu'une lumière tamisée de lanterne sourde, ou au contraire une lumière vive, on maintenait le couvercle élevé ou abaissé, la fumée s'échappant librement dans le premier cas, passant au contraire, dans l'autre cas, par les deux trous en forme de 8 du couvercle. Pour abaisser ce couvercle, il suffisait de le dégager du crochet suspenseur, et en glissant le long des chaînes latérales, il venait s'appliquer de lui-même sur le cercle supérieur (fig. 2). Mais voulait-on le relever ensuite, soit par l'anneau central, soit par les anneaux de côté, on devait fatalement se brûler les doigts, étant donnée la carcasse métallique de la lanterne. Il fallut donc modifier ce type primitif et y apporter le dispositif suivant[1].

Au lieu de décrocher à la main le couvercle, on imagina de l'abaisser jusqu'au contact de la lanterne, à l'aide d'une chaîne plus longue. Il suffit, pour cela, de percer en son milieu la poignée inférieure, et de la faire traverser librement par cette chaîne plus

[1] Cette remarque ne peut s'appliquer, croyons-nous, qu'au modèle ci-contre et non aux spécimens décrits dans Rich et Saglio qui présentent, à l'extrémité de la chaîne centrale, non pas un anneau ouvert, mais un anneau absolument fermé.

Digitized by Google

longue, et, pour faciliter le glissement, au lieu de maillons, on se servit d'une tige cylindrique qui fut rivée à une deuxième traverse.

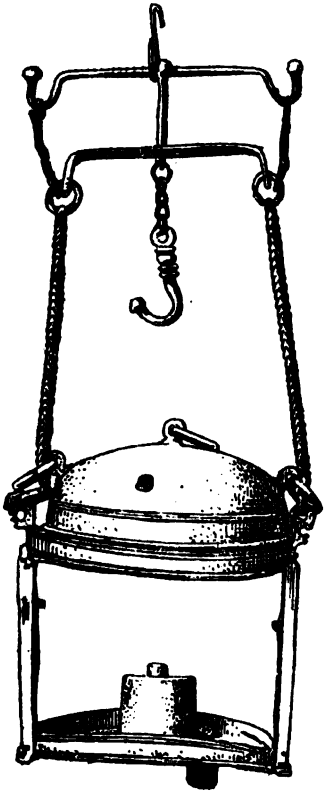

Fig. 2.

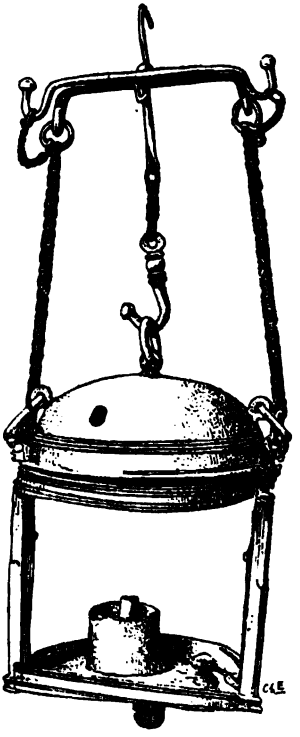

Fig. 3.

De cette façon, il suffisait, pour abaisser le couvercle, de prendre la lanterne par la poignée inférieure, et, de son propre poids, le couvercle venait se mettre en place sur la lanterne, tandis que les deux poignées, inférieure et supérieure, venaient se superposer (fig. 3).

Il fallait, au contraire, saisir la poignée supérieure pour soulever le couvercle qui était entraîné par l'intermédiaire de la chaîne centrale.

Pour éteindre la lanterne, on devait probablement agir ainsi,

Digitized by Google

ou souffler par les trous d'aération, car elle ne comportait pas d'ouverture de côté comme les ustensiles modernes similaires.

Quant à indiquer les usages particuliers de ce genre de lanterne, cela nous paraît difficile en même temps que bien spécieux.

Dr Rouquette.

Digitized by Google

LES
TABELLAE DEFIXIONUM D'AFRIQUE,

PAR M. AUG. AUDOLLENT,
Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand.

En publiant, il y a quelques mois, un recueil des inscriptions imprécatoires [1], j'ai essayé de noter à la fois les caractères généraux de tous ces textes, dérivés d'une commune superstition, et les usages plus particuliers qui donnent à ceux de chaque pays comme un goût de terroir. A l'occasion du Congrès d'Alger, peut-être ne sera-t-il pas hors de propos de reprendre cet examen, en ce qui concerne les *defixiones* africaines, et de mettre encore plus en évidence ce qui les distingue des autres monuments de même nature.

Si nous ne possédions qu'un très petit nombre de documents pour fonder une pareille étude, on serait certes en droit d'en contester la légitimité. Comment, en effet, asseoir des conclusions valables sur une base aussi peu solide ? Tel n'est heureusement pas le cas. Toutes les régions du monde romain ont déjà fourni des *tabellae defixionum*, mais trois d'entre elles les ont rendues en bien plus grande quantité que les autres : la Grèce (ancienne Achaïe), l'Italie et l'Afrique [2]. Si cette dernière contrée est, à l'heure ac-

[1] *Defixionum tabellae quotquot innotuerunt tam in graecis Orientis quam in totius Occidentis partibus praeter atticas in* Corpore inscriptionum atticarum *editas*. In-8°, Luteciae Parisiorum, A. Fontemoing, 1904. Pour renvoyer à cet ouvrage, je me servirai de l'abréviation *D. T.*, réservant les lettres *D. T. A.* pour désigner le recueil antérieur que M. Wuensch a consacré aux textes de même espèce récemment découverts en Attique : *Corpus inscriptionum atticarum. — Appendix continens defixionum tabellas in attica regione repertas*. In-fol., Berolini, G. Reimer, 1897.

[2] Autant qu'il est permis de donner des chiffres précis en pareille matière, à cause des nombreux fragments qui peuvent appartenir, sans que nous nous en doutions, à des *tabellae* déjà additionnées, les totaux étaient les suivants au moment où parut mon ouvrage (décembre 1904) : Grèce 234 (ou 738 si l'on numérote séparément chacune des lamelles de Styra en Eubée et du Pirée, qui ne portent

Digitized by Google

tuelle, encore distancée de loin par la Grèce, cela tient surtout à ce qu'elle est explorée depuis moins longtemps. Il y a tout lieu de croire que les fouilles méthodiques poursuivies dans ses nécropoles diminueront de jour en jour l'intervalle qui les sépare [1]. D'ailleurs, il ne s'agit pas ici d'inscriptions glanées de tous côtés, sans ressemblance entre elles, mais de groupes exhumés dans deux localités principales et qui, j'espère le démontrer, ont des affinités certaines. De cette simple constatation il ressort que l'étude d'ensemble des *tabellae* d'Afrique n'est pas une vaine tentative.

L'opération magique désignée sous le nom de *defixio* [2] tend à une double fin : on se propose, en la pratiquant, d'abord de nuire à un ennemi, qu'on veuille contrarier ses desseins, ou le punir d'avoir réussi dans une entreprise; ensuite, d'obliger les puissances divines à accomplir la vengeance qu'on attend d'elles. Par ce moyen, l'adversaire est mis dans l'impossibilité de se soustraire au malheur qu'on lui destine, et le dieu invoqué ne saurait davantage refuser de le punir. Tous deux se trouvent par conséquent immobilisés. ou, pour employer les termes techniques, ils sont liés (*δεῖν*, *καταδεῖν*, *συνδεῖν*, *ligare*, *deligare*, *obligare*), fixés (*defigere*). Ce résultat, le premier venu n'est pas en état de l'obtenir. Il faut employer un vocabulaire propre, des formules spéciales où, comme de juste, les verbes signifiant contrainte (*δεσμεύειν*, *κατέχειν*, *cogere*, *detinere*, *implicare*, *urgere*), les mots *ἀνάγκη*, *necessitas* et autres analogues [3]

que des noms propres); Italie, 91; Afrique, 92. En ajoutant à ces dernières les 7 nouvelles provenant de Sousse, dont il sera question dans la note suivante, nous en comptons à l'heure actuelle 99. A propos de ces chiffres, voir *D. T.*, p. XXX, note 11.

[1] Ce n'est pas un espoir en l'air que j'exprime. Depuis que les totaux ci-dessus rappelés ont été établis, j'ai eu entre les mains 6 nouveaux échantillons de Sousse; deux sont publiés par M. A. Grenier dans les *Mélanges de l'École de Rome* (1905, fasc. 1), et par moi dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* (*Extrait des procès-verbaux*, mai 1905, p. XIII sq.); les autres le seront par mes soins dans le même périodique. Pendant que je corrige les épreuves de ce travail, M. Héron de Villefosse veut bien m'informer qu'un fragment d'une autre tablette de même origine vient de lui être envoyé.

[2] C'est à tort que l'on a souvent dénommé les inscriptions dont je m'occupe ici *tabellae devotionis* ou *devotionum*. En réalité, la *devotio* et la *defixio* sont choses très différentes : la première appartient à la religion, l'autre à la superstition. Voir Aug. Audollent, «*Devotion ou «Defixion*? (*Mélanges Boissie*; 2, p. 37 et suiv.) Cf. *D. T.*, p. XXXVI-XLI.

[3] Dans deux textes de Carthage, je relève ces mots d'une singulière rigueur :

Digitized by Google

reviennent sans cesse; il faut accompagner la récitation de ces phrases d'actes rituels destinés à les renforcer encore; il faut les transcrire avec précaution sur une lamelle de plomb (*tabella*), dans la forme convenable; il faut enfin connaître les dieux capables d'exécuter l'ordre qu'elles renferment et le mettre en communication, presque en contact avec eux. Seul un sorcier de profession, possédant à fond tous les secrets de son métier, était à même d'entreprendre et de mener à bien un travail aussi compliqué. Les gens crédules et ignorants devaient donc recourir à ses bons offices, et lui naturellement se gardait bien d'initier ces profanes aux détails de son œuvre mystérieuse, afin d'en conserver le monopole et les bénéfices.

Ces traits généraux, qu'il m'a semblé indispensable de rappeler sommairement, sont visibles en Afrique comme ailleurs; certains autres, dont je n'ai pas encore fait mention, se remarquent dans cette seule contrée, ou du moins y sont plus accusés, et constituent ainsi la physionomie propre de la série africaine. Insistons-y quelque peu, en commençant par l'extérieur de la malédiction, pour nous attacher ensuite à la rédaction même.

Bien que nous ignorions dans quelles circonstances furent découvertes un bon nombre de *tabellae defixionum*, il n'est pas téméraire cependant d'affirmer qu'elles ont été pour la plupart retirées des tombeaux [1]. S'il importait, en effet, de placer à portée des dieux infernaux ces missives expédiées à leur adresse, où pouvait-on mieux les déposer que dans les endroits où leur puissance s'exerce de préférence? Tel fut, en tout cas, l'avis des magiciens d'Afrique, puisque, sauf trois peut-être [2], tous les spécimens de leur art que nous possédons ont été recueillis soit dans des tombes, soit en un lieu où séjournaient, au moins temporairement, des cadavres [3]. Mais comment le plomb magique était-il introduit près des ossements ou des cendres des défunts? L'entreprise n'allait pas sans quelques risques pour qui la tentait : pris sur le fait, il encourait

κρατῶν καὶ δεσμεύων καὶ κατόχων δεσμοῖς ἀλύτοις αἰωνίοις ἰσχυροῖς ἀδαμαντίνοις... *D. T.*, 252, 26-27, 33-34; 253, 36-37, 47-48.

(1) *D. T.*, p. CX-CXVI.

(2) Cf. *D. T.*, p. 287 et suiv., 360 et suiv.

(3) Je fais allusion à cette petite fosse de l'amphithéâtre de Carthage, où l'on conservait, sans doute provisoirement, les corps des gladiateurs mis à mort avant de les emporter au lieu de leur sépulure; *D. T.*, p. 333 et suiv., n° 246-254.

Digitized by Google

à la fois la colère des parents du mort dont il osait profaner la demeure dernière, la vengeance de l'ennemi à qui il cherchait à nuire, enfin les rigueurs de la loi[1]. On aimerait à savoir par quel stratagème les sorciers ou leurs mandataires triomphaient de la difficulté. Malheureusement, presque partout, nous ne pouvons que constater la présence des *tabellae* dans les tombeaux, sans soupçonner par quelle voie elles y pénétraient. A Carthage et à Sousse seulement[2], où des nécropoles intactes ont revu le jour, on a pu suivre le chemin par où avaient passé les lamelles de plomb; quelques-unes même, arrêtées en route, sont des témoins irrécusables du procédé dont on se servait. Je ne saurais mieux faire que de céder ici la parole au R. P. Delattre qui, dans ses descriptions des cimetières affectés aux *officiales* de la maison impériale, à Bir-ez-Zitoun et à Bir-el-Djebbana, relate avec grand soin la particularité que je signale. Beaucoup de monuments funéraires y ont l'aspect d'un autel. « Tous ces cippes, dit-il, sont construits en maçonnerie et renferment une ou plusieurs urnes contenant des ossements calcinés et recouvertes d'une patère percée d'un trou au centre et mise en communication avec l'extérieur au moyen d'un tuyau de terre cuite. . . Ce conduit, qui fait de chaque cippe un véritable autel, était destiné à recevoir les libations des parents et amis du défunt. . . quelquefois le tuyau de terre cuite est supprimé. Il est alors remplacé par une petite niche communiquant directement dans la maçonnerie avec l'orifice de l'urne. . . Il n'est pas rare de rencontrer, soit dans le tube qui aboutit à l'urne, soit dans l'urne elle-même, des lamelles de plomb roulées et portant. . . des formules imprécatoires[3]. » Les conduits de terre cuite « recevaient parfois des missives destinées aux dieux infernaux. . . Un des conduits en était rempli. . . Cet usage n'était pas toujours du goût de la famille du mort. Dans un beau cippe, nous avons constaté que l'orifice du tuyau était fermé par une lamelle de plomb percée de petits trous formant passoire et ne permettant que l'introduction des liquides[4]. » On aurait tort de croire que

(1) Cf. *D. T.*, p. XLIV.

(2) Delattre, *Fouilles d'un cimetière romain à Carthage en 1888* (Revue archéol., XII, 1888, p. 151-174); *Les cimetières romains superposés de Carthage* (Ibid., XXXIII, 1898, p. 82-101, 215-239); Choppard et Hannezo, *Bulletin archéologique*, 1894, p. 194 et 195; S. Reinach, *ibid.*, 1898, p. 358 et suiv.; Gostachy, ibid., 1903, p. 164.

(3) Delattre, *Fouilles d'un cimetière*..., p. 152-157.

(4) Du même, *Les cimetières romains*..., p. 218.

Digitized by Google

toutes les tablettes, même roulées, ont été ainsi jetées dans la «boîte aux lettres»[1] des dieux souterrains. Quelques-unes sont trop épaisses pour avoir pu pénétrer dans l'étroite ouverture du tube libatoire. Celles-là, on devait les glisser furtivement dans la tombe, comme dans les pays où on ignorait les cippes en forme d'autel, soit au moment de la déposition du mort, soit plus tard en violant la sépulture.

A nous en tenir encore aux abords des *tabellae*, l'objet auquel elles se réfèrent nous suggère une nouvelle réflexion. Autant qu'on arrive à les interpréter, et abstraction faite des différences de détail, les *defixiones* se distribuent en quatre classes principales, selon qu'elles visent un plaideur dont on veut triompher en justice, un voleur d'ordinaire inconnu qu'on souhaite obliger à restitution, un rival en amour qu'on désire écarter, enfin un cocher du cirque ou un gladiateur de l'amphithéâtre à qui on prétend arracher la victoire. Aucun pays n'a le monopole d'aucune catégorie; les premières ne sont pas rares en Afrique, mais la quatrième y apparaît bien plus fréquemment[2]. On ne s'en étonnera pas si on songe que presque toutes les *tabellae* d'outre-mer[3] appartiennent aux deux grandes cités, Carthage et Hadrumète, où les jeux et représentations tenaient une large place dans la vie publique, où une partie de la population vivait de ces exhibitions et avait par conséquent l'esprit toujours tourné vers elles[4]. Ailleurs aussi, je le sais, on a exhumé des lamelles imprécatoires relatives aux factions du cirque : Rome en a fourni une série très curieuse[5], et peut-être doit-on y joindre deux longs textes d'*Aphoea* (Fick), en Syrie, conservés au Musée du Louvre[6]. Cependant, jusqu'à ce jour, on n'a point signalé en dehors de Carthage l'habitude de la *defixio* répandue parmi les *venatores* qui luttaient contre les animaux sauvages[7] aussi bien que parmi les conducteurs de chars.

Arrivons maintenant à la rédaction même de ces documents; le

(1) Le mot est du R. P. Delattre.

(2) *D. T.*, 232-254; 279-295; et les 6 premières *tabellae* inédites de Sousse (voir ci-dessus, p. 467, n. 1).

(3) Sauf trois : *D. T.*, 299-301.

(4) Cf. Cagnat, *Journal des Savants*, 1903, p. 257; Aug. Audollent, *Carthage romaine*, p. 688-690.

(5) *D. T.*, 140-187.

(6) *D. T.*, 15-16.

(7) *D. T.*, 246-254.

Digitized by Google

tatations intéressantes y abondent. Ils nous permettent tout
ord de résoudre une difficulté qui divisait jadis les savants. A
que où l'on ne possédait encore que de rares inscriptions de
espèce, les épigraphistes se demandaient si les invocations
n y lit sont toujours destinées aux dieux ou si elles concernent
ois le mort couché dans la tombe qui recèle la plaque de plomb.
y a plus aujourd'hui le moindre doute à ce sujet. A qui, en
, conviennent des expressions comme : *daemon qui hic conversa-*
, tu quicumque es daemon (2), *daemon quicumque es* (3), *animae*
loci (4), *δαιμόνιον πνεῦμα τὸ ἐνθάδε κείμενον* (5), sinon aux habi-
du tombeau ? Surtout, quand les cochers carthaginois ou plutôt
d le rédacteur de leurs imprécations écrit en tête d'une *tabella* :
δαίμων ὅστις ποτ' οὖν εἶ ou *νεκυδαίμων ἄωρε* (6), qui interpelle-
Assurément, le défunt transformé en génie, participant désor-
en quelque manière à la puissance supérieure des dieux, ca-
e par conséquent de leur transmettre la requête confiée à ses
et même peut-être d'en assurer l'accomplissement. Voilà donc
question importante définitivement éclaircie, et ce sont les *defi-*
s africaines, rapprochées de celles de Chypre, non moins
cites (7), qui ont fourni le moyen de la trancher.
e qu'elles mettent souvent encore mieux en relief, c'est l'idée d'obli-
n qui est au fond de la *defixio*. Je n'entends pas dire que les
es dont usent les magiciens y paraissent plus forts que dans le
du monde ; seulement une disposition matérielle toute nou-
donne aux formules une énergie singulière. Tantôt les lignes se
nt en carrés décroissants et concentriques, le premier longeant
ement les bords de la plaque et le dernier aboutissant au mi-
Tantôt, au contraire, la plus grande partie du texte progresse

D. T., 233, 28.
D. T., 265 *b* 5-6.
D. T., 286 *b* 1-2. 10; 290 *b* 1-7; 291 *a* 3-5, *b* 1-2. 9; 292 *b* 1; 293 *a*
b 1-2. 6; 294, 7-8. 11.
D. T., 251 1. 1. 4.
D. T., 271, 1; ces mots grecs sont écrits en caractères latins.
D. T., 234-240; 242.
D. T., 18-37; on y trouve en effet des expressions telles que *δαίμονες οἱ*
τόπῳ τούτῳ, οἵτινες ἐνθάδε κεῖσθε καὶ οἵτινες ἐνθάδε καθῆσθε, οἱ ἄδε κάτω
οι ἄωροι καὶ ἀνώνυμοι; on y invoque même le tombeau, *τύμβε πανδάκρυτε*
. T., *indices*, p. 465 et suiv.). Sur toute cette question, voir D.T., p. LXV-

Digitized by Google

de haut en bas, comme dans une page d'écriture ordinaire; elle comprend des noms de cochers et de chevaux qui défilent dans une liste monotone, accompagnés de verbes violents (*cadat, vertat, frangat, male giret*), le tout ayant l'allure de litanies comminatoires; puis une formule suprême, plus générale, qui complète et grave les précédentes, est tracée autour de la *tabella* et enserre tout ce qu'elle contient. En voici un exemple que j'ai déjà publié dans le *Bulletin archéologique*[1] : *Obligate et gravate equos veneti russei ne currere possint nec frenis audire possint nec se mo(v)ere possint sed cadant frangant disfrangantur; et agitantes veneti et russei vertant lora teneant nec agitare possint nec retinere equos possint nec ante se adversarios suos videant nec vincant, vertant.* De ces deux types, qui admet les carrés successifs n'a pas été rencontré en dehors de Carthage[2]; l'autre, que j'appellerai mixte, appartient à cette encore, puis à Hadrumète[3]. En réalité, les deux méthodes procèdent d'un même désir; elles rendent l'une et l'autre sensible aux le principe même de la *defixio*. Lorsqu'il dévoue l'ennemi client, le magicien célèbre certains rites qui tendent à le entièrement aux divinités hostiles. Une poupée de laine, de de plomb le représente; avant de la percer d'aiguilles, de la dans le feu qui la consumera ou la fondra, on l'attache avec de plusieurs fois enroulés. A l'origine, cette cérémonie était simple accompagnée de paroles, plus tard on les grava sur le plomb, *defixio* écrite devint le prolongement de la *defixio* agie. Pour en restât l'équivalent aussi fidèle que possible, pour qu'une au moins demeurât des rites accomplis, les Africains avaient giné ces combinaisons de lignes qui imitaient les liens dans lesq la statuette avait été enserrée. Ils en accroissaient encore la for en certains cas, à l'aide de signes mystérieux placés d'ordinaire commencement et à la fin du texte, parfois dans l'intérieur, à int valles plus ou moins égaux, qui délimitent rigoureusement phrases intercalées et les renferment comme dans d'infranchissabl

(1) *Note sur une nouvelle* tabella devotionis *trouvée à Souse* (*Bull. arch.*, 19 p. 417-425).

(2) *D. T.*, 234-240; 242.

(3) *D.T.*, (Carthage) 218; 227; 233; 241; 244 *a*; 245; 252; 253; (H mète) 274-284. A Carthage, la formule enveloppante est souvent remplac des lettres ou signes magiques. On peut rapprocher deux des exemples dents: 255 disposé en carré, 257 en cercle.

Digitized by Google

barrières[1]. Aussi pourrait-on appliquer aux divers spécimens conçus d'après ce double système l'appréciation de M. Cagnat[2] sur la *tabella* dont j'ai cité plus haut un fragment : « La caractéristique de cette *devotio* est donc, avec l'absence de formules magiques, cette disposition matérielle qui enveloppe les noms des êtres dévoués comme par un lien jeté autour du corps, dans des lignes horizontales de signes mystiques d'abord, et ensuite dans cette formule enlaçante qui fait le tour de la plaque. »

Pour augmenter la valeur de l'imprécation et lui faire produire plus sûrement ses effets, les magiciens possédaient encore d'autres ressources, par exemple l'emploi du grec. Au Ier et au IIe siècle de l'ère chrétienne, où se placent presque toutes nos *defixiones* d'Afrique, le latin était le langage à la fois officiel et populaire de ce pays, tout au moins dans les villes; une partie des textes que nous considérons sont rédigés en latin. Mais les grandes cités maritimes cosmopolites, comme Carthage et Hadrumète, avaient été fortement hellénisées[3]; une colonie grecque considérable y vivait; et il n'y a aucune invraisemblance à supposer que les sorciers se recrutaient de préférence dans cette population exotique. En composant les malédictions confiées aux *tabellae*, ils auraient donc usé de leur langue journalière. Toutefois ils avaient pour s'en servir une raison plus décisive. Parmi les *defixiones* dont ils sont les auteurs, les unes exhibent un grec authentique[4], ainsi celles qui se rapportent aux factions du cirque; voici quelques échantillons des phrases qu'on y lit : *Ἐξορκίζω σε, νεκυδαίμων ἄωρε, ὅστις ποτ' οὖν εἶ, κατὰ τῶν κραταιῶν ὀνομάτων... καταδησον τοὺς ἵππους ὧν τὰ ὀνόματά σοι καὶ τὰς εἰδαίας ἐν τούτῳ τῷ σκεύει παρακατατίθημι... καταδησον αὐτοῖς τὸν δρόμον τὴν δύναμιν τὴν ψυχὴν τὴν ὁρμὴν τὴν ταχύτητα* et le reste. Les autres, au contraire, n'ont, si je puis dire, qu'un revêtement hellénique; pensées, exprimées en latin, elles empruntent les lettres grecques pour se donner l'apparence d'être écrites complètement dans cette langue. Je n'en donnerai qu'une

(1) *D. T.*, 241; 243; 245; 256; 258; 260; 262; 266; 272-285; 293 *a* 1-6. 16-21; 294, 1-6. 16-21; 298.

(2) *Journal des Savants*, 1903, p. 259.

(3) La preuve est donnée pour Carthage dans mon livre intitulé : *Carthage romaine*, p. 653, 687, 701-704.

(4) *D. T.*, 234-242; 245; 246; 255-257; 285; 296; 298; 299; 302; 305.

Digitized by Google

preuve[1] : εξ κουα ορα εχ σομποσουερα νον δορμιαθ Σεξτιλλιος Διονισιέ φιλιους, ουραθουρ φουρενς νον δορμιαθ νεκουε σεδεατ νεκουε λοκουατουρ σεδ ιν μεντεμ αβιατ με Σέπτιμαμ Αμένε φιλια ουραθουρ φουρενς αμορε ετ δεσιδέριο μεο ανιμα ετ χορ ουραθουρ Σεξτιλλιος Διονισιε φιλιους αμορε ετ δεσιδέριο μεο Σεπθίμες Αμένε φιλιε. — ce qui s'interprète : *ex qua hora hoc composuero, non* dormiat Sextilius *Dionysiae filius, uratur furens, non dormiat neque sedeat* neque loquatur *sed in mentem habeat me Septimam, Amoenae filiam; uratur furens amore et desiderio meo, anima et cor uratur Sextilii, Dionysiae filius* (pour *filii*), *amore et desiderio meo Septimes, Amoenae filiae*... De ce langage intentionnel des deux idiomes il résulte, à mon sens, que les rédacteurs attribuaient au grec, comme à ces assemblages bizarres de syllabes connus sous les noms d'*ἐφέσια γράμματα* et *βάρβαρα ὀνόματα*, je ne sais quelle vertu intime pour contraindre les dieux et les hommes. Ce qui semble confirmer cette opinion, c'est que plus d'une fois, dans des textes de rédaction et d'écriture latines, les titres mystérieux des démons[2] ou les formules mêmes de l'imprécation[3] sont donnés en grec. Quelques rares inscriptions de langue grecque sont, il est vrai, transcrites avec des caractères latins[4]; il ne faut pas voir dans ce fait une dérogation au principe que je viens d'énoncer.

On devait seulement chercher par là à en faciliter la lecture à ceux qui les avaient commandées et qui n'étaient pas familiers avec les lettres grecques.

Les multiples figures qui frappent l'œil le moins exercé sur les *tabellae* d'Afrique, peuvent encore être rangées dans le même ordre de préoccupations. On croyait qu'en traçant, au milieu des phrases où se déroule la malédiction, l'image de celui qu'elle vise, on établissait une relation plus directe entre cet homme et elle, qu'elle l'atteignait donc ainsi plus sûrement, ou que le dieu représenté était plus complètement assujetti au magicien. Aussi voyons-nous reproduits sur les tablettes plusieurs cochers du cirque de Carthage[5]

(1) *D. T.*, 270, 4-13. On peut y joindre les exemples cités *D. T.*, p. cx, n. 4.

(2) *D. T.*, 230; 233; 243; 250-253; 264; 266; 286 *b*; 291 *b*; 292 *b*; 293 *a*. *b*; 294; 295.

(3) *D. T.*, 248 *b* 8-9; 249 *a*; 251 II 6-7; 14; 252; 253; 295, 26—29.

(4) Voir *D. T.*, p. cix, n. 4.

(5) *D. T.*, 238; 239; 244 *a*; 245.

Digitized by Google

ou d'Hadrumète [1], le cirque même, théâtre de leurs exploits [2], des chevaux de course [3], les dieux implorés [4], et même d'effroyables monstres, ministres des vengeances infernales [5]. Ces images sont donc l'indice d'un esprit sans cesse en quête d'inventions pour assurer l'efficacité de la *defixio*.

Il y a peu d'exemples [6] que ces inscriptions, en terre africaine, soient réduites au minimum, comme parfois celles d'Orient et d'Italie [7], qui se bornent à la simple mention du nom de l'adversaire; presque toutes s'étendent complaisamment en longues formules et font intervenir les dieux. Mais si les grandes divinités du Panthéon classique n'en sont pas exclues, — Hécate avec différentes épithètes, Mercure, Perséphone, le Tartare et la Terre y jouent plus d'une fois un rôle, — elles n'y tiennent plus la place principale; elles la cèdent à ces dieux étranges qui semblent exercer leur domination sur telle région déterminée [8], Βαχαχυχ, Βιβιριξι, Βυτυβαχκ, Θωβαρραβαυ, Ιεκρι, Καταξιν, Ναχαρ, Νοκτουκιτ, Νοχθιρι, Ρικουριθ, Σθομβλοην, Τραβαξιαν, à d'autres encore, souvent anonymes, dont l'intervention causait d'autant plus de terreur qu'on ignorait davantage leur nature [9]. Parfois même, ces êtres énigmatiques sont tellement mêlés aux *ἐφέσια γράμματα* et aux *βάρβαρα ὀνόματα* [10], qu'on a grand'peine à les discerner. Nulle part autant qu'en Afrique n'a germé cette floraison de génies et de démons; là donc, mieux que partout ailleurs, on saisit sur le vif les changements survenus dans les habitudes superstitieuses par l'affaiblissement même de la religion. Car, tandis que les plus anciennes *defixiones*, celles de Grèce

(1) Voir la grande *tabella* de Sousse publiée par M. Grenier et par moi (cf. ci-dessus, p. 434, n. 1).

(2) *D. T.*, 233; 244 *a*.

(3) *D. T.*, 285 (Hadrumète). Le même usage est déjà attesté pour Carthage par un texte qui en provient et que j'ai déjà allégué, 237, 3-4. 21-23 : *κατάδησον τοὺς ἵππους ὧν τὰ ὀνόματα καὶ τὰς εἰδαλας παραπατάθηκα ἐν τούτῳ τῷ σκεύει.*

(4) *D. T.*, 246 (Hermès); 229; 248; 286-292 (Typhon-Seth); 247; 260; 298; 300 (démons incertains).

(5) *D. T.*, (Cerbère) 246; (animal moitié rhinocéros et éléphant, moitié dragon) 255; (tête de chien peut-être) 259.

(6) *D. T.*, 215; 263.

(7) *D. T.*, 45; 46; 53-63; 71; 80; 88; 89 *a*; 90?; 123; 124?; 130; 131?; 132; 141; 200-207; 211.

(8) Voir les textes, *D. T.*, p. LXIV.

(9) Voir la liste de ces dieux et démons dans *D. T.*, *indices*, p. 464, 467-470;

(10) La liste s'en trouve également dans *D. T.*, *indices*, p. 507-516.

Digitized by Google

et d'Italie, font surtout appel aux divinités qu'on adorait aussi dans les temples, c'est à des puissances nouvelles, issues des cultes de l'Orient, des conceptions judaïques, égyptiennes et gnostiques, qu'on a plus tard recours. Evolution caractéristique, dont les *tabellae* africaines, postérieures à l'ère chrétienne, nous apportent le plus sûr témoignage.

Si l'on voulait poursuivre l'examen de ces instructifs documents, on y relèverait encore bien des particularités qui méritent de ne pas rester inaperçues. L'un d'eux [1] énumère les précautions prises par un adversaire sur ses gardes pour se préserver de tout maléfice : *remedium, phylacterium, tutamentum, oleum libutorium.* Un autre [2] contient des menaces du magicien au dieu s'il a l'audace de se dérober à ses ordres. Ici, on fait allusion aux coquillages sur lesquels sont gravés les noms offerts à la colère des démons : *καταδησον τοὺς ἵππους τοῦ οὐενέτου ὧν τὰ ὀνόματά σοι σεσημειωμένα ἐν τούτῳ τῷ σκεύει ἐν ὀστράκοις θαλασσίοις παρακατατέθηκα* [3]; mention unique dans les *tabellae*, assez fréquente en revanche dans les papyrus. Là, il est question du coq substitué à l'adversaire dans l'accomplissement du rite préparatoire (*πράξις*), lié, torturé, comme on souhaitait qu'il le fût lui-même : *ὡς οὗτος ὁ ἀλέκτωρ καταδέδεται τοῖς ποσὶ καὶ ταῖς χερσὶ καὶ τῇ κεφαλῇ, οὕτως καταδήσατε τὰ σκέλη καὶ τὰς χεῖρας καὶ τὴν κεφαλὴν καὶ τὴν καρδίαν τοῦ δεῖνα* [4]; *quomodo huic gallo linguam vivo extorsi et defixi, sic inimicorum meorum linguas adversus me ommutescant* [5]. Toutefois ce sont là des détails un peu trop menus pour que je m'y arrête longtemps dans un travail destiné à souligner les caractères communs de ces *tabellae* d'un même pays. Je me borne donc à deux observations pour finir.

Ces textes d'outre-mer nous ont révélé une foule de noms de chevaux, sans compter ceux de leurs conducteurs. On en connaissait quelques-uns jusqu'à ce jour par les mosaïques et les inscriptions; le total était bientôt fait. Depuis la publication des *defixiones* de Carthage, surtout d'Hadrumète, la liste s'est considérablement

(1) *D. T.*, 250 *a* 19-21.

(2) *D. T.*, 270, 21-24.

(3) *D. T.*, 234, 6-7. 30-32. Voir les textes des papyrus réunis *ibid.*, p. LCIV, n. 3.

(4) *D. T.*, 241, 15-18.

(5) *D. T.*, 222 *b* 1-5; une tête de coq est encore incisée au n° 232, 6-7. Sur le coq immolé, voir les références *ibid.*, p. LXXXI, n. 4.

Digitized by Google

allongée. Le plus souvent ces dénominations sont dérivées d'une qualité ou d'un défaut, soit physique, soit en quelque sorte moral de l'animal; en cela, elles confirment ce que les monuments antérieurs nous avaient déjà appris. Mais on n'a pas vu sans étonnement apparaître pour la première fois des noms d'hommes appliqués comme aujourd'hui aux chevaux, sans doute par un pur caprice de leur propriétaire. Pourquoi tel coursier s'appelait-il *Socrates* [1], tel autre *Massinissa* [2]? Personne, sans doute, ne saurait fournir à cette question une réponse satisfaisante.

A maintes reprises, au cours de cette étude, s'est vérifié ce que j'avais laissé entendre dès le début, que les *defixiones* africaines se présentent par séries. Plusieurs offrent des analogies frappantes autant dans l'expression que dans l'inspiration, si bien qu'on les dirait coulées dans le même moule; tandis que des différences profondes les séparent de telles autres dont le sujet cependant est identique [3]. Noms des chevaux et des cochers, formules, disposition du texte, écriture, dimensions et épaisseur de la plaque de plomb, circonstances enfin de la découverte (à Hadrumète, plusieurs fois on les a retirées d'un même tombeau [4]), tout en un mot concourt à prouver que chaque groupe a été exécuté à un même moment, pour une même circonstance (course du cirque, combat de bêtes), par un même sorcier, tout au moins par ses élèves sous sa direction. Et j'en ai assez dit, je crois, pour qu'on s'imagine quelle habileté de main et quelle science, à tout prendre, ces hommes avaient acquises dans la confection de la marchandise qu'ils débitaient.

AUG. AUDOLLENT.

(1) *D. T.*, 273 *a* 10. 11; 274 *a* 11.
(2) *D. T.*, 284, 16.
(3) C'est ce que j'ai tâché de mettre en lumière dans un tableau comparatif, *D. T.*, p. C-CV.
(4) Cf. *D. T.*, p. CVI, 378.

Digitized by Google

L'ART MUSULMAN,

PAR M. H. SALADIN,

Membre de la Commission de l'Afrique du Nord.

J'ai l'intention d'examiner dans cette courte étude les monuments élevés dans les pays musulmans, en Asie, en Europe et dans l'Afrique du Nord. Ces monuments ont tous un caractère commun, c'est d'avoir été élevés sur des programmes presque identiques et d'après des prescriptions un peu exclusives relativement aux représentations figurées. On leur a donné successivement des appellations diverses, aussi peu exactes les unes que les autres. Sarrasins, mauresques, arabes ou orientaux, ces édifices ont tous été élevés sous l'influence islamique; aussi crois-je plus exact de les ranger tous sous une dénomination uniforme, celle de monuments de l'architecture musulmane. Ils pourront être classés, par date et par origine, pour former des groupes que nous pourrons appeler égyptien, syrien, mauresque, persan, turc et hindou.

Je dois rappeler avant toute chose les travaux qui ont servi de base à ces études; ce sont les ouvrages de Girault de Prangey, sur les monuments arabes d'Espagne; ceux de Pascal Caste et de Prisse d'Avennes, sur les monuments du Caire, dont on connaît les remarquables planches en couleur; ceux de J. Bourgoin : les arts arabes, le trait des entrelacs, les documents pour servir à l'histoire de l'art arabe, ses albums de croquis originaux que possède l'École des Beaux-Arts, et qui sont une mine inépuisable de renseignements inédits et d'une exactitude absolument remarquable. C'est à M. Bourgoin que l'on doit l'analyse la plus exacte qui ait été faite jusqu'ici des tracés et des méthodes d'ornementation arabe; c'est de lui que sont aussi presque tous les dessins, non signés d'ailleurs, d'un petit ouvrage de la librairie de l'art, intitulé l'*Art arabe*. Ils suffiraient à montrer l'ingéniosité et la complication apparente de cet art musulman d'Égypte qu'on ne saurait trop étudier. Les monuments de la Turquie nous sont connus par la grande publication faite par ordre d'Edhem Pacha, par le voyage de Hommaire de Hell

Digitized by Google

é par J. Laurens, et par de nombreux dessins publiés en
agne et en Angleterre; ceux de la Perse, par Flandrin et
, et par les beaux dessins de J. Laurens que l'on peut admirer
ole des Beaux-Arts; ceux de Palestine, par le grand ouvrage
arquis de Vogüé sur la Koubbet-es Sakra, improprement
mée la mosquée d'Omar; enfin ceux de l'Inde, par les grandes
cations anglaises; je ne suis arrivé à consulter qu'un ouvrage
sur les monuments du Turkestan; c'est celui de Simakoff sur
nonuments de Samarcand et de Tachkend. J'ajouterai que j'ai
arcourir une partie de la Turquie, de la Syrie et de l'Égypte,
l'Algérie, la Tunisie et la Sicile, me procurer des photo-
hies du Maroc et du Turkestan; aussi ne rapporterai-je pas
ours les opinions des auteurs, préférant décrire les monuments
isser le lecteur tirer lui-même les conclusions possibles de leur
paraison.

L'Islam, comme on le sait, envahit avec une rapidité fou-
yante l'Asie Mineure, la Perse et le Turkestan, l'Afrique du
d et l'Espagne; en moins de trois cents ans, l'empire du Coran
endait du Gange aux colonnes d'Hercule.

Le peuple arabe, dont les hordes nomades se répandirent alors
le monde, ne modifia d'abord que très peu les pays conquis.
On le comprendra facilement, si l'on se figure exactement le
ode de conquête employé par les disciples de Mahomet. Après
ccupation des villes, et après les grandes batailles dans lesquelles
sort du pays se décidait, les habitants étaient mis en demeure
opter entre trois alternatives, ou abjurer leur religion pour
evenir musulmans, ou rester chrétiens et être exilés, ou garder
ur foi, mais en restant dans leur pays sous un régime d'abais-
ement et de servilité qui faisait d'eux pour ainsi dire les es-
laves de leurs compatriotes musulmans. En réalité, il y eut plus
'abjurations que d'exils volontaires; aussi, dans tous les pays
onquis par les musulmans, le fond du pays resta national, c'est-
-dire romain et byzantin en Afrique, romain et goth en Espagne,
grec en Syrie et en Asie Mineure, perse dans l'Iran et la Mésopo-
tamie, égyptien en Égypte. Ce qui fut arabe, ce fut le gouverne-
ment, partagé par les conquérants, qui eurent alors des fortunes
subites et inespérées, comme devaient en voir neuf cents ans plus
tard en Amérique les aventuriers espagnols et portugais. Ce qui
fut arabe aussi, c'est la religion, ce furent les mœurs. Cette in-

Digitized by Google

fluence uniforme eut pour résultat de donner à tous les monuments des pays musulmans des programmes analogues et par conséquent de leur imprimer le caractère général que je mentionnais plus haut; la mosquée, les collèges et universités, les fondations charitables, les palais des souverains, les maisons particulières avec l'isolement de la vie privée et la séparation des sexes, voilà ce qu'on retrouve presque compris de même dans tous les pays dont nous allons examiner les édifices. Mais aussi, comme les Arabes du Hedjaz n'étaient artistes ni les uns ni les autres, et que leurs émirs et leurs kalifes, grisés par la rapidité et l'excès même de leur conquête, avaient senti naître chez eux le goût du luxe le plus exalté et le plus extraordinaire, ils durent, pour satisfaire à leurs merveilleuses fantaisies, s'adresser aux artisans des pays où ils se trouvaient. Voilà donc la raison qui fait que le style arabe d'Égypte e inspiré à la fois du byzantin et du copte, que celui de Syrie dérive du gréco-syrien et du byzantin, que celui de l'Afrique du Nord de l'Espagne emprunte aux monuments antiques les colonnes d il construit les premiers édifices de Cordoue et de Kérouan.

Les architectes des premiers khalifes et des premiers sultans ont donc puisé aux sources suivantes :

Ils ont pris aux byzantins leurs mosaïques (Damas, Cordoue, Jérusalem), leur système de construction en brique ou en pierre, ils leur ont pris aussi leurs types de charpentes en bois, qui étaient ceux des charpentes antiques, sans pannes, avec les chevrons pa tant parallèlement au faîtage, d'une ferme à l'autre (charpentes d Sicile, d'Algérie, du Maroc et d'Espagne).

Ils ont pris leurs types de voûtes soit aux Romains (Afrique du Nord), soit aux Byzantins et aux Coptes (Égypte et Syrie), soit aux anciens Perses (Mésopotamie et Perse actuelle). Leurs premiers essais d'ornementation géométrique dérivent certainement des dernières traditions grecques de l'École d'Alexandrie; on peut s'en rendre compte en comparant le pavage en *opus alexandrinum* des plus vieilles églises de Rome ou de l'Italie méridionale avec les premiers entrelacs arabes. Leurs découpures en plâtre sont la continuation de l'art des gypsoplastes byzantins de Syrie et d'Égypte, mais le trait de l'entrelacs arabe, si particulier, doit à mon avis être attribué en propre aux Arabes et dérive très probablement des méthodes de tracé ou de bâti des dentelles et broderies arabes. J'ai retrouvé de curieuses survivances dans certains points de bro

Digitized by Google

ries ou de dentelles encore en usage en Europe et en France : si l'on a la curiosité de feuilleter l'*Encyclopédie des ouvrages de dames*, par Mme Thérèse de Dillemont, on y trouvera nombre de dispositions de lignes usitées par les Arabes dans leurs entrelacs; les points de réseau, de fond de mariage, le fond de la vierge, de l'éternelle à deux rangs, pour n'en citer que quelques-uns, se trouvent être presque textuellement la reproduction de certains réseaux élémentaires des plus anciennes claires-voies à jour de Damas ou du Caire. Enfin l'emploi de la faïence émaillée était de tradition constante dans les édifices de la Perse et de la Mésopotamie; les musulmans de Perse, d'Égypte, d'Espagne lui donnèrent le développement que tout le monde connaît; et pour les peuplades du Turkestan, les tentes à coupoles de feutre recouvertes de tapis leur inspirèrent certainement l'idée de revêtir de briques émaillées de couleurs brillantes les murs de leurs mosquées et les coupoles de leurs mausolées.

C'est au Caire que nous rencontrons les plus anciens édifices musulmans connus : la mosquée d'Amrou, construite sur un plan inspiré des basiliques antiques, à l'aide de colonnes arrachées aux édifices païens ou chrétiens; celle de Touloun, où l'arc en ogive, emprunté aux plus vieilles constructions civiles des Égyptiens et aux églises coptes, apparaît avec une élégance rare. A Jérusalem, la mosquée dite d'Omar, mais plus exactement Quoubbet-es-Sakra, élevée par Abd-el-Melek ibn Merouân de 68 à 71 de l'hégire, c'est-à-dire de 687 à 690 de J.-C., représente un arrangement intéressant de deux portiques concentriques, l'un octogonal, l'autre circulaire, supportant une grande coupole. C'est, comme l'a prouvé le marquis de Vogüé, un édifice entièrement inspiré des églises et chapelles sur plan octogonal qu'il a découvertes en Syrie centrale. La mosquée El-Aksa, située aussi dans l'enceinte du Haram ech-Chérif, est une ancienne basilique élevée par Justinien sous le vocable de Sainte-Marie et remaniée par les musulmans dès la conquête de Jérusalem. Ces deux édifices sont décorés de mosaïques exécutées sur les données musulmanes, c'est-à-dire en excluant de la décoration les représentations d'êtres animés; des mosaïstes grecs appelés de Constantinople les ont faites sur place, comme aussi en Espagne des artistes byzantins envoyés par l'empereur de Constantinople, sur la demande du khalife de Cordoue, ont décoré de mosaïques le mihrab et la maksoura de la grande mosquée de

Digitized by Google

Cordoue. Nous avons ici les deux types dont les constructeurs arabes syriens feront dériver tous leurs édifices religieux, le plan octogonal d'où sortiront les tombeaux à coupole de Damas et du Caire, et le plan basilical dont tous les plans de mosquées syriennes seront plus ou moins inspirés. La grande mosquée de Damas (Djama el-Amwi) a été établie aussi dans une ancienne basilique chrétienne dédiée à saint Jean-Baptiste, mais ce n'est que postérieurement à El-Aksa que cette église a été convertie en mosquée; elle présente d'ailleurs des mosaïques qui, comme celles d'El-Aksa et de la Koubbet es-Sakra, ont été faites et posées par des artistes byzantins appelés de Constantinople par les khalifes.

La mosquée a toujours été le centre de la vie religieuse et intellectuelle des musulmans, semblable en cela à nos églises abbatiales du moyen âge, autour desquelles se groupaient, comme autour des mosquées, des fondations hospitalières, des écoles, des couvents de religieux, des cuisines pour les pauvres. Nous retrouvons dans les mosquées arabes de Syrie, d'Égypte, d'Afrique, de Perse, de Turquie, tous ces édifices, les collèges ou medressés, les écoles, les zaouïas, les couvents ou tekkiés, les cuisines pour les pauvres ou imarets.

Les styles d'architecture musulmane peuvent se subdiviser en deux grandes écoles : l'école arabe et l'école persane.

Plus tard, c'est-à-dire à partir de la conquête de Constantinople par les Turcs, des artistes arabes, syriens ou égyptiens et des artistes persans furent appelés, ou même amenés de force à Stamboul par les sultans, et du mélange des traditions syro-égyptiennes et persane avec les traditions byzantines, que la rapidité de la conquête musulmane laissa subsister presque intégralement, naquit l'école turque, qui a produit des monuments si remarquables, et particulièrement les belles mosquées de Stamboul, qui sont, à mon avis, les monuments les plus parfaits que l'architecture musulmane ait produits, tant au point de vue de la disposition ingénieuse des plans qu'au point de vue de la pondération des masses et de la majesté des proportions.

L'école arabe proprement dite peut se subdiviser en deux écoles secondaires : l'école syro-égyptienne et l'école africaine ou mauresque.

La première a couvert de monuments la Syrie et l'Égypte, et comme les khalifes et sultans égyptiens ont souvent gouverné plus ou moins complètement la Syrie, les traditions égyptiennes, c'

Digitized by Google

à-dire les dernières survivances de l'art gréco-égyptien, improprement nommé l'art copte, se sont mélangées à celles gréco-syriennes, dont l'influence sur le mode de construction et l'appareil est si sensible dans les monuments d'Alep et de Damas. Comme, d'un autre côté, les pèlerinages annuels de La Mecque amenaient au Caire un nombre considérable de fidèles, et que le plus grand nombre de ceux-ci, n'ayant que très peu d'argent, s'arrêtaient dans les grandes villes situées sur leur itinéraire pour y travailler et se ménager des ressources pour continuer leur voyage, ceux d'entre eux qui appartenaient aux métiers du bâtiment trouvaient toujours à s'occuper utilement au Caire, dans les travaux exécutés pour les sultans ou pour leurs émirs. La prospérité absolument extraordinaire de l'Egypte au moyen âge a donné aux khalifes et à leur entourage le moyen d'exécuter des travaux d'une splendeur incomparable, dont les vestiges nombreux qui subsistent encore au Caire nous permettent de nous rendre compte. Cette prospérité était due non seulement à la fécondité extraordinaire du pays, mais encore à sa situation géographique, qui en faisait l'entrepôt du commerce des épices et objets précieux qui venaient de l'Inde, de la Chine et des îles de la Sonde par la mer Rouge. Les marchandises précieuses ne sortaient d'Égypte que frappées d'un droit qui représentait de 200 à 400 pour cent de la valeur primitive de l'objet lui-même : aussi ne doit-on pas s'étonner de la richesse répandue à profusion sur les plafonds peints et dorés, sur les pavages de marbre et de porphyre, sur les lambris faits de mosaïques de nacre, de marbre, de porphyre et d'émaux; sur les menuiseries aux tracés si ingénieusement compliqués, aux panneaux de cèdre, d'ébène, d'écaille et d'ivoire; sur les revêtements de faïence, sur les meubles incrustés, les bronzes ciselés, les lampes de verre émaillé et les porcelaines précieuses, les vitraux sertis dans des mailles de plâtre découpé, etc.

La mosquée de Touloun, celle d'El-Hakem, la mosquée d'El-Azkar et celles d'Hacen et de Kaït Bey, sont les plus remarquables du Caire. A Damas, celle des Ommiades et les mosquées sépulcrales du faubourg du Méïdan sont les plus belles. J'ai déjà parlé de la mosquée d'Omar et de la mosquée El-Aksa, à Jérusalem.

L'architecture arabe d'Egypte a présenté une évolution régulière et presque parallèle à celle de notre art du moyen âge. La première période, représentée par les mosquées Amrou, Touloun,

Digitized by Google

Hakem, El-Azhar, correspondrait à la période romane, à laquelle elle est antérieure comme origine, mais de laquelle sont contemporaines ses dernières années.

La seconde, qui s'étend du commencement des croisades au commencement du XIVe siècle, comprend des monuments plus riches que ceux de l'époque précédente (mosquée Thelaï-abou-Reziq, mosquée de Khous, mosquées de Salah-ed-din Eyoub, mosquées de Bibars et de Qualaoûn, etc.), mais dans lesquels l'ornementation ne tient que la place qui doit lui être légitimement attribuée dans l'architecture. Elle correspond à l'époque où le style ogival a produit chez nous les édifices les plus remarquables.

La période suivante, qui va jusqu'à la conquête de l'Égypte par le sultan Sélim, correspondrait à la dernière période du style ogival et finit en même temps que lui; elle a produit des édifices d'une ornementation extraordinairement surchargée, d'une richesse excessive, mais qui sont néanmoins d'un goût exquis; les mosquées de Kaït-Bey et d'El-Ghoury, celles de Hacen et de Barquouq. Les nombreuses maisons et petits palais du Caire de cette époque sont des merveilles d'architecture privée. A partir de cette époque, l'art arabe égyptien est insensiblement remplacé par l'art turc. L'école africaine participe des mêmes éléments primitifs que l'école égyptienne. Les plans des mosquées les plus anciennes de l'Afrique du Nord et de l'Espagne sont, en effet, analogues aux plans des mosquées d'Amrou et de Touloun. Seulement, les mosquées (Kéroua, Mehdia, Tunis, Cordoue) sont élevées dans des pays au milieu desquels la civilisation romaine a laissé de nombreux monuments. C'est à leurs ruines que les conquérants empruntent les charpentes qui portent les arcs au-dessus des colonnes qui s'élèvent encore traitées comme les couvrent les nefs. Ces charpentes sont encore traitées comme les charpentes romaines dont j'ai trouvé en Tunisie, notamment dans les ruines du temple principal du Capitole de Sbéïtla, des vestiges nombreux, — car, dans les monuments que j'ai relevés, les entailles des pièces de charpente sont intactes dans les pignons, les frontons et les murs goutterots. Elles sont d'ailleurs semblables à celles des grandes cathédrales normandes de Sicile (Céfalu, Messine et Monreale). Les chevrons posent sur les arbalétriers et sont disposés par conséquent parallèlement au faîtage. Le voligeage qui reçoit la tuile est formé d'une ou de deux épaisseurs de planches; dans le deuxième cas, les à-jours ménagés dans la planche

Digitized by Google

rieure permettent de tracer une décoration logique, rationnelle et fort satisfaisante. L'emploi de ces moyens si simples s'est continué jusqu'au siècle dernier en Tunisie, et les plafonds des palais et des mosquées composés de caissons superposés ou de solives apparentes ont reçu une décoration très riche par l'adjonction de peintures à des gravures en chanfreins sur les fonds et en polygones étoilés dans les abouts des entrevous.

Les mosquées de l'école africaine (Algérie, Tunisie, Maroc, Espagne et Sicile) ont un caractère différent de celui des mosquées égyptiennes. L'emploi des marbres en revêtement y est moins fréquent. Les grandes lignes de l'architecture ne sont pas, comme en Égypte, accusées par des galons entrelacés. Les masses y sont plus simples, la coloration plus heurtée, mais limitée aux charpentes et aux revêtements de faïence; les vitraux sont employés avec le même art, mais on y trouve en grand l'application des revêtements en plâtre ajouré et sculpté (Nouckch hadida); la mosquée Haçen et le minaret de Qualaoun, au Caire, nous offrent les meilleurs types des rares applications que les Arabes d'Égypte en aient faites.

L'école africaine a généralisé l'emploi de ce genre de décorations et a remplacé par ces découpures les lambris décorés de mosaïques ou de peintures des artistes égyptiens. Kérouan, Tunis, Alger, Tlemcen, Grenade, Séville en possèdent de charmants spécimens. Au Maroc (si peu connu d'ailleurs), nous savons que les portes de Fez, de Mékinez, de Maroc, en sont décorées; que la mosquée de Karaouine, une des plus célèbres de Fez, possède une porte ornée en plâtre ajouré, qui peut être mise au rang des chefs-d'œuvre les plus magnifiques et les plus élégants de l'architecture mauresque. L'extérieur de ces édifices a un caractère tout particulier; les grandes façades, badigeonnées à la chaux, sont couronnées par des corniches très saillantes, peintes de couleurs éclatantes et supportant des auvents en charpente, couverts de tuiles émaillées.

Les minarets, au lieu d'être polygonaux ou cylindriques comme ceux de Syrie ou d'Égypte, sont élevés sur plan carré. Si la richesse de leur décoration est moindre que celle des minarets du Caire, il faut reconnaître qu'au point de vue de la composition ils leur sont supérieurs. En effet, la répartition des nus et des parties décorées est faite avec une grande habileté sur les grandes surfaces rectangulaires, et je crois que rarement un architecte a su tirer parti de

Digitized by Google

son art mieux que l'architecte de la mosquée de Mansourah, à Tlemcen, dans lequel l'intérêt se trouve si ingénieusement réparti de la base au faîte, sans répétition, inégalité ou monotonie.

Mansourah m'amène à parler un peu des constructions militaires des Arabes. Si, au Caire, leurs architectes militaires ont su donner aux portes de la ville (Bab-Zoueïley, Bab el-Nasr, Bab el-Metuali) un caractère d'élégance et de richesse, en même temps que de majesté, ils ont su, dans les édifices militaires, citadelles, fortins, redoutes, etc., élever des constructions qui souvent ont résisté avec avantage aux assauts des Croisés. On peut dire à ce propos que les Croisades ont eu sur les deux civilisations rivales une influence égale et que les architectes militaires ont su des deux côtés emprunter à leurs adversaires les idées qui leur paraissaient le plus directement utilisables. Il est, sans conteste, un fait facile à vérifier en Palestine et en Syrie : c'est que les magnifiques châteaux forts élevés par les croisés du nord au sud du royaume de Jérusalem ont certainement servi de modèle aux constructeurs arabes; un de nos maîtres, M. Sauvageot, architecte des Monuments historiques a montré l'influence qu'a exercée sur les Arabes notre architecture militaire, par ces édifices si remarquables dont il a dessiné autrefois les plus beaux types pour l'ouvrage de M. Rey : *Les monuments de l'architecture militaire des croisés en Syrie.* Bien plus, au Caire, les Arabes ont ajusté à la mosquée de Kalaoun une porte d'une des églises de Saint-Jean-d'Acre, que Mohammed-ben-Kalaoun trouva si belle qu'il la fit démonter et transporter au Caire pour être reconstruite. Makrisi, l'historien qui a donné du Caire une description si intéressante et si exacte, parle de cette porte comme d'un morceau d'architecture remarquable. C'est une porte assez simple du style ogival français du XIIIe siècle, d'une exécution très soignée, et elle est encore intacte à la porte du medressé de Kalaoun, près du Maristan, où je l'ai vue en place il y a tantôt vingt-cinq ans. Les arts occidentaux étaient donc appréciés par les Arabes. Quant aux emprunts que nos artistes ont faits aux Orientaux au moment des croisades, l'énumération en serait trop longue. Je pourrais citer, parmi les plus curieux, les vantaux des portes de la cathédrale du Puy et ceux de l'église de la Voulte-Chilhac, où se retrouvent des ornements presque scrupuleusement calqués sur des inscriptions coufiques, et un curieux tailloir d'un chapiteau du cloître de Moissac. L'art des vitraux a emprunté aux Orientaux

Digitized by Google

la richesse de la gamme de ses couleurs; celui des bronzes a puisé dans l'art arabe des formes de candélabres, de lampes, de vases, presque textuellement copiés.

L'école persane n'est pas moins intéressante. Chacun sait que les édifices de la Mésopotamie et de la Perse étaient autrefois, soit à l'époque des grands empires assyriens et chaldéens, soit sous les rois de Perse, construits en briques cuites ou crues et décorés de pièces émaillées formant des frises ornementales, des archivoltes et même des bas-reliefs figurés. Or il est impossible de ne pas remarquer les grandes analogies de ces émaux, aux couvertes transparentes, avec ceux des collections particulières qui proviennent des mosquées du Turkestan ou de l'Asie Mineure. Les monuments de Persépolis nous sont connus, ceux de Suse aussi; n'y a-t-il pas une analogie frappante entre ces monuments et les édifices en bois de la Perse musulmane, tels que les portiques des palais et des maisons et les kiosques des jardins des souverains? Les traditions mésopotamiennes ont, au contraire, guidé les premiers pas des constructeurs sassanides, dont les musulmans de la Perse ont emprunté les méthodes de construction pour élever leurs voûtes avec une simplicité de moyens et une économie de charpente vraiment remarquables. Leurs voûtes sont d'une variété presque infinie : voûtes d'arête, voûtes en arc de cloître, avec ou sans nervures, coupoles soutenues par des encorbellements en stalactites ou par des pendentifs à nervures de briques, berceaux, etc...; ils ont employé toutes les formes avec l'ingéniosité la plus remarquable. Aujourd'hui encore, ils se servent de procédés de construction fort ingénieux. S'agit-il de construire un berceau, ils tracent, sur le mur de tête sur lequel il vient buter, une sorte de formeret en creux dans lequel ils incrustent et fixent avec du mortier un rang de briques alternativement en boutisses et en parpaings. Dans la ligne dentelée de ce premier rang, ils en liaisonnent un deuxième, qui tient tout naturellement, et, en procédant ainsi de proche en proche, ils arrivent à tourner des berceaux sans cintres. Pour les voûtes d'arête, ils procèdent d'une façon analogue, et j'ai retrouvé à Tunis un mode de construire absolument identique; seulement, chose bizarre, les Tunisiens laissent entières les briques qui forment les arêtes, de telle façon que celles-ci sont hérissées de briques situées dans le prolongement des génératrices des berceaux composant cette voûte.

Digitized by Google

Les coupoles sont construites d'une autre façon. Les pendentifs sont bâtis, ou par encorbellement, ou bien au moyen d'arêtes en briques figurant des mailles triangulaires ou en forme de losange; dès qu'ils sont solidifiés, on élève la coupole par assises minces, dont une perche fixée au centre de la courbe permet de déterminer l'inclinaison et la direction des joints. Arrivés aux deux tiers de la courbe, au moment où la calotte se ferme tellement que les lits seraient trop inclinés pour que les briques ne glissent pas sur le mortier, ils continuent leur voûte par un cône très ouvert dont les génératrices sont tangentes à l'arc qu'ils viennent d'abandonner; comme l'inclinaison du cône est constante, il n'y a plus de crainte de glissement pour les briques, et ils finissent par conséquent leur coupole par une partie aiguë; c'est ce qui donne aux coupoles persanes et aux coupoles arabes qui en dérivent cette forme pointue si élégante. Une coupole fort remarquable comme construction est celle de la grande mosquée de Schahkhodabendeh, à Sultanieh. Montée sur un tambour octogonal cantonné de huit minarets, elle s'élève à une grande hauteur, et celui qui l'a construite a dû prendre les précautions les plus minutieuses pour en assurer la solidité. Aussi est-elle chaînée à sa base par des plates-formes en bois assemblées. Pour éviter la déformation d'une voûte aussi considérable, l'architecte persan a eu recours à un artifice fort ingénieux : des arcs en briques, suivant les méridiens de la coupole ogivale, transmettent leur poussée aux points les plus résistants. Ces arcs sont étrésillonnés dans le sens horizontal par de petits arcs bandés d'un méridien à l'autre, constituant de la sorte, pour ainsi dire, une suite d'alvéoles semblables aux augets d'un plancher. Le fond de celles-ci est maçonné de façon à former l'intrados de la coupole; ceci fait, on les a refermées à l'extrados par une mince voûte en briques, qui a été ensuite recouverte de faïences émaillées. On voit aisément quelle analogie extraordinaire existe entre ce mode de construction et celui des voûtes romaines en briques et béton, si ingénieusement analysé dans les travaux de M. Choisy.

La grande sécheresse de la Perse rend les forêts très rares; aussi les constructions y sont-elles le plus souvent voûtées; comme les architectes persans se sont vus souvent forcés de construire des édifices très considérables sur des programmes assez compliqués, ils ont été amenés nécessairement à donner à leurs plans une

Digitized by Google

expression plus variée que les Arabes ne l'avaient fait. Aussi peut-on remarquer, je crois, dans les édifices dus aux architectes persans, soit en Perse, dans l'Inde ou dans le Turkestan, une science très approfondie de la composition et de l'arrangement des plans. Ceux de la Mesdjid-i-Chah et du Medressé et Caravanseraï Maderé Chah Sultan Husseïn, à Ispahan, sont tout particulièrement remarquables. Le premier surtout, admirablement raccordé à 45° sur une grande place, donne une haute idée du talent de son auteur.

Je dois rappeler aussi que les monuments élevés par les dynasties musulmanes dans l'Inde participent des tracés persans très altérés en bien des endroits, comme à Golconde, mais presque fidèlement reproduits en d'autres villes, comme à Dehli, à Lahore et à Agra.

Il n'est pas inutile, non plus, de dire quelques mots de l'école ottomane, qui se distingue très nettement des écoles arabe et persane, auxquelles néanmoins elle a fait des emprunts très marqués. Les premiers sultans des Turcs Seldjoucides demandèrent aux Persans et aux Syriens les architectes qui élevèrent pour eux les monuments de Konièh (Iconium).

A Erzeroum, les Turcs ont construit l'imaret Oulou Djami, dont le décor est presque complètement persan, mais où l'on peut voir déjà, dans le tracé des stalactites par exemple, l'indice de tendances nouvelles. De Konièh, les sultans conquirent de proche en proche les provinces de l'Asie Mineure qui les séparent de Constantinople, et, dans le premier quart du XIVe siècle, ils s'avancèrent jusqu'à Brousse. C'est là que les premiers édifices turcs se font distinguer très nettement des édifices persans et arabes par l'adaptation aux programmes musulmans des types d'édifices et du mode de construction employés par les Byzantins. A la fin du XIVe siècle, les Turcs ont franchi la mer et sont établis à Andrinople, où le sultan Mourad élève la première mosquée qui ait réellement une forme architecturale franchement nouvelle. Pendant le commencement du XVe siècle, de nouveaux édifices (Eski Seraï et l'Eski Djami, à Andrinople) sont élevés dans le même style, mais c'est après la prise de Constantinople, en 1453, que se dessine enfin la tendance marquée de l'art turc. Aussitôt après les premières années de la conquête, Mahomet le Conquérant fait construire la mosquée Mohammedieh par l'architecte grec Christodoulos; cette mosquée,

Digitized by Google

construite sur le type de Sainte-Sophie, mais avec l'adjonction de deux demi-coupoles latérales, est fort belle. A partir de ce moment, Constantinople se couvre de monuments remarquables; les énumérer, c'est énumérer de véritables merveilles; la mosquée de Bayézid, celle de Schah Zadeh, celle du sultan Soliman le Magnifique, celles du sultan Ahmed, du sultan Selim, forment à la nouvelle capitale une couronne de monuments splendides, dont la silhouette extérieure est pleine de pittoresque et d'élégance, et dont les proportions intérieures sont d'une majesté incontestable.

Le parti de la construction est toujours une coupole centrale cantonnée de quatre demi-coupoles; les angles restant à remplir pour circonscrire cet ensemble dans un carré sont occupés par de petites coupoles sur pendentifs. En somme, c'est la généralisation à grande échelle du plan des petites églises byzantines de Grèce et d'Asie Mineure. Mais avec quelle ampleur les architectes des sultans ont su tirer parti de ce mode de construction! Les silhouettes de ces mosquées se composent simplement des extrados des coupoles et demi-coupoles et de leurs arcs de tête; néanmoins les lignes ne sont plus confuses comme celles des églises byzantines, et les minarets qui cantonnent les angles des mosquées font valoir par leur élancement et leur finesse de silhouette les lignes courbes si harmonieusement infléchies de l'édifice. Nous retrouvons donc ici une fois encore un exemple de cette loi universelle du beau en architecture, loi qui exige que l'expression produite par un monument soit tirée par l'habileté de l'artiste des nécessités du programme, du système de construction employé et du tracé du plan résumé de ces deux conditions. Successivement les temples grecs, les thermes de Rome, les églises du moyen âge ont été la confirmation indiscutable de cette loi.

Nous retrouvons autour des mosquées les collèges, les couvents de derviches, les hospices, les cuisines pour les pauvres, les caravansérails; nous retrouvons à Constantinople, comme en Syrie, en Afrique et au Caire, les fontaines publiques, les tombeaux à coupoles, etc... Les fontaines de Constantinople, et tout particulièrement celle du sultan Achmed, près de Sainte-Sophie, sont d'une rare élégance. Comme en Perse, les bazars turcs sont voûtés; comme en Égypte, des khans abritent les voyageurs et leurs marchandises; les bains sont aussi l'objet de dispositions ingénieuses, mais ils ont moins compliqués que les bains persans. Malheureusement,

Digitized by Google

l'art turc a rapidement dégénéré, et, dès le milieu du XVIIe siècle, il montrait déjà les symptômes d'une décadence rapide. Cette décadence peut être attribuée aux mêmes causes qui l'ont amenée dans les autres pays musulmans. Avec le mouvement de conquête se sont arrêtées la prospérité publique, les fortunes soudaines des grands seigneurs et la source des revenus des Sultans.

Les édifices militaires construits par les Turcs ont participé comme ceux des Arabes aux progrès de l'art militaire en Occident. L'usage de l'artillerie leur a fait adopter des formes semblables à celles usitées en Europe depuis la fin du XVe siècle; bien souvent d'ailleurs, des ingénieurs allemands, français ou italiens ont donné les tracés de ces ouvrages, dont l'examen demanderait d'ailleurs des connaissances toutes spéciales.

Nous pouvons dire que, dans l'étude de ces monuments musulmans, on a pu suivre une évolution semblable à celle qui s'est produite dans l'architecture en Occident depuis la chute de l'empire romain. L'école arabe africaine s'est d'ailleurs greffée sur des traditions romaines, comme notre école romane s'est greffée sur des traditions gallo-romaines. Elle a passé par les quatre périodes de simplicité, de développement normal, de richesse excessive et de décadence. Cette évolution importe plus à l'historien qu'à l'architecte; mais, ce qui nous intéresse, c'est de voir qu'à des programmes différents des nôtres les Orientaux ont donné des solutions originales en partant néanmoins des mêmes éléments : colonnes, linteaux, terrasses d'une part, d'autre part arcs et voûtes de tous genres. Nous voyons aussi que l'ingéniosité de leurs architectes s'est exercée avec autant de variété que celle de nos maîtres d'autrefois à chercher des dispositions nouvelles et des arrangements variés. Ils ont montré aussi quel parti ils savaient tirer des matériaux les plus différents et des dispositions d'appareil, — dont ils ont un peu abusé, à mon avis, puisqu'ils ont été jusqu'à les accuser en placage seulement sur des murs en torchis ou en blocage. Ils ont aussi prouvé que quelles que soient les sources auxquelles ils ont puisé, ils savaient concevoir des ensembles dans lesquels les grands partis de plans ou de lignes sont aussi bien traités qu'ils l'ont jamais été dans les autres civilisations. Ils ont aussi, par conséquent, montré que ces grands partis d'ensemble doivent être traités sans préoccupation excessive du détail et prouvé une fois de plus que la science de l'architecture réside bien plus dans la synthèse que dans

Digitized by Google

l'analyse. D'ailleurs, l'étude des monuments des époques de décadence dans tous les pays montre qu'une des plus grandes causes de décadence est la préoccupation excessive de l'analyse, et par conséquent l'abus du détail.

Les différents systèmes de structure employés ont été à peu près les mêmes chez les Arabes, chez les Persans et chez les Turcs; ils ont utilisé les uns et les autres le bois, la pierre, la brique, mais bien souvent d'une manière différente; et toujours cette variété dans l'emploi a conduit à des solutions originales et heureuses.

S'il m'était permis de chercher à conclure après cette étude, peut-être un peu longue et aride, voici comment je croirais pouvoir le faire. L'architecture se développe absolument comme un organisme vivant; elle ne se forme pas de toutes pièces et n'est jamais purement originale; elle dérive toujours des traditions locales et des influences importées, elle obéit aux nécessités imposées par les besoins, la nature des matériaux, le climat, mais elle n'obéit pas à ces nécessités avec la rigidité de l'application d'une formule. Elle transcrit et transpose, plutôt qu'elle ne copie; et c'est justement cette élasticité d'interprétation qui doit permettre à l'art de se plier aux programmes sans être jamais l'esclave aveugle des formules, qui fait que ses progrès doivent toujours être constants, comme la recherche du mieux doit toujours être continuelle.

H. Saladin,
Membre de la Commission
de l'Afrique du Nord.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A

Aigalières (Gard). Tumulus, p. xxxviii-xxxix, cx-cxi.

Aïn-el-Rhorab (Tunisie). Ruines romaines, p. cliv, 109 à 111.

Aïn-es-Sultan (Algérie). Fontaine publique à la Kalaa des Beni Hammad, p. 196 à 198, pl. XV.

Algérie. Fouilles opérées par le Service des Monuments historiques en 1904, p. 75 à 103. — Reconnaissances archéologiques exécutées par les brigades topographiques en 1903-1904, p. 56 à 60.

Allée couverte, à Bois-d'Abbé, p. cxxxii, cxxxviii à cxl.

Amphore romaine, trouvée à Languiot, p. cviii, cxxviii.

Amrsa (Tripolitaine). Ruines romaines, p. 360-361.

Amré (Le capitaine) donne des antiquités au musée du Bardo, p. clviii-clix.

Announa (Algérie). Ruines romaines, p. 80-81.

Antéfixes céramiques de fabrique gallo-romaine, p. lxv.

Antiquités préhistoriques, à Nabresina, p. xxvi-xxxii.

Aouinya des Azrou (Tripolitaine). Ruines romaines, p. 358.

Aphrodise (Saint). Son sarcophage à Béziers, p. lxix, 329 à 337, pl. XVII.

Archéologie préhistorique. Voir Allée couverte, Antiquités préhistoriques, Caverne, Dolmens, Grottes, Haches, Huttes, Stations préhistoriques, Tumulus.

Arles (Bouches-du-Rhône). Temple de Diane, p. cxxxvii.

Arnaud d'Agnel (L'abbé). Châsse de bois ornée de peintures, provenant de l'abbaye de Lérins, p. cxxxi, cxlvi-cxlvii. — Relations entre *Massalia* et Carthage, p. lxiii-lxiv. — Trésor de la cathédrale de Marseille, p. lxviii, 338 à 345, pl. XVIII à XXIV.

Art musulman (L'), p. 445 à 459.

Aubertin (Louis), nommé officier d'Académie, p. civ.

Auch (Gers). Fibules gallo-romaines, p. cxxviii. — Haches de bronze trouvées aux environs, p. cxxxii. — Poterie romaine avec marque de potier, p. cxxviii.

Audollent (Auguste), chargé de rapport, p. clviii. — Les *tabellae defixionum* d'Afrique, p. lxvii, 433 à 444. — *Tabellae defixionum*, à Sousse, p. clxxxii-clxxxiii.

Avenrau de la Grancière (M.) offre des ouvrages au Comité, p. xxxii.

Avremesnil (Seine-Inférieure). Clocher roman, p. 153-154, pl. XI.

Digitized by Google

B

Babelon (Ernest), chargé de divers rapports, p. cix, cxxxi, cxxxiii; — membre d'une commission, p. cxiv; — présente divers rapports, p. cxxv, cxxxviii.

—— Rapport sur une monnaie retouchée, p. clxii-clxiii.

Bacchus (Torse de), trouvé à Narbonne, p. 17, pl. II.

Bague de bronze avec inscription, trouvée dans la nécropole de *Nesattium*, p. 129.

Bailly-en-Rivière (Seine-Inférieure). Base de clocher roman, p. 157-158.

Ballu (Albert) fait une communication, p. cliii. — Rapport sur les fouilles opérées en 1904 par le Service des Monuments historiques en Algérie, p. 75 à 103.

Barbarie (Le château de), à La Machine (Nièvre), p. xlvi, cxi.

Baron (Gard). Tumulus, p. cx-cxi.

Basiliques chrétiennes, à Djendouba (Tripolitaine), p. 358-359; — à Tabarka, p. 379-380, pl. XXVI et XXVII; — à Timgad, p. 88; — à *Uppenna*, p. lxii, 368 à 377.

Bas-relief du xvie siècle, à l'église de Nantouillet, p. 43 à 45, pl. VII.

Baux (Les) [Bouches-du-Rhône]. Acte relatif à la construction de l'hôpital au xvie siècle, p. cxxxii.

Beaumont-le-Hareng (Seine-Inférieure). Base de clocher roman, p. 158.

Beaupré (Jules). Station funéraire à mobilier néolithique et allée couverte à Bois-l'Abbé (Meurthe-et-Moselle), p. cxxxii, cxxxviii à cxl.

Beauvais (Oise). Fouilles de l'église Saint-Étienne, p. cvii-cviii. — Marque de verrier, p. cxxxiv-cxxxv.

Béchade (Charles), nommé officier d'Académie, p. civ.

Belvezet (Gard). Tumulus, p. xxxviii, xlvi, lxxiv, cx-cxi.

Ben-Attar (M.). L'esprit libéral du Coran, p. lix.

Benet (Le capitaine), nommé officier d'Académie, p. civ. — Monastère de femmes à Tabarka, p. lx, 378 à 394, pl. XXVI et XXVII.

Berbères (Histoire des), p. lvi.

Berger (Philippe), chargé de divers rapports, p. cix, cxiii, clxxxii, cxci, ccvi; — présente divers rapports, p. xlix, cxxv, cxci.

—— Rapports : sur des inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun à Saïda, p. xxxiv-xxxv; — sur une inscription punique de Zian, p. ccvi.

Berlin. Pierre gravée avec inscription, d'origine africaine, au musée, p. cciii-cciv.

Bernard (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. civ. — Le cheval dans l'Afrique romaine, d'après les mosaïques, p. lx.

Berthet (Le lieutenant Auguste), nommé officier d'Académie, p. civ.

Bertrand (L'abbé Louis), nommé officier de l'Instruction publique, p. ciii.

Bertrand (François), nommé officier d'Académie, p. civ.

Bertrand (Louis). Antiquités trouvées dans des fouilles à Philippeville, p. clxxvi-clxxvii. — Recueil de documents sur l'antique *Rusicade*, p. lxiv. — Tronçon de voie romaine près de Philippeville, p. clxxviii, 366-367.

Besnier (M.). Inscription romaine à Ksar-el-Kebir (Maroc), p. cci. — Les productions naturelles de la Maurétanie Tingitane, p. lxiv.

Besot (Thomas), fondeur de cloches au xve siècle, p. 178-179.

Béthune (Pas-de-Calais). Cimetière franc, p. cxxxii, cxliv à cxlvi. —

Digitized by Google

Fonts baptismaux de grès, dans l'arrondissement, p. CXXVII.
Béziers (Hérault). Sarcophage antique de Saint-Aphrodise, p. LXIX, 329 à 337, pl. XVII.
Bibliothèque antique, à Timgad, p. 95-96.
Bir-Sadouri (Algérie). Ruines romaines, p. 58.
Bisson (Louis), nommé officier d'Académie, p. CIV.
Blanchard (Fernand) offre un ouvrage au Comité, p. CXXVI. — Antiquités romaines découvertes au château d'Alebastre, à Soissons, p. XLVI, CXI-CXII, 321 à 328.
Blanchet (Adrien), chargé de divers rapports, p. CIX, CXIII.
—— Rapports : sur les fouilles de Montfort, près de Narbonne, p. CXIV à CXVI; — sur des monnaies trouvées à Gérocourt, p. CXXVI-CXXVII; — sur des ruines romaines à Saint-Martin-le-Vieux, p. CXVI.
Bled-Chenchou (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Blondel (Le lieutenant Alfred), nommé officier d'Académie, p. CIV.
Bodachtart, roi de Sidon. Inscription à son nom dans le temple d'Echmoun, p. 199 à 217.
Bodret (Arnaud), fondeur de cloches au XVIIe siècle, p. 179.
Boinet (Amédée). Les travaux des mois dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich, p. XXXIV, 161 à 165, pl. XII.
Bois-l'Abbé, commune de Sexey-aux-Forges (Meurthe-et-Moselle). Station funéraire à mobilier néolithique et allée couverte, p. CXXXII, CXXXVIII à CXL.
Boiton (Émile), nommé officier d'Académie, p. CIV.
Bône (Algérie). Sanctuaire punico-romain, p. CLXXIX à CLXXXI.
Bonnel (L'abbé) relève des inscriptions romaines au Kef, p. CCI-CCII.
Bonnet (Émile). Le sarcophage antique dit «de saint Aphrodise» à Béziers, p. LXIX, 329 à 337, pl. XVII.
Boos (Plateau de) [Seine-Inférieure]. Fouilles, p. XXXIII, XL, LXXI-LXXII.
Bouchard (Le lieutenant). Ses fouilles à Zián, p. CCIX-CCX.
Bougie (Algérie). Station préhistorique du Pic des Singes, p. LXXIV.
Bouillerot (Raoul) demande une subvention, p. XXXIV.
Boux-sous-Salmaise (Côte-d'Or). Tumulus de La Fortelle, p. XXXIV.
Breil de Pontbriand (Le lieutenant) signale une inscription punique à Zián, p. CXCI, CCVI.
Breuil (L'abbé). Ses fouilles dans la grotte des Fadets, p. CXXVIII.
Brizzo (Jean-Louis), nommé officier d'Académie, p. CIV.
Bronzes antiques, trouvés à Lambèse, p. CCIV-CCV.
Bulla Regia (Tunisie). Maison romaine, p. LXI.

C

Cagnat (René), chargé de divers rapports, p. CVIII, CL; — fait des communications, p. LVI, LVII, LXI, CIX, CLXIII, CXCIX; — membre d'une commission, p. CXIV; — présente des observations, p. LXV; — présente divers rapports, p. CLIII, CCI.
—— Rapport sur les fouilles d'Izernore et de Montréal-la-Cluse, p. CXVI-CXVII.
—— Inscriptions romaines copiées à Lambèse, p. 228; — à Tébessa, p. 243. — Inscription romaine à Narbonne, p. XLIX.
Calminius (Saint). Sa châsse au musée

Digitized by Google

Dobrée, à Nantes, p. 35 à 39, pl. III à V.

Capitan (Le Dr), chargé de divers rapports, p. xxxi, xlvi, cviii, cxiii, cxxxii, cxxxvii; — membre d'une commission, p. cxiv; — présente des observations, p. lx-lxi, lxxiii, lxxiv; — présente divers rapports, p. xxxiii, xxxvii-xxxviii, cxl.

—— Rapports : sur une cavité découverte dans le parc de Grignon, p. cxvii à cxx; — sur des dalles funéraires avec cupules trouvées près de Collorgues, p. 3-4; — sur des épingles de bronze trouvées à Vers, p. cxx; — sur des haches et monnaies trouvées près d'Auch, p. cxxvii; — sur la station néolithique de Bois-l'Abbé, p. cxxxviii à cxl; — sur les tumulus de Belvezet, p. xxxviii à xl, cx-cxi.

Carcopino (Jérôme). Inscriptions de Khamissa, Lambèse, Tébessa et Timgad, p. 218 à 245.

Carthage (Tunisie). Fouilles dans le théâtre, p. lxvi-lxvii. — Inscriptions romaines, p. clv-clv, clxxiv. — Relations de Carthage avec *Massalia*, p. lxiii-lxiv. — Sépulture carthaginoise avec sarcophage de marbre, p. lxi, 418 à 425. — Statue antique, p. clvi. — Stèles puniques, p. clxxxi-clxxxii.

Carton (Le Dr) offre un ouvrage au Comité, p. cxciv. — Inscriptions romaines de Tunisie, p. ccvii à ccix. — Nécropole de Henchir-Zoura, p. lxi, 406 à 414.

Castellum romain, à Henchir-el-Gueciret, p. 259 à 269.

Catacombes chrétiennes d'Hadrumète, p. lvii.

Caverne préhistorique, à Nabresina, près de Trieste, p. xlviii. — Cf. Grotte.

Cazauran (L'abbé) envoie la photographie d'une inscription latine du moyen âge, p. xlvi, cxxiii, cxxix.

Cercueil de plomb, dans la nécropole chrétienne de *Rusicade*, p. clxxvii.

Cerbau (Pierre), fondeur de cloches au xviie siècle, p. 180.

Charassière (Jules) offre un ouvrage au Comité, p. lxxvi.

Châlons-sur-Marne. Sépulture à char dans un cimetière gaulois, p. lxiv.

Chanel (M.). Ses fouilles à Montréal-La-Cluse, p. cviii, cxvi-cxvii.

Charles VII, roi de France, donne un reliquaire au prieuré de Saint-Léonard de Noblat, p. cxiii.

Charleval (Eure). Tombeaux antiques, p. cxxxiii, cxxxviii.

Charaier (Louis). Trouvailles de monnaies puniques sur le territoire de la commune de Châteaudun (Algérie), p. lxxvi.

Chartres (Eure-et-Loir). Cathédrale : restauration des vitraux, p. 46 à 55.

Chartreuse de Presio. Fresque du xve siècle, p. xlvii-xlviii.

Chassaigne (Le Dr). Ses fouilles aux dolmens du Nador et de l'Oued-Frarah, p. lxxiii.

Châsses, de saint Calminius, au musée Dobrée, à Nantes, p. 35 à 39, pl. III à V; — provenant de l'abbaye de Lérins, p. cxxxi, cxlvi-cxlvii; — à la cathédrale de Marseille, p. 341 à 344, pl. XXI à XXIV.

Chateau d'Albâtre, lieu-dit à Soissons. — Cf. Soissons.

Chauvet (Gustave) offre des ouvrages au Comité, p. cxiv.

Chavannes (M.) offre diverses antiquités au musée du Bardo, p. clviii-clix, cxcvi.

Chené (Antoine), fondeur de cloches au xviiie siècle, p. 181-182.

Chenevet (Antoine), fondeur de cloches au xviie siècle, p. 179-180.

Chers (Chaîne du) [Tunisie]. Ruines romaines, p. 63.

Cherchel (Algérie). Antiquités romaines, p. 75-76. — Inscription romaine, p. clxii.

Digitized by Google

Cheval (Le), dans l'Afrique romaine, d'après les mosaïques, p. LX.
Chiris (Marcellin), nommé officier de l'Instruction publique, p. CIII.
Chrétiennot (Jean-Baptiste), fondeur de cloches au XVIIIe siècle, p. 182.
Christ d'ivoire, du XIVe ou XVe siècle, à la cathédrale de Marseille, p. 344-345.
Cimetière franc, à Béthune, p. CXXXII, CXLIV à CXLVI; — à Criel, p. LXIX-LXX. — Voir Nécropoles, Sarcophages, Sépultures, Tombeaux.
Clochers romans de l'arrondissement de Dieppe, p. XLVI, 149 à 160, pl. X et XI.
Cloches (Fondeurs de), du XVe au XVIIIe siècle, p. 178 à 184.
Coffrets de bois peint, à la cathédrale de Marseille, p. 344; — d'ivoire, arabe, à la cathédrale de Marseille, p. 338 à 341, pl. XVIII à XX; — de pierre, funéraire, dans la nécropole de Sainte-Monique, à Carthage, p. 423-424.
Cognier (Alexis), nommé officier d'Académie, p. CIV.
Coignerai (Le commandant) présente des observations, p. LXV.
Col (M.) découvre une station préhistorique à Revest-des-Brousses, p. CXXXII.
Collard (M.). Amphore romaine, trouvée à Languiot, p. CVIII, CXXVIII. — Antiquités diverses et spécialement haches préhistoriques, trouvées dans le Gers, p. CVIII, CXIII, CXXVII, CXXVIII, CXXXII, CXL. — Mosaïque romaine d'Orbessan, p. CXXXII, CXLIX.
Collorgues (Gard). Dalles funéraires avec cupules, p. 3-4.
Comité des travaux historiques. Section d'archéologie.
—— Distinctions honorifiques, p. CIII à CVI.
—— Liste des membres et des correspondants, p. I à XXVII.
—— Ouvrages offerts, p. XXXII-XXXIII, XXXVII, CIX, CXIV, CXXVI, CXXXIII, CXXXIV.
—— Séances du Comité : du 16 janvier 1905, p. XXXI à XXXVI; — du 13 février, p. XXXVII à XLV; — du 20 mars, p. XLVI à XLIX; — du 29 mai, p. CVII à CXII; — du 19 juin, p. CXIII à CXXV; — du 10 juillet, p. CXXVI à CXXX; — du 13 novembre, p. CXXXI à CXXXV; — du 11 décembre, p. CXXXVI à CXLIX.
—— Souscriptions à des ouvrages, p. XLV, XLVII, XLIX, CIX, CXII, CXIII, CXXV, CXXVI, CXXX, CXXXV, CXXXVII.
—— Subventions, p. XXXIII, XXXIV, XXXVII, XXXVIII, XL, CVII, CVIII, CXVI à CXX, CXXVII, CXXVIII, CXXXI, CXXXII, CXXXIII, CXXXVII, CXXXVIII, CXL, CXLVI, CXLVII.
Commission de l'Afrique du Nord.
—— Ouvrages offerts, p. CLXVI, CLXXVI, CXCI, CXCIV, CXCIX.
—— Séances : du 17 janvier 1905, p. CL à CLV; — du 14 février, p. CLVI à CLXV; — du 21 mars, p. CLXVI à CLXXV; — du 30 mai, p. CLXXVI à CXC; — du 20 juin, p. CXCI à CXCIII; — du 11 juillet, p. CXCIV à CXCVIII; — du 14 novembre, p. CXCIX à CCII; — du 12 décembre, p. CCIII à CCXII.
Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais (La) demande une subvention, p. CVIII, CXXVIII.
Confortini (Le capitaine). Ses fouilles à Montfort près de Narbonne, p. XLIX.
Congrès des Sociétés savantes, à Alger, p. L à CVI. — Séance d'ouverture, p. L à LIV; — du 19 avril, soir, p. LV à LVIII; — du 20 avril, matin, p. LIX à LXII; — du 20 avril, soir, p. LXIII à LXVII; — du 22 avril, matin, p. LXVIII à LXXII; — du 25 avril, matin, p. LXXIII à LXXVI; — séance générale du 26 avril, p. LXXVII à CVI.
Constant, empereur romain. Monnaie à son effigie, trouvée à Henchir-el-Gueciret, p. 269.

Digitized by Google

Constantine (Algérie). Inscription punique, p. ccv-ccvi. — Inscriptions romaines, p. cxciv à cxcvi, cxcix-cc.
Coquelle (Pierre), nommé officier de l'Instruction publique, p. civ; — offre des ouvrages au Comité, p. xxxvii, cxxxiii. — Clochers romans de l'arrondissement de Dieppe, p. xlvi, 149 à 160, pl. X et XI.
Coquidé (Théophile), nommé officier d'Académie, p. civ.
Coran (L'esprit libéral du), p. lix.
Corot (Henry) demande une subvention, p. cxxxii; — offre un ouvrage au Comité, p. cxxxiii. — Ses fouilles dans les tumulus de Minot, p. cxiii, cxxix.
Coudenc (Joseph), fondeur de cloches au xviiie siècle, p. 182.
Couloumé (Mamelon de), commune de Montégut (Gers). Bronze décoré d'une rosace, p. cxxviii.
Courmontagne (M.). Estampages d'inscriptions romaines à Lambèse, p. 227 à 243. — Ses fouilles à Lambèse, p. 81 à 84.
Coutil (Léon). Le cimetière franc de Criel, p. lxix-lxx.
Criel (Seine-Inférieure). Cimetière franc, p. lxix-lxx.
Crouzet (Le) [Ardèche]. Métairie ayant appartenu à l'abbaye des Chambons, p. cix, cxxxiv.
Cumont (Franz). Statuettes de divinités égyptiennes trouvées à Lambèse, p. cciv-ccv.

D

Dagon, dieu, mentionné dans une inscription punique à Zian, p. ccvi.
Dalles funéraires avec cupules, trouvées près de Collorgues, p. 3-4.
Dar-el-Gaïna (Algérie), grotte-refuge, p. clxxxii, cxcviii.
Debruge (Adolphe), nommé officier d'Académie, p. cv; — offre des ouvrages au Comité, p. clxxvi; — présente des observations, p. lxx. — Ses fouilles à la station préhistorique du Pic des Singes, p. lxxiv.
Déchelette (Joseph) offre un ouvrage au Comité, p. cxxxiii. — Antéfixes céramiques de fabrique gallo-romaine, p. lxv. — Marques de potiers romains, à Narbonne, p. 32 à 34.
Dehay (Le commandant) donne des antiquités au musée du Bardo, p. cxcvi-cxcvii; — nommé officier d'Académie, p. cv.
Delattre (Le R. P.) offre des ouvrages au Comité, p. clxxvi, cxci, cxcix. — Inscriptions romaines à Carthage et en Tunisie, p. cliv-clv, clxxiii-clxxiv, clxxxiii à clxxxv. — Sépulture carthaginoise avec sarcophage de marbre, p. lxi, 418-425.
Deniau (A.). Atelier de poteries chrétiennes à Henchir-es-Srira, p. clxvi-à clxviii.
Desforges (M.) demande une subvention, p. cxxxii, cxl.
Dessau (Le professeur). Pierre gravée d'origine africaine, avec inscription, au Musée de Berlin, p. cciii-ccv.
Detrolle (Le D^r). Statistique des stations néolithiques et des monuments mégalithiques dans la région du cap Bon, p. lxxiv.
Diane. Son temple à Arles, p. cxxxvii.
Diehl (M.), chargé d'un rapport, p. cxcix. — Rapports : sur les fouilles de Henchir-Bel-Aïd, p. ccvi; — sur des ouvrages militaires dans la région d'Hadjeb-el-Aïoun, p. cliv.
Dieppe (Seine-Inférieure). Clochers romans de l'arrondissement, p. xlvi, 149 à 160, pl. X et XI.

Digitized by Google

Dieu au maillet, sur un fragment de poterie trouvé à Orange, p. xxxv-xxxvi.
Directeur des Beaux-Arts (M. le). Lettre, p. xxxii.
Divinités égyptiennes, statuettes de bronze trouvées à Lambèse, p. ccxv-ccv.
Djerba (Tunisie). Inscriptions romaines, p. 123, 126.
Djebel-Djelloud (Tunisie). Inscriptions romaines, p. cxcvii-cxcviii.
Djebel-Mansour. Inscription bilingue, p. clix à clxii.
Djemajeur (Tunisie). Fouilles d'un mausolée, p. lxi-lxii, clix.
Djendouba (Tripolitaine). Basilique chrétienne, p. 358-359.
Dolmens, au Nador et à l'Oued-Frarah, p. lxxiii.
Donau (Le capitaine). Fouilles à Henchir-Bel-Aïd, p. ccvi. — Inscriptions libyques, p. ccvi-ccvii. — Sépulture sous tumulus, p. ccvi. — Voies romaines du Sud-Tunisien, p. ccx-ccxii.
Doucen (Algérie). Ruines romaines, p. 58.
Dougga (Tunisie). Fouilles en 1904, p. clxix à cxxxiii, 280 à 313, pl. XVI. — Inscriptions romaines, p. clxxviii-clxxix. — Temple de *Caelestis*, p. lxv.
Drevant (Cher). Fouilles du théâtre romain, p. cix, cxxiv.
Dubois (Marcel), nommé officier d'Académie, p. cv.
Dumas (Ulysse). Croissant : son usage à l'époque préhistorique, p. cxxxvii. — Dalles funéraires avec cupules, p. 3-4. — Dalles percées dans les sépultures souterraines, p. cxxxvii. — Gisements du Cros de Peyrolles, p. cxxxvii. — Statue découverte à Saint-Jean-de-Ceyrargues, p. cxxxvii. — Tumulus de Belveset, d'Aigaliers, de la forêt de Tardre, p. xxxviii à xl, xlvi, lxxiv, cx-cxi. — Tumulus du Gard et buttes préhistoriques, p. xxxi, xxxix.
Durancel (M.), nommé officier d'Académie, p. cv.
Durrieu (Paul), nommé membre du Comité, p. cxxxi; — chargé d'un rapport, p. cxxxiii.
—— Rapports sur des peintres de bannières à Périgueux, p. cxl à cxlii.
Duvivier (Algérie). Sépultures et stèles libyques, p. lxxiii.

E

Ebert (M.), nommé officier de l'Instruction publique, p. civ.
El-Djem (Tunisie). Mosaïques romaines, p. clxix.
El-Edjab (Tripolitaine). Ruines romaines, p. 359-360.
El-Hamma (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
El-Kheriba (Tunisie). Ruines romaines, p. 69.
El M'dina-Ragda (Tripolitaine). Ruines romaines, p. 362.
Enniero (Mohammed-ben-Sliman), nommé officier d'Académie, p. cv.
Épingles de bronze, découvertes à Vers (Gard), p. 315 à 317.
Estampilles de potiers romains : à Auch, p. cxxviii; — à Carthage, p. cliv; — à Lavoye, p. 141 à 147; — de la nécropole de *Masclianae*, p. 278; — à Narbonne, p. cxiv-cxv, 19, 21 à 29, 32 à 34; — à Soissons, p. 326-327; — au Thuit de Celloville, p. lxxii; — en Tunisie, p. 115-118.

Digitized by Google

Estampille de verrier romain, trouvée à Beauvais, p. CXXXIV-CXXXV.

Établissement céramique romain à Lavoye (Meuse), p. 137 à 148.

F

Fabre, fondeur de cloches au XVIIIe siècle, p. 183.

Fabrès (Grotte des) [Vienne], p. CXXVIII.

Fibules, à Auch, p. CXXVIII; — à Hermes, p. CXXI-CXXII.

Flamand (M.) présente des observations, p. LXXIV.

Fondeurs de cloches, du XVe au XVIIIe siècle, p. XXXVII, XLVIII, 178 à 184.

Fontaine d'Aïn-es-Sultan, à la Kalaa des Beni-Hammad, p. 196 à 198, pl. XV.

Fonts baptismaux de grès, dans l'arrondissement de Béthune, p. CXXXVII.

Fouquet-Tardy (M.) offre un ouvrage au Comité, p. XXXII.

Fourneraux (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. CV.

Fouanier, fondeur de cloches au XVIIe siècle, p. 181.

Fraiser (Jacques), fondeur de cloches au XVIIe siècle, p. 179-180.

Fresque du XVe siècle, à la Chartreuse de Pesio, p. XLVII-XLVIII, 166 à 177, pl. XIII.

G

Gafsour (Tunisie). Inscription romaine, p. CCVII-CCVIII.

Gafsa (Tunisie). Antiquités trouvées près de Gafsa, p. CL-CLI.

Gaspiers (Georges). Bas-relief de l'école française du XVIe siècle, à l'église de Nantouillet, p. 43 à 45, pl. VII. — Tête de statue, du moyen âge, trouvée à Meaux, p. 40 à 42, pl. VI. — Villa romaine et mosaïque, à Penchard, p. CVIII, CXXIV, 318 à 320.

Gauckler (Paul) fait diverses communications, p. LV, LXI, CLXIII, CLXXXIII, CXCI, CXCII; — offre un ouvrage au Comité, p. CLXXVI; — présente des observations, p. LVII, LX, LXI.

—— Rapports sur : les fouilles du théâtre romain de Carthage, p. LXVI-LXVII; — sur les fouilles du Djebel-Djelloud, p. CXCVII-CXCVIII; — sur les fouilles de Dougga, en 1904, p. CLXIX à CLXXIII, CLXXVIII-CLXXIX, 280 à 313, pl. XVI; — sur les fouilles d'El-Djem et d'*Uppenna*, p. CLXIX; — sur les fouilles d'Henchir-el-Gueciret, p. 264 à 269; — sur les fouilles d'Henchir-es-Srira, p. CLXVI à CLXVIII; — sur les fouilles du Capitole de *Segermes*, p. 246 à 251.

—— Antiquités données aux musées du Bardo et de Sousse, p. CL-CLI, CLVIII-CLIX, CXCVI-CXCVII. — Inscription bilingue au Djebel-Mansour, p. CLIX à CLXII. — Inscriptions chrétiennes sur mosaïques, à *Uppenna*, p. CLI à CLIII. — Inscriptions romaines en Tunisie, p. CXCI-CXCII. — Sanctuaire punico-romain, à Bône, p. CLXXIX à CLXXXI. — Statues du théâtre romain de Carthage, p. CLVI. — Stèles puniques à Carthage, p. CLXXXI-CLXXXII. — Temple de *Caelestis*, à Dougga, p. LXV.

Gérin-Ricard (Henry de). Antiquités trouvées dans la vallée de l'Huveaune, p. CXXXVII. — Autel chrétien près de Salon, p. XL.

Gérocourt (Seine-et-Oise). Découverte de monnaies françaises, p. CXIII, CXXVI-CXXVII.

Digitized by Google

Gilet (Pierre), fondeur de cloches au XVIIIe siècle, p. 182-183.
Gillium, ville antique de l'Afrique. — Voir Henchir-el-Fras.
Giraud (J.-B.) offre un ouvrage au Comité, p. CIX.
Girone (Espagne). Sarcophage antique de l'église Saint-Félix, p. 334 à 337, pl. XVII.
Godard (Laurent), nommé officier d'Académie, p. CV.
Godin (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. CV. — Ses fouilles dans la nécropole d'Hadjeb-el-Aïoun, p. CLVIII, CLXXIV-CLXXV.
Gouvet (C.). Antiquités diverses trouvées dans le Sud de la Tunisie, p. CL-CLI, 112 à 119.
Graffites sur les dalles de la Grande-Voie à Timgad, p. 96 à 98; — sur une lampe romaine trouvée à Hadjeb-el-Aïoun, p. CXCVI.
Grandjean (Ch.), chargé d'un rapport, p. CXXXII.
Gravure sur bois du XVIe siècle, p. CXXXIII, CXLII à CXLIV.
Greffelier (Jacques), fondeur de cloches au XVIIe siècle, p. 179.
Grignon (Seine-et-Oise). Découverte d'une cavité dans le parc, p. CVIII, CXVII à CXX.
Grotte-refuge, à Dar-el-Gaïna, p. CLXXXII.
Gsell (Stéphane). Discours au Congrès des Sociétés savantes, p. XCIV à XCIX. — Inscriptions romaines d'Algérie, p. CL. — Inscription romaine à M'rikeb-Thala, p. CLXIV.
Guedah-es-Seder (Tunisie). — Voir Henchir-Benia.
Guiffrey (Jules), chargé de divers rapports, p. XXXVII, CIX, CXXXIII; — présente divers rapports, p. XLIX, CXXV.
—— Rapports : sur une fresque du XVe s., à la Chartreuse de Pesio, p. XLVII-XLVIII, CXX; — sur une gravure sur bois du XVIe s., p. CXLII à CXLIV.

H

Haches de bronze, trouvées aux environs d'Auch, p. CXXXII, CXL.
Haches de silex, de la région d'Auch, p. CXL; — à Houchet, p. CXXVIII; — à Ordan-Larroque, p. CXLIX.
Hadjeb-el-Aïoun (Tunisie). Fouilles, p. CLVIII. — Lampe romaine, p. CXCVI. — Nécropole antique, p. CLXXIV-CLXXV. — Ouvrages militaires romains, p. 107 à 121. — Cf. *Masclianae*.
Hadrumète, ville antique (Tunisie). Catacombes chrétiennes, p. LVII. — Fouilles dans la nécropole punique, p. CXCVI-CXCVII. — Cf. Sousse.
Hamard (L'abbé Jean-Baptiste), nommé officier d'Académie, p. CV. — Mobilier funéraire d'une sépulture franque, à Hermes, p. CIX, CXX à CXXII.
Hannezo (Le commandant) offre des ouvrages au Comité, p. CXCIX. — Fouilles du Capitole de *Segermes*, p. 246 à 258. — Fouilles aux environs de Zaghouan, p. CLXXXII, CXCII-CXCIII, 415 à 417. — Tombes de l'époque carthaginoise à Zaghouan, p. 104 à 106.
Henchir-Aïn-Tfel (Tunisie). Ruines romaines, p. 70.
Henchir-Bel-Aïd (Tunisie). Ruines romaines, p. CCVI.
Henchir-Benia (Tunisie). Ruines romaines, p. 69.
Henchir-Chegarnia (Tunisie). — Voir *Uppenna*.
Henchir-Chenah (Tunisie). Ruines romaines, p. 65.
Henchir-Chett (Tunisie). Inscription romaine, p. 126. — Ruines romaines, p. 62.

Digitized by Google

Henchir-Djebba (Tunisie). Ruines romaines, p. 61.
Henchir-Djerbi (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-Douamis (Tunisie). Ruines romaines, p. 61-62.
Henchir-ed-Dib (Tunisie). Ruines romaines, p. 69.
Henchir-el-Asnam (Tunisie). Ruines romaines, p. 76.
Henchir-el-Baji (Tunisie). Ruines romaines, p. 62.
Henchir-el-Batoum (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-el-Fezua (Tunisie). Ruines romaines, p. 70.
Henchir-el-Fras (Tunisie). Ruines et inscriptions romaines, p. 61, 122, 124 à 126.
Henchir-el-Guercirt (Tunisie). Fouilles, p. clviii. — Inscription romaine, p. 265 à 267. — Ruines d'un *castellum*, p. 259 à 269.
Henchir-el-Hadjar (Tunisie). Ruines romaines, p. 70.
Henchir-el-Harrat (Tunisie). — Voir *Segermes*.
Henchir-el-Kherba (Tunisie). Ruines romaines, p. 69.
Henchir-el-Ksar (Algérie). Ruines romaines, p. 58.
Henchir-es-Sriba (Tunisie). Atelier de poteries chrétiennes, p. clxvi à clxviii.
Henchir-Fesguia (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-Fortas (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-Hammamat (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-Khama (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-Meretba (Tunisie). Ruines romaines, p. 69-70.
Henchir-Mgarine (Tunisie). Ruines romaines, p. 70.
Henchir-Oued-Arkou (Tunisie). Ruines romaines, p. 62.
Henchir-Ouled-bou-Zian. — Voir Henchir-Semmech.
Henchir-Rebaïn (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-Rentia (Tunisie). Inscription libyque aux environs, p. ccvi.
Henchir-Semmech (Tunisie). Ruines romaines, p. 62.
Henchir-Sidi-Khalifa (Tunisie). Ruines romaines, p. 65.
Henchir-Souid (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-Souttsuf (Tunisie). Ruines romaines, p. 69.
Henchir-Telman (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-Temassine (Tunisie). Ruines romaines, p. 69.
Henchir-Thibar (Tunisie). Ruines romaines, p. 61. Cf. *Thibaris*.
Henchir-Youdi (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-Zougrata (Tunisie). Ruines romaines, p. 64.
Henchir-Zoura (Tunisie). Nécropole antique, p. lxi, 406 à 414.
Hercule, sur une intaille trouvée à Lambèse, p. 84. — Statue d'Hercule trouvée à Montfort près de Narbonne, p. xlix.
Hermanville (Seine-Inférieure). Clocher roman, p. 155-156, pl. XI.
Hermes (Oise). Sépulture de l'époque barbare, p. cix, cxx à cxxii.
Hermet (L'abbé) demande une subvention, p. cxxxii, cxlvii-cxlviii.
Héron de Villefosse (Antoine), chargé de divers rapports, p. xxxi, cviii, cix, cxxxii, cxxxvii, cxcix; — présente des observations, p. lvii, clv; — présente divers rapports, p. cvii-cviii, cxlvii à cxlix, ccvi-ccvii.
—— Rapports : sur l'emplacement de *Pomponiana*, p. cxlviii-cxlix; — sur des inscriptions chrétiennes trouvées à Lyon, p. xl à xliv; — sur des inscriptions romaines trouvées à Carthage, p. cliv-clv, clxxiii-clxxiv; —

Digitized by Google

sur des inscriptions romaines des environs du Kef, p. CCI-CCII; — sur des inscriptions romaines trouvées en Tunisie, p. CLXXXIII à CLXXXV, CCVII à CCIX; — sur une marque de verrier trouvée à Beauvais, p. CXXXIV-CXXXV; — sur une mosaïque romaine découverte à Penchard, p. CXXIV; — sur le théâtre romain de Drevant, p. CXXIV.
—— Discours au Congrès des Sociétés savantes, p. LI à LIII, LXXVIII à XCIV. — Fragment de poterie trouvé à Orange et représentant le dieu au maillet, p. XXXV-XXXVI. — Mosaïques romaines à Lambèse, p. CLXXXV-CLXXXVI.
HEURTEBISE (Le R. P.). Ses fouilles à Thibar, p. 120 à 126.
HIRSLAIS (M.) offre un ouvrage au Comité, p. CXCIX. — Antiquités découvertes à Constantine, p. CXCIV à CXCVI. — Inscription punique, à Constantine, p. CCV-CCVI. — Inscription romaine, à Constantine, p. CXCIX-CC.
HONORIUS, évêque. Son épitaphe sur une mosaïque à *Uppenna*, p. CLI-CLII.
HOUCHET, près de Roquelaure (Gers). Découverte de hachettes, p. CXXVIII.
HOULÉ (M.) offre un ouvrage au Comité, p. CXXXIV.
HUTTES préhistoriques dans le département du Gard, p. XXXI, XXXIX.
HUVEAUNE (Vallée de) [Bouches-du-Rhône]. Antiquités, p. CXXXVII.

I

INSCRIPTION BILINGUE, néo-punique et latine, au Djebel-Mansour, p. CLIX à CLXII.
INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES, au Djebel-Djelloud, p. CXCVIII; — à La Goulette, p. CCIX; — à Lyon, p. XXXI, XL à XLIV; — à Tabarka, p. 381, 388 à 392; — à *Uppenna*, p. CLI à CLIII, CLVI-CLVII, CLXIX, CLXXXVII à CXC, 370 à 377; — à Zaghouan, p. CXCIII.
INSCRIPTIONS LIBYQUES, près de l'Henchir-Remtia, p. CCVI; — à Negga, p. CCVI.
INSCRIPTIONS DU MOYEN ÂGE et des temps modernes, à Meaux, p. 45; — dans une église de l'arrond. de Mirande, p. CXXIX; — à Saint-Valéry-sous-Bures, p. 152-153; — à Séailles, p. CXXIII.
INSCRIPTIONS PHÉNICIENNES, du temple d'Echmoun à Sidon, p. XXXIV-XXXV, 199 à 217.
INSCRIPTIONS PUNIQUES, à Constantine, p. CCV-CCVI; — à Zián, p. CXCI, CCVI.
INSCRIPTIONS ROMAINES, sur la voie reliant *Capsa* à *Turris Tamalleni*, p. CCXI; — à Carthage, p. CLIV-CLV, CLXXIV; — à Cherchel, p. CLXII; — à Constantine, p. CXCIV à CXCVI, CXCIX-CC; — à Djebba, p. 123, 126; — au Djebel-Djelloud, p. CXCVIII; — à Dougga, p. CLXXVIII-CLXXIX, 282 à 313; — près de Gaffour, p. CCVII-CCVIII; — à Henchir-Chett, p. 126; — à Henchir-el-Fras, p. 122, 124 à 126; — à Henchir-el-Gueciret, p. 265 à 267; — au Kef, p. CCI-CCII; — à Khamissa, p. 218 à 227; — au Khanguet-el-Hadjaj, p. CXCI; — au Ksar-el-Kebir, p. CCI; — à La Goulette, p. CCVIII; — à Lambèse, p. 227 à 243; — dans la nécropole de *Masclianae*, p. 273-274; — à M'rikeb-Thala, p. CLXIV; — à Narbonne, p. XLIX, 16 à 18; — à *Nesattium*, p. 129-130; — à Philippeville, p. CLXXVII; — à Pitres, p. CXXII-CXXIII; — à *Segermes*, p. 252, 255, 257; — à Sidi-Habich, p. CLXXXIX-CXC; — à Sidi-Zehili, p. CLXXXIII-CLXXXIV; — à Tabarka, p. 392 à 394; — à Tebessa, p. 243-244; — à Thala, p. CXCI-CXCII; — à Thibar, p. CLXXXV, 122 à 125; — à

Digitized by Google

Timgad, p. 91 à 96, 244-245; — en Tripolitaine, p. 363-364; — aux environs de Tunis, p. CXCII; — à Zián, p. CCX. — Inscriptions romaines : sur une bague de bronze, p. 129; — sur une intaille, p. CCIII-CCIV.

INTAILLE ANTIQUE, représentant Hercule, trouvée à Lambèse, p. 84; — représentant Pan, trouvée à Timgad, p. 102-103.

INVENTAIRE des meubles de Claude Vitte de Beaulieu, au XVIIIe siècle, p. CXXIII-CXXIV.

IZERNORE (Ain). Fouilles, p. CVIII, CXVI-CXVII.

J

JACQUES (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. CV. — Ouvrages militaires antiques dans la région d'Hadjeb-el-Aïoun, p. CLIV, 107 à 111.

JACQUET (M). Ruines romaines de Saint-Martin-le-Vieux, p. CIX, CXVI.

JACQUOT (Lucien). Grotte refuge de Dar-el-Gaïm, p. CLXXXII, CXCVIII.

JADART (Henri) offre des ouvrages au Comité, p. CXXXIV.

JAUBERT (Le chanoine), nommé officier d'Académie, p. CV.

JEMAJEUR (Tunisie). Voir DJEMAJEUR.

JÉSUS-CHRIST. Vitrail représentant l'enfance de Jésus-Christ, à la cathédrale de Chartres, p. 47 à 54.

JETON D'ÉTAIN trouvé à Khamissa, p. 78.

JOLY (Les), fondeurs de cloches au XVIIe siècle, p. 179, 180.

JOLY (M.). Ses fouilles à Announa, p. 80-81; — Ses fouilles à Khamissa, p. 77 à 80, 218 à 227.

JOUANNE (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. CV.

JULLIAN (Camille), nommé membre du Comité, p. CXXIII; — chargé de divers rapports, p. CXXXII, CXXXVII.

JULLIAND (Le capitaine), nommé officier d'Académie, p. CV.

K

KALAA (La) des Beni-Hammad, commune mixte des Maadid, province de Constantine. Monuments arabes, p. 185 à 198, pl. XIV et XV.

KASR-EL-MENAR ou palais du Fanal, à la Kalaa des Beni-Hammad, p. 185 à 196, pl. XIV.

KEF (LE) [Tunisie]. Inscriptions romaines, p. CCI-CCII.

KHAMISSA (Algérie). Bustes antiques, p. 79-80, pl. VIII. — Inscriptions romaines, p. 218 à 227; — Jeton d'étain, p. 78; — Ruines romaines, p. 77 à 80.

KHANGUET-EL-HADJAJ (Tunisie). Inscription romaine, p. CXCI.

KINDT (Le lieutenant de) trouve une lampe romaine à graffite, à Hadjeb-el-Aïoun, p. CXCVI.

KSAR-EL-KEBIR (Maroc). Inscription romaine, p. CCI.

KSAR-KEBRITA (Tunisie). Ruines romaines, p. 107-108.

KSAR-SOUISSINE (Tunisie). Ruines romaines, p. 108-109.

KSAR-TEBRIA (Tunisie). Ruines romaines, p. 70.

KSOUR DES TRAMEZIN (Tripolitaine). Ruines romaines, p. 355.

Digitized by Google

L

Lafon (M.), nommé officier d'Académie, p. cv; — découvre une maison romaine à *Bulla Régia*, p. lxi.

La Ghorfa (Tunisie). Stèles romaines, p. lvi, 395 à 405.

La Goulette (Tunisie). Inscriptions chrétienne et romaine, p. ccviii-ccix.

La Graufesenque (Aveyron). Fouilles, p. cxxxii, cxlvii-cxlviii.

Laigue (Gustave de). Les anciens thermes romains de Monfalcone (Istrie), p. 131 à 135.

Laigue (Louis de). Antiquités préhistoriques à Nabresina, près de Trieste, p. xxxi-xxxii, xlviii. — Fresque du xve siècle à la Chartreuse de Pesio, p. xlvii-xlviii, cxx, 166 à 177, pl. XIII. — Nécropole de *Nesattium*, p. 127 à 130.

Lainé (Jean), fondeur de cloches au xviie siècle, p. 180.

La Machine (Nièvre). Ruines du château de Barbarie, p. xlvi, cxi.

La Magdeleine près de Sainte-Foy (Seine-inférieure). Clocher roman, p. 157.

Lambèse (Algérie). Bronzes antiques, p. cciv-ccv. — Fouilles, p. 81 à 84. — Inscriptions romaines, p. 227 à 243. — Mosaïques romaines, p. clxxxv-cxxxvi.

Lampes romaines, avec marques de potiers, à Narbonne, p. 19; — en Tunisie, p. clxvi à clxviii, cxcvi, 115 à 118. — Lampe de bronze trouvée à Timgad, p. 100-101.

Languiot, commune de Nougaroulet (Gers). Amphore romaine, p. cviii, cxxviii.

Lanterne de bronze antique trouvée près de Souk-Ahras, p. 426 à 432.

Laroque, fondeur de cloches au xviiie siècle, p. 183.

Lasteyrie (Le comte de), chargé de divers rapports, p. cix, cxxxvii; — présente divers rapports, p. xxxiv, xl, xlvi, cxxvii-cxxviii.

—— Rapport sur une ancienne métairie au Creuset, p. cxxxiv.

Laurens, fondeur de cloches au xviie siècle, p. 180.

Lautaires (Le sous-intendant militaire), nommé officier d'Académie, p. cv.

Lavoye (Meuse). Établissement céramique romain, p. xxxiii, xlviii, 137 à 148.

Leblond (Le docteur V.). Marque de verrier trouvée à Beauvais, p. cxxxiv-cxxxv.

Le Boeuf (Le capitaine). La voie romaine de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae*, p. lv, 346 à 350, pl. XXV.

Le Clert (Louis) offre des ouvrages au Comité, p. cix, cxxxiv.

Lefèvre-Pontalis (Eugène), chargé de divers rapports, p. xxxvii, xlvi, cviii, cxxvi, cxxviii, cxxxvii; — présente un rapport, p. cxxxv.

—— Rapports : sur le château de Barbarie (Nièvre), p. cxi; — sur une liste de fondeurs de cloches du xve au xviie siècle, p. xlviii.

Lejeune (Pierre), nommé officier d'Académie, p. cv.

Lemoine (René) signale une sépulture à char dans un cimetière gaulois, à Châlons-sur-Marne, p. lxiv.

Lérins (Île de) [Alpes-Maritimes]. Châsse de bois ornée de peintures, provenant de l'abbaye, p. cxxxi, cxlvi-cxlvii.

Leroux (Alfred). Reliquaire offert par Charles VII au prieuré de Saint-Léonard de Noblat, p. cxiii, cxxix.

Leroy (M.) découvre une station préhistorique à Revest-des-Brousses, p. cxxxii.

Levistre (Louis). Fouilles aux dolmens

Digitized by Google

du Nador et de l'Oued Frarah, p. LXXIII. — Sépultures et stèles libyques des environs de Duvivier, p. LXXIII.

LEYNAUD (L'abbé), nommé officier d'Académie, p. CV. — Fouilles dans les catacombes d'Hadrumète, p. LVII, CXCIII.

LHÔTE DE SELANCY (M.) communique des plans et croquis des monuments arabes de la Kalaa des Beni Hammad, p. 185 à 198, pl. XIV et XV.

LIMES TRIPOLITANUS, p. 71-72, 351 à 365.

LISLE DU DRENEUC (P. DE) La châsse de saint Calminius au musée Dobrée, p. 35 à 39, pl. III à V.

LOISNE (M. DE). Cimetière franc à Béthune p. CXXXII, CXLIV à CXLVI. — Fonts baptismaux de grès, dans l'arrondissement de Béthune, p. CXXXVII.

LONGNON (Auguste), membre d'une commission, p. CXIV.

LORIMY (Henri), nommé officier de l'Instruction publique, p. CIV.

LYON. Inscriptions chrétiennes, p. XXXI, XL à XLIV.

M

MAABID (Commune mixte des). — Monuments arabes de la Kalaa des Beni-Hammad, p. 185 à 198, pl. XIV et XV. — Stations préhistoriques, p. LXXVI.

MACHAULT D'ARNOUVILLE, numismate, p. LXXI.

MACOMADES, ville antique de l'Afrique. — Voir M'RIKEB-THALA.

MAGUELONNE (M.) fait une communication, p. LXV.

MAISON ROMAINE à *Bulla Regia*, p. LXI.

MAITROT (Le lieutenant) copie une inscription romaine à Tebessa, p. 244.

MALLARD (M.). Ses fouilles au théâtre romain de Drevant, p. CIX, CXXIV.

MARC (Henri), nommé officier d'Académie, p. CV.

MARÇAIS (William) présente des observations, p. LXIX.

MARQUES de potiers. — Voir ESTAMPILLES.

MARQUIS (Léon), nommé officier d'Académie, p. CV.

MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). Ses relations avec Carthage dans l'antiquité, p. LXIII-LXIV. — Trésor de la cathédrale, p. LXVIII-LXIX, 338 à 345, pl. XVIII à XXIV.

MARSOULAS (Haute-Garonne). Grotte préhistorique, p. XXXIII, XXXVIII.

MARTIN (L'abbé J.-B.) Inscriptions chrétiennes trouvées à Lyon, p. XXXI, XL à XLIV.

MARTIN (Le commandant) présente des observations, p. LXXIII, LXXIV.

MASCLIANAE, ville antique de l'Afrique. Nécropole antique p. 270 à 279. — Cf. HADJEB-EL-AIOUN.

MASPERO (M.), chargé d'un rapport, p. CIX.

MASSE (Eugène), nommé officier d'Académie, p. CV.

MATEUR (Tunisie). Bijoux romains trouvés aux environs, p. CLVIII.

MATHUISIEULX (M. DE). Exploration du *limes tripolitanus*, p. LV, 351 à 365.

MAUNY (Eugène), nommé officier d'Académie, p. CV.

MAURÉTANIE TINGITANE. Productions naturelles, p. LXIV.

MAUSOLÉE antique à Djemajeur, p. LXI-LXII.

MEAUX (Seine-et-Marne). Tête de statue du moyen âge, p. 40 à 42, pl. VI.

MERCIER (Ernest). Mémoire sur l'histoire de la race berbère, p. LV-LVI.

MERCURE. Dédicace du temple de Mercure à Dougga, p. 282 à 286.

Digitized by Google

Merlet (René), nommé officier de l'Instruction publique, p. civ.
Merlin (M.) Rapport sur les fouilles de Ziân, p. ccix-ccx.
Métais (Le chanoine) demande une subvention, p. cxxxvii. — Restauration des vitraux de la cathédrale de Chartres, p. 46 à 55.
Metlaoui (Tunisie). Trouvaille de monnaies romaines, p. clviii.
Meulers (Seine-Inférieure). Base romaine de clocher, p. 157.
Meunier (Le docteur). Établissement céramique à Lavoye, p. xxxiii, xlvii, 137 à 148.
Meunier (Stanislas). Compte rendu de l'exploration d'une cavité dans le parc de Grignon, p. cviii, cxvii-cxviii.
Michaillard (M.). Fouilles à Izernore, p. cviii, cxvi-cxvii.
Michon (Etienne), nommé membre du Comité, p. cxxxi; — chargé d'un rapport, p. cxxxvii.
Mingaud (Galien). Épingles de l'époque du bronze découvertes à Vers (Gard), p. cviii, cix, 315 à 317.
Ministre de l'Agriculture (M. le) demande une subvention, p. cviii.
Ministre de l'Instruction publique (M. le). Discours au Congrès des sociétés savantes, p. xcix à ciii.
Minot (Côte-d'Or). Tumulus, p. cxiii, cxxix.
Mithra. Inscription votive à ce dieu, p. 228.
Mois. Les travaux des mois, miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque de Munich, p. xxxiv, 161 à 165, pl. XII.
Molins (Le capitaine), nommé officier de l'Instruction publique, p. civ. — Fouilles à Narbonne, p. xlix, cix, cxiv à cxvi, 16 à 31.
Monceaux (Paul), chargé de divers rapports, p. clxix, clxxxii; — fait une communication, p. lvi.
—— Rapports : sur les fouilles et les inscriptions d'Hadjeb-el-Aïoun (*Uppenna*), p. clxxiv-clxxv, clxxxvii à cxc; — sur les fouilles des environs de Zaghouan, p. cxcii-cxciii.
Monfalcone (Istrie). Fouilles des anciens thermes romains, p. 131 à 135.
Monnaies du moyen âge et du xve siècle, trouvées à Gérocourt, p. cxxvi-cxxvii; — d'un évêque de Trieste, p. 134-135.
Monnaies puniques, p. lxxvi, 419, 421, 424.
Monnaies romaines, trouvées à Henchir-el-Guecirel, p. 269; — à Metlaoui, p. clviii; — à Ordan-Larroque, p. cxlix; — dans la forêt de Rouvray, p. 11-12.
Montille (M. de) trouve une inscription romaine à M'rikeb-Thala, p. clxiv.
Montréal-la-Cluse (Ain). Fouilles, p. cviii, cxvi-cxvii.
Monuments arabes de la Kalaa des Beni-Hammad (province de Constantine), p. 185 à 198, pl. XIV et XV.
Monuments funéraires à caisson, à Henchir-Zoura, p. 409 à 414.
Moreau (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. cvi.
Morgny-la Forêt (Eure). Tombeaux antiques, p. cxxxiii, cxxxviii.
Mosaïques romaines, à El-Djem, p. clxix; — à Lambèse, p. clxxxv-clxxxvi; — à Orbessan, p. cxxxii, cxlix; — à Penchard, p. cxxiv, 318 à 320; — avec inscriptions chrétiennes à Tabarka, p. 383 à 391; — à *Uppenna*, p. cli à cliii, clvi-clvii, 370 à 377.
M'rikeb-Thala (Algérie). Inscription romaine, p. clxiv.
Munich (Bavière). Bibliothèque royale : manuscrit avec miniature représentant les travaux des mois, p. xxxiv, 161 à 165, pl. XII.
Musulman (Art), p. 445 à 459.

Digitized by Google

N

Nabresina, près de Trieste. Découverte d'antiquités préhistoriques dans une caverne, p. xxxi-xxxii, xlviii.
Nador (Le). [Algérie]. Dolmens, p. lxxiii.
Nantes (Loire-Inférieure). Châsse de saint Calminius, au musée Dobrée, p. 35 à 39, pl. III à V.
Nantouillet (Seine-et-Marne). Bas-relief du xvie siècle, à l'église, p. xxxii, 43 à 45, pl. VII.
Narbonne (Aude). Antiquités romaines, p. cix, cxiv à cxvi. — Estampilles de potiers romains, p. 19, 32 à 34. — Inscriptions romaines, p. xlix, 16 à 18. — Sarcophages antiques, p. 17. — Statues antiques, p. xlix, 17-18, pl. II.
Nécropoles antiques à Hadjeb-el-Aïoun, p. clxxiv-clxxv; — à Henchir-Zoura, p. lxi, 406 à 414; — de *Maselianae*, p. 270 à 279; — à Tabarka, p. 382-383.
Nesga (Tunisie). Inscription libyque, p. ccvi.
Nesattium, ville antique (Istrie). Fouilles dans la nécropole, p. 127 à 130.

O

Officiers d'Académie (Nominations d'), p. civ à cvi.
Officiers de l'Instruction publique (Nominations d'), p. cii-civ.
Ogier le Danois. Son tombeau à Meaux, p. 40-41.
Orange (Vaucluse). Fouilles et Musée, p. cxxxiii, cxxxvi-cxxxviii. — Fragment de poterie avec représentation du dieu au maillet, p. xxxv-xxxvi.
Ordessan (Gers). Mosaïque romaine, p. cxxxii, cxlix.
Ordan-Larroque (Gers). Hache polie, p. cxlix.
Oued-Besbas (Vallée de l') [Tunisie]. Ruines romaines, p. 63.
Oued-Djedi (Algérie). Établissements agricoles sur les rives, p. 59-60.
Oued-Fraban (Région de l'). Dolmens, p. lxxiii.
Ouville-la-Rivière (Seine-Inférieure). Clocher roman, p. 154-155.

P

Palais du Fanal à la Kalaa des Beni Hammad. — Voir Kasr-el-Menar.
Palanc (Jean), fondeur de cloches au xvie siècle, p. 179.
Pallary (M.) présente des observations, p. lxxiii, lxxiv.
Pan, sur une intaille antique, trouvée à Timgad, p. 102-103.
Parat (L'abbé) offre des ouvrages au Comité, p. xlvii.
Paris (Seine). Sépulture romaine à l'École Polytechnique, p. cxxxii.
Pautalé, fondeur de cloches au xviie siècle, p. 181.
Peintres de bannières à Périgueux, aux xive et xve siècles, p. cxxxiii, cxl à cxlii.
Peintures à fresque romaines, à Soissons, p. 322-323.
Penchard (Seine-et-Marne). Mosaïque

Digitized by Google

romaine, p. CVIII, CXXIV, 318 à 320.

PÉPIN-DONAT (Albert-Toussaint), nommé officier de l'Instruction publique, p. CIV.

PÉRICAUD (Le lieutenant), nommé officier d'Académie, p. CVI. — Fouilles à Henchir-Gueciret, p. CLVIII, CLXXV, 259 à 264.

PÉRIGUEUX (Dordogne). Peintres de bannières, p. CXXXIII, CXL à CXLII.

PERROT (M.), chargé d'un rapport, p. CXXXVII.

PESIO (Chartreuse de). Fresque du XVe siècle, à la Chartreuse, p. XLVII-XLVIII, 166 à 177.

PHILIPPEVILLE (Algérie). Cercueil de plomb dans la nécropole chrétienne de *Rusicade*, p. CLXXVII. — Inscriptions romaines, p. CLXXVII. — Voie romaine, p. CLXXVIII, 366-367.

PILLOY (Jules) présente des observations, p. LIX, LXXI.

PINET (Le commandant). Sépulture gallo-romaine à l'École polytechnique, à Paris, p. CXXXII.

PIROUTET (Octave), nommé officier d'Académie, p. CVI.

PITRES (Eure). Inscription romaine, p. CIX, CXXII-CXXIII.

PLANCOUARD (Léon) offre un ouvrage au Comité, p. CXXXIV. — Découverte de monnaies du XVIe siècle à Gérocourt, p. CXIII, CXXVI-CXXVIII.

POUSSOT (Louis) fait diverses communications, p. LII, LXII. — Fouilles à Dougga, p. CLXXVIII-CLXXIX. — Stèles de La Ghorfa, p. LVI-LVII, 395 à 405.

POLLACHI (Le capitaine Paul), nommé officier d'Académie, p. CVI.

POMPONIANA, ville antique près de Toulon. Son emplacement, p. CXLVIII.

PORTAL (Charles). Liste de fondeurs de cloches du XVe au XVIIe siècle, p. XXXVII, XLVIII, 178 à 184.

POTEY (Joseph), nommé officier d'Académie, p. CVI.

POULAINE (L'abbé). Sépultures burgondes découvertes à Voutenay (Yonne), p. CXIII, CXXIX.

PROU (Maurice), chargé de divers rapports, p. XLVI, CIX, CXIII, CXXXII, CXXXIII; — fait une communication, p. CXLIV; — présente divers rapports, p. XXXIII, XL, CXXX, CXLVI.

—— Rapports : sur une inscription romaine trouvée à Pitres, p. CXXII-CXXIII; — sur une inscription du moyen âge à Séailles, p. CXXIII; — sur l'inventaire d'un collectionneur albigeois du XVIIIe s., p. CXXIII-CXXIV; — sur une sépulture barbare à Hermes, p. CIX à CXXII.

PUY DU TOUR (Le), près d'Argentat (Corrèze). Restes de murs vitrifiés p. CXXVII-CXXVIII.

Q

QUENETRET (Pierre), fondeur de cloches au XVIIe siècle, p. 180.

QUESNÉ (Victor) offre un ouvrage au Comité, p. XXXII.

R

RAIMBAULT (Maurice). Un numismate inconnu : Machault d'Arnouville, p. LXXI.

RÉGNAULT (Félix). Ses fouilles à Marsoulas, p. XXXIII, XXXVII-XXXVIII.

REINACH (Salomon), chargé de divers rapports, p. XXXII, XXXVII, XLVI,

Digitized by Google

CVIII, CXIII, CXXXII; — fait une communication, p. CXXIX; — présente divers rapports, p. XXXIII, XXXIV, XLVIII, XLIX, CXII, CXXVIII.
—— Rapports: sur une amphore romaine trouvée à Languiot, p. CXXVIII; — sur des antiquités préhistoriques trouvées dans le Gers, p. CXXVIII; — sur des antiquités romaines découvertes à Soissons, p. CXI-CXII; — sur une caverne à ossements, à Nabresina, p. XLVIII; — sur des sépultures burgondes à Voutenay, p. CXXIX; — sur les tumulus de Minot, p. CXXIX.
Reliquaire d'argent offert par Charles VII au prieuré de Saint-Léonard de Noblac, p. CXIII, CXXIX. — Cf. Châsse.
Renault (Jules). Dons au musée du Bardo, p. CLIX. — Inscription romaine aux environs de Tunis, p. CXCII. — Mausolée de Djemajour, p. LXI-LXII.
Revest-des-Brousses (Basses-Alpes). Station préhistorique, p. CXXXII.
Robert (Achille). Étude paléthnologique sur la commune mixte des Maadid, p. LXXVI.
Robin (M.). Fouilles et inscriptions de la basilique byzantine d'*Uppenna*, p. LXII, CLVI-CLVII, 368 à 377.
Roquelaure (Gers). Découverte d'une hache de pierre, p. CVIII.
Rouchon (M.) offre un ouvrage au Comité, p. XLVII.
Rouquette (Le Dr). Ses fouilles à Souk-Abras, p. 77. — Lanterne de bronze, p. LXVI, 426 à 432.
Rouvier (Le Dr). Inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun à Sidon, p. XXXIV-XXXV, 199 à 217.
Rouvray (Forêt de) [Seine-Inférieure]. Fouilles à la Mare du Puits en 1904, p. 5 à 15, pl. I.
Roy (M.) communique une monnaie antique, p. CLVIII.
Rusicade, ville antique. — Voir Philippeville.

S

Sabarthès (L'abbé), nommé officier de l'Instruction publique, p. CIV.
Sadoul (Charles), nommé officier d'Académie, p. CVI.
Sadoux (M.). Fouilles à Dougga en 1904, p. CLXIX à CLXXIII.
Saglio (M.), chargé de divers rapports, p. CXIII, CXXXI; — présente un rapport, p. XLV.
—— Rapports: sur une châsse provenant de l'abbaye de Lérins, p. CXLVI-CXLVII; — sur le don d'un reliquaire par Charles VII au prieuré de Saint-Léonard de Noblac, p. CXXIX.
Saïda (Syrie). — Voir Sidon.
Saint-Arroman (M. de) fait diverses communications, p. XXXII, CXXXI, CXXXIII, CXXXVI.
Sainte-Croix, près de Salon (Bouches-du-Rhône). Autel chrétien, p. XL.
Sainte-Foy (Seine-Inférieure). Clocher roman, p. 151-152, pl. X.
Sainte-Geneviève près d'Auffay (Seine-Inférieure). Clocher roman, p. 156.
Saint-Germain-d'Etables (Seine-Inférieure). Clocher roman, p. 155.
Saint-Jean-de Ceyrargues (Gard). Fragment de statue, p. CXXXVII.
Saint-Joseph de Thibar (Tunisie). — Voir *Thibaris*.
Saint-Léonard de Noblac (Haute-Vienne). Reliquaire d'argent doré offert par Charles VII au prieuré, p. CXIII, CXXIX.
Saint-Mards (Seine-Inférieure). Clocher roman, p. 156.
Saint-Martin-le-Vieux (Haute-Vienne). Ruines romaines, p. CIX, CXVI.
Saint-Ouen-sous-Bailly (Seine-Infé-

Digitized by Google

rieure). Base de clocher roman, p. 158.

Saint-Valéry-sous-Bures (Seine-Inférieure). Clocher roman, p. 152-153, pl. X.

Saint-Venant (M. de). Le château de Barbarie, à La Machine (Nièvre), p. xlvi, cxi.

Saladin (H.) fait une communication, p. clxiii-clxiv. — L'art musulman, p. lvii-lviii, 445 à 459. — Monuments arabes de la Kalaa des Beni-Hammad, p. 185 à 198, pl. XIV et XV.

Sarcophages antiques à Béziers, dit de saint Aphrodise, p. lxix, 329 à 337, pl. XVII; — à Carthage, p. 418 à 425; — à Narbonne, p. 17; — à *Uppenna*, p. 370 à 377. — Voir Cimetières, Nécropoles, Sépultures, Tombeaux.

Sarrail (Le capitaine), nommé officier d'Académie, p. cvi.

Sauchay-le-Bas (Seine-Inférieure). Clocher roman, p. 157.

Sautriau (Le lieutenant). Fouilles à Montfort près de Narbonne, p. xlix.

Schlumberger (Gustave), chargé d'un rapport, p. cxxvi; — présente un rapport, p. cxxxv.

Séailles (Gers). Inscription du moyen âge, p. cxxiii.

Sedbou (Algérie). Tumulus aux environs, p. 57.

Segermes, ville antique de l'Afrique, à Henchir-Haratt (Tunisie). Capitole, p. 246 à 258. — Inscriptions romaines, p. 252, 255, 257.

Sépultures de l'époque barbare à Hermes, p. cix, cxx à cxxii; — à Voutenay, p. cxxix; — chrétienne, de la nécropole de *Masclianae*, p. 274-275; — gauloise, à char, à Châlons, p. lxxv; — romaines, en Gaule, à Paris, p. cxxxii; — à Voutenay, p. cxxix; — puniques, à Carthage, p. 418 à 425; — à Zaghouan, p. 104 à 106.

—— Voir Cimetières, Nécropoles, Sarcophages, Tombeaux.

Sermoise (Pierre), fondeur de cloches au xviie siècle, p. 180.

Sidi-ben-Rilouf (Tunisie). Ruines romaines, p. 69.

Sidi-Fellaouèche (Algérie). Fort byzantin, p. 58.

Sidi-Harich (Tunisie). Inscriptions romaines, p. clxxxix-cxc. — Cf. *Uppenna*.

Sidi-Zehili (Tunisie). Inscriptions romaines aux environs, p. clxxxiii-clxxxiv.

Sidon (Syrie). Inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun, p. xxxiv-xxxv, 199 à 217.

Skiffa (Tripolitaine). Ruines romaines, p. 362.

Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise (La) demande une subvention, p. cvii.

Société archéologique du Midi de la France (La) demande une subvention, p. cxxxi, cxxxviii.

Société des sciences de la Corrèze (La) demande une subvention, p. cxxvii-cxxviii.

Soissons (Aisne). Antiquités romaines au lieu-dit Château d'Alebastre, p. xlvi, cxi-cxii, 321 à 328.

Sorgues (Félix). Catalogue d'objets préhistoriques recueillis à Vitry-en-Charolais, p. lxxv-lxxvi.

Souk-Arras (Algérie). Ruines romaines, p. 77. — Lanterne de bronze antique, p. lxvi, 426 à 432.

Sousse (Tunisie). Catacombes, p. lvii, cxcii. — Musées, p. cl-cli, cxcvii. — Nécropole punico-romaine, p. clviii-clix. — *Tabellae defixionum*, p. clviii, clxxxii-clxxxiii. — Cf. Hadrumète.

Sous-Secrétaire d'État des Postes et Télégraphes (Le) présente une demande de subvention, p. cviii.

Soyer (M.) offre des ouvrages au Comité, p. cxxxiv.

Digitized by Google

Stations préhistoriques, à Bois-l'Abbé, p. cxxxii, cxxxviii à cxl; — dans la commune mixte des Maadid, p. lxxvi; — au Pic des Singes, près de Bougie, p. lxxiv; — à Revest-des-Brousses, p. cxxxii.

Statues antiques, à Narbonne, p. 17-18; — à Timgad, p. 100; — du moyen âge, à Meaux, p. 40 à 42, pl. VI.

Statuette de bronze, représentant une jeune fille, trouvée à Timgad, p. 101.

Stèles antiques, de La Ghorfa, p. lvi, 395 à 405; — à Narbonne, p. 16-17; — à *Thibaris*, p. 120 à 122, pl. IX.

Stèles libyques, à Duvivier, p. lxxiii.

T

Tabarka (Tunisie). Basilique et monastère de femmes, p. lx, 379-380, pl. XXVI et XXVII. — Fouilles, en 1904, p. 378 à 394. — Inscriptions chrétiennes, p. 381, 392. — Inscriptions romaines, p. 392 à 394. — Nécropole byzantine, p. 382-383.

Tabellae defixionum, d'Afrique, p. lxvii, 433 à 444; — trouvées à Sousse, p. clviii, clxxxii-clxxxiii.

Tacapes, ville antique de l'Afrique. — Voir Voies romaines.

Tardre (Forêt de) [Gard]. Tumulus, p. xxxix.

Tebessa (Algérie). Inscriptions romaines, p. 243-244.

Terrade (Albert) demande une subvention, p. cxxxiii, cxlvi.

Thala (Algérie). Inscription romaine, p. cxci-cxcii.

Thamugadi, ville antique. — Voir Timgad.

Théâtre romain, à Carthage, p. lxvi-lxvii; — à Drevant, p. cix.

Thermes romains, à Timgad, p. 89 à 95.

Thevesta, ville antique de l'Afrique. — Voir Tebessa, Voies romaines.

Thibaris (Tunisie). Inscriptions romaines, p. clxxxv, 120 à 126, pl. IX. — Cf. Hinchir-Thibar.

Thigoida Bure. — Voir Djebba.

Thubursicum Numidarum. — Voir Khamissa.

Timgad (Algérie). Basilique chrétienne, p. 88, Bibliothèque, p. 95-96. — Fouilles, p. 84 à 103. — Graffites, p. 96 à 98. — Inscriptions romaines, p. 91 à 95, 244-245. — Thermes, p. 89 à 95.

Tolga (Algérie). Ruines romaines, p. 58.

Tombeaux antiques à Charleval et à Morgny-la-Forêt, p. cxxxiii, cxxxviii. — Voir Cimetière, Nécropole, Sarcophages, Sépultures.

Toussaint (Le commandant). Rapport sur les reconnaissances archéologiques exécutées en Algérie et en Tunisie en 1903-1904, p. cliii, 56 à 74.

Toutain (Jules), chargé de divers rapports, p. cli, clviii, cxcix; — fait une communication, p. clxv; — présente des observations, p. lvii; — présente un rapport, p. clxxv.

—— Rapports sur des ex-voto et inscriptions trouvés à *Thibaris*, p. 120 à 126, pl. IX; — sur les voies romaines du Sud tunisien, p. ccx-ccxi.

—— Mémoire sur le *limes Tripolitanus*, p. lv, 361 à 365.

Travaux des mois, miniature dans un manuscrit de la Bibliothèque de Munich, p. xxxiv, 161 à 165, pl. XII.

Trésor de la cathédrale de Marseille, p. lxviii-lxix, 338 à 345, pl. XVIII à XXIV.

Trieste (Istrie). Monnaie de Rodolphe, évêque, p. 134-135.

Tumulus, à Aigaliers, p. xxxviii-xxxix,

Digitized by Google

CX-CXI; — à Barèn, p. CX-CXI; — à Belvezet, p. XXXVIII, XLVI, LXXIV, CX-CXI; — à Boux-sous-Salmaise, p. XXXIV; — dans le dép. du Gard, p. XXXI; — à Minot, p. CXIII, CXXIX; — près de Sedbou, p. 571; — dans la forêt de Tardre, p. XXXIX.

Tunis (Tunisie). Inscription romaine aux environs, p. CXCII. — Musée du Bardo, p. CLVIII-CLIX, CLXXXII-CLXXXIII CXCVI-CXCVII.

Tunisie. Antiquités diverses trouvées dans le Sud, p. 112 à 119. — Reconnaissances archéologiques des brigades topographiques en 1903-1904, p. 61 à 74.

Turris Maniliorum Arelliorum. — Voir Henchir-el-Gueciret.

U

Uppenna, ville antique (Tunisie). Basilique byzantine, p. LXII, CXCII, 368 à 377. — Inscriptions chrétiennes sur mosaïques, p. CLI à CLIII, CLVI-CLVII, CLXIX, CLXXXVIII, 370 à 377. — Voir Sidi-Habich.

Ursau (Le chanoine Ch.) offre des ouvrages au Comité, p. XXXVII. — Gravure sur bois, du XVIe s., p. CXXXIII, CXLII à CXLIV.

V

Valeton (Jean-Baptiste), fondeur de cloches au XVIIIe siècle, p. 183.

Vaschalde (M.) envoie une notice sur la métairie du Crouzet, p. CIX, CXXXIV; — offre un ouvrage au Comité, p. CXXXIV.

Vau-Donjon (Yonne). Cimetière mérovingien, p. CXXXIII, CXLVI.

Veilleuse de terre, romaine, p. 114.

Véran (M.). Le temple de Diane à Arles, p. CXXXVII.

Vers (Gard). Épingles de l'époque du bronze, p. CVIII, CXX, 315 à 317.

Vesly (Léon de) offre un ouvrage au Comité, p. XXXIII. — Fouilles sur le plateau de Boos, p. XXXIII, XL, LXXI-LXXII. — Fouilles dans la forêt de Rouvray, p. 5 à 15, pl. I. — Fragment d'inscription romaine à Pitres, p. CIX, CXXII-CXXIII. — Tombeaux antiques à Charleval et à Morgny-la-Forêt, p. CXXXIII, CXXXVIII.

Victoires sur un bas-relief à Henchir-el Gueciret, p. 265.

Vidal (Aug.). Un collectionneur albigeois au XVIIIe siècle, p. CXXIII-CXXIV.

Vierge (La) tenant l'enfant Jésus, sur une fresque du XVe siècle à la Certosa di Pesio, p. 168 à 171, pl. XIII.

Villa romaine, à Penchard (Seine-et-Marne), p. 318 à 320.

Ville d'Avray (Le colonel H. de). Notes sur *Pomponiana* et dessin d'une inscription funéraire relevée à Hyères, p. CXLVIII-CXLIX.

Villepelet (Ferdinand). Peintres de bannières de Périgueux aux XIVe et XVe siècles, p. CXXXIII, CXL à CXLII.

Virien (M. de) offre un ouvrage au Comité, p. CXXXIII.

Vitraux de la cathédrale de Chartres leur restauration, p. 46 à 55.

Vitry-en-Charolais (Saône-et-Loire) Objets préhistoriques, p. LXXV-LXXVI.

Vitte de Beaulieu (Claude). Inventaire de ses meubles et objets d'art, au XVIIIe siècle, p. CXXIII-CXXIV.

Voies romaines d'*Aquae Tacapitanae* vers le littoral, p. 68; — près de Philip-

Digitized by Google

peville, p. CLXXVIII, 366-367; — de *Silesua* à *Aves*, p. 73-74; — du Sud tunisien, p. CCX-CCXI; — de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae*, p. 346 à 350, pl. XXV; — de *Tacapes* à *Theveste*, p. 65-66, 72-73; — de *Tacapes* à *Turris Tamalleni*, p. 66; — de *Turris Tamalleni* à *Capsa*, p. 66, 73; — de *Turris Tamalleni* à *Taparura*, p. 73; — de *Turris Tamalleni* à *Thusuros*, p. 73; — de *Thusuros* à *Tacapes*, p. 67.

VOUTENAY (Yonne). Sépultures romaines et burgondes, p. CXIII, CXXIX.

W

WAILLE (M.) communique une inscription romaine de Cherchel, p. CLXII. — Ses fouilles à Cherchel, p. 75-76.

Z

ZAGHOUAN (Tunisie). Fouilles aux environs, p. CXCII-CXCIII. — Inscription chrétienne, p. CXCIII. — Ruines romaines, aux environs, p. 415 à 417. — Sépultures puniques, p. 104 à 106.

ZENTAN (Tripolitaine). Ruines romaines, p. 357.

ZIÂN (Tunisie). Inscription punique, p. CXCI, CCVI. — Inscription romaine, p. CCX. — Ruines romaines, p. CCIX-CCX.

Digitized by Google

LISTE DES PLANCHES.

Planche I. Forêt de Rouvray (Seine-Inférieure). Plan des fouilles de la Mare du Puits, p. 6.

Planche II. Bacchus. Fragment de statue de marbre trouvé à Narbonne, p. 17.

Planche III. Châsse de saint Calminius, au musée Dobrée, à Nantes. Face antérieure, p. 34.

Planche IV. Châsse de saint Calminius. Extrémités, p. 36.

Planche V. Châsse de saint Calminius. Face postérieure, p. 36.

Planche VI. Tête de statue du XIe ou XIIe siècle, trouvée à Meaux, p. 40.

Planche VII. Église de Nantouillet. Bas-relief du portail, p. 43.

Planche VIII. Buste de Jupiter et buste d'homme, trouvés à Khamissa, p. 80.

Planche IX. Stèles votives trouvées à *Thibaris*, p. 120.

Planche X. Clochers des églises de Sainte-Foy et de Saint-Valery-sous-Bures (Seine-Inférieure), p. 151.

Planche XI. Clochers des églises d'Avremesnil et d'Hermanville (Seine-Inférieure), p. 153.

Planche XII. Les travaux des mois, miniature du manuscrit latin 210 de la Bibliothèque royale de Munich, p. 163.

Planche XIII. Fresque du XVe siècle à la Chartreuse de Pesio, p. 167.

Planche XIV. Kasr-el-Menar (province de Constantine). Élévation de la forteresse, p. 189.

Planche XV. Vasque de la fontaine Aïn-es-Sultan à la Kalaa des Beni-Hammad, et fontaine de la mosquée de Sidi-Okba à Kairouan, p. 197.

Planche XVI. Dougga (Tunisie). État des fouilles en juin 1905, p. 280.

Planche XVII. Sarcophage de saint Aphrodise à Béziers et sarcophage de l'église Saint-Félix à Girone, p. 331.

Planche XVIII. Reliquaire de saint Jean Cassien à la cathédrale de Marseille. Coffret arabe, face antérieure, p. 339.

Planche XIX. Même reliquaire, face postérieure, p. 339.

Planche XX. Même reliquaire, couvercle, p. 340.

Planche XXI. Châsse du XVIe siècle, exposée à la cathédrale de Marseille. Face antérieure, p. 342.

Planche XXII. Même châsse. Face postérieure, p. 343.

Planche XXIII. Même châsse. Extrémité, p. 343.

Planche XXIV. Même châsse. Autre extrémité, p. 343.

Digitized by Google

Planche XXV. Tracé de la voie romaine de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae*, p. 347.

Planche XXVI. Basilique de Tabarka. Plan au niveau du sol, p. 379.

Planche XXVII. Basilique de Tabarka. Étage inférieur des tombes, p. 379.

Planche XXVIII. Gravure sur bois, du XVIe siècle, p. XXIII.

Digitized by Google

LISTE DES VIGNETTES.

Dalle avec cupules, trouvée près de Collorgues (Gard), p. 3.
Deux autres dalles avec cupules, trouvées au même lieu, p. 4.
Forêt de Rouvray (Seine-Inférieure). Coupe du caveau de la Mare du Puits, p. 7.
Tuile d'angle, trouvée à la Mare du Puits, p. 10.
Cathédrale de Chartres. Disposition du vitrail de la façade, p. 50.
Cercueil de pierre trouvé à Zaghouan (Tunisie), p. 105.
Aïn-el-Rhorab (Tunisie). Plan du *castellum*, p. 110.
Veilleuse de terre rouge trouvée en Tunisie, p. 114.
Kasr-el-Menar ou Palais du Fanal (commune mixte des Maadid, Algérie). Plan du sous-sol, p. 187.
Figures comparatives entre les façades de Kasr-el-Menar et celles du palais de Warka et de l'observatoire de Khorsabad, p. 190.
Kasr-el-Menar. Plan du rez-de-chaussée, p. 192.
Kasr-el-Menar. Plan du premier étage, p. 193.
Kasr-el-Menar. Coupe du rez-de-chaussée, p. 195.
Plan du réservoir et de la fontaine d'Aïn-es-Sultan, à la Kalaa des Beni-Hammad, p. 196.
Segermes (Tunisie). Plan du Capitole, p. 248.
Segermes (Tunisie). Capitole. Niche de la *cella*, p. 249.
Segermes (Tunisie). Porte du Capitole, vue de l'extérieur, p. 253.
Segermes (Tunisie). Porte du Capitole, vue de l'intérieur, p. 254.
Henchir-es-Gueciret (Tunisie). Plan du *castellum*, p. 262.
Hadjeb-el-Aïoun (Tunisie). Plan des fouilles de la nécropole de *Masclianae*, p. 271.
Hadjeb-el-Aïoun (Tunisie). Nécropole de *Masclianae*. Tombe avec *mensa*, p. 273.
Épingles de bronze trouvées à Vers (Gard), p. 316.
Mosaïque romaine trouvée à Penchard (Seine-et-Marne), p. 319.
Voie romaine près de Philippeville. Coupe transversale, p. 367.
Nécropole d'Henchir-Zoura (Tunisie). Monument funéraire à caisson, p. 410.
Nécropole de Sainte-Monique, à Carthage. Coffret funéraire de pierre, p. 423.
Lanterne de bronze trouvée près de Souk-Ahras. Fig. 1 à 3, p. 428 et 431.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Liste des membres de la Section d'archéologie, des membres de la Commission de l'Afrique du Nord, des membres de la Commission des musées, des membres non résidants du Comité, des correspondants honoraires du Comité et des correspondants du Comité, p. I à XXVII.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Séance du 16 janvier 1905, p. XXXI à XXXVI.

Rapport de M. Philippe Berger sur neuf inscriptions phéniciennes du temple d'Echmoun à Sidon, communiquées par M. le Dr Renvier, p. XXXIV-XXXV.

Communication de M. Héron de Villefosse sur un fragment de poterie portant l'image du dieu au maillet, p. XXXV-XXXVI.

Séance du 13 février 1905, p. XXXVII à XLV.

Rapport de M. le Dr Capitan sur deux mémoires de M. Ulysse Dumas, relatifs aux tumulus de Belvezet (Gard), et à des buttes de l'époque hallstatienne, p. XXXVIII à XL.

Rapport de M. Héron de Villefosse sur des inscriptions chrétiennes trouvées à Lyon et communiquées par M. l'abbé J.-B. Martin, p. XL à XLIV.

Séance du 20 mars 1905, p. XLVI à XLIX.

Rapport de M. Jules Guiffrey sur une peinture de la Chartreuse de Pesio, communiquée par M. Louis de Laigue, p. XLVII-XLVIII.

Rapport de M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur un mémoire de M. Ch. Portal relatif à des fondeurs de cloches de l'Albigeois, p. XLVIII.

Rapport de M. Salomon Reinach sur une communication de M. Louis de Laigue relative à l'exploration d'une caverne à ossements à Nabresina, près de Trieste, p. XLVIII-XLIX.

Communication de M. Cagnat relative aux fouilles de M. le capitaine Molins à Narbonne, p. XLIX.

Réunion annuelle des délégués des Sociétés savantes à Alger, p. L à CVI.

Séance générale d'ouverture, p. L à LIV.

Discours de M. Héron de Villefosse, p. LI à LIII.

Séance du 19 avril 1905, soir, p. LV à LVIII.

Communication de M. Toutain sur le *limes Tripolitanus*, p. LV.

Digitized by Google

Mémoire de M. le capitaine Le Bœuf sur la voie romaine de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae*, p. LV.
Mémoire de M. Ernest Mercier sur l'histoire de la race berbère, p. LV-LVI.
Communication de M. Louis Poinssot sur les stèles de Le Kef, p. LVI-LVII.
Rapport de M. l'abbé Leynaud sur les fouilles des catacombes d'Hadrumète, p. LVII.

Séance du 20 avril 1905, matin, p. LIX à LXII.

Communication par M. Ben Attar d'un mémoire intitulé : *L'esprit libéral des Coran*, p. LIX.
Mémoire de M. le capitaine Bœuf sur les substructions d'un monastère de femmes à Tabarka, p. LX.
Mémoire de M. le lieutenant Maurice Bernard sur le cheval dans l'Afrique romaine, p. LX.
Rapport du Dr Carton sur ses fouilles dans la métropole d'Henchir-Zoura, p. LXI.
Note du R. P. Delattre sur un caveau funéraire à Carthage, p. LXI.
Découverte par M. Lapon d'une maison romaine à *Bulla Regia*, p. LXI.
Mémoire de M. H.-E. Renault sur le mausolée de Djemajeur (Tunisie), p. LXI-LXII.
Mémoire de M. Robin sur les fouilles de la basilique d'*Uppenna*, p. LXII.

Séance du 20 avril 1905, soir, p. LXIII à LXVII.

Mémoire de M. l'abbé Arnaud d'Agnel sur les relations entre *Massalia* et Carthage, p. LXIII-LXIV.
Communication d'un recueil de documents sur l'ancienne *Rusicade* formé par M. Louis Bertrand, p. LXIV.
Mémoire de M. Besnier sur les productions naturelles de la Maurétanie Tingitane, p. LXIV.
Mémoire de M. Déchelette sur les estampes céramiques de fabrique gallo-romaine, p. LXIV-LXV.
Compte rendu par M. Paul Gauckler des fouilles et de la restauration du temple de Caelestis à Dougga, p. LXV.
Mémoire de M. le Dr Rouquette sur une lanterne de bronze trouvée à Souk-Ahras, p. LXV-LXVI.
Compte rendu par M. Paul Gauckler des fouilles du théâtre romain de Carthage, p. LXVI-LXVII.

Séance du 22 avril 1905, matin, p. LXVIII à LXXII.

Mémoire de M. l'abbé Arnaud d'Agnel sur le trésor de la cathédrale de Marseille, p. LXVIII.
Mémoire de M. Léon Coutil sur le cimetière franc de Criel (Seine-Inférieure), p. LXIX-LXX.
Mémoire de M. Maurice Raimbault sur les collections numismatiques de Machault d'Arnouville, p. LXXI.
Mémoire de M. Léon de Vesly sur les fouilles du plateau de Boos (Seine-Inférieure), p. LXXI-LXXII.

Séance du 25 avril 1905, matin, p. LXXIII à LXXVI.

Compte rendu des fouilles de MM. le Dr Chassaigne et Louis Levistre dans les dolmens du Nador et de l'Oued-Frarah, p. LXXIII.
Mémoire de M. Louis Levistre sur les sépultures et stèles libyques des environs de Duvivier, p. LXXIII.

Digitized by Google

Communication de M. Dieuzon sur une station de pêche au Pic des Singes, près de Bougie, p. LXXIV.
Communication de M. Ulysse Dumas sur les tumulus de Belvezet (Gard), p. LXXIV.
Mémoire de M. René Lemoine sur une sépulture à char découverte à Châlons-sur-Marne, p. LXXV.
Catalogue des objets préhistoriques recueillis à Vitry-en-Charolais par M. Félix Sorgues, p. LXXV-LXXVI.
Étude palethnologique sur la commune mixte des Maadid, par M. Achille Robert, p. LXXVI.
Notice de M. Louis Charrier sur les trouvailles de monnaies puniques faites aux environs de Châteaudun (Algérie), p. LXXVI.

Séance générale du 26 avril 1905, p. LXXVII à CVI.

Discours de M. Héron de Villefosse, p. LXXVIII à XCIV.
Discours de M. Stéphane Gsell, p. XCIV à XCIX.
Discours de M. le Ministre de l'Instruction publique, p. XCIX à CIII.
Lecture des arrêtés ministériels nommant des officiers de l'Instruction publique et des officiers d'Académie, p. CIII à CVI.

Séance de la section d'archéologie, du 29 mai 1905, p. CVII à CXII.

Rapport de M. le Dr Capitan sur une communication de M. Ulysse Dumas relative aux tumulus de Belvezet (Gard), p. CX-CXI.
Rapport de M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur une notice de M. de Saint-Venant relative au château de Barbarie (Nièvre), p. CXI.

Séance du 19 juin 1905, p. CXIII à CXXV.

Rapport de M. Adrien Blanchet sur les fouilles de M. le capitaine Molins à Montfort, près de Narbonne, p. CXIV à CXVI.
Rapport de M. Adrien Blanchet sur des substructions romaines à Saint-Martin-le-Vieux (Haute-Vienne), signalées par M. Jacquet, p. CXVI.
Rapport de M. le Dr Capitan sur la découverte d'une cavité dans le parc de Grignon, p. CXVII à CXX.
Rapport de M. Prou sur une sépulture de l'époque barbare, découverte à Hermes (Oise), par M. l'abbé Hamard, p. CXX à CXXII.
Rapport de M. Prou sur une inscription trouvée à Pitres (Eure) et communiquée par M. Léon de Vesly, p. CXXII-CXXIII.
Rapport de M. Prou sur l'inventaire du mobilier de Claude Vitte de Beaulieu, communiqué par M. Auguste Vidal, p. CXXIII-CXXIV.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur la découverte d'une mosaïque à Penchard, près de Meaux, signalée par M. Georges Gassies, p. CXXIV.

Séance du 10 juillet 1905, p. CXXVI à CXXX.

Rapport de M. Adrien Blanchet sur une trouvaille de monnaies du XVIe siècle à Gérocourt (Seine-et-Oise), signalée par M. Léon Plancouard, p. CXXVI-CXXVII.
Rapport de M. le Dr Capitan sur les dessins d'antiquités envoyés par M. Collard, p. CXXVII.
Rapport de M. Salomon Reinach sur d'autres dessins envoyés par le même correspondant, p. CXXVIII.
Rapport de M. Salomon Reinach sur une amphore romaine trouvée à Languiot (Gers), communiquée par M. Collard, p. CXXVIII-CXXIX.

Digitized by Google

Saglio sur un document relatif à un reliquaire donné au prieuré de
de Noblac par Charles VII, et communiqué par M. Alfred Lemoux,

embre 1905, p. cxxxi à cxxxv.

de Lasteyrie sur l'ancienne métairie du Creuzet, signalée par
, p. cxxxiv.
Héron de Villefosse sur un mémoire de M. le Dr Lemoud relatif à
e verrier romain, p. cxxxiv-cxxxv.

embre 1905, p. cxxxvi à cxlix.

le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts relative aux antiquités
cxxxvi-cxxxvii.
e Dr Capitan sur un mémoire de M. Jules Beaupré relatif à la station
de Bois-l'Abbé (Meurthe-et-Moselle), p. cxxxviii à cxl.
Durrieu sur les documents relatifs aux peintres de bannières à Péri-
et communiqués par M. Ferdinand Villepelet, p. cxl à cxlii.
Guiffrey et communication de M. le chanoine Urseau sur une gra-
siècle, p. cxlii à cxliv (*Planche XXVIII*).
Loisne sur un cimetière de l'époque barbare à Béthune (Pas-de-
liv à cxlvi.
Saglio sur une notice de M. l'abbé Arnaud d'Agnel relative à une
, décorée de peintures, provenant de l'abbaye de Lérins et conser-
p. cxlvi-cxlvii.
Héron de Villefosse sur les fouilles de La Graufesenque, p. cxlviii.
Héron de Villefosse sur des notes de M. le colonel de Ville d'Avray
mponiana, p. cxlviii-cxlix.
Héron de Villefosse sur des antiquités signalées par M. Collard,

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES
E LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

vier 1905, p. cl à clv.

par M. Gouvet des antiquités recueillies au cours de la construction
fer de Gafsa et offertes au Musée de Sousse, p. cl-cli.
ckler sur deux inscriptions chrétiennes sur mosaïque découvertes
i à cliii.
Diehl sur une note de M. le lieutenant Jacques concernant l
aires de la région d'Hadjeb-el-Aïoun, p. cliv.
Delattre et rapport de M. Héron de Villefosse sur une inscripti
verte à Carthage, p. cliv-clv.

vier 1905, p. clvi à clxv.

ckler sur des statues découvertes dans le théâtre de Carthage et su
s chrétiennes trouvées à *Uppenna*, p. clvi-clvii.

Digitized by Google

Dons au Musée du Bardo, p. CLVIII-CLIX.
Note de M. GAUCKLER sur une inscription bilingue, latine et néo
Djebel-Mansour, p. CLIX à CLXII.
Note de M. WAILLE sur une base de statue avec inscription romai
chel, p. CLXII.
Rapport de M. BABELON sur une monnaie de bronze, p. CLXII-CLXIII.
Communication par M. GSELL d'une inscription romaine provenant d
p. CLXIV.

SÉANCE du 21 mars 1905, p. CLXVI à CLXXV.

Communication de M. GAUCKLER sur la découverte par M. DENIAU
poteries à Henchir-es-Srira, p. CLXVI à CLXIX.
Rapport de M. GAUCKLER sur les travaux exécutés à Dougga, p. CLXIX
Rapport de M. HÉRON DE VILLEFOSSE sur deux inscriptions romaines t
phithéâtre de Carthage, p. CLXXIII-CLXXIV.
Rapport de M. MONCEAUX sur une notice de M. le lieutenant GODIN rela
pole d'Hadjeb-el-Aïoun, p. CLXXIV-CLXXV.

SÉANCE du 30 mai 1905, p. CLXXVI à CXC.

Note de M. BERTRAND sur diverses découvertes d'antiquités à Lanno
ville, p. CLXXVI à CLXXVIII.
Rapport de M. GAUCKLER sur les fouilles de Dougga, p. CLXXVIII-CLXXIX
Note de M. Gauckler sur un sanctuaire punico-romain à Bône, p. CL
Note de M. AUDOLLENT sur deux *tabellae devotionis* trouvées à So
CLXXXIII.
Rapport de M. HÉRON DE VILLEFOSSE sur des inscriptions romaines
sie, p. CLXXXIII à CLXXXV.
Note de M. HÉRON DE VILLEFOSSE sur trois mosaïques antiques décou
p. CLXXXV-CLXXXVI.
Rapport de M. MONCEAUX sur les inscriptions chrétiennes trouvées
d'Henchir-Chigarnia (*Uppenna*) et d'Henchir-Sidi-Habich, p. CLX

SÉANCE du 20 juin 1905, p. CXCI à CXCIII.

Communication par M. GAUCKLER de trois inscriptions romaines
CXCII.
Rapport de M. MONCEAUX sur une notice des antiquités romain
M. le commandant HANNEZO, p. CXCII-CXCIII.

SÉANCE du 11 juillet 1905, p. CXCIV-CXCVIII.

Communication de M. HINGLAIS sur des inscriptions romaines déc
tine, p. CXCIV à CXCVI.
Note de M. GAUCKLER sur des antiquités données au Musée du Ba
Sousse, et sur des inscriptions latines trouvées au Djebel-D
CXCVII.

SÉANCE du 14 novembre 1905, p. CXCIX à CCII.

Communication de M. HINGLAIS sur une inscription romaine trouv
p. CXCIX-CC.

Digitized by Google

Rapport de M. Héron de Villefosse sur des inscriptions romaines relevées aux environs du Kef et communiquées par le R. P. Delattre, p. ccl-cclii.

Séance du 12 décembre 1905, p. cciii à cclxii.

Lettre de M. le professeur Dessau, de Berlin, sur deux pierres gravées avec inscriptions latines, p. cciii-cciv.

Lettre de M. Franz Cumont sur des statuettes de divinités égyptiennes trouvées à Lambèse, p. cciv-ccv.

Note de M. Hinglais sur une inscription néo-punique de Constantine, p. ccv-ccvi.

Rapport de M. Diehl sur les fouilles de M. le capitaine Donau à Henchir-Bel-Aïd, p. ccvi.

Rapport de M. Héron de Villefosse sur une sépulture sous tumulus et deux inscriptions libyques communiquées par M. le capitaine Donau, p. ccvi-ccvii.

Rapport de M. Héron de Villefosse sur des inscriptions romaines communiquées par M. le Dr Carton, p. ccvii à ccix.

Rapport de M. Merlin sur les fouilles de M. le lieutenant Bouchard à Ziane, p. ccix-ccx.

Rapport de M. Toutain sur les nouvelles reconnaissances des voies de *Capsa* à *Turris Tamalleni* et de *Tacapes* à *Turris Tamalleni* par M. le capitaine Donau, p. ccx-ccxi.

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS.

Dalles funéraires avec cupules, trouvées près de Collorgues (Gard). Rapport de M. le Dr Capitan, membre du Comité, sur une communication de M. Ulysse Dumas, p. 3-4.

Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (Seine-Inférieure). Fouilles de 1904, par M. Léon de Vesly, correspondant du Comité, p. 5 à 15. (*Planche I.*)

Notes archéologiques sur Narbonne, par M. le capitaine Molins, p. 16 à 31. (*Planche II.*)

Marques de potiers trouvées à Narbonne. Observations de M. J. Déchelette, correspondant du Comité, p. 32 à 34.

La châsse de saint Calminius au musée Dobrée, par M. P. de Lisle du Dreneuc, correspondant honoraire du Comité, p. 35 à 39. (*Planches III à V.*)

Note sur une tête de statue trouvée à Meaux, par M. Gassies, correspondant du Comité, p. 40 à 42. (*Planche VI.*)

Note sur un bas-relief de l'École française du XVIe siècle à l'église de Nantouillet, par M. Gassies, correspondant du Comité, p. 43 à 45. (*Planche VII.*)

Note sur la restauration des vitraux de la cathédrale de Chartres, par M. le chanoine Métais, correspondant du Comité, p. 46 à 55.

Résumé des reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie pendant la campagne de 1903-1904, par M. le commandant Toussaint, p. 56 à 74.

Rapport sur les travaux de fouilles opérés en 1904 par le Service des Monuments historiques en Algérie, par M. Alb. Ballu, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, p. 75 à 103. (*Planche VIII.*)

Tombes de l'époque carthaginoise découvertes à Zaghouan (Tunisie), par M. le commandant Hannezo, p. 104 à 106.

Digitized by Google

Notes sur d'anciens ouvrages militaires des environs d'Hadjeb-el-Aïoun, par M. le lieutenant Jacques, p. 107 à 111.

Inventaire d'antiquités diverses trouvées dans le Sud de la Tunisie, par M. C. Gouvet, p. 112 à 119.

Ex-voto et inscriptions de *Thibaris*. Rapport de M. Jules Toutain, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, sur une communication du R. P. Heurtebise, p. 120 à 126. (*Planche IX.*)

Note sur les fouilles de la nécropole de *Nesattium* (Istrie), par M. Louis de Laigue, correspondant du Comité, p. 127 à 130.

Notice sur les anciens thermes romains de Monfalcone, par M. Gustave de Laigue, p. 131 à 135.

L'établissement céramique de Lavoye (Meuse), par M. le Dr Meunier, p. 137 à 148.

Les clochers romans de l'arrondissement de Dieppe, par M. P. Coquelle, correspondant du Comité, p. 149 à 160. (*Planches X et XI.*)

Les travaux des mois dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich, par M. Amédée Boinet, archiviste paléographe, p. 161 à 165. (*Planche XII.*)

Une fresque du xve siècle à la Certosa di Pesio, par M. de Laigue, correspondant du Comité, p. 166 à 177. (*Planche XIII.*)

Notes sur quelques fondeurs de cloches du xve au xviiie siècle, par M. Charles Portal, archiviste du département du Tarn, correspondant du Comité, p. 178 à 184.

Deuxième note sur les monuments arabes de La Kalaa des Beni-Hammad, commune mixte des Maadid, province de Constantine. Rapport de M. H. Saladin, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, sur des croquis communiqués par M. Lhôte de Selancy, p. 185 à 198. (*Planches XIV et XV.*)

Neuf nouvelles inscriptions phéniciennes au nom du roi Bodachtart concernant le temple d'Echmoun à Saïda, par M. le Dr Rouvier, correspondant du Comité, à Beyrouth, p. 199 à 217.

Inscriptions de Khamissa, Lambèse, Tébessa et Timgad, par M. Jérôme Carcopino, membre de l'École française de Rome, p. 218 à 245.

Rapport sur les fouilles du capitole de *Segermes*, par M. le commandant Hannezo, p. 246 à 258.

La *Turris Maniliorum Abelliorum* dans le massif des Matmata (Tunisie). Rapport de M. le lieutenant Péricaud. Note complémentaire de M. Paul Gauckler, membre non résidant du Comité, p. 259 à 269.

Note sur la nécropole de *Masclianae* (Hadjeb-el-Aïoun), par M. le lieutenant Godin, p. 270 à 279.

Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904, par M. Paul Gauckler, membre non résidant du Comité, p. 280 à 313. (*Planche XVI.*)

Épingles de l'époque du bronze découvertes à Vers (Gard), par M. Galien Mingaud, correspondant du Comité, p. 315 à 317.

Une villa romaine à Penchard (Seine-et-Marne), par M. Georges Gassies, correspondant du Comité, p. 318 à 320.

Antiquités romaines découvertes au lieu dit «le château d'Alebastre», à Soissons, par M. Fernand Blanchard, secrétaire de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, p. 321 à 328.

Digitized by Google

Le sarcophage de saint Aphrodise, à Béziers, par M. Émile Bonnet, p. 329 à 337. (*Planche XVII.*)
Notes sur le trésor de la cathédrale de Marseille, par M. l'abbé Arnaud d'Agnel, correspondant du Comité, p. 338 à 345. (*Planches XVIII à XXIV.*)
La voie romaine de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae*, par M. le capitaine Le Bœuf, correspondant du Comité, p. 346 à 350. (*Planche XXV.*)
Le *limes tripolitanus* en Tripolitaine, d'après les récentes découvertes de M. de Mathuisieulx (1901-1904), par M. Toutain, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, p. 351 à 365.
Un tronçon de voie romaine découvert près de Philippeville, par M. Louis Bertrand, correspondant du Comité, p. 366-367.
Note sur la basilique byzantine d'*Uppenna*, par M. Robin, conducteur des ponts et chaussées à Enfidaville, p. 368 à 377.
Les fouilles de Tabarka, en 1904, par M. le capitaine Benet, du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, p. 378 à 394. (*Planches XXVI et XXVII.*)
Les stèles de La Ghorfa, par M. Louis Poinssot, élève diplômé de l'École des Hautes Études, p. 395 à 405.
La nécropole de Henchir-Zoura, par M. le Dr Carton, membre non résidant du Comité, p. 406 à 414.
Note sur les environs de Zaghouan, par M. le commandant G. Hannezo, correspondant du Comité, p. 415 à 417.
Une sépulture carthaginoise. Sarcophage de marbre blanc peint, par le R. P. Delattre, membre non résidant du Comité, p. 418 à 425.
Note sur une lanterne de bronze trouvée près de Souk-Ahras, par M. Rouquette, médecin-major, p. 426 à 432.
Les *tabellae defixionum* d'Afrique, par M. Aug. Audollent, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, p. 433 à 444.
L'art musulman, par M. H. Saladin, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, p. 445 à 459.

Table alphabétique, p. 461 à 482.

Liste des planches, p. 483-484.

Liste des vignettes, p. 485.

Table des matières, p. 487 à 494.

Digitized by Google

OCT 11 1907
LIBRARY.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

DU

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

ANNÉE 1905

2e livraison

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

MDCCCCV

Digitized by Google

SOMMAIRE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PRÉSENT NUMÉRO.

PROCÈS-VERBAUX DE LA SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Séance du 13 novembre 1905, p. CXXXI à CXXXV.

Rapport de M. Héron de Villefosse sur un mémoire de M. le Dr Leblond relatif à une marque de verrier romain, p. CXXXIV-CXXXV.

Séance du 11 décembre 1905, p. CXXXVI à CXLIX.

Rapport de M. le Dr Capitan sur un mémoire de M. Jules Beaupré relatif à la station préhistorique de Bois-l'Abbé (Meurthe-et-Moselle), p. CXXXVIII à CXL.

Rapport de M. Durrieu sur les documents relatifs aux peintres de bannières à Périgueux, réunis et communiqués par M. Ferdinand Villepelet, p. CXL à CXLII.

Rapport de M. Guiffrey et communication de M. le chanoine Urseau sur une gravure du XVIe siècle, p. CXLII à CXLIV.

Note de M. de Loisne sur un cimetière de l'époque barbare à Béthune (Pas-de-Calais), p. CXLIV à CXLVI.

Rapport de M. Saglio sur une notice de M. l'abbé Arnaud d'Agnel relative à une châsse de bois, décorée de peintures, provenant de l'abbaye de Lérins et conservée à Grasse, p. CXLVI-CXLVII.

PROCÈS-VERBAUX DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

Séance du 17 janvier 1905, p. CL à CLV.

Inventaire dressé par M. Gouvet des antiquités recueillies au cours de la construction du chemin de fer de Gafsa et offertes au Musée de Sousse, p. CL-CLI.

Note de M. Gauckler sur deux inscriptions chrétiennes sur mosaïque découvertes à *Uppenna*, p. CLI à CLIII.

Note du R. P. Delattre et rapport de M. Héron de Villefosse sur une inscription romaine découverte à Carthage, p. CLIV-CLV.

Séance du 14 février 1905, p. CLVI à CLXV.

Note de M. Gauckler sur des statues découvertes dans le théâtre de Carthage et sur les inscriptions chrétiennes trouvées à *Uppenna*, p. CLVI-CLVII.

Note de M. Gauckler sur une inscription bilingue, latine et néo-punique, trouvée au Djebel-Mansour, p. CLIX à CLXII.

Communication par M. Gsell d'une inscription romaine provenant de M'rikeb-Thala, p. CLXIV.

Séance du 21 mars 1905, p. CLXVI à CLXXV.

Communication de M. Gauckler sur la découverte par M. Deniau d'un atelier de poteries à Henchir-es-Srira, p. CLXVI à CLXIX.

(*Voir la suite à la troisième page de la couverture.*

Digitized by Google

Mémoire de M. Léon Coutil sur le cimetière franc de Criel (Seine-Inférieure), p. lxix-lxx.
Mémoire de M. Maurice Raimbault sur les collections numismatiques de Machault d'Arnouville, p. lxxi.

Séance du 25 avril, matin, p. lxxiii à lxxvi.

Compte rendu des fouilles de MM. le Dr Chassaigne et Louis Levistre dans les dolmens du Nador et de l'Oued-Frarah, p. lxxiii.
Communication de M. Debruge sur une station de pêche au Pic des Singes, près de Bougie, p. lxxiv.
Communication de M. Ulysse Dumas sur les tumulus de Belvezet (Gard), p. lxxiv.
Mémoire de M. René Lemoine sur une sépulture à char découverte à Châlons-sur-Marne, p. lxxv.

Séance générale du 26 avril 1905, p. lxxvii à cvi.

Discours de M. Héron de Villefosse, p. lxxviii à xciv.
Discours de M. Stéphane Gsell, p. xciv à xcix.
Discours de M. le Ministre de l'Instruction publique, p. xcix à ciii.
Lecture des arrêtés ministériels nommant des officiers de l'Instruction publique et des officiers d'Académie, p. ciii à cvi.

Séance de la Section d'archéologie, du 29 mai 1905, p. cvii à cxii.

Rapport de M. le Dr Capitan sur une communication de M. Ulysse Dumas relative aux tumulus de Belvezet (Gard), p. cx-cxi.
Rapport de M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur une notice de M. de Saint-Venant relative au château de Barbarie (Nièvre), p. cxi.

Séance du 19 juin 1905, p. cxiii à cxxv.

Rapport de M. Adrien Blanchet sur les fouilles de M. le capitaine Molins à Montfort, près de Narbonne, p. cxiv à cxvi.
Rapport de M. le Dr Capitan sur la découverte d'une cavité dans le parc de Grignon, p. cxvii à cxx.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur la découverte d'une mosaïque à Penchard, près de Meaux, signalée par M. Georges Gassies, p. cxxiv.

Séance du 10 juillet 1905, p. cxxvi à cxxviii.

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS.

L'établissement céramique de Lavoye (Meuse), par M. le Dr Meunier, p. 137 à 148.
Les clochers romans de l'arrondissement de Dieppe, par M. P. Coquelle, correspondant du Comité, p. 149 à 160. (*Planches X et XI.*)
Les travaux des mois dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich, par M. Amédée Boinet, archiviste paléographe, p. 161 à 165. (*Planche XII.*)
Une fresque du xve siècle à la Certosa di Pesio, par M. de Laigue, correspondant du Comité, p. 166 à 177. (*Planche XIII.*)

Digitized by Google

Notes sur quelques fondeurs de cloches du XVe au XVIIIe siècle, par M. Charles Portal, archiviste du département du Tarn, correspondant du Comité, p. 178 à 184.

Deuxième note sur les monuments arabes de La Kalaa des Beni-Hammad, commune mixte des Maadid, province de Constantine. Rapport de M. H. Saladin, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, sur des croquis communiqués par M. Lhôte de Selancy, p. 185 à 198. (*Planches XIV et XV.*)

Neuf nouvelles inscriptions phéniciennes au nom du roi Bodachtart concernant le temple d'Echmoun à Saïda, par M. le Dr Rouvier, correspondant du Comité, à Beyrouth, p. 199 à 217.

Inscriptions de Khamissa, Lambèse, Tébessa et Timgad, par M. Jérôme Carcopino, membre de l'École française de Rome, p. 218 à 245.

Rapport sur les fouilles du capitole de *Segermes*, par M. le commandant Hannezo, p. 246 à 258.

La *Turris Maniliorum Abelliorum* dans le massif des Matmata (Tunisie). Rapport de M. le lieutenant Péricaud. Note complémentaire de M. Paul Gauckler, p. 259 à 269.

Note sur la nécropole de *Masclianae* (Hadjeb-el-Aïoun), par M. le lieutenant Godin, p. 270 à 279.

Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904, par M. Paul Gauckler, membre non résidant du Comité, p. 280 à 313. (*Planche XVI.*)

Digitized by Google

Marques de potiers trouvées à Narbonne. Observations de M. J. Déchelette, p. 32 à 34.

La châsse de saint Calminius au Musée Dobrée, par M. P. de Lisle du Dreneuc, p. 35 à 39. (*Planches III à V.*)

Note sur une tête de statue trouvée à Meaux, par M. Gassies, p. 40 à 42. (*Planche VI.*)

Note sur un bas-relief de l'École française du XVIe siècle à l'église de Nantouillet, par M. Gassies, p. 43 à 45. (*Planche VII.*)

Note sur la restauration des vitraux de la cathédrale de Chartres, par M. le chanoine Métais, p. 46 à 55.

Résumé des reconnaissances archéologiques exécutées par les officiers des brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie pendant la campagne de 1903-1904, par M. le commandant Toussaint, p. 56 à 74.

Rapport sur les travaux de fouilles opérés en 1904 par le Service des Monuments historiques en Algérie, par M. Alb. Ballu, p. 75 à 103. (*Planche VIII.*)

Tombes de l'époque carthaginoise découvertes à Zaghouan (Tunisie), par M. le commandant Hannezo, p. 104 à 106.

Notes sur d'anciens ouvrages militaires des environs d'Hadjeb-el-Aïoun, par M. le lieutenant Jacques, p. 107 à 111.

Inventaire d'antiquités diverses trouvées dans le Sud de la Tunisie, par M. C. Gouvet, p. 112 à 119.

Ex-voto et inscriptions de *Thibaris*. Rapport de M. Jules Toutain, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, sur une communication du R. P. Heurtebise, p. 120 à 126. (*Planche IX.*)

Note sur les fouilles de la nécropole de *Nesattium* (Istrie), par M. Louis de Laigue, p. 127 à 130.

Notice sur les anciens thermes romains de Monfalcone, par M. Gustave de Laigue, p. 131 à 135.

Digitized by Google

Digitized by Google

Rapport de M. Gauckler sur les travaux exécutés à Dougga, p. CLXIX à CLXXIII.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur deux inscriptions romaines trouvées à l'amphithéâtre de Carthage, p. CLXXIII-CLXXIV.

Séance du 30 mai 1905, p. CLXXVI à CXC.

Note de M. Bertrand sur diverses découvertes d'antiquités à Lannoy et à Philippeville, p. CLXXVI à CLXXVIII.
Rapport de M. Gauckler sur les fouilles de Dougga, p. CLXXVIII-CLXXIX.
Note de M. Gauckler sur un sanctuaire punico-romain à Bône, p. CLXXIX à CLXXXI.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur des inscriptions romaines relevées en Tunisie, p. CLXXXIII à CLXXXV.
Note de M. Héron de Villefosse sur trois mosaïques antiques découvertes à Lambèse, p. CLXXXV-CLXXXVI.

Séance du 20 juin 1905, p. CXCI à CXCIII.

Communication par M. Gauckler de trois inscriptions romaines de Tunisie, p. CXCI-CXCII.

Séance du 11 juillet 1905, p. CXCIV à CXCVIII.

Communication de M. Hinglais sur des inscriptions romaines découvertes à Constantine, p. CXCIV à CXCVI.
Note de M. Gauckler sur des antiquités données au Musée du Bardo et au Musée de Sousse, et sur des inscriptions latines trouvées au Djebel-Djelloud, p. CXCVI à CXCVIII.

Séance du 14 novembre 1905, p. CXCIX à CCII.

Communication de M. Hinglais sur une inscription romaine trouvée à Constantine, p. CXCIX-CC.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur des inscriptions romaines relevées aux environs du Kef et communiquées par le R. P. Delattre, p. CCI-CCII.

Séance du 12 décembre 1905, p. CCIII à CCXII.

Lettre de M. le professeur Dessau, de Berlin, sur deux pierres gravées avec inscription latine, p. CCIII-CCIV.
Lettre de M. Franz Cumont sur des statuettes de divinités égyptiennes trouvées à Lambèse, p. CCIV-CCV.
Rapport de M. Héron de Villefosse sur des inscriptions romaines communiquées par M. le Dr Carton, p. CCVII à CCIX.
Rapport de M. Toutain sur les nouvelles reconnaissances des voies de *Capsa* à *Turris Tamalleni* et de *Tacapes* à *Turris Tamalleni* par M. le capitaine Donau, p. CCX-CCXI.

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS.

Épingles de l'époque du bronze découvertes à Vers (Gard), par M. Galien Mingaud, correspondant du Comité, p. 315 à 317.
Une villa romaine à Penchard (Seine-et-Marne), par M. Georges Gassies, correspondant du Comité, p. 318 à 320.

Digitized by Google

Antiquités romaines découvertes au lieu dit «le château d'Alebastre», à Soissons, par M. Fernand Blanchard, secrétaire de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, p. 321 à 328.

Le sarcophage de saint Aphrodise, à Béziers, par M. Émile Bonnet, p. 329 à 337. (*Planche XVII.*)

Notes sur le trésor de la cathédrale de Marseille, par M. l'abbé Arnaud d'Agnel, correspondant du Comité, p. 338 à 345. (*Planches XVIII à XXIV.*)

La voie romaine de *Tacapes* à *Aquae Tacapitanae*, par M. le capitaine Le Bœuf, correspondant du Comité, p. 346 à 350. (*Planche XXV.*)

Le *limes tripolitanus* en Tripolitaine, d'après les récentes découvertes de M. de Mathuisieulx (1901-1904), par M. Toutain, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, p. 351 à 365.

Un tronçon de voie romaine découvert près de Philippeville, par M. Louis Bertrand, correspondant du Comité, p. 366-367.

Note sur la basilique byzantine d'*Uppenna*, par M. Robin, conducteur des ponts et chaussées à Enfidaville, p. 368 à 377.

Les fouilles de Tabarka, en 1904, par M. le capitaine Benet, du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, p. 378 à 394. (*Planches XXVI et XXVII.*)

Les stèles de La Ghorfa, par M. Louis Poinssot, élève diplômé de l'École des Hautes Études, p. 395 à 405.

La nécropole de Henchir-Zoura, par M. le Dr Carton, membre non résidant du Comité, p. 406 à 414.

Note sur les environs de Zaghouan, par M. le commandant G. Hannezo, correspondant du Comité, p. 415 à 417.

Une sépulture carthaginoise. Sarcophage de marbre blanc peint, par le R. P. Delattre, membre non résidant du Comité, p. 418 à 425.

Note sur une lanterne de bronze trouvée près de Souk-Ahras, par M. Rouquette, médecin-major, p. 426 à 432.

Les *tabellae defixionum* d'Afrique, par M. Aug. Audollent, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand, p. 433 à 444.

L'art musulman, par M. H. Saladin, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, p. 445 à 459.

Table alphabétique, p. 461 à 482.

Liste des planches, p. 483-484.

Liste des vignettes, p. 485.

Table générale des matières, p. 487 à 494.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 082 499 088

Digitized by Google